

LA GRANDE  
CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

OU

JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

PAR

M. l'abbé MAISTRE

Chanoine h<sup>o</sup>, Doyen de Dampierre, au diocèse de Troyes (Aube);  
précédemment Professeur d'Écriture-Sainte et de Théologie; — Examineur général  
des Conférences Ecclésiastiques diocésaines, etc.

---

TOME SEPTIÈME

---

LA PASSION DU CHRIST

---

SA MORT

---

SA SÉPULTURE

---

*Oblatus est, quia ipse voluit :  
Il a été sacrifié, parce qu'il l'a voulu.  
(ISAÏE, LIII, 7.)*

PARIS

F. WATTELIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

5, RUE DU CHERCHE-MIDI, 5.

---





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





GRANDE CHRISTOLOGIE

---

PREMIÈRE PARTIE

OU

LES PREUVES DU CHRIST

---

LIVRE SEPTIÈME

---

LA PASSION DU CHRIST

---

SA MORT

---

SA SÉPULTURE



---

CHAUMONT. — IMPRIMERIE CH. CAVANOL.

---



# LA GRANDE CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE, ARCHÉOLOGIQUE  
TRADITIONNELLE, ETC.

OU

## JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

---

PREMIÈRE PARTIE, DIVISÉE EN DIX LIVRES

---

### LES PREUVES DU CHRIST

OU L'ON DÉMONTRE

LA VÉRITÉ ET LA DIVINITÉ DES FAITS DE JÉSUS  
DE LA VIERGE ET DES APOTRES

*D'abord en général*, par une multitude d'autres faits positifs, incontestables, perpétuellement vivants. — par les plus grands faits humains, qui pénétrèrent, embrassent et vivifient le monde entier ;

*Spécialement, ensuite*, par six différentes sortes de *Témoignages*, cités avec la phrase originale, comparés, discutés, mis en *parallèle*, et en forme d'*Hexaples*, savoir :

I. — TÉMOIGNAGES ANTÉRIEURS A L'AVÈNEMENT DE J.-C.

**I<sup>re</sup> Colonne.** — Les anciens *Oracles des Prophètes*, en regard des événements et des *faits qui les accomplissent* ;

**II<sup>e</sup> Colonne.** — Les *Traditions* et les *Interprétations de la Synagogue Ancienne et Moderne*, en harmonie avec celles des *Pères* et des *Docteurs de l'Église*. — Les *Traditions* des *Philosophes païens* et des *Anciens peuples*.

II. — TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS OU VOISINS DE LA VENUE DE J.-C.

**III<sup>e</sup> Colonne.** — Les *Histoires canoniques* ou sacrées des quatre *Évangélistes* et les *autres Écrits* des Apôtres ;

**IV<sup>e</sup> Colonne.** — La *Tradition des premiers Témoins*, des premiers *Pères* et *Ecrivains ecclésiastiques* ; — Les *Monuments primitifs* de l'Église ;

**V<sup>e</sup> Colonne.** — Les *Témoignages tirés des Écrits non-canoniques* ; ceux des *Hérétiques* ; les *aveux des Anciens auteurs Juifs*, restés *infidèles* et opposés à J.-C. ;

**VI<sup>e</sup> Colonne.** — Les *récits des Ecrivains païens*, et des *ennemis mêmes du nom chrétien* ; — Les *divers Monuments et Traditions des Peuples de cette époque*, etc., etc.

# LES TÉMOINS DU CHRIST

OU L'ON DÉMONTRE SEMBLABLEMENT

## LA VÉRITÉ ET LA DIVINITÉ DES FAITS DE JÉSUS ET DES APÔTRES

En général, par une multitude d'autres faits positifs, incontestés, perpétuellement vivants, — par les plus grands faits humanitaires, — qui saisissent, pénètrent et vivifient le monde entier ;

Spécialement, par *six, huit et neuf* principales classes de *Témoins* irrécusables, tant des Ages antiques que des siècles nouveaux, savoir :

### I. — TÉMOINS ANTÉ-MESSIANIQUES.

**I<sup>re</sup> Classe.** — *Les Personnages Typiques* de l'Ancien Testament, qui, durant quarante siècles, ont prophétiquement préfiguré le Messie dans leurs *Personnes* et dans leurs *Actes* ;

### II. — TÉMOINS POST-MESSIANIQUES OU CONTEMPORAINS DE J.-C. ET DE SES APÔTRES,

**II<sup>e</sup> Classe.** — *Les Personnes Divines* ; — *les Puissances Angéliques et les Ames Célestes* ; — *la Nature Terrestre* ; — *les Puissances Infernales* ;

**III<sup>e</sup> Classe.** — *Les Douze Apôtres* ;

**IV<sup>e</sup> Classe.** — *Les Soixante-Douze Disciples de Jésus* ;

**V<sup>e</sup> Classe.** — *Les Gentils et les Hébreux*, convertis, qui s'associèrent au ministère des Apôtres et des Soixante-Douze Disciples, ou qui rendirent à J.-C. le *Témoignage du sang* ;

**VI<sup>e</sup> Classe.** — *Les Saintes Femmes*, les plus illustres de la primitive Eglise, qui rendirent témoignage à J.-C., par leur vie chrétienne, par leurs discours, par leur martyre ;

**VII<sup>e</sup> Classe.** — *Les Témoins, pris en dehors de l'Eglise*, ou dans le *parti opposé au Christ*.

Par M. l'Abbé MAISTRE.

OUVRAGE QUI MET AU GRAND-JOUR

LA PREUVE MIRACULEUSE ET LA PREUVE RATIONNELLE DU CHRISTIANISME

*Mihi... confitebitur omnis  
lingua :*

*Toute langue, dit le Christ,  
me rendra témoignage.*

(ISAÏE, XLV, 24 ; S. PAUL,

---

AVEC APPROBATION

ET AVEC LA BÉNÉDICTION SPÉCIALE DU SOUVERAIN PONTIFE,  
N. S. P. LE PAPE PIE IX.

## DE LA PASSION DU CHRIST

---

---

Deus autem, quæ prænuntiavit per os omnium Prophetarum, pati Christum suum, implevit.

*Or, Dieu a accompli ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous les Prophètes, savoir, que son Christ souffrirait la mort.*

(Act., III, 18).

Videmus Jesum, propter Passionem mortis, gloria et honore coronatum, ut, gratia Dei, pro omnibus gustaret mortem,

Or, nous voyons Jésus, couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte; Dieu, par sa bonté, ayant voulu qu'il mourût pour tous.

(Hebr., II, 9.)

La *Passion* et la *Mort* du Christ sont la plus grande pierre d'achoppement qui ait fait tomber les Juifs et les Gentils. Aujourd'hui, comme autrefois, la croix du Rédempteur du monde est un scandale pour le Juif charnel, et une folie pour l'homme mondain : *Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam*<sup>1</sup>. Les uns n'y voient qu'une fameuse exécution accomplie par leurs pères ; les autres, qu'un signe de faiblesse. C'est pourquoi les uns et les autres demeurent dans les ténèbres de l'infidélité, et persistent dans l'endurcissement du péché. Les Israélites continuent donc à ha-

<sup>1</sup> 1 Cor., I, 23.



fouer le Christ, comme ont fait leurs ancêtres ; et les Rationalistes incrédules ou protestants, depuis Celse et Porphyre, jusqu'à Strauss et à Salvador, s'acharnent à défigurer le grand et mystérieux drame du Calvaire.

Cependant, rien n'était plus capable d'éclairer les enfants d'Israël, de même que les enfants du siècle. Les douleurs et les opprobres de Jésus de Nazareth, sont avec leurs circonstances historiques, les preuves les plus manifestes qu'il est le Messie, Fils de Dieu, puisqu'elles ont été très-clairement et très-fréquemment prédites par les Anciens Prophètes Hébreux. Rien n'est plus évident que l'authenticité des Oracles Messianiques, ni plus certain que la légitimité et l'exactitude de leur interprétation, comme nous le voyons dans l'enseignement traditionnel de l'Ancienne Synagogue. Il suffisait donc de ne pas fermer les yeux à la splendeur éclatante des Preuves prophétiques pour voir que la Passion et la Mort de Jésus étaient divinement prédites jusque dans les circonstances qui semblent les plus légères, et dans tous les détails même les plus minutieux. S'ils eussent voulu être attentifs, ils eussent très-facilement compris que le hasard n'y était pour rien ; que toutes ces souffrances n'étaient que l'accomplissement d'un mystère divin et redoutable ; qu'elles n'étaient point le signe de l'impuissance, mais l'indice d'une justice infiniment sévère, en même temps qu'infiniment miséricordieuse.

Ils auraient pu être un moment surpris dans le temps où ils trempèrent leurs mains déicides dans le sang du Juste par excellence, et où ils accomplirent ainsi l'éternel dessein de Dieu. Mais lorsque ensuite, revenus à eux-mêmes et comparant ce qu'ils avaient fait, avec ce qui avait été prédit, ils eurent reconnu l'accomplissement de plusieurs oracles et de plusieurs figures prophétiques, et notamment la réalisation du Sacrifice signifié par celui d'Isaac et par la mort du juste Abel, ils auraient dû se laisser toucher par le

repentir et par la componction du cœur, et reconnaître dans la personne de Jésus le Rédempteur promis et attendu.

Un très-grand nombre de Juifs, contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et témoins de ses faits miraculeux, se sont convertis de cette manière ; mais le reste de la nation, ainsi que les générations subséquentes de la race juive, sont demeurés dans l'incrédulité et dans l'endurcissement. Ni le monde entier prosterné devant la croix du Messie Jésus, ni le spectacle étonnant de l'idolâtrie et de l'infidélité détruite par cette croix, ni la sagesse et la puissance divine se manifestant si hautement depuis tant de siècles par cette croix, n'ont pu jusqu'ici les porter à y considérer une force divine et à y remarquer une vertu miraculeuse, qui a converti l'univers : *Lorsque j'aurai été élevé en croix*, disait le Christ, *j'attirerai tout à moi : Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*<sup>1</sup>. Il avait dit encore longtemps auparavant par la bouche de son prophète David : « Après qu'ils m'auront percé les pieds et les mains, en me clouant à la croix, et après qu'ils m'auront mis à mort au milieu des plus cruels tourments, c'est alors que tous les peuples jusqu'aux extrémités de la terre se convertiront au Seigneur, en abandonnant leurs idoles : *et convertentur ad Dominum universi fines terræ* »<sup>2</sup>.

Pour nous, qui comparons ces oracles et cent autres semblables, avec les faits certains et authentiques de Jésus, nous reconnaissons avec le plus profond sentiment de gratitude envers la Divine Bonté, que Jésus *crucifié* est la grande Victime expiatoire, l'Agneau divin qui a effacé dans son sang précieux, et enlevé les péchés du monde entier ; qu'il est, conséquemment, le Libérateur universel du genre humain, promis durant quatre mille ans dans la Loi An-

<sup>1</sup> S. Jean, xii, 52.

<sup>2</sup> Ps. lxxv, 20.

cienne et dans les Prophètes. Oui, c'est avec action de grâces, c'est avec le plus sincère enthousiasme du cœur que nous proclamons *Jésus crucifié la puissance même de Dieu et la sagesse même de Dieu ! Prædicamus Christum crucifixum... Dei virtutem, et Dei sapientiam* <sup>1</sup> ! D'accord avec les Hébreux et avec les Gentils qui ont été appelés à la grâce de la foi et qui ont fidèlement répondu à cette sublime et divine vocation, nous mettons notre gloire dans la croix de notre Messie, nous y plaçons notre plus chère espérance. Bien loin de rougir de ce signe des souffrances et des ignominies de Jésus, nous ne le reconnaissons pour notre Sauveur que parce qu'il a été attaché à la croix : les Prophètes nous défendant de recevoir un autre Messie, que Celui qui se sera lui-même fait notre Sacrifice, notre Victime d'expiation, et qui pour nous aura souffert les plus profondes humiliations et les plus cruelles douleurs.

<sup>1</sup> I Cor, 1, 23-24.

## CHAPITRE I<sup>er</sup>

### LE CHRIST MÉCONNU DES JUIFS.

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

I. — *Le Messie sera méconnu, méprisé, rejeté des Juifs.*

1<sup>o</sup> *Prov. 1, 21, 24, etc.* — La Sagesse Divine, qui est le Christ, élève sa voix dans les places publiques; elle crie à la tête des Assemblées du peuple : *Convertissez-vous par les remontrances que je vous fais; je vous manifesterai mon Esprit, et je vous ferai entendre mes paroles salutaires.* Cette invitation était pleine de bonté et méritait qu'on daignât y répondre; cependant écoutez-la :

*Je vous ai appelés et vous n'avez pas voulu m'écouter; j'ai tendu ma main et il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardée. Vous avez méprisé tous mes conseils et vous avez négligé mes réprimandes. C'est pourquoi je rirai aussi à votre mort et je me moquerai de vous, lorsque ce que vous craigniez, vous sera arrivé; lorsque le malheur viendra tout à coup, et que la mort fendra sur vous comme une tempête, lorsque vous vous trouverez surpris par l'affliction et par les maux les plus pressants. Alors ils m'invoqueront, et je ne les écouterai point; ils se lèveront de grand matin, et ils ne me trouveront point; parce qu'ils ont haï les instructions que je donne et qu'ils ont méprisé mes conseils et mes remontrances.....* Bayne et les autres Interprètes ap-

pliquent ces paroles principalement aux Juifs, qui ne voudront pas écouter la doctrine du Messie.

2<sup>o</sup> *Isaï. LXV, 2.* La menace précédente est renouvelée dans Isaïe. Le Messie se déclarant favorable aux Gentils qui auparavant ne le connaissaient pas, et jurant en même temps la ruine des Israélites, nous donne la raison de sa conduite : *J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers un peuple incrédule, qui marche dans une voie qui n'est pas bonne, en suivant ses propres pensées, vers un peuple qui fait sans cesse devant mes yeux ce qui ne peut que m'irriter, vers ceux qui prévariquent souvent contre ma Loi. C'est pourquoi, ajoute-t-il, ils deviendront une fumée au jour de ma fureur, un feu qui brûlera toujours. Leur péché est écrit devant mes yeux, je ne me tairai point, mais je le leur rendrai et je le verserai dans leur sein. Je punirai vos iniquités, dit le Seigneur, et ensemble les iniquités de vos pères... Il n'y aura qu'un faible reste de sauvés... Pour vous qui avez abandonné le Seigneur, je vous ferai passer au fil de l'épée et vous périrez tous dans ce carnage, parce que j'ai appelé, et vous n'avez point répondu; j'ai parlé et vous n'avez point écouté; pro eo quod vocavi, et non responditis; locutus sum, et non audistis; vous avez fait le mal devant mes yeux, et vous avez préféré ce que je ne voulais point. Aussi le Seigneur Dieu vous annonce ces choses : mes serviteurs mangeront et vous souffrirez la faim; mes serviteurs boiront et vous supporterez la soif. Mes serviteurs se réjouiront et vous serez couverts de confusion; mes serviteurs éclateront par des cantiques de louanges, dans le ravissement de leur cœur; et vous éclaterez par de grands cris dans l'amertume de votre âme, et en de tristes hurlements, dans le déchirement de votre esprit. Tel sera en effet l'état ordinaire des Juifs infidèles dispersés, si on le compare à celui des Chrétiens. Et vous rendrez votre nom à mes Elus un nom d'imprécation. Le nom de juif sera constamment odieux aux Chrétiens. Le Seigneur Dieu vous fera périr; et il donnera à ses serviteurs un autre*

nom ; ils ne s'appelleront plus Juifs ou Hébreux, mais Chrétiens. *Celui qui sera béni sur la terre en ce nom nouveau, sera béni du Dieu de vérité. Car je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre, et tout ce qui a été auparavant, s'effacera de la mémoire sans qu'il revienne dans l'esprit.* Ainsi les Juifs doivent contredire le Christ, se montrer indociles à ses leçons, et intraitables sur tout point. Le châtement suivra de près leur incrédulité perverse.

3° Isaï. LXVI, 4. Le Seigneur se plaint une troisième fois du mépris que les Juifs font de lui et de sa parole ; il les menace de se moquer d'eux à son tour. A la suite de cette plainte, il annonce qu'il les abandonnera pour se tourner vers un autre peuple qui le servira mieux. C'est pourquoi il dit que ses envoyés iront porter la connaissance de son nom chez les divers peuples du monde, en Afrique, en Italie, en Grèce et dans les Iles lointaines ; il ajoute que les Gentils viendront dans son Eglise ; qu'il prendra parmi eux des Lévites et des Prêtres, et qu'il créera alors la Nouvelle Terre et les Nouveaux Cieux. C'est là le précis de ce qui est prédit dans les chapitres 55, 65 et 66 d'Isaïe :

*Sur qui jeterai-je les yeux, sinon sur l'humble, sur celui qui a le cœur brisé et qui écoute mes paroles avec une crainte respectueuse?... Pour eux ils ont pris plaisir à faire ce qui me déplait. C'est pourquoi je prendrai aussi plaisir à me moquer d'eux, et je ferai venir sur eux ce qu'ils craignaient ; car j'ai appelé et personne ne m'a répondu ; j'ai parlé, et ils ne m'ont point entendu ; mais ils ont fait le mal devant mes yeux, et ils ont préféré ce que je ne voulais point.* Il déclare donc qu'ils périront, et qu'un autre peuple, très-nombreux, sera élu en leur place.

4° Isaïe, VIII, 14, prédit expressément que le Messie sera pour les deux Maisons d'Israël une pierre d'achoppement et de scandale, et par conséquent un filet et une cause de ruine, etc. pour les habitants de Jérusalem.

5° *Ibid.* LIII, 2. Le même prophète nous dépeint avec de vives couleurs comment le gros de la nation juive méconnaîtra et rejettera le Christ : *Qui a cru à notre parole ? Et à qui le Bras du Seigneur, le Christ, a-t-il été révélé ? c'est-à-dire de qui a-t-il été reconnu et accueilli ?...*

*Il est sans beauté et sans éclat ; nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât l'œil, ainsi nous l'avons méconnu. Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, qui ne connaît que la souffrance. Son visage était comme caché, et il paraissait méprisable, et nous n'en avons fait aucun cas. Les paroles du Messie et sa personne ne seront donc pas agréées de la masse du peuple juif. Isaïe n'est pas le seul qui ait prédit cette grave circonstance.*

6° David l'avait déjà annoncée clairement :

*Ps. cxviii, v, 22. La Pierre qu'ont rejetée les architectes, est devenue la Pierre de l'Angle. Cela a été fait ainsi par le Seigneur, et c'est une merveille à nos yeux. Le Christ doit donc être rejeté par les principaux de la nation. Et Dieu l'élèvera en gloire, malgré eux.*

David a encore prédit l'abandonnement du Messie dans plusieurs endroits des psaumes, comme nous le verrons plus loin. (Voyez chap. 6, l. vii, *Jésus délaissé.*)

7° Daniel, ix, 26, dans sa célèbre prophétie, marque que le Christ sera rejeté et mis à mort : *Après 62 semaines, le Christ sera mis à mort et le Peuple qui doit le renoncer, ne sera plus son peuple : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est.*

8° Plusieurs anciens docteurs de la Synagogue, considérant la teneur des oracles, ont craint la Venue du Messie, à cause du danger de le méconnaître, de le rejeter, et d'encourir les peines dues à ce crime. « *Qu'il vienne, disaient-ils, mais que je ne le voie pas !* » (Voyez les chapitres concernant la réprobation des Juifs, l. x, c.)

D'autres docteurs juifs allant plus loin encore, prononcè-

rent ces paroles vraiment étonnantes, que *Israël n'a pas besoin d'un Messie, puisque celui-ci ne doit venir que pour secourir les Païens.* (In *Bereschith Rabba*, fol. 110.) Ainsi le Peuple Juif, par un sentiment de coupable égoïsme, avait déjà comme renié d'avance le Sauveur du monde ; il méritait d'être exclu d'un bienfait, qu'il ne voulait pas voir accordé aux autres.

---

## 2° COLONNE.

### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus-Christ a été renoncé, rejeté par le gros de la nation juive.*

1° S. *Luc*, II, 34. Jésus apparaissait à peine dans le monde que la voix prophétique du S. vieillard Siméon annonça qu'il serait en butte à la contradiction du peuple : *Cet Enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, et pour être en butte à la contradiction, et in signum cui contradicetur.*

2° S. *Jean*, III, 32. A peine avait-il commencé son ministère évangélique, que S. Jean-Baptiste disait déjà de Jésus : *Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous, et il rend témoignage de ce qu'il a vu et de ce qu'il a ouï ; mais son témoignage n'est reçu de personne, et testimonium ejus nemo accipit.*

3° L'apôtre S. *Jean*, I, 11, constate ce fait dans des termes remarquables : *Il est venu dans son propre héritage et les siens ne l'ont point reçu : in propria venit et sui eum non receperunt. Mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits Enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même. Ailleurs,*



S. Jean donne une nouvelle raison de ce délaissement de notre Seigneur Jésus-Christ, il dit :

4° S. Jean, III, 19. *La Lumière est venue dans le monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière ; parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal, hait la lumière et ne s'approche point de la Lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées. Mais Celui qui fait les œuvres de la vérité, s'approche de la Lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles ont été faites en Dieu.*

Telle est la raison véritable pour laquelle les Juifs n'ont pas reçu Jésus-Christ. Et c'est pour la même cause que plusieurs aujourd'hui ne le reçoivent pas.

5° S. Matth. IX, 11. Les Pharisiens voulaient justifier leur incrédulité ; mais les raisons qu'ils alléguaient pour s'autoriser à méconnaître Jésus, étaient futiles. Ils disaient à ses Disciples : *Pourquoi votre Maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie ? Et pour cela ils se scandalisaient en lui.* (et S. Luc, XV, 2.) *N'est-ce pas là le fils du charpentier*, disaient-ils d'autres fois ? C'est pourquoi S. Paul témoignait que Jésus a été, à cause de son humiliation, *un scandale pour les Juifs.* (1 Cor. I, 23.) *Heureux*, leur disait Jésus-Christ, *celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale et de chute !* tant il était commun de se scandaliser à son sujet. (S. Matth. XI, 6.) Mais rien ne put les détourner de cette chute, parce qu'ils refusaient de redresser les inclinations vicieuses de leur cœur et de corriger leurs œuvres mauvaises. Ils haïrent donc et ils évitèrent donc volontairement cette Lumière Divine qui leur en faisait voir la perversité.

6° S. Matth. XXI, 33 et S. Luc, XXI, 14, 17. — Alors Jésus, voyant que non-seulement ils ne recevaient point sa parole, mais qu'ils avaient de plus des intentions hostiles contre sa personne, leur proposa la parabole des Vigne-

rons. Il leur dit qu'il était lui-même le fils du Maître de la vigne, lequel fils fut tué par les cultivateurs de la vigne. *Lors donc que le Maître de la vigne sera venu, ajouta-t-il, que fera-t-il à ces vigneronns? Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces Méchants et louera sa vigne à d'autres vigneronns qui lui en rendront les fruits en leur saison.* Jésus leur fit entendre que tout cela allait précisément s'accomplir sur eux.

Ce Sauveur, plein de bonté, voyant que les Juifs ne se rendaient ni à sa parole, ni à ses œuvres miraculeuses, ni à ses promesses, ni à ses menaces, leur proposa diverses autres paraboles, telles que celle du Roi qui fait les noces de son fils et qui envoie ses serviteurs pour appeler les conviés, c'est-à-dire les Israélites, au festin des noces ; mais ceux-ci ne voulaient pas s'y rendre, *et nolebant venire*. Tous s'excusèrent de différentes manières. (*S. Matth. xx, 2.*) C'est alors que le Roi se détermine, pour emplir la salle du festin, à appeler toute espèce de personnes, c'est-à-dire des Gentils de tous les lieux du monde. Quant aux premiers appelés, c'est-à-dire aux Juifs, il les rejette comme indignes de son festin, et il punit les injures qu'ils ont faites à ses Envoyés, par l'extermination et par l'incendie de leur ville.

7° *S. Luc, xix, 14.* Les Juifs ont renoncé positivement Jésus-Christ pour leur Roi et pour leur Seigneur, suivant la parabole où il est dit allégoriquement de Jésus et des Israélites : *Or ceux de son pays le haïssaient, et ils envoyèrent après lui des députés pour faire cette protestation : Nolumus hunc regnare super nos : nous ne voulons point que celui-ci soit notre Roi.* Il est dit ensuite que ce prince entra, malgré eux, en possession de son royaume et qu'il fit amener et tuer en sa présence ses ennemis qui n'avaient pas voulu l'avoir pour Roi. *Verùm tamen inimicos meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite huc et interficite ante me.* Le carnage des Juifs dans Jérusalem était désigné dans ces paroles.

8° S. Matth. xxvii, 17. — Non, les Juifs n'ont point voulu de Jésus-Christ. Ils se sont même tellement obstinés dans le refus de le recevoir ou de le reconnaître pour leur Roi-Messie, qu'ils ont donné et unanimement acclamé la préférence à un insigne scélérat : *Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barrabbas, ou de Jésus qui est appelé le Christ*, leur disait Pilate ? *Ils lui répondirent : Barrabbas !* — Quant à Jésus, ils demandèrent, *qu'il fût crucifié !*

9° *Ibid.* xxiii, 37. Toute la nation juive et en particulier la capitale de la Judée ont constamment refusé de reconnaître Jésus-Christ et ont rejeté toutes ses propositions de paix et de réconciliation. C'est ce qui faisait pleurer Jésus sur cette malheureuse ville : *Jérusalem, Jérusalem*, disait-il, *toi qui tues les Prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes Enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! Quoties volui ! ! . . . Et noluisti ! !* — *C'est pourquoi je vous le déclare : le temps s'approche que votre Maison sera déserte.* Ensuite Jésus prédit le prochain châtement de leur endurcissement et la triste fin de leur ville. On voit en tout cela qu'il y avait grande bonté de la part de Jésus-Christ et grande méchanceté de la part des Juifs.

10° S. Matth. xxi, 42. C'était donc à bon droit que Jésus rappela aux Pharisiens et au Peuple Juif un des oracles qui concernaient cette importante circonstance : *N'avez-vous jamais lu cette parole dans les Ecritures : (La Pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale Pierre de l'Angle. C'est ce que le Seigneur a fait, et nos yeux le voient avec admiration.) C'est pourquoi je vous déclare que le Royaume de Dieu vous sera ôté et qu'il sera donné au Peuple qui en produira les fruits.*

11° Sur quoi S. Pierre (1 Petr. ii, 7) raisonne de la sorte : *Cette Pierre est donc une source d'honneur pour vous qui croyez ; mais pour les Incrédules, la Pierre que les architectes ont reje-*

tée et qui néanmoins est devenue la tête de l'angle, leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, et une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la Parole, par une incrédu- lité à laquelle ils ont été abandonnés. La même cause qui a fait que les Juifs ont rejeté Jésus-Christ, fait que plusieurs hommes dans d'autres nations l'ont rejeté et le rejettent encore. C'est ce qui devait être, pour qu'on ne dise pas que les Juifs avaient été prédestinés à cette incrédu- lité et à cette réprobation. Si, comme le dit S. Paul (Rom. ix, 32), les Israélites se sont heurtés contre cette pierre d'achoppement, cela est venu d'un endurcissement volontaire ; car cette même pierre pouvait être pour eux, comme elle l'a été pour les autres, une pierre de sanctification et une cause de salut.

12<sup>e</sup> Cette conduite des Juifs à l'égard de Jésus-Christ est un fait si certain, qu'eux-mêmes l'attestent dans leurs écrits : (*Nissachon*, p. 106 ; *Wagenseil*, t. 2.) Ils disent que leurs ancêtres n'en ont fait aucun cas. *Constat enim inter omnes, ipsum, antequàm moreretur, et è mortalium conspectu subdu- ceretur, nihili ab hominibus æstimatum fuisse.* Ce qui est très-conforme à l'oracle du chap. LIII, 2, d'Isaïe.

Comme on publiait toujours au son des trompettes l'ex- communication à tous ses degrés, le Fils de Dieu, peu de jours avant sa mort, fut excommunié et dénoncé comme tel par les 460 synagogues de Jérusalem, qui représentaient tout le Peuple juif.

## CHAPITRE I.

### CONSEILS TENUS CONTRE LE CHRIST.

---

*Complots contre le Messie. — Les Princes et les Chefs du Peuple se réuniront contre le Christ.*

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

I. — *Les Grands, indociles à la voix du Christ, conspireront contre lui.*

Ps. II, 1, 2 et suiv. — 1. *Pourquoi les nations ont-elles frémi, et pourquoi les peuples ont-ils formé des complots absurdes ?*

2. *Les Rois de la terre se sont soulevés, (l'hébr. se soulèveront), et les Princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ (ou son Messie). Astiterunt Reges terræ et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus.*

3. *Ils ont dit : Rompons leurs liens ! et rejetons loin de nous le joug qu'ils veulent nous imposer !*

Après avoir, dans les versets suivants, dépeint le Messie comme *Fils de Dieu*, comme *Docteur d'Israël*, comme *Législateur et Roi Universel des nations*, le Prophète ajoute :

*O rois, comprenez présentement (vos devoirs) ; Juges de la*

terre (vous qui composez le Grand-Conseil de la nation),  
*instruisez-vous !*

*Embrassez la doctrine (du Salut ou du Messie), de peur que le Seigneur n'entre en colère contre vous, et que vous ne perdiez la route de la justice ;*

*Lorsque, peu de temps après, sa colère s'enflammera contre les rebelles.*

• Dans l'hébreu il y a, suivant plusieurs traducteurs : *Embrassez ou adorez le Fils, osculamini vel adorate filium, de peur que le Seigneur ne s'irrite contre vous, ô Juges et Chefs de la nation, et qu'il ne vous fasse périr, peu après, dans la ruine de tout le pays. Cette vengeance, que le Fils doit exercer contre les Juifs incrédules et contre les Impies, est encore exprimée dans ces paroles du même psaume : Vous les mènerez avec une verge de fer, et vous les briserez comme des vases d'argile.*

Ce dernier point paraîtra plus évident, lorsque nous traiterons du jugement que le Christ doit exercer sur Jérusalem infidèle et sur le monde entier. (Voir 2 col., 1).

II. — *Motifs, qui porteront les Grands à conspirer contre le Messie.*

*Sap. II, 12 et suiv.* — Vous me demanderez peut-être pourquoi les Chefs du peuple et les Princes doivent se liquer ainsi contre le Christ. Le Sage va nous en donner la raison. Écoutons-le :

*Les Méchants ont dit : Dressons des pièges au Juste, parce qu'il nous est inutile, qu'il est contraire à notre manière de vie, qu'il nous reproche les violations de la Loi, et qu'il nous déshonore en décrivant les fautes de notre conduite... Sa seule vue nous est insupportable... Il se glorifie d'avoir Dieu pour Père... Condamnons-le à la mort la plus infâme..., interrogeons-le par les outrages et par les tourments ; et, si ses paroles sont véritables, s'il est le Fils de Dieu, Dieu prendra soin de*

lui. *Ces Impies ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur propre méchanceté les a aveuglés. Ils ont ignoré les secrets de Dieu.* On peut voir tout le chapitre. Ainsi les Grands et les Puissants seront jaloux contre le Messie, le Juste par excellence ; ils conspireront contre lui, parce que sa vie sainte et ses discours condamneront leur propre conduite.

Le Sage savait tout ce qui devait arriver au Christ. Le Saint-Esprit le lui avait révélé. C'est pourquoi il a détaillé ici les complots des Riches contre le Messie. (*Voir 2 col., II ; 6 col., II.*)

Dans Isaïe, III, 10, on lit pareillement, selon les Septante, S. Justin, *dial.* p. 367, 362 et 235, S. Barnabé, *epist.* c. 6 ; S. Clément d'Alexandrie, *strom.* 5, p. 601 ; Tertullien, III, 27, *adv. Marcion* ; Hégésippe, *ap. Eus.*, l. 2, c. 23 :

*Otons le Juste ; car il nous importune. C'est pourquoi ils seront rassasiés du fruit de leurs œuvres.*

III. — Autres oracles, qui annoncent les conspirations des méchants contre le Christ.

Souvent le Messie lui-même se plaint, par la bouche du Prophète, des complots et des conspirations de ses ennemis. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans plusieurs psaumes prophétiques qui le concernent certainement.

Au Psaume xxx, 16, il dit : *Je suis devenu comme un vase détruit ; car j'ai entendu les reproches de plusieurs qui demeurèrent autour de moi, tandis qu'ils se sont assemblés unanimement contre moi : Ils ont délibéré de m'ôter la vie : dum convenirent simul adversum me, accipere animam meam consiliati sunt.*

*J'ai espéré en vous, Seigneur ; j'ai dit : vous êtes mon Dieu, mon sort est entre vos mains. Délivrez-moi de la main de mes ennemis et de mes persécuteurs.*

Au psaume xxxiv, 4, 8, 9, 18, 19, 21 : *Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie soient confondus et couverts de honte.*

*Que l'Ange du Seigneur les poursuive, parce qu'ils ont caché sans raison des pièges, pour me perdre. Que des pièges, auxquels ils ne s'attendent pas, viennent les surprendre ; que les embûches qu'ils m'ont dressées en cachette soient contre eux ; et qu'ils tombent dans le malheur (qu'ils me préparaient). C'est précisément ce qui doit arriver. (3 col., 1).*

*Ils ont éclaté de joie contre moi : ils se sont rassemblés contre moi, pour me faire mourir : adversum me convenerunt... Ils ont grincé les dents contre moi, etc.* Tout ce psaume est la description des desseins de méchanceté, des complots artificieux, des manœuvres secrètes que les ennemis du Messie méditent contre lui.

Le Psaume LV, 5, 6, 7, prédit pareillement que les méchants tomberont dans les embûches qu'ils auront tendues au Messie.

Ps. XL, 5, 8. *Mes ennemis ont dit des imprécations contre moi. Ils ont dit : Quand mourra-t-il ? Quand périra son nom ? Tous mes ennemis parlaient et tramaient en secret contre moi. Tous pensaient à me faire du mal.*

Au Psaume LXVIII, 5, le Messie parle en ces termes : *Ceux qui me haïssent sans raison, se sont multipliés en plus grand nombre que ne sont les cheveux de ma tête. Les ennemis qui me persécutent injustement se sont réunis et fortifiés contre moi... 13. Ceux qui sont assis aux portes de la ville pour juger, ce sont ceux-là même qui parlaient contre moi : Adversum me loquebantur, qui sedebant in Porta. (5 col., 1.)*

Au Psaume CVIII, 2 : *Ils ont déchainé contre moi leur langue pleine de mensonges ; ils m'ont investi de discours suggérés par la haine et ils m'ont attaqué sans aucun sujet.*

Tous ces psaumes prophétiques décrivent au long et dans un détail intéressant la Passion du Messie et en particulier la trahison du Disciple qui le livrera à ses ennemis. Nous n'en avons extrait que ce qui a rapport au sujet présent, c'est-à-dire, aux conspirations des Grands et des Princes



contre le Messie. Car ce sont ces derniers principalement que le Messie désigne comme ses ennemis : *Les Juges qui sont assis aux Portes, ce sont ceux-là qui parlaient contre moi.* (Ps. 68, v. 19). Le Messie dit la même chose au psaume 85, v. 13 :

*O Dieu, des hommes injustes se sont élevés contre moi, et l'assemblée (la Synagogue) des hommes puissants a cherché à me faire mourir, et Synagoga potentium quæsierunt animam meam. Ils ne se sont point occupés de votre présence. Pour vous, Seigneur, regardez-moi et ayez pitié de moi, et sauvez le fils de votre Servante, et salvum fac filium Ancillæ tuæ.* (2 col., III, 5).

Ces textes annoncent clairement que les Grands, que les Juges de la nation, c'est-à-dire les membres du Sanhédrin, s'assembleront et tiendront conseil pour perdre le Christ, le Fils de la Vierge.

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS HÉBREUX ET DES DOCTEURS DE L'ÉGLISE.

I. — Sur ces paroles du Ps. II, 2, *les Princes se sont ligués contre le Messie.* (Voir 1 col., I.)

Les anciens Rabbins ont dit que le psaume second traitait de ce qui doit arriver aux temps du Messie. — Kimki, Aben-Ezra, Obadiah-Haggaon, Johanan, (*in midras Tillim*), Maimonides, (*in præf. ad cap. 10, Tractat. Sanhédrim*) et d'autres Rabbins (*in Tract. Talmud, fol. 52, 1, Succah, et in Beressith-Rabba*); Tryphon (*apud Justinum*).

Le *Targum* s'exprime ainsi sur le point que nous traitons

ici : « Il y aura des guerres allumées entre les peuples et le Messie. Et les Rois, *ajoute-t-il*, s'élèveront à la fois pour le faire mourir, *ad occidendum eum*, selon qu'il est écrit au psaume II<sup>e</sup> ; *consurgent reges terræ et principes tractabunt unâ adversus Deum et adversus Messiam ejus*.

« Or, les Israélites qui seront sur la terre en ce temps-là, se trouveront dans une grande détresse... Cependant, dans leur trouble ils seront comme un olivier fertile, et ils verront la ruine de leurs ennemis. » Ensuite il est encore dit : « *Le Juste fleurira comme un palmier, et il se multipliera comme le cèdre sur le Liban*. Ce Juste, c'est le Messie, fils de David, qui est semblable au palmier et qui produira des fruits beaux et excellents. » Telle est l'explication des Hébreux. Ils disent, de plus, que le Messie rencontrera des ennemis, même parmi les Israélites.

Parmi les Chrétiens il n'est personne qui n'applique ce psaume au Messie. (*Munsterus*). Voir Tert., l. iv, *adv. Marcion*.

Calmet et d'autres interprètes entendent cet oracle de l'opposition que les Juifs, unis aux Gentils et aux Phari-siens, feront contre la doctrine du Messie. Pour les punir de leur opiniâtreté, le Christ les brisera comme un vase de terre par les armes des Romains ; leur ville sera prise, leur temple incendié, tout le peuple dispersé ou passé au fil de l'épée.

II. — Sur ces mots du livre de la Sagesse, II, 12 : *Dressons des pièges au Juste*. (1 col., II.)

Quant à ce passage du Livre de la Sagesse, « tous les Anciens, dit S. Augustin, l. 17, *de civitate Dei*, qui en ont pesé les termes et le sens, les ont unanimement appliqués au Christ. » De ce sentiment sont : Tertullien, l. III, c. 22, *adv. Marcion*. ; S. Cyprien, l. II, *testimoniorum adv. Judæos* ;

S. Ambroise, de *Joseph*, c. 3 ; S. Cyrille d'Alexandrie, in *caput 59 Isaïæ* ; Lactance, *Instit.* l. IV, c. 16.

« Le Sage, dit ce dernier, ne dépeint-il pas ce Conseil  
« criminel que les Juifs impies devaient tenir contre le Fils  
« de Dieu, pour chercher les moyens de lui ôter la vie et  
« de lui faire endurer des tourments ? Cette description  
« n'est-elle pas tellement exacte, que l'Auteur paraît  
« avoir assisté d'avance à cette assemblée réunie par  
« l'envie et le dépit ? Ne ressemble-t-elle pas plutôt à une  
« histoire qu'à une prophétie ?

S. Barnabé l'explique dans le même sens : « Le Prophète  
« a dit : *Le Conseil des méchants m'a environné ; ils m'ont as-*  
« *siégé, comme les abeilles entourent le rayon de miel.* Comme  
« le Christ devait donc apparaître dans une chair mortelle  
« pour y souffrir : sa Passion a été annoncée longtemps  
« d'avance : Car le Prophète dit au sujet d'Israël : *Malheur*  
« *aux impies qui ont formé contre eux-mêmes le dessein le plus*  
« *funeste, lorsqu'ils ont dit : Environnons (enchaînons) le*  
« *Juste, parce qu'il nous est odieux et insupportable.* » Plus  
loin, S. Barnabé rappelle encore une autre prophétie qui  
annonce les conspirations des méchants contre le Christ :  
*détournez l'épée de dessus moi... parce que l'assemblée des mé-*  
*chants s'est élevée contre moi.* (S. Barn., *epist. cathol.*,  
VI, 6.)

III. — *Sur l'interprétation des psaumes prophétiques, cités*  
I col., III.

Ces psaumes, dont nous avons extrait les endroits qui  
concernent le sujet présent, sont généralement appliqués au  
Messie par les Saints Pères et par les Interprètes (*Calmet*).  
Nous donnerons d'ailleurs sur chacun d'eux des preuves  
particulières, lorsque nous les citerons plus longuement.

Nous ferons observer ici toutefois, 1° que ceux des Inter-  
prètes modernes qui en ont appliqué quelques-uns à David,

reconnaissent néanmoins dans ce saint Roi un type certainement prophétique du Messie et une annonce figurative de ce qui devait arriver au Sauveur.

2. Que Jésus-Christ s'est appliqué à lui-même plusieurs de ces psaumes. Ainsi a-t-il expliqué du perfide Judas le onzième verset du psaume XL<sup>e</sup>.

3. S. Jérôme, Théodore, S. Augustin, Bellarmin et les autres, expliquent pareillement du Messie et du traître Judas tout le psaume 108.

4. Les Interprètes et notamment S. Chrysostôme et Petrus Galatinus, ont démontré longuement avec quelle vérité ces paroles du psaume LXVIII, 5, *ceux qui me haïssent sans raison se sont multipliés...*, ont été dites du Messie. Jésus les a rappelées aux Juifs, (Jean, xv, 24, 25) : *ut adimpleatur sermo, qui in Lege eorum scriptus est : Quia odio habuerunt me gratis.*

Les Rabbins eux-mêmes, comme on le voit dans Galatinus, *lib. iv, c. 23*, ont reconnu et enseigné dans leur Talmud, que *la haine conçue sans motif, odium gratis*, dont parle le psalmiste, a régné parmi eux avant la ruine du Temple ; que *cette haine injuste* a surpassé en malice les crimes d'idolâtrie, de meurtres, d'adultères ; et qu'elle a seule amené la ruine du second Temple et la dernière Captivité.

5. Suivant la plupart des Interprètes, le psaume 85<sup>e</sup>, v. 14, annonce prophétiquement le Messie, à qui *les Grands et les Puissants doivent tendre des pièges, pour lui arracher la vie*. De plus, dans ces paroles du même psaume, *Sauvez le Fils de votre Servante*, Arnobe, et après lui Générard, Houbigant, etc., voient désignée la mère du Christ, la quelle doit être vierge, en même temps qu'elle sera la servante la plus sainte du Seigneur. (1 col., III.)

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — Première conspiration des Juges et des Princes de la nation juive contre Jésus.

Le motif de cette conspiration a été l'envie. Jésus venait de ressusciter Lazare. Ce prodige admirable était divulgué par toute la Judée. Le peuple se confirmait de plus en plus dans l'idée que Jésus était le Messie. La plupart croyaient en lui.

Jean, XI, 47. *Les Princes des Prêtres et les Pharisiens, apprenant ces choses, tinrent donc conseil ensemble, pour délibérer au sujet de Jésus. Cette assemblée était composée des soixante-douze membres du Grand Sanhédrin, dont il sera parlé plus loin (5 col., 1). Etant tous réunis, ils dirent : que faisons-nous ? Cet homme fait plusieurs miracles. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui, et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation. Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le Grand-Prêtre de cette année-là, et qui en cette qualité présidait l'assemblée, donna son avis en ces termes :*

*Vous n'y entendez rien, et vous ne considérez pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple et que toute la nation ne périsse point.*

Le malheur, que ces juges iniques prétendent éviter par un crime, retombera sur eux et sur la nation, précisément à cause du moyen injuste qu'ils emploient, suivant la prophétie. (1 col., 1 et III, ps. 24).

Cependant l'avis de l'injuste Pontife avait un sens véri-

table que lui-même ne comprenait pas, et quelque fausse, quelque abominable que soit la maxime de sacrifier un innocent à son intérêt, quelque mauvaise que fût l'intention de Caïphe, en mettant en avant ce vain prétexte, faute de bons motifs, *il ne disait pas cela de lui-même*, remarque l'Évangéliste ; *mais étant Grand-Prêtre de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs, et non-seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler et réunir les Enfants de Dieu qui étaient dispersés.*

*Ils ne pensèrent donc plus, depuis ce jour-là, qu'à le faire mourir. Ab illo ergò die cogitaverunt ut interficerent eum.* Dans les jours qui précédèrent la Pâque, *ils cherchaient Jésus....*

*Les Princes des Prêtres et les Pharisiens avaient donné ordre, que si quelqu'un savait où il était, il le découvrit, afin qu'ils le fissent prendre.*

Ils avaient apparemment proposé un prix pour celui qui leur rendrait ce service, et c'est là sans doute, ce qui aura séduit l'avare Judas.

## II. — *Second Conseil contre Jésus.*

Les Sénateurs et les Pharisiens poursuivaient avec ardeur le projet qu'ils avaient conçu de perdre Jésus. Rien ne les arrête, ni la vue de ses miracles, ni la considération de son innocence.

*La fête des Azymes étant proche, dit S. Luc, xxii, 2, les Princes des Prêtres cherchaient avec les Scribes comment ils feraient mourir Jésus : quærebant principes sacerdotum et Scribæ, quomodo Jesum interficerent.*

*Alors, c'est-à-dire le mercredi, ces Princes des Prêtres et les Anciens s'assemblèrent dans la salle du Grand-Prêtre, nommé Caïphe, et ils délibérèrent d'arrêter Jésus par ruse ou par surprise, (de le saisir adroitement), et de le faire mourir. Mais ils craignaient le peuple (Luc, xxii, 2). Ainsi, ils disaient :*

que ce ne soit point durant la fête, de peur d'une émotion populaire. (S. Marc, xiv, 1, et xv, 1.)

Les membres du Sanhédrin craignaient que les consciences honnêtes et que les nombreux Disciples de Jésus ne se révoltassent contre une telle injustice. C'est pourquoi ils prennent tant de moyens occultes pour supplanter habilement Celui que leur jalousie a voué à la mort.

III. — *Les Princes séculiers se sont également réunis contre Jésus.*

Pilate et Hérode s'unirent avec leurs peuples, c'est-à-dire avec les Circoncis et avec les Gentils, avec les Juifs et avec les Romains, et ils se sont ligués ensemble pour faire mourir Jésus.

S. Luc, xxiii, 6. — *Pilate ayant appris que Jésus était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode qui était aussi alors à Jérusalem. Or, Hérode avec ses officiers le méprisa, et le traitant avec moquerie, il le fit revêtir d'une robe blanche et le renvoya à Pilate.*

*En ce jour-là même Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.*

Ces deux chefs de la nation pouvaient délivrer Jésus des mains de ses injustes ennemis. Mais le meurtrier de S. Jean-Baptiste, Hérode-Antipas, qui avait fait chercher Jésus pour le faire mourir pareillement, ne désirait sans doute pas laisser passer une aussi belle occasion. Il ne se réconcilia donc avec Pilate, que pour agir plus efficacement contre Jésus.

Aussi, plus tard, les Apôtres disaient-ils à Dieu dans une prière commune, où ils reconnaissaient l'accomplissement des prophéties sur le point que nous traitons : *Seigneur, c'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre Père David, votre serviteur : pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec*

*un grand bruit, et pourquoi les peuples ont-ils formé de frivoles desseins ?*

*Les Rois de la terre se sont élevés, et les Princes se sont unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ.*

*Car, Hérode et Ponce-Pilate avec les Gentils, et le Peuple d'Israël, se sont vraiment unis ensemble dans cette ville contre votre saint fils Jésus que vous avez consacré par votre onction, pour faire tout ce que votre puissance et votre conseil avaient ordonné devoir être fait. (Act. IV, 27.)*

Tel est le premier accomplissement de cette prophétie. Mais ce n'est point le dernier, comme nous le verrons ultérieurement.

En considérant d'abord les premiers de la nation juive se réunir et conspirer ainsi contre Jésus, le Messie, nous avons lieu d'admirer la manière dont Dieu sait réaliser ses desseins et ses oracles, tout en laissant aux Hommes l'usage de leur libre arbitre, qui est la source de leurs mérites ou de leurs démérites, et la cause première de leurs récompenses ou de leurs châtimens.

---

*Les Princes et les Chefs de la nation juive  
ont conspiré contre Jésus.*

---

#### 4° COLONNE.

##### LES PREMIERS PÈRES.

I. — *Témoignages des premiers Auteurs ecclésiastiques touchant l'accomplissement des oracles précités, (1 col.), dans la personne de Jésus.*



1° Nous avons entendu les Apôtres et les Evangélistes nous raconter comment les chefs de la nation juive se réunirent dans Jérusalem contre Jésus, le fils de Dieu.

S. Barnabé, l'un des soixante-douze Disciples, nous a parlé du même fait, dans son Epître catholique, *chap. vi, 6.* — Interrogeons maintenant les Auteurs subséquents, en commençant par celui qui a rédigé en un seul corps de doctrine les *Constitutions Apostoliques.*

2° *Quels jours les chefs de la nation juive ont-ils tenu conseil contre le Christ ?*

« Ils commencèrent, » dit le Livre des *Constitutions Apostoliques*, « à tenir conseil contre le Seigneur, le lendemain du Sabbat, au premier mois, qu'on nomme Xanthique (mars); le troisième jour après le Sabbat (c'est-à-dire le mardi), ils prirent une délibération ; mais le quatrième jour (c'est-à-dire le mercredi) ils portèrent un décret qui le condamnait à mourir sur une croix. Or, Judas eut connaissance de cette chose... » (*Lib. v, c. 14, et lib. vi, c. 25*).

Au livre septième, chapitre vingt-troisième, ces mêmes *Constitutions* prescrivent de jeûner le mercredi et le vendredi de chaque semaine ; « parce que, » ajoutent-elles, « ce fut à la quatrième férie de la semaine (c'est-à-dire le mercredi) que parut le jugement qui condamnait à mort le Seigneur, après que Judas eut promis de le trahir pour de l'argent ; et parce que ce fut le vendredi, que le Seigneur souffrit la mort de la croix, sous Ponce-Pilate. » D'après ces paroles, les Juifs tinrent plusieurs fois conseil contre le Seigneur ; mais ce fut dans leur séance du mercredi qu'ils lancèrent le décret qui le condamnait au supplice de la croix.

3° Plusieurs anciens écrivains s'accordent avec les *Constitutions Apostoliques.* S. Ignace, dans son épître aux *Philippiens*, n. 13 ; S. Epiphane. *hær.* 75 ; S. Sabas, in *Typico* ;

S. Augustin. *epist.* 86 ; Anastase, *Quæst.* 64 ; Léon Auguste, *in orat. in laudem S. Nicolai*, etc., disent pareillement que c'est le quatrième jour après le Sabbat, (c'est-à-dire le mercredi), que les Juifs prononcèrent l'arrêt définitif contre le Seigneur.

*Quartâ Sabbati, quam vulgo quartam feriam appellant, Consilium reperiuntur ad occidendum Dominum fecisse Judæi.* (S. Aug.)

Ἡ μὲν κατὰ τοῦ λυτρωτοῦ το παρονομον συνειχθη συνεδριον. (Leo Aug.)

C'est pourquoi S. Ignace recommande d'observer le jeûne le mercredi ainsi que le vendredi.

II. — *Comment les Pères ont reconnu l'accomplissement des oracles précités.*

1° S. Justin, examinant les paroles prophétiques du psaume second, en signale ainsi la réalisation, à l'exemple des Apôtres : « Le Prophète, dit-il, a raconté d'avance la « ligue d'Hérode, roi des Juifs, et des Juifs eux-mêmes « avec Pilate, votre gouverneur, et ses soldats, pour perdre « Jésus. » (1 *Apol.*, n° 39.)

2° Tertullien, dans son livre quatrième contre Marcion, p. 234, considérant de même la prophétie du psaume second, dit que « par *les nations* le Prophète a désigné les Romains qui se réunirent à Pilate ; par *les peuples*, il a « marqué les tribus d'Israël ; par *les Rois*, il a indiqué Hérode ; enfin, par *les Princes*, il a montré les Grands-Prêtres, qui tous s'élevèrent tumultueusement et formèrent de vains complots contre Jésus-Christ. »

3° Origène démontre que ce fut par jalousie que les Princes des Prêtres conspirèrent ainsi contre Notre-Seigneur.

Car il dit, dans son second livre contre Celse : « Jésus eut sur la terre non quelques sectateurs seulement,

« mais tant de sectateurs que ce fut la cause des embûches  
« qu'on lui dressa. » (S. Clém., *Strom.*, l. IV, 9).

4° *S. Augustin* explique ainsi l'accomplissement des autres oracles de David. Sur ces paroles : « *Protexisti me a*  
« *conventu malignantium, a multitudine operantium iniqui-*  
« *tatem* ; vous savez, dit cet illustre Docteur, quelle était  
« l'assemblée criminelle des Juifs, et quelle était la multi-  
« tude de ces hommes disposés à commettre l'iniquité.  
« Quelle iniquité ? Celle de faire mourir le Seigneur Jésus-  
« Christ. Ils ont formé le dessein de perdre Celui qui avait  
« guéri leurs malades, qui leur annonçait le Royaume des  
« Cieux, etc. Ils ont aiguisé comme un glaive leurs langues  
« contre lui. »

Pilate a sans doute participé à leur crime ; mais eux sont beaucoup plus coupables d'avoir persévéré avec tant de fureur dans leur complot impie contre le Christ. (*S. Aug.*, in ps. 63).

5° *Eusèbe*, enfin, dans les trois premiers chapitres du dixième Livre de sa *Démonstration Évangélique*, passe en revue les diverses circonstances de cette conspiration, et les prophéties relatives à ceux qui tramèrent la mort du Sauveur. La considération de ce qui concerne ces complots criminels, n'est pas, dit-il, une partie peu importante du plan que nous nous sommes tracé. *Eusèbe* dépeint ensuite les Princes des Juifs et avec eux le traître Judas, qui tous préparent contre Jésus des prétextes et des accusations, méditent le moyen de le faire tomber dans leurs pièges, stipulent le prix de la trahison, confèrent secrètement entr'eux de la manière dont ils le feront périr avec ignominie et enseveliront son nom dans l'oubli. Pour montrer le doigt de Dieu dans ces premiers événements de la Passion du Christ, le même Docteur produit les oracles qui les avait annoncés.

*Mes ennemis m'ont souhaité des maux ; ils se disaient*

*entr'eux : Quand mourra-t-il ? et quand son nom sera-t-il exterminé ? Si l'un d'eux entrait dans ma maison pour me visiter, son cœur lui suggérerait de feintes paroles : il s'est amassé un trésor d'iniquité. Il sortait dehors (le traître), et allait s'entretenir avec ses complices. Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi..... (Ps. 40.)*

Eusèbe montre comment ces paroles dépeignent Judas Iscariote, qui, sous l'apparence d'ami et de disciple, pénétrait auprès de Jésus pour tout examiner, qui sortait ensuite pour tramer contre lui avec ses ennemis.

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGES DES JUIFS INFIDÈLES.

I. — *Quels étaient les membres du Grand-Conseil qui conspirèrent la mort de Jésus ?*

Le Grand-Conseil de Jérusalem, appelé aussi *le Grand Sanhédrin*, était composé de soixante-douze membres, qu'on nommait *Sénateurs, Scribes, Princes des Juifs, Princes des Prêtres*. C'étaient tous des maîtres dans les sciences, dans la connaissance des langues, même dans l'art des enchantements, parce qu'ils devaient juger les enchanteurs et les magiciens. Tous étaient des hommes vénérables par l'apparence de leur stature et par leur vieillesse. C'est devant ce tribunal qu'on portait les causes majeures. Il avait le pouvoir de vie et de mort, celui de déclarer la guerre, de juger les tribus, les rois, les faux-prophètes, et les Grands-Prêtres eux-mêmes, etc. Dans les circonstances ci-nommées, il fallait que les soixante-douze juges du Grand Sanhédrin fussent réunis, pour que la sentence fût valide. Dans les autres causes de moindre importance, il n'y avait que

vingt-trois juges ; lesquels siégeaient en divers consistoires, dont l'un était à la porte de la montagne du Temple, et un autre à la porte du parvis du Temple, in *Portâ atrii Domûs Domini*. (*Apud Galat.*)

Ce tribunal était donc composé, comme on le voit, des Grands, des Premiers, des Princes de la nation. Ces membres étaient ordinairement choisis dans la classe de ceux qu'on appelait *les Phariséens*.

Or, d'après les lois en usage parmi les Juifs et rapportées dans le Talmud, les soixante-douze membres du Sanhédrin ont dû se réunir, pour délibérer et arrêter la mort de Jésus.

## II. — *Témoignage de Josèphe.*

L'historien juif, Flavius Josèphe, nous apprend au 18<sup>e</sup> livre, c. 7, de *ses Antiquités*, que les Grands de la nation furent les premiers accusateurs de Jésus et les instigateurs de sa perte : « Jésus, cet Homme admirable par sa sagesse et « par les prodiges qu'il faisait, a été dénoncé devant Pilate « par les Premiers de notre nation, à *primoribus Gentis*. » Ainsi, d'après Josèphe lui-même et d'après les autres juifs que nous allons citer comme témoins, se sont réalisées, à à l'égard de Jésus, ces paroles de David : *les Princes se sont ligués, ont conspiré contre Dieu et contre son Messie*. Et ailleurs : *Ceux qui s'asseyaient aux portes pour juger, ce sont ceux-là qui ont parlé contre moi, pour me perdre*.

Le R. Maimonides reconnaît ce fait.

## III. — *Aveux des Juifs, auteurs du Sepher Toldos.*

Dans ce libelle qui n'est qu'un tissu de calomnies et d'absurdités, les Juifs disent que, quand les miracles de Jésus firent bruit par toute la Judée et dans la sainte ville de Jérusalem, les méchants s'en réjouirent ; mais que les vieillards, les hommes pieux et la foule des Sages pleurèrent amèrement ; que

le Grand Sanhédrin avec les petits Sanhédrins furent dans une extrême affliction. Ils s'assemblèrent, prirent entre eux des délibérations. *Peut-être*, s'entredisaient-ils, *réussirons-nous à pouvoir le condamner dans un jugement et à prononcer sa sentence de mort*. Ici, ils racontent les ruses, les artifices, que le Grand et les petits Sanhédrins ont mis en œuvre pour attirer Jésus dans les pièges qu'ils lui avaient tendus.

« *Les Sages, disent-ils, députèrent vers lui Ananias et Acha-*  
 « *sias, membres du petit Sanhédrin, leur recommandant de*  
 « *faire semblant de le reconnaître aussi pour le fils de Dieu,*  
 « *afin, par cette ruse, de l'attirer plus facilement à Jérusa-*  
 « *lem, et de pouvoir ainsi le traduire devant l'autorité sé-*  
 « *culière. En effet, lorsqu'il fut arrivé dans la ville, ils l'ac-*  
 « *cusèrent devant la reine Héleine, et sollicitèrent sa mort*  
 « *auprès d'elle : donnez-nous tout pouvoir, lui disaient-ils,*  
 « *et nous dresserons des pièges pour le surprendre, et ca-*  
 « *piemus illum insidiis nostris. La reine ayant voulu en-*  
 « *tendre l'accusé, Jésus (toujours suivant le rapport des*  
 « *Juifs), dit à Héleine : Beatus qui non abiit in Concilium*  
 « *impiorum : Heureux celui qui n'entre point dans le conseil*  
 « *ou dans les complots des méchants !*

« A la vue des grands miracles de Jésus. La reine  
 « n'ayant point voulu le condamner, conformément à la  
 « demande des Pharisiens, les Sages prirent alors entre eux  
 « des mesures et se concertèrent avec Judas Scariot, selon  
 « qu'il sera dit dans les chapitres suivants. »

Malgré les circonstances mensongères et les artificieux détours inventés par les Juifs, auteurs du *Sepher Toldos*, pour dénaturer l'histoire évangélique, cependant on reconnaît encore assez facilement dans ce récit altéré les conspirations des Scribes, des Princes de la Synagogue, les moyens et les ruses qu'ils ont employés, les fausses raisons qu'ils ont alléguées contre Notre-Seigneur. On y voit que ce fut en entendant le bruit de ses miracles éclatants, qu'ils

conçurent des sentiments de jalousie, et en même temps le projet de le perdre. (Apud Wagensel, *Tela ignea Satanæ*, tom. III.)

Ce fut dans la séance de ce conseil des prêtres juifs, que la sentence d'excommunication fut prononcée contre Jésus, et qu'ensuite elle fut publiée au son des trompettes par les 460 Synagogues de Jérusalem. (Voir Sepp., t. I, p. 540.)

---

## 6° COLONNE.

MONUMENT D'UN PEUPLE VOISIN. — RÉFLEXION GÉNÉRALE.

### I. — *Témoignage d'un prince, voisin de la Judée.*

La jalousie, la haine et les conspirations des Pharisiens contre Jésus, étaient parvenues à la connaissance des peuples circonvoisins. On en trouve une preuve dans la lettre qu'Abgare, toparque de la ville d'Edesse, écrivit à Jésus. Parmi les différentes choses que ce Prince écrit au Sauveur, on remarque les paroles suivantes :

« J'apprends que les Juifs murmurent contre vous, et qu'ils désireraient vous faire tomber dans quelque piège. « J'ai ici une ville belle et commode, quoique petite ; vous y aurez tout ce qui vous sera nécessaire. *Audio enim Judæos tibi obtrectare, et insidias in caput tuum struere.* » (Apud Eusebium, *hist.*, l. I, c. 13.)

Ces paroles semblent indiquer qu'on avait même appris à ce Prince l'ordre donné par le Sanhédrin, de découvrir où était Jésus, afin de le faire saisir.

Voilà donc le fait des conspirations injustes des Juifs contre Jésus, attesté indirectement, il est vrai, mais par

cela même plus fortement, par les archives publiques d'une grande ville, peu distante de Jérusalem.

II. — *Réflexion générale.*

Pourquoi les peuples, les princes et les rois se sont-ils réunis et ont-ils formé des complots impies contre le Seigneur et contre son Messie ? (*Ps.* II, 1). Pourquoi ont-ils voulu secouer son joug, au lieu de l'accepter ? Pourquoi enfin, depuis Jésus-Christ, tant d'empereurs et tant d'hommes ont-ils de temps en temps, à l'exemple des Juifs, essayé de renverser le règne du Messie ? — Hélas ! il est triste de le dire : il est honteux pour eux et pour tous les incrédules, qu'il soit constaté que le motif qui a porté les grands et les chefs de la nation juive à s'élever contre le Christ, est absolument le même qui les porte, eux aussi, à cette *haine gratuite*, et à ce soulèvement coupable contre Jésus-Christ. Oui, Jésus-Christ peut dire encore aujourd'hui comme autrefois : *Ils me haïssent, parce que je rends témoignage que leurs œuvres sont mauvaises.* (*Jean*, VII, 7). En effet, si leurs œuvres étaient bonnes, ils se feraient une gloire et une joie d'embrasser le joug si doux et si glorieux du Seigneur et de son Christ. Mais, comme il n'en est pas ainsi, ils conspirent dans l'ombre et ils disent encore : *Ecrasons le Juste avec adresse ; car il nous est odieux et insupportable, il ne fait que nous reprocher les violations de la Loi de Dieu et les fautes de notre conduite.* De tout temps ils ont cru pouvoir briser ce joug du Christ, et, dans ce dessein, ils ont voulu mépriser, railler, combattre sa Loi et son Règne ; de temps en temps ils ont cru avoir lieu de s'applaudir de leur succès et de triompher. Mais *Celui qui habite dans les Cieux, s'est moqué d'eux*, et il a fait tourner à leur confusion leurs vains efforts. Tous ces impies ont péri, et avec eux leurs folles tentatives. Que les Grands, que les Juges et les Chefs des peuples comprennent donc enfin que le Règne de Dieu et de



son Christ ne dépend ni de leur bon vouloir, ni de leur protection, ni de leur appui.

Que les impies sachent enfin que leurs discours, leurs écrits, leur haine et tous leurs efforts seront toujours impuissants contre la toute-puissance divine.

Puisque leurs passions sont la raison de leur haine contre le Christ, qu'ils les répriment ; puisque, suivant le témoignage de l'Évangile et des Prophètes, ce sont leurs mauvaises œuvres qui les portent à ces excès contre le divin Auteur du Christianisme, qu'ils corrigent leurs mœurs ; qu'ils règlent leur vie sur la justice et sur la sainteté, et qu'ils se soumettent enfin à la souveraine autorité de Dieu et de son Fils Unique, devant qui tout genou doit fléchir au ciel et sur la terre.

## CHAPITRE III

### LE CHRIST TRAHI ET VENDU.

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### PROPHÉTIES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Le Messie sera trahi par l'un des siens.
- II. — Même sujet.
- III. — Autre psaume prophétique contre le traître qui doit trahir le Messie.
- IV. — Malédiction prophétique sur cet homme perfide. — Malheurs qui fondront sur lui.
- V. — Le Messie sera évalué au prix de trente pièces d'argent. — Ingratitude du peuple juif. — Son châtement.

#### I. — *Le Messie sera trahi par l'un des siens.*

Au Psaume XL, qui a déjà été cité au sujet de ceux qui conspireront contre le Christ, le Messie parle ainsi du Disciple perfide qui doit secrètement s'entendre avec les conspirateurs pour le trahir :

*S'il venait me voir, il tenait des discours de mensonge (ou) un langage de dissimulation, et son cœur rassemblait (méditait) en même temps tout ce qu'il y a de plus injuste.*

*S'il s'éloignait de ma présence, (s'il sortait), il parlait en secret avec ses complices...*

*Oui, celui-là même avec qui je vivais en paix, Celui en qui*

*je me confiais, et qui mangeait mon pain, a fait éclater sa trahison pour me perdre : Et enim homo pacis meæ, in quo speravi; qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.*

*Pour vous, Seigneur, ayez pitié de moi, et ressuscitez-moi... Je sais que vous mettez vos complaisances en moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira pas de m'avoir abattu. Non, il ne s'en félicitera pas. Car, après avoir commis contre le Messie ce crime d'ingratitude et de trahison, il se verra au comble du désespoir et du malheur. (Voyez 2 col., 1).*

## II. — *Même sujet.*

Au psaume xxxiv, 13, 14, le Christ se plaint d'être trahi par un Ami et par des hommes *pour qui il avait des sentiments de tendresse.* (2 col., II.)

Au psaume lxxxvii, 9, dans une vive description de sa Passion, le Christ se plaint de même *d'être abandonné de ses amis, d'avoir été trahi. J'ai été trahi (livré) à mes Ennemis, dit-il, et je n'ai point échappé de leurs mains : Traditus sum, et non egrediebar.*

## III. — *Autre psaume prophétique contre le Traître qui trahira le Messie.*

*Ps. LIV, 12, etc.* — Le Messie, après avoir dépeint ses angoisses et son trouble ; à la vue *des maux* et de la mort qui doivent venir sur lui, s'exprime ainsi :

*Si mon Ennemi m'eût injurié, j'aurais certainement supporté cette disgrâce ; et si celui qui me haïssait eût parlé contre moi, avec un orgueil perfide, je me serais peut-être éloigné de sa présence. Mais c'est toi, mon Ami intime, toi qui tenais un rang parmi mes Chefs, toi avec qui je vivais familièrement, toi qui partageais avec moi les douceurs du repas ; toi qui m'accompagnais quand il fallait nous trouver dans la Maison du Seigneur !*

*Que la mort fonde sur eux et qu'ils descendent tout vivants dans le tombeau (l'hébr.), dans l'Enfer, parce que la méchanceté est dans leurs maisons et dans le fond de leur cœur.*

*Pour moi, j'ai crié vers le Seigneur, et le Seigneur me sauvera... des violences de ceux qui s'approchent de moi pour me saisir et me perdre... Leurs discours ont été plus doux que le miel : mais ils sont en effet comme des traits perçants. Pour vous, ô Dieu, vous précipiterez ces impies dans l'abîme de perdition.*

*Ces hommes sanguinaires (le traître et ses complices), ces traîtres ne rempliront pas la moitié de leur carrière (ou de leur vie). (Voyez 2 col., III.)*

IV. — *Malédiction prophétique contre celui qui doit trahir le Messie.*

*Ps. CVIII. Le Messie prédit tous les maux qui fondront sur la tête du Traître ; il en parle dans tout le psaume cent huitième.*

*O Dieu, ne gardez pas le silence sur ce qui concerne mon honneur ; car la bouche du Pécheur et la bouche du Traître se sont ouvertes contre moi... Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié... Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour.*

*Etablissez sur lui le Méchant par excellence, et que Satan se tienne à sa droite.*

*Constitue super eum Peccatorem, et Diabolus stet à dextris ejus.*

*Non-seulement il sera à sa droite pour guider ses pas ; mais il entrera même en lui. (Voir 3 col., I.)*

*Quand il sera cité en jugement, qu'il en sorte condamné, et que ses prières aggravent son iniquité : et oratio ejus fiat in peccatum.*

*Que ses jours soient abrégés et qu'un autre succède à son administration (à son épiscopat).*

Nous verrons dans l'accomplissement ci-après (4<sup>e</sup> col., 1), comment les jours de ce traître furent abrégés, et quel fut celui qui lui succéda dans son apostolat.

*Que ses enfants deviennent orphelins, et sa femme veuve. Que ses enfants errants et vagabonds n'aient aucune demeure fixe, qu'ils mendient leur pain et qu'ils soient chassés de leurs habitations.* Le suicide du traître entraînera tous ces maux sur la tête de sa femme et de ses enfants ; et les Pharisiens, les Juifs qui prendront part à son crime, attireront aussi ces maux sur leurs enfants.

*Que l'usurier recherche tout ce qui lui appartient, et que les étrangers pillent le fruit de ses travaux.* Ce sera un grand châtiment pour un avare et pour ses complices, comme lui, très-avides d'argent.

*Qu'il ne se trouve personne qui l'assiste et qui ait compassion de ses orphelins. Que sa postérité soit détruite, et que dans une seule génération son nom soit éteint.*

*Que l'iniquité de ses Pères se renouvelle en la présence du Seigneur, et que le péché de sa mère ne soit point effacé. Que ses péchés soient toujours présents au Seigneur, et que le souvenir de sa race disparaisse de la terre, parce qu'il ne s'est point souvenu d'user de miséricorde (les avares ne connaissent guère la miséricorde); et parce qu'il a persécuté un homme pauvre, indigent et affligé (un homme de douleur), jusqu'au point de conspirer sa mort.*

*Il a aimé la malédiction et elle fondra sur lui ; il n'a point voulu de la bénédiction, et elle s'éloignera de lui.* Son endurcissement sera tel, qu'aucun bienfait n'arrêtera la malice de ses projets. *Il a voulu être couvert de la malédiction comme d'un manteau ; elle est entrée comme l'eau dans son intérieur, elle a pénétré comme l'huile jusque dans ses os.*

*Que la malédiction soit donc sur lui comme le vêtement dont il se couvre et comme la ceinture dont il se sert les reins.*

*Telle est, ajoute le Messie, l'issue des calomnies qu'on ré-*

*pand contre moi en la présence du Seigneur. Telle est la fin de ceux dont les discours méchants tendent à m'ôter la vie. Hoc opus eorum qui detrahunt mihi... et qui loquuntur mala adversus animam meam.*

Dans le reste du psaume, il parle de son trouble, de ses angoisses, des opprobres qu'il endurera de la part de ses ennemis; il prédit encore la confusion et les malédictions qui les couvriront, et la joie et la gloire qu'ensuite lui-même recueillera; car la plaie dont il est frappé, vient des desseins de Dieu par qui il sera béni. *Qu'ils sachent, dit-il, que toute cette plaie dont je suis frappé, vient de vous, Seigneur, et que c'est vous qui l'avez faite. Et sciant quia manus tua hæc : et tu, Domine, fecisti eam.* (Voir 2 col., IV.)

V. — *Le Messie sera évalué au prix de trente pièces d'argent.*

*Zach. XI.* — Dans Zacharie, Dieu annonce l'incendie du Temple, les factions des Juifs et de leurs Pasteurs, avant la ruine de leur ville; leurs meurtres réciproques, tout cela, parce qu'ils ont persisté à être infidèles au Dieu qui les avait choisis pour son peuple privilégié, et qui les avait protégés pendant tant de siècles. Le Seigneur leur rappelle donc la sollicitude pastorale et les tendres soins qu'il a eus pour eux, et il leur demande quelle en sera la récompense, s'ils jugent à propos de la lui donner. Alors, les Juifs lui pèsent trente pièces d'argent, que le Seigneur dédaigne, et qu'il ordonne de jeter aux pieds du potier en se plaignant de leur ingratitude. Et ce Seigneur, c'est le Christ.

*Voici ce que dit le Seigneur :*

*Mon cœur s'est resserré à leur égard, parce que leur âme m'a été infidèle. Et j'ai dit : Je ne serai plus votre Pasteur : que ce qui meurt, meure ; que ce qui est égorgé, soit égorgé ; et que ceux qui échapperont au carnage, se dévorent les uns les autres. J'ai rompu mon alliance avec tous les peuples*

(d'Israël et de Juda). *Les pauvres, les humbles, les justes de mon troupeau qui me sont fidèles, ont compris mon ordre.*

*Et je leur ai dit (aux Juifs) : Si vous jugez qu'il soit juste de me payer, donnez-moi la récompense qui m'est due; sinon ne le faites pas.*

*Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour ma récompense.*

*Et le Seigneur me dit : Allez jeter à l'ouvrier en argile cet argent, cette belle somme, (ou) ce beau prix, auquel j'ai été estimé par eux.*

*Et j'allai en la Maison du Seigneur (dans le Temple) les porter à l'ouvrier en argile.*

*Et dixi ad eos : si bonum est in oculis vestris, afferte mercedem meam : Et si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et Dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appreciatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos : et projecì illos in domum Domini ad statuarium (vel) figulum.*

Remarquons que c'est le Seigneur lui-même, qui a été estimé à un aussi bas prix, après avoir pris soin de paître ce troupeau ingrat. Car lui-même déclare qu'il a été le Pasteur d'Israël, et lui-même commande de jeter, pour le potier, *cette belle somme, ce beau prix, auquel ils l'ont estimé.* Observons encore que le terme prophétique, *quo appreciatus sum*, exprime, non l'appréciation des services du Seigneur, mais l'évaluation même de sa personne : *Ce beau prix*, dit-il, *auquel ils m'ont estimé!* Ce Seigneur, ainsi apprécié par les Juifs, n'est autre que le Messie, qui voyant enfin l'inutilité de ses soins, rompra son alliance avec ces Infidèles, et la maintiendra avec les humbles et les pauvres qui lui resteront fidèles. (*Eusèbe.*) Ce Seigneur, c'est le Verbe-Divin, qui, après avoir, dans tous les âges, conduit et fait paître le peuple juif, réclamera le prix de ses services; c'est *lui-même qu'on remerciera de la sorte, c'est-à-dire qu'on estimera trente*

*pièces d'argent*, et cela, quelque temps avant la ruine de la ville et du Temple, prédite ici par Zacharie, v. 1, 2, 3, 4. C'est à cause de ce crime d'ingratitude, que le Messie déclare qu'il abandonnera les Juifs à des pasteurs insensés, qui les laisseront périr, aux mains des factieux qui les égorgeront. (*Ibid.* 8, 9, 10.)

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS HÉBREUX  
ET CHRÉTIENS.

### SOMMAIRE.

- I. — Sur le psaume quarantième. — Judas figuré prophétiquement par Achitophel.
- II. — Sur le psaume trente-quatrième. — Sentiments du Christ à l'égard du Traître.
- III. — Interprétation du psaume cinquante-quatrième. — Même pensée.
- IV. — Sur le psaume cent-huitième. — Il concerne le Disciple qui trahira le Messie, et les Juifs qui le feront mourir.
- V. — Sur l'oracle de Zacharie, c: XI. — Le Messie acheté trente sicles. — Joseph, figure du Christ.

I. — *Sur le Psaume quarantième.* — 1 col., I.

Jésus-Christ, et après lui, tous les Pères et les Interprètes chrétiens, ont expliqué de Judas Iscariot, les paroles prophétiques du psaume quarantième. (Calmet.) Voyez en S. Jean, XIII, 18, les paroles mêmes du Christ : *Il faut*, dit-il, *que cette Écriture soit accomplie : Celui qui mange du pain avec moi, lèvera le pied contre moi.* Ce psaume ne traite que du perfide et avare Judas et de ceux qui seront entrés dans la



conspiration contre le Christ. (Voyez Eusèbe, *Dém. évang.*, l. x, c. 1, 2, 3.)

S. Jérôme, Bossuet et plusieurs autres Docteurs, ont ici remarqué avec beaucoup de raison, qu'Achitophel, d'abord l'ami, ensuite le perfide ennemi de David, a figuré prophétiquement Judas Iscariot, qui, lui aussi, sera d'abord l'ami intime du Christ, et en deviendra ensuite l'ennemi le plus traître. Comme Achitophel entra avec Absalom dans la conjuration contre David; ainsi Juda entrera avec les Phariséens dans la conjuration contre le Christ. De même qu'Achitophel, indigné de voir son avis méprisé, alla se pendre dans sa maison; de même, Judas dépité de se voir repoussé par les Phariséens, ses complices, ira terminer sa triste vie par la strangulation.

II. — *Sur le Psaume trente-quatrième.* — 1 col., II.

Au psaume xxxiv<sup>e</sup>, v. 17, le Christ s'exprime ainsi en parlant du traître : *J'avais pour lui les mêmes sentiments que pour un ami et pour un frère : je m'humiliais pour lui* (dans la prière) *avec larmes et serrement de cœur.*

Il n'y a guère que Jésus à qui ce verset puisse convenir dans toute son étendue. Il a pleuré sur ses persécuteurs; il s'est humilié pour eux. Quand le traître Judas le livra aux Chefs de la Synagogue, il l'appela *son Ami*. (Berthier.)

III. *Interprétation du Psaume LIV<sup>e</sup>.* (Voir 1 col., III.)

Les Pères, dit Calmet, appliquent le psaume cinquante-cinquième à Jésus-Christ, que Judas Iscariot a trahi et que les Juifs ont livré aux Romains. Cet Interprète, tout en y voyant lui-même la prédiction de l'agonie de Jésus avant sa Passion, et celle de la trahison que le Christ aura à essuyer de la part de l'un de ses premiers Apôtres, dit qu'il y est parlé premièrement de la trahison que le Prophète David eut à essuyer de la part d'Achitophel, l'un de ses conseil-

lers intimes, et qui, du reste, comme il a été dit plus haut, (2 col., 1), était la figure prophétique de Judas. D'où il résulte que la trahison de Judas n'a pas été prédite par des paroles prophétiques seulement; mais qu'elle a été prédite encore par des faits prophétiques, arrivés à la personne même du Prophète.

Cela augmente la force de la prophétie, loin de la diminuer, comme il semblerait à la première réflexion.

Sur ces mots : *homo unanims, et notus meus*, Génébrard fait observer que le texte hébreu : *me-Judahi*, fait allusion au nom du traître *Judah*. — Remarquons aussi que les deux amis perfides qui trahissent David et le Christ, n'atteindront pas la moitié de leur carrière, mais qu'ils *descendront tout vivants dans l'Enfer, dans cet abîme de perdition*, suivant les expressions du Prophète, puisqu'ils doivent l'un et l'autre abrégier leur vie par une mort affreuse. (*Voir plus haut 2 col., 1.*)

IV. — *Interprétation du Psaume cent huitième (voir 1 col., iv). Il concerne le Messie, le Disciple qui le trahira et les Juifs qui le feront mourir.*

S. Pierre (Act. I, 16, 20) fait l'application du psaume cviii à *Judas Iscarioth qui fut le conducteur des Juifs qui se saisirent de Jésus*, et qui, par sa fin tragique, laissa vacante la charge honorable qu'il occupait.

Tous les Pères, notamment Origène, S. Justin, Eusèbe, S. Chrysostôme, S. Jérôme, S. Augustin, Théodoret, Euthymius, S. Bernard; tous les Interprètes, Bellarmin, Ménochius, Berthier et les autres, l'expliquent littéralement des ennemis du Christ et en particulier du traître qui doit le livrer. Berthier soutient que ce psaume n'a qu'un sens littéral, qui concerne Judas et les Juifs. Il dit que dans le texte hébreu la plupart des verbes sont au futur et que par conséquent les malédictions de ce psaume sont des prophé-

ties, non des imprécations ; et que, au reste, en supposant même le sens de nos versions, ces imprécations ne sont ni déplacées, ni révoltantes, puisque ce sont moins des imprécations, que des jugements prononcés par la bouche du Juge suprême. C'est ainsi que les imprécations dont Moïse se servit contre les transgresseurs de la Loi, étaient autant de jugements, en supposant que la transgression fût déjà consommée.

D'ailleurs, on sait que tous ces jugements eurent lieu à l'égard de Judas, des Juifs meurtriers du Messie et de leurs enfants. Mais on ne voit pas qu'il en ait été de même à l'égard des ennemis de David. Achitophel périt seul : on ne voit pas que sa race ait été enveloppée dans son malheur. Nous savons, au surplus, que ce traître figurait Judas. (2 col., 1.)

Ce qui achève de nous convaincre que ce psaume CVIII regarde le Messie, c'est l'allusion que Jésus-Christ a faite à cet homme de malédiction et de *perdition*, dépeint dans ce même psaume. Car lorsqu'il pria pour ses Disciples, il disait à Dieu son Père : *Père saint, j'ai conservé ceux que vous m'avez donnés, et nul d'entre eux ne s'est perdu ; il n'y a eu de perdu que Celui qui était l'Enfant de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.* Or cette prophétie de l'Écriture était celle qui se trouve dans le psaume CVIII, comme S. Pierre et tous les Saints Pères l'ont compris.

Origène (*Livre II, contre Celse*) répondant à ceux qui s'imaginent que, quand une chose a été divinement prédite, elle n'arrive qu'en vertu de la prédiction, leur fait comprendre qu'au contraire elle n'a été prédite que parce qu'elle devait arriver ; et, pour mieux faire entendre sa pensée, il produit la prophétie de ce psaume, relative à Judas. « Si, dit-il, la « trahison de Judas y est marquée, il y est marqué aussi « qu'elle aura sa cause en elle-même, et que ce traître se « rendra coupable de toutes les malédictions, qui lui sont

« dénoncées pour ses crimes. Qu'elles tombent sur lui, dit le  
 « Prophète, parce qu'il n'a point connu les sentiments, ni les  
 « œuvres de miséricorde et qu'il a persécuté l'homme pauvre et  
 « accablé d'affliction. Il pouvait donc ne pas omettre les œu-  
 « vres de miséricorde et ne pas persécuter l'homme qu'il  
 « a persécuté. C'est parce qu'il l'a fait, quoi qu'il pût ne  
 « pas le faire ; c'est parce qu'il s'est rendu coupable de tra-  
 « hison contre le Christ, qu'il a mérité toutes les impréca-  
 « tions de ce psaume. »

Le Prophète avait en vue les deux traîtres, Achitophel et Judas, la Figure et le Figuré, tous deux souillés du plus odieux crime de trahison, attendu que l'un et l'autre savaient parfaitement qu'ils livraient l'Innocence à la mort.

V. — *Sur la prophétie de Zacharie, c. xi (Voir 1 col., v).—  
 Joseph, figure du Christ.*

Les Rabbins reconnaissent que le commencement de cette prophétie de Zacharie, c. xi, regarde les derniers temps, et particulièrement le dernier incendie du Temple. R. Kimki, Rabban Johanan-ben-Zacchaï, Talmud, *libro ioma, capite, tradiderunt Rabbanan.* (Apud Galat., de Arcanis, l. iv, c. 8. Voyez aussi le chapitre qui traite de la ruine du Temple, l. ix.)

Mais s'ils reconnaissent que cette prophétie concerne la dernière ruine, les Juifs doivent nécessairement reconnaître aussi que cette catastrophe a été attirée par quelque grave infidélité de la part de leurs Pères qui ont précédé ce terrible événement. Et ce ne peut être qu'une infidélité, qu'une ingratitude, telle que celle dont le Seigneur se déclare si offensé, dans la même prophétie (1 col., v). Le Seigneur avait en effet lieu d'être irrité, puisque la somme de 30 sicles d'argent, à laquelle ils l'ont évalué ou estimé, était le prix d'un esclave, suivant qu'il est marqué dans l'Exode, xxi, 32.

Historiquement, les Juifs n'ont jamais payé au Seigneur 30 pièces d'argent pour son salaire. Cette évaluation outrageuse n'aura lieu, ne sera réelle, qu'au jour où ils achèteront à ce prix le sang ou la personne du Christ, le payant ainsi de tous ses bienfaits.

Cesera par une permission, par une volonté du Seigneur, que cette somme d'argent sera *jetée* dans le Temple, pour être ensuite donnée au potier.

*C'est un beau prix que celui auquel ils m'ont estimé ! jetez-le au potier, dit le Seigneur.* D'après le D<sup>r</sup> Sepp, le sens de ces paroles ressort d'un autre passage des Prophètes. Avant la première ruine de Jérusalem, Dieu avait ordonné à Jérémie d'acheter un vase de terre et de le briser en morceaux devant la porte des potiers, dans la vallée de Tophet, pour faire comprendre à son peuple que la vengeance divine allait bientôt éclater sur lui, et de lui dire :

*De même que ce vase de terre est brisé en morceaux, de sorte qu'on ne peut plus le rétablir dans son entier, ainsi je briserai ce peuple et cette ville. Elle sera impure comme Tophet, et ses habitants y seront ensevelis.*

S. Matthieu, xxvii, 7, et tous les Pères ont reconnu dans cette prophétie l'annonce du peu d'estime, du trafic, que les Enfants d'Israël devaient faire du Messie.

Il est écrit dans Amos, II, 6 : *Après les crimes qu'Israël a commis trois ou quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui, parce qu'il a vendu le Juste pour de l'argent.*

Si Dieu ne voulait pas pardonner ce crime commis contre de simples justes, combien devra-t-il se montrer inexorable contre ceux qui auront estimé et vendu le Seigneur à prix d'argent? Aussi est-ce pour ce crime, qu'il a résolu de rompre son Alliance avec les Israélites, et qu'il leur enverra les derniers malheurs.

2. Joseph, cet ancien Sauveur des Hébreux et des Egyptiens, qui a été, sous beaucoup de rapports, une admirable figure prophétique du Christ-Libérateur, l'a été spécialement en ce qu'il a été vendu pas ses frères pour vingt pièces d'argent. (*Gen. xxx, 28.*) Pour ce crime, ses frères furent captifs en Egypte durant 210 ans.

Pour le même crime commis contre le Messie, les Juifs seront captifs et errants dans tout l'univers, pendant de longs siècles.

D'après la tradition des Juifs, le patriarche Joseph a été vendu 30 sicles (ou deniers) à Putiphar par les marchands Ismaélites. (*Sepp. t. 2, p. 88.*) C'était à peu près 100 francs de notre monnaie.

Les Juifs estimeront un jour 30 deniers leur Messie. Mais Dieu vengera le sang du Juste ; et, après la ruine de la nation, 97,000 Juifs faits prisonniers par les Romains, seront à leur tour mis en vente, et, au rapport de leur historien Josèphe, trente Juifs seront livrés pour un denier. (*Voir ibid.*)

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Jésus déclare qu'il doit être trahi par l'un de ses Apôtres. — Judas est désigné. — Satan s'empare de lui.
- II. — Départ de Judas. — Il se concerta avec les sénateurs.
- III. — L'apostat revient à la tête d'une cohorte de gens armés, pour se saisir de Jésus. — La trahison est consommée.
- IV. — Repentir et désespoir du traître. — Sa fin tragique.
- V. — Jésus a été vendu et acheté pour trente pièces d'argent. — Monument public de cette iniquité.

I. — *Jésus a été trahi et livré entre les mains de ses Ennemis, par Judas Iscarioth, l'un de ses Douze Apôtres.*

Dans ce récit historique, nous suivrons, autant que possible, la *Concordance des quatre Evangiles*.

*Avant le jour de la fête de Pâques (Jean, XIII), comme le Démon (1 col., IV) avait déjà inspiré à Judas, fils de Simon l'Isariote, de livrer Jésus, le Seigneur prévint ses Disciples de ce qui était sur le point d'arriver. Lorsque, par le plus grand acte d'humilité (Voir 2 col., II), il leur eut lavé les pieds à tous, comme il savait qui était celui qui le trahirait, il leur dit : Vous n'êtes pas tous purs !*

Après qu'il leur eut ensuite distribué le pain et le vin *Eucharistiques*, tous étant à table et mangeant avec lui, Jésus se troubla dans son esprit, dit l'Apôtre S. Jean, XIII, 21, qui était à côté de lui ; et parlant ouvertement, il dit : *Cependant voilà que Celui qui doit me livrer, mange à cette table (Luc, XXII, 21). (Voir 1 col., I), qui edebat panes meos....*

*En vérité, en vérité, je vous le dis, que l'un de vous qui mange avec moi me livrera. (Marc., XIV, 18.) Sur cela, les Disciples se regardaient l'un l'autre, ne sachant de qui il parlait, (Jean, XIII, 22) et étant fort affligés, ils se mirent chacun à lui dire : Est-ce moi, Seigneur? mais il répondit : C'est un des Douze et qui met la main au plat avec moi.*

*Pour le Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui est écrit de lui ; c'est-à-dire, comme l'observe de Ligny, à l'égard du Fils de l'homme, il ne résultera rien autre chose de cette trahison que l'accomplissement des prophéties qui ont prédit les circonstances de sa mort. Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera livré ! Il lui eût été plus avantageux de n'être jamais venu au monde. (Marc, XIX, 20.) Ce peu de mots annonce de grands malheurs sur la tête du perfide Judas, et résume tout ce qui est contenu en détail dans les imprécations prophétiques que nous avons citées (1 col., III et IV).*

S. Matthieu rapporte, xxvi, 25, qu'à l'exemple des autres disciples, Judas lui-même dit aussi à son tour : *Maître, est-ce moi?* Le traître pensait, en imitant les autres, écarter de lui tout soupçon. *Mais Jésus lui répondit* vraisemblablement à voix basse et à l'oreille : *Vous l'avez dit !* Sa bonté l'empêcha de manifester hautement l'auteur de la trahison. Celui-ci a été parfaitement dépeint par les Prophètes. Il tient en présence de Jésus un langage *plus doux que le miel*, et dans son cœur il médite ce qu'il y a de plus injuste. (Comparez I col., I et III.)

*Les Disciples* cependant, toujours inquiets, se demandèrent l'un à l'autre qui d'eux devait faire une telle action ? L'un d'eux que Jésus aimait, étant couché tout proche de son sein, Simon Pierre lui fit signe et lui dit : *Qui est celui dont il parle ? Lui donc s'étant approché sur le sein de Jésus : qui est-ce Seigneur ?* lui dit-il.

*Jésus lui répondit :*

*C'est celui à qui je vais présenter du pain trempé ; et trempant du pain, il le donna à Judas, fils de Simon l'Isariote, et quand il eut pris ce morceau, Satan entra en lui.* (Comp. I col., IV.) *Et post bucellam, introivit in eum Satan.* Le Prophète avait dit au sujet du traître : *Etablissez sur lui le Méchant, et que Satan soit à sa droite.*

## II. — *Départ de Judas.*

Comme l'heure de la puissance des ténèbres était venue, et que Judas agissait dès lors d'après l'impulsion du Prince des ténèbres, *Jésus dit à ce traître : Ce que vous faites, faites-le au plus tôt.*

*Mais nul de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui avait dit cela. Car quelques-uns pensaient qu'à cause que Judas avait la bourse, Jésus avait voulu lui dire : Achetez-nous ce qui nous est nécessaire pour la fête, ou qu'il donnât quelque chose aux pauvres.*



Ainsi, celui qui avait la confiance de Jésus et des Apôtres et à qui avait été confiée la bourse commune, est celui qui a trahi son Maître. (*Comp. 1 col., II.*) Comme c'était un homme *avare et un voleur*, et qu'il comprenait qu'à la suite de Jésus, il lui serait difficile de satisfaire sa cupidité, il ne lui en coûtait pas de quitter sa compagnie. Lorsqu'il eut appris que les Princes des Prêtres désiraient la mort de Jésus, il saisit avidement cette occasion, il *alla lui-même trouver les Princes des Prêtres, et leur dit : Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ?* Les Pharisiens, qui depuis si longtemps cherchaient à se saisir de Jésus, furent heureux de tomber dans une si belle rencontre. Ils entrèrent de suite en arrangement avec Judas, *et ils convinrent, dit S. Matthieu, xxvi, de lui donner trente pièces d'argent : at illi constituerunt ei triginta argenteos.* Il promet donc de son côté de leur livrer son Maître.

Trente sicles d'argent ou 120 drachmes, étaient le prix d'un esclave ordinaire, soit qu'on voulût l'acheter, soit qu'on l'eût tué. Un homme libre valait 60 sicles. Tel a donc été le beau prix auquel les Juifs ont estimé leur Messie et leur Seigneur.

*Depuis ce temps, ajoute S. Matthieu, ibid., Judas cherchait une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains, sans trouble.* Il continuait à venir dans la société de Jésus et des Apôtres, à rendre à Notre-Seigneur ses hommages accoutumés, les mêmes marques d'attachement et de fidélité. Il se persuadait que personne ne connaissait ses iniques pensées, lorsque dans la soirée du Jeudi au Vendredi-Saint, pendant la célébration même de la (dernière) Cène, Jésus fit connaître sa conspiration criminelle, et la dévoila néanmoins avec un tel ménagement, qu'il aurait suffi pour désarmer tout homme d'une malice ordinaire. Mais la bonté du Sauveur n'arrêta point Judas dans l'exécution de son crime.

*Aussitôt donc qu'il eut pris le morceau de pain que lui avait*

présenté Jésus, *il sortit*. Il alla de ce pas prendre ses mesures avec les ennemis de son divin Maître, pour s'emparer de lui.

III. — *Judas revient à la tête d'une cohorte de gens armés pour se saisir de Jésus. — La trahison est consommée.*

Jésus, de son côté, sachant tout ce qui devait lui arriver, alla prier au jardin des Olives avec ses Disciples. Il les entretint longuement et il les prévint que sa dernière heure était arrivée.

*Comme il parlait encore, voici une troupe de gens, et devant eux, l'un des Douze, nommé Judas, qui, ayant pris une cohorte de soldats romains et des gens de chez les Grands-Prêtres et de chez les Pharisiens, vint là avec des lanternes, des flambeaux, des armes et des bâtons.*

*Or le Traître leur avait donné un signal, en disant : Celui que je baiserais, c'est lui-même ; arrêtez-le, et emmenez-le avec précaution.*

*Dès qu'il fut arrivé, s'avançant vers Jésus : Maître, lui dit-il, je vous salue, et il le baisa.*

*Jésus, toujours plein de bonté, cherchant à sauver ce perfide plutôt qu'à le confondre, lui dit : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu? — Amice, ad quid venisti? Quoi, Judas, avec un baiser vous livrez le Fils de l'homme !*

Mais le Traître, se retirant en arrière, se rangea et se cacha parmi la foule qu'il avait amenée.

IV. — *Repentir et désespoir du Traître. — Sa fin tragique.*

Sa conscience fut ensuite bourrelée de remords. Car lorsqu'il vit que les suites de son crime étaient devenues si sérieuses, et que Jésus était condamné à mort, il comprit toute la portée de son odieuse trahison. *Poussé alors par le repentir, il reporta les trente pièces d'argent aux Sénateurs, en*

leur confessant son péché. Mais ces hommes cruels le désespérèrent par une réponse pleine de dédain : *Que nous importe ?* lui dirent-ils. *C'est votre affaire !*... Judas, se voyant dès lors rejeté de Dieu et des hommes, se désespéra entièrement, jeta l'argent dans le Temple, et alla se donner la mort. S. Matthieu rapporte ainsi le fait.

*Judas qui avait livré Jésus, voyant qu'il était condamné, se repentit, et portant les 30 pièces d'argent aux Princes des Prêtres et aux Sénateurs, il leur dit : J'ai péché en livrant le sang innocent !*

*Ils lui répondirent :*

*Que nous importe ? C'est votre affaire !*

*Alors il jeta cet argent dans le Temple, et, étant sorti, il alla se pendre.*

Ainsi périt, à la fleur de ses ans, le traître Judas (2 col., III), ainsi *alla-t-il en son lieu*, c'est-à-dire, en Enfer, après avoir, par cette mort horrible, quitté sa femme et ses enfants dans la misère, abandonné une vie qui lui était devenue dès lors intolérable, et laissé à S. Matthias la place honorable qu'il occupait dans le rang des Douze Apôtres. (Comp. 1 col. IV et 4 col. I, etc.) *Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera livré !* avait dit Jésus. *Il eût mieux valu pour cet homme qu'il ne fût pas né.* La malice persévérante de Judas, qui résista à tant de bienveillance de la part de son Maître, l'avait rendu digne de toutes les imprécations énoncées dans les oracles. (1 col. I, etc.)

V. — *Le Christ Jésus a été vendu et acheté pour trente pièces d'argent. — Monument public de cette iniquité des Juifs.*

*Or, les Princes des Prêtres, ayant pris l'argent que Judas avait jeté au milieu du Temple, dirent : Il ne nous est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang, quia pretium sanguinis est.* Ils constatent eux-mêmes

que le sang de Jésus est un sang acheté par eux, et estimé 30 pièces d'argent.

*Et ayant délibéré là-dessus, ils en achetèrent le champ d'un potier, emerunt ex illis agrum figuli, pour la sépulture des étrangers.*

*C'est pour cela que ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang. Propter hoc vocatus est ager ille, Haceldama, hoc est, ager sanguinis, usque in hodiernum diem.*

*Ainsi fut accomplie cette parole du prophète Jérémie (ou plutôt de Zacharie). Ils ont pris les trente pièces d'argent, qui étaient le prix de Celui qui avait été mis à prix, et dont ils avaient fait le marché avec les Enfants d'Israël.*

*Et ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné.* Comme l'ont enseigné les Docteurs chrétiens, S. Matthieu explique ici la prophétie qu'il cite, xxvii, 7, 8, 9, 10.

Ainsi les Pontifes établirent-ils un monument perpétuel du trafic impie, qu'ils firent de la personne de Jésus, et du peu d'état qu'ils firent de la doctrine, des miracles et des bienfaits de Celui, qui de tout temps, avant son Incarnation, avait été le Protecteur d'Israël, et qui depuis son Incarnation se nommait encore si justement le *Bon Pasteur* des brebis de Dieu.

Admirons ici, comment, par une disposition toute providentielle, chacune des différentes parties de l'oracle de Zacharie, xi et 1 col. v, et des autres prophéties, se sont graduellement éclaircies, expliquées, accomplies, dans la personne de Notre-Seigneur. (*Comparez 4 col. i et vii.*)

---

## 4° COLONNE,

### TRADITION ECCLÉSIASTIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Les collègues ou condisciples de Judas attestent sa trahison.
- II. — S. Clément pape, rapporte toute cette histoire.
- III. — Témoignage de S. Denis l'Aréopagite ;
- IV. — De Papias ;
- V. — De l'ancien auteur des *Historiæ apostolicæ* ;
- VI. — Des Pères subséquents, S. Justin, S. Cyrille, Origène, S. Irénée, Tertullien, S. Clément d'Alexandrie, etc.
- VII. — Monument perpétuel de la trahison de Judas.

I. — *L'histoire de la trahison de Judas, et de ses circonstances principales, est attestée par ceux qui, faisant partie de la société de Jésus, se trouvaient être les compagnons de Judas. Act. 1, 15.*

Aussitôt après l'Ascension de Notre-Seigneur, Pierre, le premier des Apôtres, se leva au milieu des frères, qui tous ensemble étaient environ cent vingt, et il leur dit :

*Frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. Il était dans le même rang que nous, et il avait été appelé aux fonctions du même ministère. Et après avoir acquis un champ de la récompense de son péché, il s'est pendu et a crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont répandues.*

Voilà les trente pièces d'argent rappelées par S. Pierre, devant près de cent vingt témoins. Le même Apôtre mentionne une circonstance nouvelle du suicide de Judas ; il

touche, de plus, toute l'histoire de cet apostat, et, en particulier, le monument éclatant de son crime et du crime des Juifs, ce champ célèbre, que dès lors on appela communément *Haceldama*, le *champ du sang*. Car, ajoute S. Pierre, *ceci a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ a été nommé en leur langue Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang. Car il est écrit dans le Livre des Psaumes : que leur demeure devienne déserte : qu'il n'y ait personne qui l'habite ; et qu'un autre reçoive son Ministère (ou) son Episcopat.*

*Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous..., un soit élu, afin d'entrer dans ce ministère et dans l'Apostolat, dont Judas est déchu par son crime pour aller en son lieu.*

Successesseur de Judas. — *Alors ils présentèrent deux hommes ; Joseph, appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Matthias.*

*Aussitôt on tira au sort ; et le sort tomba sur Matthias, et il fut associé aux Onze Apôtres.*

II. — *S. Clément, disciple des Apôtres, rapporte l'histoire de la trahison de Judas.*

« Judas » apprit que les Membres du Grand Conseil avaient formé le dessein de faire mourir Jésus Notre-Seigneur. « Il comprit leurs secrètes menées ; depuis longtemps « perverti, il fut alors même tenté d'avarice par le Diable. « Quoiqu'il dérobat la part réservée aux pauvres, le Sei- « gneur, qui était si plein de patience, lui laissait néan- « moins le soin de la bourse. Voulant le corriger, il ne le « désignait pas ouvertement comme étant celui qui allait le « trahir ; mais il l'avertissait par ces paroles : *Malheur à « l'homme par qui le Fils de l'homme sera livré ! Il vaudrait « mieux pour lui qu'il ne fût pas né.* Après avoir entendu « ces paroles, il s'en alla trouver les Prêtres qui lui payè-

« rent trente pièces d'argent, pour qu'il leur livrât Jésus.  
« Et le quatrième jour (c'est-à-dire le jeudi), après avoir  
« mangé la Pâque avec Jésus, il sortit de nuit, et alla se  
« concerter avec les Prêtres sur le moyen de saisir Jésus. »

(*Constitutions Apostol.*, l. v, c. 14).

Le même livre parle de l'inquiétude où les paroles de Jésus : *l'un de vous me trahira*, avaient jeté les Apôtres. Tous disaient : *Est-ce moi, Seigneur?* Le Disciple Bien-Aimé demanda en secret le nom du Traître, et Jésus lui donna deux signes : le premier, en disant : *Celui qui met la main avec moi dans le plat* ; le second, en disant : *Celui à qui je vais présenter un morceau de pain*. Lorsque Judas eut lui-même demandé : *Est-ce moi, Maître?* Le Seigneur ne lui répondit pas : *Oui* ; mais : *Vous l'avez dit !* — S. Clément rappelle encore le même fait dans ses autres ouvrages.

Tertullien, à son exemple, fait remarquer la patience et le ménagement dont usa le Seigneur à l'égard de Judas : *Etiam Proditorem suum secum habuit, nec constanter denotavit. Imo, antequàm dixisset Dominus : Væ homini illi, per quem filius hominis tradetur ; cum Judæis pactus fuerat Judas.*

### III. — *Témoignage de S. Denis l'Aréopagite.*

En parlant du mystère Eucharistique, ce Docteur, contemporain des Apôtres, rappelle le fait de Judas : « L'auteur de ces Symboles, dit-il, (le Christ), sépara l'Apôtre indigne qui avait participé à la Cène, sans un esprit de conformité avec le Seigneur. » (*Lib. de Eccles. hier.*, c. 3.)

IV. — *Papias disait que Judas n'était pas mort pendu, mais qu'ayant été détaché de l'arbre, il avait été écrasé par un chariot.*

« Judas fut détaché de l'arbre et jeté à terre avant d'être  
 « suffoqué. Il devint, en survivant, un exemple effrayant  
 « pour l'impiété. Car son corps enfla tellement, qu'il ne put  
 « se retirer, lorsqu'un char passait à grande vitesse, et  
 « qu'il fut écrasé sous les roues, en sorte que ses intestins  
 « se répandirent (comme il est dit dans les Actes). De plus,  
 « sa tête et ses paupières étaient gonflées jusqu'au point  
 « que ses yeux ne pouvaient plus voir la lumière, ni s'ou-  
 « vrir par aucun moyen, tant ils étaient cachés sous l'épais-  
 « seur de l'enflure. Or, la pourriture et les vers s'engen-  
 « draient par tout son corps, et sortaient par les lieux se-  
 « crets. Après de grands tourments et une juste vengeance,  
 « il mourut, rapporte-t-on, dans son héritage, lequel est  
 « demeuré désert et inhabité jusqu'aujourd'hui à cause de la  
 « puanteur, et personne jusqu'à présent ne saurait passer  
 « près de ce lieu, sans se fermer les narines. » Tel est le  
 récit de Papias. — (Œcumenius, sur les Actes.) Baronius,  
 an 34, c. 75.) S. Augustin pense que Judas ne s'est pas donné  
 la mort aussitôt après avoir reporté les 30 pièces d'argent,  
 mais après la mort du Sauveur. Euthymius, *in Matth. c. 26*;  
 Cédrenus, *in compend.*; Théophylacte, Œcuménius, etc.,  
 ont adopté et suivi le récit de Papias.

V. — *Témoignage du Livre des Historiæ Apostolicæ, l. VII, 4 et 14.*

Nous trouvons dans les *Historiæ Apostolicæ* une circonstance de la Passion, qu'on ne lit nulle autre part. Elle est relative à Malchus, l'un de ceux qui accompagnaient Judas au Jardin des Olives.

« Judas livra Notre-Seigneur Jésus-Christ aux Phari-  
 « siens qui le crucifièrent... »

Lorsque les Disciples de S. Matthieu voulaient, dans le premier feu de leur indignation, aller incendier le palais du roi Hyrtacus, le meurtrier du saint Apôtre, les Prêtres et



les Diacres les en empêchèrent en leur citant l'exemple du Sauveur : « Frères, disaient-ils, n'agissez pas contre le précepte du Seigneur. Car Pierre l'Apôtre, lui aussi, avait pris l'épée et avait coupé l'oreille de Malchus, qui, soutenu de la foule, avait saisi le Seigneur. Pour qu'il n'en parut point blessé, Jésus ordonna de réparer cette plaie en remettant l'oreille en son lieu. L'Apôtre la remit et elle fut aussitôt guérie. Le Seigneur dit alors à Pierre : Est-ce que, si je le voulais, mon Père ne m'enverrait pas plus de douze légions d'Ange ? »

VI. — *Témoignages des Pères subséquents.*

1. « S. Justin et Tatien parlaient de cette dernière nuit où Jésus vit fondre sur lui, de la montagne des Oliviers, les hommes envoyés par les Scribes et par les Pharisiens, » et conduits par Judas. (*Dial. n° CIII.*)

2. S. Cyrille, P. C. de Jérusalem montrait « Gethsémani où, dit-il, l'on craint de rencontrer encore le traître Judas. » (*Catech. x, 19.*)

L'Auteur de *l'Itinéraire de Jérusalem*, parlant aussi de Gethsémani, dit : « *Est et petra ubi Juda Scarioth Christum prodidit.* On voit aussi la roche sur laquelle Judas Iscarioth livra le Sauveur. »

3. Origène s'étend longuement sur toutes les circonstances de la trahison du perfide Judas. Il fait observer que « Judas conduisant la troupe de ceux à qui il devait livrer son Maître, leur disait, comme s'ils n'avaient pas connu Celui qu'ils cherchaient : *C'est Celui que je baiserais.* Il fait voir par là que Jésus ne paraissait pas le même en tout temps, » ou qu'il était vêtu absolument comme ses Disciples, parmi lesquels on ne le distinguait pas facilement.

4. S. Irénée, Tertullien, dans leurs écrits, parlent souvent de Judas.

« Croirait-on, » dit M. Dupin aîné, « que Tertullien, « S. Irénée, ont été obligés de réfuter sérieusement des « écrivains de leur temps, qui trouvaient la conduite de Judas « non-seulement excusable, mais admirable et très-mé-  
« ritoire, à cause, *disaient-ils*, du service immense qu'il avait « rendu au genre humain, *en préparant la Rédemption*. « C'est ainsi qu'à une certaine époque, on a vu des voleurs « de deniers publics s'en faire aussi un mérite, en disant « que par là ils avaient affaibli l'usurpation et préparé le « triomphe de la légitimité. » (Voir S. Irénée, l. II, c. 20.)

5. S. Clément d'Alexandrie, (*Pédag.* l. II, c. 8), cherche un sens mystique dans l'histoire de Judas. « Jésus, dit-il, « est une source d'huile par où sa miséricorde descend jus-  
« qu'à nous. Judas, qui le trahit, est une huile falsifiée « dont les pieds du Sauveur furent oints un peu avant de « quitter le monde ; car c'est la coutume d'oindre les morts... « Le Seigneur nous montre en ces termes que Judas était « un traître et un faux disciple : *Celui qui porte la main dans « le plat avec moi me trahira*. Convive perfide, ce fut par un « baiser qu'il trahit son Maître et son Dieu. Hypocrite et « menteur, il avait des baisers pleins d'artifice et de fraude, « et, il accusait, en l'imitant, l'ancienne hypocrisie de ce « peuple, duquel il est écrit : *Ce Peuple m'honore du bout des « lèvres, mais son cœur est loin de moi*. Il est donc assez pro-  
« bable que comme Disciple à qui le Seigneur avait fait mi-  
« séricorde, Judas était la figure de l'huile ; mais, comme « traître, d'une huile impure et empoisonnée. » (*Et Strom.*, l. VI, c. 13.)

6. Les autres Pères, S. Chrysostôme, S. Jérôme, S. Léon, S. Augustin, Euthymius, etc., enseignent que l'Eucharistie a été donnée à Judas, comme aux autres Apôtres et qu'elle a été pour lui un poison. « Le Seigneur, dit S. Augustin, « a supporté le traître avec une telle patience, qu'il lui a « présenté l'Eucharistie, comme aux autres Apôtres... Le

« morceau que le Seigneur présenta à Judas, n'a-t-il pas été  
« pour lui un poison ? » *Tract.* 62, *in Joan. et in ps.* 10 ;  
*Trac.* 26, *in Joan.*

7. Juvencus, l'un des plus anciens poètes chrétiens, rapporte dans son *Histoire de Jésus-Christ*, l. 4, que Judas se pendit à un figuier.

*Exorsusque suas laqueo sibi sumere pœnas,*

*Informem rapuit ficus de vertice mortem :*

Bède, *de locis sanctis*, c. 4, dit en confirmation de cette tradition : « Lorsqu'on sort par la porte de David, on rencontre contre une fontaine qui coule vers le midi à travers la vallée ; c'est vers le milieu de cette vallée, du côté du couchant, qu'on rapporte que Judas se pendit ; car il y a là un figuier remarquable par sa grandeur et par son antiquité : *ficus magna ibi et vetustissima stat.* » Tacite parle d'un figuier aussi ancien, qui avait 840 ans. (*Annal.*, l. III, *in fine.* — *Baron.*, an. 34, c. 76.)

S. Ignace, écrivant à S. Polycarpe, dit que le Démon remuait au moment de la Passion ; qu'il inspira au Traître le regret de son acte ; qu'il lui montra la corde et le lieu où il devait s'étrangler. (*Apud Baronium*, an. 34, c. 83.)

8. Judas a péri misérablement, « dit S. Jérôme, « le cœur absorbé d'un excès de tristesse, il ajouta le suicide à la trahison, mais un suicide plus affreux que tous les suicides, » et qui lui valut l'infâme surnom d'Isariote, qui signifie : *Le pendu.*

## VII. — Monument perpétuel de la trahison de Judas.

Des trente pièces d'argent de Judas on acheta un champ pour servir de cimetière aux étrangers. C'est ce qu'attestent S. Pierre, S. Luc, S. Matthieu, et toute la nation juive elle-même, qui, depuis le jour même de l'achat, donna à ce cimetière le nom de *Champ du sang*, en hébreu, *Haceldama*, parce qu'il avait été acheté avec le prix du sang de Jésus.

Jusqu'au temps de S. Jérôme on y enterrait encore les étrangers, comme le témoigne ce Père :

*Acelanda, qui hodie quoque demonstratur in Cœlia ad australem plagam montis Sion : et hactenus, juxta Judæorum consilium, mortuos ignobiles alios terra tegit, alios sub Divo putrefacit.*

(Hieronim., *de locis hebraïcis in Act. Apostolorum.* — Baronius, *an.* 34, *c.* 17 et 76.)

Les Juifs ne sauraient refuser de croire un monument que leurs Pères, c'est-à-dire les membres du Sanhédrin, les meurtriers même du Christ, ont établi publiquement, un monument dont les Apôtres ont parlé alors même et devant le peuple et dans leurs écrits ; un monument enfin, qui dura et qui servit à sa destination primitive pendant plus de cinq siècles. On le montre encore aujourd'hui aux pèlerins et aux voyageurs.

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

TRADITION DES PREMIERS HÉRÉTIQUES. —

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

### SOMMAIRE.

- I. — Témoignages des anciens hérétiques, excommuniés, de Cérinthe, de ses Disciples, des Caïnites, des Judaïtes, de Valentin, de Mahomet et de ses sectateurs.
- II. — Témoignage de l'*Évangile de l'Enfance* de Jésus-Christ.
- III. — Témoignages des Juifs infidèles et ennemis de Jésus-Christ. — Les Juifs ont trafiqué du Christ. — *Talmud.* — Le Livre Machasor. — Le *Sepher Toldos*, composé par les Juifs en haine de Jésus, reconnaît en grande partie l'histoire de la trahison de Judas. — Réflexion.

I. — *Témoignages des anciens hérétiques, que l'Église chassa de son sein.*

1. Tous les premiers hérésiarques attestent l'histoire et la trahison de Judas. Les *Nazaréens* les racontaient dans leur Évangile et dans leurs autres écrits. (*S. Jérôm.*)

2. *Cérinthe*, juif d'Antioche, qui était à Jérusalem, du temps des Apôtres, et qui fut chassé de l'Église à cause de ses erreurs philosophiques qu'il voulait allier aux vérités de l'Évangile, prit le parti d'honorer Judas le traître, comme l'atteste Philastre; et cela, sans doute, pour se venger des Apôtres (qui étaient restés fidèles, mais qui l'avaient excommunié).

3. Les *Cérinthiens*, disciples de Cérinthe, contemporains comme lui des Apôtres et Disciples de Jésus, rendaient aussi un honneur particulier à Judas, comme le rapporte S. Epiphane. (*Hær. 38.*)

4. Les *Caïnites* honoraient pareillement Judas et lui rendaient un culte spécial. Ils se servaient d'un évangile qui portait le nom de cet Apôtre infidèle, c'est-à-dire qui parlait de lui avec éloge et dans le sens précédemment indiqué. (4 col. vi, 4. S. Epiphane, *hér. 38.*) Leurs pratiques étaient horribles. (Philastre, *hérés. c. 34, 36.*) Ils parurent un peu après Cérinthe. Par suite d'un faux principe philosophique, « ils honoraient, » dit S. Irénée, *l. I, c. 35, 38*, « tous ceux qui sont condamnés dans l'Écriture, tels que « Caïn, Esäu, Coré, les Sodomites et surtout Judas, qu'ils « louaient comme un homme admirable, et lui rendaient « des actions de grâces. » — Philastre (*ibid.*), fait une secte particulière de ceux qui honoraient Judas. On les a appelés *Judaïtes*, dit cet auteur. (Voir Ittigius, *de hæ. sect. II, § 4, 2.*)

5. *Valentin* prétendait que l'apostasie de Judas, le douzième des Apôtres, figurait le malheur survenu au douzième de ses *Æons*. (Dans S. Irénée, *l. I, c. 3.*)

6. *Mahomet et ses sectateurs* marchant sur les traces des premiers hérétiques, ont, comme eux, fait mention de la trahison de Judas (Sura III, v. 51), de la perfidie, des pièges, et des ruses des Juifs contre Jésus. « Les Juifs, dit Ebno-  
« Saïd, désiraient vivement arrêter Jésus. Alors l'un des  
« douze Apôtres s'adressa à Hérode, juge des Juifs, et au  
« Collège des Juifs, et dit : Que me donnerez-vous, si je  
« vous découvre le Christ. Ils lui offrirent alors trente de-  
« niers. Lorsqu'il les eut reçus, il leur montra où était  
« Jésus. »

*Les Juifs ont agi de ruse à l'égard de Jésus, dit Mahomet, et Dieu a aussi agi de ruse à leur égard. (Ibid.)*

Ismaël, fils d'Aly, commentant ces paroles de l'Alcoran, raconte ainsi la trahison de Judas : « Jésus célébra la Pâ-  
« que le jeudi (*feriâ quintâ*), avec le pain et le vin ; et il  
« entra à cet effet dans la maison de l'un de ses Disciples.  
« Ensuite, dans la nuit qui précédait le vendredi (*feriam*  
« *sextam*), il sortit pour se rendre sur la montagne. Or, l'un  
« de ses Disciples, appelé Judas, s'empressa d'aller trouver  
« les Princes des Juifs, et reçut d'eux la somme de trente  
« pièces d'argent, pour qu'il leur indiquât le lieu où il était.  
« Or Dieu mit dans Judas la ressemblance du Christ ; les  
« Juifs le saisirent donc, le lièrent, le frappèrent..., et le  
« crucifièrent, pensant qu'il était le Christ Jésus. »

Mahomet avait puisé cette dernière erreur dans les hérésies des *Thantasiastes*, des Cérinthiens, des Manichéens, des Marcites, des Marcionites, etc.

On peut voir d'autres passages analogues dans l'Alcoran, traduit et annoté par Marracci.

## II.—*Témoignage de l'Évangile de l'Enfance de Jésus, c. 35.*

Nous avons rapporté cet évangile au II<sup>e</sup> livre de *la Chrystologie*. Il raconte comment déjà, dans son jeune âge, Judas Iscarioth avait été agité et obsédé par Satan. Celui

qui désirerait examiner ce récit particulier, peut consulter l'endroit indiqué.

III. — *Témoignages et aveux des Juifs Infidèles et ennemis de Jésus-Christ.*

§ 1. Les Juifs ont trafiqué du Juste, du Christ Jésus.

1° Qu'ils aient trafiqué du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est un point devenu très-certain par le monument public, perpétuel, qu'ils ont eux-mêmes établi en mémoire de ce fait. (V. 3 col., v ; et 4 col., VII.)

2° Voici sur ce même point un autre monument fort curieux que nous ont transmis les Juifs dans leur Talmud. On y lit ce qui suit :

« Au commencement de la Captivité, le César Adrien fit  
« arrêter dix hommes d'Israël, qui surpassaient les autres  
« par leur science, leur dignité et leur naissance. Il les em-  
« prisonna ensuite, et il leur demanda pourquoi ils avaient  
« trafiqué du Juste. Car votre Loi, leur dit-il, commande  
« de mettre à mort quiconque aura vendu un Israélite.  
« D'après le jugement de votre Loi, vous devez donc être mis  
« à mort. C'est pourquoi, suivant le décret de cette même  
« Loi, il ordonna de les faire périr par divers supplices.  
« Effectivement, ils ne subirent pas tous la même peine ;  
« mais chacun d'eux souffrit un genre de mort différent.  
« Car l'un fut écorché, l'autre déchiré avec des ongles de  
« fer, l'autre brûlé ; le reste périt dans divers autres sup-  
« plices, ainsi qu'ils sont décrits dans le Livre du Talmud,  
« et qu'ils sont encore attestés au Livre *Machasor*, dans les  
« prières que les Juifs font *becsom-chippur*, c'est-à-dire  
« pendant le jeûne de propitiation, qu'ils célèbrent à la  
« dixième lune du mois *Tisri* ou septembre, en mémoire  
« des Dix (Docteurs), mis à mort par César. »

Voici le texte du Livre *Machasor* :

« Au commencement de la Captivité d'Israël, César fit

« arrêter dix des Anciens, savoir : Rab, Ismaël, fils d'Elisée, grand Prêtre ; Rabban Syméon, fils de Gamaliel, prince ; le R. Akiba ; le R. Hanina, ben Téradion ; le R. Huspith, l'interprète ; le R. Elazar, fils de Samua ; le R. Juda, fils de Dama ; le R. Jessébad, scribe ; le R. Juda, fils d'Hachinaï ; le R. Juda, fils de Baba. — Ensuite, il leur dit : Prononcez un jugement juste et selon toute l'équité : S'il se trouve un homme qui se soit emparé de l'un de ses frères les Israélites, qui l'ait livré et vendu, que doit-on lui faire? *Si fuerit vir, qui furatus animam fratris sui ex filiis Israël, prodiderit eam, et vendiderit, quid erit?* Ils répondirent : Ce voleur doit être mis à mort. — *Et où sont vos Pères*, leur dit alors César, *qui ont vendu leur frère?* Vous donc, recevez sur vous la sentence du Ciel. S'ils vivaient eux-mêmes, je prononcerais devant vous leur condamnation. Pour vous, vous porterez donc l'injustice de vos Pères... » Tel est le texte du Livre *Machasor*, qui expose longuement ensuite les divers supplices que subirent ces principaux Juifs. (*Apud Galat., l. iv, c. 24.*)

Plusieurs raisons font penser qu'Adrien voulut punir les Juifs, en partie pour leur révolte, en partie pour le criminel trafic qu'ils firent de Jésus-Christ. 1° Galatinus pense que les Talmudistes ont à dessein passé sous silence le nom de ce Juste, ou qu'il a été effacé par la suite. 2° Les Juifs sont fort embarrassés, lorsqu'il s'agit de dire quel fut ce Juste, qui serait autre que Jésus-Christ. — Les gloses des Juifs modernes disent que ce fut Joseph, fils de Jacob, vendu en Egypte. Mais quand on leur demande pourquoi ces dix Rabbins furent punis plutôt que d'autres, en d'autres temps, ils assurent qu'ils ont subi le châtement que méritaient les frères de Joseph, parce que les âmes de ceux-ci étaient en eux ; ce qui est une hérésie et une absurdité. 3° Il eût été déraisonnable de la part d'Adrien de les avoir punis pour



un crime commis par d'autres depuis plus de 1500 ans. 4° Qu'Adrien ait voulu venger le supplice de Jésus-Christ, c'est une chose assez vraisemblable, lorsqu'on considère que cet empereur connut les miracles de Jésus par Phlégon, son ami, par Quadratus et Aristides, qui tous trois les lui avaient exposés au long ; lorsqu'on sait par l'historien Lampridius, que ce prince fit élever à Jésus-Christ des temples appelés *Adrianées*, lesquels, selon S. Epiphane et d'autres historiens, subsistaient encore au iv<sup>e</sup> siècle ; lorsque ce prince avait, outre cela, de grands sujets de mécontentement contre les Juifs qui s'étaient si souvent révoltés, au lieu qu'il estimait les Chrétiens, que par un édit il défendit de persécuter à l'avenir.

Dans le livre de Galatinus, Capnion, l'interlocuteur, dit que plusieurs Juifs ont été touchés des raisons qui prouvent que leur Dispersion vient de ce qu'ils ont calomnié, haï et vendu le *Juste*. Mais ils ne veulent pas confesser la vérité, ajoute-t-il ; car ils disent que *Jésus de Nazareth n'a point été ce Juste, mais que c'en est un certain autre, dont on ne sait pas le nom.* — A nos yeux, une telle réponse équivaut à un aveu. Car il ne peut se faire qu'un si grand et si long châtiment soit si inexorablement infligé à des coupables qui ne sauraient pas envers quel *Juste* ils ont péché.

§ 2. Le *Sepher Toldos*, composé par les Juifs, ennemis de Jésus, reconnaît en grande partie l'histoire de la trahison de Judas.

Les *Sepher Toldos*, que les Juifs rebelles ont composés en haine de Jésus, ne manquent point de parler de Judas, comme d'un Juif dévoué à leur cause et entièrement ennemi de Jésus. Ils le nomment *Judas Scarioth*. Il s'offrit aux Sages de Jérusalem pour livrer Jésus entre leurs mains.

Voici le système d'attaque que ces Juifs rusés et acharnés ont imaginé pour combattre l'Évangile. Ils ne craignent point de calomnier, d'altérer le récit évangélique, de le chan-

ger, de le corrompre, lorsque cela leur paraît utile. Cependant, dans le fond, leur récit revient à celui des Évangélistes, si vous renversez leur point d'appui, je veux dire leur fameuse hypothèse qui consiste à dire que *Jésus avait dérobé dans le Temple le nom ineffable pour opérer des miracles*. Ce principe détruit, toutes leurs futiles inventions, tous leurs mensonges paraissent à nu : il ne reste plus guère alors que le récit évangélique. Or, nous avons déjà eu lieu de voir la vanité et la fausseté de ce principe ridicule. Maintenant donc en dépouillant leur récit des contes absurdes qui en découlaient, nous pouvons retrouver l'histoire évangélique.

Les Juifs disent donc d'abord, que *Judas*, pour se saisir de Jésus, « *fit comme lui, alla prendre au Temple le nom* » « *Schem-hammephoras*, nom qui (selon eux) *opère tous les* » « *prodiges*; qu'après s'être en vain efforcé de prendre Jésus, » « *lorsqu'il faisait ses miracles, Judas résolut avec les Séna-* » « *teurs de le priver du nom ineffable*, nomme immenso. Dans » « *ce dessein, il se déguise, il se mêle parmi les Disciples de* » « *Jésus, qui sont appelés ici des gens scélérats*. Or, vers mi- » « *nuit, Dieu envoie un profond sommeil à Jésus ; car Judas* » « *avait enchanté l'Ange qui préside au sommeil*, Angelum cui » « *somni Præfectura commissa*<sup>1</sup>. *Ensuite Judas entre dans la* » « *tente de Jésus, et avec un couteau il ouvre l'endroit de son* » « *corps où il avait caché le parchemin sacré sur lequel était* » « *écrit le nom ineffable ; Judas lui enlève ce morceau de par-* » « *chemin*. A son réveil, *Jésus fut saisi d'une grande crainte ;* » « *un démon l'effrayait*. (C'est là probablement une allusion » « *dénaturée, faite à ce qui se passa dans la tristesse et*

<sup>1</sup> La supposition de ce Morphée vous a paru nécessaire, ô Juifs, pour donner à vos absurdités une couleur de vraisemblance. Laissez donc, ô hommes pleins de fiel et de mensonge, laissez plutôt à Homère, ces sortes de contes propres tout au plus à orner des poèmes faits à plaisir, mais souverainement ridicules, lorsqu'il s'agit d'une histoire sérieuse.

« l'agonie de Jésus au jardin des Olives, où un Ange lui apparut.) Quoiqu'il en soit, les Juifs le représentent ici privé de la connaissance du nom ineffable, et par conséquent dépourvu du pouvoir habituel qu'il avait d'opérer des prodiges. Ils disent que, *alors voulant de nouveau entrer au Temple pour enlever encore une fois le saint nom, il engagea ses Disciples à venir avec lui à Jérusalem. Pour moi, disait-il, je me cacherai et je marcherai étant mêlé parmi vous, de peur que les citoyens de Jérusalem ne me reconnaissent. Tous ses Disciples y consentirent, ignorant que Judas (qui semblait être de même sentiment comme de même société), agissait en secret parmi eux; ils ne le connurent point. Cependant Judas leur dit : Prenons tous des habits semblables, afin que personne ne puisse distinguer notre Maître. Cet avis ayant été suivi, ils allèrent à Jérusalem, pour y célébrer la fête des Azymes. (C'était en effet vers le jour des Azymes que cela se passa.) Judas s'étant alors soustrait furtivement de leur compagnie, alla trouver les Sénateurs et les Sages de la ville. Il leur raconta chaque chose et comment il avait enlevé le saint nom à Jésus. C'est pourquoi, tous s'en réjouissant, Judas leur dit : Si vous voulez suivre mes avis, dès demain je vous le livrerai entre les mains. Alors les Sages lui dirent : Connaissez-vous assez ses allées et venues ? — Oui, répartit Judas, tout m'est parfaitement connu. (S. Jean dit de même : Judas, qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là, parce que Jésus y avait souvent été avec ses Disciples, c. XVIII, 2.) Et demain, ajoute Judas, il viendra au Temple pour offrir le sacrifice de la victime de Pâques. Je lui ai juré que je ne le livrerais pas entre vos mains, il a avec lui deux mille hommes tous habillés comme lui. Pour vous, soyez prêts pour demain, et retenez bien ceci : L'homme devant qui je me prosternerai et devant qui je m'inclinerai avec des signes respectueux, c'est Lui. (C'était là le signal du baiser.) Alors montrez-vous fermes et résolus : combattez contre ses Sectateurs, et saisissez-vous de lui.*

*Siméon Schétachidès trépigait de joie avec tous les Sages, et ils promettaient de suivre les avis de Judas. Le lendemain, Jésus se trouve avec tout sa troupe. Judas se dirigeant alors au-devant de Lui, se prosterne à ses pieds, et, le visage baissé à terre, lui donne des marques d'honneur. Tous les bons citoyens de Jérusalem étaient, au reste, bien armés et cuirassés. Ils se saisissent donc de Jésus. A cette vue, ses Disciples, voyant qu'ils ne pouvaient combattre, courent de toutes parts, et s'enfuient sur la montagne (des Oliviers).*

*Or, on conduisit Jésus enchaîné dans la ville.... etc. (Apud Wagensel., tom. II, Toldos Jesu.)*

Le récit, relatif au même fait, récit que font les Juifs dans un autre libelle publié par Raymond-Martin, est à peu près semblable à celui du *Sépher Toldos*.

Or, dans ces récits, nous trouvons une conformité essentielle avec la narration évangélique. Nous y voyons comment Judas s'est tourné contre Jésus-Christ. — Il demeure d'abord dans la compagnie de Jésus et de ses Disciples : il passait lui-même pour être l'un de ses fidèles sectateurs, puisqu'il avait coutume de donner de grands signes de respect à Celui qu'il appelait leur commun Maître. Cependant, tout en conservant ces dehors hypocrites, tout en faisant paraître extérieurement les sentiments d'un Disciple dévoué, il a des entrevues avec les Chefs et avec les Grands Prêtres de la nation juive. Il prend des mesures avec eux pour se saisir de Jésus : il leur indique le perfide signal du baiser ; *il se fait*, comme dit S. Pierre, *le conducteur des gens qui se saisirent de Jésus*. Ces gens étaient armés. L'Évangile le dit de même. Les Disciples s'enfuient ; Jésus est saisi et conduit à Jérusalem. Tout cela est conforme à l'Évangile, sauf la fable du nom *Schem-hemmephoras*, et les récits secondaires qui doivent naturellement en dériver. Voilà, en somme, ce que contient le *Sepher Toldos* sur la question que nous traitons. Il ne faut point attendre que les Juifs nous

racontent, comment ils ont corrompu Judas avec de l'argent. Cette circonstance est trop peu honorable, pour qu'ils aiment à en faire mention. Leur récit constate que Jésus faisait ses miracles par la vertu du Nom de Dieu.

*Conclusion générale.* — Toutes les circonstances de la trahison de Judas sont, d'une part, clairement prédites dans les anciens oracles, et, d'autre part, solidement établies comme faits historiques. Il résulte qu'elles sont une des puissantes démonstrations de la Vérité Evangélique. Que de faits absolument certains et évidemment miraculeux ! Que de circonstances dans ces faits, ont été également l'objet des prophéties et ont été pareillement surnaturelles ! Il est impossible de ne point voir la main de Dieu qui, tout en laissant son cours à la liberté humaine, a néanmoins disposé les événements et les a conduits à ses fins.

---

## 6<sup>e</sup>. COLONNE.

### TÉMOIGNAGES DES JUIFS INFIDÈLES.

#### SOMMAIRE.

I. — Témoignages et aveux du philosophe Celse, relativement à l'histoire de la trahison de Judas. — Jésus se dérobaux poursuites de ses ennemis jusqu'à ce que son heure fût arrivée. — L'un de ses Apôtres, de ses intimes amis, le livra entre les mains des Juifs. — Jésus l'avait prévu et prédit. — Ce qui prouve contre Celse que le Disciple, qui trahit Jésus, conservait néanmoins pour son Maître, de profonds sentiments d'estime. — Conclusion.

I. — *Témoignage et aveu de Celse relativement à l'histoire de Judas.*

*Celse*, ce païen, ennemi mortel de Jésus, tout en voulant attaquer sa divinité, nous atteste, en passant, et d'une ma-

nière très-forte, un grand point historique de l'Évangile, la trahison de Judas, et la fuite des Disciples de Jésus, lorsqu'il fut livré entre les mains des Juifs. Il nous apprend que Judas était un véritable Disciple et un Apôtre de Jésus, dès le commencement, et non point un Juif, qui aurait seulement fait semblant d'être l'un des sectateurs de Jésus, comme le *Sepher Toldos* des Juifs voudrait l'insinuer. Voici les paroles de Celse :

1. « Comment aurions-nous pris pour Dieu, *fait-il dire à son Juif*, un homme qui, lorsque nous l'eûmes convaincu et condamné, fut réduit à se cacher honteusement, courant de lieu en lieu, pour s'empêcher d'être pris? »

L'Évangile dit aussi que Jésus se déroba effectivement à la mort que lui préparaient les Juifs, tant que son heure ne fut pas arrivée; que plusieurs fois, pour cette raison, il ne paraissait pas publiquement dans Jérusalem; que souvent il en sortait le soir pour n'y rentrer que le lendemain, et qu'il se rendait dans les lieux d'alentour, jusqu'à ce que fut venue l'heure de sa mort volontaire, qu'il prédit d'avance à ses Disciples :

2. « Cependant, *ajoute Celse*, il ne put éviter d'être saisi, ceux qu'il appelait ses Disciples l'ayant eux-mêmes trahi. Fallait-il qu'un Dieu s'enfuit, qu'il se laissât prendre et lier; qu'il se vit même abandonné et trahi par ceux avec qui il avait toujours vécu, pour qui il n'avait eu rien de caché, qui le regardaient comme leur Maître et leur Sauveur, comme le fils et l'envoyé du Grand Dieu. » (Dans *Orig. contre Celse*, l. II.)

Origène observe que Celse dit au pluriel, que Jésus fut trahi par *ses Disciples*, afin de rendre son objection plus considérable; mais que cependant il n'y en eut qu'un seul, lequel encore se repentit de son action, jusqu'au point de reporter l'argent aux Grands Prêtres, comme pour désavouer et rompre la convention qu'il avait faite avec eux

(*Matth.*, xxvii, 3); que Jésus n'a pas été pris et lié malgré lui, mais qu'il le fut, au contraire, très-volontairement, puisque, *sachant tout ce qui devait arriver*, comme dit S. Jean, xviii, 4, *il sortit de lui-même au-devant de ceux qui venaient pour le prendre, et leur dit : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi.*

A ces mots, *tous furent renversés et tombèrent par terre*, comme terrassés par sa parole divine.

*Jésus leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous? Et eux répondant : Jésus de Nazareth; il leur dit : Je vous ai déjà dit que c'est moi : si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.* De plus, il empêcha ses Disciples de le défendre contre ceux qui venaient pour le saisir; et, le lendemain, en commandant à toute la nature de s'attrister à l'instant de sa mort, il a démontré que, *s'il quittait la vie, c'était de lui-même*, de sa pleine volonté, *et que personne n'eût pu la lui ravir, s'il n'eût voulu la quitter.* On peut voir, dans S. Jean, x, 17, 18, ce que Jésus avait dit d'avance sur ce point à ses Disciples.

3. Plus loin, Celse reconnaît que Judas seul a trahi Jésus. « S'il avait, *dit-il*, prédit la trahison de l'un et le renoncement de l'autre, comment celui-ci a-t-il osé le renoncer, et celui-là le trahir? Ne devaient-ils pas tous deux le craindre comme un dieu, et ne lui pas faire ces injures? » (*Ibidem.*)

Origène répond très-bien à cette objection de Celse, en disant que, puisque Jésus était Dieu, et qu'il avait prédit ces choses, il fallait nécessairement qu'elles arrivassent. Autrement, il n'eût pas dit la vérité. Or, il connaissait la malice de l'un et la faiblesse de l'autre. Et qu'aurait dit Celse, s'il en fut arrivé autrement, que ce que Jésus avait prédit?

4. Celse insiste. Il dit que « un bon général se fait considérer de ses soldats; qu'un chef même de voleurs sait

« se faire aimer de sa suite, quelque méchante qu'elle soit ;  
 « mais que Jésus, que ses propres Disciples ont trahi, n'a  
 « pu ni s'en faire estimer, ni s'en faire aimer. »

Un peu plus loin, il fait allusion à la dernière Cène, en disant : « C'est une chose inouïe que des hommes qui mangent à la même table, se dressent des embûches. »

Celse, comme on le voit, s'étend longuement sur cette pensée ; et son discours se trouve ainsi venir en confirmation du récit évangélique, (3 col.), et de l'accomplissement prophétique (1 col., 1).

Bien que ce ne soit pas ici le lieu de répondre (même succinctement), à toutes les objections des auteurs adverses que nous citons, cependant nous reproduirons encore quelques-unes des raisons qu'Origène expose avec force dans ses excellentes réponses. Donc, quant à ce que dit Celse, que « Jésus n'a su ni se faire estimer ni se faire aimer de ses Disciples, » nous dirons que ce subtil philosophe aurait dû remarquer que le Disciple qui renia Jésus, pleura amèrement sa faute, et la répara dignement dans la suite, et que Judas a eu un tel repentir d'avoir trahi son Maître, que, de regret, il se tua de ses propres mains. Ces deux faits renversent toute l'objection de Celse ; ils montrent que dans le fond de l'âme des Disciples mêmes qui abandonnèrent et livrèrent leur Maître, il y avait encore une estime profonde, et un reste d'amour, que les humiliations de Jésus n'ont pu éteindre en eux.

« Que veut donc dire Celse, répond Origène, quand il ajoute *qu'ils le trahirent pourtant et qu'ils le renoncèrent sans se soucier de lui* ? Car cela est faux à l'égard de Judas, qui le trahit (et qui se repentit), et à l'égard de Pierre qui, après l'avoir renoncé, *sortit dehors et pleura amèrement.* »

« *Il est inouï,* dit Celse, *que ceux qui mangent à la même table se trahissent.* Cela n'est point inouï, répond Origène ; dans l'histoire on voit souvent des personnes qui, ayant en-



tre elles des liaisons intimes, n'ont pas laissé de se tendre des pièges les unes aux autres ; et, à ce sujet, il cite un trait du poète de Paros, qui disait autrefois à Lycambe :

*Les droits sacrés de la table et du sel  
Devraient te faire abhorrer ton parjure.*

(Archiloque.)

Ainsi les objections de Celse sont loin de tendre à diminuer la certitude du fait évangélique, qu'au contraire elles la corroborent singulièrement, en attestant les points historiques, d'où cet homme, ennemi du christianisme, prétend tirer des inductions contradictoires au dogme de la divinité de Jésus. Les efforts de sa polémique se dirigent, non point contre la vérité des faits, mais simplement contre les conclusions dogmatiques que nous tirons des faits.

Celse se garde bien de soutenir avec les Juifs que Jésus-Christ opérait ses miracles par la puissance du grand Nom de Jéhovah ; ce philosophe ennemi comprenait parfaitement que, admettre un tel récit, c'était reconnaître en principe et en fait la supernaturalité et la divinité des Œuvres miraculeuses de Jésus. L'explication des Juifs lui paraissait, à bon droit, un aveu explicite de la vérité des prodiges de Jésus-Christ.

## CHAPITRE IV

### ANGOISSES DU CHRIST AVANT SA PASSION

---

*Craintes, douleurs et angoisses du Messie, lorsqu'il sera sur le point d'essuyer une trahison et une mort cruelle de la part des Méchants.*

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

#### I. — *Craintes et tristesse du Messie avant sa Passion.*

Les mêmes psaumes prophétiques qui viennent de nous représenter la trahison et les persécutions que doit endurer le Christ, vont nous dépeindre au vif la tristesse, le trouble volontaire, les douleurs qu'il éprouvera à la vue de tous les maux prêts à fondre sur lui.

Au psaume xvii, 5, 6, qui est un beau cantique d'actions de grâces, le Messie raconte ainsi ce qui aura précédé son triomphe : *Les douleurs de la mort m'ont environné, les torrents de l'iniquité m'ont épouvané. Les douleurs du trépas m'ont investi, les pièges de la mort m'ont prévenu. Dans ma tribulation j'ai invoqué le Seigneur...*

On peut voir aussi le psaume 114<sup>e</sup>, qui est semblable à celui-ci.

II. — *Angoisses du Christ, à l'approche de sa Passion.*

Ps. XXI, 12, 14 et suiv. Le Messie s'exprime ainsi : *O Dieu, ne vous éloignez pas de moi ; car la tribulation est proche, et il n'y a personne qui me porte du secours : tribulatio proxima est. Ils ont ouvert leur gueule contre moi, semblables à un lion qui déchire. Je me suis écoulé comme l'eau, tous mes os se sont disloqués. Mon cœur est devenu dans mes entrailles comme de la cire fondue. Ma force s'est desséchée comme de la terre mise en œuvre par le potier, et ma langue s'est attachée à mon palais, et vous m'avez réduit à la poussière du tombeau. Car une foule de chiens m'a environné...* Le reste, comme on le sait, regarde certainement la Passion du Christ. (V. 2 col., II).

III. — *Sur le même point.*

Au psaume XXX, 12 et suiv., voici les sentiments qu'exprime encore le Christ au moment où les méchants se réuniront contre lui : *Seigneur, je suis dans la tribulation ; mon œil est troublé par la douleur ; mon âme et mes entrailles sont dans le même trouble, parce que ma vie se consume dans la douleur, et que mes années se passent dans les gémissements. Ma force s'est affaiblie dans ma pauvreté et mes ossements ont été troublés. A cause de tous mes ennemis, je suis devenu un objet d'opprobre, même pour mes voisins et un objet de crainte pour ceux qui me connaissent. Ses amis ne sauront que penser en le voyant dans cet état, et ils songeront à le quitter. Ceux qui m'ont vu se sont enfuis à ma présence : J'ai été mis en oubli comme un mort auquel le cœur ne s'intéresse plus. Je suis devenu comme un vase détruit..., tandis qu'ils se sont réunis unanimement contre moi..., pour m'ôter la vie.* (V. 2 col., III).

IV. — *Tristesse qu'éprouve le Messie, immédiatement avant la trahison de l'un de ses intimes amis.*

Ps. LIV., 2 et suiv. — *Je me suis, dit-il, attristé dans la*

*considération de mes maux, je me suis troublé à la voix de l'ennemi, et en considérant les traverses dont je suis menacé de la part de l'Impie. Car ils m'ont imputé des crimes et dans leur fureur ils m'ont inquiété. Mon cœur a été troublé au dedans de moi, et la crainte de la mort m'a saisi.*

*Contristatus sum... et conturbatus sum à voce Inimici et à tribulatione Peccatoris... Cor meum conturbatum est in me : et formido mortis cecidit super me. Timor et tremor venerunt super me : et contexerunt me tenebræ.*

*La crainte et le tremblement se sont emparés de moi et les ténèbres m'ont investi. J'ai dit : qui me donnera des ailes comme celles de la Colombe? Je volerais et je trouverais un lieu pour me reposer (il souhaite que ces maux s'éloignent de lui); voilà que je m'éloignerais en fuyant, et que je demeurerais dans la solitude. J'attendrais Celui qui me délivrerait de la tempête. Il prédit ensuite la mort prématurée du Traître, et la délivrance que Dieu procurera à son Christ. (V. 2 col., iv).*

Le psaume LXXXVII, contient les mêmes sentiments. (Voyez *ibidem*).

V. — *Continuation du même sujet.*

Au psaume LXVIII, qui est une vive description des angoisses et des souffrances du Messie, selon le sentiment général des Interprètes, le Christ décrit ainsi le commencement de sa Passion :

*Sauvez-moi, ô Dieu; car les eaux sont entrées jusqu'au fond de mon âme; je suis enfoncé dans un borbier profond, où je n'ai plus de consistance; je suis parvenu jusque dans les abîmes de la mer, et la tempête m'a submergé... J'ai été dans l'attente de quelqu'un qui s'affligerait avec moi, et il n'y en a point eu; j'ai espéré des consolateurs, et je n'en ai point trouvé. Et sustinui qui simul contristaretur et non fuit, et qui consolaretur, et non inveni.*

Au Psaume CVIII, déjà cité, le Messie, après avoir dé-

taillé tous les malheurs qui fondront sur le traître et sur ses complices, se livre encore aux sentiments de douleur qu'il doit ressentir lui-même dans cette occasion :

*Délivrez-moi, Seigneur ; car je suis pauvre et indigent ; et mon cœur, tout mon intérieur est dans le trouble. J'ai passé comme l'ombre au couchant du soleil ; et j'ai été errant, comme les sauterelles. Mes genoux sont devenus faibles par la continuité du jeûne, et ma chair s'est flétrie par le défaut de parfums. J'ai été pour eux un objet d'opprobre....* Le reste regarde la future délivrance du Messie et la confusion de tous ses ennemis. (Voir 2 col., v).

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS.

I. — *Tradition des Hébreux, concernant les futures angoisses du Messie.*

La tradition des anciens Juifs nous représente Dieu parlant ainsi au Messie relativement à sa future passion :

« Messie, mon Juste, vos yeux ne verront plus la lumière ; vos oreilles entendront un grand opprobre. Votre bouche goûtera l'amertume. Votre langue sera attachée à votre palais et votre peau à vos os ; votre force sera abattue par l'excès de votre douleur et de vos gémissements : *attenuabitur fortitudo tua à luctu et gemitu.* » Dieu demande ensuite au Messie s'il persévère à vouloir prendre sur lui ces afflictions en expiation des péchés des hommes : « Oui, Souverain Roi du monde, répond le Messie ; j'accepte avec joie toutes ces tribulations, pour sauver les hommes. » (*Apud Galat., l. VIII, c. II*).

II. — *Sur l'extrait du psaume XXI (1 col., II).*

Les anciens Hébreux, qui vivaient avant Jésus-Christ, expliquaient du Messie tout le psaume XXI, comme nous le verrons plus loin. Quant au passage que nous en avons extrait, on l'entend généralement de l'agonie du Christ.

« Toutes ces circonstances douloureuses, dit Berthier, « sont dans la Passion de Jésus-Christ ; il s'écoula comme « l'eau dans la sueur qu'il éprouva au Jardin des Olives. « Son cœur fut comme fondu dans l'agonie mortelle qu'il « essuya. »

Bossuet développe ainsi ce dernier verset : « *Mon cœur* « *a été comme une cire fondue*, je ne me sens plus de courage « et je ne trouve ni force, ni hardiesse, ni résolution, ni « consistance..... C'est qu'alors toutes les forces étaient « retirées dans le plus intime de l'âme. Le reste fut livré à « l'épouvante, à la faiblesse, à une étrange désolation, « jusque-là que dans ses frayeurs il lui vint une sueur, « comme des gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre, « et il tomba en agonie. Il semble vouloir reculer et ne « s'arracher à lui-même que par vive force, le consente- « ment qu'il donne aux ordres du ciel ; tout le sensible est « livré à la désolation et à la faiblesse ; et ce n'est qu'un « commandement absolu de la partie haute qui lui fait dire : « que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre. »

III. — *Sur les psaumes XVII et XXX (cités 1 col., I et III).*

Communément les Pères appliquent ces psaumes au Messie. Il y a de fortes raisons de les expliquer littéralement du Messie, plutôt que de David, quoique ce dernier soit la figure prophétique du Christ. Bellarmin et ceux des Interprètes modernes, qui y voient un sens littéral applicable à David, considèrent en même temps dans ce Saint Roi la figure du Christ ; et partant, dans ces psaumes, l'annonce figurative de ce qui doit arriver au Christ.

IV. — *Sur le psaume LIV* (1 col., iv).

Le psaume LIV annonce, suivant le sentiment général des Interprètes, l'état où se trouva Jésus dans le Jardin des Olives. Là il fut livré à l'ennui, à la crainte et à la douleur, et l'excès de ses peines intérieures le réduisit à une sueur de sang.

Remarquons aussi dans ce psaume le désir que témoigne le Christ de se voir éloigné de tant de douleurs et de pouvoir y échapper, en s'envolant, comme une colombe, dans une solitude où personne ne pourra le trouver. Mais il finit par déposer ses craintes et ses peines dans Celui qui doit le délivrer après la tempête, et par dire à Dieu son Père : *que votre volonté soit faite.*

Au psaume LXXXVII, qui ressemble au précédent, le Messie dit encore d'une manière fort expressive, v. 3 : *Mon âme est rassasiée de maux et ma vie est toute proche de la mort....*

16. *Quand j'ai commencé à être exalté, je suis tombé dans l'humiliation et dans le trouble. Les flots de votre colère ont passé sur moi et les frayeurs dont vous m'avez frappé, m'ont jeté dans la consternation. Elles m'ont investi tout le jour comme des torrents ; elles se sont réunies contre moi. Vous avez éloigné de moi mes amis, mes proches, et ceux qui me connaissaient ; (ils ont fui) à la vue de ma misère.* On trouve exprimés dans ces psaumes tous les sentiments qu'éprouva le Christ, sentiments qui ne sont pas écrits dans l'histoire de l'accomplissement de ces mêmes prophètes. Nous serions privés de l'avantage de les connaître, si le Prophète n'avait été chargé de nous les communiquer d'avance et dans un long détail.

V. — *Sur le psaume CVIII.* (Voir 1 col., v).

Le Prophète, parlant au nom du Christ, disent les Interprètes, considère le moment où Jésus-Christ a dit : *Maintenant mon âme est troublée, et que dirai-je ? Père, déli-*

*vrez-moi de cette heure.* (Jean, xxii). Mon âme est triste jusqu'à la mort. Délivrez-moi de cette mort imminente, parce que je suis indigent et pauvre, c'est-à-dire dépourvu de tout secours humain ; je n'ai personne qui combatte pour me défendre, et mon âme est troublée en moi-même, la tristesse et l'horreur que cause la vue d'une mort prochaine m'a troublé. Le Christ disait ces choses pour montrer qu'il était véritablement homme, et qu'il craignait la mort considérée en elle-même, comme contraire à la nature. D'un autre côté, néanmoins, la considérant comme le prix de notre rédemption, il la désirait. Aussi, ayant dit (Jean, xii) : *Délivrez-moi de cette heure-ci*, il ajouta : *mais je ne suis venu que pour cette heure-ci*. Et, en saint Matthieu, xxvi, ayant dit : *Seigneur, que ce calice s'éloigne de moi*, il ajouta aussitôt : *Néanmoins qu'il en soit, non comme je le veux, mais comme vous le voulez.* (Huet, etc.).

---

*Craintes, tristesse et agonie de Jésus, au Jardin  
des Olives.*

3<sup>e</sup> COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Craintes et tristesse de Jésus, au Jardin des Olives.*

Comme le rapportent les quatre Historiens Sacrés, (S. Matthieu, xxvi, 36, S. Marc, xiv, 32, S. Luc, xxii, 39, S. Jean, xviii, 1), *Jésus alla avec ses Disciples au-delà du torrent de Cédron. Il allait, selon sa coutume, à la montagne*



*des Olives, et ses Disciples y allèrent aussi avec lui. Il vint avec eux dans le lieu qu'on appelle Gethsémani, où était un jardin dans lequel il entra lui et ses Disciples. Or, Judas, qui le livrait, savait aussi le lieu, parce que Jésus et ses Disciples s'y étaient souvent assemblés. Il dit à ses Disciples : Demeurez ici, pendant que je m'en irai prier là ; priez aussi, afin que vous n'entriez point en tentation. Ensuite, laissant les autres, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean.*

*Et il commença à craindre et à être rempli de tristesse ;*

*Et cœpit tædere et pavere, — contristari et mæstus esse. Tunc ait illis : tristis est anima mea usque ad mortem.*

*Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Attendez ici et veillez avec moi.*

Il fallait que le Christ éprouvât des douleurs dans son âme, pour expier ainsi les péchés que l'homme a commis dans son âme. (Comp. 1 col. I, II, IV).

## II. — Prière de Jésus. — Son agonie.

*Et s'étant un peu avancé, il s'écarta d'eux à la distance d'un jet de pierre ; et s'étant mis à genoux, il fit cette prière : Mon Père, détournes, s'il vous plaît, de moi ce calice. Néanmoins que ma volonté ne se fasse point, mais la vôtre. Et étant réduit comme à l'agonie, il continuait de plus en plus de prier : mon Père, disait-il, tout vous est possible : détournes de moi ce calice. Qu'il en soit néanmoins non ce que je veux, mais ce que vous voulez. Et il eut une sueur comme de gouttes de sang, qui découlaient jusqu'à terre.*

*Et, factus in agōniâ, procidit super terram, in faciem suam. Et prolixius orabat, ut si fieri posset, transiret ab eo hora..... Et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.*

Vraiment, comme a dit le Prophète (1 col., 1), les douleurs de la mort l'ont environné, et les liens du trépas l'ont investi dans ce terrible moment.

Le Prophète avait encore dit que les Disciples du Messie qui le verraient dans ce triste état (1 col., III), seraient dans la crainte à cause de lui, se refroidiraient à son égard, rougiraient même de lui. C'est précisément ce qui arrive ici.

*Alors il lui apparut un Ange qui vint le fortifier.*

*S'étant donc levé après sa prière, il alla à ses Disciples et il les trouva qui s'étaient endormis de tristesse. C'est ainsi que Jésus croyait trouver en eux des consolateurs, et il n'en trouva pas même un dans le Disciple qui, quelques heures auparavant, paraissait lui être si inébranlablement dévoué. Mais en cela même s'accomplissaient les Ecritures. (1 col., v).*

*Il dit à Pierre : Simon, vous dormez ? Quoi ! Vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation : l'esprit est prompt à prendre de bonnes résolutions, mais la chair est faible, lorsqu'à la vue du danger il s'agit de les exécuter.*

*Il se retira pour la seconde fois, et il fit la même prière : Mon Père, si je ne puis éviter de boire ce calice, que votre volonté se fasse ; et étant retourné vers eux, il les trouva encore qui dormaient ; car ils avaient les yeux tout appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. Les ayant laissés, il s'en alla encore, et fit pour la troisième fois la même prière. Alors il retourna à ses Disciples et leur dit : Dormez à présent, et reposez, si vous le voulez, ou si vous le pouvez. Car voici l'heure venue, et le fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons ; voici qu'approche Celui qui va me livrer.*

*Comme il parlait encore, voici une troupe de gens et devant eux, Judas.....*

Si, en cette circonstance, Jésus éprouva intérieurement tout ce que la nature humaine peut éprouver de plus pénible, il ne le supporta ni par la nécessité de sa nature ni par suite de ses péchés, (il était le Juste, l'Innocent, par

excellence), mais par sa propre volonté et par un effet de sa compassion pour nous. Car il s'est lui-même volontairement offert à endurer toutes ces douleurs, dans la vue de nous racheter, et dans celle de donner l'exemple de la patience à ceux qui après lui devaient souffrir un jour pour le nom de Dieu la tristesse, les opprobres et la mort même.

III. — *Saint Paul, sur ce sujet.*

S. Paul semble faire allusion aux souffrances que Jésus endura en son âme, lors de sa Passion, quand il dit (*Hébr.* II, 17) : *Il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être envers eux un Pontife compatissant et fidèle en son ministère, afin d'expier les péchés du peuple. Car c'est des peines et des souffrances même, par lesquelles il a été tenté et éprouvé, qu'il tire la vertu et la force de secourir ceux qui sont aussi tentés. Et un peu plus loin : Le Pontife que nous avons n'est pas tel, qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses ; mais il a éprouvé comme nous, toutes sortes de tentations et d'épreuves, hormis le péché. Allons donc avec confiance nous présenter devant le trône de sa grâce, afin d'y trouver du secours dans nos besoins.*

---

4° COLONNE.

LES PREMIERS PÈRES.

I. — Tradition Apostolique, au sujet de la tristesse et de la prière de Jésus au Jardin des Olives.

« Le jeudi, » disent les Apôtres dans les *Constitutions*,  
« lorsque nous eûmes mangé la Pâque, après que Judas eut  
« porté la main au plat, qu'il eut mangé le morceau, et

« qu'il fut sorti de nuit, le Seigneur nous dit : *L'heure est*  
« *venue que vous allez être dispersés et que vous me laisserez*  
« *seul.* Alors chacun de nous assurait qu'il ne l'abandonne-  
« rait pas, Pierre promettait de mourir avec lui. Jésus lui  
« répondit : *En vérité je vous le dis : avant que le coq chante,*  
« *vous aurez nié trois fois que vous me connaissez.* Or lorsqu'il  
« nous eut présenté les mystères de son corps et de son  
« sang précieux, Judas ne se trouvant point alors avec  
« nous, il sortit pour aller à la montagne des Oliviers, près  
« le torrent des Cèdres, où il y avait un jardin : *ἐξελθεν*  
« *εἰς το ὄρος των ελαιων πλησιον του χειμαρρου των κεδρων.*  
« Nous étions avec lui, nous récitâmes selon notre coutume  
« l'hymne d'actions de grâces. Pour lui, s'étant éloigné de  
« nous, il priait beaucoup son Père, en disant : *Père, éloi-*  
« *gnez de moi ce calice ; cependant que ma volonté ne se fasse*  
« *pas, mais la vôtre.* Lorsqu'il eut répété cette prière par  
« trois fois, et que nous autres accablés de tristesse nous  
« nous fûmes endormis, il s'approcha et nous dit : *L'heure*  
« *est venue ; le fils de l'homme est livré entre les mains des*  
« *pêcheurs.* Au même moment, voici Judas, et avec lui la  
« troupe des Impies..... » (L. v, c. 14).

II. — *Tradition des Pères primitifs, sur le même sujet.*

« 1° Vous connaissez trop bien nos traditions sacerdo-  
« tales, » dit S. Denis l'Aréopagite à Timothée, « pour  
« que j'aie besoin de vous rappeler qu'un Ange fortifia  
« Jésus agonisant. » *Epit.*

2° S. Justin, dans son *Dialogue avec le Juif Tryphon* ;  
S. Irénée, l. III, c. 32 ; S. Hilaire, l. x, de *Trinitate* ; S. Jérôme,  
l. II, *adv. Pelagianos* ; disent que la sueur que Jésus  
éprouva au Jardin des Olives, était une véritable sueur de  
sang.

« Le Sauveur, » dit S. Jérôme, priait avec tant d'ardeur  
« et avec une telle véhémence de désir, que des gouttes de

« sang s'échappèrent de son corps : *tam vehementer Salvator*  
« *orabat, ut guttæ sanguinis prorumperent.* »

S. Augustin dit de même (*L. III, de consensu Evang.*), que  
« la sueur de Jésus fut du sang et des gouttes de sang qui  
« découlaient jusqu'à terre : *prolixius orantis sudorem fuisse*  
« *sanguinem et guttas decurrentes in terram.*

3° *Remarque sur la sueur de sang de Jésus.*

D'abord, Aristote écrit qu'une sueur de sang peut avoir  
lieu naturellement, et qu'il en est en effet arrivé de sembla-  
bles.

Maldonat, *in cap. 26 Matthæi*, cite un exemple à l'appui  
de l'assertion du Philosophe.

« J'apprends, *dit-il*, de ceux qui, il y a deux ans, virent  
« et connurent à Paris un homme fort et robuste, que  
« s'étant entendu condamner à mort, il fut à l'instant tout  
« couvert d'une sueur de sang. »

Cela nous montre à quelles terribles extrémités, à quelles  
peines morales l'Homme-Dieu a bien voulu se réduire pour  
nous.

4° S. Irénée, *l. IV, 22*, dit que Jésus eut égard au som-  
meil de ses Apôtres, lorsqu'il se trouvait lui-même dans les  
douleurs de l'agonie :

« Lorsque le moment de la passion du Sauveur fut venu,  
« les yeux de ses Disciples s'appesantirent ; quand il vint  
« les visiter, il les trouva endormis, et ne les réveilla  
« point ; signifiant par là que Dieu a égard au repos des  
« hommes. Mais, venant à eux une seconde fois, il les ré-  
« veilla, pour marquer que sa passion devait être le signal  
« de ceux qui dorment dans les ombres de la mort, et qu'il  
« allait bientôt descendre dans les entrailles de la terre,  
« pour se faire voir ensuite à eux. C'est ce qu'il voulait  
« exprimer, quand il disait à ses Disciples : En vérité  
« je vous dis que beaucoup de Prophètes et de Justes  
« ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu,

« et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point  
« entendu. »

5° *Jésus s'est volontairement soumis à la crainte et à l'horreur de la mort.*

« Est-il raisonnable, » dit S. Hilaire, « de croire qu'il  
« ait craint de mourir, lui qui, dégageant de toute crainte  
« ses Apôtres, les exhorta à la gloire du martyre ? »  
(*Lib. x de Trinitate*). S. Jérôme dit dans le même sens :  
*Erubescant qui putant Salvatorem timuisse mortem et pas-*  
*sionis pavore dixisse : Pater, transeat a me calix iste. »* (In  
ap. xxvi. Matth.).

S. Jean Damascène insiste pareillement sur ce point :

« Il n'y a rien de contraint dans Jésus-Christ, dit-il ;  
« mais tout est volontaire ; il est affligé de la faim et de la  
« soif, volontairement ; de la crainte, volontairement ; de  
« la mort, volontairement. » (*L. III, c. 20, de fide.*)

S. Hilaire pensait que Jésus s'était particulièrement attristé à cause de Judas, qui courait à sa perte.

6° S. Augustin, Origène, S. Jérôme, Bède, Euthymius, Théophylacte, et d'autres, enseignent que Jésus-Christ s'est ainsi attristé tant pour montrer qu'il était homme et, conséquemment, sujet aux infirmités de la nature humaine, que pour être un exemple, un modèle de patience pour ses Disciples, afin que, lorsqu'eux-mêmes se trouveraient quelquefois attristés comme lui, ils ne prisent point de là occasion soit de scandale, soit de découragement.

### III. — *Monument, au jardin de Gethsémani.*

Le lieu, où ces choses se passèrent, est placé au pied du Mont-Olivet, dans la vallée de Gethsémani, (nom qui signifie *vallée grasse, fertile*). S. Jérôme (*de Locis hebraicis*), rapporte qu'on érigea dans ce Jardin une magnifique église, pour honorer un lieu, anobli par les insignes de ce grand

mystère, comme par les trophées de la victoire de Jésus-Christ.

Bède ajoute (*de Locis Sanctis, c. 6, in fine*), que la pierre même sur laquelle priaît Jésus, les genoux en terre, fléchit sous lui, comme une cire molle ; qu'elle reçut l'empreinte de ses genoux sacrés ; que cette même pierre, monument remarquable de ce grand prodige, fut transportée dans l'église et affixée au mur, pour être exposée à la vue de tout le monde.

« Accepimus ab his qui hæc viderunt, etiam in imo val-  
lis, quam torrens Cedron præterfluit, in lapidibus ipsis  
ejusdem Christi D. N. vestigia pedum impressa remansisse,  
hactenùsque servata esse. » (Baronius, *an. 34, c. 67* ; Ri-  
badeneira, *fl. SS.*)

Huit gros oliviers désignent encore aujourd'hui la place du jardin de Gethsémani où s'arrêta Notre-Seigneur. Le Docteur Sepp croit que cette métairie était une propriété particulière, peut-être la villa de quelque disciple de Jésus.

La faute, disent les Pères, a été commise dans le Jardin : l'expiation a commencé et a fini dans le Jardin.

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

### AVEUX DES JUIFS.

I. — *Angoisses de Jésus, avant sa Passion, suivant les Juifs Infidèles.*

Les Juifs, supposant faussement que, lorsque Jésus fut pris et garotté en dehors de la ville de Jérusalem, ce n'était pas volontairement de sa part, mais contre son gré et parce qu'il n'avait plus son pouvoir ordinaire de faire des miracles, osent mettre en avant que Judas a été celui qui le

priva de la puissance miraculeuse, en employant le moyen ridicule indiqué plus haut. De là, ils ajoutent que ce fut pour cette raison que Jésus s'attrista si extraordinairement la veille de sa mort.

« Or Jésus, *disent-ils*, ayant fait de vains efforts pour « opérer les miracles qu'il avait coutume de faire auparavant, s'abandonnait aux lamentations et aux pleurs, disant : C'est à mon sujet qu'a prophétisé mon aïeul David, « lorsqu'il a dit : *A cause de vous nous sommes tous les jours « exposés à la mort, etc. ; nam propter te occidimur totâ die.* « Voyant ces choses, ses Disciples et la foule scélérate qui « lui était attachée, s'exposèrent pour lui au danger de la « mort, attaquèrent les Anciens et les Sages de Jérusalem, « et procurèrent ainsi à Jésus la liberté de sortir de Jérusalem. »

Mais Judas étant parvenu, comme il a déjà été dit, à le priver entièrement du pouvoir miraculeux, en lui déroband pendant son sommeil le parchemin sur lequel était inscrit le saint nom, « Jésus fut effrayé à son réveil, un Démon lui « inspira de l'épouvante et une grande crainte. C'est pour- « quoi, comme il était dans les alentours de Jérusalem, il « s'entretint avec ses Disciples, leur disant que son Père « Céleste avait résolu de le retirer à lui, parce qu'il le « voyait sans honneur parmi les hommes. Ses Disciples « lui répondirent : Pour nous, que deviendrons-nous ? Il « leur répondit qu'ils seraient heureux, et que des récompenses glorieuses les attendaient s'ils obéissaient à sa « parole, et qu'ils seraient un jour assis à sa droite auprès « du Père Céleste. »

Les Juifs rapportent encore ici quelques recommandations que fit Jésus à ses Disciples. Ils supposent qu'il voulait se faire accompagner par eux dans Jérusalem dans l'intention secrète d'entrer de nouveau dans le Temple et d'y apprendre une seconde fois le nom ineffable, *ac novam Nominis sibi pa-*



*rare notitiam*. Ces suppositions, sorties de l'imagination de ces Juifs rebelles, sont les seules choses qui empêchent que le récit du commencement de la passion de Jésus, ne soit conforme au récit évangélique. Ils ajoutent que « pendant que Jésus ainsi effrayé et attristé, exhortait ses Disciples par différents discours, et se disposait à entrer à Jérusalem, Judas vint au-devant de lui, avec des gens armés de la ville; — qu'il se prosterna à ses pieds, comme il était convenu. »

II. — *Réflexion sur le récit qui précède.*

Dans un récit de ce genre, fait par des ennemis, il ne saurait manquer de se trouver un esprit mensonger, un esprit d'exagération, qui leur aura fait dire, par exemple, que Jésus *se livra alors aux lamentations et aux pleurs*, tandis qu'il n'éprouva, selon la vérité historique, que des craintes et des douleurs volontaires.

2° Ils ne voulaient pas dire que *c'était un Ange de Dieu qui lui apparut et qui le visita pour le fortifier*; c'eût été reconnaître la mission divine de Jésus; leur rage a trouvé bon de dire que c'était un Démon qui lui inspirait de la frayeur. En *troisième lieu*, ils supposent que Jésus fut privé du pouvoir miraculeux durant sa Passion; mais cela est évidemment faux. Car, s'il en eût été ainsi, comment et pourquoi dans la circonstance la plus humiliante de sa passion, c'est-à-dire dans le moment de sa mort, les plus étonnans prodiges du côté du ciel et du côté de la terre se sont-ils opérés en sa faveur? Jésus, comme on le voit, a donc possédé en tout temps son Pouvoir Miraculeux: il l'a fait éclater avant d'expirer sur la croix, après sa Résurrection et après son Ascension, par les mains de ses Disciples.

Pour considérer maintenant la question présente, sous un autre point de vue, nous ferons remarquer aux Juifs la raison, qui a porté Jésus à ne pas faire usage de son Pou-

voir Miraculeux, lorsque ses ennemis vinrent pour le saisir au jardin des Olives. Cette raison réside dans la nécessité même de l'accomplissement des prophéties précitées, et dans celle de la rédemption du genre humain. En effet, si Jésus eût voulu se servir de sa puissance miraculeuse contre ses ennemis, au moment de sa Passion, qui eût osé, qui eût pu le faire souffrir?

Comment eût-il accompli les Écritures qui avaient prédit de lui toutes ces choses? Comment eût-il pu alors accomplir par sa mort l'œuvre de notre Rédemption? Il a donc dû laisser l'iniquité avoir son cours durant un temps, sauf à la juger ensuite.

### III. — *Tradition des Anciens Hérétiques et des Mahométans.*

Se fondant sur les récits doctrinaux des Anciens Hérétiques, les docteurs musulmans racontent que « Jésus alla « prier sur la montagne des Oliviers, dans la nuit qui précéda le vendredi ; que Dieu le fit mourir, et le conserva « mort durant trois heures, avant que les Juifs vissent « pour le saisir ; que l'Ange Gabriel vint le visiter, et que « Dieu le rappela à la vie ; mais qu'un autre homme, qui « avait sa parfaite ressemblance, fut saisi en sa place... » (Sura III, *Refutat. Maracci*, p. 114.)

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGES DES PAIENS.

I. — *Objections de Celse, lesquelles ont la valeur de témoignages positifs.* — Tristesse et agonie de Jésus.

Celse objecte qu' « il n'est pas vraisemblable qu'un Dieu  
« dût craindre des embûches de la part de ceux avec qui il  
« vivait dans une si étroite société. »

Nous avons dans le chapitre précédent répondu à cette objection.

Celse dit ensuite :

« S'il n'a souffert que parce qu'il l'avait ainsi résolu pour  
« obéir à son Père, il est évident qu'étant Dieu, exempt de  
« contrainte, rien de tout ce qu'on lui a fait par sa propre  
« volonté, n'a dû lui causer ni peine ni douleur. »

Mais il ne voit pas, répond Origène, que ce qu'il pose en principe, se contredit manifestement. Car si, comme il l'avoue, *Jésus a souffert, parce qu'il l'avait résolu pour obéir à son Père*, nous n'en demandons pas davantage. *Jésus a souffert* ; et s'il a souffert, il est impossible que ceux qui l'ont fait souffrir ne lui aient pas causé de la douleur, la souffrance n'étant pas une chose agréable. *Si rien de tout ce qu'on lui a fait par sa propre volonté n'a dû lui causer ni peine ni douleur*, comment Celse avoue-t il qu'il a souffert ? Ce qui le trompe, c'est qu'il ne considère pas que Jésus ayant voulu naître de la même manière que nous naissons, le corps qu'il a pris a dû nécessairement être susceptible des mêmes peines et de la même douleur que les nôtres. En voulant donc prendre une chair semblable à celle des autres hommes, il l'a voulu prendre avec toutes ses faiblesses et toutes les incommodités auxquelles elle est sujette, de sorte que l'ayant une fois prise, il n'a pu s'exempter de douleur, et ses ennemis ont pu lui en causer. Il aurait bien pu s'empêcher de tomber entre leurs mains, comme nous l'avons fait voir ci-dessus ; mais sachant combien la mort qu'il devait souffrir pour tous les hommes, serait utile à tout l'Univers, comme nous l'avons prouvé, il se présenta volontairement à ceux qui venaient pour le prendre. »

Celse continue. Pour montrer que ce que Jésus souffrait,

lui causait une douleur qu'il ne pouvait empêcher d'être douleur, il ajoute :

« Pourquoi donc fait-il de telles plaintes et de telles lamentations ? Et pourquoi souhaite-t-il d'être délivré de cette mort qui faisait le sujet de sa crainte, s'exprimant ainsi, à peu près : *O mon Père, s'il se pouvait que ce calice s'éloignât de moi !* »

C'est encore ici un trait de la malignité de Celse. Au lieu de reconnaître la sincérité des Évangélistes qui pouvaient passer sous silence tout ce qui sert de prétexte à ses reproches, mais qui ne l'ont pas voulu faire pour beaucoup de raisons, qu'on en donnerait, s'il s'agissait d'expliquer les Évangiles, il abuse de ce qu'ils disent ; et pour avoir lieu de déclamer, il y mêle des choses qu'ils ne disent point. Car ils n'ont jamais parlé *des lamentations*, qu'il veut que Jésus ait faites. Il rapporte à peu près la prière de Jésus : *Mon Père, que ce calice s'éloigne de moi, s'il est possible*. Mais il ne rapporte point ce qui suit, où l'obéissance de Jésus et sa fermeté paraissent si visiblement : *qu'il en soit pourtant, non selon ma volonté, mais selon la vôtre*. Il ne fait point semblant non plus d'avoir lu ces autres paroles, où notre Sauveur achève de faire voir que, sur l'arrêt de sa Passion, il était pleinement résigné à la volonté de son Père : *Si ce calice ne peut passer, sans que je le boive, que votre volonté soit faite*. (Matth., xxvi, 42.)

S'il était vrai, au reste, comme Celse le voudrait, *que ce qu'on fit alors à Jésus n'eût dû lui causer ni peine ni douleur*, comment ceux qui sont venus après lui, auraient-ils pu le proposer en exemple aux autres hommes, pour les obliger à souffrir les maux qui accompagnent la piété, puisqu'il n'aurait point souffert comme eux ; et que toute sa Passion n'aurait été qu'une apparence trompeuse ?

(Origène, l. II, contre Celse).

CHAPITRE V  
LE CHRIST SAISI PAR SES ENNEMIS

---

*Le Messie sera environné et pris par ses ennemis.*

---

1<sup>o</sup> COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *Une troupe de gens furieux et insolents, se saisira du Messie.*

Le psaume XXI, 11, 12, qui concerne certainement le Messie, dépeint de la manière suivante les méchants qui doivent s'emparer de sa personne :

*O Dieu, dit le Messie, la tribulation est proche, et il n'y a personne qui me porte du secours.*

*Des taureaux nombreux m'ont environné ; des taureaux puissants m'ont investi.*

*Ils ont ouvert leur gueule contre moi, semblables à un lion qui déchire et qui rugit.*

Un peu plus loin, il dit clairement que ces animaux féroces sont les méchants.

*Une foule de chiens (furieux) m'a environné : une assemblée de méchants m'a investi, Concilium malignantium obsedit me.*

*Délivrez ma vie du glaive ; délivrez-la des mains de ces chiens furieux.*

*Sauvez-moi des cornes de ces persécuteurs, semblables à des rhinocéros.*

Le reste du psaume regarde les autres circonstances de la Passion du Messie. (Voir 2 col. I, et 5 col. II.)

Au psaume LXXXVII, 9, le Christ dit :

*Traditus sum, et non egrediebar ; j'ai été livré et je ne me suis point échappé. C'est-à-dire, d'après les Soixante-dix : J'ai été fait captif ; j'ai été mis entre les mains de mes ennemis, qui m'ôtent toute espérance d'en sortir.*

II. — *Le Christ tombera un instant entre les mains de ses ennemis.*

Dans le psaume CXVII, qui regarde certainement aussi le Rédempteur, sa Résurrection et son Triomphe, le Christ rappelle ainsi ce qu'il aura eu à souffrir de la part des Chefs et des Architectes, qui auront rejeté la *Pierre Angulaire* (Ps. CXVII, 10) :

*Tous les peuples m'ont environné : omnes gentes circuierunt me ; mais par le nom de Dieu, j'ai été vengé d'eux.*

*Ils m'ont investi de toutes parts, circumdantes circumdederunt me ; mais en invoquant le nom de Dieu, j'ai été vengé d'eux.*

*Ils m'ont environné comme un essaim d'abeilles ; ils ont voulu me dévorer comme le feu dévore des épines ; mais par le nom de Dieu, j'ai été vengé d'eux.*

*Entouré par tant d'ennemis, j'ai été poussé pour tomber, mais le Seigneur m'a soutenu.*

(Voir 2<sup>e</sup> col., 11).

III. — *Prophéties, à la fois verbales et figuratives.*

1<sup>o</sup> Ps. LVIII, 2. Comme David était destiné à prédire le Messie et à le figurer en sa personne, il a dit au nom du

Messie, à l'occasion de quelque poursuite de la part de ses ennemis :

*Mon Dieu, enlevez-moi à mes ennemis... Sauvez-moi de ces hommes de sang. Voici qu'ils m'ont saisi pour me perdre, et qu'ils se sont jetés sur moi pour me perdre : quia ecce ceperunt animam meam : irruerunt in me fortes.*

Et le reste.

Il dit de même au psaume LXX, 11 :

*Mes ennemis ont formé tous ensemble des complots et ont dit : Dieu l'a abandonné ; poursuivons-le, saisissez-le ; car il n'a plus personne pour le défendre. (Voir 2 col., III, 1°).*

2° Jérémie, Lam. IV, 20, annonçant les malheurs de son peuple, disait :

*Le Christ, le Seigneur, le souffle de notre bouche, a été pris à cause de nos péchés ; nous lui avons dit : nous vivrons sous votre ombre parmi les nations. Spiritus oris nostri Christus Dominus captus est in peccatis nostris. (Voir 2 col., III, 2°).*

David et Jérémie ont parlé ainsi et comme prophètes de la Passion du Christ et comme figures prophétiques du Christ souffrant.

(Voir le *Livre des Figures*).

---

## 2° COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS.

#### I. — Sur l'extrait du psaume XXI. (1 col., I.)

Les anciens Juifs ne niaient point que ce psaume concernait le Messie (D. Calmet).

La prophétie désigne sous le nom de *taureaux puissants, tauri pingues*, les Chefs, les Scribes et les Pharisiens, soit à cause de leur embonpoint, comme l'explique Génébrard,

soit à cause de leur puissance, comme l'entendent Calmet, le P. Berthier, etc.

Ces *chiens furieux* sont les Juifs armés, les soldats romains, les bourreaux, les valets des pontifes, qui vinrent environner et saisir le Christ. Ils sont comparés à des lions et à des rhinocéros, parce que ces animaux ne savent pas s'adoucir. Toutes ces expressions figurées désignent l'insolence et la fureur des persécuteurs du Christ.

II. — *Sur l'extrait du Psaume cxvii (Voir 1 col., ii).*

Nous avons eu déjà occasion de voir que l'ancien peuple hébreu appliquait au Christ et en particulier à Jésus de Nazareth, en qui il considérait alors le Christ, divers passages de ce psaume prophétique. (*Livre IV, c. 2, Christologie*).

Jésus-Christ lui-même a cité un verset de ce psaume, et se l'est appliqué. S. Pierre fit pareillement au Christ l'application du même verset, et les Pharisiens, loin de le contredire sur ce point, s'étonnèrent que ces gens-là qui paraissaient sans lettres, fissent néanmoins un si grand usage des Ecritures.

Ce sont les premiers, les chefs, appelés ici *les Architectes*, qui, réunis aux Gentils, viennent assaillir le Christ, et environnent Celui qui doit être *la Pierre principale de l'Edifice*. Mais c'est en vain qu'ils usent de toute leur puissance pour le saisir et le perdre; il doit, bientôt après, triompher de leurs efforts.

III. — *Sur les prophéties précitées. (1 col., iii).*

1° David a parlé ainsi, sans doute à l'occasion de quelque poursuite dont il aurait été l'objet de la part de quelque ennemi, tel qu'Achitophel. Mais le sens principal de ses paroles, le sens plus relevé que leur donnait le Saint-Esprit, regardait, comme l'enseignent les Pères et les In-



terprètes (Huet, Calmet, Berthier, etc.), le commencement de la Passion du Christ, la perfidie du traître Judas, et la violence de ceux qui vinrent saisir Jésus Notre-Seigneur. — En effet, soit que David ait composé le psaume LVIII dans quelque occasion périlleuse où il se trouva, soit que ce psaume regarde directement et uniquement le Messie, il ne s'explique clairement que de Jésus-Christ; *les autres explications*, dit Berthier, *ne sont que des conjectures*.

2° Comme l'enseigne S. Jérôme, la prophétie de Jérémie, qui s'accomplissait déjà de son temps, n'a eu son principal, son complet accomplissement qu'au temps de Jésus-Christ, et sous Titus. — Ce Roi-Christ, dont il parle, annonçait figurativement le véritable Christ Notre-Seigneur. L'oracle l'annonçait même littéralement, selon S. Justin, S. Irénée, S. Clément, Tertullien, Origène, Eusèbe, S. Jérôme, S. Ambroise, Olympiodore, et d'autres Pères et docteurs cités par Christophe de Castro.

---

---

*Jésus a été assailli et garotté par les Juifs.*

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

##### I. — *Jésus est saisi et garotté.*

1° Comme il parlait encore à ses Disciples, dit S. Luc, xxii, 47 :

*Voici une troupe de gens, et devant eux, l'un des Douze, nommé Judas, qui, ayant pris une cohorte de soldats romains*

*et des gens de chez les Grands-Prêtres et de chez les Phari-siens, vint là avec des lanternes, des flambeaux, des armes et des bâtons. Il y avait une foule nombreuse de gens armés de glaives et de bâtons, et envoyés par les Grands-Prêtres, les Scribes et les Sénateurs du peuple, et turba multa cum gladiis et lignis.*

Il y avait dans cette nombreuse foule, qui venait se saisir de Jésus, des gens de toute espèce, des Gentils, des Juifs, des Romains, beaucoup de citoyens de Jérusalem, des hommes du peuple et des Grands, tels que les magistrats et les chefs de la nation ; de sorte que Jésus put répéter ces paroles prophétiques (1 col., 11) :

*Omnes gentes circuierunt me : toutes sortes de peuples et de gens m'ont environné.*

2. Or, le tratre leur avait donné un signal, en disant ;

*Celui que je baiseraï, c'est lui ; saisissez-le, et emmenez-le avec précaution.*

*Jésus, sachant tout ce qui lui devait arriver (Jean, XVIII, 4), s'avança vers la troupe et leur dit :*

*Qui est-ce que vous cherchez ?*

*Jésus de Nazareth, lui répondirent-ils.*

*C'est moi, leur dit Jésus.*

*Or, dès que Jésus leur dit : c'est moi, ils furent renversés et tombèrent par terre : abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram.*

Ayant ainsi fait sentir aux Juifs, qu'ils n'auraient pu le saisir, sans sa volonté et sans sa permission, Jésus leur demanda une seconde fois.

*Qui cherchez-vous ?*

*Jésus de Nazareth, lui dirent-ils.*

*Jésus leur répondit :*

*Je vous ai déjà dit que c'est moi.*

*Puis donc que c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux ci.*

3. Alors ils s'approchèrent, mirent les mains sur Jésus et l'arrêtèrent.

Pierre ayant tiré le glaive, pour le défendre, Jésus lui ordonna d'en rester là, et à ce moment, il dit aux Princes des Prêtres, aux officiers du Temple et aux Sénateurs, qui étaient venus à lui pour le saisir :

*Vous êtes venus à moi comme à un voleur, avec des épées et des bâtons pour me prendre. Cependant j'étais assis tous les jours dans le Temple et vous ne m'avez point arrêté. Mais voici votre heure et la puissance des Ténèbres.*

Or, tout cela se fit, ajoute S. Matthieu, afin que les Ecritures des Prophètes fussent accomplies.

Les soldats et leur capitaine avec les gens envoyés par les Juifs, prirent donc Jésus, le lièrent et l'emmenèrent chez Anne.... (S. Matth., xxvii; S. Marc, xiv, 46; S. Luc, xxii, 52; S. Jean, xviii, 12.)

4. C'était l'intention des Juifs d'attaquer aussi et d'arrêter plusieurs des Disciples de Jésus. S. Marc rapporte, xiv, 51, qu'il y avait un jeune homme qui le suivait, couvert seulement d'un linceul; et que les soldats l'ayant saisi, il laissa aller son linceul, et s'enfuit tout nu de leurs mains.

Les Juifs racontent également qu'ils attaquèrent les Disciples de Jésus, afin de les saisir ou de les tuer. (5 col., 1.)

Cela fait voir que les Apôtres ne furent sauvés que par un secours providentiel.

---

#### 4° COLONNE.

##### TRADITION APOSTOLIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

I. — *Jésus a été environné et saisi par les méchants.*

Voici le témoignage de ceux qui furent présents à cette action :

1° S. Pierre raconte positivement que les Juifs *arrêtèrent et saisirent Jésus, et que Judas était leur conducteur.* (Act., I, 16.)

2° S. Barnabé en dit autant et cite à ce sujet les prophéties qui avaient annoncé cet événement.

Voici ses paroles :

« Que dit donc le Prophète ?

« *L'Assemblée des Méchants m'a environné ; ils m'ont tous environné comme des abeilles, εκυκλωσαν με.* Comme donc Jésus devait venir un jour dans une chair mortelle pour y souffrir, sa Passion a été annoncée longtemps auparavant. Car le Prophète, s'adressant aux Juifs, leur dit : *Malheur aux impies qui disent entre eux : Lions et garotons le Juste, parce qu'il nous est inutile et fâcheux : δήσωμεν τον δικαιον...* » (Épître cathol., VI, 5.)

Or, S. Pierre était présent, lorsque Jésus fut arrêté dans le Jardin ; et il est fort probable que S. Barnabé, l'un de ses Septante Disciples, s'y trouvait aussi.

II. — *Extrait du livre des Constitutions Apostoliques, l. v, c. 14, sur le même sujet.*

« Or, voici apparaît Judas, et avec lui la foule des impies. Pour signal de la trahison, il leur indique le baiser perfide. Les Juifs ayant reçu le mot d'ordre, s'emparèrent du Seigneur et le lièrent. Ils le conduisirent de là, dans la maison de Caïphe, grand-prêtre, où s'était rassemblée en grand nombre, non pas le peuple, mais la multitude, non pas le Sénat sacré des Anciens, mais le conventicule des scélérats, et le conciliabule des impies. »

III. — *S. Justin constate, en présence des Juifs, l'accomplissement des anciens oracles (1 col., 1.)*

« Parlerai-je, dit cet ancien Père, de cette nuit où Jésus  
« vit fondre sur lui, de la montagne des Oliviers, les hom-  
« mes envoyés par vos Scribes et par vos Pharisiens, à la  
« faveur de l'ascendant que leur donnait la puissance de  
« leur parole ? Le Christ ne s'est-il pas trouvé alors comme  
« environné de jeunes taureaux à la corne menaçante, et  
« d'une fureur meurtrière (1 col., 1.) ? Ceux d'entre vous  
« qui se portèrent contre le Christ aux mêmes excès que  
« les jeunes taureaux, sont désignés simplement sous le  
« nom de taureaux ; d'eux naissent les jeunes veaux, ainsi  
« que nous le savons. Eh bien ! ce que les premiers sont  
« pour les seconds, vos maîtres l'ont été pour leurs en-  
« fants. Ils les ont poussés à se jeter sur le Christ, de la  
« montagne des Oliviers, pour se saisir de sa personne et  
« l'amener devant eux... De cette multitude d'hommes, il  
« n'en est pas un seul qui se soit levé en faveur de l'inno-  
« cence opprimée. » (*Dial.*, n° 103).

« Ils se jetèrent, dit S. Cyrille, comme des furieux, et  
« ne craignirent pas de lier Celui qui était venu dans le  
« monde pour décharger les pécheurs des dures chaînes du  
« péché et du Démon. (Voir 1 col., 1.)

IV. — *Jésus n'a été saisi que parce qu'il l'a voulu.* —  
(Arnobé).

« Croyez-vous, dit Arnobé, que s'il n'eût pas voulu qu'on  
« mit sur lui les mains, il lui eût fallu de grands efforts  
« pour éloigner ses ennemis ? Lui qui rendait la vue aux  
« aveugles, la force aux faibles, la marche aux estropiés,  
« la vie aux morts, ne pouvait-il pas aisément, s'il eût  
« voulu, ou les aveugler, ou paralyser leurs forces, ou les  
« faire tomber morts ? Mais comme ce qui avait été dé-  
« créé le demandait ainsi, cette Bonté Infinie endura que  
« de cruels et impitoyables voleurs missent les mains sur  
« Elle, et la chargeassent d'outrages. Il lui suffisait d'avoir

« montré aux siens ce qu'ils devaient attendre de sa part. »  
(L. I, c. 63. — *Comp.*, 3 col., I, 2°).

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

### AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

I. — *Les Juifs, ennemis de Jésus, attestent ce qui se passa au Jardin des Olives, lorsque Jésus fut pris et garotté.*

Voici ce qu'ils disent dans le *Sepher Toldos* :

« Le lendemain, Jésus se présente avec toute sa troupe ;  
« Judas s'avançant alors au-devant de lui, se prosterna à  
« ses pieds, et, le visage baissé vers la terre, il lui donna  
« des marques de respect et d'honneur. Au reste, tous les  
« citoyens de Jérusalem étaient bien armés et cuirassés ;  
« ils se saisirent donc de Jésus. *Omnes cives Hierosoly-*  
« *mitani probe armati et loricati erant ; itaque Jesum ca-*  
« *piunt.*

« Or, ses Disciples voyant leur Maître ainsi captif et  
« tombé entre les mains des Juifs, considérant de plus  
« qu'il leur était impossible de combattre contre eux, se  
« mettent à courir çà et là pour s'échapper, et ils s'aban-  
« donnent à des pleurs amers.

« Cependant, les citoyens de Jérusalem gagnent de plus  
« en plus de l'avantage, viennent à bout de vaincre Jésus  
« avec toute sa troupe, et, en ayant tué plusieurs d'entre  
« eux, le reste s'enfuit sur la montagne. » (*Comp.*, 1 col.,  
I, 4°.)

« Or, les Sénateurs de Jérusalem ayant arrêté Jésus, le  
« conduisent dans la ville : ils l'attachent et le lient à une  
« colonne de marbre, qui était là, dans la ville... » Ainsi

les Sénateurs et les Princes des Prêtres se trouvaient là en ce moment. (*Comp. 1 col., 1, 3°.*)

II. — *Même récit.*

Dans le second *Toldos*, il est dit que « Judas Scarioth, « ayant aussi appris le nom *Schemhemphoras*, dans le Saint « des Saints, s'opposa au Nazaréen; qu'il le combattit; « que les Sages se réunirent avec Judas contre Jésus; que « ce Nazaréen dit alors : David a prophétisé à mon sujet, « *Ps. 21* :

« *Des chiens m'ont environné; la Synagogue ou l'assemblée* « *des méchants m'a assailli*; (*V. 1 col., 1*), que les Israélites, « après l'avoir vaincu, le prirent et le couvrirent de hail- « lons, etc... C'était avant la Pâque. » (*Apud Wangense-*  
*lium, Tela ignea Satanæ, t. II; Sepher Toldos, p. 17; et*  
*Confutatio Libri Toldos, p. 4*).

III. — *Même récit.*

Dans une autre Histoire composée par les Juifs et publiée par Huldric, les mêmes ennemis du Christ disent « qu'au temps du roi Hérode (ici ils ne parlent pas de la « reine Héleine), lorsqu'on eut dessein de faire arrêter « Jésus, on gagna son hôte qui lui donna du vin mixtionné, « par lequel il oublia le *nom ineffable*, sans quoi on n'aurait « pu le saisir. Il fut ensuite fait prisonnier avec ses Disci- « ples... »

Ce qu'il y a de calomnieux et de mensonger dans le récit des Juifs, se fait ordinairement remarquer par les contradictions et par les folles inventions dont est semée la narration.

IV. — *Réflexions.*

Lorsqu'il s'agit des humiliations de Jésus, les Juifs ne font nulle difficulté de les reconnaître, afin de s'en prévaloir

contre la divinité de sa mission. Mais, lorsqu'avec une attention sérieuse, on les rapproche des Prophéties, loin d'infirmer les preuves de la mission de Jésus, ces humiliations les corroborent au contraire, en tant qu'elles furent le nécessaire accomplissement des Oracles du Ciel. Les Juifs s'en sont aperçus. C'est pourquoi ils voudraient avoir l'air de mépriser ce rapprochement des souffrances de Jésus et des prophéties qui les avaient annoncées. Mais quoi qu'ils fassent, ce rapport si réel, reste avec toute sa force probante, et ils confirment par leurs aveux et leurs témoignages ce miraculeux accomplissement.

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITIONS DES PEUPLES ET DES PAÏENS.

I. — *Tradition des anciens peuples, sur ce même fait.*

1<sup>o</sup> Les peuples de l'Égypte, de l'Asie et de l'Afrique racontent, sans doute d'après les récits des anciens Hérétiques, que « Jésus était sur le mont d'Olivet, lorsque les « Juifs vinrent en foule pour le prendre, *ad eum comprehendendum* ; mais que Dieu mit alors sa ressemblance « sur un certain Titianus, que les Juifs prirent pour Jésus, « et qu'ils lièrent et emmenèrent à Jérusalem, tandis que « Dieu enlevait Jésus au ciel. » Telle est la croyance des peuples mahométans.

2<sup>o</sup> Les peuples de la Palestine, qui sont opposés au Christianisme, n'ont pas adopté cette erreur, qui est moins une erreur de fait que de doctrine ; ils disent que « Jésus « n'a pu être saisi par ceux qui lui dressèrent des pièges, « jusqu'à ce qu'enfin, désireux de se voir honoré comme « un Dieu après sa mort, il se livra de lui-même entre les



« mains de ses ennemis ; *nec potuisse ab insidiatoribus capi, usque donec... seipsum ultro hostibus tradiderit in manus.* » (Apud Wagéns., t. II, *confutatio libri Toldos*, p. 7. *Itinerarium Sandys.*)

3° Des Païens, ennemis du Christ, reprochaient aux Chrétiens l'arrestation de Jésus, comme s'il n'eût pu s'empêcher d'être pris. Arnohe les réfuta solidement, dans son *traité contre les Gentils*. (Voir 4 col., IV.)

## II. — *Aveu de Celse.*

Ce philosophe, comme nous l'avons déjà vu, n'hésite point à raconter ce fait, afin d'en tirer des conclusions défavorables à Jésus :

« Il a été, *dit il*, réduit à se cacher honteusement, pour s'empêcher d'être pris, ce qu'il ne put pourtant éviter. » Il ajoute ensuite : « Fallait-il qu'un Dieu s'enfuit, qu'il se laissât saisir et garotter ; qu'il se vît même abandonné par ceux avec qui il avait toujours vécu ? »

Celse veut bien se tromper lui-même, comme dit Origène, en comparant cette arrestation à celles qui se font communément contre le gré des gens qu'on saisit. Nous avons vu que, si Jésus a été arrêté et lié, il l'a été, parce qu'il l'a ainsi permis, pour les motifs déjà exposés.

Etant l'Agneau de Dieu qui devait ôter les péchés du monde, il n'a pas voulu empêcher qu'il ne fût pris, quoiqu'il le pût empêcher.

*Crois-tu que je ne saurais prier mon Père*, dit-il à Pierre qui voulait le défendre avec l'épée, *et il m'enverrait incontinent plus de douze légions d'Ange*s ? *Comment donc s'accompliraient les Ecritures qui disent qu'il faut qu'il en arrive ainsi ?*

Jésus montra aux Juifs, qu'il pouvait même, sans ce secours céleste, échapper à leurs mains et les châtier eux-mêmes à l'instant, s'il l'eût voulu ; car, d'une de ses pa-

roles, il renversa à terre ses ennemis qui venaient le prendre. Mais, ne voulant point empêcher leur malice de s'exercer, ni les Ecritures de s'accomplir, il permit qu'ils se relevassent aussitôt, et il s'abandonna lui-même entre les mains de ces hommes injustes.

### III. — *Témoignage de Ponce-Pilate.*

Dans une lettre de Pilate à l'empereur Tibère, ce fait est mentionné en ces termes :

« Les Princes des Juifs se portèrent contre lui par un sentiment d'envie ; ils le saisirent et me le livrèrent : *invidiam contra eum passi sunt Principes Judæorum, et tenuerunt eum...* » (Apud Fabric., codex, N. T., t. II, p. 300.)

Comme les Princes des Juifs ont laissé voir qu'ils persécutèrent en effet Jésus par un motif d'envie, lorsqu'ils n'osèrent le saisir ouvertement dans le Temple, où tous les jours il enseignait publiquement ! mais ils lui tendirent des pièges, ils le prirent de nuit, par ruse et au moyen de menées ténébreuses, et ils accomplirent ainsi les Ecritures.

---

## 7<sup>e</sup> COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

I. — *Extrait du Livre de Marie d'Agreda, relatif à l'arrestation et à la captivité de Jésus.*

« Lorsque le Seigneur eut répondu aux soldats qui le cherchaient, *c'est moi*, ils se jetèrent sur lui comme des chiens enragés et des bêtes féroces. » (Comparez I col., 1 : *Circumdedederunt me canes multi...*, etc.). « Lorsque Jésus fut lié, Marie ressentit les douleurs des chaînes et des cordes comme si elle eût été liée elle-même. Elle éprouva la

même chose pour les coups, les mauvais traitements, les soufflets qu'endura le Sauveur, dans son arrestation, et lorsqu'on lui déchira les vêtements et qu'on lui arracha les cheveux... »

« La troupe des soldats envoyée pour arrêter le Seigneur, afin de l'amener en sûreté (car ils le prenaient pour un magicien à cause de ses miracles, et pensaient qu'il pourrait bien s'échapper de leurs mains), le lièrent étroitement aux flancs, aux bras et au cou, de deux longues et grosses cordes, ainsi que d'une pesante, longue et forte chaîne, qui avait servi de levier pour fermer et ouvrir une porte de prison et aux extrémités de laquelle ils avaient attaché des menottes de fer ; ils lui attachèrent avec cette chaîne les mains derrière le dos. L'ayant lié de cette cruelle manière, ils partirent du mont des Oliviers avec un grand tumulte, les uns tirant les cordes par devant et les autres par derrière, ils le faisaient tomber à terre, ils exhalaient leur rage contre lui par des coups de pied aux côtés, et des coups de poing au visage et à la tête, ils lui déchirèrent les vêtements et lui arrachèrent la barbe, ils le traînèrent par les cheveux, et lui enfoncèrent la pointe de leurs bâtons dans les côtés ; ils lui donnèrent des coups sur les épaules, et le traînèrent tantôt d'un côté du chemin, tantôt de l'autre. Le Seigneur tomba plusieurs fois le visage contre terre, en éprouvant une grande douleur ; car, ayant les mains liées derrière le dos, il se meurtrissait le visage et se couvrait de plaies ; puis, ne pouvant dès lors se relever, il recevait des coups sans nombre et des mauvais traitements de toute sorte, jusqu'à être foulé aux pieds. Semblable à un Agneau plein de douceur, il supportait avec une admirable patience ces affreuses barbaries. Lucifer était en fureur à la vue de cette résignation ; et, pour en triompher, il voulait lui-même prendre les cordes pour le traiter avec une violence encore plus grande ;

(mais il en fut empêché). Ils arrivèrent dans la ville en poussant des cris, des sifflements, des hurlements, comme si l'on eût arrêté un chef de brigands. Les habitants se mettaient à la fenêtre et à la porte avec des flambeaux : ils l'injuriaient et l'insultaient, l'appelant faux prophète, magicien, méchant, pervers, scélérat : *et cum iniquis deputatus est*. Ils le conduisirent au tribunal d'Anne, pontife... »

II. — *Extrait du Livre<sup>1</sup> de Cath. Emmerich, sur le même fait.*

— Qui cherchez-vous, dit Jésus aux soldats ?

— Jésus de Nazareth, répondirent-ils ?

— C'est moi, répartit Jésus, je vous l'ai déjà dit ; si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

A ces paroles, les soldats tombèrent une seconde fois avec des convulsions semblables à celles de l'épilepsie, et Judas fut de nouveau entouré par les Apôtres qui étaient exaspérés contre lui.

Jésus dit aux soldats :

— Levez-vous.

Ils se relevèrent pleins de terreur ; mais comme les Apôtres serraient Judas de près, les gardes le délivrèrent de leurs mains et le sommèrent avec menaces de leur donner le signal convenu, car ils avaient ordre de se saisir seulement de celui qu'il embrasserait. Alors Judas vint à Jésus et lui donna le baiser.... Aussitôt les soldats entourèrent Jésus, et les archers qui s'étaient approchés mirent la main sur lui... D'autres soldats étaient occupés à repousser ceux des Disciples qui s'approchaient ou à poursuivre ceux qui fuyaient.... Les archers garrottèrent Jésus avec une grande dureté et une brutalité de bourreaux. Ces hommes étaient des païens de la plus basse extraction, ils

<sup>1</sup> P. 166 et suiv

ressemblaient à des esclaves égyptiens. Ils lièrent les mains de Jésus devant sa poitrine avec des cordes neuves et très-dures ; ils lui attachèrent le poignet droit au-dessous du coude du bras gauche et le poignet gauche au-dessous du coude du bras droit. Ils lui mirent autour du corps une espèce de ceinture, où étaient des pointes de fer et y assujétirent ses mains avec des liens d'osier. Ils lui passèrent autour du cou une espèce de collier où étaient encore des piquants ou d'autres corps propres à blesser, et de là partaient deux courroies se croisant sur sa poitrine comme une étole et fortement attachées à la ceinture. A cette ceinture aboutissaient quatre longues cordes au moyen desquelles ils tiraient çà et là le Seigneur, selon leurs caprices inhumains.

On se mit en marche après avoir allumé un plus grand nombre de torches. Dix hommes de la garde marchaient en avant, puis venaient les archers, qui entraînaient Jésus avec leurs cordes, puis les Pharisiens qui l'accablaient d'injures ; les dix autres soldats fermaient la marche. Les Disciples erraient à quelque distance, poussant des sanglots et comme hors d'eux-mêmes.

Les archers tiraient et maltrahaient Jésus de la manière la plus cruelle : ils le faisaient surtout pour flatter bassement les six Pharisiens qui étaient pleins de haine et de rage contre le Sauveur. Ils le menaient par les chemins les plus rudes, sur les pierres, dans la boue, et tendaient les cordes de toutes leurs forces : ils tenaient d'autres cordes à nœuds avec lesquelles ils le frappaient, comme un boucher frappe les bestiaux qu'il mène à la boucherie, et ils accompagnaient toutes ces cruautés d'insultes tellement ignobles que la décence ne permettrait pas de répéter leurs discours. Jésus était pieds nus ; il avait, outre la robe ordinaire, une tunique de laine sans couture et un autre vêtement par dessus. Lorsqu'on arrêta le Sauveur, je ne

vis pas qu'on lui présentât aucun ordre, aucune écriture ; on le traita comme s'il eût été hors la loi.

Le cortège marchait assez vite. Lorsqu'il eut quitté le chemin qui est entre le Jardin des Oliviers et celui de Gethsémani, il tourna à droite, et arriva bientôt à un pont jeté sur le torrent de Cédron... Avant qu'on y fût parvenu, je vis deux fois Jésus renversé par terre par les violentes secousses que lui donnaient les archers. Mais lorsqu'ils furent arrivés sur le milieu du pont, ils ne mirent pas de bornes à leurs cruautés : ils poussèrent brutalement Jésus enchaîné, et le jetèrent de toute sa hauteur dans le torrent, lui disant de s'y désaltérer. Sans une assistance divine, cela eût suffi pour le tuer. Il tomba sur les genoux, puis sur son visage, qui eût été grièvement blessé contre des rochers à peine couverts d'un peu d'eau, s'il ne l'avait pas garanti avec ses mains liées ensemble. Elles s'étaient détachées de la ceinture, soit par une assistance d'en haut, soit parce que les archers les avaient déliées. Ses genoux, ses pieds, ses coudes et ses doigts s'imprimèrent miraculeusement sur le rocher où il tomba, et cette empreinte fut plus tard l'objet d'un culte. Les pierres étaient moins dures et plus croyantes que le cœur des hommes et rendaient témoignage, dans ces terribles moments, de l'impression que la vérité suprême faisait sur elles.

Je vis Jésus boire de l'eau du Cédron, lorsqu'on l'y eut poussé, et j'appris que c'était l'accomplissement d'un passage prophétique des Psaumes, où il est dit qu'il boira dans le chemin de l'eau du torrent (Ps. civ). Les archers tenaient toujours Jésus attaché au bout de leurs longues cordes. Mais ne pouvant lui faire ainsi traverser le torrent, à cause d'un ouvrage en maçonnerie qui était de l'autre côté, ils revinrent sur leurs pas et le traînèrent avec leurs cordes jusque sur le bord. Alors ces misérables le poussèrent sur

le pont, l'accablant d'injures, de malédictions et de coups. Son long vêtement de laine, tout imbibé d'eau, se collait sur ses membres ; il pouvait à peine marcher, et de l'autre côté du pont il tomba encore par terre. Ils le relevèrent violemment, le frappant avec leurs cordes, et rattachèrent à sa ceinture les bords de sa robe humide, au milieu des insultes les plus ignobles.

Il n'était pas encore minuit, lorsque je vis Jésus traîné inhumainement par les quatre archers sur un étroit sentier, parmi les pierres, les fragments de rochers, les chardons et les épines. Les six méchants Pharisiens se tenaient aussi près de lui que le chemin le permettait, et avec des bâtons de formes différentes, ils le poussaient, le piquaient ou le frappaient. Quand les pieds nus et saignants de Jésus étaient déchirés par les pierres et les épines, ils l'insultaient avec une cruelle ironie. « Son précurseur, Jean-Baptiste, ne lui a pas préparé ici un bon chemin... »

D'une porte située sur la montagne de Sion où demeuraient Anne et Caïphe, je vis sortir une troupe de cinquante soldats. Ils avaient plusieurs torches avec eux ; ils étaient insolents, bruyants, et poussaient des cris pour annoncer leur approche et féliciter ceux qui arrivaient de leur victoire...

Les habitants <sup>maisons qui en</sup> de la rue d'Ophel <sup>à qui</sup> ~~malot~~ sus avait accordé beaucoup de bienfaits par ses prodiges, furent réveillés par les cris des soldats. Ils sortirent de leurs maisons, et coururent dans les rues et aux portes pour savoir ce qui arrivait. Mais les soldats les repoussaient brutalement dans leurs demeures :

— « Jésus, le malfaiteur, votre faux prophète, leur disaient-ils, va être emmené prisonnier. Le Grand-Prêtre ne veut plus le laisser continuer le métier qu'il fait : il sera mis en croix. »

A cette nouvelle, on n'entendit que gémissements et sanglots...

Pendant ce temps, la troupe inhumaine qui amenait le Sauveur, s'approchait de la porte d'Ophel. Jésus était de nouveau tombé par terre et ne paraissait pas pouvoir aller plus loin... »

III. — Voyez également sainte Brigitte, t. 1, p. 27, etc.



## CHAPITRE VI

### LE CHRIST DÉLAISSÉ ET RENIÉ.

---

*Le Messie, au moment de sa Passion, sera délaissé de tous les siens, de ses Disciples, de ses amis, de ses proches. — Il n'en recevra aucun secours. — Il sera pour eux un objet de crainte et d'ignominie. — Il sera renié, même avec des paroles d'exécration.*

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### PROPHÉTIES.

I. *Les disciples du Messie s'enfuiront au moment de la Passion de leur Maître.*

Zacharie, XII, 10, et XIII, 6, annonçant que le Seigneur sera percé de plaies dans les mains, et traité, comme on avait coutume de traiter les faux prophètes, prédit qu'alors ses Disciples l'abandonneront :

*Framea suscitare super Pastorem, virum cohærentem mihi, dicit Dominus. Percute Pastorem, et dispergentur oves: O Epée, éveille-toi; viens contre mon Pasteur, contre l'Homme qui m'est intimement uni, dit le Seigneur des armées; frappe le Pasteur et les brebis seront dispersées. (V. 2 col., 1).*

Citons maintenant les psaumes prophétiques, qui viennent à l'appui de cette prophétie de Zacharie.

II. *Personne ne prendra la défense du Christ.*

P. XXI, 11. Le Messie implore le secours de Dieu pour le moment où il sera environné d'ennemis furieux.

*Mon Dieu, ne vous éloignez pas de moi ; car la tribulation est proche, et il n'y a personne qui me secoure, non est qui adjuvet. Une foule de taureaux furieux m'a environné... On voit qu'alors le Messie se trouvera seul, abandonné des siens. (2 col., II.)*

III. — *Le Christ paraîtra alors aux yeux des siens comme un objet de crainte et d'opprobre.*

Ps. XXX, 12, 15, 16. — *A cause de tous mes ennemis, dit-il, je suis devenu un objet d'opprobre, même pour mes voisins (ou amis) et un objet de crainte pour ceux qui me connaissent. Ceux d'entre eux qui m'ont vu se sont enfuis à ma présence : ils m'ont oublié dans leur cœur, comme si j'eusse déjà été mort.*

*Super omnes inimicos meos factus sum opprobrium et vicinis meis valde : et timor notis meis. Qui videbant me, foras fugerunt a me. Ses amis effrayés s'enfuirent ; ils craindront de le reconnaître, de peur de se compromettre à cause de lui. (Voir 2 col., III.)*

IV. — *Le Messie se verra délaissé de ses amis et de ses proches, lorsqu'il essuyera des outrages de la part de ses ennemis.*

Ps. LXVIII, 11. *Je suis devenu comme inconnu à mes frères et comme étranger à l'égard des enfants de ma mère, parce que les outrages des impies sont tombés sur moi. Ou, comme porte le Chaldéen : J'ai été comme un fils d'étranger à l'égard des enfants de mon peuple... Et velut filius alienigenarum factus sum filiis populi mei... Ses frères l'abandonnent donc ainsi, parce qu'ils le voient persécuté et chargé d'outrages par les impies. (2 col., IV.)*

V. — *Il sera renié, même avec des paroles d'exécration.*

Au psaume xxx, 5, et suiv, qui pour le sujet principal ressemble au ps. 21, le Messie est dépeint comme abandonné de tous les siens.

*On m'a mis, dit-il, au nombre de ceux qui descendent dans le sépulcre ; je suis devenu comme un homme sans appui. sur qui on ne compte plus, et qui est séparé des autres comme habitant déjà le séjour des morts. . .*

*Vous avez éloigné de moi ceux qui me connaissent ; ils m'ont (regardé), désigné comme un objet d'abomination à leurs propres yeux.* Cela indique assez clairement que quelques-uns de ses amis le renieront avec des serments d'exécration.

*Longe fecisti notos meos a me : posuerunt me abominationem sibi.*

Et un peu plus loin : *Vous avez éloigné de moi mes amis, mes proches et mes connaissances ; ils ont fui à la vue de ma misère. Elongasti a me amicum et proximum et notos meos a miseria.* (Voir 2 col., v.)

VI. — *Prophétie figurative.*

Le psaume cxli, contient une figure prophétique du Christ.

David, étant dans la caverne d'Odollam, disait :

*Je regardais à ma droite, et je voyais qu'il n'y avait personne qui me connût, et non erat qui cognosceret me. Tout espoir de fuite m'est ôté, et il n'y a personne qui s'intéresse à me conserver la vie.* (Voir 2, col. vi.)

## 2° COLONNE.

### INTERPRÉTATIONS.

I. — *Sur la prophétie de Zacharie, 1 col., I.*

Le savant Rabbin Aben-Ezra, ainsi que les anciens Talmudistes, dont Petrus Galatinus rapporte la tradition, (l. VIII, c. 17,) appliquent la prophétie de Zacharie (XIII), à la personne du Messie, fils de Joseph, qui doit être tué : *super Messiam, filio Joseph, qui occisus erit.* (Et apud Huetium, in cap. VIII, Zach.)

Jésus se l'est appliquée à lui-même, au moment de sa Passion (*Matth.*, xxvi, 31). S. Barnabé (*Epit.* v, 12), et tous les interprètes chrétiens l'ont littéralement expliquée de lui, excepté Grotius, dont Huet a solidement relevé les contradictions et les méprises à ce sujet. (*Dem. ev.*, prop. ix, c. 120.)

Quel est, en effet, ce Pasteur que le Seigneur dit lui être si intimement uni, *cohærentem mihi* ; que Dieu appelle son co-égal, *coæqualem meum*, selon la traduction de Vatable ; son Associé, *socium meum*, suivant celles du paraphraste chaldéen et de Pagninus ? Quel est-il, sinon le Messie, ce Seigneur envoyé par le Seigneur, dont parle souvent le même Prophète ?

II. — Sur le psaume XXI (1 col., II). Nous avons eu plusieurs fois occasion de montrer que ce psaume concerne le Messie.

III. — Sur le psaume XXX (1 col., III).

Berthier reconnaît que ce psaume peut avoir le Christ pour objet unique, bien qu'il puisse aussi se rapporter à David, en tant que ce roi a été la figure prophétique du Christ, dans les persécutions qu'il eut à essuyer.

« Les interprètes, dit-il, qui appliquent tout ce psaume à Jésus-Christ souffrant, n'ont pas de peine à en justifier toutes les expressions... Il semble que ce psaume soit l'histoire anticipée de la Passion du Fils de Dieu. »

IV. — *Extrait du ps. 68, II. (1 col., IV).*

Ce psaume convient parfaitement à Jésus le Messie, qui, au jour de sa passion, deviendra *comme un étranger, un inconnu* à l'égard de ses Apôtres, de ses proches, de ceux même qui étaient appelés *ses frères*, selon la chair. *Omnes eo relicto, fugerunt, negarunt.* (Genebrard.) Il fut regardé comme *un inconnu* par les Juifs, avec lesquels il avait pour mère commune la Synagogue ou la nation juive, selon le sens de la Version Chaldaïque.

V. — *Sur le psaume 87 (1, col. IV).*

Les SS. Pères et la plupart des interprètes, anciens et modernes, appliquent au Messie ce psaume et les précédents. « Écoutons ici le Christ » dit S. Augustin, « et répondons-lui par des actions de grâces. » Le P. Houbigant dit : *loquitur in hoc psalmo Christus Dominus.* S. Paul a, dans son épître aux Romains, 15, appliqué à Jésus-Christ un verset de ce psaume. Génébrard, Ménochius, Calmet, Berthier, etc., y voient en particulier l'abandonnement ignominieux que le Christ aura à supporter de la part de ses Apôtres et de ses autres connaissances. Les versets, que nous avons cités, sont tellement applicables à la situation de Jésus-Christ, lorsqu'il fut pris par les Juifs, que les Interprètes qui voudraient y voir ou la captivité d'Israël, ou la persécution qu'essuya David, sont obligés de faire des efforts pour justifier leur opinion. Car ni David, ni les Juifs ne se sont jamais ainsi trouvés séparés et éloignés de toutes leurs connaissances. Mais l'application faite à Jésus-Christ est très-juste. Le dernier verset de ce psaume est ainsi traduit par Houbigant : *Noti mei absconderunt se a me.* Ce qui indique que ses Disciples *se cacheront* et craindront qu'on ne les reconnaisse pour être de ses amis et de ses connaissances.

VI. — *Sur le psaume 141. (1 col., vi.)*

S. Hilaire, S. Augustin, S. Jérôme, Cassiodore, et d'autres Pères entendent ce psaume de Jésus-Christ : « On ne saurait douter, dit S. Jérôme, que David priant dans la caverne, n'ait été la figure et la prophétie du Christ. »

---

*Jésus prédit à ses Disciples que, durant sa Passion, il sera abandonné d'eux tous. — Il l'est, en effet. — Ses Disciples, ses amis les plus intimes, ses frères, selon la chair, prennent tous la fuite. — Personne ne l'assiste ni ne le défend. — Il est renoncé par S. Pierre, son Apôtre le plus dévoué, qui fait alors les plus terribles imprécations.*

—

3<sup>e</sup> COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus prédit à ses Disciples que, durant sa passion, il sera abandonné d'eux tous.*

S. Matth., xxvi, 31. *Alors Jésus leur dit :*

*Vous serez tous cette nuit scandalisés à mon sujet ; car il est écrit : je frapperai le Pasteur et les brebis seront dispersées.*

*Pierre lui répondit :*

*Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi. Je livrerai ma vie pour vous !*

*Jésus lui répartit :*

*Vous livrerez votre vie pour moi ? En vérité, en vérité, je vous le dis : cette nuit même, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois.*

*Pierre insistait davantage, ajoute S. Marc :*

*Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point.*

*Et tous les autres Disciples en disaient autant.*

Ce n'était donc point par un effet de la prévoyance humaine que Jésus prédisait ainsi la défection de ses Disciples, puisque tous lui firent de sincères protestations de fidélité. Il leur dit cependant : *Voici l'heure arrivée où vous allez me laisser seul* (Jean, XVI, 32.)

II. *Jésus est abandonné de tous ses Disciples, de ses frères selon la chair, de ses amis les plus intimes.*

Après que Jésus eut été saisi par la troupe des Juifs et des soldats, les Apôtres et les Disciples, parmi lesquels se trouvaient quelques-uns de ses proches, furent frappés de crainte. Pensant alors que c'en était fait de leur Maître, ils prirent la fuite et le laissèrent seul entre les mains de ses ennemis.

*Alors, disent S. Matthieu et S. Luc, tous ses Disciples l'abandonnèrent ; et ils s'enfuirent ; relinquentes eum, omnes fugerunt. Un jeune homme qu'on pense être le Disciple Bien-Aimé ou bien Jacques-le-Mineur, appelé le frère du Seigneur, s'enfuit aussi.*

C'est ainsi que furent accomplis et les paroles du Sauveur, (3 col., I.) et les oracles des Prophètes (1 col., I, II, III,) qui avaient annoncé cette circonstance.

III. — *S. Pierre renonce son Maître, en faisant les plus terribles serments et imprécations.*

Le plus dévoué des Disciples de Jésus, celui qui avait promis de lui être fidèle jusqu'à la mort, le renonça par trois fois, et en vint jusqu'à faire des serments exécrables et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme-là.

*Il le suivait de loin, dit S. Matthieu. Etant entré ensuite*

dans la cour du Grand-Prêtre, il se chauffait avec les autres. Une servante du Grand-Prêtre le vit et lui dit après l'avoir regardé : Vous aussi vous étiez avec Jésus de Nazareth. Mais il le nia devant tout le monde, disant : Femme, je ne connais point cet homme-là.

Plusieurs lui disant un peu après : Vous êtes aussi de ces gens-là.

Pierre fut effrayé. Il nia de nouveau avec serment, disant : Je ne suis pas ce que vous dites ; je ne connais point cet homme là. Environ une heure après, un des domestiques du Grand-Prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vu avec lui dans le Jardin ? Un autre l'affirmait : alors ceux qui étaient dans la cour s'approchèrent et dirent à Pierre : assurément, vous êtes de ces gens-là ; car vous êtes galiléen et votre langage fait voir qui vous êtes.

Pierre le nia une troisième fois. Il se mit à faire des imprécations, et à dire avec serment : Je ne connais point cet homme là que vous dites ! Aussitôt le coq chanta pour la seconde fois.

*Tunc cœpit detestari* (Jesum, probabilitèr.) Comp. I col., v, *anathematizare, et jurare, quia nescio hominem istum, quem dicitis, et continuo gallus iterum cantavit.* (Concordantia).

#### IV. — *Personne ne prend la défense de Jésus.*

L'un des Sénateurs, qui était son disciple, n'osa se montrer ce qu'il était, ni parler en faveur de son Maître, parce qu'il craignait ; *propter metum Judæorum.* (Comp. I col., III.)

#### V. — *Ses proches se tiennent éloignés.*

S. Luc, xxiii, 49, dit que tous ceux qui étaient de la con-



*naissance de Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée, se tenaient de loin et regardaient ce qui se passait. Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres.....* (Comp. 1 col., v.)

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TRADITION DE L'ÉGLISE.

I. — *Les Anciens Pères attestent que Jésus fut abandonné de ses Disciples, au moment de sa Passion.*

1<sup>o</sup> S. Barnabé, l'un des 72 Disciples de Jésus, rappelle cet événement auquel il dut lui-même assister. Car, pour démontrer aux nouveaux fidèles que Jésus devait être ainsi abandonné, il cite les paroles de Zacharie : *Lorsque je frapperai le Pasteur, les brebis seront dispersées.* (Épit. cath., v, 12.)

Trois autres Apôtres, qui s'enfuirent de même, rapportent qu'ils ont abandonné leur Maître. Quelle naïveté ! Dès lors, quelle marque de sincérité et de vérité dans ces historiens, qui ne passent point sous silence même ce qui est à leur désavantage.

2<sup>o</sup> Les *Constitutions Apostoliques* de S. Clément rapportent que Jésus prédit à ses Disciples leur défection : *L'heure vient, où vous allez vous disperser et me laisser seul.* Chaque Disciple « assurait qu'il ne l'abandonnerait point. Pierre protesta qu'il était près de mourir avec lui ; mais Jésus répondit à Pierre : *Je vous le dis en vérité, avant que le coq chante, vous aurez nié par trois fois que vous me connaissez.* » (Constitut apost., l. v, col. 14.)

3<sup>o</sup> S. Justin, parlant de la Passion de Jésus, disait au

Sénat : « Qu'est-il arrivé ? Jésus-Christ s'est vu renié,  
« abandonné par tous ses Disciples ; mais quand il leur ap-  
« parut après être sorti du tombeau et qu'il leur eut appris  
« à lire dans les Ecritures qui l'avaient annoncé ; quand ils  
« le virent bientôt après monter au ciel, c'est alors qu'ils  
« ont cru, c'est alors que pleins de la force qu'il leur en-  
« voya d'en haut, ils se sont répandus par toute la terre,  
« qu'ils ont enseigné toutes ces vérités et sont aujourd'hui  
« appelés ses Apôtres. » (1, *Apol.*, n° 50 ; et *Dialog.*,  
n° 53.)

4° *Origène* dit que « les Disciples commirent par infir-  
« mité la faute d'abandonner leur Maître, en un temps où  
« ils ne faisaient que d'entrer dans son école ; mais que dans  
« la suite ils réparèrent dignement cette faute, en souffrant  
« pour Jésus, les mauvais traitements, les flagellations, et  
« en répandant pour lui leur sang. » (*Contre Celse*, l. II,  
p. 103.)

## II. — *Jésus fut renié par S. Pierre.*

1° *S. Chrysostôme* s'exprime ainsi sur le renoncement de  
S. Pierre : « Voilà un grand changement dans Pierre, et  
« une conduite bien différente de celle qu'il avait tenue au-  
« paravant. Lorsqu'il avait vu arrêter Jésus, son zèle pour  
« sa défense était échauffé jusqu'à tirer l'épée, et couper  
« l'oreille d'un des serviteurs du Grand-Prêtre. Et lors-  
« qu'on fait maintenant de si grands outrages au même  
« Sauveur, et qu'il semblait devoir s'animer d'un zèle beau-  
« coup plus grand, il l'abandonne jusqu'à le renoncer. Mais  
« devant qui le renonce-t-il ? Est-ce devant des Magistrats  
« ou des Prêtres, qui pouvaient l'intimider davantage ?  
« Nullement ; c'est devant les derniers des hommes et des  
« valets ; c'est à la voix d'une servante qu'il est tout trem-  
« blant (1 *col.*, III) ; et il oublie dans l'instant cette grande  
« résolution qu'il avait prise, et cette promesse si magni-

“ fiqué qu'il avait faite à Jésus-Christ de ne le renoncer ja-  
“ mais, quand tous les autres le renonceraient, et qu'il  
“ serait obligé de mourir pour lui. ”

2<sup>o</sup> S. Basile fait les réflexions suivantes sur la chute de  
S. Pierre : “ Ne soyez donc pas si stupide et si insensible  
“ que vous attribuez à vous-même l'effet de la grâce qui  
“ est dans vous. Vous n'êtes pas plus élevé en honneur  
“ qu'était l'Apôtre S. Pierre ; et vous ne pouvez aussi vous  
“ imaginer que vous aimiez davantage le Seigneur, que  
“ celui qui l'aimait avec tant d'ardeur qu'il voulait même  
“ mourir pour lui. Mais parce qu'il parla avec trop de pré-  
“ somption, en assurant qu'il ne serait pas scandalisé quand  
“ tous les autres le seraient, il fut livré à la crainte et à la  
“ faiblesse de l'homme, et il tomba jusqu'à renoncer son  
“ Maître, afin qu'il devint plus sage, plus humble, et plus  
“ retenu par sa chute même ; et qu'il connût clairement,  
“ que, comme la main de Jésus-Christ l'avait soutenu lors-  
“ qu'il commençait à enfoncer dans la mer, ce fut encore  
“ la même main toute divine qui l'empêcha de périr alors  
“ dans un aussi grand péril qu'était celui de ce scandale, où  
“ son infidélité et sa présomption le précipitèrent. ”

Tels sont les sentiments des anciens et des nouveaux  
Docteurs sur la faute de S. Pierre.

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

### AVEUX DES JUIFS ET DES ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

I. — *Cette circonstance de la Passion de Jésus, est attestée  
par les Juifs Infidèles.*

Les Juifs, ennemis de Jésus-Christ, disent aussi, confor-

mément au récit évangélique, qu'après que Jésus eut annoncé à ses Disciples sa mort prochaine, tous se mirent à pleurer, à lui témoigner leur attachement et à l'assurer de leur fidélité. Comme ils l'aimaient, tous lui disaient : *Nous exécuterons tous vos ordres, et quiconque y manquera périra misérablement. Jésus leur ayant demandé qu'ils l'accompagnaient à Jérusalem*, ils promirent de ne point le quitter, d'être toujours avec lui, et de suivre exactement toutes ses volontés. *Il leur dit : Jurez-le moi. Alors tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, s'y obligèrent par des serments.* (Tout cela est une allusion aux protestations de fidélité que les Apôtres firent à leur Maître, lorsqu'il leur prédit qu'il allait être abandonné d'eux dans Jérusalem.)

C'est donc ainsi que, d'après les Juifs eux-mêmes, les Disciples de Jésus avaient pris la résolution de lui être constamment attachés. Ils l'accompagnèrent ensuite dans les alentours de Jérusalem.

« Mais, ajoute le *Sepher Toldos*, les Disciples ayant vu  
« Jésus arrêté par les citoyens de Jérusalem, et tombé captif entre leurs mains ; considérant en même temps qu'il  
« leur était impossible de combattre (avec succès) contre  
« tant d'hommes armés, les Disciples, dis-je, se mirent à  
« courir de côté et d'autre, à s'enfuir de toutes parts, et à  
« s'abandonner à des pleurs amers.

« Cependant les citoyens de Jérusalem, gagnant de plus  
« en plus l'avantage, viennent à bout de vaincre Jésus avec  
« toute sa troupe. Ils en tuent plusieurs. Les autres s'en-  
« fuirent sur la Montagne (des Oliviers.) *Istum cum omni*  
« *cætu suo vincunt, multosque ex eis trucidant, reliquis in*  
« *montem confugientibus.* »

Les Disciples s'étant enfuis de la sorte, le *Sepher Toldos* ne dit point qu'on ait vu aucun d'eux accompagner ensuite Jésus dans Jérusalem. Il dit cependant qu'ils vinrent plus tard pleurer à son tombeau.

(Apud Wagenselium, *Tela ignea Satanæ*, tom. II, p. 17. *Libelli Toldos.*)

II. — *Jésus, dans sa passion, a été délaissé de ses Disciples et de ses connaissances.*

Dans l'*Ancien Nizzachon*, qui a été composé contre Jésus-Christ, les Juifs font dire à « Saul, surnommé Paul : Lors-  
« que le Crucifié était conduit au supplice, il n'avait per-  
« sonne qui portât sa croix ou ses cordes ; mais ce fut lui-  
« même qui les porta sur ses épaules. » (*Ibid.*, *Nizzachon vetus*, pag, 97.)

III. — *Tradition relative à S. Pierre.*

On rapporte que S. Pierre pleurait continuellement dans la suite son péché de renoncement ; qu'il versa tant de larmes, que ses yeux en furent altérés *et comme tachés de sang, et quasi sanguine respersi.* (Niceph., l. II, c. 37, et Baronius, an. 69. c. 31.)

*Sed ea de oculis sanguineis accipe, quod assiduo plorasse feratur.*

On remarquait comme des sillons sur ses joues, et une pâle blancheur sur toute sa figure. (*Ibid.*)

---

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGE DES PAIENS.

I. — *Témoignages de Celse.*

1<sup>o</sup> Cet ennemi du Christ se plaît à attester ces sortes de faits. Il n'y voit que l'ignominie qu'endura Jésus, sans y remarquer l'admirable accomplissement des oracles. Rappelons ici les paroles qu'il écrivit sur ce sujet :

« Fallait-il », dit ce philosophe, « qu'un Dieu se vit  
« même abandonné et trahi par ceux avec qui il avait tou-  
« jours vécu, etc. »

Et ailleurs : « Un bon général qui commande une nom-  
« breuse armée n'est jamais trahi ni abandonné par ses  
« soldats ; l'on ne voit pas même qu'un chef de voleurs, quel-  
« que méchant qu'il soit, et quelque perdus que soient les  
« gens qui le suivent, ait rien à craindre de leur part, tant  
« qu'ils trouvent leur compte à lui obéir ; mais Jésus, que  
« ses propres Disciples ont abandonné et trahi, n'a pu ni  
« s'en faire considérer comme un bon général est considéré  
« de son armée, ni trouver le secret et l'artifice de s'en faire  
« aimer, pour ainsi dire, à la manière d'un chef de voleurs. »

Un peu après, il dit encore :

« S'il avait prédit et la trahison de l'un et le renonce-  
« ment de l'autre, comment celui-ci a-t-il osé le renoncer  
« et celui-là le trahir ? etc. »

(*Apud Orig. contr. Cels., l. II.*)

2<sup>o</sup> Réponse. — Les Disciples se virent attaqués par les Juifs, qui cherchaient à les saisir et à les tuer (5 col., 1) ; ils envisagèrent un danger certain, un péril imminent de mort, s'ils n'abandonnaient Jésus et s'ils ne s'enfuyaient. Or, de ce qu'ils l'abandonnèrent de la sorte, Celse conclut qu'ils n'avaient plus ni *estime* ni *attachement* pour leur Maître. Une telle conclusion est évidemment fautive. Car on peut, tout en estimant et en aimant beaucoup une chose, en aimer une autre davantage encore. Ainsi, lorsqu'un négociant revient sur mer avec un navire chargé de quantité de riches marchandises, si une formidable tempête menace de l'engloutir au fond des eaux, il le quitte et se sauve lui-même. Dira-t-on que, puisqu'il abandonne ainsi son navire, c'est qu'il n'en fait plus de cas ? Point du tout. Mais on dira, avec raison, qu'il préfère mettre en sûreté sa vie, plutôt que de la risquer en voulant sauver ce qui va très probablement périr.

Il faut faire le même raisonnement au sujet des Disciples du Sauveur.

Bien qu'ils eussent de l'estime et de l'amitié pour Jésus, ils crurent néanmoins devoir alors sauver leur vie, plutôt que de la perdre certainement en restant avec leur Maître. Celse pouvait donc conclure de là qu'il y avait peu de générosité d'âme dans leur fuite, mais non pas qu'ils ne considéraient ni n'aimaient plus Jésus. Ce qui prouve qu'ils l'estimaient, c'est, comme il a déjà été dit, que celui qui le renonça, pleura amèrement sa faute, et que celui qui le trahit convint publiquement qu'il avait livré *le Juste*, et se tua lui-même par suite de son excessif regret. De tels faits anéantissent la supposition de Celse.

## II. — Autre témoignage de Celse.

« Pendant sa vie » dit encore ce païen, « ils s'étaient attachés à lui : ils l'avaient reconnu pour leur Maître ; mais quand ils le virent condamné à mort, ils ne voulurent ni mourir pour lui, ni mourir avec lui. Ils oublièrent que les supplices fussent dignes de mépris, et ils abjurèrent la qualité de ses Disciples. C'est à vous qu'ils ont laissé la gloire de mourir avec Jésus. »

Cette objection est pleine d'une subtile malice. Mais la réponse suivante d'Origène en montre toute la futilité :

(Celse, dit ce docteur, aime à nous reprocher les fautes des Disciples. Mais il ne nous parle point de la manière dont ils les réparèrent, ces fautes, lorsqu'ils souffrirent ensuite toutes sortes de mauvais traitements de la part des Juifs (et des Païens), et scellèrent sa doctrine de leur sang.

(*Orig. contr. Cels.*, l. II, p. 103.)

Celse, du reste, et son juif, nous attestent fort bien le fait évangélique. C'est là tout ce que nous voulions d'eux.

## CHAPITRE VII

### JUGEMENT ET CONDAMNATION DU CHRIST

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

##### SOMMAIRE.

- I. — Le Christ sera condamné à mort, dans un jugement tumultueusement porté contre lui.
- II. — Il se verra renié comme Roi et calomnié par son peuple.
- III. — Interrogatoire. — Accusations intentées contre le Christ. — Faux témoins.
- IV. — Les Juifs dresseront une déposition injuste contre le Christ.
- V. — Il sera accusé par les Juges du Sanhédrin.
- VI. — Il sera habilement calomnié par cette assemblée inique.
- VII. — Les Juifs haïront sans motif et calomnieront le Christ, dans la vue de le perdre.
- VIII. — Les calomnies et la malice des Juifs auront pour eux un triste résultat.

I. — *Le Christ sera victime d'un jugement inique. — Il se taira en présence de ses accusateurs. — Isaïe.*

Isaï, LIII, 7, 8. *Il n'a point ouvert la bouche ; il a été mené à la mort comme un agneau et comme une brebis qui est muette devant celui qui la tond : il n'a point ouvert la bouche. (Voir 3 col., VI.)*

*Il a été retranché par un jugement plein d'oppression.*



Pour donner la raison de ce jugement inique, le Prophète ajoute immédiatement :

*Qui racontera sa génération, dit-il ? car par elle, il a été retranché de la terre des vivants.*

*Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum ; Sicut ovis... coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum.*

*De angustia et de iudicio sublatus est, generationem ejus quis enarrabit ? quia abscissus est de terra viventium.*

Isaïe annonce donc positivement que le Christ sera mis à mort, après avoir été jugé tumultuairement et sans que sa cause ait été examinée. En présence des hommes pervers de sa génération, le Messie ne cherchera point à se défendre en plaidant sa cause : *Il n'ouvrira même pas la bouche.*

La malice de son siècle sera telle qu'elle fera périr le Christ, le Juste par excellence.

Voyez 2 col., 1. — Comparez les circonstances de ce jugement prédit, avec ce qui se passa dans celui de Jésus, 3 col. et autres. Les rapports qu'on y découvre, sont extrêmement remarquables.

II. — *Le Messie se verra renié comme Roi, et calomnié par son peuple.*

Au psaume xvii, le Messie parle ainsi à son Père :

47. *Vous me délivrerez des contradictions du peuple ; vous m'établirez Chef des nations.*

48. *Un peuple que je n'avais point connu, s'est attaché à mon service ; il m'a obéi dès qu'il a entendu ma voix.*

49. *Mais pour mes Enfants, devenus comme des Etrangers (par rapport à moi), ils m'ont menti (ils m'ont renoncé, ils ont menti contre moi), mentiti sunt mihi ; mes enfants, devenus comme des étrangers, ont vieilli (dans leurs anciennes résistances), et ils ont chancelé dans leurs voies. (Voir 2 col., II.)*

Il ajoute que, malgré leur résistance et leurs contradictions, il sera établi roi d'Israël et des nations. (✱ 44.)

III. — *Interrogatoire. — Accusations intentées contre le Christ. — Faux témoins.*

David va nous apprendre d'avance comment la cause du Christ sera examinée et jugée.

Ps. xxxiv°. Le Messie se plaint de la manière suivante, de ses Ennemis, qui cherchent à le déclarer coupable.

7. *Ils ont caché sans raison leurs pièges pour me perdre ; ils m'ont fait des reproches sans que je l'aie mérité.* (Comp., 3 col., VII.)

11. *Des témoins injustes, s'élevant contre moi, m'interrogeaient sur des choses dont je n'avais point de connaissance (ou) dont j'étais innocent. Surgentes testes iniqui, quæ ignorabam, interrogabant me.*

12. *Ils me rendaient le mal pour le bien, dans la vue de me priver de la vie.*

14. *Je les aimais comme un frère...*

15. *Ils ont éclaté de joie contre moi, ils se sont rassemblés (pour me perdre) adversum me convenerunt ; leurs coups ont été multipliés contre moi, et je l'ai ignoré, je n'en ai pas su la cause.*

16. *Ils se sont coupés dans leurs dépositions ou témoignages, δι: χισθησαν, sententiis sunt discordes, (Menoch), et ils n'ont pas été contrits, c'est-à-dire, ils ne se sont point repentis, ils n'ont point eu honte de leurs calomnies. (Id. comp., 3 col., III). Ils m'ont tenté [les 70] par des dehors hypocrites. Ils se sont répandus en railleries, ils ont grincé les dents contre moi.*

En même temps qu'il sera jugé, le Christ sera donc raillé, insulté, frappé par des gens furieux, qui le tenteront en disant : *devine qui t'a frappé.*

17. *Seigneur, délivrez mon âme de leur malignité (l'Hebr.):*

*a tumultibus eorum. Arrachez cette âme abandonnée à la fureur de ces lions...* (Comp. 8 col., I.)

19. *Que je ne sois pas un objet de joie pour ceux qui se sont faits mes ennemis injustement, qui me haïssent sans raison, et me regardent d'un œil méprisant.*

20. (L'Hebr.) *Car ils ne parlent point dans des termes de paix, et ils méditent des paroles de fourberie contre le Pacifique de la terre.*

21. *Ils ont ouvert sur moi leur bouche ; ils ont dit : triomphe, triomphe ! (nous l'avons condamné à mort) nos yeux voient ce qu'ils ont désiré.*

22, 23. *C'est bien au sujet de la condamnation du Christ, qu'ils se réjouiront de la sorte, non pas hautement, mais dans leurs cœurs. Tout cela est indiqué dans les termes suivants de l'oracle :*

*Vous avez vu, Seigneur :*

*Levez-vous, faites attention à mon jugement ; ô Dieu, mon Seigneur, jetez les yeux sur ma cause : intende judicio meo... in causam meam.*

24. *Jugez-moi selon votre justice, et non suivant la leur ; qu'ils ne disent pas toujours dans leurs cœurs : triomphe, triomphe ! nous l'avons donc enfin dévoré, par un jugement capital.*

Le reste du psaume marque, en effet, la future confusion de ces méchants.

On peut ajouter ici ce qui est dit au psaume xxvi, 18 :

*Insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi : des témoins iniques se sont élevés contre moi, et l'iniquité a menti contre elle-même, c'est-à-dire, s'est manifestée, s'est empêtrée elle-même (Houbigant, Berthier. 4 col., III.)*

Voyez 2 col., III ; 7 col., IV, 6<sup>o</sup>.

IV. — *Les Juifs dresseront une déposition injuste contre le Christ.*

Au psaume XL, le Prophète parle ainsi au nom du Christ :

5. *Mes Ennemis ont fait ces imprécations contre moi : Quand mourra-t-il ? Quand périra son nom ?*

6. *Si quelqu'un d'entre eux venait me voir, il tenait des discours de mensonge, et son cœur rassemblait en même temps tout ce qu'il y avait de plus injuste. Tous mes ennemis parlaient ensemble contre moi.*

*Ils ont dressé contre moi des paroles injustes : constituerunt adversum me verbum iniquum.*

Le reste, que nous avons déjà cité ailleurs, regarde la trahison du perfide Disciple. ( Voir 2 col , iv ; et 6 col., i.)

V. — *Le Messie sera accusé par les Juges du Sanhédrin.*

Ps. LXVIII, 15. *Ceux qui sont assis aux portes de la Ville, sur les tribunaux, pour juger les causes, (ce sont par conséquent les Scribes), c'étaient ceux-là qui parlaient contre moi : adversum me loquebantur qui sedebant in porta. Les Scribes condamneront le Christ, et les gens avinés l'outrageront, et la vile populace l'insultera, et in me psallebant, qui bibebant vinum.*

VI. — *Il sera habilement calomnié par cette inique assemblée.*

Ps. LXIII, 2. *L'assemblée des Méchants, la multitude de ceux qui font le mal, 3, ont aiguisé leurs langues comme un glaive ; ils ont tendu leur arc, qui est une arme envenimée, pour frapper le Juste.*

4. *Ils le frapperont subitement et ne craindront point.*

*Ils sont convenus entre eux de tenir un langage d'iniquité (devant le Prétoire).*

5. *Ils ont dit : dressons-lui des pièges secrets par notre langage ; qui pourra les découvrir ?*

6. *Ils ont pénétré dans l'art de nuire, ils se sont consumés dans cette recherche profonde.*

8. *Les coups qu'ils ont portés au Juste ont été comme des flèches décochées par des enfants, et les traits de leur langue ont tourné à leur propre perte.*

On voit ici des gens habiles et méchants qui étudient un langage artificieux, en apparence équitable, au fond, plein d'injustice, dont le but est de faire périr l'Innocent, *ut sagittent Immaculatum*. (Les Pères, S. Augustin, etc., dans Berthier.)

Le même Oracle est répété au livre de la *Sagesse* :

Sap. II, 20. *Condamnons-le à la mort la plus honteuse : morte turpissima condemnemus eum*. Cela est dit en général, du Juste, et, en particulier, du Messie, comme nous le verrons plus loin.

VII. — *Les Juifs haïront sans motif et calomnieront le Messie, dans la vue de le perdre.*

Ps. cviii. *O Dieu, dit le Messie, ne gardez pas le silence sur ce qui regarde mon honneur ; car la bouche de l'impie et la bouche du fourbe se sont ouvertes contre moi. Ils ont déchaîné contre moi leurs langues, leurs langues pleines de mensonges ; ils m'ont investi de discours suggérés par la haine et par l'envie ; ils m'ont attaqué sans aucun sujet.*

4. *Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié ; et pendant ce temps-là, je priais pour eux.*

*Sermonibus odii circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis.*

*Pro eo ut diligerent me, detrahebant mihi.*

Après avoir ici annoncé les maux qui fondront sur le Traître et sur ses complices, il ajoute :

13. *Telle est l'issue des calomnies qu'on répand contre moi en la présence du Seigneur ; telle est la fin de ceux dont les discours malins tendent à m'ôter la vie.*

Au milieu des calomnies, des accusations et des outrages de toute espèce, il dit encore :

*J'ai été errant comme les sauterelles, en allant de tribunal en tribunal ; en me voyant, ils ont secoué la tête. Que ceux qui s'élèvent contre moi, et qui me calomnient, soient confondus ! Confundantur... qui detrahunt mihi.*

C'est ainsi que le Christ sera calomnié sans sujet. (Voir 2 col., v, 2° ; et 7 col., II.)

VIII. — *Les calomnies et la malice des Juifs auront pour eux un triste résultat.*

Psaume cxxxix. Le Messie exprime encore les mêmes plaintes :

1. *Seigneur, délivrez-moi de l'homme méchant, délivrez-moi de l'homme injuste.*

2. *Ils ont pensé des méchancetés dans leur cœur ; tout le jour ils ont médité de me combattre.*

3. *Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du Serpent : acuerunt linguas suas sicut Serpentis ; le poison d'aspic est sous leurs lèvres.*

4. *Délivrez-moi de ces hommes pleins d'iniquité.*

5. *Ils ont formé le projet de me renverser dans ma marche. Ces hommes orgueilleux ont caché un piège contre moi ; ils ont tendu des filets pour me prendre.*

6, 7, 8. Après avoir prié son Père de ne point l'abandonner, il ajoute :

9. *Ce qu'il y a de principal dans les embûches qu'ils me tendent, est la malice de leurs langues calomnieuses, et elle les accablera.*

10. *Des charbons embrasés tomberont sur eux ; vous les précipiterez dans le feu ; ils ne sortiront pas de leurs misères : in ignem dejicies eos : in miseriis non subsistent.*

Ces dernières paroles annocent qu'en punition de leurs calomnies, leur ville sera incendiée, et que les Juifs et leurs

enfants ne sortiront pas des malheurs qu'ils auront attirés sur eux, en faisant condamner et périr le Christ par les traits de leurs langues.

— Nous pourrions multiplier les prophéties relatives à ce point de la Passion du Christ ; mais celles que nous venons de produire paraissent suffisantes. — Elles sont citées déjà dans les autres circonstances précédentes et subséquentes de la même Passion ; nous n'en avons produit ici que des extraits relatifs à la circonstance présente, c'est-à-dire au jugement et à la future condamnation du Christ.

---

## 2° COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Les docteurs hébreux et chrétiens, sur le passage du cinquante-troisième chapitre d'Isaïe.
- II. — Sur le psaume dix-septième.
- III. — Sur le psaume trente-quatrième. — David n'en est pas le principal objet.
- IV. — Sur l'application au Messie, du psaume quarantième, du psaume soixante-huitième, du soixante-troisième, du cent huitième, du cent trente-neuvième.
- V. — Traditions des anciens hébreux au sujet de la haine injuste et sans motif, dont les Juifs poursuivront leur Roi-Messie. — Leur manière d'interpréter les paroles du psaume cent huitième et du psaume trente-quatrième : *ils m'ont haï sans sujet.*

I. — *Sur le passage précité du chapitre 53, d'Isaïe.*  
(1 col., 1.)

Tout le monde sait que ce célèbre chapitre 53 est certainement une description prophétique circonstanciée de la passion du Christ.

Remarquons les causes de la mort du Rédempteur. Cette mort lui sera infligée par suite et en vertu d'un jugement inique : *Judicio pleno angustiarum et oppressionis* (Menochius, Tirinus).

*Quod significat judicium tumultarie peractum, non bene examinata et cognita causa ; et ita raptum ad crucem (fuisse Christum).*

Dans la traduction de l'évêque Lowth, on lit de même : *Et il a été enlevé par un jugement oppressif.*

On lit encore au verset quatrième : *Il fut frappé judiciairement.*

Telle est la traduction et l'interprétation des commentateurs.

Par sa génération, plusieurs entendent son siècle, rempli de méchants, d'incrédules et de gens pervers. Cette interprétation n'est point dénuée de raison ; car elle s'accorde avec le sens du contexte. C'est ainsi que le R. Moïse Hadasan explique ces paroles dans son commentaire sur la Genèse, xxiv, lorsqu'il dit :

« Celui-ci est le Roi Messie, qui s'est trouvé dans une « génération d'impies, et il les a réprouvés. Il s'est appliqué à demander grâce pour Israël, à jeûner et à s'humilier pour eux, comme il est dit au chapitre 53 d'Isaïe. » (*Apud Galatinum.*, t. VIII, c. 15.)

Le R. Jonathan-ben-Uziel, dans sa version Chaldaïque, traduisant ces paroles :

*Il se taira comme un agneau devant ceux qui le tondent, ajoute cette réflexion : Et il n'y aura personne qui ouvre la bouche et qui dise une parole pour sa défense.*



Ce psaume, assez communément appliqué au Messie, (S. Paul, *Rom.*, xv, 9 ; S. Jérôme, S. August., *etc.*), annonce les résistances opiniâtres des Juifs à l'égard du Christ. Il y est marqué qu'ils le rejeteront, le renonceront pour leur Roi. *Nolumus hunc regnare super nos*, diront-ils ; *non habemus regem, nisi Cæsarem*, (Luc, xix, 14). C'est là, en effet, se montrer très-étranger à l'égard du Christ. Il y est dit, de plus, que, non contents d'avoir méconnu sa Royauté, ils le calomnieront encore dans leur rébellion et mentiront contre lui.

III.— *Sur le Ps. xxxiv* (1 col., III).

Les Pères, en général, voient dans ce psaume le Christ persécuté par la malice de ses ennemis. Ils l'y voient, en particulier, accusé de crimes, et traduit devant les tribunaux. (Calmet, Rosenmuller). Berthier dit qu'en comparant ce psaume avec plusieurs autres qui traitent évidemment des souffrances du Messie (tels sont les psaumes xxi et liv) on remarque qu'il a beaucoup de rapports avec ces mêmes psaumes. Ainsi, il y a tout lieu de croire que celui-ci est à la lettre une prédiction et un tableau des traverses et des contradictions que doit éprouver le Messie sur la terre. \*

De ce sentiment sont S. Chrysostôme, Générard, *etc.*, et plusieurs anciens rabbins (apud Galatinum). Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est appliqué à lui-même le 22<sup>e</sup> verset de ce psaume : *Ils m'ont haï sans raison ; ce qui montre que le reste le concerne également, et à la lettre.*

Je n'ignore pas que quelques commentateurs ont cherché dans l'Ancien Testament quelque fait auquel ils pussent adapter cette prophétie. Mais qu'on n'oublie pas le principe certain qui a été posé (*introduc.*, c. I, 6.) Quand bien même il se trouverait dans la vie de David quelque circonstance, qui eût donné lieu à cette prophétie, cette circonstance ne

serait elle-même qu'une prophétie figurative ou une allégorie prophétique du futur événement que Dieu avait en vue dans cette prédiction. Nous savons certainement que Dieu a souvent ainsi annoncé l'avenir par des faits allégoriques qui en annonçaient eux-mêmes d'autres plus importants. Et d'ailleurs, on ne voit point que David ait été interrogé par des juges ; qu'il ait entendu de faux et injustes témoins déposer contre lui, se couper dans leurs témoignages, le frapper, le railler en même temps, etc. Tout cela, au contraire, convient parfaitement aux ennemis du Christ (3 col.), et cette corrélation exacte devient pour nous une raison de croire que ce psaume concerne principalement et littéralement Jésus-Christ.

Si donc David, *a qui il a été ordonné de prophétiser touchant le Christ de Dieu, vir cui constitutum est de Christo Dei*, comme il l'atteste lui-même, 2 Reg. xxiii, 1, si cet illustre Psalmiste, inspiré du Saint-Esprit, se trouva lui-même dans quelques traverses durant sa vie, l'Esprit Saint lui fit profiter de ces occasions pour prédire les circonstances particulières de la Passion du Messie de Dieu. Tel est le sentiment commun des Pères.

*Voyez plus bas.*

Quant à ce que dit David au psaume xxvi, v. 18, qui parait le concerner particulièrement ou personnellement, ce prince ne parle ainsi, qu'en tant qu'il est la figure et la prophétie du Christ. (1 col. III, vers la fin.)

#### IV. — Sur le psaume quarantième. (1 col., iv.)

Le quarantième psaume concerne le Messie, les calomnies et la trahison qu'il aura à essayer de la part de ses ennemis. Les saints Pères sont unanimes sur ce point, dit Calmet.

Il en est de même des psaumes suivants, le LXIII, le LXVIII, le CVIII, le CXXXIX, que la plupart des Pères et des Interprè-

tes entendent et expliquent du Christ, et que l'Eglise récite dans l'office de la Passion, pour en rappeler à notre mémoire le fidèle accomplissement. Quant aux autres commentateurs, qui ont cherché, soit dans Doëg, soit dans Saül, soit dans Achitophel, un fait correspondant au sujet de ces psaumes, ou ils n'en ont pas trouvé de véritablement analogues, ou ils en ont présentés qui n'étaient (tout au plus) qu'une allégorie prophétique concernant ce qui devait arriver au Christ. (Bossuet, Rosenmuller, etc.)

Ils ne sauraient même s'accorder, lorsqu'il s'agit d'indiquer quel était le persécuteur ou le calomniateur, que David aurait eu en vue, puisque ce prince n'en désigne aucun d'une manière particulière et précise. Dans ses psaumes on ne trouve aucun trait qui puisse faire reconnaître sûrement tel ou tel ennemi du Prophète, tandis qu'au contraire on en trouve plusieurs qui caractérisent et dépeignent parfaitement les Scribes orgueilleux qui calomnieront avec une habile malice et persécuteront le Christ avec une haine aussi inique que persévérante.

C'étaient ces Scribes, *assis aux portes de la ville* pour rendre la justice (1 col. v); c'étaient ces juges qui, avec les Anciens, composaient la fameuse assemblée, appelée *le Grand Sanhédrin*. Or, quand ces Chefs de la nation se seraient-ils réunis pour calomnier et persécuter David, leur roi, dans le dessein de lui ôter la vie? David, ou quelqu'autre saint personnage a-t-il été *condamné par les Juges* de grand conseil? (1 col., 1, et 2 col., 1.) Lui a-t-on *ôté la vie au milieu des tourments*? (*Ibid.*) Isaïe et le Psalmiste s'accordent donc à prédire, que le Christ sera l'objet et la victime d'un jugement inique. Quels sont ces hommes puissants, dont il est dit, (1 col. VIII), que *le principal de leurs pièges est dans la malice de leurs langues; qu'un feu vengeur doit les envelopper?* Quelle est cette malice de leur bouche qui doit les accabler et les précipiter dans des calamités dont ils ne se relèveront

point? Quelle est-elle, sinon la malice de ces Pharisiens, qui dirent : *ôtez, ôtez cet homme! tolle, tolle eum! Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* Tout cela et d'autres considérations font voir que la prophétie avait un objet principal, tout autre que ce qui arriva à David. Du reste, comme l'exprime Berthier, *sur le ps. LIII, la vie de David ne nous fournit point de rapports pour la plupart des psaumes qu'il a composés.* Cela est vrai particulièrement dans la question présente.

V. — *Traditions et interprétations des Hébreux.*

1° Ne pouvant concilier les humiliations et la gloire du futur Messie, les Juifs en supposèrent deux : l'un, fils de David, qui devait venir dans l'éclat; et l'autre, fils de Joseph, qui serait en but à toutes les calomnies, à toutes les humiliations, et qui, enfin, serait percé de plaies et mis à mort. (*Apud Galatin., l. iv, c. 2.*)

Ils ont enseigné que le Christ devait *entendre les langues parler contre lui.* R. Moy. Hadarsan, dans (*Houtteville, la Relig. prouv. par les faits, p. 284.*)

2° De plus, le Talmud (*cap. 7, dies*), interprétant ces paroles du ps. CVIII (1 col., VII), et du ps. XXXIV (1 col., III), *ils m'ont haï sans sujet; ils m'ont attaqué par leurs langues sans aucun motif*, dit que les Hébreux ont été châtiés pour cette *haine gratuite (odium gratis)*, dont ils ont poursuivi le Juste; que cette haine, ayant régné parmi eux, et surpassé en gravité les trois crimes *d'idolâtrie, d'adultère et de meurtre*, fut la cause de leur dernière captivité. Or, si les Juifs voulaient faire attention, ils reconnaîtraient facilement, que *cette haine sans sujet*, dont ils s'avouent coupables, et qui les porta à calomnier le Juste, n'a dû acquérir de gravité et de malice impardonnable, qu'en ce qu'elle s'est attaquée au Messie, selon qu'il est marqué au ps. LXVIII, v. 5 et au ps. XXXIV, v. 22 : *Que je ne sois pas un objet de joie pour ceux qui sont*

*mes ennemis injustement et qui me haïssent sans raison.* Si ce péché eût été commis envers toute autre personne, que celle du Messie, il n'aurait, sans doute, pas eu des suites aussi graves ni aussi durables.

Ce qui fait que leur châtement continue toujours à les poursuivre, c'est qu'eux-mêmes persistent continuellement dans ce même crime. Car il est vrai de dire que, depuis le commencement jusqu'à ce jour, les Juifs n'ont point cessé de *calomnier* et de *haïr sans cause* le Messie dans la personne de Jésus ; les *Toldos* ne sont, pour ainsi dire, que leurs calomnies odieuses, enregistrées par eux-mêmes, portant encore l'ineffaçable cachet d'une haine mensongère et persévérante.

Mais n'anticipons pas sur l'ordre des matières.

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Jésus avait prédit sa future condamnation à mort.
- II. — Jésus devant Caïphe. — Premier interrogatoire en présence du Sanhédrin.
- III. — Accusations contre Jésus. — Faux témoins.
- IV. — Le Grand-Prêtre et le Conseil condamnent à mort Jésus, parce qu'il s'est déclaré le Messie, fils de Dieu.
- V. — Second interrogatoire devant le Sanhédrin.
- VI. — Jésus devant le prétoire. — Les Juges et les Scribes l'accusent et le calomnient devant Pilate avec une méchanceté opiniâtre — Silence de Jésus en présence de ses accusateurs.
- VII. — Innocence de Jésus reconnue par Pilate et Hérode. — Les Juifs forcent le Gouverneur à le condamner à mort.

I. — *Jésus avait prédit sa condamnation.*

Jésus avait plusieurs fois prévenu ses Disciples, qu'il devait être rejeté et condamné par les Chefs de la nation juive.

*Voici, leur disait-il, que nous allons à Jérusalem, et que le Fils de l'Homme sera livré aux Princes des Prêtres et aux Scribes : ils le condamneront à mort; et condempnabunt eum morte. (Marc x, 33; Matth. xx, 19.)*

Il avait proposé, à ce sujet, plusieurs paraboles; telle que celle des vigneronniers qui rejetèrent l'héritier de la vigne. Il avait rappelé la prophétie de David, ps. cxvii, où il est dit que les Architectes réprouvent la Pierre Angulaire et Principale; ce qui signifiait assez clairement que les chefs d'Israël condamneraient et rejetteraient le Christ. C'est ce qui en effet arriva.

II. — *Jésus devant Caïphe. — Premier interrogatoire en présence du Sanhédrin.*

*La cohorte et son commandant, avec les officiers des Juifs, s'étaient donc saisis de Jésus, et l'avaient lié. Ils le menèrent d'abord chez Anne; car il était beau-père de Caïphe, qui était grand Prêtre cette année-là. C'est ce Caïphe qui avait fait entendre aux Juifs qu'il était expédient qu'un homme mourût pour la nation.*

*Anne, content de la déférence de son gendre, lui envoya Jésus lié comme il était.*

*Ils le conduisirent donc chez Caïphe le grand Prêtre, chez qui s'était assemblé le Grand-Conseil, c'est-à-dire les Prêtres, les Scribes et les Anciens : ad Caïpham ubi convenerunt omnes sacerdotes, et Scribæ et Seniores. Tous les soixante-douze juges étaient donc réunis. Car la cause qui allait se juger était aussi grave qu'intéressante pour eux tous.*

Jésus entra donc dans la salle, où tous ses ennemis étaient assis pour le juger. Sa perte était jurée; mais nulle action

de sa vie ne pouvait fournir matière à une juste condamnation. *Le Grand-Prêtre l'interrogea donc sur ses Disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai parlé au monde ouvertement ; j'ai toujours enseigné dans la Synagogue et dans le Temple, où s'assemblent tous les Juifs, et je n'ai rien dit en cachette. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu sur ce que je leur ai dit. — Voici des gens qui savent les choses que j'ai dites*, ajouta-t-il en indiquant ceux de l'assemblée qui, l'ayant entendu plusieurs fois, étaient en état de rendre témoignage de sa doctrine.

Cette réponse était digne de la Sagesse même qui l'avait proférée. Un accusé n'est pas admis à déposer en sa faveur, et, si ce dont on l'accuse est public, il est facile d'en faire la preuve par témoins. Ne vouloir pas procéder ainsi, c'était trop visiblement vouloir le perdre, et Jésus devait à la vérité et à son innocence de le faire sentir. Il est vrai qu'il ne le pouvait pas sans faire sentir à ses juges qu'ils avaient tort ; et, comme on n'a jamais raison impunément contre des juges passionnés, dès qu'il eut répondu ainsi, un des officiers qui était à côté de Jésus, lui donna un soufflet, en disant : *Est-ce ainsi que vous répondez au Grand-Prêtre ? Jésus lui répartit : Si j'ai mal parlé, montrez ce que j'ai dit de mal, mais si j'ai parlé à propos, pourquoi me frappez-vous ?*

### III. — Accusations contre Jésus. — Faux témoins.

*Or, les Princes des Prêtres et tout le Conseil cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir ; mais ils n'en trouvèrent pas qui eussent au moins une apparence de vérité, encore que l'on eût fait approcher beaucoup de faux témoins :*

*Car plusieurs faisaient contre lui des dépositions qui étaient visiblement fausses, et leurs témoignages ne s'accordaient pas : multi enim falsum testimonium dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant. (Comp. 1 col., III.)*

*Enfin il vint deux faux témoins, qui dirent : Nous-mêmes, nous lui avons ouï dire : Je peux détruire le Temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours. Je détruirai ce Temple qui a été fait de main d'homme, et, dans l'espace de trois jours, j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. Mais ils ne convenaient point dans leurs témoignages (ou plutôt) : leur témoignage n'était point convenable ni suffisant pour le condamner à mort.*

Ces deux faux témoins qui déposèrent contre Jésus, étaient Azarias et Achazias ; et la tradition des Juifs en fait mention déjà avant l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem. Le Grand Conseil les avait envoyés comme espions, en les chargeant d'observer toutes ses démarches.

IV. — *Le Grand-Prêtre et le Conseil condamnent à mort Jésus, pour s'être déclaré Fils de Dieu et Messie.*

*Alors le Grand-Prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, et lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là déposent contre vous ? Mais Jésus, suffisamment justifié par les contradictions où tombaient ses accusateurs, gardait le silence, et il ne répondit rien.*

*Le Grand-Prêtre l'interrogea donc de nouveau, et lui dit : De la part du Dieu Vivant, je vous adjure de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu éternellement béni.*

Conjuré au nom de Dieu, de dire la vérité, Jésus répondit :

*Vous l'avez dit : Je le suis ! Ego sum !*

Puis adressant la parole à tous ceux qui étaient présents, il ajouta :

*Je vous dis de plus : Désormais vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de Dieu tout-puissant, venir sur les nuées du ciel.*

Alors le Grand-Prêtre, cachant sa joie sous le masque d'une hypocrite douleur, déchira ses vêtements, en disant : Il



*a blasphémé, qu'avons-nous plus à faire de témoins? Vous venez d'entendre le blasphème; que vous en semble? Tous conclurent qu'il était digne de mort : at illi dixerunt : reus est mortis!*

Après ce premier interrogatoire et cette condamnation, les juges se retirèrent, abandonnant Jésus aux insultes et aux outrages des domestiques et des valets, pendant toute la nuit.

V. — *Second interrogatoire de Jésus devant le Sanhédrin.*

Le lendemain matin, dès qu'il fut jour, les Anciens du peuple, les Princes des Prêtres et les Scribes s'assemblèrent contre Jésus pour le faire mourir, non plus pour le juger, puisqu'il avait été condamné la veille au soir. Cependant, comme pour constater mieux encore le délit et l'obstination du prétendu coupable, ils lui firent réitérer sa confession précédente. Ils dirent donc avec une feinte modération : *Si vous êtes le Christ, dites-le nous.*

*Il leur répondit :*

*Si je vous le dis, vous ne me croirez pas; que si je vous interroge à mon tour, pour vous demander à quelles marques, selon les Ecritures, on doit reconnaître le Christ, vous ne me répondrez point, ni vous ne me laisserez point aller. Le Fils de l'Homme, au reste, sera désormais assis à la droite de Dieu tout-puissant.*

Tous comprirent ce que signifiait cette séance. C'est pourquoi ils dirent tous alors : *Vous êtes donc le Fils de Dieu?*

*Il répondit : Vous le dites; oui je le suis! C'était la même réponse que celle qu'il avait déjà faite à la même question. La conclusion fut aussi la même : Qu'avons nous besoin d'autre témoignage, dirent-ils comme Caïphe, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche?*

VI. — *Jésus devant le Prétoire. — Les Juges et les Scribes*

*l'accusent et le calomnient avec une opiniâtre malignité devant Pilate.*

1<sup>o</sup> Aussitôt toute l'assemblée, s'étant levée, ils emmenèrent Jésus lié, et le remirent entre les mains du gouverneur Ponce-Pilate, qui leur dit : *De quoi accusez-vous cet homme ? — Si ce n'était pas un malfaiteur, lui répondirent-ils, nous ne vous l'aurions pas livré. C'était la haine qui parlait, et Pilate l'entendit fort bien. Il leur dit donc : Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre Loi. Mais les Juifs lui dirent : il ne nous est pas permis de faire mourir personne. Le droit de vie et de mort leur avait été en effet ôté par les Romains.*

Se voyant donc obligés par ce refus de Pilate, à produire des crimes, les ennemis de Jésus commencèrent à l'accuser, en disant : *Nous avons trouvé cet homme, qui pervertissait notre nation, qui défendait de payer le tribut à César, et qui se donnait le nom de Christ et de Roi.*

*Pilate rentrant donc dans le Prétoire, interrogea Jésus sur ces chefs d'accusation, et, en particulier sur sa royauté. Jésus lui dit que son royaume était spirituel et non de ce monde : qu'il était venu pour établir le règne de la vérité ; que c'était principalement en ce sens qu'il était Roi. Pilate comprenant qu'une telle royauté n'était pas de nature à donner de l'ombrage aux Puissances de la terre, revint aux Juifs, aux Princes des Prêtres et au peuple, et leur dit : Je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation.*

2<sup>o</sup> Silence de Jésus en présence de ses accusateurs.

Les calomniateurs, voyant que Pilate ne trouvait pas Jésus coupable, et ne pouvant prouver aucun fait, multipliaient les crimes. Jésus n'y opposa pas une seule parole, et quoiqu'il fût accusé sur plusieurs chefs par les Princes des Prêtres et par les Anciens, il ne fit aucune réponse, nihil respondit.

*Pilate interrogea donc Jésus une seconde fois. N'entendez-vous pas, dit-il, de combien de crimes ils vous chargent. Voyez*

sur combien de chefs ils vous accusent? Vous ne répondez rien? Vide in quantis te accusant? Mais il ne répondit plus rien, en sorte que le gouverneur en était tout surpris.

Mais eux criaient plus fort, en disant : Il soulève le peuple, semant sa doctrine par toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici. Pilate entendant parler de la Galilée, demanda si Jésus était Galiléen; et quand il sut qu'il était de la juridiction d'Hérode, qui était pour lors à Jérusalem, il le renvoya devant lui.

Hérode fut bien aise de voir Jésus, parce qu'il avait fort entendu parler de lui, et qu'il espérait de lui voir faire un miracle. Ainsi il lui fit plusieurs questions, mais Jésus ne lui faisait aucune réponse. Cependant les Princes des Prêtres et les Scribes, qui craignaient que leur victime ne leur échappât, persistaient opiniâtement à l'accuser, stabant constanter accusantes eum. Jésus ne répondit rien, non plus, à ses accusateurs.

VII. — *Innocence de Jésus, reconnue par Pilate et Hérode.*  
— *Les Juifs forcent le gouverneur à le condamner à mort.*

Hérode ne voyant rien de fondé dans ce dont on accusait Jésus, se contenta de le faire revêtir, par moquerie, d'une robe blanche <sup>1</sup> et de le renvoyer à Pilate.

Pilate, ayant donc assemblé les Princes des Prêtres, les Magistrats et le Peuple, leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple, et vous voyez que je l'ai interrogé en votre présence, sans trouver en lui aucun sujet de condamnation sur les chefs dont vous l'accusez. Hérode n'y en a point trouvé non plus, car je vous ai renvoyés à lui; cependant on ne lui a rien fait qui marque qu'on l'ait jugé digne de

<sup>1</sup> Hérode envoya Jésus, vêtu d'une robe blanche, pour montrer par là qu'il le jugeait entièrement innocent. Autrement, il l'eût fait revêtir d'une robe de deuil comme c'était alors l'usage, en signe de sa culpabilité. (Voyez Baronius sur ce même point, an 54, numéro 82, *Annal. eccies.*)

mort. *Je le laisserai donc aller après l'avoir fait châtier.*

Pilate sachant que les Princes des Prêtres lui avaient livré Jésus par un motif d'envie et de haine, *per invidiam*, proposa au peuple la délivrance de Jésus ou de Barabbas; il pensait bien que ce dernier ne pouvait être préféré. *Mais les Princes des Prêtres et les Anciens persuadèrent au peuple de demander Barabbas et de faire périr Jésus.*

*Le gouverneur leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse à Jésus, roi des Juifs ? Ils s'écrièrent tous : Crucifiez-le, crucifiez-le !*

*Mais quel mal a-t-il fait, dit Pilate ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je le ferai donc châtier, puis je le renverrai.*

Mais cela ne satisfaisait pas les ennemis de Jésus, ils insistaient, demandant à grands cris qu'il fût crucifié; et ils redoublaient leurs clameurs, en disant : *Crucifiez-le ! qu'il soit crucifié !*

Pilate voyant que tout était inutile, et que le tumulte augmentait, se lava <sup>1</sup> les mains devant le peuple, et dit : *Je suis net du sang de cet Homme juste ; pour vous, pensez-y bien. Mais tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants !*

Après avoir fait cruellement flageller Jésus, Pilate le présenta au peuple, en répétant qu'il ne trouvait en lui aucun sujet de condamnation. Les Juifs répondirent : *Il mérite la mort, parce qu'il s'est fait passer pour le Fils de Dieu. A ces paroles, Pilate craignit davantage, et il cherchait à le délivrer. Voyant cela, les Juifs s'écrièrent : Si vous le relâchez, vous n'êtes pas ami de César ; car quiconque se donne pour roi, se déclare contre César.*

Pilate ne tint pas contre ce tonnerre de clameurs. Vou-

<sup>1</sup> Il se lava les mains, pour signifier publiquement, que la mort de Jésus allait être l'acte le plus inique que l'on pût commettre.

lant donc contenter le peuple, il prononça que ce qu'il demandait lui était accordé. Il leur relâcha Barabbas qui avait été emprisonné à cause d'un meurtre et d'une sédition; et il leur abandonna Jésus, pour en faire ce qu'ils voudraient. Tradidit voluntati eorum.

Tel est le récit évangélique, d'après la *Concordance des quatre Evangiles* (de Ligny).

Quoique, dans l'instant, le tétrarque Hérode n'eût pas trouvé Jésus digne de mort ni coupable, il est très-probable néanmoins (8 col., I, 3°), que pressé ensuite par les instances des Pharisiens, il sera venu avec eux chez Pilate, afin de les aider à déterminer le gouverneur romain, et à lui faire prononcer une sentence de condamnation contre Jésus. Car il est certain, d'après l'Evangile et la Tradition, que le tétrarque était hostile au Christ.

---

#### 4° COLONNE.

##### TRADITION PRIMITIVE DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

##### SOMMAIRE.

- I. — S. Pierre rappelle comment les Juifs ont condamné injustement Jésus-Christ.
- II. — Témoignage de S. Jacques.
- III. — S. Clément de Rome. — Histoire du jugement de Jésus.
- IV. — Calomnies des Juifs contre Jésus. — S. Justin.
- V. — Jésus a été jugé et condamné avec précipitation. — Prêtoire.
- VI. — C'est par envie que les Juifs livrèrent Jésus à Pilate et qu'ils sollicitèrent sa mort. — Tertullien.
- VII. — Injuste condamnation de Jésus. — Lactance.
- VIII. — Haine des Juifs contre le Christ. — Comment ils ont soulevé le peuple contre lui. — S. Ambroise. — S. Cyrille.

I. — *Témoignage de S. Pierre. — Innocence de Jésus. — L'odieux de son injuste condamnation pèse sur le Sanhédrin et sur les Juifs.*

S. Pierre, dans sa lettre aux habitants de l'Asie-Mineure, leur propose l'exemple de Jésus pour les engager à la patience : *quand on l'a maltraité, dit-il, il n'a point fait de menaces ; mais il s'est livré entre les mains de celui qui le livrait injustement.* (1 Petr. II, 23.)

Ce même Apôtre, qui avait assisté au procès de Jésus, rappelle l'injustice de ce jugement en présence même du peuple juif, et il la lui reproche en face :

*Vous avez livré et renoncé Jésus devant Pilate, qui avait jugé qu'il devait être renvoyé absous, judicante illo dimitti. — Vous avez renoncé le Saint et le Juste ; vous avez demandé qu'on vous accordât la grâce d'un homme qui était un meurtrier.* (Act. III, 13.) Comment les Juifs répondent-ils à ce reproche de l'Apôtre ? — Cinq mille d'entre eux se convertissent. Les Princes des Prêtres et tout le Sanhédrin expriment leur mécontentement de ce que les Apôtres leur imputent ce jugement : *Vous voulez, leur disent-ils, nous charger du sang de cet homme.*

Si ce jugement n'eût pas été généralement regardé comme inique, pourquoi le Sanhédrin s'en serait-il ainsi défendu ? Comment S. Pierre eût-il osé en publier si hautement l'injustice ? Tant de Juifs l'eussent-ils proclamée par une si éclatante conversion ?

II. — *Témoignage de S. Jacques.*

S. Jacques, parent et apôtre de Jésus, dans son épître catholique, adressée aux douze tribus des Juifs, leur dit, v, 6 : *Vous avez condamné et tué le Juste, sans qu'il vous ait fait de résistance : addixistis et occidistis Justum, et non restitit vobis.* Il fallait donc que l'iniquité de la condamnation de Jésus fût bien manifeste aux yeux de tout le monde, pour

que les Apôtres n'aient point hésité à la rappeler ainsi directement et publiquement à ceux qui en avaient été les auteurs.

III. — *S. Clément, disciple des Apôtres. — Histoire du jugement de Jésus.*

« Ils conduisirent le Seigneur dans la maison du pontife  
« Caïphe, où s'était réuni en foule, non pas le peuple, mais  
« la multitude, non pas le sénat sacré des Anciens, mais  
« les assises des scélérats, et l'assemblée des impies. Ils  
« l'accusèrent de plusieurs griefs ; ils ne lui épargnèrent  
« aucun genre d'outrages, ni les crachats, ni les railleries,  
« ni les coups, ni les soufflets, ni les imprécations ; ils le  
« tentèrent (1 col., III), et le firent deviner comme prophète.  
« Ils l'appelèrent hypocrite, blasphémateur, transgresseur  
« de (la Loi) de Moïse, destructeur du Temple et des sa-  
« crifices, ennemi des Romains, adversaire de César.  
« Après qu'ils l'eurent ainsi maltraité avec insolence jus-  
« qu'au matin, ces taureaux et ces chiens (comme les ap-  
« pelle le Prophète, ps. XXI, 13), le menèrent chez Anne,  
« beau-père de Caïphe ; et, après lui avoir fait essayer de  
« pareils outrages, chez ce pontife, ils le livrèrent à Pilate,  
« magistrat romain, en l'accusant de crimes nombreux et  
« graves, dont ils ne pouvaient donner aucune preuve.  
« C'est pourquoi le gouverneur, peu satisfait de leurs rai-  
« sons, dit : *Je ne trouve contre lui aucun sujet de condam-*  
« *nation.* Ils présentèrent alors deux faux témoins, et  
« voulurent calomnier le Seigneur ; mais comme les témoi-  
« gnages se trouvaient contradictoires, ils en vinrent au  
« crime de lèse-majesté, et dirent : *Cet homme se dit Roi,*  
« *et empêche de payer le tribut à César.* Ces ennemis de Jé-  
« sus se font à la fois accusateurs, témoins, juges, auteurs  
« et maîtres de la sentence, en disant : *Crucifiez, crucifiez-*  
« *le ;* en sorte que ce qui est écrit dans les Prophètes à son

« sujet s'accomplit : *Des témoins iniques se sont élevés contre moi, et l'iniquité a menti contre elle-même* (Comp. 1 col., III).  
« Et ailleurs : *Des chiens nombreux m'ont environné; l'assemblée des méchants m'a assailli*. Dans un autre endroit : *Mon peuple a été pour moi comme un lion dans une forêt; il a élevé contre moi sa voix.* » (Jer., XII, 8.)

« Pilate donc déshonora par sa lâcheté son administration et fournit contre lui-même une preuve de sa culpabilité, en préférant favoriser le peuple, plutôt que le Juste, et en livrant au supplice de la croix comme coupable, Celui à l'innocence de qui il venait de rendre témoignage; bien que les lois romaines défendissent de mettre à mort personne, qu'après la pleine conviction de son crime. » De plus, Tibère lui-même avait publié un sénatus-consulte, par lequel il était prescrit de différer jusqu'au dixième jour l'exécution de ceux qui étaient condamnés à la peine capitale. (*Suét. in Tiber., c. 75 et Dio, hist. rom., l. 75, et Tacit., l. III, subisd. consul.*) Pilate s'est donc, en effet, rendu très-coupable, en livrant Jésus au supplice de la croix, puisqu'il viola en cela toutes les règles de la justice et des lois. (*Constit. Apost., l. v, c. 14.*)

#### IV. — *Calomnies des Juifs contre Jésus.* — *S. Justin.*

*S. Justin*, s'adressant à Tryphon et aux autres Juifs, leur dit :

« Il n'est que trop vrai que vous avez cherché à répandre les plus odieuses préventions, les plus sombres nuages sur la seule lumière pure, incorruptible, que Dieu ait fait luire aux yeux des hommes. » (*Dial., n° 17.*) « Elle vous a paru trop importune la voix de Celui qui vous criait : *Il est écrit : ma Maison est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs.* » (*Ibid.*)

*S. Justin* dépeint, en outre, « les réunions et les conseils, que tinrent dans la vue de perdre Jésus, les Chefs du



« peuple, qui avaient juré sa perte. Il parle de la malice du  
« nouvel Hérode ; de la faiblesse de Pilate, qui, pour plaire  
« au tétrarque, avait renvoyé à son tribunal le Christ chargé  
« de chaînes, etc. »

« Le Prophète dit : *Personne n'est là pour le secourir. Et*  
« *n'est-ce pas ce qui est arrivé ? De cette multitude d'hommes*  
« *il n'en est pas un seul qui se soit levé en faveur de l'in-*  
« *nocence opprimée. »*

V. — *Jésus a été jugé et condamné avec précipitation.*

Le passage d'Isaïe, c. 53, que lisait l'eunuque de Candace, d'après la version des Septante, est ainsi entendu par S. Cyrille : « Dans son abaissement le jugement fut précipi-  
« tamment porté contre lui. Lorsque quelque grand du  
« monde, dit ce Père, se trouve accusé, les juges sont em-  
« pressés et pleins de zèle pour chercher de toute part  
« quelque moyen d'innocenter l'accusé ; mais amène-t-on  
« quelqu'un du bas rang, ils sont alors hardis, précipités,  
« pour prononcer à la hâte un jugement contre l'accusé.  
« fût-ce un jugement de la dernière importance. C'est  
« ainsi qu'on procéda envers Jésus dans son humiliation. »  
(Verhaer.)

## 2. Du Prétoire.

« Tous ceux qui sont versés dans l'histoire évangélique,  
« n'ignorent pas, dit le même Patriarche de Jérusalem, que  
« le palais de Pilate était décoré d'un *Lithostrote* (pavé mo-  
« saïque) qu'on appelait *Gabbatha* (mot qui signifie en hé-  
« breu *élévation*, et ainsi ce qu'on appelait *le Prétoire*, était  
un lieu élevé, orné d'un portique, décoré d'une mosaïque.)

« C'est là que Pilate s'assit sur son siège pour juger Jé-  
« sus ; et Celui-ci, qui est assis à la droite de Dieu, ps. cix,  
« 1, était debout en qualité de criminel. » (S. Cyril., *Hom.*  
*in paralyt.*, et XIII, *Catéch.*, n° 15.)

« En présence de ses juges, Jésus se taisait au point

« d'exciter la compassion de Pilate, qui ne put se retenir et  
« lui dit : *Vous n'entendez donc pas ce dont on vous accuse ?*  
« Ce n'est pas que Pilate prit grand intérêt à l'Accusé ; car  
« il ne le connaissait pas. »

VI. — *C'est par envie que les Juifs livrèrent Jésus à Pilate, et qu'ils sollicitèrent sa mort.* — Tertullien.

« Les Docteurs, dit Tertullien, (*Apol.*, 21), et les premiers  
« d'entre les Juifs, révoltés contre sa doctrine qui les con-  
« fondait, et furieux de voir le peuple courir en foule sur  
« ses pas, forcèrent Pilate, commandant en Judée pour les  
« Romains, de le leur abandonner, pour le crucifier. Lui-  
« même, il l'avait prédit. Ce n'est pas assez ; les Prophètes  
« l'avaient prédit longtemps auparavant. »

Ces paroles s'accordent parfaitement avec le récit évan-  
gélisme, où l'on voit qu'il n'y a point eu de jugement rendu  
dans le Prétoire, mais qu'il n'y eut que violences de la part  
des Juifs, contrainte pour Pilate et souffrances pour Jésus.  
Car il est très-vrai que les Docteurs juifs contraignirent  
Pilate à le leur abandonner, et qu'ils forcèrent le gouver-  
neur à agir contre l'intime conviction où il était touchant  
l'innocence de Jésus.

VII. — Lactance (*an* 276 310) *envisage comme Tertullien cette injuste condamnation.*

« Les Juifs, ayant saisi Jésus, le présentèrent à Ponce-  
« Pilate, lequel, en sa qualité de délégué de l'empire, gou-  
« vernait alors la Syrie. Ils lui demandèrent de l'attacher  
« à la croix, ne reprochant à Jésus rien autre chose que de  
« s'être dit le Fils de Dieu et le Roi des Juifs. Pilate, ayant  
« entendu ces accusations, et voyant que Jésus ne disait  
« rien pour se défendre, déclara qu'il ne trouvait rien en  
« lui qui fût digne de mort. Mais ces injustes accusateurs,  
« de concert avec le peuple qu'ils avaient excité, se mirent  
« à crier et à demander opiniâtement son crucifiement par

« des cris violents et menaçants. Alors Pontius fut vaincu  
« par ces clameurs et par les instances du tétrarque Hé-  
« rode qui craignait d'être détrôné. Néanmoins il ne pro-  
« nonça point de sentence ; mais il le livra aux Juifs, pour  
« qu'ils le jugeassent selon leur Loi. » (*Institut.*, l. iv,  
c. 18.)

VII. *Haine des Juifs contre le Christ. — Comment ils ont soulevé le peuple contre lui. — S. Ambroise.*

« Hi enim arte insinuant se hominibus, domos penetrant, ingrediuntur Prætoria, aures judicum et publica inquietant, et ideo magis prævalent, quo magis sunt impudentes. Hoc enim non recens in ipsis, sed inveteratum et originarium malum est : nam olim jam et Dominum Salvatorem intrâ Prætorium persecuti sunt, et Præsidis eum judicio condemnarunt. In Prætorio ergo à Judæis innocentia opprimitur, secretum proditur, religio condemnatur ; cùm enim Christus occiditur, omnis in eo justitia, et veritas condemnatur, quoniam ipse est veritas, justitia, religio, sanctitas, atque mysterium. (*Ambr. Ser. de Kal. Jan*) C'est-à-dire : « Ils  
« s'insinuent avec artifice dans l'esprit des personnes, ils  
« pénètrent dans les maisons, ils entrent dans les prétoires,  
« ils troublent les oreilles des juges et les lieux publics, et  
« ils obtiennent d'autant plus d'ascendant, qu'ils sont plus  
« effrontés. Ce n'est point chez eux un mal récent ; c'est  
« une maladie ancienne et native ; car autrefois ils poursui-  
« virent le Sauveur jusque dans le Prétoire, et ils le firent  
« condamner par le jugement du gouverneur. Dans le  
« Prétoire, les Juifs oppriment donc l'innocence, trahissent  
« le secret, condamnent la piété ; car quand on met à mort  
« le Christ, on condamne en lui toute vérité et toute jus-  
« tice, parce qu'il est lui-même la vérité, la justice, la reli-  
« gion, la sainteté et le mystère sacré. »

« L'esprit des Juifs, » dit S. Cyrille, « est toujours prompt

« à commettre toute sorte de mal. Ils font donc des ins-  
« tances auprès de Pilate, afin qu'imitant la cruauté des  
« Juifs, il serve leur fureur actuelle : *ut Judaicam crudelita-*  
« *tem imitatus, suæ in præsentia insanix serviat.* (S. Cyr., in  
Joan., l. XII, c. 6.)

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

### EXAMEN DU PROCÈS DE JÉSUS.

#### SOMMAIRE.

1. — *Jésus devant Caïphe et Pilate*, par M. Dupin aîné. — L'illustre magistrat met à découvert l'iniquité des ennemis de Jésus, qui avaient résolu de le perdre par quelque voie que ce fût, juste ou injuste, par la vérité ou la calomnie. — Jésus est condamné comme *Fils de Dieu* devant le Sanhédrin, et comme *Roi* devant le prétoire. — Ici, les Juifs l'accusent de *crime politique*; là, de *blasphème*, changeant au besoin de système d'accusation. — Dans cette cause, la plus mémorable de toutes, les juges violent, au préjudice du Juste, toutes les formes judiciaires.

I. — *Le jugement de Jésus fut inique en lui-même, illégal dans la procédure, cruel dans l'exécution.* — M. Dupin aîné.

Perrone a sagement démontré cette proposition contre Salvador et Orobio. On peut voir son *Traité de l'Incarnation*, part. 1, ch. 3.

Mais nous laisserons M. Dupin aîné, l'un de nos plus célèbres magistrats, ancien président de l'Assemblée législative, examiner, sous le point de vue purement humain et légal, le *procès de Jésus devant Caïphe et Pilate*.

« On y voit, dit-il, le Juste trahi par l'un de ses disciples que la police des Prêtres avait gagné; poursuivi par l'esprit

de secte, pire encore que l'esprit de parti. Là, se développe la politique haineuse des Pontifes Juifs, l'orgueil des Phari-siens et la colère des Scribes. Accusé, sans être défendu, condamné, sans qu'on ait pu le convaincre, mis à mort avec insulte : il n'y a que souffrance dans cette longue scène d'iniquité. »

Après avoir fait ressortir, dans le complot des Juifs contre Jésus, l'odieux emploi d'*agents provocateurs*, du *dol* pour le surprendre, de l'*argent* pour corrompre Judas, d'une agression violente, d'une *arrestation illégale*, et de plusieurs autres *irrégularités*, M. Dupin en vient aux *interrogatoires*.

« Déjà le coq avait chanté !... Toutefois il n'était pas encore jour. *Les Anciens du peuple, les Princes des Prêtres et les Scribes s'assemblèrent, et, ayant fait comparaitre Jésus devant leur Conseil, ils procédèrent à son interrogatoire.* (Luc, xxii, 66.)

Observons d'abord que, s'ils avaient été moins emportés par la haine, ils auraient dû non-seulement différer, parce qu'il était nuit, mais encore surseoir, parce que c'était la *fête de Pâque*, la plus solennelle de toutes, et que, d'après leur Loi, aucune procédure ne pouvait avoir lieu un jour *férié*, à peine de nullité. (Voir sur ce point les auteurs juifs cités par Prost de Royer, *tom. II, p. 205, au mot Accusation.*)

Voyons toutefois qui va interroger Jésus.

C'est ce même Caïphe, qui, s'il veut rester *juge*, est évidemment récusable; car dans une réunion précédente il s'est constitué l'*accusateur de Jésus*. Avant même de l'avoir ni vu ni entendu, il l'a proclamé digne de mort. Il a dit à ses collègues qu'*il était utile qu'un seul mourût pour tous.* (Jean xviii, 14.) Telle était l'opinion de Caïphe, ne soyons pas surpris s'il va montrer de la partialité.

Au lieu d'interroger Jésus sur des faits *positifs* et circon-

stanciés, sur des *actes personnels*, Caïphe l'interroge sur des *faits généraux*, sur ses *Disciples*, qu'il était beaucoup plus simple d'appeler comme témoins, et sur sa doctrine qui n'était qu'une abstraction, tant qu'on n'en déduisait pas des faits extérieurs.

*Pontifex ergò interrogavit Jesum de Discipulis suis et de doctrinâ ejus. (Jean, XVIII, 119.)*

Jésus répond avec dignité : *J'ai parlé publiquement à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans la Synagogue et dans le Temple, où les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. (Ibid. 20.) Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu, pour savoir ce que je leur ai dit. Ce sont ceux-là qui savent ce que j'ai enseigné.*

*A peine avait-il achevé que l'un des huissiers donna un soufflet à Jésus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au Grand-Prêtre ? (Ibid., 22.)*

Dira-t-on encore que cette violence constitue un tort individuel de la part de celui qui a frappé l'accusé ? — Je répondrai que le fait cette fois s'est passé en présence et sous les yeux de tout le Conseil ; et comme le Pontife qui le présidait n'en a pas réprimé l'auteur, j'en conclus qu'il en est devenu le complice, surtout quand cette violence avait pour prétexte de venger sa dignité prétendue outragée !

Et en quoi donc la réponse de Jésus pouvait-elle paraître offensante ? *Si j'ai mal parlé, dit Jésus, faites-moi voir le mal que j'ai dit ; — mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? (Ibid. XVIII, 23).* (Il était contraire à la Loi de frapper un accusé. *Act. XXIII, 3.*)

Il n'y avait aucun moyen d'échapper à ce dilemme. On accusait Jésus : c'était à ceux qui l'accusaient, à Caïphe le premier, à prouver l'accusation. Un accusé n'est pas tenu de s'incriminer soi-même. Il fallait le convaincre par des témoignages ; lui-même les invoquait. Voyons quels témoins furent produits contre lui.

§ 6. Témoins. — Nouvel interrogatoire. — Juge en colère.

*Cependant les Princes des Prêtres et tout le Conseil cherchaient des dépositions contre Jésus pour le traduire à mort (ut eum morti traderent) et ils n'en trouvaient point. (Marc., XIV, 55.)*

*Car plusieurs portèrent un faux témoignage contre lui ; mais leurs dépositions ne s'accordaient pas. (Ibid. 56.)*

*Quelques-uns se levèrent et portèrent un faux témoignage contre lui en ces termes : Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple bâti de la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera point fait de la main des hommes. (Ibid., 57, 58.)*

*Mais (sur ce point encore) leurs dépositions n'étaient point concordantes. (Ibid.)*

*Leurs déclarations n'avaient rien de concluant, et non erat conveniens testimonium illorum. (Marc, XIV, 59.)*

Il fallait donc chercher d'autres preuves.

*Alors le Grand-Prêtre (n'oublions pas que c'est toujours l'accusateur), le Grand-Prêtre se levant au milieu de l'Assemblée, interrogea Jésus et lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais Jésus demeurait dans le silence et ne répondit rien. (Marc, xv, 60.)*

En effet, puisqu'il ne s'agissait pas du Temple des Juifs, mais d'un temple idéal non fait de la main des hommes, et qui résidait uniquement dans la pensée de Jésus, l'explication se trouvait dans la déposition même.

Le Grand-Prêtre continue : *Je vous adjure, dit-il, de par le Dieu vivant, adjuro te per Deum vivum (Matth. XXVI, 63). de nous dire si vous êtes le Christ, Fils de Dieu ? — Je vous adjure ! Je vous prends à serment ! Grave infraction à cette règle de morale et de jurisprudence qui ne permet pas de placer un accusé entre le danger du parjure et la crainte de se charger soi-même et d'empirer sa situation ! — Quoi qu'il*

en soit, le Grand-Prêtre insiste et lui dit : *Etes-vous le Christ, Fils de Dieu? Vous l'avez dit : Je le suis!* Jésus lui répondit : *tu dixisti : ego sum.* (Marc, xiv, 62.)

*Alors le Grand-Prêtre déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé! Qu'avons-nous plus besoin de témoins? Vous venez vous-mêmes de l'entendre blasphémer? Qu'en pensez-vous? ils répondirent : Il a mérité la mort.* (Matth. xxvi, 66.)

Reconnaissons-nous ici ce respect du juge hébreu pour l'Accusé, lorsque nous voyons que Caïphe a permis qu'on le frappât impunément en sa présence?

Qu'est ce Caïphe à la fois *accusateur* et *juge* (ou plutôt usurpant les fonctions de juge, puisque le Conseil des Juifs n'avait plus le jugement des accusations capitales)? Homme passionné et trop semblable ici au portrait odieux que nous en a laissé l'historien Josèphe (*Antiq.*, l. 18, c. 3 et 6.) Un juge qui s'irrite, qui s'emporte au point de déchirer ses vêtements; qui impose à l'Accusé un serment redoutable et qui *incrimine ses réponses : il a blasphémé!* et dès lors il ne veut plus de témoignages, quoique pourtant la Loi les exige! Il ne veut plus d'une enquête dont il a reconnu l'impuissance! Il s'efforce d'y suppléer par des interrogatoires captieux! Il veut (ce que la Loi des Hébreux défendait encore), que l'Accusé soit condamné *sur sa seule déclaration*, telle qu'il l'a traduite lui-même, et lui seul! Et c'est au milieu du plus violent transport de colère que cet accusateur, lui, Grand-Prêtre, qui croit parler au nom du Dieu vivant, opine le premier pour la mort, et qu'il entraîne subitement les autres suffrages.

A ces traits hideux, je ne puis reconnaître cette justice des Hébreux, dont M. Salvador trace un si brillant tableau dans sa *Théorie!*

### § 7. Violences à la suite.

Aussitôt après cette espèce de verdict sacerdotal lancé contre Jésus, les violences et les insultes recommencèrent



avec plus de force ; la fureur du juge a dû se communiquer aux assistants. *Alors, dit S. Matthieu, ils lui crachèrent au visage, et ils le frappèrent à coups de poing, et d'autres lui donnèrent des soufflets en disant : Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé? (xxvi, 67.)*

Ces mauvais traitements sont contraires à l'esprit de la Loi... Ces insultes grossières, ces violences inhumaines, inexcusables lors même qu'elles auraient eu lieu envers un homme irrévocablement condamné à mort et dévoué au supplice, étaient d'autant plus criminelles à l'encontre de Jésus, que légalement et judiciairement parlant, il n'y avait pas encore de condamnation proprement dite contre lui, d'après le droit public qui régissait le pays, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant.

§ 8. Les Juifs n'avaient plus le droit de juger à mort.....  
*non licet nobis interficere quemquam...*

Suivons maintenant Jésus devant Pilate.

§ 9. Accusation portée devant Pilate.

C'est ici que j'appelle surtout l'attention du lecteur. Les irrégularités, les violences que j'ai relevées jusqu'à présent ne sont rien en comparaison du déchaînement de passions qui va se manifester devant *le juge romain*, pour lui arracher, contre sa propre conviction, une sentence de mort.

(M. Dupin fait remarquer d'abord le singulier scrupule des Pharisiens qui craignent *de se souiller le jour de Pâques* en entrant dans *la maison d'un païen* (Jean, xviii, v. 28), et qui n'ont point fait difficulté, d'autre part, d'enfreindre leur loi, en chose grave. Il montre ensuite comment Pilate reprend *les causes de l'accusation*, à leur source, comme ayant seul *la plénitude de la juridiction*, et comme ne voulant point être l'instrument passif de la volonté des Juifs.)

Quelles causes les Pharisiens vont-ils déduire devant Pilate? Les mêmes sans doute qui jusqu'ici ont été alléguées contre Jésus : l'accusation de *blasphème*, la seule portée par

Caïphe devant le Conseil des Juifs ? Point du tout : désespérant d'obtenir du juge romain une sentence de mort pour une *querelle religieuse*, qui n'intéressait pas les Romains, ils changent subitement de système : ils se départissent de leur accusation première, pour y substituer une accusation *politique*, un *crime d'Etat*.

C'est ici le *nœud de la Passion*, et ce qui accuse le plus vivement les délateurs de Jésus. Car, tout entiers à l'idée de le perdre de quelque manière que ce soit, ils ne se montrent plus désormais comme vengeurs de *leur religion* prétendue outragée, de leur culte soi-disant menacé ; mais, cessant d'être Juifs, pour affecter des sentiments étrangers, ces hypocrites ne se montrent occupés que des intérêts de Rome ; ils accusent leur compatriote de vouloir restaurer le royaume de Jérusalem, se faire *Roi des Juifs*, et soulever le peuple contre les conquérants.

Laissons-les parler :

*Et ils commencèrent à l'accuser, en disant : Voici un homme que nous avons trouvé qui pervertissait notre nation et qui empêchait de payer le tribut à César, et qui se disait être le Christ Roi. (Luc, XXIII, 2.)*

Quelle calomnie ! Jésus empêchait de payer le tribut à César ! et il avait répondu aux Pharisiens eux-mêmes, en présence de tout le peuple, en leur montrant l'effigie de César sur une monnaie romaine : *Rendez à César ce qui appartient à César*. Mais cette accusation était une manière d'intéresser la compétence de Pilate, qui, en sa qualité de *Procurator Cæsaris*, était surtout préposé au gouvernement de l'impôt. La seconde partie de l'accusation regardait plus directement encore la souveraineté des Romains : *il se donne pour Roi*.

L'accusation ayant pris ainsi un caractère entièrement politique, Pilate crut devoir y faire attention. *Étant donc entré dans le Prétoire* (lieu où se rendait la justice) *et ayant*

*fait comparaître Jésus, (il procède à son interrogatoire), et lui dit : Etes-vous le Roi des Juifs? (Jean, XVIII, 33.)*

Cette question, si différente de celles qui lui avaient été adressées chez le Grand-Prêtre, paraît exciter l'étonnement de Jésus ! Il demande à son tour à Pilate : *Dites-vous cela de vous-même, ou si d'autres vous l'ont dit de moi? (Ibid.)*

En effet, Jésus voulait connaître avant tout les auteurs de cette nouvelle accusation : Est-ce une accusation portée contre moi par les *Romains* ou par les *Juifs*?

Pilate lui répliqua : *Ne savez-vous pas bien que je ne suis pas Juif? Ceux de votre nation et les Princes des Prêtres vous ont livré entre mes mains ; qu'avez-vous fait ?*

Tous les actes de cette procédure sont précieux. Je ne puis trop le redire : nulle part devant Pilate il n'est question d'une condamnation précédente, d'un jugement déjà rendu, d'une sentence qu'il s'agisse seulement d'exécuter. C'est une accusation capitale, mais une accusation qui commence ; on en est à l'*interrogatoire* de l'Accusé, Pilate lui dit : *Qu'avez-vous fait ?*

Jésus voyant par l'explication qu'il vient d'entendre quelle est la source de la *prévention*, et reconnaissant la secrète pensée qui dominait au fond de l'accusation, et comment ses ennemis voulaient arriver au même but par un détour, Jésus répondit à Pilate : *Mon royaume n'est pas de ce monde ; mon royaume n'est point d'ici... (Et il se justifia ainsi d'avoir affecté une royauté temporelle et d'avoir voulu usurper le pouvoir de César.)*

Pilate insiste toujours, et lui dit : *Vous êtes donc Roi?* Jésus lui répartit : *C'est vous qui dites que je le suis : tu dicis quia rex ego sum. Pour moi je suis né et je suis venu en ce monde, à cette fin de rendre témoignage à la vérité. Qui-conque appartient à la vérité, écoute ma voix. (Jean, XVIII, 37.)*

Pilate lui dit : *Qu'est-ce que la vérité?*

La question prouve que Pilate n'avait pas une idée bien nette de ce que Jésus appelait la *vérité*. Il n'y voyait que de l'*idéologie* ; et content d'avoir dit moins par forme de question (car il n'attendit pas la réponse) que par manière d'exclamation : *Qu'est-ce que la vérité ?* il sortit pour aller vers les Juifs (qui étaient restés dehors) et leur dit : *Je ne trouve aucun crime en cet homme.* (Jean, XVIII, 38.)

Voilà donc Jésus absous du crime de l'accusation par la voix même du juge romain.

Mais les accusateurs insistant de plus en plus, ajoutèrent : *Il soulève le peuple par la doctrine qu'il enseigne dans toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici.* (Luc, XXIII, 5.)

Il soulève le peuple ! C'est une accusation de sédition : voilà pour Pilate. Mais remarquons ces mots : *par la doctrine qu'il enseigne* ; ils couvrent le grand grief des prêtres juifs. Pour eux, cela veut dire : il enseigne le peuple, il l'instruit, il l'éclaire ; il prêche de *nouvelles doctrines* qui ne sont pas *les nôtres*. Il soulève le peuple ! ce qui, dans leur bouche encore, signifie : le peuple l'écoute volontiers ! Le peuple le suit et l'affectionne, car il prêche une doctrine consolante et amie du peuple ; il démasque notre orgueil, notre avarice, notre insatiable esprit de domination !....

Pilate toutefois ne paraît pas attacher beaucoup d'importance à cette nouvelle tournure de l'accusation ; mais ici se découvre sa faiblesse ? il a entendu prononcer le mot *Galilée* ; il y voit une occasion de renvoyer la responsabilité à un autre fonctionnaire, et il la saisit avidement. « Vous êtes donc Galiléen, dit-il à Jésus ? Et sur sa réponse affirmative, le considérant comme étant, à ce titre, de la juridiction d'Hérode Antipas qui, sous le bon plaisir de César, était tétrarque de la Galilée, il le lui renvoie. (Luc, 23, 6.)

Mais Hérode, qui depuis longtemps, dit S. Luc, souhaitant de voir Jésus, et qui aurait désiré lui voir faire quel-

ques miracles, après avoir satisfait une vaine curiosité, et lui avoir adressé quelques questions, auxquelles Jésus ne daigna pas répondre ; Hérode, malgré la présence des Prêtres qui n'avaient point désespéré (car ils étaient là, *stabant*, avec leurs Scribes), et malgré l'opiniâtreté avec laquelle ils continuaient d'inculper Jésus ; Hérode, dis-je, ne voyant rien que de chimérique dans cette *accusation de royauté*, en fit un sujet de moquerie, et renvoya Jésus à Pilate, après l'avoir fait *revêtir d'une robe blanche*, pour témoigner que cette prétendue royauté lui paraissait plus digne de risée que de crainte. (Luc, 23, 8, Sacy, *Ibid.*)

#### § 10. Derniers efforts devant Pilate.

Ainsi personne ne voulait condamner Jésus : ni Hérode qui n'avait vu en lui qu'un sujet de moquerie ; ni Pilate, qui avait hautement déclaré qu'il ne trouvait rien en lui de criminel.

Mais la haine sacerdotale n'était point désarmée ; loin de là, les princes des prêtres, avec un nombreux cortège de leurs partisans, revinrent devant Pilate, résolus de lui forcer la main.

Le malheureux Pilate, résumant devant eux toute sa conduite, leur dit encore : « *Vous m'avez présenté cet homme comme portant le peuple à la révolte, et néanmoins l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus ; car je vous ai renvoyés à lui, et il ne l'a pas plus que moi jugé digne de mort. Je m'en vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier.* » (Luc, xxiii, 16 et 17.)

*Après l'avoir fait châtier !* N'était-ce pas déjà une cruauté, puisqu'il le croyait innocent ? Mais c'était un acte de condescendance par lequel il espérait calmer la fureur dont il les voyait agités.

« *Pilate prit donc Jésus et le fit fouetter.* » (Jean, xix, 1.)

Et croyant avoir assez fait pour désarmer leur colère, il le leur montra en ce triste état, en leur disant : *Voilà l'homme ! Ecce homo !* (Jean, XIX, 5.)

Eh bien ! dis-je à mon tour, voilà l'arrêt de Pilate ! arrêt injuste ! mais enfin ce n'est pas le soi-disant arrêt rendu par les Juifs : c'est une décision toute différente ; injuste, mais utile toutefois pour élever une fin de non-recevoir contre toute nouvelle procédure, en raison du même fait. *Non bis in idem* ; cet adage nous est venu des Romains. Aussi, « *Pilate ne cherchait plus qu'un moyen de délivrer Jésus.* » (XIX, 12.) Mais admirez ici la haute perfidie de ses accusateurs ! « *Si vous le délivrez, Pilate, lui crièrent-ils, vous n'êtes point ami de César : Si hunc dimittis, non es amicus Caesaris. Car quiconque se fait roi se déclare contre César !....* (Ibid.)

Il ne paraît point que Pilate ait été un méchant homme. On voit tous les efforts qu'il avait faits à plusieurs reprises pour sauver Jésus. Mais il était fonctionnaire public ; il tenait à sa place ; il fut intimidé par des cris qui révoquaient en doute sa fidélité à l'empereur ! Il craignit une destitution ; il céda.

*Cupiebat liberare Jesum ; sed, cum mollis erat, eorum ce-  
debat affectionibus.*

Aussitôt, il remonte sur son tribunal, *Pro tribunali sedens* (Matth., XXVII, 29). Et comme s'il lui était survenu de nouvelles lumières, il va prononcer un second arrêt !

Et pourtant encore, un instant arrêté par le cri de sa conscience et par l'avis que lui avait fait passer sa femme épouvantée : *Ne vous embarrassez point dans l'affaire de ce Juste* (Matth., XXVII, 19) ; il tente un dernier effort, en essayant de décider la populace à accepter Barrabas à la place de Jésus.

Mais les prêtres et les autres chefs excitèrent le peuple

à demander qu'on leur délivrât plutôt Barrabas. (Marc, xv, II). Barrabas ! un meurtrier ! un assassin !

Pilate leur dit encore : « *Que voulez-vous donc que je fasse de Jésus ?* » Mais ils se mirent à crier : *Crucifiez-le ? tolle, tolle ! crucifige !* — Pilate insiste : *Crucifierai-je votre roi ?* prenant ainsi des termes de raillerie pour les désarmer ; mais se montrant ici plus romains que Pilate, les princes des prêtres lui répondirent hypocritement : *nous n'avons pas d'autre roi que César.* (Jean, xix, 15.) Et les cris recommencèrent : *Crucifige ! Crucifige !* et ces clameurs devenaient de plus en plus menaçantes : *et invalescebant voces eorum.* (Luc, xxiii, 23.)

Enfin, Pilate voulant satisfaire la multitude : *volens populo satisfacere...* Pilate va parler... Appellera-t-on jugement ce qu'il va prononcer ? Jouit-il en ce moment de la liberté d'esprit nécessaire à un juge qui va rendre un arrêt de mort?... Quels témoins nouveaux, quels documents sont venus changer sa conviction, cette opinion si énergiquement déclarée de l'innocence de Jésus?...

*Pilate voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur l'esprit de cette multitude, mais que le tumulte s'excitait de plus en plus, se fit apporter de l'eau, et lavant ses mains devant le Peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste ; ce sera à vous à en répondre.* (Matth., xxvii, 24). Et il accorda ce qu'ils demandaient. (Luc, xxiii, 24). Et il le remit entre leurs mains pour être crucifié. (Matth., xxvii, 26).

... Lave tes mains, Pilate, elles sont teintes du sang innocent ! tu l'as octroyé par faiblesse, tu n'es pas moins coupable que si tu l'avais sacrifié par méchanceté ! Les générations ont redit jusqu'à nous ; le juste a souffert sous Ponce Pilate : *Passus est sub Pontio Pilato ?*

Ton nom est resté dans l'histoire pour servir d'enseignement à tous les hommes Publics, à tous les juges pusillanimes, pour leur révéler la honte qu'il y a à céder contre sa propre

*conviction*. La populace en fureur criait aux pieds de ton tribunal ; peut-être toi-même n'étais-tu pas en sûreté sur ton siège ! qu'importe ? Ton devoir parlait ; en pareil cas, mieux vaut recevoir la mort que de la donner.

Achevons :

La *preuve* que Jésus ne fut pas, comme le soutient M. Salvador, mis à mort pour crime de blasphème ou de sacrilège, et pour avoir prêché un nouveau culte en contra-vention à la loi mosaïque, résulte de *l'extrait même de la sentence* prononcée par Pilate ; sentence en vertu de laquelle il fut conduit au supplice par les soldats romains.

Il existait chez les Romains un usage que nous avons emprunté à leur jurisprudence et qui se pratique encore aujourd'hui, c'est d'attacher au-dessus de la tête des condamnés un écriteau contenant *l'extrait de leur arrêt*, afin que le public sache *pour quel crime* ils ont été condamnés.

Voilà pourquoi *Pilate fit placer au haut de la croix un écriteau sur lequel il avait tracé ces mots : Jésus Nazarenus Rex Judæorum* (Jean, XIX, 19), qu'on s'est contenté depuis de représenter par les initiales J. N. R. J.

Et la *cause* de sa condamnation, dit S. Marc, xv, 26, était marquée par cette inscription : *Roi des Juifs*.

Cette inscription était d'abord en *latin*, comme étant la langue légale du juge romain ; et elle était répétée en *hébreu* et en *grec*, pour en faciliter l'intelligence aux nationaux et aux étrangers.

Les princes des prêtres, dont la haine soigneuse ne négligeait pas les plus petits détails, craignant qu'on ne prit à la lettre comme une affirmation ces mots : *Jésus, roi des Juifs*, dirent à Pilate : *Ne mettez pas roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs*. Pilate leur répondit : *Quod scripsi, scripsi ; ce que j'ai écrit restera écrit*. (Jean, XIX, 21, 22.)

Ceci répond victorieusement à une dernière assertion de



M. Salvador (page 88) : *Le Romain Pilate signa l'arrêt ; car il veut toujours que Pilate n'ait fait que signer l'arrêt qu'il suppose avoir été rendu par le Sanhédrin ; mais il se trompe, Pilate ne se borna pas à signer, il écrivit, il rédigea l'arrêt ; critiqué dans sa rédaction, il la maintint : ce que j'ai écrit, restera écrit.*

Voilà donc la vraie cause de la condamnation de Jésus ! Nous en avons ici *la preuve judiciaire et légale*. Jésus fut victime d'une accusation politique ! Il a péri pour le crime imaginaire d'avoir voulu attenter au pouvoir de César, en se disant *roi des Juifs* ! Accusation absurde ! à laquelle Pilate n'avait jamais cru ; à laquelle les princes des prêtres et les pharisiens ne croyaient pas eux-mêmes : car ils ne s'en étaient point autorisés pour arrêter Jésus ; il n'en avait point été question chez le grand prêtre ; c'est une accusation nouvelle et toute différente de celle qu'ils avaient d'abord méditée ; une accusation improvisée chez Pilate, quand ils virent qu'il était peu touché de leur zèle religieux, et qu'ils crurent nécessaire d'exciter son zèle pour César.

*Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris !* paroles terribles qui trop souvent depuis ont retenti aux oreilles des juges craintifs, devenus criminels à l'exemple de Pilate, en livrant par faiblesse des victimes, qu'ils n'auraient jamais condamnées s'ils avaient écouté le cri de leur conscience !

Reprenons maintenant la question telle que je l'ai acceptée dans l'origine.

N'est-il pas évident, contre la conclusion de M. Salvador, que Jésus, même considéré *comme simple citoyen*, ne fut jugé ni *d'après les lois*, ni *d'après les formes existantes* ?

Dieu, dans ses desseins éternels, a pu permettre que le Juste succombât sous la malice des hommes : mais il a voulu du moins que ce fût en offensant toutes les lois, en blessant toutes les règles établies, afin que le mépris ab-

solu des formes demeurât comme premier indice de la violation du droit.

Ne soyons donc pas surpris si, dans un autre endroit de son ouvrage, M. Salvador qui, j'aime à le reconnaître, discute sans passion, a exprimé quelque regret, en disant (tome 1, p. 59) : *le malheureux jugement de Jésus!* Il a voulu excuser les Hébreux ;... mais l'un d'eux a mieux dit encore, en laissant échapper du fond de son cœur ces paroles que j'ai recueillies de sa bouche : *Nous nous garderions bien de le condamner aujourd'hui!*

Je supprime le récit des avanies qui suivirent l'arrêt de Pilate ; cette violence exercée envers l'homme de Cyrène, Simon, que l'on associa en quelque sorte au supplice, en l'obligeant d'en porter l'instrument ; les injures qui accompagnèrent la victime au lieu du sacrifice et jusque sur la croix où Jésus priait encore pour ses frères et pour ses bourreaux...

Je le dirais aux païens eux-mêmes : Vous, qui avez vanté la mort de Socrate, comment ne pas admirer celle de Jésus ! Censeurs de l'Aréopage, comment pourriez-vous entreprendre d'excuser la Synagogue et de justifier le Prêtre ? La philosophie n'a point hésité à le proclamer, et l'on doit le redire avec elle : *Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage ; la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.*

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### HISTOIRE NON CANONIQUE.

#### SOMMAIRE.

I. — Autre histoire du procès de Jésus. — Jésus est traduit et accusé devant Pilate par les juges du Sanhédrin.

- II. — Songe de Procula. — Douze hommes parlent en faveur de Jésus. — Leurs noms.
- III. — Interrogatoire de Jésus.
- IV. — Pilate juge que l'accusation de crime politique n'est pas fondée.
- V. — Nicodème parle en faveur de Jésus. — Les Juifs le maudissent.
- VI. — Plusieurs hommes, que Jésus avait autrefois guéris, racontent ses miracles de bienfaisance.
- VII. — Item.
- VIII. — Item. — Plusieurs disent qu'il est véritablement Fils de Dieu. — Pilate éprouve un sentiment de crainte.
- IX. — Barabbas — Cris redoublés contre Pilate. — Il cède. — Sentence rendue contre Celui qu'il juge innocent.

I. — Autre histoire du jugement de Jésus devant Pilate. — Nouveaux détails tirés de l'Évangile de Nicodème, ou des *Acta Pilati*.

« Évangile du disciple Nicodème, touchant la Passion et la Résurrection de notre Maître et Sauveur Jésus-Christ. »

1<sup>o</sup> — « Anne et Caïphe, Summas et Datam, Gamaliel, Judas, Lévi, Néphtalim, Alexandre et Cyrus, se rendent chez Pilate avec leurs autres collègues, et accusent Jésus de plusieurs griefs considérables. Ils disent : Nous connaissons Jésus pour être le fils de Joseph le charpentier et de Marie, et il dit qu'il est Fils de Dieu et Roi ; il ne se contente pas de dire cela, il veut détruire encore le Sabbat et la Loi de nos Pères. Les Juifs ajoutent : Nous avons une Loi qui défend de guérir le jour du Sabbat ; pour lui, il a guéri des boiteux et des sourds, des paralytiques, des aveugles, des lépreux et des démoniaques, par de mauvais artifices. Pilate leur dit : Comment, par de mauvais artifices ? — C'est un magicien, lui répondent-ils ; par le prince des démons, il chasse les démons, et tout lui obéit. — Il n'appartient pas, dit Pilate, à un Esprit impur de chasser les démons, mais à la puissance de Dieu. »

« Les Juifs disent à Pilate : Nous prions votre grandeur,

de commander qu'il comparaisse devant votre tribunal, afin que vous l'entendiez. »

« Pilate, appelant son courrier, lui dit : Comment amènera-t-on le Christ? Or le laquais sortit (du Prétoire), et, reconnaissant Jésus, il lui rendit hommage, et, en même temps étendant à terre le voile des faisceaux, il lui dit : Seigneur, marchez dessus, et entrez, parce que le gouverneur vous appelle. A la vue de ce que venait de faire le laquais, les Juifs crièrent à Pilate, et lui dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas fait entrer par le ministère du hérault public, et non par votre laquais ? Car, dès que celui-ci le vit, il lui a rendu hommage, il a étendu devant lui à terre le drapeau qu'il portait à la main, en disant : Seigneur, le gouverneur vous mande. Pilate fit venir son courrier, et lui dit : Pourquoi avez-vous fait cela ? (Le courrier se justifia en disant qu'il n'avait fait en cela que ce qu'avaient fait eux-mêmes les Juifs, lorsqu'ils crièrent *Osanna !* devant Jésus.)

Pilate dit au courrier : Allez, introduisez-le, de quelque manière que ce soit. Le courrier étant donc sorti, fit comme la première fois, et dit à Jésus : Entrez, Seigneur, car le gouverneur vous appelle. Or, Jésus étant entré jusque vers les porte-étendard, ceux-ci inclinèrent leurs têtes, et rendirent hommage à Jésus. Alors les Juifs crièrent contre les porte-étendard. — Pilate dit aux Juifs : Vous n'aimez pas que les enseignes se soient d'elles-mêmes courbées et aient rendu hommage à Jésus : mais comment criez-vous contre les porte-étendard, comme s'ils avaient courbé leurs têtes et rendu hommage à Jésus ? Ils répondirent à Pilate : Nous avons vu les porte-étendard s'incliner et adorer Jésus. Pilate fit venir les porte-enseigne et leur dit : Pourquoi avez-vous agi de la sorte ? Les porte-enseigne répondent à Pilate : Nous sommes, nous autres, des hommes païens, serviteurs des Temples des dieux, comment aurions-nous pu lui rendre

hommage? Il est vrai que les enseignes que nous tenions, se sont inclinées et l'ont adoré.

Pilate dit aux chefs des Synagogues : Choisissez vous-mêmes des hommes robustes pour maintenir les enseignes, afin que nous voyions si elles se courbent d'elles-mêmes. Les Anciens prirent parmi les Juifs douze hommes des plus forts pour tenir les étendards, et ils les placèrent autour du gouverneur. Pilate dit à son courrier : Faites sortir Jésus, et vous l'introduirez de nouveau avec les cérémonies qu'il vous plaira. Jésus et le courrier sortirent donc du Prétoire; en même temps, Pilate appelant les premiers de ceux qui portaient les enseignes, il leur dit, en jurant par la vie de César, que s'ils ne maintenaient ainsi les étendards lors de l'entrée de Jésus, il y allait de leurs têtes. Alors le gouverneur fit entrer de nouveau Jésus; le courrier fit la même cérémonie qu'auparavant, il pria avec instance Jésus de marcher sur le voile des faisceaux; il y marcha et il entra. Or, les enseignes s'inclinèrent à la présence de Jésus et lui rendirent hommage encore cette fois.

II. — A cette vue la crainte saisit Pilate, et il commençait à se lever de son siège. Lorsqu'il était dans cette pensée, sa dame qui était placée loin de lui, lui envoya dire :

« Ne vous mêlez point de l'affaire de ce Juste; car j'ai beaucoup souffert cette nuit dans une vision à cause de lui. »

Les Juifs entendant ces Paroles, dirent à Pilate :

Ne vous avons-nous pas dit qu'il est magicien; voici qu'il a envoyé un songe à votre épouse.

Or, Pilate appela Jésus, et lui dit :

N'avez-vous pas entendu ce que ces gens déposent contre vous? Et vous ne dites rien.

Jésus lui répondit :

S'ils n'avaient pas la faculté de parler, ils ne diraient pas

(ce qu'ils disent), mais comme chacun d'eux a la faculté de dire le bien et le mal, ils verront.

Les Anciens des Juifs répondirent à Jésus :

— Que verrons-nous? Pour nous, nous avons vu : 1<sup>o</sup> que vous êtes né de fornication ; 2<sup>o</sup> qu'à votre naissance les enfants de Bethléem furent mis à mort ; 3<sup>o</sup> que votre père et Marie votre mère, s'enfuirent en Egypte, parce qu'ils n'avaient point de confiance dans le peuple.

Quelques-uns des Juifs présents, parlant favorablement de Jésus, répondirent :

— Pour nous, nous ne disons point qu'il est né de fornication : cette parole que vous avancez, n'est point véritable ; car les fiançailles ont été célébrées, selon que le rapportent ceux mêmes qui sont de votre nation.

Anne et Caïphe disent à Pilate :

— Il faut s'en rapporter à toute la multitude qui crie qu'il est né de fornication, et qu'il est magicien. Quant à ceux-ci, qui nient qu'il soit né de fornication, ce sont des prosélytes, ce sont ses disciples.

Pilate dit à Anne et à Caïphe :

— Qui sont les prosélytes ?

— Ce sont, répondent-ils, ceux qui sont enfants de païens et qui sont maintenant juifs.

Eliézer et Astérius, Antonius et Jacob, Caras et Samuel, Isaac et Phinéès, Crippus et Agrippa, Anne et Jude, répliquèrent en disant :

— Pour nous, nous ne sommes point prosélytes, nous sommes enfants de Juifs ; nous déclarons la vérité, nous avons assisté aux fiançailles de Marie.

Pilate interpellant les douze hommes qui venaient de parler ainsi, leur dit :

— Je vous adjure d'affirmer par le salut de César, que vous dites la vérité, savoir : qu'il n'est point né de fornication.

Ils répondirent à Pilate :

— Nous avons pour règle de ne point jurer, parce que c'est un péché : qu'eux-mêmes jurent par le salut de César, qu'il n'en est pas ainsi que nous le disons, et alors nous sommes mortellement coupables.

Anne et Caïphe disent à Pilate :

Ces douze hommes ne croient pas que nous savons qu'il est né de fornication ; qu'il est magicien et qu'il se dit Fils de Dieu et Roi ; chose dont nous sommes persuadés, et que nous redoutons d'entendre.

Alors Pilate fit sortir tout le peuple, à l'exception des douze hommes qui avaient dit qu'il n'était point né de fornication ; il commanda aussi qu'on fit retirer Jésus à part ; puis il dit aux douze hommes :

— Pour quelle raison les Juifs veulent-ils faire mourir Jésus ?

— Ils sont irrités de ce qu'il guérit le jour du Sabbat, répondirent ces hommes.

Pilate dit :

— C'est pour une bonne action, qu'ils veulent le mettre à mort ?

— Oui, seigneur ; répartirent les douze Anciens.

III. Or, Pilate indigné sortit du prétoire et dit aux Juifs :

— Je prends la terre à témoin, que je ne trouve en cet homme aucun sujet de condamnation.

Les Juifs disent à Pilate :

— Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré.

Pilate leur répondit :

— Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre Loi.

Les Juifs disent à Pilate :

— Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.

Pilate dit aux Juifs :

— C'est donc à vous qu'il est dit : *ne tuez point*, et non pas à moi !

Alors il rentra dans le prétoire, et appelant Jésus seul, il lui dit :

— Vous êtes le Roi des Juifs ?

Jésus dit à Pilate :

— Dites-vous cela de vous-même seulement, ou si les autres vous l'ont dit de moi ?

Pilate répondit à Jésus :

— Est-ce que je suis Juif ? La nation et les Princes des Prêtres vous ont livré entre mes mains. Qu'avez-vous fait ?

Jésus répondit :

— Mon royaume n'est point de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes ministres auraient résisté, et je n'aurais point été livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est point d'ici.

Pilate dit :

— Vous êtes donc Roi ?

Jésus répondit :

— Vous le dites : je suis Roi.

Jésus ajouta :

— Pour moi, je suis né pour une seule chose : je suis né et je suis venu à cette fin, que je rende témoignage à la Vérité et quiconque appartient à la vérité, écoute ma voix.

Pilate lui dit :

— Qu'est-ce que la vérité ?

Jésus lui répondit :

— La vérité vient du ciel.

Pilate dit :

— La vérité n'est donc point sur la terre ?

Jésus dit à Pilate :

— Comprenez que la Vérité se trouve sur la terre parmi ceux qui, possédant la puissance judiciaire, suivent la vérité et rendent des jugements équitables.



IV. Laissant donc Jésus dans le prétoire, Pilate sortit dehors vers les Juifs, et leur dit :

— Je ne trouve pas même une faute contre Jésus.

Les Juifs lui disent :

— N'a-t-il pas dit : Je puis détruire le Temple de Dieu et le rebâtir en trois jours ?

Pilate leur dit :

— De quel Temple a-t-il parlé ?

Les Juifs lui disent :

— De celui que Salomon a bâti en quarante-six ans. Il a parlé de le détruire et de le rebâtir en trois jours.

Pilate leur dit de nouveau :

— Je suis innocent du sang de cet homme ; c'est votre affaire.

Les Juifs lui disent :

— Que son sang soit sur nous et sur nos enfants !

Or, Pilate, faisant venir les Anciens et les Scribes, les Prêtres et les Lévites, il leur dit secrètement :

— Veuillez ne pas faire cette chose, je n'ai rien trouvé dans votre accusation qui fût digne de mort, ni quant à la guérison des malades, ni quant à la violation du Sabbat.

Les Prêtres et les Lévites disent à Pilate :

— Par le salut de César, si quelqu'un a blasphémé, il est digne de mort. (*Levitic.*, 24, 16.) Or, cet homme a blasphémé contre le Seigneur.

Alors le gouverneur fit encore sortir les Juifs du prétoire, et faisant venir Jésus, il lui dit :

— Comment agirai-je à votre égard ?

Jésus lui répondit :

— Selon qu'il est écrit.

Pilate lui dit :

— Comment est-il écrit ?

Jésus lui dit :

— Moÿse et les Prophètes ont prédit ma passion et ma résurrection.

Les Juifs, entendant ces paroles, furent remplis de colère, et dirent à Pilate :

— Que voulez-vous entendre davantage les blasphèmes de cet homme !

Pilate leur dit :

— Si cette parole vous semble un blasphème, prenez-le vous-mêmes, faites-le comparaître devant votre assemblée et jugez-le selon votre Loi.

Les Juifs disent à Pilate :

— Notre Loi porte que si un homme pêche contre un homme, il mérite de recevoir quarante coups moins un ; que s'il a blasphémé contre le Seigneur, il soit lapidé.

Pilate leur dit :

— Si cette parole est un blasphème, jugez-le selon votre Loi.

Les Juifs disent à Pilate :

— Notre Loi nous défend de tuer personne. Nous voulons que celui-ci soit crucifié, parce qu'il est digne de la mort de la croix.

Pilate leur dit :

— Il n'est pas bon qu'il soit crucifié ; corrigez-le seulement, et le renvoyez.

Or, le gouverneur jetant les yeux sur le peuple et sur la foule des Juifs qui environnait (le prétoire), vit plusieurs Juifs qui pleuraient ; il dit alors aux Princes des Prêtres :

— La multitude toute entière ne désire pas sa mort.

Les Anciens des Juifs disent à Pilate :

— Nous et toute cette multitude sommes venus ici, à cette fin qu'il fût condamné à mort.

Pilate leur dit :

— Pourquoi mourra-t-il ?

Ils répondent :

— Parce qu'il dit qu'il est le Fils de Dieu et qu'il est Roi.

V. Alors un homme juif appelé Nicodème, se présenta devant le gouverneur et dit :

— Je vous prie, juge plein de clémence, de daigner écouter mes quelques paroles :

Pilate lui dit :

— Parlez.

Nicodème reprit :

— J'ai dit aux Anciens des Juifs et aux Scribes, aux Prêtres et aux Lévites : Que cherchez-vous à faire à cet homme? Cet homme opère des choses utiles et louables et un grand nombre de prodiges tels que personne n'en a faits sur la terre ni n'en fera; laissez-le aller et ne lui faites aucun mal. S'il vient de la part de Dieu, ses signes se confirmeront; mais s'il vient de la part des hommes, ils s'anéantiront. Moïse qui fut envoyé de Dieu en Egypte, fit les prodiges que Dieu lui commanda de faire devant Pharaon, roi d'Egypte. Là, se trouvèrent Jannès et Mambres, qui eux-mêmes firent aussi par leurs enchantements les prodiges qu'avait faits Moïse; mais ils ne les imitèrent pas en tout. Les prodiges qu'opérèrent les magiciens, ne venaient point de Dieu, comme vous le savez, vous autres Scribes et Pharisiens; ceux qui les firent, ont péri avec tous ceux qui y crurent. Et maintenant laissez aller cet homme; car les prodiges pour lesquels vous l'accusez, viennent de Dieu, et il ne mérite pas la mort.

Les Juifs disent à Nicodème :

— Vous êtes son disciple, et vous parlez pour lui.

Nicodème leur dit :

— Le gouverneur est-il aussi son disciple? Est-ce pour cela qu'il prend aussi sa défense? N'est-ce pas César qui lui a confié cette charge?

Or, les Juifs frémissaient en entendant ces paroles et grinçaient les dents contre Nicodème, en lui disant :

— Embrassez la vérité de cet homme, et ayez votre partage avec le Christ !

Nicodème répondit :

— Amen ! Puissé-je l'avoir, comme vous l'avez dit !

VI. En même temps un autre Juif s'élança, en priant le gouverneur de vouloir entendre ses paroles.

Le gouverneur lui dit :

— Dites tout ce que vous désirez (faire entendre).

— J'ai été durant trente-huit ans couché à Jérusalem près de la piscine des brebis, étant affligé d'une grande infirmité, et attendant la guérison, qui avait lieu à l'arrivée de l'Ange, lorsqu'il en remuait l'eau en certain temps. Alors celui qui y entra le premier, après que l'eau avait été (ainsi) remuée, était guéri de toute maladie. Jésus m'y ayant trouvé languissant, me dit :

— Voulez-vous être guéri ?

Je lui répondis :

— Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la piscine, après que l'eau a été remuée.

Alors il me dit :

— Levez-vous, emportez votre lit et marchez ! Etant alors guéri, je pris mon lit et je marchai.

Les Juifs disent à Pilate :

— Demandez-lui, seigneur, quel fut le jour où il a été guéri de son infirmité.

Le malade guéri répond :

— Un jour de Sabbat.

Les Juifs disent à Pilate :

— N'avons-nous pas dit de même, qu'il guérissait le jour du Sabbat, et qu'il chasse les démons par le prince des démons ?

Alors un autre Juif sortit de la foule, et dit :

J'étais aveugle, j'entendais des voix et je ne pouvais voir personne. Jésus s'étant avancé, j'entendis la foule qui passait, et je demandai ce que c'était. On me répondit que Jésus passait.

Alors je m'écriais en disant :

Jésus, fils de David, ayez pitié de moi ! S'étant arrêté, il me fit amener à lui, et me dit :

Que désirez-vous ?

Je lui dis :

— Seigneur, (je désire) voir.

Alors il me dit :

— Regardez !

Et à l'instant je vis, et je le suivis plein de joie, et en (lui) rendant des actions de grâces.

Un autre Juif sortant (de la foule), dit :

— J'étais lépreux et il m'a guéri d'une seule parole, en me disant :

Je le veux, soyez guéri ; et j'ai été sur le champ guéri de la lèpre.

Un autre Juif se présentant, dit :

— J'étais courbé, et d'une parole il m'a redressé.

VII. Alors une femme appelée Véronique, dit :

— J'étais affligée d'une perte de sang depuis douze ans ; j'ai touché la frange de son vêtement, et, à l'instant cet écoulement s'est arrêté.

Les Juifs disent :

— Nous avons une Loi qui ne permet point qu'une femme vienne en témoignage.

Un certain Juif, après d'autres choses, dit :

— J'ai vu Jésus convié avec ses Disciples à des noces qui se faisaient à Cana en Galilée. Le vin étant venu à manquer, il commanda aux domestiques d'emplir d'eau six urnes, qui

étaient là, et ils les emplirent jusqu'au haut. Alors il les bénit, et changea l'eau en vin, et toutes sortes de personnes burent de ce vin, étant ravies d'admiration à la vue de ce prodige.

Un autre Juif se présenta au milieu de l'assemblée, et dit : — J'ai vu Jésus qui enseignait dans la Synagogue. Là se trouvait un homme possédé d'un Démon, qui s'écria, et dit : — Laissez-moi. Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth? Vous êtes venu pour nous perdre. Je sais que vous êtes le Saint de Dieu. Jésus lui parlant avec menaces lui dit : Tais-toi, Esprit impur, et sors de cet homme. A l'instant il sortit de cet homme, sans lui faire aucun mal.

Un Pharisien tint aussi le discours suivant : J'ai vu venir à Jésus une grande multitude de peuple de la Galilée, de la Judée, des pays maritimes, et de plusieurs lieux des environs du Jourdain. Un grand nombre de malades venaient le trouver, et il les guérissait tous. J'ai entendu les Esprits impurs s'écrier et dire : Vous êtes le Fils de Dieu ! Jésus les menaçait fortement, afin qu'ils ne le manifestassent pas.

VIII. — Après cela un Centurion dit : Je vis Jésus à Capharnaüm, et je le priai en ces termes : J'ai à la maison un serviteur qui est affligé de paralysie. Alors Jésus me dit : Allez, qu'il vous soit fait, selon que vous avez cru, et mon serviteur fut guéri à cette heure là même,

Ensuite un officier dit : — J'avais à Capharnaüm un fils qui était près de mourir ; ayant alors appris que Jésus arrivait en Galilée, je l'allai trouver et je le priai de descendre dans ma maison et de guérir mon fils, car il commençait à mourir. Aussitôt il me dit : Allez, votre fils est vivant. En effet, à cette heure là même mon fils fut guéri.

Plusieurs autres personnes, hommes et femmes d'entre les Juifs s'écrièrent et dirent : — Il est véritablement le

Fils de Dieu, lui qui d'une seule parole guérit toutes les maladies, et qui s'assujettit les démons en toute chose. Quelques-uns ajoutèrent : — Cette puissance ne peut venir que de Dieu.

Pilate dit aux Juifs : — Pourquoi, à votre avertissement, les démons ne vous sont-ils pas soumis ? Quelques-uns d'entre eux répondirent : — Le pouvoir d'assujettir les démons ne vient que de Dieu. — D'autres dirent à Pilate :

— Il a ressuscité Lazare quatre jours après sa mort.

A ces paroles, le Gouverneur, effrayé, dit aux Juifs :

— Que vous servira-t-il d'avoir répandu le sang innocent ?

IX. — Alors Pilate, faisant venir Nicodème et les douze hommes qui affirmèrent que Jésus n'est point né de fornication, il leur dit :

— Que ferai-je ? Car il s'élève une sédition parmi le peuple.

Ils lui répondent :

— Nous l'ignorons ; cela regarde ceux qui excitent la sédition.

Pilate, convoquant de nouveau la multitude, leur dit :

— Vous le savez, c'est la coutume que je vous délivre un prisonnier au jour des Azymes ; j'ai un insigne prisonnier, un meurtrier, nommé *Barrabas* et *Jésus*, appelé le *Christ*, en qui je ne trouve aucun sujet de condamnation. Lequel des deux voulez-vous donc que je vous délivre ?

Tous crièrent et dirent :

— Délivrez-nous *Barrabas* !

Pilate leur dit :

— Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé le *Christ* ?

Tous lui dirent :

— Qu'il soit crucifié !

Ils crient de nouveau à Pilate et lui disent :

— Vous n'êtes point l'ami de César, si vous délivrez cet homme ; car il a dit qu'il était le fils de Dieu et qu'il était Roi. Voudriez-vous par hasard qu'il fût roi, et non point César ?

Alors, tout rempli de colère, Pilate leur dit :

— Votre nation a toujours été séditeuse, et tous les hommes qui lui furent utiles, rencontrèrent en vous de l'opposition.

Les Juifs répondirent :

— Quels sont ceux qui servirent nos intérêts ?

Pilate leur dit :

— Votre Dieu, qui vous tira de la dure captivité des Egyptiens, qui vous fit passer à travers la mer Rouge, comme sur une terre aride, qui, dans le désert, vous nourrit de la manne et de la chair de cailles, qui, pour vous, fit sortir l'eau du rocher, qui du haut du ciel vous donna une Loi, ce Dieu, vous l'avez irrité en toutes choses ; vous voulûtes faire un veau de fonte, pour lui offrir vos adorations et vos sacrifices, et alors vous dites : voilà les dieux, Israël, voilà ceux qui l'ont fait sortir de l'Égypte. Votre Dieu voulut alors vous exterminer. Mais Moïse pria pour vous, afin que vous ne périessiez pas, et votre Dieu l'exauça et vous pardonna votre péché. Ensuite vous voulûtes, dans votre rébellion, tuer vos Prophètes Moïse et Aaron, lorsqu'ils s'enfuirent dans le Tabernacle, et en tout temps, vous avez murmuré contre Dieu et contre ses Prophètes.

Pilate se leva alors de son tribunal, et voulut sortir dehors.

Mais tous les Juifs s'écrièrent :

— Nous savons que notre Roi est César, et non point Jésus. (Dès sa naissance, celui-ci parut aspirer à la royauté) ; car lorsqu'il naquit, les Mages vinrent lui offrir des présents ; ce qu'Hérode ayant appris, il en fut troublé et il voulut le mettre à mort. Son père, ayant connu ce



dessein du Prince, s'enfuit en Egypte avec Marie sa mère. Hérode, apprenant sa naissance, voulut le faire mourir, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem et dans les environs, depuis l'âge de deux ans et au dessous.

Pilate entendant ces paroles, fut saisi de crainte, et, ayant fait faire silence au peuple qui criait, il dit à Jésus :

— Vous êtes donc Roi ?

Tous les Juifs disent à Pilate :

— C'est lui qu'Hérode voulut mettre à mort.

Or, Pilate prenant de l'eau lava ses mains en présence du peuple et dit :

— Je suis innocent du sang de ce Juste ; ce sera à vous à en répondre.

Alors les Juifs répondirent :

— Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !

En même temps Pilate fit amener Jésus devant lui, et lui parla en ces termes :

— Votre nation prétend que vous avez aspiré à la royauté : *Genus tuum comprobavit te ut Regem*. C'est pour quoi moi Pilate j'ordonne que vous soyez flagellé suivant les décrets des princes antérieurs, qu'on vous lie d'abord, et qu'on vous suspende en croix dans le lieu où vous aurez été étendu, et qu'avec vous soient aussi crucifiés deux malfaiteurs, dont les noms sont Dimas et Gestas. »

X. — Alors Jésus sortit du Prétoire...

Telle est l'histoire du *jugement de Jésus* rapportée dans cet ancien monument, qui a été composé des *Actes de Pilate* et des *mémoires de Nicodème* (ou de quelqu'autre Disciple de Jésus). Il n'y a rien qui contredise l'Évangile canonique ; il y a beaucoup de choses qui peuvent servir à l'expliquer et à le confirmer. Tous ces miracles de *bienfai-*

sance qu'on vient attester devant le Juge, ont dû être rappelés dans cette solennelle circonstance. Il n'a fallu que quelques moments pour faire ces dépositions ou plutôt pour mentionner en quelques mots ces bienfaits de Jésus. Si Pilate avait des sentiments de  *crainte*, en entendant les Phari-siens accuser Jésus de s'être dit le *Roi Christ et le Fils de Dieu*, il a dû avoir des motifs sérieux de *craindre ainsi*. Or, ces motifs ne pouvaient être que les attestations de tous ces prodiges divins et d'autres semblables. — Quant aux discours que le Gouverneur romain adressa aux Juifs, c'est peut-être moins l'expression que le sens de ses paroles, que rapporte ici l'auteur de cette histoire. Du reste, Pilate ne devait pas ignorer l'histoire et les lois du peuple qu'il était appelé à gouverner.

Observons que toutes les peintures représentant le jugement de Jésus, sont ordinairement faites d'après cette histoire. On y voit figurer les personnages indiqués au chapitre 1<sup>er</sup>. Le Docteur Sepp qualifie de *véridiques* les documents de l'ancien mémoire appelé l'*Evangile de Nicodème*. (Voyez *Vie de Jésus-Christ*, par Sepp, t. I. p. 513; traduct. de M. Charles Sainte-Foi.)

---

## 7<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS.

#### SOMMAIRE.

- I. — Témoignage des anciens monuments traditionnels.
- II. — Récits et contradictions des Juifs, ennemis de Jésus-Christ  
Témoignage de Josèphe.
- III. — Résultat de la *haine injuste* des Juifs contre Jésus.
- IV. — Divers écrits des Juifs infidèles. — Ils font jouer le rôle

de juge dans ce procès : 1<sup>o</sup> au roi Hérode ; 2<sup>o</sup> à Tibère et à Pilate ; 3<sup>o</sup> aux Sages et à la reine Héleine ; 4<sup>o</sup> *Idem* ; 5<sup>o</sup> à Pilate ; 6<sup>o</sup> au Sanhédrin, etc. — Comment les Juifs menteurs se sont embarrassés dans leur propres contradictions ; ils ont eux-mêmes détruit leurs mensonges. — Il n'est resté debout que la véritable histoire, c'est-à-dire celle de l'Évangile.

I. — *Témoignage des anciens Monuments traditionnels, relativement au jugement de Jésus.*

La plupart des écrits non-canoniques rappellent la condamnation injuste de Jésus. Il en est fait mention dans les quatre principales *Liturgies Apostoliques*, dans le livre des *Historiæ Apostolicæ*, dans les divers écrits de S. Lin, de S. Clément de Rome, de Marcellus, de Prochore, etc., dans les écrits traditionnels de Malélas, de Dexter, de Nicéphore, et d'autres, qui donnent à l'épouse de Pilate le nom de *Procla* ou *Procula* ; dans S. Ignace (*ad Polyc.*) qui pense que le *Démon troubla cette femme pendant la nuit*, afin qu'elle dissuadât son mari de condamner Jésus, et que par là elle empêchât l'accomplissement de notre Rédemption ; dans les diverses *Histoires des premiers Saints ou Personnages apostoliques*, telle que sainte Marie-Madeleine, qui, suivant une tradition, *demandait au Sénat la mise en accusation de Pilate, au sujet de la mort du Christ*, (*multa quidem de M. Magdalenâ legimus, ut... libellum de ejus accessu ad Senatam romanum, ut Pilatum de nece Christi postulare judicio ; -- cujus meminit etiam Joannes Cinnamus, libro vi, Hist. p. 162 ; ubi de sacro lapide cui corpus Christi à Mariâ impositum est*). Baronius, *ad Martyr. rom., 22 julii* ; dans les *Écrits même des hérétiques*, dans l'*Évangile des Hébreux*, où il est dit que le nom du scélérat que les Juifs préférèrent à Jésus, signifie : *filius Magistri eorum*, c'est-à-dire *le Fils de leur Maître*. (S. Jérôme, *in Matth. xvii, 16.*)

Nous nous abstenons de multiplier davantage ce genre de témoignages, pour nous occuper de ce qu'ont dit sur ce sujet les Juifs infidèles.

II. — *Récits et contradictions des Juifs infidèles. — Témoignage de Josèphe.*

Flavius Josèphe nous apprend quels furent les délateurs de Jésus. *Il fut, dit cet historien juif, accusé par les Premiers de notre nation devant Ponce-Pilate. (Antiq. l. xviii, c. 3.) Quem Pilatus accusatum (seu delatum) a gentis nostræ Primoribus (seu Principibus).....* Ce Juif atteste donc que les Phariséens et les Princes des Prêtres ont dénoncé et accusé Jésus devant le gouverneur Pilate. Il détruit d'avance tous les récits mensongers, que ses concitoyens doivent inventer plus tard, et dont nous verrons plus bas la contradiction et la fausseté.

III. — *Les Talmudistes ont reconnu que leurs Pères ont été châtiés pour avoir poursuivi le Juste d'une haine sans motif, odio gratis.*

Les anciens Juifs, dans le Talmud, au livre *Yoma*, c'est-à-dire *des jours*, se demandent : « Pourquoi le second Temple, sous lequel il est certain qu'on était observateur de la Loi et des commandements, a-t-il été détruit » — On répond :

« C'est à cause de la *haine injuste* et sans raison, qui régna parmi les Juifs, *propter odium gratis*. Cette haine *gratis* ou injuste surpassait en gravité les trois crimes d'idolâtrie, d'adultère et de meurtre, » qui eurent lieu sous le premier Temple.

Or, comme il est certain que cette haine injuste eut lieu également sous le premier Temple, et que ce fut elle qui les porta à lapider Zacharie, à scier Isaïe, à maltraiter Jérémie et à persécuter plusieurs autres prophètes, il résulte que cette haine *gratis*, cause de la ruine du second Temple, n'a pu acquérir tant de gravité que parce qu'elle a poursuivi et calomnié le Messie lui-même dans la personne de Jésus. (V. *Galat.*, l. iv, 23. — *Comp.* l col., vii.)

IV. — *Les divers récits des Juifs infidèles.*

Voyons maintenant dans d'autres histoires composées par les Juifs, quelles furent les dénonciations de Jésus auprès du Pouvoir, quelles causes ou quels prétextes ils mirent en avant. — Il faut d'abord mettre à part les fautes chronologiques que les Juifs y ont insérées, soit par ignorance, soit plutôt par mauvaise foi et par calcul. Ce qu'il y a de faux et de calomnieux se contredit à chaque instant. C'est ainsi, qu'ayant voulu placer l'apparition de Jésus sous un autre prince que celui sous lequel il parut, et cela, afin que les prophéties ne parussent pas venir si directement s'accomplir dans sa personne, ils placent sa passion sous quatre gouvernements différents. Le mensonge s'est contredit lui-même. Mais néanmoins le fond de la vérité historique reste et se reconnaît au milieu de toutes ces inventions mensongères.

1° Dans un *Ecrit des Juifs*, cité par Basnage dans son *Histoire des Juifs*, on lit ce qui suit :

« Lorsque Jésus fut arrêté prisonnier, le roi Hérode ordonna qu'on attendît la fête des Tabernacles, pour l'exécution. Le roi envoya un ordre par toute la terre, afin que si quelqu'un voulait défendre la cause de Jésus, il se présentât devant le Conseil. Il demanda même avis au Sanhédrin de Wormes, lequel opina qu'il fallait renfermer Jésus et le nourrir, au lieu de le condamner à mort. Le roi rejeta cet avis, et Jésus fut attaché au bois. »

Les Juifs, comme on le voit, ont voulu depuis rejeter la responsabilité de ce jugement sur le roi Hérode, et s'en décharger ainsi eux-mêmes. — Mais il est faux qu'Hérode-le-Grand ait fait prendre, juger et crucifier Jésus vers la fête des Tabernacles, et que le Sanhédrin ait été requis à lui donner son avis, etc... Cet Hérode ne vivait plus lors de la Passion de Jésus-Christ... Du reste, les Juifs auront soin de se démentir eux-mêmes. Car ils disent ailleurs que Jésus

fut suspendu la veille de Pâques ; que ce fut le Sanhédrin qui le déclara coupable, principalement pour s'être dit le Christ, Fils de Dieu ; et que le Pouvoir séculier le fit mourir à la sollicitation des Sénateurs.

2. Dans Agobard, les Juifs rapportent ce fait d'une autre manière :

« Enfin, ce Jésus, *disent-ils*, accusé de plusieurs mensonges, fut mis en prison par ordre de Tibère, parce qu'ayant promis que la fille de cet empereur mettrait au monde un enfant mâle sans le secours d'aucun homme, elle n'avait enfanté qu'une pierre. C'est pourquoi il fut suspendu à la croix comme un magicien détestable. » Un peu après, ils ajoutent : Que « Pilate fit publier cette Loi : il est évident que ce Jésus que vous avez fait mourir par *envie*, est ressuscité... Pour cela, je vous commande de l'adorer. »

Ici, ce n'est plus Hérode-le-Grand, mais Pilate, qui gouverne. De plus, c'est l'*envie* des Juifs qui a fait condamner Jésus ; et non plus l'*ordre* de Tibère. Jésus est ici accusé de mensonges, à l'occasion d'une supposition absurde. Quelle incohérence dans ces récits ! Quelle fureur ! Quel infernal désir de renverser la vérité ! Enfin quelles grossières calomnies dans ce désespoir de cause de la part des Juifs !

Mais continuons à jeter un rapide coup d'œil sur leurs contradictions.

3. Le *Sepher Toldos* rapporte que « Jésus étant saisi et amené dans Jérusalem, on le fit comparaitre garotté devant le grand et le petit Sanhédrin, où l'on prononça cette sentence : *Il sera lapidé et suspendu. — C'était la veille de Pâques.* »

Or, voici les chefs d'accusation allégués par les Juifs devant la reine Hélène :

« Cet homme mérite le dernier supplice ; car il séduit les hommes. »

La reine leur dit :

« Amenez-le ici, afin que je connaisse de cette cause.  
« Or, elle avait l'intention de le délivrer de leurs mains. »  
Mais les Sages s'apercevant de son dessein, lui disent :  
« Reine, veuillez ne point favoriser cet homme ; car il  
« séduit le monde par ses enchantements. Ils lui racontent  
« en même temps tout le récit inventé par eux concernant  
« le Nom ineffable. »

La Reine insista et voulut que Jésus fût amené devant elle.

« Car tout le monde, dit-elle, me parle des grands prodiges qu'il opère. »

Les Sages lui répondirent :

« Nous obéirons à vos ordres. — On amena donc malheureusement devant elle Jésus, qui fit plusieurs miracles en sa présence. »

Alors la Reine se tournant vers les Sages :

« Comment, pouvez-vous, leur dit-elle, affirmer que cet homme est un enchanteur ? Ne l'ai je pas vu opérer des miracles comme le fils de Dieu ? »

Nous avons vu que « les Sages avaient d'avance pris entre eux la résolution de l'attirer à Jérusalem, afin de le condamner à mort, pour s'être ainsi appelé *le Fils de Dieu*. » Le monde même lui donnait ce titre. « Il disait lui-même en public : Je suis le Fils de Dieu ; c'est moi qu'avait en vue David, mon aïeul, lorsqu'il disait : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui*. Et dans un autre endroit : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite*. »

Tel est le crime que les Sages reprochaient à Jésus, pour ne point parler de l'usurpation du nom ineffable de Dieu.

« Mais la Reine ne voulait pas recevoir de semblables accusations. Elle ordonna aux Juifs de se retirer..... »

Toutefois ceux-ci vinrent à bout, comme malgré elle, de le faire mourir.

4° Le *Sepher*, publié par Raymond, dit, au contraire, que la Reine livra Jésus entre les mains des Juifs. Voici comment cet autre écrit tourne le récit du même procès :

“ Ainsi (ce sont les Juifs qui parlent) les Sages, voyant  
“ qu’Israël croyait en lui, le saisirent et le traduisirent de-  
“ vant la Reine Hélène qui régnait sur Israël, en lui disant :  
“ Notre souveraine, cet homme est un magicien qui sé-  
“ duit le monde.

“ Jésus dit à la Reine :

“ Reine, c’est moi qu’ont prédit les Prophètes. L’un d’eux  
“ a dit : *Il sortira une tige du tronc de Jessé.* (Is., XI, 1.)  
“ Je suis ce Rejeton. Quant à ce qui se passe présentement,  
“ David en a parlé, en disant : *Heureux celui qui n’entre*  
“ *point dans le complot (et le parti) des Impies !*

“ La Reine demanda aux Juifs :

“ Ce qu’il dit se trouve-t-il dans votre Loi ?

“ Oui, répondirent-ils, mais cela n’a pas été dit à son  
“ sujet. Au contraire, il est écrit de lui, au chap. XIII, 5 du  
“ Deuté. : *Le Prophète qui blasphèmera contre Dieu sera*  
“ *puni de mort.* Et il est écrit du Messie que, *lorsqu’il vien-*  
“ *dra, Juda sera sauvé.* (Jérém., XXIII, 6.)

“ Ce méchant dit à la Reine :

“ Je suis ce Messie, car je ressuscite les morts.

“ La Reine ayant été témoin de ses miracles fut frappée  
“ d’étonnement. Elle blâma les Sages qui sortirent de sa  
“ cour couverts de honte et accablés de douleur. — Mais ils  
“ revinrent auprès d’elle et lui dirent :

“ C’est un magicien : il séduit le monde.

“ Elle répondait :

“ Les miracles qu’il opère, prouvent qu’il est le véritable  
“ Fils de Dieu.

“ Cependant, voyant ensuite que Judas l’avait combattu



« aussi par la vertu du nom ineffable, et que les Juifs  
« l'avaient saisi, frappé et couvert de haillons, la Reine dit  
« aux Sages :

« Il est entre vos mains : traitez-le comme il vous  
« plaira. »

On voit que ce récit ne s'accorde plus avec le récit précédent.

5° Un autre récit que les Juifs de Palestine firent au voyageur *Sandys*, porte que, « sous la préfecture de Pilate, « Jésus se livra de lui-même entre les mains des Juifs, « parce qu'il savait qu'il ne pourrait être honoré comme « Dieu, qu'après sa mort. » (Apud Wagenselium, *Tela ignea Satanæ*, tom. II. *Confutatio Toldos*, p. 7, etc.)

6° Dans le Talmud, au traité du Sanhédrin, *folio 43*, on lit ces paroles relatives au *Procès de Jésus* :

« Avant de le faire mourir la veille de Pâques, on fit pu-  
« blier pendant quarante jours par le crieur public : Jésus  
« sera lapidé, parce qu'il a exercé la magie, qu'il a séduit  
« et porté le peuple à des cultes profanes ; si quelqu'un sait  
« quelque chose qui puisse l'excuser, qu'il paraisse et qu'il  
« le fasse connaître. — Rien n'a été trouvé pour sa dé-  
« charge. » (*Ibid.*, t. I, p. 185.)

Cette supposition ne s'accorde point avec celles qui précèdent. Ici, c'est un jugement prononcé dans toutes les formes judiciaires, longtemps, c'est-à-dire quarante jours avant l'exécution de la sentence. Là, les Juifs emploient la ruse, pour surprendre un consentement quelconque à la reine *Oleine*. Dans l'un de ces récits, Jésus est condamné sous Alexandre Janné ; dans un autre, c'est sous le roi Archélaüs ; dans trois ou quatre c'est sous Pilate ; dans deux des *Sepher Toldos*, c'est sous le gouvernement de la reine Hélène ; dans un autre, c'est sous Hérode-le-Grand, fils d'Antipater.....

Qu'il est vrai de dire ici avec le Prophète, (1 col., III) : *que*

*l'iniquité a menti contre elle-même?* comme elle s'est *empêtrée* dans ses propres calomnies ! Comme le mensonge s'est embarrassé dans ses propres contradictions !!

Je demanderai donc ici au Rabbin Abraham Lévitte : Vous, qui, d'une part, honorez les traditions de votre Talmud presque à l'égal des Divines Ecritures, et qui, d'autre part, croyez aussi les traditions des *Sépher Toldos*, jusqu'à vous décider à les préférer, que ferez-vous donc des traditions *sacrées* de votre Talmud et des autres de vos pères, lesquelles rapportent des choses tout à fait contradictoires et contraires ?

Vos mensonges, ô Juifs, se détruisent les uns les autres : ils renversent tout l'échaffaudage de vos ruses. Ils ne laissent subsister que la vérité, qu'on voit toujours debout au milieu des ruines de vos artificieuses combinaisons. En effet, au nom de la reine Héléne substituez le nom du gouverneur Pilate, comme le marque la véritable histoire, et vous retrouverez aisément, même dans les *Sépher Toldos*, les accusations, les instances que les Anciens et les Scribes firent auprès du juge romain.

Les Juifs se sont égarés d'une manière étrange. Il n'est pas possible que leur cause se soutienne devant la preuve de leur insigne mauvaise foi ; preuve qui résulte de tant de mensonges palpables, et qui, pareil à un glaive à double tranchant, les presse sur tous les points. S'ils s'appuient sur l'un, on les force à se rejeter ailleurs ; s'ils veulent enfin s'arrêter à un autre, ils y sont pareillement pressés et confondus.

*Pulsat versatque Dareta.*

Tel est le terme où conduit la voie du mensonge.

Au reste, dans les divers écrits ou libelles des Juifs, tout contradictoires qu'ils soient, on peut remarquer une chose qui est conforme au récit évangélique et traditionnel ; c'est que Jésus n'a été haï et calomnié par les Sages, n'a été dé-

noncé et poursuivi avec tant de passion par les Pharisiens, que parce qu'il s'était déclaré *le Christ, Fils de Dieu*.

---

Sentence rendue lors de la condamnation de Jésus, retrouvée sur une lame de cuivre.

Dans un ouvrage récent de M. le marquis de Fortia, intitulé : *Histoire de Hugues Métel, né à Toul en 1080*, se trouve cette sentence, ainsi conçue :

- “ L'an 17 de l'empire de Tibère César, et le 27<sup>e</sup> jour du
- “ mois de mars, en la cité sainte de Jérusalem, Anne et
- “ Caïphe étant prêtres et sacrificateurs du peuple de Dieu :
- “ Ponce Pilate, gouverneur de la Basse-Galilée, assis
- “ sur le siège présidial du Prétoire,
- “ Condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix
- “ entre deux larrons ; les grands et notoires témoignages
- “ du peuple disant ·
- “ 1<sup>o</sup> Jésus de Nazareth est séducteur.
- “ 2<sup>o</sup> Il est séditieux.
- “ 3<sup>o</sup> Il est ennemi de la Loi.
- “ 4<sup>o</sup> Il se dit faussement Fils de Dieu.
- “ 5<sup>o</sup> Il se dit faussement roi d'Israël.
- “ 6<sup>o</sup> Il est entré au Temple suivi d'une multitude portant
- “ des palmes à la main.
- “ Ordonne au premier centenier Quirilus Cornélius de le
- “ conduire au lieu du supplice.
- “ Défend à toutes personnes, pauvres ou riches, d'empê-
- “ cher la mort de Jésus.

Les témoins qui ont signé la sentence contre Jésus, sont :

- “ Le premier : Daniel Robani, pharisien.
- “ Le second : Joarnas Zorababet.
- “ Le troisième . Raphaël Robani.

« Le quatrième : Capel, homme public.

« Jésus sortira de Jérusalem par la porte Struénée. »

Cette sentence était gravée sur une lame d'airain. Sur un côté est gravé : *Parcille lame est envoyée à chaque tribu.*

Celle-ci a été trouvée dans un vase antique de marbre blanc, en faisant des fouilles en la ville d'Aquila au royaume de Naples, où régnait alors Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

Elle a été découverte par les commissaires des arts à la suite des armées françaises, commandées par le général Championnet. Elle était dans la sacristie des Chartreux près de la ville de Naples, renfermée dans une boîte de bois d'ébène.

Le vase est dans la chapelle de Caserte.

A la prière des Chartreux, elle n'a point été prise, attendu les grands services que ces religieux avaient rendus à l'armée française.

M. Denon possédait cette même sentence sur une lame d'airain qu'il avait fait faire à Naples d'après le modèle original. Lors de la vente de son cabinet, qui fut faite après sa mort arrivée en 1825, cette lame a été achetée par lord Howard qui l'a payée la somme de 2,890 francs.

Cette sentence qui s'accorde avec le récit de la passion et avec celui de Nicodème, ix, a été regardée comme authentique par les siècles précédents. — La critique moderne la révoque en doute pour les inexactitudes suivantes : 1° Pilate est appelé *gouverneur de la Basse-Galilée*, au lieu de *procurateur de la Judée*. 2° La date est en désaccord avec celle de nos chronologistes. 3° On distingue encore *chaque tribu*, lorsque, ajoute-t-on, elles avaient été presque toutes confondues dans les tribus de Juda et de Lévi. — *Rép.* — Quant au premier point, il n'est pas absolument certain que Pilate n'eût aucune juridiction sur la Basse-Galilée qui avoisinait la Judée. — D'ailleurs la Judée, en style étran-

ger, pouvait s'appeler *Basse-Galilée*. 2° La date ne paraît pas éloignée d'être juste, si elle ne l'est pas. — Pour le troisième chef, le peuple juif, fût-il mélangé à cette époque, devait chercher néanmoins à reprendre son ancienne constitution et ses anciens usages. Aussi, a-t-il pu alors comme autrefois faire part de ses décisions importantes, sinon aux véritables douze tribus, du moins aux Juifs qui habitaient les contrées de chacune des douze tribus. Et les Romains, en bons administrateurs, s'accommodaient ordinairement et assez volontiers aux usages et coutumes des pays conquis. Ponce Pilate, après avoir cédé aux Juifs et avoir condamné Jésus sur leurs chefs d'accusation, a donc pu permettre que la sentence fût rédigée d'après les termes mêmes des Phariséens, et qu'ainsi elle portât certains motifs qu'il n'aurait pas allégués de lui-même.

Jusqu'à présent l'on n'est donc pas en droit de dédaigner cette pièce.

D'autre part, on conserve à Jérusalem la teneur de l'ordre que, selon la tradition, Pilate fit écrire et remettre au Licteur chargé de conduire Notre-Seigneur au supplice. Cet ordre est conçu en ces termes :

« Jesum Nazarenum, seductorem Gentis, contemptorem  
« Cæsaris, et falsum Messiam, ut majorum suæ Gentis tes-  
« timonio probatum est, ducite ad communis supplicii lo-  
« cum, et eum ludibriis regiæ majestatis in medio duorum  
« latronum cruci affigite : 1, lictor, expedi cruces... »

« Conduisez au lieu ordinaire du supplice, Jésus de Na-  
« zareth, séducteur du peuple, qui a méprisé l'autorité de  
« César et s'est faussement donné pour le Messie, suivant  
« qu'il est prouvé par les témoignages des Anciens de sa  
« nation; crucifiez-le entre les deux voleurs, avec le titre  
« dérisoire de roi. Va, licteur, prépare les croix. » (*Description de Jérusalem, etc. Annal. de Phil. n° 8, p. 115.*)

---

---

## 8<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGES DES PAÏENS.

#### SOMMAIRE.

- I. — Témoignage de Pilate. — Ses deux *Lettres* à Tibère. — Sa *Relation* contenue dans les *Actes* qu'il envoya au même empereur, touchant son administration en Judée. — 1<sup>o</sup> Envie des Juifs contre Jésus. — Leurs calomnies — 2<sup>o</sup> Tumulte et sédition des Juifs contre Pilate, parce que celui-ci semblait vouloir acquitter Jésus. — 3<sup>o</sup> Extrait des *Actes* de Pilate, à ce relatif.
- II. — Sentiments et aveux des Philosophes païens, ennemis de Jésus-Christ, relativement à sa condamnation. — 1<sup>o</sup> Celse. — 2<sup>o</sup> Porphyre et l'Oracle de Milet. — 3<sup>o</sup> Cécilius.
- III. — Réponse générale aux détracteurs du Christ.

I. — *Témoignages de Pilate. — Les Juifs ont accusé Jésus par envie. — Leurs calomnies, — leur fureur tumultueuse, — leur malignité contre le Juste.*

Pilate a fait mention de Jésus, non pas seulement dans les *Actes* de son administration, mais encore dans des *Lettres* particulières qu'il adressa à son maître, l'empereur Tibère.

1<sup>o</sup> Il dit, dans la première, que les principaux Juifs ayant vu Jésus opérer un grand nombre de prodiges, être appelé *Fils de Dieu* par le peuple, conçurent contre lui de l'envie, le saisirent et le livrèrent entre ses mains; qu'ensuite ils le calomnièrent sur plusieurs points, affirmant que c'était un magicien et un violateur de leur *Loi*. Pilate ajoute qu'il crut qu'il en était ainsi; et que pour cette raison il le fit flageller et le livra entre leurs mains. Voici le texte de cette lettre, tirée de l'histoire d'Hégésippe, rapportée dans la *Chronique* de Martini;

dans celles d'Ives de Chartres ; dans *les Actes de Marcellus ; in martyrologio Florentinii (veteri Hieronymiano)* ; dans Sixte de Sienne, *l. 2, Bibl. S.*, qui dit l'avoir trouvée dans les anciens monuments de la Bibliothèque du Vatican ; dans *Marianus Victorinus, in indice ad Hieronymi opera, verbo Pilatus* ; dans *Baronius, an. c. 34, n. 223* ; dans les *Orthodoxographa*, de Grynæus ; et dans plusieurs autres auteurs, tant de l'Allemagne que des autres nations.

• Pontius Pilatus Claudio salutem.

• Nuper accidit quod et ipse probavi Judæos per invidiam se suosque posteros (Marcell. addit Jesum) crudeli condemnatione punisse. Denique cùm promissum haberent Patres eorum quod illis Deus eorum mitteret de cœlo sanctum (Marcell. : *filium suum*) qui eorum Rex merito diceretur, et hunc se promiserit per Virginem (Sixt. *per virginem juvenulam*) missurum ad terras ; istum itaque me Præsidi in Judæam Deus Hebræorum cùm misisset, et vidissent eum cæcos illuminasse, leprosos mundasse, paralyticos curasse, dæmones ab hominibus fugasse, mortuos etiã suscitasse, imperasse ventis, ambulasse siccis pedibus super undas maris, et multa alia (Marcell. et Six. : *mirabilia*) fecisse, cùm omnis populus Judæorum eum filium Dei esse diceret, invidiam contrà eum passi sunt Principes Judæorum, et tenuerunt eum mihi tradiderunt, et alia pro aliis mihi de eo mentientes dixerunt, asserentes istum Magum esse et contrà legem eorum agere. Ego autem credidi ità esse, et flagellatum tradidi illum arbitrio eorum.

Illi autem crucifixerunt eum et sepulto custodes adhibuerunt. Ille autem militibus meis custodientibus, die tertio resurrexit : in tantùm autem exarsit nequitia Judæorum, ut darent pecuniam custodibus et dicerent : dicite, quia Discipuli ejus corpus ipsius rapuerunt. Sed cùm accepissent pecuniam quod factum fuerat tacere non potuerunt. (Sixt. nihilominus tamen publicè ubique professi sunt et testantur

se visiones angelorum vidisse.) Nam et illum surrexisse testati sunt se vidisse, et se à Judæis pecuniam accepisse.

Hæc ideo ingessi, ne quis aliter mentiatur, et æstimet credendum mendaciis Judæorum.

Ces paroles, vraisemblables dans la bouche de Pilate, s'accordent très-bien, d'ailleurs, avec les autres récits évangéliques et traditionnels.

2° — Dans sa seconde lettre (qui est peut-être l'une des premières envoyées), Pilate dit à Tibère, que *Jésus le Christ, dont il lui a déjà parlé dans ses autres lettres, a été enfin livré au supplice, comme malgré lui. Aucun âge ne vit ni ne verra un homme aussi pieux et aussi sincère. Mais il y eut contre lui (pour le faire condamner à mort) un effort extraordinaire de la part du peuple et un concert étonnant de la part de tous les Scribes et des Anciens. Après avoir parlé des prodiges menaçants, qui accompagnèrent la mort de Jésus, Pilate ajoute : Si je n'avais craint une sédition qui était près d'éclater dans le peuple, peut-être cet homme vivrait-il au milieu de nous. Il s'excuse enfin de n'avoir pas résisté de toutes ses forces à ce que le sang innocent fût répandu, en alléguant les cris de ces hommes iniques et les extrémités auxquelles ils allaient se porter ; ce que l'empereur comprendra mieux par les Actes, qui sont adjoints à ces lettres. (Apud Florentinium, in martyrologio vetustiore Romano.)*

Voici le texte de cette seconde lettre :

« Pilatus Tiberio Cæsari salutem.

« De Jesu Christo quem tibi plane postremis meis declaraveram, nutu tandem populi, acerbum me quasi invito et subcicente, supplicium sumptum est. Virum Herclè ità pium ac sincerum nulla unquàm ætas habuit, nec habitura est. Sed mirus extitit ipsius populi conatus omniumque Scribarum et Seniorum consensus, suis Prophetis et more nostro Sibyllis præmonentibus, hunc veritatis legatum crucifixère, signis etiàm super naturam apparentibus, dùm penderet, et



Orbi universo, philosophorum judicio lapsum minantibus. Vigent ejus Discipuli, opere et vitæ continentia Magistrum non mentientes, imo in ejus nomine beneficentissimi. (*Pilate savait les guérisons miraculeuses que les Disciples de Jésus avaient opérées, au nom de leur Maître, dans tous les lieux de la Judée.*) Nisi ego seditionem populi prope æstuantem pertimuissem, fortasse adhuc nobis ille vir viveret. Etsi tuæ magis dignitatis fide compulsus, quàm voluntate meâ adductus pro viribus non restiterim sanguinem justum totius accusationis immunem, verùm hominum malignitate iniquè in eorum famem, ut scripturæ (Acta) interpretantur exitium pati et venundari. Vale. Quarto Nonas Aprilis.

Pilate veut dire par ces derniers mots, que ça été par un effet de sa confiance dans la sage autorité de l'empereur (qui avait décrété le châtement de tous les magiciens ou qui lui avait conseillé d'agir à cet égard d'après l'avis des plus sages de la nation), plutôt que par un mouvement de sa propre volonté, qu'il n'a pas empêché, de tout son pouvoir, l'exécution d'un homme innocent, que des hommes injustes accusaient malicieusement de magie. Par là, Pilate se justifiait habilement et pleinement aux yeux de son maître.

3<sup>o</sup> — Les *Actes* ou la *Relation* de Pilate, dont il est fait mention dans les *Actes du martyre de S. Ignace*, s'accordent avec les *Lettres* précédentes. Il y est dit entr'autres choses :

« Toute la multitude des Juifs m'a livré un homme ap-  
« pelé *Jésus*, qu'ils présentèrent comme coupable de plu-  
« sieurs crimes, dont ils ne fournissaient pas des preuves  
« bien solides. Ils s'attachèrent à l'accuser sur un point  
« principal ; ils dirent qu'il enseignait à ne pas garder le  
« repos du Sabbat. - Après avoir parlé des miracles de  
« *Jésus*, et de leurs circonstances, Pilate ajoute : « *Hérode*,  
« *Archélaüs*, *Philippe*, *Anne* et *Caïphe*, de concert avec  
« tout le peuple, me livrèrent cet homme, et il s'excita  
« contre moi un tumulte extraordinaire, pendant la procé-

« dire, *magno super ejus inquisitione facto adversus me tumultu.* »

Le Juif Philon, contemporain de Notre-Seigneur et de S. Paul, mais qui ne parle jamais de Notre-Seigneur, s'étend longuement sur la vénalité, les pillages, les meurtres fréquents et la cruauté de Pilate. Il ajoute que ce gouverneur tomba dans de grandes angoisses, parce que les Juifs l'avaient menacé de le dénoncer à l'empereur pour ses violences et ses méfaits. Il semble que Philon ait eu ici en vue la condamnation de Notre-Seigneur, tout en évitant de le nommer. — Josèphe en dit autant et son récit a en partie trait à Jésus-Christ. Nous citons ailleurs les Anciens Pères, qui invoquèrent le témoignage des *Actes* de Pilate.

II. — *Sentiments et aveux des Philosophes païens, ennemis de Jésus-Christ, relativement à la condamnation de Jésus.*

1° — *Celse.* — Cet ennemi acharné du christianisme dit que *Jésus fut convaincu*, avant d'être condamné; *qu'il a manqué de faire ce dont il se vantait.*

« Qu'on nous fasse voir, » lui répond Origène, *l. II, contr. Cels.*, comment *il fut convaincu*, par des gens qui cherchaient de faux-témoignages contre lui (*Matth. xxvi, 59*), si ce n'est peut-être qu'on veuille faire passer pour une forte conviction ce que ses accusateurs rapportèrent qu'il avait dit : *Je puis détruire le Temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.* (*Ibid.*, xxvi, 61.) Il est vrai qu'il avait parlé en ces termes *du Temple de son corps* (Jean II, 21) ; mais les Juifs, qui ne savaient pas prendre la chose selon l'intention de Celui qui la disait, l'avaient entendue de leur temple de pierres, pour lequel ils avaient plus de vénération qu'ils n'en avaient, quelqu'obligés qu'ils y fussent, pour le véritable temple de Dieu, de Dieu le Verbe, la Sagesse et la Vérité. »

Le même Origène ajoute que « *Jésus n'a point manqué de*

*faire ce qu'il avait promis ; » qu'il serait impossible à Celse d'en donner quelques preuves ; que ce qu'il s' imagine pouvoir alléguer contre Jésus, est tiré où de quelques passages mal entendus où de quelque histoire mensongère inventée par les Juifs. » — En effet, Celse disait cela au sujet du temple que Jésus avait promis de rebâtir en trois jours. Mais, puisqu'il s'agissait ici d'un temple corporel, et que Jésus s'est ressuscité le troisième jour, il est évident qu'il a exécuté ce qu'il avait prédit.*

Celse disait encore ailleurs que *Jésus fut convaincu ;* puis, venant au crime qui a été la cause principale de sa condamnation, il indique que ce crime consistait en ce qu'il *s'était fait passer pour Dieu.* Ce qui s'accorde avec l'Évangile et les traditions.

2<sup>o</sup> — *Porphyre et l'oracle d'Apollon* disaient que *Jésus a été condamné publiquement à un supplice cruel par des juges très-sages.* (Dans S. Aug., l. x, de la Cité de Dieu, c. 23.) C'est bien là le jugement que l'on devait attendre de cet autre mortel ennemi de Jésus, et d'une fausse divinité, dont Jésus-Christ était venu détruire le règne.

Lorsque les païens consultèrent l'Apollon de Milet, pour savoir de lui si Jésus était un Dieu ou un homme, voici la réponse qu'on reçut :

« J'étais, selon la chair, un homme sage, opérant des « œuvres prodigieuses ; *sed sub Judicibus Chaldaeis, captus* « *armis*, mais, sous des juges Chaldéens, ayant été arrêté « par la force armée, j'ai souffert une mort cruelle, j'ai été « percé de clous et attaché au poteau. » (Lact., *Institut.*, l. iv, 13. — *Sybill. oracul.*, l. viii, in *Biblioth. PP.*, t. 1, p. 210.)

Lactance ne citait cette réponse d'Apollon que pour montrer que ce faux dieu ou ce démon ne niait pas absolument que Jésus fût Dieu ; car il avoue que *selon la chair* il fut un homme : ce qui est vrai. Il suit donc, bien qu'Apollon ne

tire pas cette conclusion, que, *selon l'esprit*, Jésus était Dieu.

Pour nous, nous ne rapportons ici cet oracle ou cet aveu des Païens, que comme une attestation du fait en question. On ne saurait récuser un tel témoignage, puisque les Païens prétendaient s'en faire une arme contre Jésus.

3<sup>o</sup> — *Cécilius*. — Ce païen dit dans Minutius Félix, c. xxix, que les Chrétiens adorent un homme condamné et puni comme coupable *Noxium, ob scelera affixum*. Octavius lui répond : « Vous êtes bien dans l'erreur, si vous vous imaginez qu'un coupable ait mérité d'être regardé comme un Dieu, et qu'un homme terrestre ait pu être considéré comme tel. »

Les *Puranas* marquent que Chrishna n'ouvrit pas la bouche pour se défendre devant ses juges, et qu'il fut conduit à la mort comme on conduit un agneau à la boucherie. (Sepp., t. I, p. 28.)

### III. — Réponse générale aux détracteurs du Christ.

Or, nous demandons aux ennemis de Jésus : *De quel crime a-t-il été trouvé coupable ?* Ni les Païens, ni les Juifs, n'en citent d'autre que celui de *s'être dit le Messie, le Fils de Dieu*, tel est son blasphème, son crime ! Voilà, à leurs yeux, la juste cause de sa condamnation !

Nous répondons à cela qu'il est vrai que Jésus *s'est dit le Fils de Dieu*.

Mais nous demandons maintenant : *Était-ce à tort ? A-t-il blasphémé ? A-t-il été coupable en cela ?* Voilà la question ! Ce n'était point un blasphème, ni un crime, tant qu'il n'était pas prouvé que Jésus se disait faussement *le Fils de Dieu*. C'était donc une question à examiner, et une question très-importante pour un peuple qui attendait alors même le Messie promis. Pour la résoudre, il fallait examiner mûrement si Jésus n'avait point fait des œuvres *miraculeuses et*

toutes *divines*, qui démontrassent qu'il était effectivement le Christ, fils de Dieu. Or, il est certain, de l'aveu même des Païens et des Juifs, qu'il avait, d'une manière admirable, opéré de telles œuvres, comme cela a été surabondamment démontré au chapitre *des miracles*. Les juges Hébreux avaient donc sous les yeux la preuve frappante qu'il était véritablement le fils de Dieu, et que par conséquent, en le déclarant, il n'avait point blasphémé, mais rendu témoignage à la vérité.

La sentence portée contre lui a donc été injuste. Ce qu'on lui imputa comme un blasphème, comme un crime, était donc ce qui devait lui attirer les hommages et l'adoration des Juifs. Mais les Pontifes Hébreux crurent qu'il y allait de leur intérêt de ne pas le reconnaître pour le Messie. C'est donc par un motif d'avarice et d'envie, par des vues criminelles, c'est par suite d'un aveuglement volontaire, qu'ils ne voulurent point le reconnaître pour le Messie, fils de Dieu : il leur avait *assez prouvé qu'il l'était*. (Voir le chapitre qui traite de la *divinité* de Jésus-Christ.)

Les Juifs ayant ainsi criminellement refusé de se rendre aux témoignages miraculeux de sa divinité, ce premier pas étant fait, il ne leur en coûta point de se jeter plus avant dans cette coupable voie. Dès lors, aux yeux des Pharisiens, les miracles divins de Jésus n'étaient plus que des enchantements, ou bien des œuvres divines, mais opérées par la vertu du *Saint Nom usurpé*. Par envie ils lui donnèrent donc l'odieux nom d'*enchanteur* ou de *magicien*. S'il s'est attaché des Disciples ; *il a séduit le monde !* Si l'on est accouru de toutes parts pour entendre sa doctrine consolante ; *il a soulevé le peuple !* S'il a parlé d'amener sur la terre le Règne de Dieu ; il a eu le dessein de se révolter contre les Césars, pour usurper ensuite *la Royauté*. Si donc après cela, Pilate tente de le délivrer ; Pilate n'est plus l'ami de César ; ce délégué trahit son empereur ! — Les Juifs s'obsti-

nèrent à rejeter le Christ, jusqu'à lui préférer Barabbas, un infâme assassin.

C'est par de tels juges que Jésus a été déclaré *coupable*. C'est pour le crime, dont nous venons de parler, qu'il a été *condamné*. Il a été condamné pour s'être déclaré ce qu'il était en effet.

---

## 9<sup>e</sup> COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

1. — *Jésus devant le Sanhédrin et devant le Prêtoire, — d'après les révélations de sœur Anne-Catherine Emmerich. — publiés par M. de Cazalès.*

« Vers minuit, Jésus fut introduit dans le palais d'Anne, et on le conduisit dans une salle fort grande. Vis à-vis l'entrée, siégeait Anne, entouré de vingt-huit conseillers. Son siège était placé sur une estrade élevée de plusieurs marches au-dessus du plancher. Jésus, encore entouré d'une partie des soldats qui l'avaient arrêté, fut traîné sur les premières marches de l'estrade. Le reste de la salle était rempli de soldats, de gens de la populace, de domestiques d'Anne et de faux témoins, qui se rendirent plus tard chez Caïphe. Anne attendait impatiemment le Sauveur. Il était plein de haine et de ruse, et une joie cruelle l'animait. Jésus était devant lui, pâle, défait, silencieux et la tête baissée. Les archers tenaient toujours le bout des cordes qui serraient ses mains. Anne, vieillard maigre et sec, à la barbe peu fournie, plein d'insolence et d'orgueil, s'assit avec un sourire ironique, feignant de ne rien savoir et de s'étonner grandement que Jésus fût le prisonnier qu'on lui avait annoncé. Il dit à Jésus :

— Comment, Jésus de Nazareth? Où sont donc tes Disciples? Où est ton royaume? Il me semble que les choses n'ont pas tourné comme tu le croyais? On a trouvé que c'était assez d'insultes à Dieu et aux prêtres, assez de violations du Sabbat? Qui sont tes Disciples? Où sont-ils? Tu te tais! Parle donc, Agitateur, Séducteur? N'as-tu pas mangé l'Agneau Pascal d'une manière inaccoutumée? Dans un temps et dans un lieu où tu ne devais pas le faire? Tu veux introduire une nouvelle doctrine? Qui t'a donné le droit d'enseigner? Où as-tu étudié? Parle, quelle est ta doctrine?

(La réponse de Jésus et le reste, sont conformes au récit de l'Evangile et les détails s'accordent avec ceux donnés par Marie d'Agréda.)

## II. — *Jésus conduit au tribunal de Caïphe.*

On conduisit le Sauveur chez Caïphe, au milieu des huées et des injures.

La maison de ce pontife est deux fois plus longue que large. Sur le devant se trouve une espèce de vestibule à ciel ouvert, entouré de trois côtés de colonnes formant des galeries couvertes. Du quatrième côté, derrière d'autres colonnes plus élevées, est une salle à moitié grande comme le vestibule, où se trouvent les sièges des membres du conseil, sur une estrade en fer à cheval, élevée de plusieurs marches. Le siège du grand-prêtre occupe vers le milieu la place la plus élevée. L'accusé se tient au centre du demi-cercle. Des deux côtés et derrière lui est la place des témoins et des accusateurs. Derrière les sièges des juges sont trois portes communiquant à une autre salle ronde, entourée aussi de sièges, et où se tiennent les délibérations secrètes. Quant on vient du tribunal dans cette salle, on trouve à droite et à gauche des portes donnant dans la cour intérieure, dont l'enceinte est ici de forme ronde, comme le derrière de

l'édifice. Sous cette dernière salle règne une prison souterraine...

Caïphe était assis au milieu de l'estrade semi-circulaire. Autour de lui siégeaient environ soixante-dix membres du Grand-Conseil. Des deux côtés se tenaient des fonctionnaires publics, des Anciens, des Scribes, et derrière eux des faux-témoins, puis une rangée de soldats.

Caïphe était un homme d'apparence grave, son visage était enflammé et menaçant. Il portait un long manteau d'un rouge sombre, orné de fleurs et de franges d'or, attaché à la poitrine et aux épaules, et couvert sur le devant de plusieurs plaques d'un métal brillant. Sa coiffure ressemblait un peu par le haut à une mitre d'évêque ; sur les côtés étaient des ouvertures par où pendaient quelques morceaux d'étoffe. Caïphe était là depuis quelque temps avec ses adhérents du Grand-Conseil. Son impatience et sa rage étaient telles, qu'il descendit de son siège en grand costume, courut dans le vestibule, et demanda avec colère, si Jésus n'arrivait pas. Comme le cortège approchait, il retourna à sa place.

### III. — *Paroles de Caïphe à Jésus.*

« Jésus fut conduit dans le vestibule, au milieu des clameurs, des injures et des coups. On l'amena devant les juges. A peine fut-il devant le Conseil, que Caïphe s'écria :

— « Te voilà, Ennemi de Dieu, qui troubles pour nous cette sainte nuit. »

Après que le Pontife eut lu les accusations d'Anne, et que les archers eurent frappé Jésus, en lui disant :

— « Réponds donc ! ouvre la bouche ! ne sais-tu pas parler ? »

Caïphe, avec plus d'emportement encore qu'Anne, adressait une foule de questions à Jésus, qui restait là calme, patient, les yeux baissés à terre.

On interroge plusieurs témoins qui ne présentent aucune



accusation solidement établie. On reproduisait sans cesse le reproche de sorcellerie, et Caïphe assura plusieurs fois que la confusion qui régnait dans les dires des témoins était un effet de ses maléfices. Il était irrité de ce que Jésus ne le regardait pas ni ne répondait pas aux interrogations qu'on lui faisait.

Poussé à bout par les contradictions des accusateurs, il éleva les mains, et d'une voix courroucée, il lui dit :

— « Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Messie, fils de Dieu ? »

Il se fit un silence, et Jésus, avec une voix pleine d'une majesté inexprimable, avec la voix du Verbe Eternel, lui répondit :

— « Je le suis, tu l'as dit ! Et je vous dis que vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de la Majesté divine et venant sur les nuées du ciel ! »

Pendant que Jésus disait ces paroles, je le vis resplendissant : le ciel était ouvert au-dessus de lui, et je vis d'une intuition que je ne saurais exprimer, Dieu le Père tout-puissant. Je vis aussi les Anges et la prière des Justes qui montait jusqu'à son trône. Au-dessous de Caïphe, au contraire, je vis l'enfer comme une sphère de feu sombre pleine d'horribles figures : il se tenait au-dessus, et ne semblait en être séparé que par une mince gaze. Je vis que toute la rage des démons était entrée en lui. Toute la maison me parut comme un enfer sortant de terre...

#### V. — *Jésus devant Pilate.*

« Il était à peu près six heures du matin, selon notre manière de compter, lorsque la troupe qui conduisait le Sauveur, arriva devant le palais de Pilate. Anne, Caïphe et les membres du Conseil venus avec eux s'arrêtèrent aux sièges placés entre le marché et l'entrée du tribunal. Jésus fut traîné par les archers quelques pas plus avant, jusqu'à

l'escalier de Pilate. Pilate était sur la terrasse qui faisait saillie, couché sur une espèce de lit de repos, et ayant devant lui une petite table à trois pieds, à ses côtés étaient des officiers et des soldats ; on tenait élevés près de lui les insignes de la puissance romaine. Lorsqu'il vit arriver Jésus au milieu d'un si grand tumulte, il se leva et parla aux Juifs avec un ton aussi méprisant que pourrait le faire un général français aux envoyés d'une petite ville allemande.

— Que venez-vous faire de si bonne heure ? Comment avez-vous mis cet homme dans un tel état ? Commencez-vous sitôt à écorcher et à immoler vos victimes ?

Ils crièrent aux bourreaux :

— En avant ! menez-le au tribunal.

Puis ils répondirent à Pilate :

— Ecoutez nos griefs contre ce scélérat : Nous ne pouvons pas entrer dans le tribunal, pour ne pas nous rendre impurs.

Lorsqu'ils eurent proféré ces paroles à haute voix, un homme d'un aspect vénérable et de grande taille, nommé Sadoch, ne craignit pas de contredire ce langage et de parler en faveur du Juste accusé.

Les archers firent monter à Jésus les degrés de marbre, et le menèrent ainsi sur le derrière de la terrasse, d'où Pilate parlait aux prêtres juifs. Celui-ci avait beaucoup entendu parler de Jésus ; lorsqu'il le vit si horriblement défiguré par les mauvais traitements, et conservant toutefois une merveilleuse expression de dignité, son dégoût et son mépris pour les Princes des Prêtres redoublèrent, et il leur fit sentir qu'il n'était pas disposé à condamner Jésus sans preuves. Il leur dit d'un ton de maître :

— De quoi accusez-vous cet homme ?

— Si ce n'était pas un malfaiteur, répondirent-ils avec humeur, nous ne vous l'aurions pas livré.

— Prenez-le, répliqua Pilate, et jugez-le selon votre Loi.

— Vous savez, dirent les Juifs, que nous n'avons qu'un droit restreint, lorsqu'il s'agit de la peine capitale.

Les ennemis de Jésus étaient pleins de violence et de précipitation ; ils étaient pressés d'en finir avec Jésus avant le temps légal de la fête, afin de pouvoir sacrifier l'Agneau Pascal. Ils ne savaient pas que le véritable Agneau Pascal était Celui qu'ils avaient amené au tribunal du juge idolâtre, au seuil duquel ils ne voulaient pas se souiller.

Ils accusèrent Jésus devant le gouverneur, d'avoir excité le peuple à la révolte, à ne pas payer l'impôt à l'empereur, d'avoir aspiré à la royauté. Chacune de ces trois allégations était appuyée par dix témoins.

Pilate, après avoir examiné ces chefs d'accusation, ne les jugea pas sérieux. Il vit bien que ce n'était pas un Roi qui put nuire à l'empereur.

Après l'avoir envoyé à Hérode, qui ne l'avait pas trouvé criminel, le gouverneur dit aux Juifs :

— Je vais donc le faire fouetter et le mettre en liberté.

De violents murmures s'élevèrent parmi les Pharisiens, et les distributions d'argent parmi le peuple se firent avec une nouvelle activité. Pilate accueillit ces démonstrations avec un grand mépris.

V. — *Jésus condamné par le Prétoire à la mort de la croix.*

Pilate disait dans sa conscience : Jésus est innocent. Sa femme Claudia Procula lui avait dit : Jésus est saint. Sa superstition disait : il est l'ennemi de tes dieux ; sa lâcheté disait : il est un Dieu lui-même et se vengera. Irrité et effrayé à la fois des dernières paroles que lui avait adres-

sées Jésus, il fit un dernier effort pour le sauver ; mais les Juifs, en le menaçant de se plaindre de lui à l'empereur, lui causèrent une nouvelle terreur. La peur de l'empereur le détermina à faire leur volonté contrairement à la justice, à sa propre conviction et à la parole qu'il avait donnée à sa femme. Il donna aux Juifs le sang de Jésus, et il n'eut plus pour laver sa conscience que l'eau qu'il fit verser sur ses mains, en disant :

« Je suis innocent du sang de ce Juste, c'est à vous à en répondre. »

Non, Pilate, tu en répondras aussi, car tu es un juge inique et sans conscience : ce sang dont tu veux laver tes mains, tu ne peux en laver ton âme.

Lorsque les Juifs prononçant la malédiction sur eux-mêmes, et sur leurs enfants, demandèrent que ce sang rédempteur qui crie miséricorde pour nous, criât vengeance contre eux, Pilate fit tout préparer pour prononcer sa sentence. Il se fit apporter des vêtements de cérémonie, il mit une coiffure où brillait une pierre précieuse, et un autre manteau : on porta aussi un bâton devant lui. Il était entouré de soldats, précédé d'officiers du tribunal, et suivi de Scribes avec des rouleaux et des tablettes. Il avait en avant un homme qui sonnait de la trompette. C'est ainsi qu'il se rendit de son palais sur le forum, où se trouvait, en face de la colonne de la flagellation, un siège élevé pour le prononcé des jugements. Ce tribunal s'appelait *Gabbatha* : c'était une terrasse ronde où conduisaient des marches : il y avait en haut un siège pour Pilate et derrière ce siège un banc pour des employés inférieurs ; un grand nombre de soldats entouraient cette terrasse et plusieurs se tenaient sur les degrés. Plusieurs des Pharisiens s'étaient déjà rendus au Temple. Il n'y eut qu'Anne, Caïphe et vingt-huit autres qui vinrent vers le tribunal lorsque Pilate mit ses vêtements de cérémonie. Les deux larrons avaient déjà été

conduits devant le tribunal lorsque Jésus fut montré au peuple.

Le Sauveur avec son manteau rouge et sa couronne d'épines, fut amené par les archers devant le tribunal et placé entre les deux malfaiteurs. Lorsque Pilate s'assit sur son siège, il dit encore aux ennemis de Jésus : « Voilà votre Roi ! » — « Crucifiez-le » répondirent-ils. — « Dois-je crucifier votre Roi ? » dit encore Pilate. — « Nous n'avons pas d'autre roi que César » crièrent les Princes des Prêtres. Pilate ne dit plus rien, et commença à prononcer le jugement.

Les deux voleurs avaient été condamnés antérieurement au supplice de la croix, mais les Princes des Prêtres avaient demandé qu'on sursit à leur exécution, parce qu'ils voulaient faire un affront de plus à Jésus en l'associant dans son supplice à des malfaiteurs de la dernière classe. Les croix des deux larrons étaient auprès d'eux : celle du Sauveur n'était pas encore là, parce que sa sentence de mort n'avait pas été prononcée.

La Sainte Vierge, qui s'était retirée après la flagellation, se jeta de nouveau dans la foule pour entendre la sentence de mort de son fils et de son Dieu. Jésus se tenait debout au milieu des archers, au bas des marches du tribunal. La trompette se fit entendre, pour demander du silence, et Pilate prononça son jugement sur le Sauveur avec le courroux d'un lâche. « Je me sentis tout accablée par tant de bassesse et de duplicité La vue de ce misérable tout enflé de son importance, le triomphe et la soif du sang des Princes des Prêtres, l'abaissement et la douleur profonde du Sauveur, les inexprimables angoisses de Marie et des saintes femmes, l'atroce avidité avec laquelle les Juifs guettaient leur proie, la contenance froidement insolente des soldats, enfin l'aspect de tant d'horribles figures de démons que je voyais mêlés à la foule, tout cela m'avait anéantie... »

Pilate commença par un long préambule où les noms les plus pompeux étaient prodigués à l'empereur Tibère; puis il exposa l'accusation intentée contre Jésus, que les Princes des Prêtres avaient condamné à mort pour avoir troublé la paix publique et violé leur Loi, en se faisant appeler fils de Dieu et roi des Juifs, et dont le peuple avait demandé la mort d'une voix unanime. Le misérable ajouta qu'il avait trouvé ce jugement conforme à la justice, lui qui n'avait cessé de proclamer l'innocence de Jésus; puis il dit en terminant: « Je condamne Jésus de Nazareth, roi des Juifs, à être crucifié. » Et il ordonna aux archers d'apporter la croix...

La mère de Jésus tomba sans connaissance à ces mots; maintenant il n'y avait plus de doute, la mort de son fils bien-aimé était certaine; la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse. Jean et les saintes femmes l'emportèrent..

Pilate écrivit le jugement sur son tribunal, et ceux qui se tenaient derrière lui le copièrent jusqu'à trois fois. Ce qu'il écrivit était tout autre que ce qu'il avait dit. (Le sens qu'il avait dans l'esprit) était à peu près celui-ci :

— « Forcé par les Princes des Prêtres, le Sanhédrin et le peuple près de se soulever, qui demandaient la mort de Jésus de Nazareth, comme coupable d'avoir troublé la paix publique, blasphémé, et violé leur Loi, je le leur ai livré pour être crucifié, quoique leurs inculpations ne me parussent pas claires, afin de n'être pas accusé devant l'empereur d'avoir favorisé l'insurrection et mécontenté les Juifs par un déni de justice.

Il écrivit ensuite l'inscription de la croix en trois lignes sur une tablette de couleur foncée.

Le jugement fut transcrit plusieurs fois et envoyé en différents lieux.

Les Princes des Prêtres se plainquirent de ce que ce jugement était conçu en des termes peu favorables pour eux ; ils s'élevèrent aussi contre l'inscription, et demandèrent qu'on ne mit pas « Roi des Juifs », mais « qui s'est dit roi des Juifs ». — Pilate s'impacienta et leur répondit avec colère : « Ce que j'ai écrit est écrit. »

(Voir le livre de *la douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 190-226, et p. 240-305.)

VI. — « La deuxième lance qui me transperça le cœur, dit la S<sup>te</sup> Vierge à S<sup>te</sup> Brigitte, était l'accusation des blasphèmes qu'on vomissait contre lui ; car on l'accusait « d'être traître, menteur, perfide et déloyal espion, lui que « je savais juste, véridique ; lui qui n'avait jamais voulu « offenser personne. »

(*Les révélations célestes de S<sup>te</sup> Brigitte*, l. 1, 27, t. 1, p. 79.)

VII. — « Quand Jésus eut répondu à Caïphe qu'il était le Messie et le fils de Dieu, Lucifer, dit Marie d'Agréda, (*Vie divine de la Très-Sainte Vierge*, c. 23, p. 134), fut si tourmenté que, ne pouvant supporter une réponse si calme et si pleine de douceur, se précipita au fond de l'abîme. Il en sortit par la permission de Dieu, mais incertain si le Christ avait ainsi parlé pour se délivrer des mains de ses ennemis. Revenu de nouveau dans la salle, il excita les ministres à lui donner des soufflets, des coups de poing, à lui arracher les cheveux, à lui cracher au visage et à le fouler aux pieds. Les Anges qui l'adoraient et le louaient, étaient confondus des jugements incompréhensibles de la divine sagesse, en voyant que cette Majesté consentait à être présentée comme coupable et que le prêtre inique se montrait comme juste et zélé pour l'honneur de Dieu, à qui il prétendait ôter sacrilègement la vie ; et l'innocent Agneau gardait

le silence et n'ouvrait pas la bouche. Dans cette maison de Caïphe, on banda les yeux au Seigneur parce qu'il apparaissait sur son visage une douceur et une splendeur qui causaient une grande peine et confusion à ses ennemis. Ils attribuèrent tout cela à l'art magique ; ils lui couvrirent le visage avec de vils haillons, et lui firent de mauvais traitements et des insultes qu'on ne saurait décrire. »

---

## 10<sup>e</sup> COLONNE.

COMPOSITION DU SANHÉDRIN QUI JUGEA LE CHRIST

L'AN 33

A LA VEILLE DE LA FÊTE DE PAQUES.

Le Sanhédrin ou Grand Conseil de la nation juive était composé de trois chambres : 1<sup>o</sup> celle des *Scribes* ou *Docteurs* de la Loi ; 2<sup>o</sup> celle des *Prêtres*, qui s'appelaient *Grands-Prêtres* ou *Archiprêtres* ; 3<sup>o</sup> celle des *Anciens* ou *Sénateurs*. Ces trois Chambres, composées chacune de 24 membres, faisaient en tout 72 personnes, et étaient présidées par le *Nasi*, l'*Ab Bethdin*, et le *Chacam*. Mais de même que c'était Moïse, et non pas Aaron, qui était à la tête des juges, ainsi ce n'était pas le grand-prêtre, mais le *Nasi*, qui était président de tout le Sanhédrin, et qui, en cette qualité était en même temps et le chef de la tradition, et le président de la cour de justice, et le grand maître de l'Ecole ou de l'Académie des Rabbins. A côté de lui siégeait le *Chacam*, qui était comme son secrétaire. Le collège des prêtres avait à sa tête le Grand Pontife ou le père du Sanhédrin et le *Sagan*, qui le remplaçait en son absence. Les autres places



étaient occupées par des prêtres descendant d'Aaron, et choisis parmi les chefs des familles sacerdotales et les préposés du Temple. Pour les distinguer du reste des prêtres, on leur donnait le titre d'*Archiprêtres* ou de *Grands-Prêtres*. — Après eux venait l'Assemblée des *Scribes* ou *Docteurs* de la Loi, lévites ou laïcs, mais qui n'étaient pas de familles sacerdotales, — et le Sénat des Anciens, composés d'Israélites versés dans la connaissance de la Loi et choisis parmi les personnages les plus considérables de la nation. Ce grand Conseil ainsi composé formait le tribunal suprême de la Judée, et l'Aréopage spirituel pour tous les Juifs, même pour ceux qui étaient dispersés parmi les Gentils.

Outre qu'il était composé d'ecclésiastiques et de laïques, il était encore divisé en deux factions, celle des *Sadduccéens* et celle des *Pharisiens*; et ceux-ci se divisaient de nouveau en deux partis, les disciples de *Hillel* et ceux de *Samméas*. Comme les Romains, devenus maîtres de la Palestine, avaient transporté au tribunal du préteur la connaissance et le jugement des causes capitales, le Sanhédrin ne jugeait plus guère que les affaires purement spirituelles, et c'est pour cela que l'influence du grand prêtre y était devenue prépondérante, de sorte que, même en présence du *Nasi*, il prenait la première place parmi les Pères, convoquait de son chef le grand Conseil, et se contentait quelquefois de la présence de 23 membres, c'est-à-dire du tiers de l'Assemblée, pour ouvrir la séance. C'est là ce qui explique comment, dans diverses assemblées qui se tinrent pour juger et condamner Notre-Seigneur Jésus-Christ, il n'est fait aucune mention du président du grand Conseil; (soit qu'il ait voulu se tenir à l'écart, craignant le fanatisme et la fureur du Pontife et des prêtres contre le Nazaréen, soit qu'il n'ait pas eu le droit, dans ce cas, de présider l'Assemblée, ou que les Princes des

Prêtres aient redouté sa présence et celle de ses collègues).

La condamnation de Jésus fut le dernier acte judiciaire proprement dit, exécuté par le Sanhédrin. Aussitôt après, il tomba dans le dernier abaissement, et se trouva à la merci des officiers Romains.

*Conseil des Scribes ou Docteurs de la Loi.*

GAMALIEL, de la race de David et petit-fils du célèbre Hillel, présidait le *Conseil des Docteurs*. Il était pharisien, et comptait parmi ses disciples l'apôtre S. Paul. Il se montrera un jour favorable au parti du Messie. Il mourut 18 ans avant la ruine de Jérusalem.

SIMÉON, son fils, venait après lui, comme vice-président ; il lui succédera plus tard sur le siège de grand juge d'Israël. C'était un ennemi acharné des Romains, si nous en jugeons par les discours que le Talmud nous a conservés de lui. Aussi payait-il de la vie son patriotisme lors de la destruction de Jérusalem et du Temple.

JONATHAN, *ben-Uziel*, traducteur des Livres Prophétiques, était disciple d'Hillel. Il omit de traduire Daniel, nous dit le Talmud, parce que la manière dont ce prophète parle de la mort du Messie se rapportait trop évidemment à Jésus de Nazareth. C'est ce qu'avoue la Glose elle-même en termes couverts. Cela n'empêche point que l'historien juif Josèphe ne reconnaisse Daniel comme l'un des grands prophètes et ses oracles comme des prophéties authentiques et divines.

ONKÉLOS, plus jeune que le précédent, était ami de Gamaliel, pour la sépulture duquel il dépensa 70 livres d'encens. Il était prosélyte, et c'est à cette époque qu'il a dû entrer dans le Sanhédrin. Lui et Jonathan, sont les deux plus célèbres rédacteurs des Targums. Ils étaient deux dis-

ciples de Hillel, et la grande réputation qu'ils s'étaient acquise prouve que, au temps de Jésus, les savants ne manquaient pas en Judée. C'étaient les deux plus éminents membres du Conseil des Juifs.

SAMUEL CATON, ou LE PETIT<sup>1</sup>, était également distingué parmi les docteurs de la Loi. Plus tard, dit-on, Samuel composa, avec l'approbation de Gamaliel, une prière contre les Chrétiens, que les Juifs devaient réciter chaque jour, et qui forme la 19<sup>e</sup> du Bréviaire introduit par Esdras. Ce docteur mourut sans enfants, avant la ruine du peuple juif.

On comptait encore parmi les membres du Conseil des Scribes :

CHANANIA, disciple de Hillel, qui essaya, mais en vain, de réconcilier les Hillélistes avec les Samméens ;

ISMAEL, fils d'Elischa ;

SADOC, qui joua un rôle à la mort du Sauveur ;

Et ABUN ou BON. — Ces deux derniers survécurent aux désastres de leur pays, et tentèrent de former un nouveau Sanhédrin à Jafna.

Nous trouvons encore dans les monuments<sup>2</sup> primitifs de l'Eglise les noms d'autres membres du Sanhédrin. Les voici :

SUMMAS,

ELIEZER,

LÉVI,

ASTÉRIUS,

JUDAS,

ANTONIUS,

<sup>1</sup> Alling et Wetstein se demandent si Paul n'est pas ce Samuel Caton ou Le Petit, célèbre disciple de Gamaliel, qui, d'après le Talmud, se distingua par son zèle contre les chrétiens ; si ce nom de Paul, Paulus ou Paululus, contracté de *parvulus* ou *pauculus*, n'est pas précisément la traduction latine du mot hébreu Caton (petit). Ces deux savants décident affirmativement cette question. Pour Sepp, il ne se croit pas en mesure de la résoudre (p. 316, t. 2.).

<sup>2</sup> *Acta Pilati*, seu *Evang. Nicodemi*, c. I et II.

ALEXANDRE<sup>1</sup>,

NEPHTALIM,

CYRUS (ou CARAS),

DATAM,

JACOB,

ISAAC et SAMUEL,

PHINÉES et AGRIPPA,

CRIPPUS (ou CRISPUS).

Ce sont ces Scribes qui allèrent avec Gamaliel, Anne et Caïphe, chez le proconsul Pontius Pilatus, pour le prier de ratifier et d'exécuter la sentence de mort que le Sanhédrin avait portée contre Jésus.

*Collège des Princes et des Prêtres.*

JOSEPH, surnommé *Caïphas*, qui, nommé Pontife par le gouverneur romain Gratus, était monté sur le siège suprême sous le gouvernement de Ponce Pilate.

ANANUS, ou ANNE, venait après lui comme Sagan du Sacerdoce ; — déjà 22 ans auparavant, il avait occupé pendant huit ans le siège d'Aaron, qu'il dut céder à Ismaël Fabi, lors de l'arrivée de Gratus en Judée.

ISMAEL FABI, lui-même, le céda à son tour à Eléazar, fils d'Ananus, dont nous venons de parler.

ÉLÉAZAR n'occupa le trône pontifical qu'un an, et fut remplacé par Simon, fils de Camithus.

SIMON, *fils de Camithus*, après un an de pontificat, eut pour successeur Caïphe, gendre d'Ananus, le soixante-huitième pontife depuis Aaron. — Au temps de Caïphe, la dignité de grand-prêtre était avilie depuis plusieurs années, et le lien, indissoluble autrefois, qui existait entre le peuple et le pontife suprême, représentant visible de Dieu, s'était relâché comme celui du mariage, qui bien souvent n'avait pas plus d'un an de durée. Le Talmud lui-même s'exprime avec amertume sur cette vénalité du Souverain

<sup>1</sup> Ibid., in *Actis Pilati* et in *Actis Apost.*, IV, 6.

Pontificat, et sur ces grands-prêtres d'une année. La plus auguste dignité, disent les Rabbins, était l'objet d'un véritable trafic. Autrefois le grand prêtre était élu parmi les descendants d'Aaron et par le libre choix du Grand Conseil; et lors même que le roi s'en attribuait la nomination, il lui conférait cette charge pour la vie. Mais maintenant les préteurs qui se succédaient dans le gouvernement de la Palestine, créaient et renversaient à leur gré tous les grands prêtres, comme les prétoriens faisaient pour les empereurs. Aussi les Rabbins prétendent qu'il n'y avait eu que dix-huit grands prêtres sous le premier Temple, tandis qu'on en vit quatre-vingt-quatre, ou même, selon d'autres, trois cents sous le deuxième Temple, quoique dès le commencement Simon-le-Juste eût occupé cette charge pendant quarante ans. Le peuple avait perdu tout respect pour ses grands-prêtres, et les appelait des idoles d'or et d'argent. Gamaliel lui-même n'était pas bien vu du Conseil, parce qu'il s'était permis à ce sujet des expressions peu respectueuses.

JEAN <sup>1</sup>

Et ALEXANDRE, étaient dans le Grand Conseil, et remplissaient les fonctions de *Catolikin*, ou mot à mot, *vicaires généraux*, à l'égard du Sagan, qui était Ananus. Après eux venaient les cinq fils du vieil Ananus, savoir :

ELÉAZAR, dont nous avons déjà parlé,

JONATHAS,

THÉOPHILE, père de Matthias, qui fut plus tard Grand Prêtre,

MATTHIAS, qui fit emprisonner l'apôtre S. Pierre ;

Et ANANUS, qui tous avaient occupé déjà le souverain pontificat.

<sup>1</sup> Act. IV, 6.

On comptait encore comme ex-pontifes dans le conseil :

JOAZAR,

Et ELÉAZAR,  *fils de Simon Boëthi,*

SIMON, surnommé CANTHÉRA, leur frère, qui procura les honneurs du martyre à S. Jacques-le-Majeur, fils de Zébédée ;

ISMAEL PHABIAS, le plus bel homme de son temps, au rapport des Rabbins ;

ANANIAS,  *fils de Nébédée,* qui plus tard persécuta S. Paul ; il avait été envoyé enchaîné à Rome ; mais il avait su plus tard s'élever aux plus hautes dignités. C'était un Sadducéen furieux, comme Anne et ses fils, à qui il était allié, et il périt misérablement dans la guerre des Juifs. Nous comprenons maintenant pourquoi les Evangélistes parlent toujours de  *l'Assemblée des Grands-Prêtres,* quoiqu'il ne pût y avoir qu'un seul grand-prêtre en fonction. Cette expression est exacte, parce que le Conseil renfermait les chefs de toutes les familles sacerdotales descendant d'Aaron, et aussi parce que les ex-pontifes restaient dans le Grand Conseil d'Israël.

Or, il y en avait toujours à peu près une douzaine à cette époque.

HELKIAS, trésorier du Temple,

Et SAPPHIA, sont encore comptés par l'historien Josèphe au nombre des membres du Collège sacerdotal de ce temps-là. C'est d'Helkias que Judas dut recevoir les 30 deniers, prix de sa trahison. Il fut plus tard envoyé en députation à Rome avec le pontife Ismaël et dix autres personnages considérables, et il y fut retenu en otage par Néron.

SKÉVAS, dont les sept fils s'adonnèrent à la magie, et essayèrent de faire concurrence aux Apôtres, en faisant des miracles au nom de Jésus, nous est connu par les Actes des Apôtres, XIX, 13.

NICODÈME, qui était déjà disciple de Jésus, doit être cité encore ici comme membre du Grand Conseil.

ELIONÉE, qui fut grand-prêtre l'an 44,

Et ISMAEL II, qui succéda, l'an 56, à Ananias, fils de Nébédée, sur le trône pontifical ;

Et JOSEPH, *fils de Canée*, qui exerça la même charge, l'an 47, et qui y fut rétabli, l'an 58, faisaient aussi partie sans doute de ce même Conseil.

#### *Sénat des Israélites.*

JOSEPH D'ARIMATHIE, était d'abord l'un des principaux membres de la Chambre des *Anciens* du peuple, comme nous l'apprenons par l'Évangile. C'était un riche seigneur, disciple secret de Jésus-Christ.

SIMON, homme très-versé dans la science de la Loi, faisait également partie de cette Assemblée. Il prit hautement parti contre le roi Agrippa lui-même pour sauvegarder l'honneur du Temple, et ne craignit pas d'exciter dans ce but le peuple à la révolte.

DORAS aussi était sénateur. Il fut d'abord grand ami du grand prêtre Jonathas, fils d'Ananus ; il le trahit plus tard, et conspira contre sa vie.

DORTUS était pareillement dans le Sénat. Il se souleva dans la suite contre les Romains et paya de sa vie son imprudence.

CORNÉLIUS, *fils de Ceron*,

TRYPHON, *fils de Theudion*,

DOROTHÉE, *fils de Nathanaël*,

Et JEAN, *fils de Jochanan*. — étaient quatre personnages des plus considérables de Jérusalem, qui furent envoyés comme députés à l'empereur Claude sous Cuspius Fadus. Il est donc très probable qu'eux ou leurs pères auront aussi siégé dans la chambre des Anciens.

ZIZITH-HA'CCAZETH,

Et CALBA-SABUA, de Jérusalem, reçoivent de grands éloges dans le Talmud et y sont expressément désignés comme membres du Conseil à cette époque.

Nous connaissons donc d'une manière certaine plus de la moitié des 72 membres du Grand Conseil, et parmi ceux-ci presque tous les grands-prêtres qui en faisaient partie.

Les séances se tenaient, d'après l'ancienne coutume, dans le conclave nommé *Gazith*. Il était situé au sud-est du Temple, et avait la forme d'une basilique ou d'une rotonde. Il donnait d'un côté dans le sanctuaire, et de l'autre côté dans la partie profane du Temple. Le Nasi d'Israël présidait, ayant à sa droite le père du Sanhédrin ou le grand-prêtre, puis tous les autres membres étaient placés à ses deux côtés et en demi-cercle. A droite et à gauche, et aux deux extrémités, étaient assis deux secrétaires chargés de recueillir les sentences des juges. Rarement le Conseil prononçait des sentences de mort, et cela par respect pour le peuple de Dieu.

C'était une tradition généralement reçue qu'au temps où le Grand Conseil nese tiendrait plus dans la salle *Gazith*, le Messie serait arrivé. Or, à dater du règne d'Hérode, le lieu des séances fut transféré successivement du Temple dans un lieu appelé *Canioth* ou les *Boutiques*; du mont Moria, dans la ville au palais du grand-prêtre; de Jérusalem à Jafna, près de Joppé; de Jafna à Uscha; puis de nouveau à Jafna; de là à Sépharama, à Bethscharaïm, à Séphoris, puis à Tibériade, où il finit pour toujours sous Hillel II.

Le Sanhédrin se vit obligé d'accuser Jésus devant Pilate, parce qu'il n'avait plus le pouvoir judiciaire. Il en devait être ainsi d'ailleurs, afin que l'oracle de Jacob<sup>1</sup> qui

<sup>1</sup> Gen. 49, v, 10.



avait prédit la chute de la domination juive pour l'époque de l'arrivée du Christ, fût vérifié, et que les Païens contribuassent aussi pour leur part à cet affreux déicide, qui devait avoir pour résultat notre rédemption à tous.

Comme Ananus et Caïphas, son gendre, étaient les ennemis les plus acharnés du Christ, et que leurs voix étaient prépondérantes dans les affaires spirituelles, parce qu'ils avaient la dignité de grands-prêtres, ils s'entourèrent principalement des membres qui abondaient dans leur sens pour frapper plus sûrement Jésus de Nazareth.

Qu'étaient d'ailleurs les membres qui composaient la Chambre ecclésiastique du Grand Conseil? C'étaient pour la plupart des grands-prêtres déposés, ou les fils de misérables intrus, qui étaient entrés dans la bergerie comme des mercenaires, des voleurs et des loups, selon les expressions énergiques de Notre-Seigneur lui-même. La plupart étaient des Sadducéens corrompus, ne croyant ni à la résurrection, ni à l'immortalité de l'âme, ni à la Providence, contents de jouir ici-bas des biens de cette vie, pour mourir ensuite comme des animaux<sup>1</sup>. Ils s'étaient élevés à cette dignité par toutes sortes de moyens. Que dut éprouver cette race adultère lorsqu'elle se vit réveillée tout-à-coup de son sommeil par un homme d'origine inconnue, qui se donnait pour le Messie, qui le prouvait par ses prodiges, et qui voulait régénérer le peuple d'Israël et le genre humain tout entier?

<sup>1</sup> L'état moral des chefs politiques et spirituels de la nation, leur corruption, leur avilissement, devaient leur ouvrir les yeux. Car leurs traditions portaient que le Messie arriverait infailliblement lorsque l'improbité et la corruption seraient à leur comble. Le Talmud parle de la fréquence des adultères à cette époque, du dérèglement des mœurs de la vieille synagogue.

Ils s'étaient donc réunis, avec quelques Docteurs et quelques Anciens d'Israël, pour délibérer sur les moyens de mettre à mort Jésus<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir le docteur Sepp, *Vie de Jésus-Christ*, t. 2. Ses documents sur plusieurs des membres du Sanhédrin sont puisés aux sources talmudiques et confirmés par diverses traditions. Nous nous sommes contentés d'en donner l'analyse, en y ajoutant quelques autres membres, désignés par la Tradition.

---

## CHAPITRE VIII

### DOULEURS ET OPPROBRES DU CHRIST

LORS DE SA PASSION,

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

##### SOMMAIRE.

- I. — Futurs opprobres et souffrances du Messie. — *David*.
- II. — Flagellation du Christ. — Railleries.
- III. — Même point.
- IV. — Abaissement du Christ. — Ses douleurs.
- V. — Continuation du même point.
- VI. — Tableau prophétique de la Passion du Christ par Isaïe, c. 53.
- VII. — Prophéties allégoriques et figuratives touchant les opprobres et les souffrances du Christ.

I. — *Opprobres et Souffrances du Messie.* — *David*.

Examinons dans les psaumes, qui traitent des diverses circonstances de la Passion du Messie, ce qui a trait au sujet présent :

Au psaume XXI, le Messie annonçant ses souffrances et ses opprobres futurs, les dépeint de la manière suivante.

5. *Je suis un ver de terre et non un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.*

7. *Tous ceux qui me voient, me tournent en dérision ; ils*

m'ont insulté par leurs discours, ils ont secoué la tête en signe de mépris.

8. Il a espéré en Dieu, disent-ils ; que Dieu le délivre ! qu'il le sauve, puisqu'il a de la bonne volonté pour lui...

12. La tribulation est proche, et il n'y a personne qui me porte du secours.

Une foule de taureaux m'a environné ; des taureaux puissants m'ont investi.

13. Ils ont ouvert leur gueule contre moi, semblable à un lion qui déchire et qui rugit.

17. Une foule de chiens furieux m'a environné ; une assemblée de méchants m'a investi... ; ils ont compté mes os ; ils m'ont considéré ; ils ont pris plaisir à me voir dans les tourments.

*Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis. Omnes... deriserunt me....*

Il est généralement reconnu, comme nous le démontrons ailleurs, que tout ce psaume regarde la Passion du Christ. (Voyez Huet, *Dém., év.,* 9 prop., c. 123, *éclaircissements sur le Ps. XXI ; Duguet, t. I, p. 418-420.*)

## II. — Flagellation du Christ. — Railleries.

Au Ps. xxxiv, 18, 19, le Messie, après avoir parlé du Traître et des faux témoins, ajoute :

Ils ont éclaté de joie contre moi, ils se sont réunis : les coups de fouets se sont multipliés sur moi, *congregata sunt super me flagella, et ignoravi ; et j'ai ignoré, je n'ai pas connu* ceux qui m'ont frappé. Ils ont voulu me faire deviner mes meurtriers ;

Ils m'ont tenté, ils ont mis à l'épreuve ma patience ; ils se sont répandus en railleries, ils ont grincé les dents contre moi. *Tentaverunt me, subsannaverunt me subsannatione ; frenduerunt super me dentibus suis.*

Quand est-ce, Seigneur, que vous considérerez mon néant ? Délivrez mon âme de leur malignité, arrachez cette âme à la fureur de ces lions.

Le reste du psaume continue à parler du même sujet. On voit que tout ceci ne regarde que le Messie ; car l'histoire ne nous offre aucune circonstance, où il soit vrai de dire que les coups de fouets (ou de verges) ont été multipliés sur David.

III. — *Même point.*

Le Ps. LXVIII, 1..., qui traite de la Passion et de la Résurrection du Messie, annonce ainsi ses opprobres et ses souffrances :

1. *Sauvez-moi, Seigneur, car les eaux sont entrées jusqu'au fond de mon âme.*

2. *Je suis plongé dans un abîme de boue, où je ne trouve pas de fond ; je suis tombé dans le gouffre des eaux, et la tempête m'a submergé...*

4. *Ceux qui me haïssent sans sujet sont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête.*

*Les Ennemis qui me persécutent injustement, se sont fortifiés contre moi...*

7. *C'est à cause de vous que je souffre des opprobres, et que mon visage est couvert de confusion.*

8. *Mes frères m'ont traité comme un étranger, et les enfants de ma mère comme un inconnu.*

9. *Parce que le zèle de votre maison m'a dévoré, et que j'ai pris sur moi les opprobres qu'on vous fait. Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.*

10 *Je me suis affligé par le jeûne, et on en a pris occasion de me couvrir d'opprobres.*

11. *J'ai pris pour mon vêtement un cilice, et je suis devenu l'objet de leurs railleries.*

12. *Ceux qui sont assis sur les tribunaux parlent contre moi, et la populace qui s'enivre, m'a pris pour sujet de ses chansons...*

19. *Vous voyez les opprobres, les affronts et les ignominies*

qu'on me fait souffrir : tu scis *improperium meum*, et *confusionem meam*, et *reverentiam meam*.

20. *Mes Ennemis m'attaquent sous vos yeux : mon cœur n'a attendu que des outrages et de la misère...*

Après avoir rappelé le fiel et le vinaigre dont on l'abreuve, le Messie ajoute :

26. *Ils ont persécuté Celui que vous avez frappé, et ils ont ajouté à la douleur de mes blessures.*

Comme on le voit, ce psaume représente au vif la scène douloureuse de la Passion et de la flagellation que doit endurer le Christ.

#### IV. — *Abaissement du Christ. — Ses douleurs.*

Au psaume LXXXVII, le Messie dépeint encore son état d'humiliation.

*Son âme est accablée de maux ; les flots de la colère céleste débordent sur lui, comme sur une victime d'expiation ; ses amis ne le connaissent plus. J'ai été, dit-il, un objet d'abomination à leurs yeux ; on m'a mis au nombre de ceux qui descendent dans le Sépulcre. Je suis devenu comme un homme qui n'a plus de ressources, comme ceux qui, après avoir reçu des blessures, sont couchés dans le tombeau et qui sont effacés de votre mémoire.*

Au psaume LXXXVIII, 39, le Prophète dit en parlant du Messie :

*O Dieu, vous rejetez et méprisez votre Christ, vous vous mettez en colère contre lui... Il est devenu l'opprobre de ses voisins...*

*Vous avez abrégé le temps de sa jeunesse.*

Il ne s'agit pas ici de David, qui mourut dans une grande vieillesse, mais du Messie qui doit mourir à la fleur de ses ans.

*Vous l'avez couvert de honte...*

*Vos Ennemis vous ont reproché, Seigneur, ils vous ont re-*

*proché l'état où se trouve votre Christ, la catastrophe et la fin qui lui sont arrivées.*

Les Pères et les Rabbins voient dans ce psaume la prédiction des reproches qu'on fera aux fidèles au sujet de la fin et des humiliations du Christ, fils de David.

(Moÿse Hadarsan, in expositione Gen., c. 39.— R. Selomo, R. Kimki ; La Misna, dans Huet).

V. — *Continuation du même sujet.*

Le psaume cix, 8, de l'aveu de S. Justin et de tous les Commentateurs, parle des tribulations et des humiliations du Messie, lorsqu'il dit de lui :

*De torrente in via bibet : propterea exaltabit caput ;*

*C'est-à-dire :*

*Il boira dans le chemin des eaux du torrent ; et c'est pour cela qu'il sera exalté et couronné de gloire.*

Selon le génie des Ecritures, les eaux sont la figure des traverses et des souffrances. Le P. Houbigant dit que la prophétie indique ici le torrent de Cédron, où la sanglante Passion du Christ doit commencer.

Au psaume cxxviii, 3, il est dit :

*Les Pécheurs ont frappé comme des forgerons sur mon dos ou sur mon corps... Ce qui convient principalement au Messie, comme le pensent plusieurs Pères. (Berth.) — Dans les psaumes LV et CXLII, David persécuté est la figure et la prophétie du Christ.*

VI. — *Tableau prophétique de la Passion du Christ, par Isaïe.*

Isaïe, LIII, 3, et suiv., annonce si clairement les ignominies et les souffrances du Christ, qu'on pourrait, dit Cornélius à Lapede, intituler le chapitre LIII de ses prophéties, de cette manière : *Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon Isaïe.*

2. *Il nous a paru, dit ce Prophète au nom de tout Israël, un objet de mépris, le dernier des hommes, un Homme de douleurs, habitué à souffrir.*

3. *Son visage était comme caché. [S. Justin]: Son visage est obscurci par les opprobres.*

*Et il paraissait méprisable, et nous n'en avons fait aucun cas.*

4. *Véritablement, il a pris sur lui nos langueurs, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un Lépreux, comme un Homme (un Criminel) frappé de Dieu et humilié.*

5. *Mais c'est pour nos iniquités qu'il a été percé de plaies ; c'est pour nos crimes qu'il a été brisé ; le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.*

8. *Et le Seigneur a voulu le briser dans son abaissement (dans son infirmité)... Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple...*

*Il a été mis au nombre des scélérats, et il a porté les péchés de plusieurs.*

Il est donc certain, d'après cet oracle, que le Christ sera un jour méprisé, méconnu, outragé, brisé de douleurs, couvert de meurtrissures et de plaies, et, ce qui est encore plus étonnant, mis au rang des scélérats.

Tout cela n'est si clairement annoncé, qu'afin que les Juifs ne s'en scandalisent point un jour, lorsqu'ils en verront l'accomplissement sous leurs yeux. (Voyez 2 col.)

Au chap. I., 5..., le même Prophète fait ainsi parler le Messie :

*Le Seigneur m'a ouvert l'oreille et je ne l'ai point contredit ; je ne me suis point retiré en arrière.*

6. *J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient et mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil.*



*Je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats...*

*J'ai présenté mon visage comme s'il eût été une pierre très-dure.*

*Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus : faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me...*

Ainsi le Christ aura à essuyer des crachats à son visage, et des traitements violents sur tout son corps. Parce que Dieu, son Père, l'a ainsi voulu, le Messie accepte volontiers tous les outrages qui lui sont destinés. — (Voir 2 col., 1, et 3 col., III.)

VII. — *Prophéties allégoriques et figuratives, au sujet des souffrances et des opprobres du Christ.*

*Sag.*, II, 18, 19. La prophétie suivante concerne généralement tout homme juste, et particulièrement le Christ, fils de Dieu, le Juste par excellence, et le Type des justes, comme l'ont reconnu les Pères.

*Opprimons le Juste, disent les Juifs impies...; s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera des mains de ses ennemis.*

*Examinons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissons quelle est sa douceur, et que nous faisons l'épreuve de sa patience.*

Jérémie, dans ses Lamentations, III, 30 et 61, a aussi parlé allégoriquement au sujet du Christ :

*Dabit percutienti se maxillam, saturabitur opprobriis... Audisti opprobrium eorum, Domine...*, c'est-à-dire :

*Il tendra la joue à celui qui le frappera; il sera rassasié d'opprobres... Vous avez entendu, Seigneur, les injures qu'ils me disent, tout ce qu'ils pensent contre moi, et les paroles de ceux qui m'insultent.*

Ces deux prophéties, du reste, n'ont pas la même force

de preuve que celles qui regardent littéralement et uniquement le Messie.

Toutefois, l'Esprit Prophétique y avait principalement en vue le Messie, bien qu'il l'ait indiqué sous le voile allégorique. Car les *Figures* sont de véritables prophéties en action, comme nous le verrons ultérieurement.

---

## 2° COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Le Christ doit, pour l'amour du genre humain, endurer des souffrances et des opprobres. — Traditions des Hébreux.
- II. — Autres traditions sur le même point.
- III. — Traditions des peuples et des philosophes païens, et oracles des Sibylles, concernant les souffrances et les ignominies que doit endurer le Juste par excellence. — L'Égypte, la Chine, la Grèce. — Platon. — La Sibylle d'Erythrée, celle de Delphes, celle de Cumès. — Le Livre d'Énoch, etc. — Le poète philosophe Eschyle. (400 ans av. J.-C.)

I. — *Des souffrances et des opprobres que doit endurer le Messie, pour l'amour des hommes. — Traditions des Hébreux.*

Dans l'*Exposition du Livre de la Genèse*, par le R. Moïse Hadarsan, on lit l'enseignement suivant du R. Abba, touchant le Messie :

« Satan s'étant présenté devant Dieu, lui parla en ces termes : Souverain Roi du monde, permettez-moi de tenter le Messie et sa génération.

« Dieu lui répondit :

— “ Tu n'aurais aucun pouvoir sur lui.

“ Satan lui dit :

— “ Donnez-moi permission, et j'aurai puissance.

“ Le Dieu saint et béni lui répartit :

— “ Satan, si tu es si jaloux d'une telle entreprise, je  
“ t'exterminerai du milieu du monde, et néanmoins, je ne  
“ ferai périr aucune âme de sa génération. ”

“ Le Dieu saint et béni parla ensuite au Messie et lui  
“ dit :

— “ Messie, mon Juste, ceux-ci que vous voyez réservés  
“ (et prédestinés au salut), ne le seront, que parce que  
“ leurs futurs péchés feront peser sur vous un joug acca-  
“ blant. Car vos yeux ne verront plus la lumière; vos  
“ oreilles entendront des paroles outrageantes : *aures tuæ*  
“ *audient opprobrium magnum*. Votre bouche goûtera l'a-  
“ mertume, votre langue s'attachera à votre palais, et  
“ votre peau à vos os ; votre force s'affaiblira dans votre  
“ affliction et dans vos gémissements.

“ C'est pourquoi, votre volonté les accepte-t-elle ? Si  
“ vous les acceptez, la suite en sera avantageuse ; sinon,  
“ dès maintenant, je les éloignerai de vous.

“ Le Messie répondit :

— “ Souverain Roi du monde, je prends avec joie sur  
“ moi ces tribulations, à cette condition, néanmoins, que  
“ de mon temps, vous sauverez ceux qui seront morts,  
“ même depuis Adam, et non-seulement ceux-là, mais  
“ encore ceux que votre prescience sait devoir venir au  
“ monde. ”

“ Le Dieu saint et béni lui dit :

— “ Je vous l'accorde. ”

“ Dès-lors donc, par amour pour les hommes, le Messie  
“ prit sur lui toutes ces peines et ces tourments, suivant ce  
“ qui est écrit au LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe : “ *Il s'offrit de lui-  
“ même et il a été affligé.* ”

Le *Zoar*, 1<sup>re</sup> partie, sur le *Livre de l'Exode*, fol. 212, rapporte la même tradition dans d'autres termes ; en voici le texte :

« A l'heure où le Messie est instruit des souffrances  
« d'Israël dans la dispersion, et de ces péchés qui sont sur  
« eux (Israélites), et qu'ils ne se soucient pas de confesser  
« à leur Maître ; alors il élève la voix et il pleure sur les  
« péchés qui sont en eux. C'est ce qui est écrit (Isaïe, LIII,  
« 5) *il a été navré par nos iniquités, brisé pour nos péchés.*  
« Dans le Jardin d'Eden, il y a un palais nommé le *Palais*  
« *des Enfants des Infirmités* ; alors le Messie entra dans ce  
« palais, et il invita à tomber sur lui toutes les infirmités,  
« toutes les douleurs, toutes les souffrances d'Israël ; et  
« toutes vinrent sur lui. Et, s'il ne s'en était pas chargé  
« pour soulager Israël, nul homme n'aurait pu endurer les  
« souffrances d'Israël, à cause des punitions qu'entraîne la  
« transgression de la Loi. C'est ce que dit l'Écriture (*Ibid.*  
« v. 4) : *En vérité, il s'est chargé de nos maladies, et il a*  
« *porté nos douleurs.* » (*Voir les Annal. de Phil., Chrét.,*  
n. 84, p. 424).

Les Rabbins reconnaissent généralement que le Messie consommera l'expiation des péchés et ramènera la paix avec Dieu.

L'un d'eux, expliquant ce second verset du 11<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe : *Il ne respirera que la crainte de Jéhova*, enseigne, à cette occasion, « que Dieu a chargé le Messie de douleurs  
« et de souffrances, autant qu'une meule est chargée de  
« grains de blé. » (Rabbi Alexandri, Talmud, *Traité Sanhédrin*, fol. 93.)

Telle est la Tradition des Hébreux, dans laquelle on peut remarquer la doctrine de l'éternité du Messie, de son obéissance à la volonté de son Père, de ses souffrances volontaires, de ses ignominies futures, des tentations que lui suscitera Satan, et de celles que cet Esprit de malice dési-

ra suscitavit aux Disciples du Christ. *Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum.* (Apud Galat., l. VIII, c. 2, et in Disput. R. Nacmanidis, p. 49. Apud Wagenselium.)

II. — *Autres traditions des Hébreux sur le même point.*

1° Il existe un long récit du R. Samuel et du R. Elie, touchant les douleurs du Messie. Ce récit, que nous avons donné ailleurs, se trouve dans le Béressith Rabba : Il nous dépeint le Messie ensanglanté, couvert de blessures, ayant des pieds et ne marchant pas, des yeux et ne voyant pas, des oreilles et n'entendant pas, etc. Cette peinture tend à expliquer le chap. LIII<sup>e</sup> d'Isaïe.

2° Dans le Talmud, au Livre *Siphre*, le R. José dit que le Messie affligé, humilié et accablé de peines, procurera à tous des mérites et des récompenses, comme il est écrit au LIII<sup>e</sup> chap. d'Isaïe. (Galat., L. VIII, c. 20.)

3° La *Misna* dit que, sur la fin de sa vie, le Christ essuiera mille affronts de la part de ses ennemis impudents : *Contra novissima Messiae impudentia multiplicabitur.*

4° Oui, disait Tryphon à S. Justin (an 130-140), les « Ecritures annoncent clairement que le Christ doit souffrir. » Le Juif mettait ensuite une restriction à son aveu, en disant qu'il ne paraissait pas clair que le Messie dut subir un supplice aussi honteux que celui de la croix. (S. Justin, *Dial.*, n. 119 et 39.)

5° Le R. Josua représentait le Christ à la porte de Rome, assis parmi les pauvres, portant leurs douleurs, pansant les plaies de chacun d'eux. (Recueil de ce qu'a dit le Talmud touchant le Messie, par le R. Jacob, traduit par Générard.)

6° Là même, on trouve que tout désireux qu'ils fussent de la venue du Messie, les anciens Juifs ne souhaitaient cependant pas le voir, à cause de ses futures tribulations.

« Ula dit :

« Qu'il vienne, et que je ne le voie pas !

« Le R. José dit de même :

« Qu'il vienne, mais que je ne le voie pas !

« Abaï demanda à ce docteur, pourquoi il disait : *et que je ne le voie point !*

« Il répondit :

« A cause des douleurs du Christ.

« *Propter dolorem ipsius Christi.*

« Les Disciples du Rabbin Eliéser demandèrent à leur maître ce que devaient faire les hommes pour être exempts des souffrances du Messie.

« Ce Docteur leur dit :

« Que c'était de s'occuper de l'observation de la Loi et des devoirs de piété. » (Génébrard, *ibid.*, in *Chron.*)

« Le R. Johanan, fit la même réponse.

7° Les Hébreux ne sachant comment expliquer tant de souffrances et de gloire, prédites à la fois au sujet d'un seul et même Christ, en supposèrent deux, l'un fils de David, et l'autre fils d'Ephraïm ou de Joseph. C'était ce dernier qui devait souffrir, afin de racheter le monde par ses souffrances, selon qu'il a déjà été dit.

(Paraphraste Chaldéen, Génébrard, Galatinus, M. Drach, t. 1, p. 181, 418.)

8° Au livre Sanhédrin, c. *helec.*, les Hébreux appellent le Messie l'*Homme de langueur*, *Languidus*, à cause de ces mots : *languores nostros ipse tulit, il a porté nos langueurs.* (Is. LIII.)

Et dans son *Recueil de ce que le Talmud a dit au sujet du Messie*, le R. Jacob dit :

Nos pères nous ont transmis qu'il serait appelé *Albus*, *Blanc*, c'est-à-dire *couvert de lèpre*, à cause de ces mots d'Isaïe (*ibid.*): *Nous l'avons pris pour un lépreux frappé de Dieu.* »

9° *Sur le chapitre LIII<sup>e</sup> d'Isaïe.* — Tous les anciens Doc-

teurs hébreux, qui précédèrent ou qui suivirent de près l'avènement de Jésus-Christ, ont expliqué du Messie ce LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe. Le R. Jacob et le R. Sélomo l'attestent ainsi :

« Nos Maîtres, dit ce dernier, assurent que tout cela « regarde le Messie. »

En effet (28 ans avant J.-C.), le rabbin Jonathan-ben-Uziel, dans sa version chaldaïque, l'explique tout entier du Messie. Les RR. Moïse Hadarsan, Abba, José, Tryphon, Moïse de Girone, etc., font de même, comme on le voit dans Lyranus et dans Galatinus, l. VIII, c 15.

Les Apôtres, tous les Pères et les Interprètes chrétiens l'entendent de même. Du reste, le sens de cette prophétie est si facile à saisir qu'on ne saurait s'y méprendre. C'est pourquoi tout Israël savait d'avance que le Messie devait souffrir.

Il faudrait trop multiplier les citations, si nous voulions rapporter tout ce que les Hébreux ont dit des futures souffrances du Messie. C'était parmi eux une tradition si bien établie, qu'ils s'en sont servi plusieurs fois, pour interpréter l'Écriture.

Il n'est donc pas étonnant que les Païens aient su d'eux quelque chose à ce sujet, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

III. — *Traditions des païens et oracles des Sibylles, concernant les Souffrances du Messie, le Juste par excellence.*

1<sup>o</sup> *Chez les Égyptiens, on parlait d'un Dieu Réconciliateur, qui succomberait à la persécution et à de cruelles souffrances. (Schmitt, rédemption, ann. par les Traditions.)*

2<sup>o</sup> *En Chine, les livres Likiyki parlaient d'un héros qui devait tout rétablir dans le premier état et détruire les crimes par ses propres souffrances. (Ramsay, disc. sur la Mythologie, p. 150, 151.)*

3° *Chez les Grecs*, Platon, qui connaissait les Ecritures et les Traditions des Hébreux, avait en vue leur Messie, lorsqu'il traça l'image du Juste :

« *Vertueux jusqu'à la mort, dit-il, il passera pour inique, per-*  
« *vers, et, comme tel, il sera flagellé, torturé, et enfin mis en*  
« *croix.* » (République, l. II.) Jean-Jacques Rousseau l'a re-  
connu : « *Quand Platon, dit-il, peint son Juste imaginaire,*  
« *couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les*  
« *prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ ! La*  
« *ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont*  
« *sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper.* »  
(*Emile*, l. IV.)

4° *Les Sibylles*, qui n'ignoraient pas les Prophéties, et qui, suivant les Pères, étaient inspirées d'en haut pour annoncer le Christ aux Païens, comme les Prophètes l'annonçaient aux Hébreux, ont aussi parlé des mauvais traitements, des injures et des futurs chagrins que le Messie aura à supporter de la part de ses ennemis.

5° Voici, sur ce point, les paroles de l'une d'entre elles (celle d'*Erythrée*) .

Οἰκτρος, ἀτίμος, ἀμορφος. ἐν οἰκτροῖς ἐλπίδα δώσει,

C'est-à-dire :

« Digne de compassion, sans honneur, sans considé-  
« ration, au comble de la misère, il proposera l'es-  
« pérance. »

Εἰς ἀνομοῦς χεῖρας καὶ ἀπίστων ὑστερον ἕξει,  
Δώσουσι δὲ Θεῷ ραπίσματα χερσιν ἀναγνοῖς,  
Καὶ στομασιν μιχροῖσι τὰ πτυσματα φαρμακῶντα,  
Δώσει δ'εἰς μάστιγας ἀπλῶν ἀγνοῦν τότε νῶτον.

« Il tombera ensuite entre les mains des méchants et  
« des incrédules ; leurs mains impures prodigueront des  
« soufflets à ce Dieu, et leurs bouches impudentes, des



« crachats pleins de fiel. Mais lui, quoique innocent, pré-  
« sentera à leurs coups son dos sans défense.

Καὶ κολαφιζόμενος σιγήσει.....  
Καὶ στεφανου φορεσει την ακανθινου,

« Etant ainsi souffleté, il gardera le silence . . . . .  
« Et il portera une couronne d'épines... » — (Dans Lac-  
tance, *Institut.*, L. IV, c. 18.)

6° La *Sibylle de Delphes*, qui vécut avant la ruine de  
Troie (d'après Stratonicus, évêque de Cumes, *in collectaneis*,  
et Xyste de Sienne, *Biblioth.*, 2), parle ainsi sur ce sujet :

..... *tunc Impius illi*  
*Impinget colaphos, virosa que sputa scelestis*  
*Israël labiis ; neque non et fellis amari*  
*Apponent escam, potumque immitis aceti*  
*Pectora vesanis stimulis et corda subacti,*  
*Nil oculis ipsis cernentes, et mage cæci*  
*Talpis, angue magis metuendi, pestiferæque*  
*Aspidis, oppressi duroque gravi que veterno.*  
*Sed manibus passis cum mensus cuncta coronam*  
*De spinis tulerit. ....*

« Leurs mains impies lui appliqueront des soufflets, et  
« leurs bouches scélérates, de fétides crachats. Ils lui servi-  
« ront pour nourriture un fiel amer, et pour breuvage du  
« vinaigre. » . . . . .  
(Lib. I, *Sibyllin. Orac.*, *Bibl. PP.*, p. 192.)

7° La *Sibylle de Cumes*, après avoir parlé longuement  
des intérêts temporels des Romains et des événements futurs  
des peuples étrangers, touche en passant ce qui regarde le  
Christ, et en particulier sa Passion :

..... *Hic noster Deus est, nostræque salutis*  
*Conditor æternus, perpessus nomine nostro.*  
*Sincera hunc Moyses expressit brachia tendens*  
.....  
*Non aliter siquidem in decore.*  
*Probrosus, misere deformis, spem tamen addet.*  
.....

*Ad virosa genas præbebit sputa pudentes ;  
Verberibusque sacrum tradet proscindere tergum,  
Perque feret tacitus colaphos, ne forte sciatur,  
Quis sit, cujus sit, mortalibus unde locutum  
Venerit, horrendem que feret de vepre coronam.  
Nam Sanctis veniet de vepre æterna corona lectis.*

.....  
*Hanc tandem naclæ sceleratæ et perfidiosæ  
Contundent alapis palmæ (proh crimina), divum  
Felle fames ejus, sitis illudetur aceto.  
Hanc apponet ei gens scilicet hospita mensam.*  
.....

(*Ibid.*, L. VIII, Sibyllinorum oraculorum, p. 208, *Bibliot. PP.*, Tom. 1.)

8° D'anciens livres, tels que le *Livre d'Enoch*, les *Testaments des Douze Patriarches*, les deux derniers *Livres d'Esdras*, dont on ne connaît pas l'authenticité, aussi bien que l'antiquité, annoncent également la Passion du Christ, et marquent plusieurs circonstances de ce douloureux événement. Ainsi le *Livre d'Enoch* et le *Testament de Lévi* marquent-ils clairement que les Enfants d'Israël et les Scribes agiront avec impiété contre le Sauveur du monde : *In consummatione sæculorum in Salvatore Mundi impie facietis. . . .*

Ce qui sera la cause de la ruine du Temple, et de la Dispersion d'Israël parmi les nations.

Dans le *Testament de Benjamin*, il est dit que le Très-Haut enverra le salut par son Fils Unique ; qu'il entrera dans le Temple et qu'il aura à souffrir les injures et les mépris. *Usquequo Altissimus mittat salutare suum in Visitatione Unigeniti. Et ingredietur in primum Templum, et illic Dominus injuriam patietur et contemnetur, et in ligno exaltabitur...*

9° Soit que l'idée d'un Dieu souffrant pour les hommes fût l'écho des oracles hébreux ou Sibyllins, soit qu'elle fût le cri prophétique de l'humanité, nous la trouvons énergiquement exprimée dans le poème humanitaire d'Eschyle (*in Prometh.*, v. 92) :

Εἰδοτε μοια προς Θεου παρχω Θεος!

*Videte quanta patior a Deo Deus!*

*Regardez-moi ; c'est Dieu qui fait souffrir un Dieu!*

Oui ! regardons-le attentivement, amis qui m'écoutez ! s'écrie à ce sujet M. le comte de Maistre. — Et nous verrons tout dans ce sacrifice : énormité du crime qui a exigé une telle expiation ; inconcevable grandeur de l'être qui a pu le commettre ; prix infini de la victime qui a dit : *Me voici ! tunc dixi : Ecce venio!* (Ps. xxix, v. 7.)

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### EXPOSÉ DE L'ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Jésus prédit les opprobres et les souffrances qu'il doit endurer dans le cours de sa Passion.
- II. — Jésus souffleté.
- III. — On lui crache au visage. — On le frappe.
- IV. — Jésus traité avec mépris par Hérode et par sa cour.
- V. — Un scélérat préféré à Jésus.
- VI. — Flagellation. — Couronnement d'épines. — Moqueries et insultes.
- VII. — *Ecce homo!*
- VIII. — Jésus, chargé de sa croix, est conduit, dans la compagnie de deux criminels, au mont Calvaire. — Réflexions.

I. — *Jésus prédit les souffrances et les opprobres qu'il doit endurer dans le cours de sa Passion.*

S. Matth., xx, 18, 19; S. Luc, xviii, 31. — *Jésus s'en allant à Jérusalem, prit à part ses Douze Disciples et leur dit :*

*Nous allons à Jérusalem et le Fils de l'Homme sera livré aux Princes des Prêtres et aux Scribes qui le condamneront à*

mort et le livreront aux Gentils, afin qu'ils le traitent avec moquerie et qu'ils le fouettent et le crucifient.

Dans S. Luc : *Il sera traité avec dérision et avec insulte.*

## II. — *Jésus souffleté.*

Ce que Jésus avait prédit, s'accomplit :

En effet, ayant été amené comme un prisonnier et un malfaiteur devant Caïphe, comme il demandait qu'on interrogât ceux qui, tous les jours, l'avaient entendu parler dans le Temple, un des officiers du Pontife lui donna un soufflet, en lui disant :

— *Est-ce ainsi que vous répondez au Grand-Prêtre ?*

*Jésus lui répondit :*

— *Si j'ai mal parlé, faites voir le mal que j'ai dit ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ?* (Jean, XVIII, 22.)

## III. — *On crache au visage de Jésus. — On le frappe.*

Jésus ayant été condamné à mort par le Sanhédrin, pour s'être déclaré le *Fils de Dieu*, ils lui crachèrent au visage, et ils le frappèrent à coups de poing ; et d'autres lui donnèrent des soufflets, en disant : *Christ, prophétise-nous et dis qui est celui qui t'a frappé.* (S. Matth., XXVI, 67.)

Dans S. Luc, XXII, 63 ; et dans S. Marc, XIV, 65 :

*Cependant, ceux qui tenaient Jésus, se moquaient de lui en le frappant, et lui ayant couvert la face, ils lui donnaient des coups sur le visage, en lui disant : prophétise, et dis qui est celui qui t'a frappé.*

*Et ils lui disaient encore beaucoup d'autres injures et des blasphèmes.*

*Et cæperunt conspuere eum. Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes. — Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus.*

Comparez les deux premières colonnes, et en particulier, 1 col., VI ; et 2 col., III, 5, 6, 7, 8. Les oracles sont litté-

ralement accomplis. — Comparez ensuite ce récit avec les traditions, consignées dans les colonnes suivantes, la iv<sup>e</sup>, la v<sup>e</sup> et la vi<sup>e</sup> ; elles attestent la parfaite vérité historique de ces faits.

IV. — *Jésus traité avec mépris par Hérode et par sa cour.*

Jésus est traîné de tribunaux en tribunaux, d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, puis d'Hérode à Pilate.

*Or, le prince Hérode avec sa cour, voyant que Jésus ne voulait pas satisfaire sa vaine curiosité, le méprisa, et, le traitant avec moquerie, le revêtit d'une robe blanche et le renvoya à Pilate.*

*Sprevit illum Herodes cum exercitu suo, et illusit indutum veste alba et remisit ad Pilatum.*

V. — *Un scélérat préféré à Jésus.*

Pilate voulait délivrer Jésus, parce qu'il le jugeait innocent. Il crut qu'il allait placer les Juifs dans la nécessité de consentir à sa délivrance s'il leur proposait le choix entre le Christ et un insigne scélérat, nommé Barabbas ; il leur dit donc :

*Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas, ou de Jésus qui est appelé Christ ?*

*Car le Gouverneur avait coutume, au jour de la fête de Pâques, de délivrer celui des prisonniers que le peuple lui demandait.*

Voilà donc le Juste par excellence mis en balance avec le dernier des criminels. Quel affront pour le Juste ! Mais, du du moins, il n'aura pas de peine, sans doute, à remporter la préférence sur un tel rival ?

Écoutons la réponse des Juifs :

*Or, les Princes des Prêtres et les Sénateurs persua-*

dèrent au peuple de demander Barabbas et de perdre Jésus.

*Le Gouverneur leur ayant donc dit :*

— *Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ?*

*Ils lui répondirent :*

*Barabbas !*

*Le scélérat obtient la préférence sur le Juste.*

*Pilate leur dit :*

— *Et que ferai-je donc de Jésus qui est appelé Christ ?*

*Ils lui répondirent tous :*

— *Qu'il soit crucifié !*

*Le Gouverneur leur dit :*

— *Mais quel mal a-t-il fait ?*

*Et ils se mirent à crier encore plus fort, en disant :*

— *Qu'il soit crucifié !*

(Matth., xxvii, 15).

Isaïe avait dit, 1 col., vi :

*Il sera mis au rang des scélérats !*

Nous voyons ici, que le Christ a été placé même au-dessous des scélérats ; qu'il a été véritablement l'opprobre des hommes et le rebut du peuple, et abjectio plebis. (1 col., vi.)

O saints Prophètes, lorsque nous comparons vos prédictions avec ce qu'a souffert le Christ, que de vérités nous y découvrons ! Vos oracles étaient nécessaires pour que les hommes ne fussent pas scandalisés de l'opprobre immense qui couvre aujourd'hui le Christ, notre Rédempteur.

VI. — *Flagellation. — Couronnement d'épines. — Moqueries et insultes.*

*Alors Pilate fit saisir Jésus et le fit flageller ; apprehendit Jesum et flagellavit.*

*Les soldats du Gouverneur menèrent ensuite Jésus dans le Prétoire ; et là, ayant assemblé autour de lui toute la cohorte, ils lui ôtèrent ses habits et le revêtirent d'un manteau d'écarlate, puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, et plec-*

tentes coronam de spinis, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau dans la main droite.

Ils s'approchèrent ensuite, et se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui ; ils le saluaient en disant : Salut au Roi des Juifs !

*Et ils lui donnaient des soufflets.*

*Ils lui crachaient aussi au visage.*

*Et, prenant le roseau qu'ils lui avaient mis à la main, ils l'en frappaient sur la tête.*

*Puis, fléchissant de nouveau les genoux, ils l'adoraient.*

Et genuflexo ante eum, illudebant ei, dicentes : Ave, rex Judæorum. Et expuentes in eum, acceperunt arundinem, et percutiebant caput ejus arundine. Et dabant ei alapas.

## VII. — *Ecce Homo.*

Pilate, pour contenter les Juifs, avait fait cruellement flageller Jésus, il l'avait livré aux tourments et aux opprobres, pensant par là exciter sur lui la compassion du peuple.

*Pilate sortit donc encore une fois hors du Palais, et dit aux Juifs :*

— *Voici que je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime.*

*Jésus sortit donc, portant une couronne d'épines et un manteau d'écarlate.*

*Et Pilate leur dit :*

— *Voilà l'Homme ! Ecce Homo !*

*Les Princes des Prêtres et leurs gens l'ayant vu, se mirent à crier, en disant :*

— *Crucifiez-le ! Crucifiez-le !*

L'état déplorable où se trouvait Jésus n'avait donc pas fléchi ses Ennemis, comme Pilate s'y attendait. Ils persistèrent par leurs cris, à appeler sur lui la mort,

et la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle. (V. l col., VII.)

C'est pourquoi, comme Pilate cherchait toujours le moyen de le délivrer, les Juifs criaient :

*Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César ; car quiconque se fait roi, se déclare contre César.*

*Pilate, ayant entendu ce discours, mena Jésus hors du Prétoire, au lieu appelé en grec Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha. C'était le jour de la Préparation de la Pâque, et il était environ la sixième heure du jour, et il dit aux Juifs :*

— *Voilà votre Roi !*

*Mais ils se mirent à crier :*

— *Otez-le, ôtez-le du monde ! Crucifiez-le !*

*Pilate leur dit :*

— *Crucifierai-je votre Roi ?*

*Les Pontifes répondirent :*

— *Nous n'avons point d'autre roi que César.*

*Pilate voyant qu'il ne gagnait rien, et voulant satisfaire le désir du peuple, ordonna que ce qu'ils demandaient fût exécuté.*

*Il leur délivra donc Celui qu'ils demandaient, le voleur qui avait été mis en prison pour crime de sédition et de meurtre, et après avoir fait flageller Jésus, il l'abandonna à leur volonté.*

VIII. — *Le Christ Jésus, chargé de sa croix, est conduit avec ignominie, dans la société de deux scélérats, vers la montagne du supplice.*

*Or, les soldats chargés de l'exécution, saisirent Jésus, et, après s'être joués de lui, dit S. Marc, et postquam illuserunt ei, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre ; et, lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le crucifier.*

*Jésus, portant sa croix, alla au lieu appelé Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha.*



*En même temps, deux criminels étaient conduits avec Jésus, pour être exécutés.*

C'est ainsi que pour mettre le comble à l'insulte et à la cruauté, les Juifs mirent Jésus en cette belle compagnie ; car on sait assez qu'en ce jour-là les Pharisiens voulurent faire passer le Christ pour un malfaiteur : *Si ce n'était pas un malfaiteur, disaient-ils à Pilate, nous ne vous l'eussions pas amené.*

Et qu'y a-t-il donc eu dans leurs accusations même, tout inspirées qu'elles fussent par l'envie et la haine, qui dénotât en lui un malfaiteur ? — Toutes les accusations politiques qu'ils portèrent contre lui, parurent si dénuées de fondement à Pilate et au tétrarque Hérode, que, sous ce rapport, ils le jugèrent très-innocent. Tout son crime, son prétendu blasphème, en un mot, ce qui, à leurs yeux, l'a rendu digne de mort, a donc été de s'être déclaré le Christ, le Messie, fils de Dieu, (qualité que toutes ses œuvres miraculeuses et que l'accomplissement des prophéties avaient eu pour but de prouver.)

Voilà donc, ô Juifs, l'unique motif pour lequel vous l'avez haï, affligé et rassasié d'opprobres ! Ce qui devait vous le rendre plus cher, est précisément ce qui vous l'a rendu odieux. Ce qui devait vous le faire reconnaître, est ce qui vous l'a fait renier. Ses œuvres vous avaient fait croire et présumer qu'il était le Messie, avant même qu'il vous l'eût déclaré, et maintenant, lorsqu'à vos instances, il vous le déclare nettement et publiquement, vous ne voulez plus le croire, vous le méconnaissiez au contraire davantage ; vous le faites souffrir ; et, parce qu'il endure en silence vos outrages et vos injustices, vous vous en prévaliez, pour accumuler sur lui les affronts et les tourments.

Et, parce qu'il n'a point déployé sa puissance (afin que l'Écriture s'accomplît), vous le regardez comme *devenu sans ressources, comme perdu* ; vous vous abandonnez, sans re-

tenu, à vos fureurs contre lui. Mais en cela même, sans le savoir et sans le vouloir, vous accomplissez les oracles des Prophètes jusqu'au dernier iôta.

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TRADITION DE L'ÉGLISE.

##### SOMMAIRE.

- I. — Jésus a été meurtri à cause de nos péchés. — Témoignage de S. Pierre.
- II. — Il a été maltraité pour notre salut. — S. Barnabé.
- III. — Opprobres de Jésus. — S. Paul, S. Clément de Rome.
- IV. — Même point. — *Const. Apost.*
- V. — Item. — S. Ignace, S. Polycarpe.
- VI. — Item. — S. Justin, Tertullien, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, sur la couronne d'épines. — Lactance. — S. Jérôme, sur la colonne de la flagellation.

I. — *Jésus a été injurié, maltraité, meurtri à cause de nos péchés. — Témoignage de S. Pierre.*

Cet Apôtre, qui assista à la Passion douloureuse de Jésus-Christ, exhortant les fidèles de son temps à la patience, leur propose l'exemple de Jésus :

*C'est à quoi vous avez été appelés, leur dit-il, puisque même Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas, lui qui n'avait commis aucun péché, et de la bouche duquel nulle parole trompeuse n'est jamais sortie.*

*Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures ; quand on l'a maltraité, il n'a point fait de menaces ; mais il s'est livré entre les mains de Celui qui le jugeait injustement.*

*C'est lui-même qui a porté nos péchés dans son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice. — C'est par ses meurtrissures et ses plaies que vous avez été guéris. Car vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur et à l'Évêque de vos âmes. (1 Petr., II, 21.)*

*Puis donc que Jésus-Christ a souffert dans sa chair, armez-vous de cette pensée... (Ibid., IV, 1.)*

Ces paroles de S. Pierre, dites dans une toute autre intention que celle de certifier le fait en question, appuie tout ce qui précède, soit dans la prophétie, soit dans le récit évangélique.

II. — *Mauvais traitements qu'endure Jésus, pour notre salut. — Témoignage de S. Barnabé.*

*Le Seigneur a bien voulu souffrir pour sauver notre âme; pro anima nostra; quoiqu'il fût l'arbitre souverain de toutes les créatures... Il a paru dans le monde, revêtu d'une chair mortelle, et il a souffert, en sorte qu'il a accompli les promesses qui avaient été faites à nos Pères.*

Ensuite, cet Apôtre rapporte plusieurs de ces prophéties, entre autres celles du chapitre LIII<sup>e</sup> et du chapitre I., où il est dit :

*J'ai abandonné mon dos à ceux qui me chargeaient de coups, et mes joues à ceux qui les frappaient avec outrage... Et j'ai présenté mon visage comme une pierre très-dure. (Epist. Cath., v.)*

*Si donc, dit plus loin cet Apôtre (Ibid., VII, 2.), le Fils de Dieu, qui est le Seigneur de toutes choses, a souffert pour nous faire trouver la vie dans ses plaies, croyons que le Fils de Dieu n'a pu s'exposer à ces tourments que pour l'amour de nous.*

Puis S. Barnabé s'étend longuement sur les raisons et sur l'explication de la Passion de Jésus.

III. — *Opprobres qu'endura Jésus. — Témoignages de S. Paul, de S. Clément.*

S. Paul veut que chacun satisfasse son prochain dans ce qui est bon ; car, ajoute-t-il, Jésus-Christ n'a pas cherché à se satisfaire, mais il a dit à son Père, comme il est marqué dans l'Écriture :

*Les injures qu'on vous a faites sont tombées sur moi : impropria impropertantium tibi ceciderunt super me. (Rom., xv, 2.)*

Cet Apôtre rappelle souvent les souffrances que Jésus supporta pour détruire les péchés... Jetons les yeux sur Jésus, qui a méprisé l'ignominie, et qui est maintenant assis à la droite de Dieu. Allons à lui en portant son opprobre. (Hébr., xii, 2 ; et xiii, 13.)

S. Clément de Rome, dans sa II<sup>e</sup> Epître aux Corinthiens, commence par leur dire :

*Mes frères, ne nous formons pas des idées basses de Celui qui est venu nous sauver..., en ignorant quelles furent les souffrances que Jésus-Christ a bien voulu souffrir pour nous. Comment donc nous acquitter envers lui, et quels fruits pourrions-nous porter qui soient dignes de ce qu'il a fait pour nous? Quelles actions de grâces ne lui devons-nous point rendre?... Car il nous a sauvés, lorsque nous étions perdus.*

Ce saint Pape ne se rappelle qu'avec tendresse le sacrifice de Jésus-Christ :

*Glorifions, dit-il, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a répandu son sang pour nous. (1 Epître xxi, 5). Et après avoir rapporté les oracles qui annonçaient ses souffrances, il ajoute (Ibid., xvi, 7) : Si le Seigneur s'est humilié jusqu'à cet excès, que devons-nous faire, nous qu'il est venu lui-même assujettir au joug de sa grâce?*

IV. — *Même point.*

Les souffrances de Jésus sont mentionnées et consignées

comme un article de foi dans le *Symbole* qui nous vient des Apôtres :

*Passus sub Pontio Pilato :*

Il a souffert sous Ponce-Pilate. (Art. iv.)

Les *Constitutions Apostoliques*, l. v, 14 et 19, etc., rapportent plusieurs circonstances de la Passion, telles que la répugnance qu'éprouva Pilate à livrer le Juste entre les mains des Juifs, les cris et les instances de ces derniers, lorsqu'ils demandèrent sa mort, le mépris et les insultes qu'ils prodiguèrent au Christ. Alors fut accomplie cette parole (Is., xiv, 19):

*Et projecerunt Dilectum, quasi mortuum abominatum.*

V. — *Jésus a enduré des souffrances, pour détruire nos péchés. — Témoignages de S. Ignace et de S. Polycarpe.*

S. Ignace (an 28-70-107), rappelle à chaque instant dans ses Epîtres, la réalité de la Passion de Jésus-Christ :

« Il a été, dit-il, véritablement persécuté sous Ponce-  
« Pilate... Que s'il n'a souffert qu'en apparence, comme  
« disent quelques impies, qui ne sont eux-mêmes devant  
« Dieu que des fantômes sans réalité, pourquoi suis-je  
« chargé de chaînes ? C'est donc en vain que je m'expose à  
« la mort ? » (*Epit. aux Tralliens*, ix et x.)

Dans son Epître aux Romains (vi, 8), ce saint Martyr disait encore :

« Permettez-moi d'imiter mon Dieu dans ses souffran-  
« ces. »

Dans sa Lettre à S. Polycarpe, il disait :

« L'Impalpable, l'Impassible, s'est pour nous rendu ca-  
« pable de souffrir, s'est pour nous livré à tous les genres  
« de souffrances. »

Dans une autre Lettre aux Tralliens, il parlait ainsi de la Passion de Notre-Seigneur :

Ἀπὸ τῶν ψευδοϊουδαίων καὶ Πιλάτου, τοῦ ηγεμονοῦ, ὁ Χριστὸς ἐκρίθη, ἐμαστιγώθη, ἐπὶ κορῆς ἐρραπισθῆ, ἐνεπτυσθῆ, ἀκανθίνον στεφανὸν καὶ πορφυροῦν ἱματίον ἐφορήσε, κατεκρίθη, ἐστεραυρωθῆ ἀληθῶς....

c'est-à-dire :

« Le Juge Souverain a été jugé par les faux Juifs et par  
« Pilate, le gouverneur, il fut frappé de coups, flagellé,  
« souffleté, couvert de crachats ; il porta une couronne d'é-  
« pines et un vêtement de pourpre, il fut condamné, et  
« réellement crucifié. » N° x.

S. Polycarpe, dans son Épître aux Philippiens, viii, après avoir rappelé que Jésus-Christ a détruit nos péchés par ses souffrances, ajoute :

« Il a souffert tous les tourments pour nous, afin que  
« nous eussions la vie en lui. Soyons donc les imitateurs  
« de sa patience ; car nous ne pouvons le glorifier vérita-  
« blement qu'en souffrant pour son nom ; il a bien voulu  
« lui-même nous en montrer l'exemple en sa propre per-  
« sonne. »

#### VI. — *Jésus fut alors pour les Juifs un objet de dérision.*

S. Justin, qui forme la chaîne de tradition après les Apôtres, rappelle au Sénat Romain les outrages et les souffrances qu'endura Jésus. Il nous apprend entre autres une circonstance ignominieuse de la Passion, qu'on ne trouve point ailleurs ; il dit :

« Les Juifs s'obstinèrent à le méconnaître et à dire qu'il  
« n'était pas le Christ. Ils le placèrent même sur un tri-  
« bunal, et lui dirent avec dérision : *Jugez-nous !* »

Le saint Docteur apprend ensuite aux Romains, comment tout cela était prédit d'avance, et par les Prophètes, et par le Christ lui-même :

*J'ai présenté mon corps aux fouets et mes joues aux soufflets ;  
ma face a été couverte de crachats. Cependant, mon Seigneur*

est venu à mon aide. Voilà pourquoi je n'ai pas éprouvé de confusion ; je me suis présenté aux soufflets, immobile comme un rocher, et j'ai vu que je n'étais pas abandonné, parce que Celui qui me soutient est avec moi. (I, Apol., 35 et 38).

« Le Verbe s'est fait homme pour le salut du monde, et  
« il s'est résigné à être compté pour rien et à tout souffrir  
« pour désarmer la mort par sa propre mort et par sa ré-  
« surrection. » (*Ibid.*, 63).

« Les mérites de ses souffrances terrassent les Puis-  
« sances de l'Enfer. » (*Dialog.*, 30). « Vous avez accablé  
« d'outrages Jésus qui est la victime d'expiation pour ceux  
« qui veulent faire pénitence. » (*Ibid.*, 40). « Son Père a  
« voulu qu'il passât par toutes les souffrances, pour le  
« salut du genre humain. » (*Ibid.*, 95. *Voyez ibid.*, nos 12,  
89, 101, 136, etc.)

Tertullien. (*Voyez Apol.*, p. 45 ; *adv. Marcion.*, l. III, p. 183. — *Et lib. de Carne Christi*, p. 18 :)

« De ignobili aspectu ejus, ipsæ passiones, ipsæque con-  
« tumeliæ loquuntur. Passiones quidem humanam carnem,  
« contumeliæ vero inhonestam (*seu deformem*) probavere.  
« Quomodo contemni et pati posset (*seu potuisset*), si quid  
« in illa carne (de) cælesti generositate radiasset? » C'est-  
« à-dire, les souffrances de la Passion prouvent que le Christ  
« était revêtu d'une chair mortelle, et les ignominies qu'il  
« essuya prouvent que son corps était sans beauté. Car,  
« comment eût-il pu souffrir et être méprisé, si quelque  
« éclat de sa céleste origine eût brillé dans sa chair? »

S. Irénée (140-202) dit :

« Les outrages soufferts par le Christ, dans sa Passion,  
« ont effacé l'outrage du péché originel envers Dieu, ont  
« effacé nos péchés et nos torts envers lui. » (*S. Irén.*,  
*hér.*, L. V, 16 ; et L. IV, 33).

S. Clément d'Alexandrie s'exprime ainsi sur la couronne d'épines du Christ :

« Notre-Seigneur a été couronné d'épines ; est-ce à nous  
« d'insulter aux souffrances adorables de sa Passion, en  
« nous couronnant de roses ? La couronne d'épines de  
« Notre-Seigneur est le Symbole de la douleur ; car il est  
« impossible d'approcher du Verbe sans répandre du sang.  
« Ils l'élevèrent et le couronnèrent, attestant ainsi la pro-  
« fondeur de leur aveuglement. Ils appelèrent, ils appellent  
« encore outrage et infamie du Sauveur l'accomplissement  
« d'une prophétie qui fait sa gloire et que la dureté de leur  
« cœur les a empêchés de comprendre.

« Ce peuple a méconnu Dieu, il l'a nié, il a cessé d'être  
« Israël. Il a persécuté Dieu, il a follement espéré de pou-  
« voir outrager le Verbe ; et celui qu'il a crucifié comme  
« malfaiteur, il l'a couronné comme roi. Sa divinité, que  
« leurs outrages se sont efforcés de lui faire manifester à  
« leurs yeux par quelque signe éclatant, ils l'ont eux-mêmes  
« manifestée et lui ont rendu témoignage en l'élevant en  
« haut, et en plaçant sur sa tête ce diadème de justice dont  
« l'épine n'a pas cessé depuis sa mort et ne cessera jamais  
« de fleurir. Cette couronne fait la perte des incrédules et  
« le salut des fidèles qu'elle rassemble et qu'elle entoure  
« comme d'un rempart. Elle est la brillante et l'éternelle  
« parure de tous ceux qui ont cru à la glorification du Sau-  
« veur ; elle punit, elle blesse, elle ensanglante ceux qui  
« l'ont niée. Elle atteste la bonté infinie de Jésus-Christ,  
« qui a chargé sa tête du poids de nos crimes, souffrant  
« ainsi les peines que nous devons souffrir. Car lorsqu'il  
« nous eût délivrés des épines de nos péchés par celles  
« de sa passion ; lorsqu'il eût vaincu le démon et anéanti sa  
« puissance, il eût raison de s'écrier :

« *O mort, où est ton aiguillon ?* » — (*Strom., Lib. II, c. 8.*)

« En un court intervalle de temps, s'est accomplie  
« sur l'univers cette salutaire et prodigieuse révolution,



« dont l'auteur est le Seigneur, méprisé en apparence,  
« mais adoré de fait, expiateur, sauveur, miséricordieux,  
« Verbe Divin, Dieu véritable sans aucun doute, égal au  
« Maître de l'univers, parce qu'il était son fils et que le  
« Verbe était en Dieu. » (*Disc. aux Grecs*, p. 180.)

*Lactance* (275-310) décrit la flagellation de Jésus, les affronts qu'il eut à essayer, la robe couleur de pourpre, la couronne de dérision qu'il porta. — Il est à remarquer que *Lactance*, de même que les Juifs, place la potion du vinaigre et la présentation du fiel, avant les crachats et les soufflets lancés à la face de Jésus, tandis que les *Évangélistes* n'en parlent qu'au moment du crucifiement. Mais il est probable qu'on lui en présenta plus d'une fois. (*Instit.*, l. IV, 18).

S. Jérôme parle ainsi de la *Colonne de la flagellation* :

« On fit voir à sainte Paule une colonne qui soutenait le  
« portique de l'église, encore teinte du sang du Sauveur,  
« qui y avait été attaché et flagellé. »

(*Epist.*, 27, *aliter*, 86). Et apud Baron., *Annal.*, an. 34, n. 86.)

« Ostendebatur illi columna Ecclesiæ porticum sustinens, infecta cruore Domini, ad quam vinctus dicitur et flagellatus. »

Bède, *de locis Sanctis*, c. 3, et S. Grégoire de Tours, *de glor. m.*, c. 2, en parlent dans le même sens. Le dernier ajoute :

— « Ad hanc columnam, multi fide pleni, accedentes, corrigias textiles faciunt, eamque circumdant : quas rursus pro benedictione recipiunt, diversis infirmitatibus profuturas. » (*Voir 8 col.*, II.)

5° COLONNE.

TRADITION DES PREMIERS HÉRÉTIQUES. —

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

SOMMAIRE.

- I. — L'histoire de la passion de Notre-Seigneur rappelée dans les monuments de l'antiquité chrétienne, — dans ceux des hérétiques, — dans le *Coran*.
- II. — Récits des Juifs infidèles — Colonne de la flagellation — Couronne d'épines. — Le fiel et le vinaigre. — Dérisions. — Jésus couvert de haillons, — frappé de coups, — livré aux caprices de ses ennemis.
- III. — Comment les Juifs s'agitent au sujet de l'accomplissement du cinquante-troisième chapitre d'Isaïe dans la personne de Notre-Seigneur. — Echappatoire du R. Isaac-ben-Abraham et de M. Salvador.

I. — *L'Histoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ est mentionnée dans tous les monuments, non-canoniques, de l'Antiquité.*

Les *Historiæ Apostolicæ* font ainsi parler S. Thomas, l'apôtre, sur ce sujet :

« Seigneur Jésus, c'est par amour pour nous que votre  
« Passion a été célébrée. C'est pour nous que vous avez  
« bu le fiel, afin de détruire en nous toute l'amertume de  
« notre Ennemi. C'est pour nous que vous avez bu le vi-  
« naigre, afin que notre faiblesse fût fortifiée. C'est pour  
« nous que vous fûtes couvert de crachats, afin que la rosée  
« immortelle descendit sur nous. Pour nous, vous fûtes  
« frappé d'un roseau fragile, afin d'affermir notre fragilité  
« pour la vie perpétuelle et pour l'éternité. Vous fûtes cou-  
« ronné d'épines, afin de couronner ceux qui croient en

« vous du laurier toujours florissant de votre charité. Vous  
« fûtes enveloppé d'un linceul, afin de nous revêtir de  
« votre puissance comme d'un manteau. Vous voulûtes  
« être mis dans un sépulcre neuf, pour montrer que vous  
« nous donniez une grâce nouvelle, et des siècles nou-  
« veaux. » (L. IX, c. 20.)

Et ailleurs :

« En se faisant homme, le Christ Jésus a réparé l'homme ;  
« en supportant le supplice de la Croix, il a vaincu le dé-  
« mon ; il a souffert en outre les dérisiones et les outrages,  
« *præterea irrisiones atque insultationes tolerans*, il a vaincu  
« la mort même en mourant, et a ouvert le Paradis en  
« ressuscitant. » (*Ibid.*, l. VII, 6.)

Nous nous abstiendrons de citer ici les autres monuments anciens, et ceux des Hérétiques. Car il serait superflu de produire un plus grand nombre de ces témoignages qu'on sait être généralement d'accord sur ce point.

Cependant, nous nous arrêterons un instant sur une erreur remarquable, que combattait de son temps S. Ignace, martyr, et que propageaient les premiers hérétiques. Plusieurs de ces derniers disaient que Jésus-Christ n'avait souffert qu'en apparence, et non pas réellement.

*Mahomet*, se faisant l'écho de tous ces anciens hérétiques, soutient cette fausse opinion dans les chapitres III et IV du Koran. Il s'indigne contre les Juifs de ce qu'ils ont voulu *user de perfidie et de violence contre Jésus, fils de Marie*. Puis il ajoute que *Dieu l'a soustrait à leurs coups, à leurs insultes, en l'élevant à lui*, et en lui substituant un autre Juif, qui avait la ressemblance parfaite de Jésus. Les Juifs, croyant tenir le Fils de Marie, *lui crachèrent au visage et jetèrent sur lui des épines*. (Ebno-Saïd).

*Ils le prirent donc, ils le lièrent, ils le frappèrent, ils le traînèrent, ils posèrent sur sa tête une couronne composée d'épines, ils exercèrent contre lui des violences odieuses, omnia*

odibilia, et ils le tourmentèrent durant le reste de cette nuit, qui précéda le Vendredi... Et le lendemain, ils le crucifièrent avec deux larrons sur la montagne du Calvaire..... (Ismaël, fils d'Aly.)

Jésus fut frappé de cinq mille coups de fouet. (Amed-ben-Abdalla, in epist. à Zach. Grapio edita, p. 80. — Voyez l'Alcoran de L. Marracci, annot. in Suram, III).

Si l'histoire des souffrances de Jésus n'était pas véritable et certaine, les Hérétiques auraient-ils cherché à expliquer les faits de sa passion, en disant qu'il n'avait souffert qu'en apparence? ils auraient eu meilleur compte de nier nettement ces circonstances ignominieuses et douloureuses. Donc, par cela même qu'ils se sont efforcés de les contourner de la sorte, ils les ont attestées.

II. — *Les Juifs Infidèles racontent eux-mêmes les mauvais traitements qu'ils firent endurer à Jésus.*

1° *Colonne de la flagellation. — Couronne d'épines. — Le fiel et le vinaigre. — Dérisions.*

Dans une première histoire que les Juifs Infidèles composèrent contre Jésus, ils reconnaissent d'abord que, avant sa Passion, Jésus prévit et prédit tout ce qu'il était sur le point d'endurer. Puis ils continuent ainsi leur récit :

« Les Anciens le firent lier à une colonne de marbre, qui se trouvait là dans la ville.

« Ensuite, le faisant battre avec des fouets, ils lui demandaient :

— « Maintenant, où sont tous les prodiges que tu as faits ? »

« Alors, ils prirent des épines *Oxyacanthas*, et ils en firent une couronne qu'ils lui mirent sur la tête.

« En même temps, Jésus ayant eu soif, il demanda un peu d'eau à boire.

« Ils lui présentèrent donc du vinaigre très-piquant.

« L'ayant bu, il poussa un grand cri et dit :

— « C'est de moi que David, mon aïeul, a prophétisé,  
« lorsqu'il a dit : *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et du*  
« *vinaigre pour étancher ma soif.*

« Eux lui répondirent :

« Si tu es Dieu, pourquoi, avant de boire, n'as-tu pas  
« fait connaître qu'on te présentait du vinaigre ?

« Maintenant te voilà à l'entrée du tombeau, et tu ne  
« reviens pas à d'autres sentiments ?

« Si tu es le Fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas  
« de nos mains ? »

(*Toldos*, p. 17. *Apud Wagensel.*, t. II.)

Ce récit indique que les Juifs usèrent à l'égard de Jésus, de toutes sortes de cruautés. Car la soif qu'il éprouva, suppose que son corps fut très-altéré par suite de la flagellation et des durs traitements qu'il endura. Les Juifs ajoutèrent à ces horreurs des ironies très-amères, qui semblaient avoir comme une apparence de raison dans la bouche de ces impies, quoiqu'elles en fussent entièrement dénuées dans le fond.

Jésus n'y répondait pas, parce que les faits eux-mêmes devaient un peu plus tard répondre pour lui ; ensuite, parce qu'alors il n'aurait pas été cru : 3<sup>o</sup>, parce que les oracles n'auraient pu s'accomplir.

Selon la Tradition latine à Jérusalem, la couronne de Notre-Seigneur fut prise sur l'arbre épineux *lycium Spinosum*.

2<sup>o</sup> *Jésus, couvert de haillons, — frappé de coups, — moqué, — livré aux caprices du peuple.*

Dans une seconde histoire, composée par les Juifs contre Jésus, on lit ce qui suit :

« A ce moment, les Israélites le saisirent et le couvri-  
« rent de haillons ; ils le frappaient avec des baguettes de  
« grenadier, *virgis malogranatarum*, en disant à la reine  
« Hélène : s'il est le Fils de Dieu, qu'il dise qui l'a frappé ;  
« il ne put l'indiquer.

« C'est pourquoi la Reine dit aux Sages :

— « Le voilà entre vos mains, faites-lui tout ce qu'il vous plaira.

« Ils le saisirent donc, et l'emmenèrent pour le suspendre. »

C'est ainsi que les Juifs se vantent d'une barbarie qu'ils n'auraient pas dû se permettre, lors même qu'il se fût agi d'un vrai coupable. Les formes judiciaires, qui étaient alors en vigueur dans leur nation, leur interdisaient de telles insultes.

Vu donc l'époque policée où ils se trouvaient, et les beaux réglemens que, d'après le Talmud, ils avaient coutume alors d'observer dans les causes judiciaires, on doit dire que les cruautés exercées envers Jésus, furent extraordinaires et excessives.

Les anciens Juifs Infidèles, qui conversaient avec S. Justin-le-Philosophe, prétendaient trouver une excuse à leur inhumanité sacrilège dans la nécessité de l'accomplissement des prophéties :

« Si Dieu, disaient-ils, a voulu qu'il souffrit pour nous guérir tous par ses blessures, nous sommes sans crimes. »

— Oui, leur répondait S. Justin, *si vous êtes touchés de repentir, et si vous observez sa Loi. (Dial., n. 95.)*

III. -- *Comment les Juifs Infidèles s'agitent au sujet de l'accomplissement du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, dans la personne de Notre-Seigneur Jésus. (V. 1 col., VI.)*

M. Salvador, juif de nation, examinant l'histoire de la Passion de Jésus, et la comparant avec l'oracle du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, y découvre tant d'analogie, qu'il soutient que « les pathétiques tableaux qui la composent dans l'Évangile, ont été calqués sur les détails de la Passion du peuple Juif, c'est à dire sur ce LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe. »

« Cette assertion, dit M. Maret, ne paraît pas sérieuse. Il veut disculper sa nation de la mort de Jésus-Christ. »

Nous ajouterons que M. Salvador ne pourra jamais établir la fausse supposition, suivant laquelle il voudrait échapper à l'argument de cet oracle.

Car 1° outre que ses Ancêtres (*Voyez 2 col., I et II.*), qui vécurent avant ou après Jésus, ont la plupart appliqué la prophétie d'Isaïe au Christ, et non à la Passion du peuple juif, cette prophétie n'est pas, tant s'en faut, comme nous le voyons ci-devant et ci-après, n'est pas, dis-je, l'unique qui ait annoncé la Passion du Christ. Plusieurs autres, qui lui sont analogues et qui ne sont applicables qu'au Messie, prouvent qu'elle doit, comme les autres, s'entendre du Christ. Nous donnerons un peu plus loin des raisons intrinsèques, qui ne laisseront aucun doute sur ce point.

2° Maintenant, les Evangélistes ne sont pas les seuls qui tracent *les pathétiques tableaux de la Passion de Jésus* : Les Juifs incrédules ne nous les présentent-ils pas avec des couleurs, au moins aussi fortes ? Cinquante auteurs et une foule de monuments anciens ne nous les offrent-ils pas de même ?

Sous quelque face donc que M. Salvador envisage l'histoire de la Passion, il n'en pourra rien retrancher.

On aperçoit même dans les précédentes histoires, que les Juifs contemporains et postérieurs à Jésus-Christ, avaient un certain pressentiment, une certaine crainte, que la prophétie du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe n'eût trouvé son accomplissement dans Jésus ; car ils lui mettent dans la bouche, comme pour se moquer de ses prétentions, ces paroles prophétiques, analogues d'Isaïe :

*Mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces mots : Sa blessure sera notre Salut.*

Cette précaution marque qu'ils craignaient qu'on ne les entendit effectivement ainsi.

Isaac-ben-Abraham (an 1572), l'un des plus savants rabbins de son temps, dit que *Jésus de Nazareth fut condamné à la mort et traité comme le dernier homme du peuple*, ad instar reliquorum hominum ex infima fœce plebis. (*Munimen*, 1 Partis, c. 22. — *Comp.* 1 col., 1.)

Craignant ensuite que ces douleurs de Jésus-Christ ne soient regardées comme l'accomplissement du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, il se hâte de l'expliquer du peuple juif. Mais ses explications, qu'on peut voir à l'endroit indiqué de son livre, sont si forcées et si invraisemblables, qu'elles ne font que nous confirmer dans le sens admis par tous les anciens Hébreux et par tous les Chrétiens. Il dit, entre autres choses, que les *Gentils avoueront leurs péchés, en considérant le peuple juif souffrant sous le joug qu'ils lui auront imposé. Les peuples de la terre reconnaîtront que la nation juive souffre pour eux les peines qu'ils auront méritées, eux Gentils et Idolâtres.*

D'après le R. Isaac, les Païens diront :

*Nous avons mérité un châtement sans borne ; mais Dieu l'a fait tomber sur le peuple juif et lui a fait porter le châtement de nous tous. Il a subi l'esclavage et le joug que nous lui avons imposés ; il a supporté nos douleurs : Gentes omnes fatebuntur peccata sua... Nos promerueramus pœnas sine modo ; at Deus fecit ut in eum (populum Israeliticum) incurreret, projecitque in ipsum pœnam omnium nostrum. Nostrumque jugum et dolores nostros pertulit. (Ibid.)*

Qui croirait que ce savant Rabbín a jugé cette explication la meilleure pour se soustraire à l'argument prophétique, tiré du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, et dont la force accable les ennemis de Jésus-Christ ? Qui ne sent la fausseté d'une telle interprétation ? Les nations de la terre ont-elles jamais eu ces pensées, ces sentiments de pénitence, à la vue du peuple juif plongé dans le malheur ? Ne l'ont-elles pas, au contraire, constamment détesté ? Ne l'ont-elles pas toujours regardé comme justement puni pour son déicide ? Ce peuple



si enclin aux transgressions de la Loi et aux crimes de tout genre, ce peuple aveugle et endurci, qui, en tout temps, força la justice divine à sévir contre lui, serait-il capable d'expier les péchés des nations, lorsqu'il ne saurait expier les siens, tandis que c'est à cause de lui *que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations*, comme disent les Prophètes et les Apôtres.

Observons de plus qu'il est dit (Is., LIII, v. 8) :

*Propter scelus populi mei percussi eum : oblatum est quia ipse voluit ; c'est-à-dire : c'est à cause des péchés de mon peuple que je l'ai frappé. Il a été sacrifié, parce qu'il l'a bien voulu...* Donc il ne s'agit point ici d'expier les péchés des païens, comme le voudraient les Rabbins, mais bien d'expier ceux du peuple juif lui-même : *propter scelus populi mei* : paroles qui désignent le peuple juif. Isaïe peint, en outre, des souffrances volontaires, endurées exprès pour effacer les crimes de nous tous.

Or, est-il raisonnable de dire que les Juifs effacent, par des souffrances volontaires, nos péchés et ceux des autres nations ? Peut-on dire qu'ils s'offrent d'eux-mêmes à la mort pour porter et expier les crimes des peuples ? Oserait-on leur appliquer ces autres paroles d'Isaïe (*Ibid.*, v. 9) : *Il n'a point commis de péché, et aucune parole trompeuse n'est sortie de sa bouche, etc.* — La fausseté de cette interprétation rabbinique, est donc palpable. J'aurais cru inutile d'y insister, si quelques Juifs de nos jours n'eussent essayé de la renouveler.

Le R. Nachmanides (an 1260) est de meilleure foi. Il enseigne, d'après la tradition générale des Hébreux, que dans Isaïe, c. LIII, il s'agit du Messie priant pour le Peuple Israélite, afin que Dieu lui pardonne ses péchés, et se chargeant lui-même des afflictions qu'ont méritées tous les hommes depuis Adam. Il reconnaît, de plus, que Jésus de Nazareth a souffert, a été suspendu à la croix, qu'il a donné pour rai-

son de ses souffrances, l'expiation des péchés du monde. (In disputat. cum Paulo, p. 43 et 31.)

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES AUTEURS PROFANES. — MONUMENTS  
DES ANCIENS PEUPLES.

### SOMMAIRE.

- I. — Témoignage de Pilate concernant la Passion de Jésus-Christ.
- II. — De la discipline romaine.
- III. — Traditions des anciens peuples, — du Thibet, — de la Chine, — de la Grèce, — de l'Égypte, — des Sibilles.
- IV. — Aveux et objections des Païens et des philosophes, ennemis du Christianisme. — Ils disent que, lors de sa Passion, Jésus fut le rebut du peuple. — Violentes invectives de Celse ; il se scandalise des souffrances de Jésus-Christ.

#### I. — *Témoignage de Pilate concernant la Passion de Jésus-Christ.*

Dans la relation que ce gouverneur adressa à Tibère, et dans les deux lettres qu'il lui écrivit, Pilate rapporte qu'ayant ajouté foi aux dépositions mensongères des Juifs, il fit flageller Jésus et le leur livra pour en faire ce qu'ils voudraient. Ego autem credidi ita esse, et flagellatum tradidi illum arbitrio eorum. On sait que Rome recommandait aux gouverneurs des Provinces de se conformer le plus possible aux idées des peuples conquis.

#### II. — *Discipline Romaine.*

Elle se composait de plusieurs bandes de cuir, affermies à un manche et armées de petits morceaux de fer ou de plomb. Un poète appelait ces bandes de cuir *lora horrida* ;

et un autre appelait la discipline *horribile flagellum*. On faisait courber le patient, en lui liant les mains à un anneau scellé dans une colonne en pierre, à la hauteur de dix-huit pouces au plus. (*Dans la Vie de Jésus-Christ, par le comte de Stolberg.*)

Tel est le genre de supplice que Jésus a dû souffrir dans la flagellation ordonnée par Pilate.

C'était en usage chez les Juifs et chez les Romains, de faire précéder une exécution à mort par la flagellation.

On lit dans Josèphe : *Ayant été battus, ils furent crucifiés vis-à-vis de la citadelle.* Et ailleurs : *Ayant commencé à le fouetter avec des fouets, il le crucifia.*

On lit dans Tite-Live :

*Productique omnes, virgisque cæsi, ac securi percussi.*

(Paley, *Tableau des Preuves du Christianisme*, 2 part., chap. VI.)

Suivant Paulus, Marcellus, Ulpien et Callistrate, dans Baronius (*an.* 34, n° 84), les hommes libres recevaient des coups de verges et de bâtons ; et les esclaves des coups de fouets.

Le Christ a voulu recevoir le châtement des esclaves.

### III. — Traditions des anciens Peuples.

1° *Asie. — Le Thibet.*

« Les Thibétains montraient le Libérateur, né de la  
« Vierge, vivant dans la retraite et dans le jeûne, avant  
« de commencer sa mission : se chargeant de la misère des  
« hommes pour les sauver, *souffrant volontairement* et se  
« livrant pour caution de ceux qui étaient dans les Enfers  
« ou dans les corps des bêtes. » (Klaprot, *Journal Asiat.*,  
*janvier, 1834.*)

2° *La Chine.*

Le récit de la Passion de Jésus-Christ s'était répandu rapidement dans tout l'Orient, jusque chez les Chinois.

Dans leurs livres sacrés, appelés *Kings*, ces peuples en parlent ainsi, en confondant sans doute, les prophéties avec les événements accomplis :

*Tien-Gien sera le Dieu-Homme. Il sera parmi les hommes, et les hommes ne le connaîtront pas.*

*Frappez le Saint, déchirez-le de fouets ; mettez le voleur en liberté!..*

(Passage cité dans les *Eléments de Philosophie cathol.*)

### 3° *La Grèce.*

Dans les Mystères des Grecs, on trouve également des traces de la Rédemption :

« Un Dieu-Enfant doit naître rayonnant de gloire. L'apparition d'une Etoile annonce sa naissance. Ce Dieu-Enfant est poursuivi ; il fuit dans des contrées étrangères. Devenu homme, il est chargé de douze travaux ; comme Hercule, il les accomplit ; il souffre une mort douloureuse et boit le calice de la colère. On désigne son tombeau, il en sort, descend dans le royaume souterrain, y déploie sa puissance et monte ensuite au ciel. »

Cette histoire formait l'un des principaux objets des fêtes religieuses dans les Mystères. — (Schmitt, *Rédempt.*, § II, Grèce).

### 4° *L'Egypte.*

Schmitt rapporte une autre histoire, à peu près semblable, qui avait cours parmi les Egyptiens :

« Il s'agissait d'un Dieu révélé et réconciliateur, dont une Etoile annonça la naissance ; qui s'enfuit poursuivi par des bêtes féroces, et qui, succombant enfin à la persécution, meurt et ressuscite, et l'on célèbre sa résurrection. » (*Ibid.*, Egypte, § IX.)

### 5° *Les Sibylles.*

Les anciens livres Sibyllins, cités par les Pères des premiers siècles, parlent des *souffrances, des persécutions, des crachats, des soufflets, des coups de fouets, du couronnement*

*d'épines, enfin de toutes les ignominies et chagrins que Jésus eut à supporter de la part des méchants.* Ces récits sibyllins concordent si bien avec celui de l'Évangile, jusque dans les moindres détails, que plusieurs ont cru qu'ils furent composés d'après les sources prophétiques et évangéliques, soit par les Sibylles elles-mêmes, soit par quelque auteur contemporain. Le génie poétique, en présence de la prophétie et de l'avènement, aurait pu quelquefois se plaire à présenter ces faits sous une forme vaticinienne. C'est l'opinion de Paley, de M. de Genoude, etc. On sait aussi que les Sibylles et les Oracles, voyant approcher la fin de leur règne, eurent occasion de parler de Jésus, le Christ dominateur, et des circonstances de sa Passion. Les Prophétesses du Paganisme ont donc pu, à diverses époques, et par la permission de Dieu, et prédire cet événement futur, et raconter ce même événement accompli.

IV. — *Aveux et objections des Païens et des Philosophes des premiers temps.*

1° La Passion de Jésus-Christ, avec toutes ses circonstances, était connue partout.

« Partout, dit S. Justin aux Juifs, on nous fait, à nous  
« autres qui croyons en lui, comme un reproche de ces  
« mots : *Il fut le rebut du peuple !* On nous reproche d'ado-  
« rer celui que votre nation a poursuivi de son mépris, a  
« chargé d'ignominie, et qui a tout souffert de votre part. »  
(*Dial.*, n. 101, *Comp.*, 1 col., 1.)

Dans Arnobe, les Païens se scandalisent aussi de la Passion de Jésus-Christ.

Lucien et Julien font de même.

Dans les *Actes des Martyrs de Lyon*, nous lisons que le Gouverneur romain disait à S. Epipode et à S. Alexandre, martyrs :

« Quel bien peut nous faire Celui qui n'a pu se garantir

« de la persécution des plus misérables des hommes? »

2° — Celse (an de J.-C. 150), atteste les principales circonstances de la Passion de Jésus-Christ. Il parle de la robe de pourpre, de la couronne d'épines, du roseau mis dans la main de Jésus, etc. — (Lardner, t. II, p. 276.)

« Les Chrétiens, dit ce philosophe, enseignent que le  
« *Fils de Dieu est le propre Verbe de Dieu*, et ils donnent  
« pour fils de Dieu *un homme très-misérable, qui a été fla-*  
« *gellé et crucifié.* » (Dans Origène, L. II, n. 31.)

« Quelle raison, nous demande-t-il, vous a portés à le  
« prendre pour le Fils de Dieu ?

« — C'est, nous fait-il répondre, que nous savons qu'il  
« a souffert pour la destruction du Père des vices. »

« Nous en avons eu, dit Origène, une infinité d'autres  
raisons, dont celles que j'ai apportées jusqu'ici ne sont que  
la moindre partie. J'aurai encore lieu d'y en ajouter de  
nouvelles dans ce qui me reste à dire contre le prétendu  
*Discours véritable* de Celse. Mais, comme si nous lui avons  
répondu qu'effectivement nous prenons Jésus pour le Fils  
de Dieu, parce qu'il a souffert, il ajoute :

« Quoi donc? Est-ce qu'il n'y en a pas eu plusieurs  
« autres, qui n'ont pas souffert avec moins de bassesse ni  
« avec moins d'infamie que lui? »

Celse imite en cela les plus perdus de nos Ennemis, qui,  
de ce que notre Jésus a été crucifié, croient pouvoir tirer  
cette conséquence, que nous adorons tous les crucifiés.

(Origène contre Celse, *ibid.*)

Celse dit encore à ce sujet, que « Jésus a été traité,  
« comme on sait; que ce n'est pas là le caractère d'un  
« Dieu, ni d'un Fils de Dieu; qu'il n'y a personne qui le put  
« reconnaître à des marques si dignes de mépris; qu'il ne  
« se laissera pas persuader, comme les Chrétiens, qu'il a  
« souffert pour le bien des hommes, afin que nous appris-  
« sions aussi à mépriser les supplices. »

Il fait dire à son Juif, que les Hébreux *l'ont traité très-indignement* :

« S'il eût été le Christ, le Juge futur du monde, se pourrait-il faire, dit ce Juif, que nous l'eussions traité si indignement ? »

Ensuite, comme il ne pouvait être de notoriété publique, que Jésus eût prévu ses souffrances futures et les eût prédites à ses Apôtres ; comme ce fait n'était pas aussi connu que celui de ses opprobres et de sa passion, Celse crut pouvoir accuser les Disciples de Jésus, « d'avoir faussement avancé que leur Maître avait prévu et prédit toutes les choses qui lui arrivèrent. Quel Dieu, quel Démon, dit-il, quel homme sage, sachant que de telles choses devaient lui arriver, n'aurait pas fait tout ce qu'il aurait pu, pour s'en garantir, au lieu de se laisser surprendre par des malheurs qu'il aurait prévus ? »

Celse se scandalisait extrêmement des souffrances de Jésus.

Il croyait, dit Origène, que c'était lui donner gain de cause, que d'affirmer, de quelque manière que ce fût, la passion de Jésus. Mais il ne se l'imaginait, ajoute ce Père, que faute de savoir les profonds mystères que S. Paul nous y découvre, et les diverses prophéties qui l'annonçaient. Comme cette passion était une chose si certaine, qu'on ne pouvait, d'aucune façon, en révoquer le fait en doute, quelque hérétique qui en prenait sujet de scandale ainsi que les Païens, avait essayé de l'expliquer plus avantageusement, en soutenant que Jésus n'avait souffert *qu'en apparence*, et non en réalité. Mais ces fausses explications avaient été aussitôt condamnées par les premiers évêques. C'est pourquoi Celse croyait sa cause d'autant meilleure, qu'il voyait que les Chrétiens n'admettaient aucunement ces sortes d'interprétations, qui lui semblaient cependant infiniment favorables à la cause du Christianisme ; il leur dit donc :

« De plus, vous ne prétendez point, que sa passion n'ait été qu'une vaine apparence, qui ait trompé les yeux des impies, mais vous confessez sans détour qu'il a effectivement souffert. »

S. Jean l'Évangéliste, S. Ignace, comme nous l'avons vu (4 col., v), et les autres Pères primitifs, condamnaient, en effet, ces sortes d'interprétations des Hérétiques.

L'histoire de la Passion, qui, selon Celse et son Juif, arriva comme l'on sait généralement, n'est donc pas inventée ni composée arbitrairement, puisque les Païens, ennemis de Jésus-Christ, en constatent les diverses circonstances telles qu'elles se trouvent dans les Évangiles, et puisqu'il n'a pas même été possible aux Hérétiques d'en interpréter les faits à leur manière.

L'assertion de M. Salvador (5 col., III) est donc dénuée de tout fondement et entièrement vaine.

---

## 7<sup>e</sup> COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Paroles de la Vierge Marie à sainte Brigitte au sujet des douleurs de Jésus dans sa Passion.
- II. — La flagellation de Jésus décrite par Marie d'Agréda.
- III. — La description que donne du même fait la sœur Anne-Catherine Emmerich, dont le livre a été traduit par M. de Cazalès, inspire un sentiment profond de compassion pour Jésus-Christ souffrant, et d'horreur pour les Juifs.

I. — *Paroles de la Vierge Marie à sainte Brigitte, au sujet des douleurs de Jésus.*

Au livre premier des *Révélation*s célestes de sainte Bri-



gitte, l. I, c. x, p. 26, la Sainte Vierge parle ainsi à sa fille :

« Le temps de la Passion de mon fils étant arrivé, ses ennemis le ravirent à tous, le frappant sur les joues et sur le cou ; et ayant craché sur lui, ils s'en moquèrent. Ayant ensuite été conduit vers la colonne, il se dépouilla lui-même de ses vêtements, approcha lui-même de la colonne ses mains, que ses ennemis lièrent sans miséricorde. Or, étant lié, il n'avait rien pour se couvrir ; mais comme il était nu, il endurait et souffrait ainsi la honte de la nudité. Ses amis ayant pris la fuite, ses ennemis, se levant ensemble, l'environnaient de toutes parts, flagellaient son corps pur de toute souillure et de tout péché. Donc, au premier coup, moi, qui étais la plus rapprochée de lui, je tombai comme morte ; et, ayant repris mon esprit, je vis son corps fouetté et déchiré jusqu'aux os, de sorte que ses côtes paraissaient ; et, ce qui était plus amer, quand on retirait les fouets, on sillonnait et on déchirait sa chair. Et, lorsque mon fils, empourpré de sang et tout déchiré, demeurait ainsi debout, lorsqu'on ne trouvait rien de sain en lui, et qu'on ne le flagellait plus, quelqu'un dit alors avec émotion :

— Eh quoi ! le ferez-vous mourir ainsi sans être jugé ?

Et il coupa en même temps ses liens.

Après cela, mon Fils se revêtit de ses habits, et alors je vis la place où étaient ses pieds toute pleine de sang et de vestiges de mon Fils ! Je connaissais sa trace ; car là où il passait, le sol était teint de sang ; ses ennemis ne souffraient pas qu'il se vêtît ; mais ils le poussaient, et le forçaient d'avancer.

« Or, quand on le conduisait comme un larron, mon Fils essuya le sang de ses yeux ; et quand on l'eût jugé, on lui fit porter la croix. Alors, les uns le frappaient au cou, les autres à la face ; il fut si fortement et si puissamment battu, que, bien que je ne visse pas celui qui le frappait, j'entendais toutefois les coups.. »

II. — *La Flagellation de Jésus, décrite par Marie d'Avgréda (Chap. 24 du Livre de la Vie divine de la Sainte-Vierge.)*

« La flagellation commença sous les yeux de la mère affligée.

Ils le lièrent si étroitement à la colonne avec de petites cordes, qu'elles lui entrèrent dans la chair, et que ses divines mains se gonflèrent. Ensuite, ils se mirent à le flageller deux à deux, les uns après les autres, avec une cruauté si inouïe que la férocité humaine n'en était pas capable, si Lucifer lui-même ne se fût comme incorporé dans le cœur de ses bourreaux impitoyables. Les deux premiers flagellèrent l'innocent Jésus avec des cordes tordues, dures et grosses, en y employant toute la fureur de la rage et toutes leurs forces. Ces premiers coups de fouets firent sur son corps divin, si délicat, de grandes et livides meurtrissures; il se fendit de toutes parts, en se gonflant, et le sang était sur le point de couler à travers les blessures. Les deux premiers bourreaux étant épuisés de fatigue, les deux seconds se mirent à leur place. Ils le frappèrent avec des courroies de cuir très-dures sur les premières blessures, et firent crever les meurtrissures livides et gonflées qu'avaient faites les premiers, de sorte que le sang divin en sortit; et non seulement il couvrit le corps sacré de Jésus-Christ, mais encore il baigna les vêtements des sacrilèges bourreaux et découla jusqu'à terre. Ces seconds étant hors d'haleine, les troisièmes les remplacèrent et se servirent de nouveaux instruments qui étaient des nerfs d'animaux, très-durs, semblables à des verges sèches. Ils flagellèrent le Sauveur avec une cruauté plus grande encore, parce qu'ils frappaient sur les blessures faites par les deux premiers et les seconds, mais comme les veines de son corps divin avaient déjà été rompues, et qu'il n'était plus qu'une seule plaie, ces troisièmes bourreaux ne pouvaient plus faire de nouvelles

plaies dans aucune partie du corps. C'est pourquoi, en redoublant leurs coups terribles, ils arrachèrent la chair divine et immaculée, de sorte qu'il en tomba des lambeaux à terre, et les os furent mis à découvert en diverses parties des épaules.

Pour satisfaire encore mieux leur férocité, ils le frappèrent au visage, aux jambes, aux pieds et aux mains, sans épargner une seule partie. Le sang divin se répandit à flots sur la terre. Son visage fut tout meurtri, déchiré et si couvert de sang et d'horribles crachats, qu'on ne pouvait plus le reconnaître. »

III. — *De la description de la flagellation par la sœur Anne Catherine Emmerich.* (C. xxii, p. 268-275.)

Anne-Cath. Emmerich est d'accord avec les précédentes, sur les circonstances qui accompagnèrent la cruelle flagellation de Notre-Seigneur.

Mais elle ajoute de nouveaux détails et peint ce drame sanglant avec des couleurs si vives et si horribles, qu'elle tire les larmes des yeux. Elle n'a pu évidemment donner des détails si justes, si longs et si minutieux, sans être éclairée extraordinairement, surnaturellement, comme du reste, elle le marque elle-même.

Qu'il nous suffise de placer ici quelque fragment seulement de cette touchante description.

« Les archers, frappant et poussant Jésus avec leurs bâtons, le conduisirent sur le forum, à travers les flots tumultueux d'une populace furieuse. Au nord du palais de Pilate, à peu de distance du corps de garde, se trouvait une colonne où se faisaient les flagellations. Les exécuteurs vinrent avec des fouets, des verges et des cordes, qu'ils jetèrent aux pieds de la colonne. C'étaient six hommes bruns, plus petits que Jésus ; ils portaient une ceinture autour du corps, leur poitrine était couverte d'une pièce de cuir, ou

de je ne sais quelle mauvaise étoffe ; il avaient les bras nus. C'étaient des malfaiteurs des frontières de l'Égypte, condamnés pour leurs crimes à travailler aux canaux et aux édifices publics, et dont les plus méchants et les plus ignobles remplissaient les fonctions d'exécuteurs dans le Prétoire.

« Ces hommes cruels avaient déjà attaché à cette même colonne, et fouetté jusqu'à la mort, de pauvres condamnés. Ils ressemblaient à des bêtes sauvages ou à des démons, et paraissaient à moitié ivres. »

Il est dit plus loin que, par les soins des Pharisiens, on apportait à ces bourreaux, pour les engager à faire mourir Jésus sous leurs coups redoublés, des vases remplis de vin, dont ils s'étaient éivrés :

*Et in me psallebant, qui bibebant vinum.* (Ps. LXVIII, 13. V. 1 col., III) : et des gens avinés m'accablaient d'injures.

Ils frappèrent le Sauveur à coups de poing, le traînèrent avec leurs cordes, quoiqu'il se laissât conduire sans résistance, et l'attachèrent brutalement à la colonne.

On ne saurait exprimer avec quelle barbarie ces chiens furieux traitèrent Jésus, en le conduisant là. Le Sauveur tremblait et frissonnait devant la colonne. Il ôta lui-même ses habits avec ses mains enflées et sanglantes.

Pendant qu'ils le frappaient, il pria de la manière la plus touchante. (*Ego autem orabam*, psaume CVIII, 4.)

Notre Sauveur, le Fils de Dieu, vrai Dieu et vrai homme, frémissait et se tordait comme un ver sous les coups de ces misérables ; ses gémissements doux et clairs se faisaient entendre comme une prière affectueuse sous le bruit des verges de ses bourreaux. De temps en temps, le cri du peuple et des Pharisiens venait comme une sombre nuée d'orage étouffer et emporter ces plaintes douloureuses et pleines de bénédictions ; on criait :

*Faites-le mourir ! crucifiez-le !*

C'était pendant que Pilate était en pourparlers avec le peuple.

Les seconds bourreaux déchirèrent tout le corps de Jésus, son sang jaillit à quelque distance et leurs bras en étaient arrosés. Jésus gémissait, priait et tremblait. Plusieurs étrangers passèrent sur le Forum, sur des chameaux, et regardèrent avec effroi et avec douleur.

Lorsque les troisièmes bourreaux furent, avec des lanières armées de fer, revenus à la charge sur Jésus, à la manière de chiens furieux, le corps du Sauveur ne fut plus qu'une plaie ; il regardait ses bourreaux avec ses yeux pleins de sang et semblait demander merci ; mais leur rage redoublait, et les gémissements de Jésus devenaient de plus en plus faibles. L'horrible flagellation avait duré trois quarts d'heure, lorsqu'un étranger de la classe inférieure, parent de l'aveugle Ctésiphon guéri par Jésus, se précipita vers la colonne avec un couteau en forme de faucille ; il cria d'une voix indignée : « Arrêtez ! ne frappez pas jusqu'à le faire mourir ! » Les bourreaux, ivres, s'arrêtèrent étonnés ; il coupa rapidement les cordes assujetties derrière la colonne, qui retenaient Jésus, et il se perdit dans la foule. Jésus tomba presque sans connaissance au pied de la colonne, sur la terre toute baignée de son sang.

Les exécuteurs le laissèrent là, s'en allèrent boire et appelèrent des valets de bourreaux qui était occupés dans le corps de garde, à tresser la couronne d'épines... »

On lit plus loin, *c. xxvii, p. 295* :

« Jésus, recouvert du manteau rouge, la couronne d'épines sur la tête, le sceptre de roseau entre ses mains enchaînées, fut conduit près de Pilate par les archers. Il était méconnaissable à cause du sang qui remplissait ses yeux et ses oreilles, sa bouche et sa barbe. Son corps n'était qu'une plaie ; il marchait courbé et chancelant. Quand il arriva devant Pilate, cet homme cruel ne put s'empêcher

de frémir d'horreur et de pitié, tandis que le peuple et les prêtres insultaient et raillaient... »

Quelle affreuse peinture ! Elle force à verser des larmes sur Celui qui est l'objet de telles barbaries. *Quis posset non contristari*, en lisant ces tableaux d'Emmerich ? C'est la vive traduction par les faits, du psaume XXI et du chapitre LIII d'Isaïe.

---

## 8<sup>e</sup> COLONNE.

### MONUMENTS MATÉRIELS DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

#### SOMMAIRE.

- I. — De la couronne d'épines de Jésus. — Ses translations authentiques.
- II. — De la colonne de la flagellation. — Comment elle a été découverte, conservée. — Sa description. — On la garde à Rome comme une relique très-précieuse. — Les Rabbins eux-mêmes nous rapportent la manière épouvantable dont on flagellait les criminels dans leur nation.

#### I. — *De la Couronne d'épines de Jésus.*

L'empereur Beudoïn II, voyant la ville de Constantinople en danger de tomber entre les mains des Sarrazins et des Grecs, donna la couronne d'épines à S. Louis, qui était son parent. Il voulait encore reconnaître par là tout ce que ce Prince avait fait pour la défense de l'empire d'Orient et de la Palestine. S. Louis fut extrêmement sensible à un tel présent. Il en marqua sa reconnaissance en payant de lui-même un emprunt que l'Empire avait fait à la République de Venise. Ce précieux trésor, renfermé dans une boîte scellée, fut transporté avec une grande dévotion de

Venise en France, par des religieux d'une sainteté reconnue. On peut consulter sur cette cérémonie, Guillaume de Nangis, Vincent de Beauvais, et les autres historiens français du même temps.

S. Louis alla au-devant de la Sacrée Relique, et s'avança jusqu'à cinq lieues au-delà de Sens. Il était accompagné de la Reine, sa mère, de ses frères et d'un grand nombre de princes et de prélats. Il se chargea, avec Robert d'Artois, son second frère, du soin de porter la *Sainte Couronne* dans la cathédrale de Sens. Il était nu-pieds, et suivi d'une nombreuse procession. Son recueillement et les larmes qui coulaient de ses yeux, annonçaient les vifs sentiments de religion dont son cœur était pénétré.

De Sens, la *Sainte Couronne* fut solennellement transportée à Paris. Le pieux Roi voulut qu'on la déposât dans une chapelle qu'il avait fait bâtir, et où il avait fondé un chapitre de chanoines. C'est la *Sainte-Chapelle*.

Quelque temps après, S. Louis reçut de Constantinople une portion considérable du morceau de la vraie Croix, que sainte Hélène avait envoyée à l'empereur Constantin, son fils. Il en enrichit la *Sainte-Chapelle*, ainsi que de plusieurs autres reliques très précieuses.

## II. — *De la Colonne de la flagellation.*

Quant à la *Colonne de la flagellation*, à laquelle Notre-Seigneur fut attaché, elle se gardait anciennement à Jérusalem sur le mont Sion, avec d'autres saintes reliques. C'est ce que nous apprenons de S. Grégoire de Naziance, *Orat.*, 1, *in Julian.*; de S. Paulin, *epist.* 34; de S. Grégoire de Tours, *l.* 1, *de Glor. Martyr.*, c. 7; du vénérable Bède, *de locis Sanctis*, c. 3; de S. Prudence, de S. Jérôme, etc.

Cette colonne se voit présentement à Rome, à travers un grillage de fer, dans une petite chapelle de l'église Sainte-Praxède.

Suivant une inscription placée au-dessus de la chapelle, elle y fut apportée, en 1223, par le cardinal Jean Colonne, légat du Saint-Siège en Orient, sous le pape Honorius III.

Elle est de marbre gris, et longue d'un pied et demi. Elle a dans sa base un pied de diamètre et huit pouces seulement par le haut.

On y voit encore un anneau de fer, auquel on attachait les criminels.

Quelques-uns pensent qu'elle n'est que la partie supérieure de la colonne dont parle S. Jérôme (4 *col.*, vi); mais on n'y aperçoit aucune marque de fracture. Les Juifs fouettaient les criminels premièrement sur le dos, ensuite (au moins souvent) sur le ventre, puis sur les deux côtés. Il paraît que la même coutume s'observait chez les Romains.

Les Rabbins eux-mêmes nous font une description épouvantable de la manière dont la flagellation avait lieu alors dans leur nation. Le condamné était, suivant eux, courbé et attaché par les deux mains à une colonne. On plaçait derrière lui une pierre carrée sur laquelle montait le bourreau, afin que les coups portassent mieux, étant frappés d'en haut. Le valet du bourreau déchirait alors les vêtements du coupable depuis les pieds jusqu'à la poitrine, et l'exécution sanglante commençait. Armé d'une discipline à quatre cordes, ou d'un fouet auquel étaient attachées quatre lanières de cuir, le bourreau frappait de toutes ses forces treize coups sur la poitrine nue du patient, et treize sur chaque épaule. Telle était la flagellation chez les Juifs.

Nous avons vu quelle était celle employée chez les Romains. (6 *col.*, II.)

Ces descriptions s'accordent avec la tradition et les divers monuments qu'on trouve dans les églises, pour montrer que la colonne de la flagellation de Notre-Seigneur avait la forme et la hauteur ci-devant mentionnées.



## CHAPITRE IX

### LE CRUCIFIEMENT DU SAUVEUR DES HOMMES

#### SA CROIX SALUTAIRE.

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### PROPHÉTIES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Les Juifs perceront les pieds au Messie, afin de le faire mourir. — *David*.
- II. — Le Christ, pasteur du peuple hébreu, sera transpercé de plaies. — Blessures de ses mains.
- III. — Il sera meurtri pour nos péchés.
- IV. — Le T (Thau), mystérieux symbole de la Croix, sera un signe de délivrance. — *Ezéchiel*.
- V. — Prophétie concernant la Croix triomphante du Christ.
- VI. — Faits prophétiques et figuratifs du crucifiement du Sauveur futur.

I. *Les Juifs, dans la vue de faire mourir le Messie, lui perceront les pieds et les mains. — David. (An 1085-1014, av. J.-C.)*

Ps. XXI, 18 et suiv. Le Psalmiste, parlant du Messie, a prophétisé ainsi sur ce point :

*Circumdede runt me canes multi : concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas, et pedes meos.*

*La multitude de ceux qui veulent me perdre, m'assiége :*

*Ils ont percé mes pieds et mes mains. Ils ont compté tous mes os : ils ont pris plaisir à me considérer dans cet état ;*

*Ils partagent mes vêtements et jettent ma robe au sort.*

David, l'auteur de ce psaume, n'a point souffert ces cruels traitements ; ni lui, ni aucun roi n'a été crucifié, puis glorifié ensuite, au point de devenir la cause de la *conversion générale du monde*, suivant qu'il est marqué dans ce même psaume : *et convertentur ad Dominum universi fines terræ*. Or, dans le cours de tous les siècles, il n'a paru qu'un seul homme qui ait affirmé cela de lui-même et qui ait dit : *Si je suis élevé en croix, j'attirerai tout à moi*. (Jean, XII, 32.)

Le crucifiement, pris isolément, peut convenir à plusieurs malfaiteurs ; c'est pourquoi j'hésite ici à reconnaître le Messie promis. Mais je poursuis, et je découvre que ce Crucifié doit être ensuite élevé en gloire, être l'auteur de grandes merveilles et en particulier de la conversion des nations ; office réservé au Messie, d'après les oracles. A cette marque, je reconnais aussitôt le Christ, fils de Dieu : je n'hésite plus. Combien sera profonde ma conviction, si, en outre, l'on vient à me faire envisager, dans ce même homme, l'accomplissement presque simultané de ces deux choses prédites, savoir : Son crucifiement, ensuite la conversion du monde, celle-ci arrivant en vertu et à la suite de celui-là.

(Comparez 2 col., 1, et 3 col., 1.)

II. — *Le Seigneur Christ, Pasteur d'Israël, sera transpercé de plaies ; — il portera, dans ses mains, des blessures ; — la lame de l'épée lui fera ces plaies. — Zacharie. (An 520, av. J.-C.)*

Après avoir, au chap. XI, prophétisé la ruine de Jérusalem et du Temple, la rupture de l'alliance de Dieu-Pasteur avec le peuple juif, les trente pièces d'argent, auxquelles ce divin Pasteur fut évalué par les Juifs, le Prophète

Zacharie annonce, au chapitre XII, les divers malheurs de ce peuple, puis la descente du Saint-Esprit, enfin le crucifiement du *Seigneur lui-même*.

Voici les termes du Seigneur, tels qu'ils sont dans les Septante, dans la version de Jonathan, (50-40 ans av. J.-C.), dans la Vulgate, dans les plus anciens Livres des Juifs eux-mêmes, que Galatinus (*l. VIII, c. 17*) et les interprètes ont consultés :

Zach. XII, 10. *Je répandrai sur la Maison de David et sur les habitants de Jérusalem, l'Esprit de grâces et de prières : Alors ils jeteront les yeux sur moi, qu'ils auront percé de plaies, et aspicient ad me, quem confixerunt. (Voir 2 col., II) ; et ils pleureront avec larmes et avec soupirs comme on pleure un fils unique ; ils seront pénétrés de douceur, comme on l'est à la mort d'un fils aîné.*

11. *En ce temps-là, il y aura un grand deuil dans Jérusalem, tel que fut celui d'Adadremmon dans la plaine de Magdeddon.*

12. *Le pays sera dans les larmes, une famille à part, et une autre à part ; les familles de la Maison de David à part, et leurs femmes à part... (Voir 3 col., v.)*

2. Zacharie, dans le chapitre suivant, continue à parler de ce Seigneur percé de plaies. Ayant donc d'abord annoncé un baptême nouveau, l'expulsion complète des Démons : ayant décrit, à cette occasion, la coutume juive de faire mourir les faux prophètes, il pense alors et revient à ce qui doit un jour arriver de semblable au Christ Pasteur : il ajoute donc aussitôt :

XIII, 6. *On lui dira aussi : d'où viennent ces plaies au milieu de vos mains ? Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum ?*

*Et il répondra :*

*J'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient (ou) qui devaient m'aimer.*

7. *O épée ! réveille-toi, viens contre mon Pasteur, contre l'Homme qui m'est intimement uni, dit le Seigneur des armées. Frappe le Pasteur, et les brebis seront dispersées.*

Ainsi, l'idée de ce *Pasteur, uni à Dieu*, et frappé ici par la lame du tranchant, est liée à tout ce qui précède. On reconnaît le même personnage, et dans ce *Pasteur frappé de Dieu*, quoiqu'intimement uni au Seigneur, et dans *Celui qui porte des plaies dans ses mains*, et dans ce *Seigneur percé de plaies, vers qui Israël jettera les yeux*. Ces dernières paroles : *aspicient ad me, ils regarderont vers moi, percé de plaies*, ont un rapport frappant avec ce qui est écrit des Anciens Hébreux qui, pour recevoir leur guérison, regardaient le Serpent d'airain élevé comme en croix sur une perche. (Et Nomb. XXI, 6. Voyez ci-après, 1 col., vi.)

De plus, ce supplice du Sauveur doit, d'après la teneur de la prophétie, être suivi de la promulgation d'une nouvelle alliance, de la conversion des restes d'Israël et de la réprobation de la masse des Juifs. Le chapitre XIV répète et détaille ces grands événements qui concernent évidemment le Règne du Messie. L'enchaînement et l'idée identique de ces prophéties font voir que ce que nous appliquons au crucifiement du Christ, s'y rapporte véritablement et incontestablement.

III. — *Le Messie sera blessé, percé de plaies, pour nos péchés.*

Les Oracles précédents sont très-fortement confirmés par la vive peinture du supplice du Christ, que nous donne le Prophète Isaïe, en ces termes (c. LII, v. 6.):

*Il a été percé de plaies pour nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes; le châtiment qui devait nous procurer la paix, est tombé sur lui; et nous avons été guéris par ses meurtrissures.*

*Il sera conduit au supplice (ad Lanienam) comme une brebis.*

*Le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité. — Il a été rangé parmi les scélérats...*

Toute cette description désigne un grand supplice. Il ne manque ici que le mot de *crucifiement*.

IV. — *La croix sera le signe de la délivrance.*

Dans Ezéchiel (c. IX, v. 4,) Dieu a donné une éclatante figure et prophétie de la croix du Sauveur, lorsqu'il fit marquer de la lettre *Tau* le front des Justes, et qu'il fit exterminer ceux qui n'étaient pas marqués de ce signe mystérieux et prophétique.

Voici les termes de cette prophétie (*Ezech.* IX, 4):

*Le Seigneur dit à Celui (à l'Ange) qui était revêtu d'une robe de lin :*

*Passer au travers de la ville, au milieu de Jérusalem, et marquez un Tau sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle.*

5. *Et j'entendis ce qu'il disait aux autres :*

*Suivez-le et passez au travers de la ville et frappez ; que votre œil ne se laisse point fléchir, et ne soyez touchés d'aucune compassion. Vieillards, jeunes hommes, vierges, femmes et enfants, frappez à mort tous, sans qu'aucun échappe ; mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Tau écrit, et commencez par mon Sanctuaire.*

*Omnem autem, super quem videritis Tau, ne occidatis.*

Ce Tau, qui ressemblait à une croix, surtout dans les anciens caractères hébreux, annonçait que la Croix serait l'instrument de la délivrance des Justes et qu'elle serait marquée sur le front des hommes pieux dans la Jérusalem Nouvelle et Universelle. (*Voir 2 col., IV.*)

D'après les Rabbins, le *T* signifie *force* et *puissance*. Nous verrons les prodiges qu'en effet ce signe opérera. S. Clément d'Alexandrie dit que cette lettre vaut 300 et qu'en y

ajoutant l*iota* et l*éta* (lettres initiales du nom Ιησους) il marque le nom du Sauveur. (*Strom.*, 6.) S. Barnabé, n° 9, voyait de même le nom de Jésus dans l*Íota* et l*Éta* ; sa croix dans le *T*, et le nom du Sauveur dans la réunion des nombres représentés par ces trois lettres de l'alphabet.

Dans Isaïe (LXVI, 19), le Seigneur dit des Gentils qui se convertiront à lui :

*Ponam in eis signum : Je laisserai sur eux un signe ; lequel, selon les Pères, désigne le signe de la croix : c'est-à-dire, dit S. Cyrille, interprétant cet oracle ; au sortir de mon combat sur la croix, je donnerai à chacun de mes combattants une marque royale à porter sur le front. (Voyez Tirinus, l. l., etc.)*

#### V. — *Prophétie touchant la croix du Messie.*

Suivant plusieurs anciens Pères, S. Justin, Tertullien, Arnobe, S. Cyprien, Lactance, S. Augustin, Cassiodore, etc., le Psaume LXLV contenait, touchant l'instrument de supplice du Messie, une prophétie ainsi conçue :

*Annoncez parmi les nations que le Seigneur a régné (ou) régnera par le bois de la croix : quia Dominus regnavit a ligno.*

Ces Pères se sont plaints des Juifs, et les ont accusés d'avoir retranché à dessein le dernier mot du verset. Ces paroles, *a ligno*, se trouvent, en effet, dans les Septante, mais non dans l'Hébreu d'aujourd'hui, ni dans les versions de Symmaque, d'Aquila et d'autres Rabbins.

C'est pourquoi nous n'y insisterons pas davantage.

(Voyez 2 col., v, et 3 col., VII.)

#### VI. — *Figures Prophétiques du crucifiement du Sauveur.*

Il importait que ce mystère fut bien annoncé d'avance, afin qu'un jour nul ne pût légitimement s'en scandaliser. Il fallait aussi qu'il fût prédit obscurément, afin qu'il pût

être accompli. Car qui eût osé crucifier le Seigneur de gloire, s'il eût été clairement marqué que le Christ serait crucifié? Or, Dieu a pourvu à ces deux choses. Sachant que les paroles peuvent être quelquefois altérées ou entendues dans un sens différent par les méchants, il a prédit l'immolation du Sauveur, non-seulement dans des prophéties écrites, mais aussi dans des faits figuratifs-prophétiques, dans des monuments publics, dont la signification restât fixe et immuable. Ainsi :

*Premier fait.* — Isaac porte le bois de son sacrifice sur le mont *Moria*, montagne divisée en plusieurs collines; sur l'une d'elles Salomon bâtit le Temple; sur une autre, appelée le *Calvaire*, on avait mené Isaac pour être immolé. (C'est une tradition des Juifs. — S. Jérôme. S. Augustin, l. 16, de *civitate*, — Moreri, au mot *Moria*.) Isaac fut placé et attaché sur le bois, qu'il avait apporté sur ses épaules. (*Gen.* xxii, 6.)

C'était la figure prophétique du Christ portant sa croix sur cette même montagne, puis attaché sur ce bois pour y être immolé.

(Voir 2 col., v.)

*Deuxième fait.* — Un agneau sans tache doit être immolé la veille de Pâques, le soir; son sang doit délivrer ceux qui en seront marqués; et ils furent marqués avec le signe de la croix. — C'est une figure du Christ qui seul peut délivrer ceux qui seront teints de son sang. (*Exod.*, xii, 1.)

*Troisième fait.* — Moïse, sur la montagne, étendant les bras en croix, et procurant par là le salut à son peuple, annonce le Sauveur véritable, qui, un jour, les bras étendus sur la croix, procurera le salut au genre humain. (*Exod.* xvii. — S. Barnabé, S. Justin, *dial.* 91; Tertull., *adv Jud.*, S. Cypr., S. Cyrille, S. Chrys., S. Ambr., Lact., l. iv, 26; S. Jérôme, etc.)

*Quatrième fait.* — Dieu, faisant élever sur un arbre en forme de croix, un Serpent d'airain, afin que tous ceux qui regarderaient ce signe, fussent guéris de la morsure des serpents, annonçait figurativement le Rédempteur, élevé en croix, qui guérit des blessures faites par le péché et par le Démon, et sauve tous ceux qui croient en lui et qui ont recours à lui.

(*Nombr.*, XXI, 1. — Jésus-Christ, S. Jean, S. Barnabé, S. Justin, *dialog.* 91 ; Tert., *de idololatria.* — Voir 2 col., v.)

Ces Figures prophétiques seront, dans un traité spécial, développées et mises dans tout leur jour. — Voir ce *Livre des Figures.*

#### VII. — *Mystère de la Croix sous l'Ancien Testament.*

Raphaël Aquilino, juif converti, dans son traité de *mysterio Ligni*, publié en 1571, et cité par le docteur Sepp, nous a laissé des choses fort remarquables sur la signification de la figure de la Croix dans l'ancien Testament.

C'est avec la croix du Christ que Noë bénit ses fils Sem et Japhet ; — que Jacob et les Hébreux ensuite, à son exemple, marquaient leurs troupeaux, non-seulement pour les distinguer, mais aussi et surtout pour les préserver de tout accident fâcheux. — C'est avec la croix que Moïse opéra ses miracles en Egypte ; qu'il changea l'eau en sang, etc. — C'est avec le signe de la croix qu'il se fraya un chemin à travers la mer Rouge, et qu'il fit jaillir de l'eau d'un rocher dans le Désert. — Moïse tenait ses mains élevées en croix sur la montagne, lorsqu'il demandait à Dieu la victoire contre Amalec.

C'est devant le signe de la Croix que se retira la peste qui avait éclaté dans le camp à cause du péché de Phinéés.

Le bâton sur lequel fut apporté, par Josué et Caleb, cet énorme raisin de la terre promise, avait une forme de



croix, d'après une tradition que nous a conservée aussi le R. Jéhuda, de Sarragosse.

S. Justin, dans son *Dialogue avec Tryphon*, rapporte que l'Agneau Pascal était percé en long et en travers par une broche de bois, et qu'il était ainsi rôti comme sur une croix. — Or ce saint martyr pouvait bien le savoir avec exactitude, lui qui était fils d'un Samaritain.

C'est devant le signe de la Croix, continue Aquilino, que le Jourdain se partagea pour laisser passer l'Arche d'Alliance, — et que tombèrent les murs de Jéricho.

C'est par ce signe que les Prophètes ressuscitaient les morts et chassaient les Démons ; — que la hache s'éleva sur l'eau en présence d'Elisée.

C'est avec le signe de la Croix que Esdras bénit le peuple au retour de la Captivité.

Et c'est avec ce signe que les Prêtres congédiaient les lépreux qui avaient été guéris.

L'Onction qui consacrait le grand prêtre était faite en forme de croix, et plusieurs savants affirment que l'Autel lui-même avait cette forme.

Tels sont les mystères que nous trouvons dans l'ancienne Alliance relativement au signe de la Croix.

Le docteur Sepp, suivant en cela l'exemple de Tertullien<sup>1</sup>, montre par plusieurs faits, comment la figure de la Croix était déjà chez les Païens, sous l'Ancien Testament, un signe typique, mystérieux, qui présageait l'avenir et annonçait quelque chose d'heureux.

VIII. — *Allusion prophétique, — traditionnelle, — à l'Arbre du salut et à la mort du Messie.*

L'ancienne Synagogue enseignait que le Messie, fils de Jessé, devait un jour mourir pour détruire l'effet du péché

<sup>1</sup> Tertull., *Apolog.* 16.

originel ; et que l'espérance du salut résidait dans le bois. Voici le texte des Docteurs Hébreux, traduit par M. Drach, rabbin converti à Jésus-Christ :

— « *Et il sortira un Rejeton de la tige de Jessé. L'Espérance reste dans le bois* <sup>1</sup> ; car la souche et le cep sont de meurés. De là germera un rejeton et une branche illustre. Ceux qui s'asseoient sous son ombre reviendront ; car c'est le Roi-Messie. Et le texte le qualifie de *descendant de Jessé* plutôt que de David, parce que Jessé était un juste parfait, n'ayant jamais commis de sa vie le moindre péché, à tel point que nos Docteurs, leur mémoire soit en bénédiction, ont affirmé qu'il n'est mort que par suite de la perfidie du Serpent. Ils voulaient dire, par suite de la condamnation du premier homme, et non pas pour quelque péché qu'il aurait commis personnellement. C'est pour ce motif que le texte qualifie comme *descendant de Jessé*, le Roi-Messie <sup>2</sup> ; car celui-ci sera doué de *l'Esprit de science et de crainte de Dieu*, ainsi que cela est exprimé dans le verset suivant :

Paraphrase Chaldaïque de Ruth, iv, 22 ;

Et Obed engendra Jessé, qui est appelé *Serpent*, parce qu'il ne s'est pas trouvé en lui de motif, ni de principe de corruption, pour être livré entre les mains de l'Ange de la mort, afin de lui prendre son âme. Et il vécut fort longtemps, jusqu'à ce que vint devant Jéhova le souvenir du conseil que le Serpent avait donné à Eve, femme d'Adam, de manger de l'Arbre qui donnait à ceux qui goûtaient de son fruit la science de distinguer le bien d'avec le mal. Et c'est par suite de ce conseil que tous les

<sup>1</sup> Paroles prises de Job, xiv, 7, qui, dans le sens anagogique, peuvent s'entendre de la Croix de Notre-Seigneur, que l'Eglise appelle : *o Cruz Spes Unica*.

Pour signifier l'impeccabilité du Christ Rédempteur.

habitants de la terre ont été condamnés à mourir. Telle est la cause pourquoi Jessé-le-Juste a cessé de vivre. »

Ainsi, selon la remarque de M. Drach, l'antique paraphrase Chaldaïque ne reconnaît qu'un seul personnage qui n'ait jamais de sa vie *péché personnellement*, et qui soit mort uniquement par suite de la peine prononcée contre le genre humain. Or, sous le nom de *Jessé* l'antique Synagogue désignait le Messie, aussi bien que sous celui de *David*. Elle a marqué son innocence, sa mort, et le futur salut qu'il procurera au monde par le *Bois* ou *l'Arbre mystérieux*.

La *Chronique d'Alexandrie*<sup>1</sup>, p. 45, rapporte une prophétie, non écrite, de Daniel, qui prédisait ainsi le crucifiement d'un Dieu, revêtu de notre humanité : « futurum, ut  
« quando ab Oriente flumen purum erumperet, tùm Deus,  
« hominem indutus, totius mundi lueret offensas, in crucem  
« à Sacrilegis pontificibus actus. Tùm confestim gratia  
« Spiritus Sancti in terram super omnes Gentes effun-  
« detur..... »

La même *Chronique d'Alexandrie*<sup>2</sup>, p. 44, mentionne une prophétie semblable, de Jérémie, qui annonce que *tous les peuples adoreront un jour la Croix du grand Législateur* : « Mi-  
« gravit Dominus ex Sinâ in cœlum et rursùm veniet Le-  
« gislator ex Sion cum virtute. Et Signum vobis sit ad-  
« ventus ejus, cùm omnes Gentes lignum (Crucis) adora-  
« verint. »

<sup>1</sup> Biblioth. SS. PP., t. 15.

<sup>2</sup> Ibid.

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DE LA SYNAGOGUE, DE L'ÉGLISE ET DES ANCIENS PAIENS.

#### SOMMAIRE.

- I. — Interprétation du dix-huitième verset du psaume vingt-et-unième, par les Rabbins et par les Pères;
- II. — Item, de l'oracle de Zacharie;
- III. — Item, de plusieurs versets du célèbre chapitre cinquante-troisième d'Isaïe.
- IV. — Du signe *Thau*.
- V. — Sur la Croix du Messie. — Traditions de S. Barnabé; — d'un saint docteur du Sanhédrin, antérieur à Jésus-Christ.
- VI. — Tradition de Platon. — Oracles des Sibylles sur la Croix et le cruciflement du Juste-Sauveur.

I. — *De l'interprétation du dix-huitième verset du psaume XXI. (1 col., 1.)*

*Ils ont percé mes pieds et mes mains.* Ces termes se trouvent dans les plus anciennes versions. Les Septante ont traduit : ὤρουξαν, *ils ont percé*. La version Chaldaïque, en usage dans l'Inde et dans l'Ethiopie, les traduit de même, ainsi que les Versions Syriaque et Arabe. Or, ces versions étaient faites longtemps avant Jésus-Christ.

Plusieurs Rabbins, tels que Jacob-ben-Chaïm, fameux parmi les Juifs, Hadarsan, Isaac-Levita, Jean Isaac, juif converti et très-habile hébraïsant, etc., ont lu ainsi ces mots dans des exemplaires bien corrects.

Voilà déjà de grandes preuves d'autorité. Voici maintenant une preuve de raison.

Si, comme le veulent les Juifs modernes, l'on substituait le mot כָּרַי (*caru*), c'est-à-dire *ils ont percé*, au mot כְּאֵרִי (*caari*), c'est-à-dire *comme un lion*, la phrase n'aurait plus aucun sens, puisqu'alors elle serait ainsi construite : *Ils m'ont assiégé ; comme un lion mes pieds et mes mains*. Dans tous les cas, il serait donc nécessaire de sous-entendre l'un de ces mots, *ils ont blessé*, ou *maltraité* ou *percé*, comme un lion, *mes pieds et mes mains*, et les Juifs ne gagneraient rien même avec cette substitution de terme. Car si les méchants ont, comme un lion, traité les pieds et les mains du Christ, ils n'ont pu que les maltraiter et les déchirer de plaies : ce qui revient à peu près au sens de *foderunt*, *ils ont percé*.

Mais on doit s'en tenir au terme, *ils ont percé*, qui est dans les plus anciens exemplaires. Buxtorf, Andrada, Capiton, Galatinus, Houbigant, etc., s'en sont assurés avec soin. Les Massorètes eux-mêmes ont reconnu qu'un grand nombre d'exemplaires d'une antiquité respectable portaient ce même terme, et la petite Massora avoue qu'à le prendre à la rigueur, le terme dont on dispute, a la même force, le même sens, que l'expression qu'on lui substitue.

Les Anciens Pères, S. Justin, S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, S. Cyprien, les Pères du cinquième Concile général, S. Athanase, S. Jean Damascène, S. Jérôme, Théodoret, S. Ambroise, S. Cyrille, S. Grégoire de Naziance, *apud Genebrardum*, in *ps.* 21, tous les Interprètes anciens et modernes, ont, comme nous, lu et interprété ce terme (Voyez Houteville, *La religion chrétienne prouvée par les faits*, page 293.)

## II. — Sur l'oracle de Zacharie (voir 1 col., II.)

*Ils regarderont vers moi qu'ils ont percé de plaies*. S. Jean, c. XIX, et Apoc. I, 7, applique au Christ ces paroles, qu'il lisait ainsi : *Ils verront celui qu'ils ont percé*. S. Justin, dial. n° 118, Tertullien, *de carne Christi*, S. Cyprien, et tous

les premiers Pères et les Interprètes ont lu et expliqué de même ce passage. Ce point étant hors de contestation, citons les Hébreux, dont les traditions sur ce sujet sont consignées dans Petrus Galatinus, *l. VIII*, 17.

Le texte hébreu est partout le même. Les Rabbins le citent dans les mêmes termes que nous. Le R. Kimki rapporte que tous les anciens Talmudistes l'appliquaient au Messie, fils de Joseph. C'est ce qu'on trouve dans le commentaire du R. Selomo, *in c. LIII Isaïæ*, et surtout au livre *Succa, c. hahalil*, où les Docteurs Hébreux l'expliquent dans ce sens : « Ce deuil, *disent-ils*, aura lieu au sujet du Messie, fils de Joseph. » C'est le sentiment d'Aben-Ezra et de Moïse Hadarsan. Ce dernier le rapporte au Messie, fils de David. (*Beressith Rabba.*) Dans le livre *Melchita*, ce même Hadarsan dit : « Lorsque le Messie mourra, ses Disciples seront affligés de sa mort... Mais bientôt après, ils se réjouiront. »

Le R. Isaac, dans son *Munimen fidei*, *1 part., c. 36*, applique ces paroles au temps du Messie, qui, selon ce Rabbín, conduira les Israélites contre Gog et Magog. Ensuite ce juif ne craint pas d'ajouter des mots au texte, pour lui faire dire que, si quelques Juifs périssent, on pleurera sur eux avec larmes.

« C'est Jéhovah qui parle là, disaient les Anciens Docteurs, c'est Jéhovah qu'ils ont transpercé, » (Dans Sepp., *t. 2, p. 207.*)

L'expression : *videbunt in quem transfixerunt*, marque des plaies réelles, corporelles, visibles, qu'on ne saurait expliquer dans un sens figuré, outre qu'il est question d'une mort réelle, puisqu'elle est comparée à celle d'un fils unique, et d'un premier-né. Deux choses sont certaines : la première, que le Messie doit mourir des blessures que lui feront les Juifs, dans le temps qu'ils ne le connaîtront pas, et que ces blessures sont des plaies qui traversent de part en part,

telles que celles d'un homme attaché à la croix. — Le deuxième, que les Juifs seront touchés de repentir et reviendront avec une amère douleur au Seigneur même qu'ils auront crucifié. Il est certain que les Juifs ne doivent attendre qu'un Messie qui sera crucifié par son propre peuple, puis pleuré un jour par le même peuple qui l'aura cloué à la croix.

2. *D'où viennent ces plaies dans vos mains?*... Cette prophétie est appliquée au Messie, par le Rabbin Samuel, *de adventu Messix*, c. 7, par les Interprètes chrétiens, Rupert, Ribera, par S. Thomas, Cornelius à Lapede, Salmeron, Menochius, Tirinus et beaucoup d'autres. Voyez Houteville, *ibid.*, p. 295. Elle se lie et s'accorde très-bien avec la prophétie précédente : *Ils regarderont vers moi qu'ils auront percé de plaies* ; et avec la suivante : *O épée, frappe mon Pasteur, mon Egal, mon Intime, dit le Seigneur*. Ces derniers mots indiquent que Celui qui est frappé, percé de plaies, n'est pas un autre que le Messie, fils de Dieu, égal à son Père. Et qu'on ne dise pas que ce Messie n'est point désigné ici par son nom, ni que la transition de ce qui concerne le faux-prophète, à ce qui concerne le Messie, n'est point marquée; car il est ordinaire aux Prophètes de passer, sans en prévenir, d'un sujet à un autre. Par exemple, Zacharie, chap. XII, 10, dit : *Ils le pleureront comme un fils unique*. Cependant ce prophète ne nous a point prévenus touchant Celui dont il parle. Mais ces mots : *Ils regarderont vers moi qu'ils auront percé*, dit le Seigneur, tranchent la difficulté, éclaircissent l'oracle, et font voir nettement qu'il s'agit d'un *Homme-Dieu*, c'est-à-dire du Messie souffrant. Ce traitement de la part des Juifs est loin d'être en désaccord avec les trente pièces d'argent auxquelles ce peuple ingrat a évalué son Seigneur, selon que Dieu le reproche aux Juifs dans le chapitre précédent. (*Zach.*, XI, 13.)

III. — *Au sujet de l'oracle d'Isaïe (1 col., III,) et des autres.*

Le *Targum de Jérusalem* dit, conformément à ces oracles, que les princes des prêtres s'éleveront contre le Messie, pour le mettre à mort. (Galatinus, iv, c. 2.)

Le R. Ghidel a dit: " Les Israélites dévoreront le Christ " au milieu de ses années. "

Apud Génébrardum (*Chron. ad. fin. p. 58.*)

Le Messie sera donc meurtri, humilié, il aura les pieds et les mains transpercés : il sera percé de plaies, mis à mort, et pleuré par les familles des Justes, et tout cela avant d'être élevé en gloire et de convertir à lui les nations. — Ce sont là des marques certaines du Messie prédit.

IV. — *Du signe Thau. (1. col. iv.)*

Au temps du Prophète Ezéchiel, le *Thau*, en forme de croix, était en usage chez les Hébreux et les Samaritains. Origène dit avoir appris d'un Hébreu que la lettre *Thau* avait la forme de croix dans les anciens caractères hébreux. Le R. Azarias confirme ce fait. S. Jérôme dit aussi: " Dans " les anciennes lettres des Hébreux, dont se servent en- " core aujourd'hui les Samaritains, la dernière lettre *Thau* " a la ressemblance d'une croix, signe qui est souvent mar- " qué sur le front des chrétiens. " (Huet.) Il résulte des écrits d'Origène et de S. Jérôme, comme l'observe Génébrard (*Chron., l. 2, p. 103*), que, du temps de ces Pères, les Rabbins exprimaient encore la lettre T en forme de croix ; qu'Esdras, qui changea les anciens caractères Hébreux, avait laissé à cette lettre son ancienne forme de croix, laquelle ne fut changée que lors de la captivité des Juifs, sous l'empereur Adrien, soit par les Massorètes, soit par les Rabbins. — Dans la suite, les Samaritains voulant aussi ôter aux chrétiens l'avantage qu'ils tirent de cette prophétie, ne se servirent plus que très-rarement du *Thau* en



forme de croix : ils employèrent les autres formes de cette lettre, telle que la forme d'un X. Toutefois, comme les anciennes langues dérivent de la langue hébraïque, qui est la plus ancienne, la forme primitive du *Tau* hébraïque s'est conservée chez les Phéniciens, les Tyriens, les Ethiopiens et de même chez les Grecs, les Egyptiens et chez les Latins. Il n'y manque que le petit sommet, où l'on attachait la cause et le titre de la condamnation.

Quoique dans certaines versions la lettre *Thau* soit remplacée par le mot *le signe*, cependant cela même indique que Dieu ordonna de poser sur le front une marque déterminée, qui fut un signe de rédemption, tel qu'était la marque du sang de l'Agneau Pascal, et le morceau d'écarlate suspendu à la maison de Rahab. Ces deux signes marquaient le sang du Rédempteur. Ici donc le *Thau* marque la croix, qui doit être le nouvel instrument et le signe de notre délivrance.

Théodotion et le Paraphraste Chaldéen ont exprimé la lettre *Thau* comme font nos Interprètes. (S. Jérôme.) Origène dit qu'Aquila l'a exprimée aussi. — Tertullien (*ad. Jud. II, etc.*) a également écrit le signe *Tau*. Comme il lisait l'ancienne édition des Septante, dont plusieurs exemplaires portent aujourd'hui το σημειον, *le signe*, le savant Huet a pensé qu'on doit plutôt y lire ταν σημειον, *le signe Tau*, puisqu'autrefois Tertullien l'y lisait ainsi. (Voyez Baronius, *annal.*; an. 48, n° 93.)

V. — Tradition sur la croix du Messie.

1° On lit dans S. Barnabé :

*Quand toutes les Figures doivent-elles s'accomplir ? C'est, dit le Seigneur, quand le Bois sera incliné, puis élevé, et que le sang en découlera.*

2° Dans le *Beressith Rabba-Kétanna*, sur ces mots : *Abraham prit le bois de l'holocauste et le mit sur Isaac, son fils*, il est dit que « celui-ci représentait un Dieu qui porte sa

« croix sur son épaule, » Galatinus rapporte ces paroles comme très-remarquables et très-surprenantes dans la bouche des Hébreux. Elles le sont en effet, mais on sait que plusieurs anciens Docteurs ont été éclairés par le Saint-Esprit sur le futur mystère de la Rédemption. (Voir Galatinus, l. VIII, c. 17.)

3° On lit dans le même auteur (l. VI, c. 17) un assez long extrait du Livre *Machkar hassodots* ou *Recherche des choses secrètes*, par le R. Siméon-ben-Johaï, touchant l'Arbre de vie, dont un rejeton a fourni à Moïse sa verge miraculeuse, ainsi que le bois sur lequel il éleva le serpent d'airain, afin de procurer la guérison aux Hébreux blessés par les serpents. Suivant cet écrit prophétique, un rejeton de ce même arbre doit, au temps du Messie, porter des fruits, rendre douces les eaux amères, purifier le péché primitif et tous les péchés que les hommes ont commis et commettront dans la suite. Les fruits de cet arbre procureront la vie au monde. — En un mot, d'après le livre du R. Haccados, d'où ceci est tiré, et d'après Petrus Galatinus *de Arcanis*, il y a une belle prédiction du salut qui doit provenir de la croix du Messie. (Comp. 1 col., VI. 4<sup>e</sup> fait.)

---

## NOTES ET PREUVES.

### TRADITION PROPHÉTIQUE DES ANCIENS HÉBREUX, RELATIVE AU BOIS DE LA CROIX DU MESSIE.

*Prédiction extraite du Livre Machkar Hassodoth, c'est-à-dire Investigation des secrets, écrite par le Rabbi Siméon, fils de Johaï, et qu'on retrouve dans le Galé Razeia, ouvrage de ce fameux Rabbïn ou docteur que les Juifs modernes appellent Rabbenu Haccadosch, notre maître saint, qui vivait du temps des Consuls, antérieurement à César-Auguste.*

« Au livre *Galé Razeia*, Haccadosch raconte que dans

“ une conversation qu'il eut avec Antoine, consul romain,  
“ celui-ci, parmi d'autres questions, lui demanda de quel  
“ bois était la verge dont Moïse se servait pour faire ses  
“ miracles, et où il l'avait trouvée. A cette question Hac-  
“ cadosch répondit : Je vous dirai ce qu'en a écrit R. Si-  
“ méon, fils de Johaï, dans le *Machkar Hassodoth*.

“ La verge avec laquelle Aaron et Moïse faisaient des  
“ prodiges en Egypte, qui fleurit dans le Désert, et qui  
“ produisit des boutons, fut prise sur un arbre que Dieu  
“ indiqua à Moïse dans le Désert, pour corriger l'amer-  
“ tume des eaux. Cet arbre avait été coupé sur l'arbre de  
“ vie par les Anges dans le Paradis terrestre, et replanté  
“ dans le Désert. Adam ayant envoyé son fils Seth dans le  
“ Paradis terrestre pour implorer de Dieu son pardon, les  
“ Anges lui coupèrent un rameau de l'Arbre de vie pour  
“ le planter, lui assurant qu'au premier fruit qu'il produi-  
“ rait, la miséricorde de Dieu descendrait sur Adam et sa  
“ postérité ; que les portes du ciel qui étaient fermées, lui  
“ seraient ouvertes.

“ C'est de cet arbre ou plutôt de ce rameau planté dans  
“ le Désert par Seth, que Moïse prit une baguette qui fut  
“ appelée la *Verge de Dieu*. Les Israélites étant arrivés à  
“ Mara, ils en trouvèrent les eaux d'une extrême amer-  
“ tume. Dieu indiqua à Moïse le même arbre pour corriger  
“ cette amertume.

“ C'est sur cet arbre que Moïse plaça le Serpent d'ai-  
“ rain. C'est par cet arbre que Dieu a résolu de sauver tout  
“ l'univers, et de répandre sa miséricorde sur Adam, lors-  
“ que le Messie viendra. Car alors cet Arbre produira ses  
“ fruits, par lesquels, pour la seconde fois, les eaux perdront  
“ leur amertume ; c'est-à-dire que le premier péché, ainsi  
“ que tous ceux que les hommes ont commis ou commet-  
“ tront, seront effacés, selon ces paroles de Zacharie,  
“ (cap. XIII, 1) : *En ce jour-là il y aura une Fontaine ouverte*

« à la Maison de David et aux habitants de Jérusalem pour  
« (y laver) les souillures du pécheur et de la femme impure.

« Maintenant que je vous ai révélé ce secret, lorsque  
« vous réfléchirez sur l'Arbre de vie qui était dans le Pa-  
« radis terrestre, vous comprendrez pourquoi la Verge  
« de Moïse fut changée en serpent, pourquoi ce serpent  
« pris par la queue et élevé redevint verge comme elle était  
« et dévora toutes les verges des magiciens d'Égypte qui  
« faisaient tout ce que faisait Moïse, comme l'a dit Zacharie  
« (*Ibid.* 2) : *En ce jour-là, a dit le Dieu des armées, j'abolirai*  
« *de la terre les noms des idoles, et il n'en sera plus fait men-*  
« *tion.* Vous comprendrez pourquoi Dieu envoya des ser-  
« pents contre Israël dans le Désert, pourquoi il ordonna  
« et dit à Moïse : *Faites un serpent d'airain, élevez-le sur un*  
« *bois, et quiconque qui aura été mordu et qui le regardera,*  
« *sera guéri et vivra.* (Num. XXI, 8). Car cela signifie que  
« quiconque aura été mordu par le serpent des péchés, re-  
« gardant le serpent placé sur l'Arbre, vivra toujours. Et  
« parce que cet arbre a été coupé sur l'Arbre de vie, ses  
« fruits apporteront la vie dans le monde.

« Cependant cet arbre restera caché dans la terre, ignoré  
« de tous les mortels. Lorsque règnera sur la terre une  
« sainte Reine nommée Héléne, tout Israël sera dans les  
« angoisses et dans le malheur. Elle fera la recherche de  
« cet arbre, et personne parmi les Juifs, *apud eos*, ne  
« pourra lui en donner connaissance ; et cet arbre ne sera  
« trouvé que lorsque la miséricorde de Dieu sera à son  
« comble, et qu'il le fera sortir de terre. On trouvera un  
« de ces arbres dont a parlé Isaïe. *Il lui a donné sa sépulture*  
« *avec les impies.* (Isaïe, I. III, 2.)

« Voilà la manière dont Dieu nous fera connaître la  
« grandeur de ses miracles et la force de ses merveilles. »

Voilà mot pour mot ce que dit celui que les Juifs actuels  
appellent *Rabbenu Haccadosch*, Notre Saint-Maitre, qui vi-

vait environ 60 ans avant Jésus-Christ, auteur du *Galé Razeia* (le Révélateur des secrets). Il fut ainsi nommé, parce qu'il fut doué d'une très-haute science et du don de prophétie.

« Il ne faut pas le confondre avec un autre Rabbenu « Haccadosch qui vivait sous Hadrien. »

(Voyez P. Galatinus, de *Arcanis fidei cathol.*, p. 13, 14 et 373, édit. de Francfort, 1612. Traduction de M. Ant. Faivre. Dans les *œuvres de S. Cyrille*, de Jérusalem, t. II, p. 441.)

---

AUTRES TRADITIONS PROPHÉTIQUES,  
ENCORE SUR LE BOIS DE LA CROIX DU CHRIST.

On trouve dans la *Révélation* des deux fils du bienheureux vieillard Siméon (*in Nicodemi évang.*), quelque chose d'analogue à ce qui est attribué ici au Docteur Haccados, touchant le bois de la croix du Sauveur.

Il y est dit que « Adam, étant tombé malade, envoya son « fils Seth aux portes du Paradis pour supplier le Seigneur « de lui accorder l'onction salutaire, provenant de l'Arbre « de vie. L'Archange Michel répondit à Seth : Je suis établi « à la garde du corps de l'homme. Je vous le déclare, ô « Seth, moi qui suis envoyé vers vous de la part du Sei- « gneur ; ne priez point Dieu avec larmes et ne le suppliez « point au sujet de l'huile (ou de l'onction) de miséricorde « qui provient du bois (de l'Arbre de vie, c'est-à-dire de la « Croix) *propter oleum misericordiae ligni*, dont vous sou- « haitez oindre votre Père Adam, qui souffre une douleur « de la tête ; car vous ne pourrez aucunement la recevoir « (cette onction salutaire de l'Arbre de vie), si ce n'est dans « les derniers jours, à une époque lointaine, si ce n'est « lorsqu'après 5,500 ans révolus, le Bien-Aimé Fils de

« Dieu sera venu sur la terre pour ressusciter le corps  
« mortel d'Adam et ressusciter en même temps les corps  
« des morts, et que lui-même sera baptisé dans l'eau du  
« Jourdain..... C'est alors que le Fils Bien-Aimé de Dieu  
« introduira votre Père Adam dans le Paradis, près de  
« l'arbre de miséricorde. (*Evang. Nic., c. XIX.*)

Il est dit ensuite que les Puissances Infernales reconnurent que « ce que le Bois de la prévarication leur avait  
« acquis, le Bois de la croix le leur enlevait. (*C. XXIII, Ibid.*)

« Jésus étendit la main et dit : Venez à moi, vous tous  
« qui êtes mes saints, qui avez été créés à mon image, vous  
« qui par le bois (de l'arbre défendu) et par l'artifice du  
« Démon, avez été condamnés à la mort. Vivez maintenant  
« par le bois de ma croix, qui a condamné le Diable, prince  
« du monde, et détruit la mort. Aussitôt Adam avec tous  
« les Saints de Dieu se prosternèrent aux genoux du Sei-  
« gneur Jésus, et dirent d'une même voix : *Vous êtes arrivé,*  
« *ô Rédempteur du monde,* vous avez racheté par votre croix  
« les vivants et les morts... Cette croix, vous l'avez placée  
« comme le titre de votre gloire dans le ciel, vous l'avez  
« dressée comme le signe de la Rédemption sur la terre,  
« placez-la de même dans les enfers comme le signe de  
« votre victoire, afin que la mort n'ait plus d'empire sur  
« nous. Etendant alors la main, le Seigneur Jésus fit le  
« signe de la croix sur Adam et sur tous ses saints, et pre-  
« nant la main droite d'Adam, il sortit des Enfers, accom-  
« pagné de tous les saints de Dieu (*c. XXIV*), qui célébrè-  
« rent ses louanges. »

« Or, le Seigneur Jésus confia Adam, dont il tenait la  
« main, à l'Archange Michel, qui l'introduisit avec tous les  
« saints dans le Paradis de gloire et de félicité. (*C. XXV.*)

Ils y trouvèrent Enoch et Elie, qui avaient été trans-  
portés en corps dans ce lieu fortuné, sans avoir jamais sé-  
journé dans les limbes. Ils y rencontrèrent aussi le bon

Larron qui portait sur ses épaules le signe de la croix, et qui leur expliqua comment il avait eu la faveur d'entrer dans le Paradis. « A la vue des merveilles qui se firent par la croix du Seigneur Jésus, crucifié avec moi, disait-il, j'ai cru qu'il était le Créateur de toutes choses et le Roi tout-puissant de l'Univers. et je l'ai prié en ces termes : Souvenez-vous de moi, Seigneur, lorsque vous serez arrivé dans votre Royaume ! Il me répondit : En vérité, je vous le dis, aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis ; alors il me donna ce signe de la croix et me dit : portez-le et allez (avec lui) au Paradis, et si l'Ange qui est le gardien du Paradis ne vous laisse point entrer, montrez-lui le signe de la croix, et dites-lui, que Jésus, le Christ, fils de Dieu, qui vient d'être crucifié, m'a envoyé ici vers vous. J'accomplis ce qui m'a été dit, et je rapportai à l'Ange, gardien du Paradis, toutes ces paroles. Les ayant entendues, il m'ouvrit aussitôt, m'introduisit et me plaça à la droite du Paradis, en me disant : Attendez un peu ici, afin que le père de tout le genre humain, Adam, entre avec tous ses enfants, les Saints et les Justes du Seigneur Jésus-Christ crucifié.

« Lorsqu'ils eurent entendu toutes ces paroles du Larron, tous les Patriarches dirent d'une voix unanime : Soyez béni, Dieu Tout-Puissant, Père des biens éternels, Père des miséricordes, qui avez accordé aux pécheurs une telle faveur, qui les avez fait rentrer dans le bonheur du Paradis, et qui les avez placés dans vos spirituels et excellents pâturages pour y jouir d'une vie pure et spirituelle. Amen. » (C. xxvi.)

D'après cet ancien écrit, le bois de l'Arbre de vie, par lequel Adam et le genre humain furent exclus du Paradis, est le même qui a produit le bois de la croix, par lequel Adam et sa postérité ont été réintégrés dans le Paradis.

Le livre d'*Enoch*, très-ancien prophète, marquait que

« le Christ, par le sacrifice de son nouveau Sacerdoce,  
« mettrait fin au péché, nourrirait les Saints du fruit de  
« l'Arbre de vie, et pascet Sanctos de ligno vitæ; qu'il leur ou-  
« vrait les portes du Paradis, enchaînerait Bélial, et tous  
« les Esprits de malice... » (*In testam. PP.*, II.)

Les *Historiæ Apostolicæ* (l. VII, c. 6,) disent que « parce  
« qu'il a été placé sur l'Arbre de la croix, Jésus a détruit la  
« prévarication de l'Arbre de vie, et qu'il a rouvert le Paradis  
« à Adam et à toutes les âmes saintes qui en avaient été  
« exclues. »

L'Antiquité chrétienne avait coutume de rapprocher  
l'idée de l'Arbre de vie de celle de l'Arbre de la croix<sup>1</sup>,  
comme s'il y avait une certaine identité entre ces deux bois.  
*Salutem humani generis in ligno crucis constituisti, ut undè  
mors oriebatur, inde vita resurgeret, et qui in ligno vincebat,  
in ligno quoque vinceretur.* « Dieu a attaché le salut du genre  
« humain au bois de la croix, afin que ce qui avait causé la  
« mort, devint la source de la vie; et que le Démon, qui  
« avait subjugué l'homme par le bois, fût, par le bois, sub-  
« jugué à son tour. »

Nous lisons dans le *Livre des Recognitions* de S. Clément,  
les paroles suivantes que S. Pierre adresse à son Disciple :  
« Le Père a oint son fils d'une huile qui avait été prise à  
« l'Arbre de vie: *Pater oleo perunxit, quod ex ligno vitæ  
« fuerat sumptum*: de l'onction de ce parfum lui est venu le  
« nom de Christ. Il oindra pareillement de cette huile tous  
« les prédestinés, qui parviendront à son Royaume, afin  
« que leur lumière resplendisse, et que, remplis de l'Esprit  
« Saint, ils jouissent de l'immortalité. Quant à la nature de  
« l'Arbre d'où a été prise cette huile d'onction, je me sou-  
« viens de vous l'avoir suffisamment expliquée. »

<sup>1</sup> C'est encore ce que l'on peut remarquer sur la plupart des an-  
ciens vitraux gothiques de nos églises. L'arbre du premier Adam est  
placé à côté de l'arbre du second Adam.



“ Que si une onction, composée de parfums naturels,  
“ possède assez de vertu pour consacrer un Roi, un Pro-  
“ phète, un Pontife, comprenez maintenant quelle efficace  
“ doit avoir ce parfum d'onction qui a été tiré de l'Arbre  
“ de vie ! *Intellige jàm tu, quantum sit illud unguentum*  
“ *quod à Deo de Virgulto vitæ prolatum est...* (*Recognit.*,  
“ l. I, c. 45, 46.)

Les premiers chrétiens pensaient donc que, par (la vertu de) l'Arbre de la Croix, Jésus-Christ communiquait aux fidèles l'efficace de l'onction d'immortalité, provenant de l'Arbre de vie. Il fallait bien que cette idée fût alors assez commune, puisque Celse y fait allusion, lorsqu'il attaque les chrétiens. Suivant ce philosophe, “ les Ecrivains Ecclésiastiques ont inventé des choses extravagantes touchant ce  
“ qu'ils nomment le *Sceau*. Ils disent que Celui qui applique  
“ ce sceau s'appelle le Père ; que Celui qui en reçoit l'im-  
“ pression s'appelle le jeune ou le fils, et il répond : *Je suis*  
“ *oint de l'onction blanche, prise de l'Arbre de vie : χειρισματι*  
“ *χρισματι λευκω εκ ξυλου Σωῆς*. (Celse, dans *Origène*, l. VI,  
“ p. 322, édit. Migne, et Cotelier, in *Recogn.*, l. I, c. 45.)”

---

VI. — *Tradition de Platon. — Oracles des Sibylles. — Monuments Egyptiens, annonçant la vertu de la croix.*

1° Platon, dans un passage déjà cité, où il peint son Juste imaginaire, va jusqu'à dire en termes littéraux que, après avoir été basoué, ce Juste sera mis en croix.

Ces paroles du philosophe païen avaient, sans doute, leur origine dans les Traditions et dans les Prophéties.

2° Les Sibylles prédisaient aussi la croix du futur Sauveur.

La Sibylle d'Erythrée exprimait ainsi, en vers acrostiches, les noms de celui qui doit sauver les hommes par la croix :

Crucifixus  
seu  
per Crucem  
seu  
Crux  
Servator,  
Christus,  
Jesus.  
c'est-à-dire  
Par la Croix  
Je  
Christ Jésus  
sera Je  
Sauveur.

*Ac Cuncti in terris homines mirabile signum  
Tunc cernent oculis, sanctis optabile signum.*

(Dans Eusèbe, l. 5, *Vie de Constantin*, c. 48).

Une autre Sibylle :

*O Solymæ tellus, nempe coronam  
De spinis illi posuisti, injuria major  
Quo foret; et potum sudisti fellis amari.  
O Lignum felix, in quo Deus ipse pependit!*

(Biblioth. PP., l. 1, *Sibyll. orac.*, l. 6.)

Et ailleurs : (*ibid.*, l. VI, p. 208 :)

*Expandetque manus, totum metiatur ut Orbem.  
..... Eritque  
Corporeus, sicut fuit ante, manusque pedesque  
Ostendetque impressa suis vestigia membris  
Quatuor occasus, ortus, boreamque, Notumque ;  
Nam totidem Mundi perpetrant regna potentis.  
Infandum nimium facinus, nobisque profrosam.*

Et ailleurs :

*Atque omnes homines signum præsigne notabit.  
Tempore eo lignum, cunctis peramabile fidis.  
Oppositus mundo casus, sed vita Piorum,  
Respergendo lavans duodeno fonte vocatos  
Contrespesctque pedo ferrata cuspide Gentes.  
.....  
Sincera hunc Moyses expressit brachia tendens.*

(*Ibid.*, p. 208. Voyez aussi p. 203.)

Ainsi, les Sibylles ont annoncé qu'un jour, en même temps qu'elle sera un scandale pour le monde, la croix sera la vie des hommes Justes, etc.

— *Monuments Egyptiens.* On trouva dans le Temple de Serapis d'anciens caractères hiéroglyphiques qui conte-

naient une prophétie confirmative de celles des Sibylles. De l'aveu des païens comme des chrétiens d'Égypte, ces caractères ayant la forme de *la croix* ne pouvaient se traduire que par *Vie future*, et signifiaient que le Temple de Sérapis devait être renversé aussitôt que le *Signe de la Croix*, c'est-à-dire de *la Vie Future*, aurait apparu et serait connu.

Ainsi, selon la pensée de Socrate, les anciens prêtres d'Égypte, ou même les Oracles païens et les Sibylles, auraient été, en cette circonstance, sous la main de Dieu comme des instruments exceptionnels de ses desseins, tels que le furent Balaam et Caïphe, qui prophétisèrent de bonnes nouvelles, sans en avoir la volonté.

L'événement justifiera cette prédiction traditionnelle.

---

MONUMENT ÉGYPTIEN, PRÉDISANT QUE LA CROIX PROCURERA  
AU MONDE LA VIE FUTURE.

Voici un monument païen, antérieur à Jésus-Christ, qui appuie les prophéties précédentes. Il nous a été conservé par les historiens Rufin, Socrate et Sozomène. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter leurs propres paroles.

Voici d'abord Rufin<sup>1</sup>, qui, après avoir raconté l'événement mémorable de la destruction du temple de Sérapis, sous le règne de Théodose-le-Grand, et sous le patriarcat de Théophile à Alexandrie, s'exprime dans les termes suivants :

« Cet événement produisit la plus profonde impression  
« sur tous ceux qui restaient encore attachés au Paganisme, parce qu'il les fit souvenir d'une prédiction traditionnelle qui remontait à la plus haute antiquité. Notre  
« signe de croix se trouvait représenté par l'une des *Lettres*

Ruffinus, *Hist. eccl.*, l. 2, c. 9.

« *hiératiques* ou sacerdotales, qui, assure-t-on, forment les  
« éléments de l'alphabet Egyptien. La signification de cette  
« lettre ou de ce mot était parmi eux celle de la VIE  
« FUTURE. Or, ceux qui, vaincus par tant de prodiges,  
« venaient se ranger sous le drapeau de notre foi, déclaraient  
« tenir de leurs ancêtres, que les monuments du  
« vieux culte de l'Egypte subsisteraient jusqu'à ce qu'on vit  
« apparaître le signe où était la VIE. »

Socrate<sup>1</sup>, qui rapporte le même fait, le rend avec une clarté plus grande encore. Voici ses paroles :

« Pendant qu'on démolissait le temple de Sérapis et  
« qu'on en mettait à jour tous les réduits mystérieux, on  
« trouva au milieu des décombres des pierres sur lesquelles  
« étaient gravées les lettres qu'on appelle *Hiéroglyphiques*.  
« Ces lettres présentaient la figure de la Croix. Les Chrétiens  
« et les Gentils, également témoins de cette découverte,  
« cherchaient chacun de leur côté à la faire tourner  
« au profit de leurs croyances ; car les chrétiens, se prévalant  
« de ce que la croix est le signe propre de la Passion du Christ-Sauveur,  
« prétendaient que ce caractère ne pouvait convenir qu'à leur religion,  
« tandis que les Païens s'efforçaient d'y trouver un rapprochement  
« entre le Christ et Sérapis. Mais le signe de la Croix n'en avait pas  
« moins un sens différent aux yeux des uns et des autres. Pendant  
« que ces débats avaient lieu, quelques Gentils, déjà convertis à la  
« foi chrétienne (par suite de cette découverte), et versés dans l'interprétation  
« des lettres hiéroglyphiques, vinrent déclarer que les caractères ayant  
« la forme de la croix ne pouvaient se traduire que par VIE FUTURE.

« Cette interprétation, toute conforme aux vœux des Chrétiens, leur donna  
« complètement gain de cause contre leurs adversaires.

<sup>1</sup> Socrates, *Hist. eccl.*, l. 3, c. 17.

“ L'examen de nouveaux caractères hiéroglyphiques  
“ acheva de déconcerter les Gentils; car on y vit que le  
“ temple de Sérapis devait être renversé aussitôt que le  
“ *Signe de la Croix*, c'est-à-dire de la VIE FUTURE,  
“ aurait apparu et serait connu.

“ Un très-grand nombre s'empressèrent alors d'em-  
“ brasser la Religion Chrétienne, et, après avoir confessé  
“ leurs fautes, ils demandèrent le Baptême. ”

Le récit de Sozomène<sup>1</sup> contient les mêmes circonstances.  
Mais nous nous abstiendrons de le rapporter.

Conformément à la doctrine des Anciens, qui, grâce à Rufin, à Socrate et à Sozomène, est arrivée jusqu'à nous, tous les savants modernes, qui ont traité des Antiquités Egyptiennes, se sont accordés à reconnaître, que la *croix surmontée d'un cercle* (dite *croix ansée*), telle qu'on la voit si souvent dans la main des divinités égyptiennes, est le symbole de la *vie future* ou de l'*immortalité*. Si cette interprétation est absolument conforme à la vérité, il faut en conclure avec Socrate, que les Egyptiens avaient attribué une pareille valeur à ce signe par une secrète disposition de la Divine Providence, qui conduit tout, et voulait que le signe de la vie future et immortelle fût annoncé par le signe qui indiquait la mort ou par l'instrument qui la rendait si ignominieuse et si cruelle<sup>2</sup>. Un célèbre auteur païen, Lucien, dans ses dialogues<sup>3</sup>, atteste que la lettre égyptienne, T, figurait une croix, et qu'elle servait à marquer les voleurs.

— La fameuse inscription en trois langues de *Rhascid*

<sup>1</sup> Sozomènes, *Hist. Ect.*, l. 7.

<sup>2</sup> Voir M. l'abbé Bruvati, *Archéologie*. — *Signes chrétiens trouvés sur des monuments payens*. (*Annal. Ph. chr.* t. 22, p. 118-195, et Baronius, *an.* 54, n. 92.)

<sup>3</sup> Lucian, *Dial. Jud. vocal.*, apud Baron., *ibid.*

ou *Rosette*, présente un signe semblable à ce genre de Croix †, que des savants versés dans la hiéroglyphe prétendent correspondre au mot grec Σωτηρος, Sauveur. (Ib.)

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

##### SOMMAIRE.

- I. — Jésus prédit son crucifiement.
- II. — Les habitants de Jérusalem ont demandé que le Seigneur Jésus eût les pieds et les mains transpercés.
- III. — Jésus est livré pour être crucifié.
- IV. — Jésus portant sa croix est conduit au Calvaire.
- V. — Les familles des Justes et leurs femmes pleurent sur Jésus.
- VI. — Jésus est crucifié.
- VII. — Inscription au haut de la Croix.
- VIII. — Le crucifiement de Jésus faisait le sujet des conversations.

##### I. — *Jésus prédit son crucifiement.*

Jésus avait prédit sa mort sur la croix, pendant tout le cours de ses prédications, devant les Docteurs ou Rabbins, devant tout le peuple réuni, devant ses Apôtres et ses Disciples.

*Comme Moïse éleva le Serpent d'airain dans le Désert, disait-il à l'un des Princes de la Synagogue, (S. Jean, III, 14), il faut que le Fils de l'Homme soit de même élevé en haut.*

Il disait aux Juifs : *Quand vous aurez élevé en haut le Fils*

*de l'Homme, alors vous connaîtrez qui je suis.* Il faisait entendre à ces Juifs qui, à la vue de ses miracles, ne voulurent pas le reconnaître pour le Fils de Dieu, qu'ils seraient obligés de reconnaître sa puissance divine après son crucifiement, c'est-à-dire après la mort la plus cruelle et la plus humiliante. En effet, il faut être Dieu, pour, du sein de la mort et de l'humiliation, faire sortir la puissance et la gloire. (S. Jean, VIII, 28.)

Il disait encore à la foule, pour confirmer ce qu'il avait dit : *Pour moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi; ce qu'il disait pour marquer le genre de mort qu'il devait endurer.* (S. Jean, XII, 32.) La Croix ! Voilà le moyen séduisant que Jésus emploiera pour convertir le monde.

Dans la parabole des vigneron, Jésus avait prédit aux Juifs qu'ils le crucifieraient et le mettraient à mort hors de Jérusalem.

*Or, les vigneron, voyant le fils, dirent entr'eux : Voici l'héritier; venez, tuons-le, et nous serons maîtres de son héritage. — Ainsi, s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent : et apprehensum eum ejecerunt extra vineam et occiderunt.* (S. Matth., XXI, 39.)

S. Paul, (Hebr. XIII, 13), dit conformément à cette prédiction : *Les victimes d'expiation du péché sont brûlées hors du camp;*

*Et c'est pour cette raison que Jésus, devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte de la ville : extra portam passus est.*

Lorsque son heure approchait, Jésus dit à ses Apôtres : *Les Princes des Prêtres et les Scribes livreront le Fils de l'homme aux Gentils, pour qu'ils le traitent avec moquerie, qu'ils le fouettent et qu'ils le crucifient.* (S. Matth., XX, 19.)

Deux jours avant sa mort, il leur avait répété cette prédiction :

*Vous savez que la Pâque va se faire dans deux jours, et le Fils de l'homme va être livré pour être crucifié: tradetur ut crucifigatur. (Ibid., xxvi, 2.)*

II. — *Les habitants de Jérusalem ont demandé que le Seigneur Jésus fût percé de plaies; qu'il eût les pieds et les mains transpercés.*

Le Gouverneur chercha longtemps à délivrer Jésus. Mais voyant qu'il avait dans cette vue, employé inutilement plusieurs moyens, il dit enfin aux Juifs :

*Que voulez-vous donc que je fasse au roi des Juifs, à Jésus dit le Christ?*

*Mais ils se mirent tous à crier en disant :*

*Crucifiez-le ! Crucifiez-le !*

*Il leur dit pour la troisième fois :*

*Mais quel mal a-t-il fait? Je ne trouve en lui rien qui mérite la mort. Je vais donc le faire châtier, ajouta-t-il, puis je le renverrai.*

*Mais ils insistaient demandant à grands cris qu'il fût crucifié; et ils redoublaient leurs clameurs en disant :*

*Crucifiez-le ! Qu'il soit crucifié !*

(S. Matth., xxvii, 22, S. Luc, xxiii, 21; S. Marc, xv, 14.)

Par ces cris, les Juifs ont précisément accompli ce qui est marqué dans les oracles prophétiques (Voir I col.. II, 1.)

III. — *Jésus est livré pour être crucifié.*

*Pilate, voyant que tout était inutile, et que même le tumulte allait en augmentant, se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains devant le peuple, il leur dit :*

*Je suis net du sang de cet homme juste. Pour vous, pensez-y bien.*

*Mais tout le peuple répondit :*



*Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!* (Matth., xxvii, 24.)

Après avoir ainsi rendu contre lui-même un témoignage éclatant de l'injustice qu'il allait commettre, Pilate, voulant contenter le peuple, prononça que ce qu'ils demandaient leur fût accordé. Et après avoir fait flageller Jésus, il le leur livra, pour être crucifié : tradidit eis ut crucifigeretur. (Ibid.)

S. Jean raconte ainsi ce dernier trait. (xix, 13) :

*Les Juifs, voyant que Pilate cherchait à délivrer Jésus, se mirent à crier :*

*Si vous le lâchez, vous n'êtes point ami de César ; car quiconque se donne pour roi, se déclare contre César.*

*Lorsque Pilate les eut entendu parler de la sorte, il amena Jésus dehors, et s'assit dans son tribunal, au lieu qu'on appelle en grec Lithostrotos, et en hébreu, Gabbatha. C'était le jour de la préparation de Pâques, sur la sixième heure du jour, et il dit aux Juifs, voilà votre Roi !*

*Mais ils s'écrièrent :*

*Otez-le ! Otez-le ! Crucifiez-le !*

*Pilate leur dit :*

*Crucifierai-je votre Roi ?*

*Les Princes des Prêtres répondirent :*

*Nous n'avons point d'autre Roi que César.*

*Alors donc il leur abandonna Jésus, pour en faire ce qu'ils voudraient, c'est-à-dire pour être crucifié au milieu de tous les outrages, qu'une injuste fureur inspirait à ses ennemis.*

IV. — *Jésus, portant sa croix, est conduit au Calvaire.*

*Les soldats le saisirent, et, après l'avoir traité avec moquerie, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre ; ils lui remirent ses habits, et le menèrent dehors pour le crucifier.*

*Jésus, portant sa croix, alla au lieu appelé Calvaire,*

qui se nomme en hébreu Golgotha. (S. Jean, XIX, 17.)

Et, bajulans sibi crucem, exivit...

*Ils emmenaient Jésus et ils en étaient à la sortie de la ville, lorsqu'ils rencontrèrent un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là en revenant d'une maison de campagne. Ils le contraignirent de porter la croix de Jésus, et ils la lui mirent sur les épaules, pour qu'il la portât derrière lui.*

V. — *Les familles des Justes et leurs femmes pleurent sur Jésus. (Voir I col. II.)*

On lit dans l'Évangile de Nicodème, IV, que, en même temps que les Pharisiens demandaient à grands cris le crucifiement de Jésus, le Gouverneur, jetant les regards sur le peuple et sur la multitude qui environnait son tribunal, vit plusieurs juifs qui pleuraient, plurimos Judæos lacrymantes, et dit aux Princes des Prêtres :

*Toute la multitude ne désire pas sa mort ?*

Dans S. Luc, XXIII, 27, nous trouvons que, durant le trajet de Jérusalem au Calvaire, les pleurs et les gémissements d'un grand nombre de Juifs et de femmes redoublèrent.

*Cependant Jésus était suivi d'une grande foule de peuple et de femmes, qui le pleuraient avec larmes et avec de grands gémissements. Sequebatur illum turba multa populi et mulierum, quæ plangebant et lamentabantur eum.*

*Or, Jésus se tournant vers elles, leur dit :*

*Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car voici bientôt le temps de l'horrible catastrophe de la nation, temps auquel on dira: Heureuses les femmes stériles! Heureuses les entrailles qui n'ont point porté d'enfants et les mamelles qui n'en ont point allaité! Alors ils commenceront*

*à dire aux montagnes, tombez sur nous; et aux collines, cachez-nous! Car s'ils traitent ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois sec?*

Bientôt la foule des Juifs et des habitants de Jérusalem, qui auront transpercé Jésus et qui, à la vue des prodiges de ce jour, auront connu qui il était, jetteront les yeux sur celui qu'ils auront percé de plaies, pleureront sa mort, et gémiront sur leur crime.

*Et toute la multitude de ceux qui assistaient à ce spectacle, considérant toutes ces choses, s'en retournaient en se frappant la poitrine. Et omnis turba eorum qui aderant.... percussiones pectora sua revertebantur. (S. Luc, XXIII, 48.)*

L'oracle de Zacharie, *ils regarderont vers moi qu'ils auront percé... Leurs familles pleureront à part, etc.*, aura plus tard un accomplissement plus complet encore. (Act. II, 37.) Car Pierre ayant dit : *O Juifs, et vous tous habitants de Jérusalem, que tout Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.*

*Ayant entendu ces choses, ils furent touchés de componction dans leur cœur, compuncti sunt corde, et trois mille d'abord, puis cinq mille ensuite, firent pénitence.*

L'Esprit de grâce et de prières fit donc pleurer les habitants de Jérusalem sur Celui qu'ils avaient percé de plaies. (Cfr. col. I, II.)

## VI. — Jésus est crucifié.

*Deux criminels étaient aussi conduits avec Jésus pour être exécutés.*

Ce fut en cette compagnie qu'ils le conduisirent jusqu'au lieu qui est appelé Golgotha, ce qui signifie le Calvaire.

*Lorsqu'ils y furent arrivés, on lui présenta à boire du vinaigre assaisonné de myrrhe et mêlé de fiel. Mais après en avoir goûté, il n'en voulut point boire.*

*Ce fut à la troisième heure du jour qu'ils l'attachèrent à la croix.*

*Erat hora tertia, et crucifixerunt eum.*

*Ils crucifièrent avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche, et Jésus au milieu.*

VII. — *Inscription au haut de la croix.*

*Élevé en croix, Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur : car ils ne savent pas ce qu'ils font. (S. Luc, XXIII, 34.)*

*Or, Pilate fit une inscription et la plaça au haut de la croix.*

*La cause de la condamnation de Jésus y était marquée en ces termes :*

*C'est Jésus de Nazareth, roi des Juifs !*

*Il y eut beaucoup de Juifs, qui lurent cette inscription, parce que le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville, et l'inscription était en hébreu, en grec, et en latin.*

*Les Princes des Prêtres, offensés de voir qu'on appelât Roi des Juifs un homme crucifié, et ayant de bonnes raisons pour croire qu'on pourrait bien prendre au sérieux ce titre, dirent à Pilate :*

*N'écrivez pas : Roi des Juifs, mais qu'il a dit : je suis Roi des Juifs.*

*Pilate leur répondit :*

*Ce que j'ai écrit est écrit.*

Quel qu'ait été le motif qui porta Pilate à dicter ainsi cette inscription, et à la maintenir telle, malgré les Juifs, cela n'est point arrivé sans la volonté de Dieu. Le Christ devait régner par le Bois (1 col., v.), être reconnu Roi et Souverain du monde, du moment qu'il aurait été élevé en croix (3 col., 1.) Or l'inscription faite en hébreu, en grec, en latin, annonça à toutes les nations, que, dès ce moment, le Christ Jésus était Roi, non-seulement des Juifs, mais aussi de tous les peuples du monde ; ce que l'événement commença dès lors à justifier.

VIII. — *Le crucifiement de Jésus faisait, dans Jérusalem et ailleurs, le sujet de toutes les conversations.*

Cléophas, allant avec un autre Disciple à Emmaüs, s'entretenait de ce qui venait d'arriver. Un troisième voyageur, les ayant joints, les interrogea et leur dit :

*Quels discours tenez-vous là l'un avec l'autre en marchant, et d'où vient que vous êtes tristes ?*

*Cléophas lui dit :*

*Quoi ! vous êtes le seul étranger dans Jérusalem, qui ne sachiez pas les choses qui s'y sont passées ces jours-ci ?*

*Le voyageur leur dit :*

*Et quelles choses ?*

*Ils répondirent :*

*C'est ce qui est arrivé au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un Prophète puissant en œuvres, et comme les Princes des Prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à la mort, et l'ont crucifié ; et quomodo summi sacerdotes... crucifixerunt eum.*

Cléophas est étonné qu'on puisse leur demander le sujet de leur entretien : il témoigne que tout le monde ne s'occupe que du crucifiement de Jésus de Nazareth. (S. Luc, xxiv, 13.)

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

TRADITION APOSTOLIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Témoignages des Apôtres touchant le crucifiement de Jésus.
- II. — Témoignage de S. Barnabé.

- III. — Témoignage de S. Ignace.
- IV. — Témoignage de S. Justin.
- V. — Témoignage de S. Irénée.
- VI. — Témoignage de S. Clément de Rome.
- VII. — Témoignage de S. Clément d'Alexandrie.
- VIII. — Témoignage de Tertullien.
- IX. — Témoignage d'Arnobé.
- X. — Divers monuments. — Jeûne du vendredi.
- XI. — Le signe de la Croix.
- XII. — Puissance de la Croix.
- XIII. — Invention de la sainte Croix.
- XIV. — Apparitions glorieuses de la sainte Croix.

I. — *Témoignages apostoliques touchant le crucifiement de Jésus.*

S. Pierre, un peu après la mort de Jésus, disait aux Juifs : *Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.* (Act., II, 36.)

*Vous l'avez mis à mort, en le suspendant au bois.* (Ibid., v, 30, et x, 39, et XIII, 29, et IV, 10.)

S. Paul disait aux nations : *Pour nous, nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, et folie pour les Gentils.* (I Cor., I, 23.)

*Je n'ai pas cru rien savoir parmi vous, sinon Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.* (Ibid. II, 2). *S'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire.* (Ibid. II, 8.)

*Jésus-Christ a été obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix.* (Philip. II, 8, III, 18; Galat., v, 11; VI, 12, 14; Coloss. I, 20, etc.; Apoc., XI, 8.)

Le Symbole des Apôtres : *Il a souffert sous Ponce-Pilate et il a été crucifié.*

II. — S. Barnabé.

• Les Juifs verront un jour Jésus-Christ, revêtu d'un

« manteau de pourpre, et alors ils diront : N'est-ce pas  
« Celui que nous avons crucifié, chargé d'outrages, cou-  
« vert de plaies et de crachats ? » (*Epit. cath.*, VII, 9;  
VIII, 4.)

« Le règne de Jésus a commencé par le bois » de la croix.  
(*Ibid.*, VII, 2; X, 8; XII, 1, 2, etc. Voir aussi Prochore,  
p. 151, les *Liturgies* et les *Constitutions* Apostoliques, *passim*;  
S. Clément de Rome, *epist.*)

### III. — *S. Ignace, disciple des Apôtres.*

« Jésus-Christ a été véritablement crucifié pour nous en  
« sa chair, sous Ponce-Pilate et sous le tétrarque Hé-  
« rode. » *Epit. aux Smyrn.* « Le jour de la préparation de  
« la Pâque, il reçut de Pilate, à la troisième heure du jour,  
« sa sentence de condamnation, Dieu le Père le permettant  
« ainsi ; et, à la sixième heure, il fut crucifié. » *Épître aux*  
*Tralliens.*

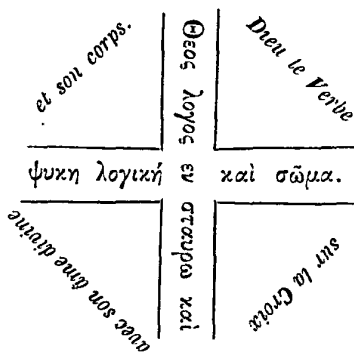
« Il a été crucifié véritablement, et non selon l'opinion,  
« non selon l'apparence, non d'une manière illusoire.... »  
(*Ibid.* 10.)

*S. Polycarpe* disait dans le même sens :

« Celui qui nie la vérité du martyre de la Croix, est un  
« démon.... Jésus-Christ a porté en son corps sur la croix  
« la peine du péché, lui qui ne l'avait pas commis. »  
*Épître.*

C'est ainsi que ces saints, contemporains des Apôtres,  
attestaient la réalité du crucifiement, contre certains héré-  
tiques, qui, tout en admettant le fait, voulaient qu'il n'eût  
été qu'apparent.

L'Antiquité chrétienne représentait ainsi la Croix avec  
une inscription.



Dans Anastase, ο δηγοῦ, c. 12, et dans Cotelier, *in Ignat. ad Trall., SS. PP. apost., t. II, p. 68.*

IV. — *Jésus, crucifié sous Tibère et sous P. Pilate.*

S. Justin (an 103-150) disait :

« Nous adorons Jésus-Christ, fils du vrai Dieu, qui a  
« été mis en croix sous Ponce-Pilate, gouverneur de la  
« Judée, au temps de Tibère. » (1 *Apol. n. 13.*)

« C'était Jésus, qui parlait ainsi par le Prophète : *J'ai  
« tendu les bras pendant tout le jour vers un peuple incrédule  
« qui me méconnaît et qui marche dans une mauvaise voie.  
« (Ibid. 38).* C'est de lui qu'il est dit : *Le Seigneur a régné  
« par la croix...* En effet, le Christ, qui fut percé et mis en  
« croix, règne maintenant sur le monde. (*Dial.*)

« Le nom de Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate,  
« chasse tous les démons.

« La croix est la ruine et la condamnation des Incré-  
« dules.

« Les Juifs qui crucifièrent Jésus lui enfoncèrent des  
« clous dans les mains, et, quand ils l'eurent cru-  
« cifié, ils se partagèrent ses habits. » (*Dial., n<sup>os</sup> 76,  
85, 91, 97.*)



V. — *S. Irénée.* (140-202.)

« Le Fils de Dieu, par un amour infini pour sa créature  
« a bien voulu s'incarner dans le sein de la Vierge, unis-  
« sant ensemble la nature de Dieu et la nature de l'homme.  
« Il a souffert sous Ponce-Pilate. (*L. iv, 4.*) Il a consommé  
« son sacrifice, vers le soir, au temps de la Pâque. (*L. v. 10.*)  
« Moïse avait parlé de ce Dieu, que les Juifs feraient  
« mourir sur une croix, lorsqu'il leur a dit: *Le Salut sera*  
« *suspendu devant tes yeux, et tu ne croiras pas au salut.* »  
« (*Ibid. et l. iv, 16.*) Le Fils de Dieu, son Verbe Eternel,  
« s'est abaissé, jusqu'à souffrir la mort, pour consommer  
« l'œuvre de notre salut. » (*Ibid. 18, et l. v, 28.*) L'obéis-  
« sance du Verbe sur le bois de la Croix, a lavé la souillure  
« de la désobéissance commise sur le bois de l'arbre de la  
« science. » (*L. v, 16 et 19.*)

*Jésus-Christ meurt le sixième jour.*

« Le jour où Adam est mort pour avoir désobéi, est  
« aussi ce jour-là, le sixième, où le Christ est mort en  
« obéissant à Dieu. La parole de Dieu qui avait dit à Adam  
« et à Eve: *Le jour où vous mangerez du fruit défendu, vous*  
« *mourrez,* cette parole s'est vérifiée de tout point. C'est  
« donc aussi ce même jour, qui est celui de la veille du  
« Sabbat et le sixième de la Création, en comptant par se-  
« maine, que le Christ a voulu mourir sur la Croix, créant  
« ainsi, pour ainsi dire, l'humanité une seconde fois, en la  
« délivrant de la mort du péché par sa Passion. » (*S. Irén.,*  
*l. v, 23.*)

Origène enseigne pareillement (*tractatu 35, in Matthæum*),  
que Dieu créa l'homme, le sixième jour et à la sixième heure  
du jour, c'est-à-dire, à la même date et aux mêmes instants,  
que Jésus-Christ fut suspendu à la croix pour le salut de  
l'homme; parce qu'il convenait que l'homme fût racheté au  
même jour et à la même heure, auxquels il avait été créé.

VI. — *S. Clément de Rome.*

« Le Juge étranger se lava les mains et dit :

« Je suis innocent du sang de ce Juste ; c'est votre affaire. »

« Or, Israël s'écria :

« Que son sang soit sur nous, et sur nos enfants ! »

« Pilate disait :

« Crucifierai-je votre Roi ?

« Eux s'écrièrent :

« Nous n'avons pas de Roi, sinon César. Crucifiez, crucifiez celui-ci ! Car quiconque se fait Roi, se met en opposition avec César. »

« Alors Pilate, le gouverneur, et Hérode, le Roi, ordonnèrent qu'il serait crucifié, et accomplirent ainsi les oracles : *Quarè fremuerunt Gentes...*

« Or c'est au sixième jour que Jésus fut élevé en croix. »  
(*Constit. Apost.*, l. v, 19.)

« Or, le Seigneur de gloire étant livré entre les mains des bourreaux, ceux-ci l'attachèrent au bois. Ils avaient reçu la sentence de sa condamnation, à la troisième heure, et ils le crucifièrent à la sixième heure. » (*Ibid.*, c. 14.)

VII. — *S. Clément d'Alexandrie.*

« N'est-ce pas par l'arbre du Salut que le Verbe fait chair s'est manifesté à nous ? L'auteur de notre vie n'a-t-il pas été suspendu pour exciter en nous la foi ? » (*Strom.*, l. iv, c. II.)

« Jésus-Christ, notre Agneau Pascal, a été immolé ! Grande et précieuse victime que le Fils de Dieu s'offrant en sacrifice pour nous ! » (*Ibid.*, l. v, c. 10 ; *Pédag.*, l. II, c. 8.)

Selon S. Clément (*Strom.*, l. vi, c. II), S. Justin, Tertulien, Minutius Félix, la croix est un signe heureux, en

usage chez tous les peuples, même païens, et fondé sur la nature elle-même, laquelle tend à figurer ce signe sur toute chose.

VIII. — Tertullien (adv. Judæos), *consacre deux chapitres à la description de la Passion et du crucifiement de Jésus.*

« Après avoir mis à mort les Prophètes, ils ont tué le Christ, ils ont exercé leurs cruautés sur lui, en lui transperçant les nerfs avec des clous. » Il rappelle ensuite les Figures et les oracles qui annonçaient cet événement, puis il ajoute : « Jésus est le seul qui ait été crucifié par le peuple au milieu de tant d'éclat. » — « Ce qui arriva dans la Pâque des Azymes, c'est-à-dire, le premier jour des Azymes. »

IX. — Arnobe, in ps. XXI, *s'adresse aux Juifs, et leur parle ainsi :*

« O scélérats, comment pouvez-vous chanter le psautier dans vos Synagogues ? Malheureux, considérez qu'il s'agit ici du Seigneur que vous avez renié ! Cependant, placé sur la Croix, il prie pour ceux qui le crucifient..... »

Hégésippe, Jules Africain, Lactance, l. iv, c. 10, et tous les autres Pères de l'antiquité, expriment aussi de cette manière leurs pensées et leurs sentiments au sujet du crucifiement et de la croix de Jésus-Christ.

X. — *Monument du crucifiement de Jésus. — Institution d'un jeûne.*

Parce que Jésus-Christ fut crucifié le sixième jour, c'est-à-dire le vendredi, on célébra un jeûne le vendredi de chaque semaine, et ce jeûne fut pratiqué dès l'origine. C'est ce qu'attestent les *Constitutions Apostoliques* (l. v, c. 19), S. Ignace, Tertullien, S. Clément d'Alexandrie, S. Pierre

d'Alexandrie, évêque et martyr, S. Epiphane. Nous savons que S. Nicolas ne faisait point usage de lait ce jour-là. (Voir *Strom.*, l. VII, c. 12.)

XI. — *Autre monument.* — *Le signe de la croix †.*

L'usage du signe de la croix est de tradition apostolique. Tertullien (*de corona*) dit que les chrétiens avaient coutume de former ce signe sur leur front avant de commencer aucune de leurs actions. Abdias, l'un des soixante-douze Disciples, rapporte que les Apôtres dont il était le compagnon, formaient souvent le signe de la croix sur eux-mêmes et sur les autres. — S. Jérôme, S. Chrysostôme, S. Augustin, Cassien, Ruffin, Eusèbe, témoignent, comme Tertullien, que le signe de la croix était en fréquent usage parmi les premiers chrétiens.

XII. — *Autres monuments.* — *Puissance de la croix †.*

Les Pères rapportent un grand nombre d'effets prodigieux, opérés par la vertu de la croix.

S. Justin dit, 2 *apol.*, qu'elle éteint les incendies.

Lactance, l. IV, c. 27, qu'elle met en fuite les démons ; qu'elle impose silence aux oracles ; qu'elle ressuscite les morts ;

Ruffin, *hist.*, l. X, c. 8, qu'elle détruit les enchantements des démons ;

S. Epiphane, *hérésie* 30, et Nicéphore, l. X, 3, affirment qu'elle donne des victoires.

Un ange dit à Constantin : *εν τωτω νικᾷ* : *Par ce signe tu vaincras.*

Le même Nicéphore, l. VIII, 3, l. VII, 32, 3. Eusèbe, l. I, *de vitâ Constant.*, disent qu'elle a guéri différentes maladies ;

S. Porphyre, évêque de Gaza, entamant un jour une dispute publique avec une femme manichéenne, débuta par

le signe de la croix et la femme fut muette. (Bolland., febr. xxvi, n. 61.)

Procope, dans Evagre, l. iv. 26. 27, rapporte que la croix a apaisé la mer orageuse ;

S. Jérôme (*Vie de S. Hilarion*,) qu'elle a empêché l'effet du poison.

Tous, en un mot, rapportent une foule de prodiges opérés par l'efficacité du signe de la croix. Car Jésus-Christ a fait de ce signe de faiblesse et d'ignominie un signe de puissance et de gloire.

### XIII. — Autre monument. — Invention de la Sainte-Croix.

L'an 326, l'Impératrice sainte Hélène alla à Jérusalem visiter les Saints-Lieux. Lorsqu'elle y fut arrivée, les Anciens, quelle consulta, lui apprirent que la croix où Jésus-Christ avait été attaché, était cachée dans un des caveaux du Sépulcre. La Reine y fit fouiller, et on y trouva non-seulement la croix, mais aussi les clous et le titre ou l'inscription de la croix, avec les croix des deux larrons. Comme l'inscription était détachée, on ne put d'abord reconnaître quelle était la croix de Jésus-Christ ; mais S. Macaire, qui était alors Patriarche de Jérusalem, fut d'avis de faire porter ces croix chez une femme de qualité qui était alors à l'extrémité. On approcha en vain deux de ces croix, elle n'en reçut aucun soulagement ; mais sitôt qu'elle eut touché la troisième, elle recouvra une santé parfaite. C'est ce qui montra que cette croix était celle de Jésus-Christ. Pour s'assurer encore davantage, on mit des corps morts sur ces croix, et la seule qui avait déjà fait le premier miracle, ressuscita celui qui fut mis sur elle. Ces faits sont rapportés par Ruffin, *hist.*, l. x, c. 7, 8 ; S. Jérôme ; S. Ambr., *de obitu Theodosii* ; Théodoret, l. i, 18 ; Socrate, l. i, 17 ; S. Cyrille, x *catéch.* 19 ; par S. Paulin, *ep.* 31, à Sévère,

par Théophane, par Sulpice Sévère, et par plusieurs autres historiens, dont quelques-uns étaient contemporains de sainte Hélène. — L'invention de la Sainte-Croix fut depuis célébrée par l'Eglise, le troisième jour de mai.

Lorsque l'empereur Héraclius eut recouvré ce bois sacré, que Chosroës, roi de Perse, avait enlevé l'an 614, on jugea à propos de le diviser en plusieurs parties, qui sont encore aujourd'hui conservées dans plusieurs églises de la chrétienté. (S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Tours, Eusèbe de Césarée, *in Ps.* 87, et plusieurs autres auteurs contemporains).

XIV. — *Apparition miraculeuse de la Croix, depuis le Calvaire jusqu'au mont des Oliviers.*

S. Jérôme et Sozomène rapportent qu'une croix, brillante de lumière, fut vue en plein jour sur le Calvaire l'an 351, lorsque l'Empereur Constance favorisait avec passion l'erreur des Ariens. S. Cyrille, P. C. de Jérusalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire savoir que c'était par ce signe de notre Salut, que Jésus-Christ, dont il attaquait la divinité, avait vaincu le monde et que c'était par lui seul qu'on pouvait être victorieux sur la terre. Il semble que Constance comprit cette vérité ; car, faisant la guerre à Maxence, il portait la croix sur ses enseignes, et fit battre des médailles où l'on voit qu'il tient cet étendard à la main avec ces mots à l'entour : *En ce signe tu seras vainqueur.* L'apparition de la croix sur Jérusalem au temps de S. Cyrille, lui fit faire ses étendards sur le modèle de la croix que vit Constantin. (Euseb., *vie de Constantin*, c. 28). Les Orientaux firent la fête de l'apparition de cette croix sur le Calvaire, le 7 mai, comme on le voit dans leurs *Ménologies*. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Constance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendait depuis la montagne du Calvaire jusques à celle des Oliviers,

remplissant une étendue de 15 stades ou 3/4 de lieue, et que sa largeur était proportionnée à cette longueur. — Ce spectacle fit embrasser la religion chrétienne à un grand nombre de Juifs et de Païens. (*Ibid.*, au mot *Calvaire*).

---

## LETTRE DE S. CYRILLE

A L'EMPEREUR CONSTANCE,

SUR L'APPARITION MIRACULEUSE DE LA CROIX.

---

*Mai le septième (l'an 361).*

« A l'Empereur très-chéri de Dieu et très-pieux Constance Auguste, Cyrille, évêque de Jérusalem, salut dans le Seigneur.

I. Voici la première lettre que j'adresse à Votre Majesté impériale depuis mon installation sur le siège de Jérusalem. Ce sont les prémices d'une correspondance qu'il convient à vous et à moi d'établir entre nous.

Vous ne trouverez pas ici des phrases de cour, mais la relation d'une merveilleuse apparition dont le Dieu, maître du ciel, vient de nous gratifier. J'en écarte tout le vain étalage de paroles dont un rhéteur s'efforcerait d'ornez des probabilités. Mais j'établirai à vos yeux la vérité des prédictions contenues dans les saints Evangiles par le simple récit du fait que je vais vous exposer.

II. Nous laissons à d'autres le soin de chercher ce qu'ils ont de plus précieux, pour le déposer sur votre auguste tête. Ce sont ordinairement des couronnes d'or enrichies de pierreries les plus riches et de perles les plus pures. Quant à nous, nous n'empruntons rien à la terre pour

former votre couronne ; car ce qui sort de la terre finit par y rentrer.

Nous nous empressons de faire connaître à votre piété l'insigne et magnifique faveur dont le ciel vient de gratifier Jérusalem sous le règne de votre auguste Majesté, non pas que nous ayons la prétention de vous initier comme un néophyte à la connaissance de Dieu ; car nous n'ignorons pas que votre piété personnelle est pour tous une leçon continuelle ; mais pour vous confirmer dans ce que vous n'ignorez pas, et vous affermir dans la foi. Nous nous hâtons de vous adresser cette relation, pour que vous, qui tenez de vos aïeux le sceptre impérial, vous appreniez à estimer plus encore les couronnes qui viennent du ciel, pour que vous saisissiez cette occasion de rendre maintenant au Dieu du ciel des actions de grâces encore plus ferventes, pour vous inspirer plus de confiance et plus d'ardeur dans la répression de vos ennemis, puisque vous comprendrez par les prodiges dont le ciel honore votre règne, combien il prend d'intérêt à votre auguste personne et à votre puissance.

III. Ce fut sous le règne de Constantin, votre père, prince chéri de Dieu et de très-heureuse mémoire, que le bois salutaire de la croix fut découvert. Cette faveur divine fut accordée à sa piété, pour seconder son zèle dans la recherche des Lieux Saints, que les temps d'impiété avaient ensevelis sous d'immenses ruines.

C'est votre règne, auguste Empereur, qui surpassez en piété tous vos aïeux, que le ciel a voulu illustrer aux yeux des siècles à venir, non plus par des prodiges terrestres, mais par des signes célestes.

C'est sous votre règne qu'a paru dans les cieus sur Jérusalem, dans un éclat qui effaçait la splendeur du soleil, la croix, cet insigne trophée de la victoire que notre Sauveur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, remporta sur la mort...



IV. Dans les saints jours de la fête de la Pentecôte, les nones de mai (le 7 mai) vers la troisième heure du jour (9 heures du matin) il parut au ciel, au-dessus du mont Golgotha, une très-grande croix composée de lumière qui s'étendait jusqu'à la sainte montagne des Oliviers. Elle eut pour témoins non pas une ou deux personnes, mais la ville tout entière. Elle n'a point été, comme on pourrait peut-être le croire, un de ces phénomènes qui paraissent et disparaissent en quelques instants. Mais cette croix a brillé sur la terre pendant plusieurs heures, constamment visible aux yeux de tout le monde, effaçant par son éclat celui même du soleil qui l'aurait d'ailleurs absorbé, si la lumière de la croix n'eût pas été supérieure à celle de l'astre du jour aux yeux des spectateurs.

On vit aussitôt accourir dans l'Eglise tout le peuple de la ville, frappé d'une crainte mêlée de joie, à la vue d'un tel prodige. Les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, jusqu'aux filles qui vivent en retraite dans l'intérieur des maisons ; les indigènes, les étrangers, les chrétiens, les gentils qui affluent ici de tous côtés :

Tous de concert, tous d'une voix unanime chantèrent aussitôt les louanges de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, l'auteur des prodiges, convaincus par leur expérience que la vérité du christianisme ne s'appuie pas sur les moyens oratoires de la sagesse humaine, mais sur les effets sensibles de l'Esprit et de la puissance de Dieu (*Cor. II, 4.*) ; bien moins sur la prédication qu'en font les hommes, que sur les témoignages que le ciel se plait à lui rendre.

V. Quant à nous, habitants de Jérusalem, qui avons été témoins oculaires de ce consolant prodige, qui en avons rendu grâces au Roi des rois, à Jésus-Christ, fils unique de Dieu, comme nous le ferons encore ; quant à nous, qui avons dans ces saints lieux, comme nous le ferons tou-

jours. adressé au ciel de ferventes prières pour la prospérité de votre empire qui est sous la protection de Dieu, nous avons pensé qu'il ne nous était pas permis d'enfourer dans le silence cette heureuse apparition dont Dieu nous a gratifiés ; mais que nous devons nous hâter d'en donner avis à un Prince que le ciel a doué d'une haute piété. C'est ce que nous faisons aujourd'hui même sans plus tarder, afin que votre foi, qui est déjà éminente, jette encore dans votre cœur de plus profondes racines, en apprenant les merveilles dont le ciel signale votre règne, afin que la confiance en Notre-Seigneur Jésus-Christ s'affermisse de plus en plus, et que votre valeur innée marche constamment et généreusement sous l'étendard de la croix, comme si Jésus-Christ combattait en personne à vos côtés ; que vos guerriers portent à leur tête ce signe glorieux dont le ciel même vient de proclamer la majesté aux yeux des mortels.

VI. Le voilà donc ce signe, Empereur chéri de Dieu, le voilà ce prodige que les Prophètes ont annoncé ; que le Sauveur lui-même a signalé dans ses Evangiles. Il a reçu son accomplissement, en attendant un autre plus solennel encore. Car, dans l'Evangile selon S. Matthieu, Jésus-Christ, en soulevant le voile de l'avenir aux yeux de ses disciples et de nous leurs héritiers, leur disait : *Alors paraîtra dans le ciel le signe du fils de l'homme.* (xxiv, 30.)

J'exhorte Votre Majesté à persévérer de plus en plus dans cette louable assiduité qu'elle a à lire les saints Evangiles, et à méditer surtout les versets subséquents à celui que je viens de citer.

Que la puissance et la grâce du Saint-Esprit vous couvre de ses ailes, vous comble de joie, vous orne de ses plus brillantes vertus, vous glorifie dans une nombreuse postérité.... (*Traduct. de M. Faivre.*)

La croix apparut encore plus tard sous Julien l'apostat,

lorsqu'il entreprit de rebâtir le Temple de Jérusalem, (S. Grég. Nazian, *Orat.* 4.), et même de nos jours, près de la ville de Poitiers, comme l'atteste une foule nombreuse qui fut témoin de cette brillante apparition. Rapportons sommairement ce dernier fait.

---

APPARITION D'UNE CROIX, A MIGNÉ, PRÈS POITIERS,  
AU MOMENT D'UNE PLANTATION SOLENNELLE DE CROIX  
POUR LA CLOTURE DES EXERCICES DU JUBILÉ.

Le 17 novembre 1826 — vers les 5 heures du soir — au moment où M. l'abbé Marsault parlait au pied de la croix de mission, et venait de rappeler la Croix miraculeuse apparue à Constantin l'an 312, on vit l'apparition subite d'une Croix lumineuse, de couleur argentine, — d'environ 100 pieds de longueur, — de 3 à 4 de largeur, bien proportionnée à la hauteur d'environ 150 ou 200 pieds en l'air, — le pied tourné à l'Orient, au-dessus du chœur de l'église de Migné — s'étendant horizontalement à l'Occident, — visible pendant une demi-heure, — disparaissant successivement après la rentrée d'environ trois mille fidèles à l'église pour rendre grâces à Dieu et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement; apparition attestée par M. Boin-Beaupré, curé de Migné, M. Pasquier, curé de Saint-Porchaire à Poitiers, — M. Marsault, chanoine-honoraire et aumônier du collège royal de Poitiers, — M. de Curron, maire de Migné, — Naudin, adjoint; Merrot, fabricien; Landry, maréchal-des-logis de la gendarmerie, — témoins oculaires avec environ trois mille fidèles; — confirmée par l'enquête et le rapport présentés à M<sup>sr</sup> l'évêque de Poitiers, par M. l'abbé de Rochemonteix, grand-vicaire; Taury, chanoine-honoraire; Marbier, avocat, bibliothécaire suppléant; Larnay, secrétaire — et par M. Boisgiraud, protestant, professeur de physique au

collège royal de Poitiers, adjoint à cette commission d'enquête. — Les spectateurs étaient tous dans l'étonnement, la stupeur, dans l'adoration, dans une frayeur religieuse; ils avaient les yeux et les mains levés vers cette Croix. — Dès le soir même, un grand nombre de ceux qui avaient jusque là résisté à la voix de la religion, se convertirent et se confessèrent, *Confiteantur Domino misericordix ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.* (Ps. CVI.)

M<sup>gr</sup> l'Evêque de Poitiers a publié le 28 novembre 1827, un mandement où il dit : « Si quelques nuages pouvaient encore rester dans les esprits, ils seraient dissipés par l'autorité du Chef de l'Eglise : (considérant toutes les circonstances qui environnent cet événement, nous dit le successeur de S. Pierre, il paraît qu'on ne peut l'attribuer à aucune cause naturelle). Et dans un second Bref, le Souverain Pontife ajoute que (personnellement et d'après son jugement particulier il est persuadé de la vérité du miracle). Et pour montrer le vif intérêt qu'il prend à un prodige si glorieux pour la religion, il enrichit l'humble paroisse de Migné d'une Croix d'or qui renferme une portion de cette croix adorable sur laquelle le fils de Dieu a répandu son sang pour le salut de tous les hommes. Il était de notre devoir, nos très-chers Frères, de conserver le souvenir d'un miracle si glorieux pour ce Diocèse et si consolant pour la France. Nous avons pris les moyens les plus propres à lui assurer cette immortalité que la Religion imprime à ses œuvres. Le prolongement de l'église de Migné qui doit représenter une croix, le nom de *Sainte-Croix* que portera désormais cette église, la solennité qui sera célébrée chaque année dans cette paroisse, et qui sera fixée au 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, la relique divine, présent précieux du Chef de l'Eglise, qui sera exposée ce jour-là à l'adoration des peuples, l'Indulgence accordée par le Saint-Siège, tout

« doit soustraire ce mémorable événement aux outrages  
« du temps, et le transmettre de génération en génération  
« à la postérité la plus reculée<sup>1</sup>. »

XV. — *De la forme de la Croix.*

La croix de Notre Seigneur avait, d'après la tradition des Pères, la forme qu'on lui donne communément dans l'Eglise, †. Comme il existe différentes sortes de croix, il est utile de rapporter ici les preuves patrologiques qui établissent la légitimité de l'usage de l'Eglise. Voici d'abord ce que dit S. Irénée sur ce sujet :

« Ipse habitus Crucis fines et summitates (hoc est, extre-  
« mitates), habet quinque, duos in longitudinem, duos in  
« latitudinem, et unum in medio, ubi requiescit qui clavis  
« configitur. » (S. Irenæus, *adv. hæc.*, l. 2, c. 42.)

Tertullien, au 16<sup>e</sup> chapitre de l'*Apologétique*, dit que la croix est représentée par les trophées des victoires, de même que par les étendards et les enseignes militaires ; que la lance droite qui est croisée dans le haut par une petite lance transversale, figure très-bien la croix que vénèrent les chrétiens.

S. Ambroise<sup>2</sup>, S. Augustin<sup>3</sup>, et les autres Pères, donnent la même description. Les paroles suivantes du Docteur d'Hippone la dessinent très-exactement :

— « Lata est quippè in transverso ligno, quo extenduntur pendentis manus ; et significat bona opera in latitudinem caritatis. Longa est à transverso ligno usquè ad terram, ubi dorsum pedesque figuntur ; et significat perseverantiam in longitudine temporis usquè ad finem. Alta est in cacumine, quod transversum lignum sursùm versus ex-

<sup>1</sup> Voir l'Histoire de M. Rorhbacher, tome dernier.

<sup>2</sup> S. Amb., *Serm.* 56.

<sup>3</sup> S. August., *in Joaz.*, *Serm.* 118.

cedit; et significat supernum finem, quò cuncta opera referuntur. »

XVI. — *Du titre de la sainte Croix.*

L'impératrice sainte Hélène, après la découverte de la croix du Sauveur, fit présent à l'église de Rome du titre qui la surmontait. On le mit sur le haut d'une arcade, où il fut trouvé en 1492, renfermé dans une boîte de plomb<sup>1</sup>.

L'inscription, qui est en *hébreu*, en *grec*, et en *latin*, est en lettres rouges et sur du bois blanchi. Ces couleurs se sont beaucoup ternies depuis 1492.

Les mots *Jésus* et *Judæorum* sont effacés dans la troisième ligne. La planche a neuf pouces de long, mais elle doit en avoir eu douze<sup>2</sup>. Elle contient trois lignes.

Comme c'était la coutume des Juifs et des Romains de faire porter devant les malfaiteurs que l'on menait au supplice un écriteau où était le nom du crime pour lequel on les condamnait à mort, Pilate fit porter au Calvaire devant le Sauveur, et fit attacher à sa croix, ce titre ou écriteau qui marquait la cause de son supplice. Il voulait par ce titre donner à entendre que Jésus n'était mis à mort que pour avoir aspiré à la Souveraine Puissance. Mais, comme l'enseigne S. Prudence<sup>3</sup>, ici tout était conduit par la Providence. Dans le fait, Jésus-Christ était le vrai Roi des Hébreux, des Grecs et des Romains. Il fut écrit dans la langue de ces trois peuples, afin qu'ils pussent le lire, et rendre leurs hommages à Celui qui avait droit de les exiger.

<sup>1</sup> Bosius a donné une relation détaillée de cette découverte dans son traité *de Cruce*, l. 1, c. 2 et l. 3, c. 14.

<sup>2</sup> Voyez Juste-Lipse, *l. de Cruce*.

<sup>3</sup> *Apoth. adv. Gentes*, v. 381.

GLORIEUSES APPARITIONS DE LA CROIX A CONSTANTIN-LE-GRAND.—

LE LABARUM.

Constantin venait attaquer le tyran Maxence, qui avait de plus fortes troupes que lui. Mais Dieu, voulant récompenser cet empereur qui, étant encore païen accordait de l'estime et de la faveur aux Chrétiens, l'assura de sa protection, et lui donna un signe du succès de son entreprise, en lui faisant voir dans les cieux une croix lumineuse, avec le monogramme de Jésus et une inscription qui l'avertissait qu'il vaincrait par ce signe. Cette croix brillante était formée de la lettre X renversée en forme de croix carrée et de la lettre P qui surmontait la lettre X, autour de laquelle on voyait plusieurs mots grecs dont le sens était : *vaincs par ceci.*

Constantin n'entendit pas d'abord ce que signifiait cette apparition ; mais la nuit suivante Jésus-Christ lui apparut, et lui commanda de faire un étendard militaire, de la même forme qu'il l'avait vu le jour précédent, et de le porter désormais dans ses armées au jour du combat, s'il voulait être victorieux. Le lendemain il dit à ses confidens ce qu'il avait vu, et fit venir des orfèvres pour travailler à cette croix et en faire une d'or et de pierreries, de la manière qu'il la leur dépeignait. Eusèbe qui l'avait vue, en fait une description très exacte ; mais qui a été entendue de peu de personnes : on peut la voir sur les médailles de Constantin, avec la note qui en a été faite dans le recueil des médailles du P. Banduri. Constantin se servit toujours de ce Labarum, comme d'un rempart qui le mettait à couvert contre toutes sortes d'ennemis. Socrate semble dire que de son temps, c'est-à-dire vers l'an 430, on le gardait dans le palais de Constantinople ; il se voyait encore au IX<sup>e</sup> siècle selon Théophane. Constantin en fit

faire encore plusieurs autres semblables, pour être toujours portés à la tête de ses armées ; car c'en était le principal étendard qui tenait seul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portait auparavant ; mais il n'était pas toujours fait de la même manière, et assez souvent le nom du Christ n'était pas au haut de la pique, mais sur le drapeau. Constantin le faisait porter partout où il voyait que quelques troupes fléchissaient ; et aussitôt Dieu, récompensant sa foi, faisait pencher la victoire de ce côté là et mettait les ennemis en fuite. Il choisit entre ses gardes cinquante des plus forts et des plus courageux, et qui avaient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendard, et le porter alternativement. Eusèbe assure que ceux qui le portaient n'étaient jamais blessés dans le combat ; il rapporte que dans une occasion très-périlleuse, celui qui le tenait s'étant effrayé, et l'ayant donné à un autre pour s'enfuir, fut aussitôt percé d'un dard qui le tua, et que l'autre ne reçut pas un seul coup, quoique plusieurs traits donnassent dans le bois qui portait la croix et s'y attachassent. C'est ce qu'Eusèbe dit avoir appris de Constantin même. Théodore le jeune donna de grands privilèges, en 416, à ceux qui étaient chargés du *Labarum* ou *Laborum* ; car c'est ainsi que saint Grégoire de Nazianze, et saint Ambroise, Prudence et d'autres ensuite, appellent cet étendard consacré par le nom de Jésus-Christ, selon les termes de saint Ambroise. Les soldats le saluaient avec un profond respect, et on croit que Claudien marque la même chose des empereurs eux-mêmes. Il fit mettre aussi la croix sur les armes des soldats, sur leurs boucliers et sur leurs casques, comme on le voit encore par divers monuments qui nous restent de ses successeurs et de lui-même. Sozomène dit que Constantin fit mettre à dessein la Croix et le nom de Jésus-Christ sur le *Labarum*, afin que les soldats, accoutumés de tout temps à rendre de grands respects à cet éten-



dard. se portassent insensiblement à étendre ce respect à Jésus-Christ même, dont ils avaient sans cesse le signe et le nom devant les yeux, et qu'ils oubliassent ainsi peu à peu leurs idoles, pour embrasser le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur empereur. Sur quelques médailles de ce prince, on voyait d'autres formes du *Labarum*, signe militaire, avec ces mots : *La gloire de l'armée, la vertu de l'armée, l'union des soldats*. Julien l'*Apostat* supprima ce signe sacré, et saint Grégoire de Nazianze, en sa première oraison contre ce prince, dit qu'on avait donné le nom de *Labarum* ou *Laborum* à cet étendard, pour dire que par son secours on finissait les travaux. Les autres ajoutent que Constantin l'appela ainsi, afin qu'on connût que par la croix qu'il avait reçue, il finirait les persécutions que l'Eglise souffrait depuis deux ou trois siècles ; ou qu'il ferait cesser les maux que le tyran Maxence avait causés à la ville de Rome. (*Consultez Eusèbe, in vita Constant. Sozomène, l. 1; Turnèbe, l. 15. Advers. c. 16; Cujas, de præp. Labar. ; Baronius, A. C. 312. Gretzer, de cruce, l. 2, c. 37, 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque.*

---

---

HONNEURS RENDUS A LA CROIX.

MIRACLES OPÉRÉS PAR SA VERTU.

L'impératrice Hélène fit trois parts du bois de la Vraie Croix qu'elle avait retrouvée ; elle en envoya une à Constantin, une autre à Rome, pour être placée dans une église, bâtie sous le vocable de *la Sainte-Croix de Jérusalem*. Elle plaça la plus grande partie dans une châsse d'argent qu'elle laissa dans l'église qu'elle fit bâtir sur le Saint Sépulcre, à Jérusalem, sous le vocable de *Basilique de Sainte-Croix*. Devant cette châsse brûlait nuit et jour une lampe

dont l'huile opérait journellement des guérisons miraculeuses. (Voyez la *vie des SS. Sabas et Cyriaque.*) Un prêtre était préposé à sa garde sous le nom de *Staurophylacque*. S. Porphyre était revêtu de cette charge sous le Patriarche Jean, successeur de S. Cyrille, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Gaza. Alors la châsse était d'or, comme nous le voyons dans la vie de ce saint Evêque.

Le jour de l'Invention de la Sainte Croix, l'évêque de Jérusalem montait sur une tribune élevée, et y exposait la précieuse relique à la vénération des fidèles. Les étrangers jouissaient du même avantage le jour de l'Exaltation, qui était fixée à celui de la Dédicace de l'Eglise bâtie par sainte Hélène. (S. Paulin.)

On peut consulter, au sujet des divers miracles de la Croix, le savant Beatus Rhénanus et Laurent de la Barre, in *Tertull., adv. Marcion, l. III p. 179.*

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

AVEUX DES JUIFS ET DES ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

### SOMMAIRE.

- I. — Opinions de Basilides, de Mahomet, de Valentin, sur le crucifiement de Jésus-Christ.
- II. — Témoignages des Juifs, — de Josèphe.
- III. — Témoignages des Talmuds, — des *Sepher Toldos*. — Traités et commentaires des Juifs — Contradictions de leurs impudentes calomnies. — Ils ont voulu altérer le récit du crucifiement de Jésus Christ, parce qu'ils y apercevaient, malgré eux, l'accomplissement des anciens oracles. — Mais ils sont confondus sur ce point et par les aveux innombrables de leurs propres auteurs, et par ceux des Païens.
- IV. — Vertu de la Croix. — Le crucifix de Nicodème.

I. — *Témoignages des Anciens Hérétiques.*

1° *Basilides* (60-120) hérésiarque contemporain des Apôtres, reconnaissait le crucifiement de Jésus. Mais, croyant que la gloire du Christ était intéressée à ce que sa passion n'eût été qu'apparente, il imagina de dire que le Christ ne souffrit pas réellement, mais en apparence seulement ; que celui qui fut crucifié à sa place était Simon de Cyrène, le même qu'il rencontra, et qui porta sa croix. Ce serait donc lui qui aurait été étendu sur cette croix, et transfiguré à tel point par le Christ, qu'on le prit véritablement pour lui. Jésus alors devint Simon, et, debout parmi la foule qui le crucifiait, il se railla d'elle. Vertu incorporelle et éternelle comme son Père, il transforma à son gré son être et retourna à son Père, se riant de ceux qui voulaient le faire souffrir, et auxquels il échappait par son invisibilité.

Dela, l'hérétique disait qu'il ne fallait pas rendre témoignage au crucifié (c'est-à-dire à Simon), mais à Celui qui passe pour avoir été crucifié sous le nom de Jésus. (Dans S. Irén., l. 1, 24, et dans S. Epiph., hér. 24.)

Le fait dont il s'agit, était donc si notoire et si certain, que ces anciens hérétiques, scandalisés d'une telle humiliation, et voyant l'impossibilité d'en nier le fait, cherchaient à l'expliquer par le système des apparences, des transfigurations ou des substitutions de personnes. Ce sont de telles erreurs que combattaient S. Ignace et S. Polycarpe. (Voir 4 col., III.)

2° Echo de ces hérésies primitives, *Mahomet* disait de même :

*Les Juifs ont été perfides envers Jésus ; mais Dieu trompa leur perfidie, en l'enlevant à lui.*

*La perfidie des Juifs, dit-il ailleurs, a été punie pour avoir dit qu'ils avaient mis à mort Jésus, fils de Marie, l'Envoyé de Dieu. Ils ne l'ont ni tué ni crucifié : ils n'ont eu en leur pouvoir que son image, sa ressemblance ; sa personne leur a été*

*enlevée et placée près de Dieu ; car Dieu est juste et sage. (Alcoran, sura III et IV.)*

3° D'autres Hérétiques, néanmoins, vénéraient la Croix de Jésus. Ainsi :

Les *Valentiniens* (an 150-200) regardaient la Croix comme la gardienne et la conservatrice de l'Univers. (*Apud Tertull., adv. Valentinianos.*)

#### TÉMOIGNAGES DES JUIFS.

##### II. — *Témoignage de Josèphe* (an 37-93).

Cet historien juif rapporte ainsi le fait du crucifiement de Jésus-Christ :

*Pilate, dit-il, poussé par l'envie des Premiers de notre nation, le fit crucifier ; quem accusatum... addixit cruci. Cela n'empêcha pas que ceux qui avaient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer. (Antiq., l. XVIII, c. 4.)*

Le même Josèphe constate l'usage parmi les Juifs, des inscriptions polyglottes, telles que celle que Pilate fit placer sur la croix de Notre-Seigneur :

*Navez-vous pas, disait-il aux Juifs, des piliers avec des inscriptions en grec et dans notre langue : « que personne ne passe au-delà de ces bornes ? » (Paley, c. 6. Tableau des preuves du Christian.)*

Il rapporte aussi qu'on avait coutume en Judée de crucifier les criminels. Voici deux passages de lui, à ce sujet :

*Ayant été battus, ils furent crucifiés vis-à-vis de la citadelle. (Lardner, p. 1247.)*

*Ayant commencé de le fouetter avec des fouets, il le crucifia. (Ibid., p. 1080.)*

Que cela soit dit contre le R. Alleman, Lipman, qui, dans son *Nizzachon* publié en 1399, nous objecte qu'il était contraire aux usages et aux mœurs des Juifs de clouer à une

croix les criminels. Car, outre que les Juifs employaient souvent ce genre de supplice, il est certain qu'au temps de la mort de Jésus on suivait en Judée la loi et les usages de Rome dans ces circonstances. Or les usages de Rome, dans ces cas, consistaient à percer les pieds et les mains des criminels, comme Plaute nous l'atteste, 6 col.

Celui qui désirerait se convaincre davantage de l'usage du supplice de la Croix parmi les Anciens, peut consulter Moreri au mot *croix*. Il trouvera une foule de preuves et d'exemples de cet usage.

### III. — *Jésus a été suspendu au bois la veille de Pâques.*

1° Dans le Talmud, au traité Sanhédrin, folio 43, on lit ces paroles : « La veille de la fête de Pâques, Jésus fut suspendu. Avant de le faire mourir, on fit publier que si quelqu'un savait quelque chose qui pût l'excuser, il vint le faire connaître. Comme on n'eût rien trouvé pour sa décharge, ils le firent suspendre la veille de Pâques. » (Dans Wagenseil, t. I, p. 185. *Tela ignea Satanæ.*)

La dispute du R. Jechiel avec Nicolas fait mention de ce qui est écrit dans le Talmud au sujet de Jésus, de son supplice pour séduction et exercice de magie,— du hérault qui disait durant 40 jours : *Ecce vocant eum veneficum, cap. vi Sanhédrin* ; et au chapitre VII, traité Sanhédrin, il est dit : « *Idem fecere quoque filio Stadæ in Lud, suspenderuntque eum in Parasceve Paschatos... at matrem habuit Mariam, ornatricem mulierum...* (in Buxtorf, in *Lex. Talm.* p. 1458 ; *Traité Sanhédrin, fol. 43<sup>a</sup>* ; item, in *Ganzii Chronol.*, p. 259). Et *Wagenseil., confutatio Toldos, p. 19*, comme dans *Bullet.*

2° Dans l'un des *Sepher Toldos* on lit : « Jésus fut conduit devant le Grand et le Petit Sanhédrin, qui le condamnèrent à être lapidé et suspendu. Ce jour-là était à la fois la préparation de la Pâques et du Sabbat. Ayant été lapidé jusqu'à la mort, les Sages ordonnèrent de le

« suspendre sur le bois ; mais tous les bois sur lesquels on  
« voulait l'attacher, se rompaient, parce que Jésus, pré-  
« voyant qu'on le suspendrait, avait enchanté tous les bois  
« par le nom ineffable. Judas, voyant cela, dit aux Sages :  
« C'est là un effet de sa ruse ; il a enchanté tous les bois,  
« afin qu'on ne pût le suspendre. Mais j'ai dans mon jardin  
« un grand chou, je vais l'apporter, et sans doute on  
« pourra l'y attacher. Les Sages lui dirent : Allez, et faites  
« ce que vous avez proposé. S'étant hâté d'y aller, il  
« apporta un grand chou, du haut duquel on suspendit  
« Jésus. »

3° Un autre *Sepher Toldos*, publié par Raymond, est imité du précédent. On y lit : « Ils conduisirent Jésus pour  
« être suspendu. Mais tous les bois ou arbres, auxquels on  
« le suspendait, se rompaient aussitôt. Car il avait, par le  
« nom *Schemhamephoras*, conjuré tous les bois, pour qu'il  
« n'y pût être suspendu. Ils allèrent donc prendre la tige  
« d'un chou, et l'y pendirent, sans que le chou se rompit,  
« parce que le chou n'est pas un bois, mais un légume. Et  
« cela ne doit pas surprendre, parce qu'un chou croît si  
« fort dans le Saint des Saints, qu'on en tire cent livres de  
« semences. » (Dans *Bullet, Etabliss. du Christian.*)

Ce dernier avertissement, que, par précaution, vous avez soin de donner, serait excellent, ô Juifs, si malheureusement il n'était aussi absurde que ce qui précède. A qui pensez-vous faire accroire une telle folie ? Assurément, ce ne sera point à un esprit sensé. *Credat Judæus Apella !* Ce sera quelque juif abusé et stupide. Quoi donc ! Malgré tant de témoins, malgré tant de preuves certaines de la vérité du Récit Evangélique sur ce fait, vous avez osé le dénaturer par une fable si ridicule ! Vous trouviez peut-être que la mort de la croix, ce supplice des esclaves, que vous avez fait endurer au Christ, n'était pas assez ignominieuse, qu'elle lui faisait, sans doute, encore trop d'honneur. C'est pour-

quoi, pour en augmenter l'indignité et l'outrage, vous dites ici qu'il fut crucifié, non sur l'arbre de la croix, mais sur un chou, *tiré du jardin de Judas, et ailleurs, du Saint des Saints*. Votre mensonge est trop grossier. Outre que vous vous contredites vous-mêmes, sur l'origine de ce végétal, tout dément votre ridicule assertion.

Josèphe, votre historien, vous dément.

Vos frères, quoiqu'aussi calomniateurs que vous-mêmes, quoiqu'aussi ennemis de Jésus, vous démentent. Ecoutez-les dans une autre histoire qu'ils ont composée contre le Christ :

4° « Hérode, » disent-ils, « après avoir consulté le Sanchédrin de Wormes, fit attacher Jésus au bois. » (*Sepher Toldos, publié par Huldric.*)

5° Ecoutez vos autres frères, qui disent que, « sous Tibère, Jésus fut suspendu sur un bois en forme de fourche. » *furcâ suspensum.* » (Dans Agobard.)

6° Ecoutez vos Pères eux-mêmes, qui, aux Temps Apostoliques, envoyèrent aussi des Apôtres de la Synagogue, « afin de publier par toute la terre, qu'un imposteur de Galilée, nommé Jésus, venait de former une secte d'athées et que ce Jésus avait été mis en croix. » (S. Justin, *Dialog.*, n° 108.)

7° Ecoutez vos anciens Docteurs, Tryphon, Mnaséas, et d'autres Juifs, qui disaient à S. Justin : « Mais votre Christ, celui que vous appelez de ce nom, a été sans gloire, méprisé, au point d'encourir la dernière des malédictions portées par la Loi : il a été mis en croix ! » (*Ibid.* n° 32.)

« Les Pharisiens ayant (an 61 ou 62) obligé Jacques à monter sur la plate-forme du Temple, ils lui crièrent : « saint homme, faites entendre votre voix à ce peuple ; il est dans l'erreur, en adorant un Jésus qui a été attaché à la croix. » (*Act. du martyre de S. Jacques ; Eusèb., hist., l. II, c. 23.*)

8° Dans les actes du martyre de S. Pionius (c. 2, *Bolland.*, 1<sup>er</sup> février), et dans S. Chrysostôme, (*in ps. viii*), les Juifs disent qu'ils ont crucifié, mis en croix Jésus, parce qu'il a exercé la nécromantie (c'est-à-dire ressuscité des morts).

9° Le Talmud (*traité Schabbat, fol. 67, a*), dit que les Sages, après avoir surpris Jésus dans ses paroles et avoir découvert qu'il introduisait un culte nouveau, le suspendirent la veille de Pâques : *et suspenderunt eum in Vesperâ Paschatis.* (Wagenseil., *Confutatio Toldus*, p. 19.)

10° Le R. Ula, faisant allusion aux clous qui ont percé les pieds et les mains de Jésus, disait : *Jésus propinquus erat Regni, scilicet, clavidici et suspenderunt eum in Vespere Paschæ.*

11° Le *Vetus Nizzichon*, publié par Wagenseil, parle souvent du crucifiement de Jésus (*pag. 56, 236, 237, etc.*) Il rapporte une tradition, suivant laquelle « la croix, où « Jésus fut attaché, n'eut d'abord que trois bras ainsi disposés T, jusqu'à ce que quelqu'un, touché de voir la tête « de Jésus se pencher, faute d'appui, vint ajouter vers le « sommet de la croix un quatrième bras, qui lui donna cette « forme †. »

12° Isaac-ben-Abraham, *in munimine, passim*, et le grand nombre des Rabbins, ne font aucune difficulté de reconnaître le crucifiement de Jésus-Christ, tel qu'il est décrit dans l'Evangile. M. Salvador, non-seulement ne le nie point aujourd'hui, mais ose même avancer que Jésus a cherché cette mort, et que ça été dans ce dessein qu'il se déclara contre les Phariséens.

13° Entendez-vous vos frères eux-mêmes vous démentir, ô Juifs infidèles et menteurs, qui avez composé les *Sepher Toldos* (5 col. III, 2°, 3°)? Tous ne disent-ils pas que Jésus fut crucifié au bois de la croix? N'est-ce pas un fait notoire, le plus certain qui soit dans l'histoire? Certes, si vous avez



cherché à tromper, même sur un fait de cette nature, peut-on croire que vous ayez été sincères dans vos autres récits? Il serait surprenant, que ceux qui altèrent de tels faits, n'eussent pas cherché à corrompre les autres. — Mais nous connaissons le motif qui vous a guidés en cela. Vous vous êtes aperçus, que la croix, sur laquelle vos Pères crucifièrent Jésus, était l'accomplissement évident de plusieurs prophéties, qui sont consignées dans vos Livres Sacrés. (1 col., iv, v.) Ne pouvant changer des oracles si authentiques, vous avez essayé de changer les faits qui les accomplissaient. Où est votre loyauté? où est votre sincérité? Plutôt que de vous rendre à la lumière de la vérité qui frappait vos regards, vous avez tenté d'en obscurcir l'éclat; vous avez encore résisté à l'Esprit-Saint. Vous avez préféré suivre le mensonge, et le propager. Mais Dieu a détruit déjà et détruira encore le pacte que vous avez fait avec le mensonge.

14. *Propter quod audite verbum Domini, viri illusores, qui dominamini super populum meum, qui est in Jerusalem.*

15. *Dixistis enim : percussimus fœdus cum morte et cum inferno secimus pactum... posuimus mendacium spem vestram, et mendacio protecti sumus.*

16. *Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego mittam in fundamentis Sion, Lapidem, Lapidem Probatum, Lapidem Angularem, pretiosum, in fundamento fundatum.*

17. *.. Et subvertet grando spem mendacii; et protectionem aquæ inundabunt. (Isaï, xxviii.)*

« Hommes trompeurs, qui dominez sur Israël, vous avez  
« dit : Nous avons fait un pacte avec la mort et avec l'enfer,  
« nous ne les craignons pas, de sorte que, quand les maux  
« et les châtements se déborderont comme des torrents, ils  
« ne viendront point jusqu'à nous, parce que nous avons  
« établi notre confiance, notre espérance dans le mensonge,  
« et que le mensonge nous a protégés. »

« Ecoutez donc ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais  
« mettre pour fondement de Sion une Pierre, une Pierre  
« Eprouvée, une Pierre Angulaire, précieuse, qui sera un  
« ferme fondement, » c'est-à-dire le Christ, qui sera dans  
l'Eglise la lumière de vérité, une lumière réelle, éclatante, que rien ne pourra obscurcir, qui dissipera toutes les ténèbres du mensonge.

« Et un déluge de maux, des châtimens, des fléaux de  
« tout genre détruiront l'espérance du mensonge, et em-  
« porteront la protection que vous en attendiez, hommes  
« trompeurs..... »

Cet oracle s'est littéralement accompli à l'égard des Juifs infidèles et perfides.

IV. — *Vertu de la croix de Jésus. — Le R. Simon. — Le crucifix de Nicodème.*

Le R. Simon, juif très-versé dans la Cabale ou Tradition des Hébreux, reconnaissait la vertu et l'efficacité de la croix. Ce signe, selon lui, était aussi puissant chez les Chrétiens, que l'ineffable Tétragrammaton chez les Hébreux. (Apud Reuclin., l. III, *Cabalæ*.)

*Crucifix Traditionnel.* — Les juifs étaient très-nombreux à Beyrouth. Un chrétien qui demeurait près de leur synagogue avait un crucifix fixé à la muraille, près de son lit. Sa maison étant trop petite, il la quitta, et elle fut achetée par un juif. Celui-ci, peu de temps après, invita quelques-uns de ses amis à un repas; l'un d'eux, ayant remarqué l'image du Sauveur qui avait été oubliée, adressa de vifs reproches au nouveau propriétaire, et alla en porter plainte aux princes des prêtres. Un grand attroupement s'étant formé, les princes des prêtres et les anciens se portèrent à la maison indiquée, se saisirent du crucifix et dirent: Nos pères ont couvert le Christ d'insultes; faisons comme eux. Ils crachèrent dessus, et renouvelèrent toutes les insultes

de la Passion. Mais quand ils lui eurent percé le côté, il en découla de l'eau et du sang. L'ayant recueilli dans un vase, ils se dirent les uns aux autres : Les sectateurs du Christ assurent qu'il a fait toute sorte de prodiges ; emportons ce vase dans notre synagogue ; répandons ce sang sur les malades ; si tout ce qu'on dit du Christ est vrai, ils seront guéris. Ils le portèrent donc dans la Synagogue, où il s'opéra un grand nombre de prodiges sur des paralytiques, des aveugles, des lépreux et des malades de toute espèce. A cette vue, les juifs demandèrent pardon de leur faute et se convertirent tous au Seigneur. La synagogue fut changée en église et consacrée au divin Rédempteur. On prit des informations pour savoir d'où était venue cette image miraculeuse, et on connut qu'elle avait été faite par le sénateur Nicodème, qui était allé trouver de nuit notre Sauveur, et qui ensuite lui avait rendu les derniers devoirs avec Joseph d'Arimathie ; elle avait successivement appartenu à Gamaliel, à saint Paul, à saint Jacques. L'anniversaire de ce miracle se célèbre, chaque année, le 9 du mois de novembre.

L'évêque qui était alors à Beyrouth mit le sang qui avait coulé de ce crucifix dans plusieurs petites fioles en verre, et les envoya en divers lieux ; une d'elles fut placée dans l'église impériale de Constantinople. C'est celle qu'on vénère aujourd'hui dans le trésor de la basilique de Saint-Marc, à Venise. Quant au crucifix, il a été porté, vers le douzième siècle, dans un village, près d'Ancône, qui s'appelle Umana, où il se trouve encore. (Saint Athanase, *collection des Conciles*. — *Pèlerinage à Jérusalem*, Mgr Mislin.)

---

6<sup>e</sup> COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PAÏENS.

MONUMENTS DES ANCIENS PEUPLES DE L'ORIENT.

SOMMAIRE.

- I. — Témoignages de Ponce-Pilate.
- II. — Témoignage de Lucien.
- III. — Témoignage de Tacite.
- IV. — Usage du supplice de la Croix. — Du perçement des pieds et des mains. — Des écriteaux polyglottes.
- V. — Les païens attestent le crucifiement de Jésus-Christ. — Ils en sont scandalisés, selon le mot de S. Paul.
- VI. — Vertu de la Croix.
- VII. — Témoignage d'un oracle païen, rapporté par Lactance.
- VIII. — Monuments traditionnels des anciens peuples de l'Orient. — des Siamois, — des Thibétains, — des Indiens.

I. — *Témoignages de Pilate.*

La *lettre* de Pilate à Tibère, qu'on trouve dans l'*Histoire d'Hégésippe*, et dans celle de *Marcellus*, disciple des Apôtres, porte, ainsi que la *relation* de ce même gouverneur, qu'*après avoir reçu la flagellation, et avoir été livré entre les mains des Juifs, Jésus fut crucifié.* « Ego autem credidi ita esse, et flagellatum tradidi illum arbitrio eorum. Illi autem crucifixerunt eum, et sepulto custodes adhibuerunt. »

« D'après les *Actes de Pilate*, disaient S. Chrysostôme, S. Epiphane, etc., *il est constant que le Sauveur a souffert le VIII<sup>e</sup> jour des Kalendes d'Avril.* (S. Chrys., *hom.* 7, in *Pascha*; S. Epiph., *her.* 50). Domitien parle du crucifiement de Jésus-Christ, dans le décret qui bannissait S. Jean à l'exil; — et Trajan, dans celui qui condamnait S. Ignace.

## II. — *Témoignage de Lucien.*

Lucien, philosophe païen, écrivain satyrique et impie, contemporain des Apôtres, atteste, dans son histoire *de morte Peregrini*, le crucifiement de Jésus. Il dit, en parlant des Chrétiens :

« Cependant ces gens adorent ce grand-Homme, qui a  
« été crucifié dans la Palestine, parce qu'il est le premier  
« qui ait enseigné aux hommes cette religion. »

Le même Lucien nous apprend (*Dial. Jud. vocal*), que, d'après le droit romain, les insignes voleurs étaient marqués ordinairement de la lettre T, qui exprime la figure de la croix, instrument du supplice qu'ils devaient subir. Philon (*Lib. de special. leg.*), dit que la croix était aussi en usage parmi les Juifs, et qu'elle était le supplice des homicides.

Il paraît que les Juifs ne demandèrent à grands cris le crucifiement de Jésus, que lorsque Pilate leur proposa le choix entre Jésus et Barabbas, lequel était un insigne voleur et un assassin. Ils n'auraient pas été satisfaits d'avoir délivré ce dernier d'une peine qu'il méritait à double titre, s'ils ne l'eussent reportée sur le Christ. Mais c'est par une disposition providentielle que ces choses se passaient ainsi, afin que le fils de Dieu endurât le supplice de la croix, dont le mystère avait été tant de fois célébré par les saints Patriarches. (Baronius. — V. 1 col., iv...)

## III. — *Témoignage de Tacite.*

« Christ, leur auteur, fut puni du dernier supplice, sous  
« le règne de Tibère, par Ponce Pilate, gouverneur de la  
« Judée. » (*Annal.*, l. xv.)

Tacite indique par là que le Christ fut crucifié ; car c'est ce genre de supplice qu'employaient les Romains, dans ces circonstances, comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

IV. — *Usage du supplice de la croix, — du percement des pieds et des mains, — des écriteaux, — polyglottes.*

1<sup>o</sup> Quant à l'usage du supplice de la croix, nous avons, outre les témoignages de Lucien et de Philon, le suivant de Plutarque (an 60) :

« Un malfaiteur, conduit au supplice, porte sa propre croix. » (Plutarq., *de iis qui sero puniuntur*, p. 554. Paris, 1624.)

Ces paroles nous expliquent pourquoi on fit porter à Jésus sa croix, jusqu'au lieu du Golgotha.

2<sup>o</sup> *Usage de percer les pieds et les mains.* — Les Grecs et les Romains faisaient parfois lier les crucifiés avec des cordes; mais souvent aussi on les attachait à la croix en leur perçant les pieds et les mains. Plaute, (*in Mostell.*), rapporte cet usage :

*Ego dabo ei talentum, primus qui in crucem excucurrerit : sed eâ lege, ut affigantur bis pedes, bis brachia.*

Au reste, nous verrons ci-après que, vers cette même époque, plusieurs martyrs furent attachés à la croix avec des clous.

Ce fut Constantin-le-Grand qui, le premier abolit l'usage du supplice de la croix, et par là même la coutume de casser les jambes aux crucifiés. Un écrivain païen faisait l'éloge de cet édit : « *Eo pius, ut etiam, vetus veterrimumque supplicium, patibulum, et cruribus suffringendis, primus removerit.* » (Aur. Vic., *Ces. cap. 42.*)

On voit que S. Jean, (xix, 32), ne faisait que rappeler un usage romain, quand il dit que *les soldats vinrent et rompirent les jambes*, aux deux larrons crucifiés avec Jésus.

3<sup>o</sup> *Or Pilate fit mettre un écriteau sur la Croix.* (Jean, xix, 19, 20.)

Suétone et Dion nous apprennent que c'était encore un usage des Romains dans de semblables occasions.

*Patrem-familiās canibus objecit cum hoc titulo ; impiè locutus parmularius* (Suet., Domitian, c. 10.)

Et Dion. Cassius nous dit :

« Ils le conduisirent avec un écrit qui donnait à connaître la cause de sa mort. Après quoi, ils le crucifièrent. » (Liv. iv.)

On attachait cet écriteau au cou de ceux qu'on conduisait au supplice ; on faisait crier à haute voix devant eux le contenu de l'inscription ; enfin, on l'attachait au-dessus de la tête des crucifiés, en haut de la croix.

Pilate ne paraît avoir mis la cause de la condamnation de Jésus, que par ironie.

Une antique pierre ou monument de Rosette, en Egypte, portait une inscription en trois langues, en grec, en caractères hiéroglyphiques, et dans un alphabet, appelé *Enchorial*.

Voyez le discours sur *l'hist. primitive*, 11<sup>e</sup> partie, de M. Wiseman, très-savant docteur anglais, (que Notre Saint-Père le Pape Pie IX, a nommé et créé cardinal-Archevêque de Westminster).

V. — *Les Païens attestent le crucifiement de Jésus. — Leur scandale.*

1<sup>o</sup> Les païens, qui vivaient dans les premiers temps de l'Eglise, se scandalisaient du crucifiement de Jésus Christ, et le reprochaient aux Chrétiens.

(An 90-150). Ils répétaient que les Chrétiens étaient des insensés ; que Celui qu'ils adorent après le Dieu éternel, immuable, Père de toutes choses, n'est qu'un homme, un crucifié. (Dans S. Justin, 1 *apol.*, n. 13.)

Ils disaient encore aux Chrétiens :

« Votre Verbe à vous a été mis en croix. » (*Ibid.* n<sup>o</sup> 22.) C'était, à leurs yeux, une folie de dire que le Verbe, le fils de Dieu, se fut réduit à cet abaissement.

2° Trajan, entendant S. Ignace donner à Jésus-Christ le nom de Fils Unique de Dieu : « Qui nommes-tu là, » reprit aussitôt cet empereur ? « Quoi ! ce Jésus, que Pilate fit attacher à une croix ? » *Actes du martyre de S. Ignace. (An 107 de Jésus-Christ.)*

« Vous adorez un homme crucifié ! » disait à S. Epipode le Gouverneur Romain.

Le saint martyr lui répondit :

« Jésus-Christ, notre Seigneur éternel est ressuscité, « après avoir été crucifié, comme vous le dites ; et il a ouvert aux siens le chemin de l'immortalité. » *Lettre sur les martyrs de Lyon. (An 177).*

3. Celse (115-175) dit que « les juifs ont couvert Jésus d'ignominie ; qu'ils l'ont condamné au dernier supplice ; que les chrétiens donnent pour Fils de Dieu un homme très-méprisable, qui a été flagellé et crucifié. » (*Orig., l. II, 3, 8, 9, et 31.*) Celse dit encore ailleurs que Jésus a été cloué à une croix. (*Ibid., l. IV, 34.*)

Ce philosophe s'appuie sur la notoriété et sur la certitude même du crucifiement de Jésus, pour attaquer les Apôtres, et dire que « les disciples de Jésus, ne pouvant déguiser une chose trop publique, se sont, du moins, avisés de dire que leur maître avait tout prévu. » (*Ibid., l. II, p. 84.*)

Origène disait de son côté : « Oui, Jésus a été crucifié « aux yeux de toute la Judée, et il est mort sur une croix, « à la vue de tout le monde, afin que toute la nation des « Juifs fût convaincue de sa mort et ensuite de sa résurrection. » (*Ibid., p. 111.*)

4° Cécilius (130-218) dit que les chrétiens adorent des scélérats et un homme puni, pour son crime, du dernier supplice. *Et crucis ligna feralia eorum ceremonias fabulatur.* (Dans Minutius Félix, p. 22 et 23.)

5° Porphyre (220-282) méprisa le Christ à cause de sa chair mortelle, et à cause de l'opprobre de sa croix, et



*propter crucis opprobrium.* — S. Augustin, qui rapporte ce fait, répond que le Christ s'est fait homme, participant de la nature divine et humaine, pour être médiateur entre Dieu et les hommes, et que, par conséquent, il s'est assujéti volontairement à ces humiliations. (*L. x, de civitate, c. 28 et 32.*)

6° Les Païens (290) reprochaient aux chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix ; ce qui est un supplice infâme, même pour les personnes de basse condition : *Colitis hominem natum et crucis supplicio interemptum...* (Dans Arnobe, l. 1, n° 23.)

7° Julien l'apostat (363) dit que les chrétiens adorent le Fils de Dieu ; qu'ils adorent le bois de la croix. (Dans S. Cyrille, l. v et vi.)

#### VI. — Vertu de la †.

Les Païens appelaient les chrétiens *σταυρολατραι* (*adorateurs de la croix*), à cause des prodiges que ces derniers opéraient par la puissance de ce signe. (Tertull., *apol.*, c. 16 ; *Annot. de la Barre.*)

#### VII. — Témoignage d'un oracle païen, rapporté par Lactance. (Instit., l. iv, 13.)

On consulta l'Apollon de Milet, pour savoir de lui, si Jésus était homme ou Dieu.

On reçut cette réponse :

Θνητος εην κατα σαρκα.....

« J'étais, selon la chair, un homme sage et célèbre par  
« des œuvres prodigieuses. Mais, saisi par des Juges Chal-  
« déens, les armes, les clous, et le poteau m'ont causé une  
« fin amère. »

Lactance tire de là une conclusion. — L'oracle, dit-il, paraît nier la divinité de Jésus. Cependant, comme il a dit que Jésus était homme selon la chair, ce que nous admet-

tons nous-mêmes, il s'ensuit que, selon l'esprit, il a été Dieu ; ce que nous admettons encore. De plus, il semble démontrer ce point, en rappelant les œuvres prodigieuses de Jésus.

VIII. — *Monuments traditionnels des Anciens Peuples de l'Orient.*

1<sup>o</sup> Le P. Tachard (*voyage à Siam, p. 305*) assure, en parlant des Siamois, que lorsqu'un missionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas besoin de ses instructions, et qu'ils savent déjà tout ce qu'il croit leur apprendre. Et, en effet, ils parlent d'un Dieu manifesté aux hommes, d'un autre Dieu nommé Thévathat, auteur d'une nouvelle religion, et crucifié. Le tout mêlé de beaucoup de fables, mais enveloppé de façon à pouvoir reconnaître un fond tiré du Christianisme. — La semence évangélique, que répandirent dans ces lieux S. Thomas et les premiers Hommes Apostoliques, n'y a jamais été entièrement étouffée. (*Voyez Addison, Relig. Chrét., p. 979. Migne ; — le docteur Sepp.*)

2<sup>o</sup> Le *Brama* des Indiens, appelé encore de divers noms, *Jagrenat, Fô, Chrisna, etc.*, a perdu les pieds et les mains, à sa septième incarnation, lorsqu'il voulut sauver le monde. — D'après les Indiens, le Sauveur du monde a eu les pieds et les mains mutilés. (*Voyez Kircher, Orsini*). Il fut crucifié et fut appelé depuis *Salivahana*, c'est-à-dire *porté par une croix*.

3<sup>o</sup> *Encore sur Jésus cloué à une croix.* — Les anciens livres sacrés des Indiens, parlent d'un *Dieu incarné*, ou *Avatar*, appelé *Khristna*, qui, après avoir prêché la doctrine la plus parfaite, succomba, à la fin, sous la puissance de ses ennemis. Il fut, suivant la tradition indienne, cloué à un arbre par une flèche, et il prédit avant de mourir, les

malheurs qui devaient arriver dans le *Kali-Yuga*, ou *âge de fer*, 36 ans après sa mort. (Voir 3 col., v.)

(*Systema Brahamanicum*. Rome, p. 146. — Creuzer, *Religions de l'antiquité*, p. 205. — Traduction de Guigniant. Paris, 1825.)

Sir W. Jones, et d'autres, pensent que ces ressemblances défigurées ont été ajoutées aux légendes indiennes, d'après des évangiles non canoniques.

4° Avant la découverte de l'Amérique, le Christianisme régnait dans ces contrées autant que le Paganisme. Parmi les monuments chrétiens qu'on y a rencontrés en quantité, on remarque une statue couverte d'un manteau semé de croix, semblables à notre crucifix, ensuite une croix gravée sur le bas-relief, dont parlent les *Mémoires de la Société Royale de géographie de Paris*, t. 2, dans les termes suivants :

« Au milieu des ruines de Palanqué, dans la province de  
« Guatimala, dit M. Warden, consul général des Etats-  
« Unis d'Amérique ; on découvrit un bas-relief au milieu  
« duquel on distingue une croix enrichie de magnifiques  
« sculptures surmontées d'un coq. A la droite est un prêtre  
« qui présente un enfant nouveau-né ; à la gauche se tient  
« un homme offrant un vase rempli de fleurs et de fruits. —  
« Ce qu'il y a de plus singulier dans ce tableau, c'est que la  
« coiffure des deux personnages présente, entr'autres orne-  
« ments, une fleur dont la ressemblance avec le lotus des  
« sculptures égyptiennes est frappante. »

Nous verrons ailleurs que le Christianisme fut apporté de bonne heure dans les divers pays de l'Amérique.

7<sup>e</sup> COLONNE.

DOCTRINE TRADITIONNELLE SUR L'ESTIME ET L'USAGE  
QU'ON DOIT FAIRE DU SIGNE DE LA CROIX.

SOMMAIRE.

- I. — Eloge de la Croix, par l'apôtre S. André.
- II. — Sentiments de S. Pierre au sujet du mystère de la Croix.
- III. — De l'usage du signe de la Croix dans les premiers temps de l'Eglise — Les Apôtres le formaient sur eux-mêmes et sur ceux qu'ils baptisaient. — Paroles remarquables de Tertullien, de S. Cyrille, sur cet usage, — de S. Chrysostôme, de S. Epiphane, de S. Jean Damascène, etc.
- IV. — Fêtes que l'Eglise a instituées en l'honneur de la Croix.

I. — *Sentiments de l'Apôtre S. André à l'égard de la Croix.*

A la vue de la croix qui lui était préparée, S. André s'écria :

« Salut, ô Croix, que le corps du Christ a consacrée et  
« que ses membres divins ont embellie de pierres précieuses ! C'est avec confiance et avec joie que je viens à  
« toi, afin que tu reçoives le disciple de Celui qui a été suspendu à tes bras ! Je t'ai toujours aimée ! depuis longtemps j'ai désiré t'embrasser. O Croix excellente, toi,  
« que les membres du Seigneur ont ornée de grâce et de beauté ; croix précieuse, depuis longtemps l'objet de mes  
« vœux, toi que j'ai aimée avec ardeur, que j'ai sans cesse recherchée, tu es enfin préparée à une âme qui soupirait  
« après toi ! Prends-moi du milieu des hommes, et offre-moi à mon Maître, afin que par toi je sois reçu de Celui  
« qui par toi m'a racheté. » — (*Actes de la Passion de S. André.*)

« Je viens à toi avec joie, ô Croix désirée, parce que je  
« sais ton secret, et que je connais ton mystère, et la cause  
« pour laquelle tu fus élevée. Reçois maintenant celui que  
« tu attends, puisque Celui qui était épris de tes charmes  
« t'a enfin trouvée. Car, je contemple en toi ce que  
« m'a promis le Seigneur. Reçois donc, croix admi-  
« rable, celui qui est humble à cause de Dieu; trans-  
« porte le serviteur vers son Maître. » — En disant ces  
« paroles, le bienheureux André quitta ses vêtements et  
« se livra entre les mains des bourreaux. » — (*Hist.*  
*Apost., l. III, c. 40*).

## II. — *Sentiments de S. Pierre sur le même sujet.*

Avant d'être attaché à la Croix, S. Pierre s'adressa aux  
fidèles de Rome, et leur tint ce discours au sujet de la  
Croix :

« O ineffabile ac profundum mysterium crucis ! O inse-  
« parabile vinculum charitatis !... O ineffable et profond  
« mystère de la Croix ! O lien indissoluble d'amour ! Voici  
« le Bois de vie, où le Seigneur Jésus a été élevé, afin de  
« tout attirer à lui. Voici ce bois de vie, sur lequel a été  
« crucifié le corps du divin Sauveur. Mais la mort y fut at-  
« tachée en même temps, et le monde entier fut délivré  
« des liens de la mort éternelle. O grâce incomparable !  
« ô indestructible amour de la Croix ! »

« Je vous rends donc grâces, Seigneur Jésus, fils du Dieu  
« Vivant, non-seulement de bouche et de cœur, mais en-  
« core d'esprit et de toute mon âme, par laquelle je vous  
« aime, par laquelle je vous parle, je vous invoque, je vous  
« embrasse, je vous comprends, je vous contemple. » (*Hist.*  
*Apost., l. I, c. ult.*)

S. Lin, l'un des Soixante-Douze Disciples de Jésus-Christ,  
rapporte plus longuement le discours de S. Pierre sur la  
Croix, comme on peut le voir dans les *Actes du Martyre* ou

de la passion de cet Apôtre, composés par S. Lin. (*Bibl. PP.*, t. I, p. 72.)

III. — *De l'usage du signe de la Croix dans les premiers temps de l'Eglise.*

1° Les Apôtres faisaient un fréquent usage de ce signe, ainsi que les premiers Chrétiens. D'abord, les *Historiæ Apostolicæ* rapportent (l. II, c. 8), qu'avant son martyre, S. Paul se munit de ce signe ; que S. André l'opposa victorieusement aux efforts des Démon, l. III, 9 et 39 ; que S. Jacques le fit sur le front d'un baptisé, l. IV, 9 ; que S. Jean le fit avant de boire un breuvage empoisonné dont il ne sentit aucune atteinte, l. V, 20 et 23 ; que S. Simon et S. Jude munirent du signe de la croix les fronts de leurs disciples ; ce qui les rendit victorieux des démons, l. VI, c. 14 et 15 ; que S. Matthieu l'employait aussi dans le même but, l. VII, 4 ; que S. Thomas le formait sur ceux qu'il baptisait, l. IX, c. 6. — Tous les Pères primitifs enseignent que ce signe est redoutable aux démons, et donnent de nombreux exemples à l'appui de cette doctrine. *Crucis signum trophæum est contra Principis mundi virtutem : quod videns expavescit et audiens timet*, dit S. Ignace (*Epitr. aux Philipp.*).

*Hoc signo conspecto, cuncta mox adversariæ potestates declinant atque recedunt* (S. Ephrem, *serm. de cruce*). Ce qui marque qu'aussitôt que les Démon voient ce signe triomphal, ou qu'ils en entendent prononcer les paroles, ils prennent la fuite.

Toute l'histoire de la vie de S. Antoine et de plusieurs autres Saints, est la démonstration de cette doctrine. (Voyez S. Grégoire, l. III, *Dial.*, c. 7 ; S. Jean Chrysostôme, *hom.* 55 *in Matth.*, et *hom.*, 8, *in epist. ad Coloss.* ; S. Cyprien, *de passione Domini* ; Théodoret, l. III, c. 3, *de son histoire* ; S. Grégoire de Naziance, *Orat.*, 3, *in Julian.* ; Gretser, l. III, *de cruce.*)

2° Tertullien s'exprime ainsi sur l'ancienneté de l'usage du signe de la croix :

« Lorsque nous nous mettons en marche, que nous en-  
« trons, que nous sortons, que nous nous habillons, que  
« nous mettons nos chaussures, que nous entrons dans la  
« chambre aux bains, que nous allumons la chandelle, que  
« nous nous couchons, que nous faisons quelque action que  
« ce puisse être, nous nous signons au front du signe de la  
« Croix. »

« Si l'on vous demande, ajoute-t-il, l'origine et le com-  
« mencement de cette pratique, répondez : La tradition  
« nous l'a laissée, l'a confirmée, et la foi la pratique. »

*L. de Corona milit., c. 3. Voyez aussi S. Jérôme, epist. ad Eustoch.*

3. Voici un passage remarquable de S. Cyrille de Jérusalem sur le même point.

« Tandis que tous les rois de la terre meurent, et que  
« leur puissance s'éteint avec eux, Jésus crucifié, mort sur  
« une croix, est adoré dans tout l'univers. Nous prêchons  
« Jésus crucifié, et les Démons frémissent et tremblent.  
« Dans tous les temps, on a vu des hommes subir le sup-  
« plice de la Croix ; mais quel est celui d'entre eux dont le  
« seul nom invoqué ait mis en fuite les Démons. »

« Ne rougissons donc point de la croix de Jésus-Christ,  
« et si un autre la cache, marquez-en hautement votre  
« front, pour mettre en fuite les démons frappés de ter-  
« reur à la vue du signe redoutable de leur Maître. Mar-  
« quez-en toutes vos actions, soit que vous mangiez, soit  
« que vous buviez, soit à votre lever, soit à votre coucher,  
« soit en parlant, soit en vous promenant. Que ce signe  
« auguste vous accompagne partout et en toutes circons-  
« tances, en toutes vos entreprises. Car, je vous le répète,  
« celui qui a été crucifié ici sur ces lieux, habite au haut  
« des cieux. Au reste, si après avoir été crucifié, mis dans

• le tombeau, il y était resté, nous aurions peut-être à en  
• rougir. Mais celui qui, sur ce Golgotha, a été crucifié,  
• après être descendu aux Enfers, puis revenu au milieu  
• de nous, est réellement remonté au ciel du haut de cette  
• montagne des Oliviers que vous voyez d'ici située à l'O-  
• rient, aux acclamations de son Père qui lui disait : *As-  
• seyez vous à ma droite, tandis que je vous ferai de vos enne-  
• mis un marchepied !* » (Ps. cix, 1. Catech., iv, 14.)

4° Des *Orthodoxographa*, p. 1546, rapportent les paroles suivantes de l'un des anciens Pères :

*An ignoras quia arma fidelium est crux Christi? hoc vexillo frontes fidelium muniuntur : hoc quippe vexillo hostes invisibiles petuntur : per hoc signum cuncta nobis sanctificantur.*

Les anciennes *Liturgies*, attribuées aux Apôtres, celle de S. Pierre, celle de S. Matthieu, celle de S. Jacques, celle de S. Marc, de S. Jean, témoignent que le signe de la croix était fréquemment employé dans l'œuvre du Saint-Sacrifice.

L'*Evangile de Nicodème* représente le Sauveur faisant le signe de la croix, dans les Limbes, sur Adam et sur tous les Saints. — Charinus et Lenthius le font sur eux-mêmes (c. 17).

Voir S. Clém., *Constitut Apost.*, l. VIII, c. 16; S. Basile, l. de *Spiritu Sancto*, c. 27; S. Augustin, de *catech. rud.*, c. 20.

5° S. Chrysostôme dit que, lorsqu'il s'agit de bénir quelque créature que ce soit, les Chrétiens ont en main le signe de la croix :

*Medicamentum in promptu est illi (cibo aut cuivis alteri rei); signum crucis imprime, gratias age, Deo gloriam refer, et protinus omnis immunditia abscessit.* (Hom. 79 ad populum). Comme plusieurs avaient coutume, de son temps, de porter au col des médailles d'Alexandre-le-Grand ou d'autres, ce Père s'écrie contre cet abus et dit : *Où fondez vous votre*



*espérance ? Ignorez-vous les miracles de la Croix ?* (Hom. 21, *ad Popul. Antiochenum.*)

Les miracles de la croix sont, en effet, innombrables. Il s'en est opéré une quantité, non-seulement dans les temps primitifs de l'Eglise, mais aussi dans les temps modernes. Les Infidèles eux-mêmes ont rendu témoignage à la puissance de ce signe, comme Théodoret, *hist.*, l. III, 3, l'écrit de Julien l'Apostat ; comme Lucien, philosophe impie, l'atteste d'Eucrate, qui, au moyen de ce signe sacré, obtint l'avantage sur les mauvais Démons. (Lucien, *in Philopseud.*, apud Baron., *an.* 60, c. 8.) S. Epiphane cite l'exemple d'une femme chrétienne qui, par la vertu du signe de la croix, fut délivrée d'un jeune homme impudique qui employait contre elle les artifices du démon. (*Her.*, 30). Voyez S. Athanase, *in vita Antonii*, et une foule d'auteurs qui ont parlé de la croix.

6° C'est à la vue d'une infinité de faits semblables, que les Pères ont souvent recommandé aux fidèles l'usage du signe de la Croix : *ad omnem actum et ad omnem incessum manus pingat crucem*, écrivait S. Jérôme à Eustochius (*epist.* 22). Et c'est pour cela qu'ils aimaient à célébrer la croix et qu'ils en parlaient avec grand éloge dans leurs écrits : écoutons encore S. Jean Damascène sur ce sujet :

*CruX est clypeus, et armatura, est trophæum contra diabolum, signaculum ne tangat nos eversor, jacentium erectio, stantium fulcrum, infirmorum baculus, Pastorum virga, revertentium manuductio, proficientium perfectio, animæ conservatio, et corporis omnium malorum aversio, omnium bonorum conciliatio, peccati pernicies, stirps resurrectionis, lignum vitæ, etc.* » (Damasc., *L.* IV, c. 12.)

#### IV. — *Ce que l'Eglise a fait en l'honneur de la Croix.*

L'Eglise institua des fêtes, pour être célébrées tous les ans en l'honneur de la Croix. La première, en mémoire de

ce qu'elle avait été trouvée et miraculeusement reconnue, (4 col., XII), est celle que nous célébrons le 3 mai, et les Orientaux le 14 septembre, auquel jour la seconde fut instituée depuis, en mémoire de l'*Exaltation de cette même croix*. Encore que cette seconde fête, au rapport de Nicéphore (l. VIII, c. 28), soit aussi ancienne que la première, comme ayant été ordonnée en mémoire du jour qu'on exposa pour la première fois avec cérémonie la croix à la vénération du peuple, dans la ville de Jérusalem où elle avait été en horreur ; néanmoins, la solennité de cette fête a été redoublée dans l'Eglise depuis le miracle que cette croix sacrée fit en la personne de l'empereur Héraclius, et qu'on peut voir *ci-après*.

---

MIRACLE DE LA CROIX. — FÊTE DE L'EXALTATION.

L'an 628, le fameux Roi de Perse, Cosroès, s'était rendu maître de l'Égypte et de l'Afrique, sur la fin de l'empire de Phocas ; et ayant taillé en pièces un grand nombre de chrétiens, il avait tourné ses armes contre la ville de Jérusalem. Il avait pris et saccagé cette ville, et avait enlevé et emporté en Perse cette grande partie de la croix de Notre-Seigneur, que Hélène avait laissée dans son église sur la montagne du Calvaire. Alors l'empereur Héraclius, qui avait succédé à Phocas, imp'ora le secours du ciel par des jeûnes et par des prières contre ce formidable ennemi de la chrétienté, leva trois puissantes armées avec une humble confiance en Dieu, et en trois batailles il défit entièrement trois généraux de Cosroès, lequel ayant été ensuite tué par l'un de ses fils, qui massacra aussi son frère pour monter sur le trône de Perse, l'empereur n'eut point de peine à conclure avantageusement les conditions de la paix avec ce nouveau roi, et la première de ces conditions fut que la

croix du Sauveur du monde serait rendue aux chrétiens, qui en étaient privés il y avait déjà 14 ans. Cela ayant été exécuté, la croix fut d'abord portée à Constantinople en grand triomphe, les chemins étaient partout bordés d'une foule de chrétiens qui faisaient retentir les airs de leurs acclamations de joie et chantaient des louanges à Dieu; après cela, l'empereur voulut avoir l'honneur de rapporter à sa première place, sur ses épaules, le sacré fardeau que le Fils de Dieu avait porté sur les siennes; mais lorsqu'il fut arrivé à la porte de Jérusalem par où il fallait sortir pour aller au Calvaire, il fut arrêté par une force invisible, et quelque effort qu'il fit, il lui fut impossible de passer outre. Il est aisé d'imaginer l'étonnement où il se trouva, aussi bien que la nombreuse assistance qui accompagnait la Croix; alors le patriarche de Jérusalem, qui était Zacharie, s'étant approché de lui: *Si vous m'en croyez, Seigneur, lui dit-il, vous quitterez ces riches vêtements d'or et ces pierreries dont vous êtes si magnifiquement paré, et qui ne s'accordent pas avec la pauvreté de Jésus-Christ portant sa Croix.* L'Empereur consentit volontiers à suivre cet avis; il se dépouilla de toute cette pompe; et, s'étant revêtu d'un habit fort simple, étant même nu-pieds, il se remit sous la précieuse charge qu'il avait portée jusque-là, et acheva sans nul obstacle de la porter jusqu'à son lieu. Suidas, qui rapporte ce fait après les Rituels ecclésiastiques, après les Orientaux, et sur la tradition commune de l'Eglise, n'y change qu'une circonstance peu importante, qui est que le patriarche Zacharie, dit-il, étant alors absent de Jérusalem, Modestus, qui était en sa place, fut celui qui donna à l'empereur l'avis de quitter ses ornements. Cela arriva le 14 de septembre, et ceux qui ne veulent pas que la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix soit aussi ancienne que nous avons dit, disent que ce fut alors seulement qu'elle fut instituée, en mémoire de ce grand miracle.

Les paroles de S. Léon, pape, qui forment, dans le Bréviaire romain, les leçons du III<sup>e</sup> nocturne, de la fête de l'*Exaltation de la Sainte Croix*, sont extrêmement remarquables par la manière noble et sublime d'exprimer le mystère de la Croix, les événements prodigieux qui ont accompagné et suivi l'élévation de Jésus-Christ sur le bois sacré, les grandes conséquences et les fruits précieux qui en ont découlé pour tout le genre humain.

---

## 8<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITIONS SUR QUELQUES-UNS DES INSTRUMENTS DE LA PASSION.

#### SOMMAIRE.

- I. — Dissertation sur les clous, dont furent percés les pieds et les mains du Sauveur. — Leur nombre. — Ce qu'ils devinrent après qu'ils furent trouvés. — Quelles sont les Eglises de la Chrétienté, qui les possèdent. — Pourquoi plusieurs églises se croient en possession de ces clous. — Objection de Calvin. Réponse.
- II. — Du bois de la Croix. — Sa conservation miraculeuse.
- III. De quel côté du monde regardait Jésus-Christ crucifié. — De ce qui eut lieu à l'égard de la sainte Vierge durant le crucifiement.

I. — *Dissertation ou tradition, relative aux clous, dont les pieds et les mains de Jésus-Christ furent percés.*

Pour ce qui regarde les clous avec lesquels le Sauveur du monde fut attaché à la croix, les auteurs contemporains de sainte Hélène, comme S. Paulin, évêque de Nole, Sulpice-Sévère, Rufin et ensuite Théodoret, Socrate, Sozomène, qui rapportent les miracles de l'invention de la sainte

**Croix**, disent que les clous de celle de Jésus-Christ furent aisément distingués de ceux qui avaient servi aux crucifiement des deux larrons, parce que les uns étaient tout dévorés par la rouille, au lieu que les autres s'étaient miraculeusement conservés. Au reste, les Chrétiens conviennent qu'il n'y eut pas plus de quatre clous, ni moins de trois. Ceux qui en mettent quatre, sont S. Grégoire, archevêque de Tours, Médina, Samarin, le cardinal Tolet, sainte Brigitte, le pape Innocent III, S. Bonaventure, Lansperge, Gallonius et d'autres auteurs. Leurs principales raisons se réduisent à trois : la première, que la coutume était presque toujours de crucifier avec quatre clous ; la deuxième, qu'en effet, cette manière est plus facile ; on met un clou à chaque pied, aussi bien qu'à chaque main ; la troisième, que les anciennes images du crucifix le représentèrent attaché à la croix avec quatre clous, ce qui se voit particulièrement dans l'église de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ne mettent que trois clous sont : S. Grégoire de Naziance, S. Ambroise, S. Anselme, dont l'opinion est confirmée par les historiens ecclésiastiques, Rufin d'Aquilée, Nicéphore et Zonare, et par l'usage presque universel de représenter Jésus-Christ crucifié avec trois clous seulement. S. Ambroise et S. Grégoire de Naziance assurent que sainte Hélène ne trouva que trois clous avec la croix, et leur autorité est très-considérable. On répond à ceux qui ont un sentiment contraire, que les révélations de sainte Brigitte ne contiennent pas des vérités tout-à-fait certaines ; que le pape Innocent III a parlé avec doute ; que S. Bonaventure n'écrit pas en historien, mais en contemplatif ; et qu'aux crucifix de l'église de Lorette, on ne voit point quatre clous. On ajoute qu'à Boulogne, dans la Bibliothèque de Sainte-Marie des Grâces, on garde un ancien livre où il est écrit que les soldats avaient préparé quatre clous ; mais que Notre-Seigneur mit lui-même son pied droit sur le gauche. Enfin, on

a remarqué dans les saints suaires de Besançon et de Turin, que la plaie du pied droit paraît plus ouverte et plus large que celle du pied gauche, parce que celui-ci ne fut percé que par la pointe du clou, qui entra par le pied droit. Les mêmes S. Ambroise et S. Grégoire de Naziance rapportent que sainte Héléne fit mettre un des clous sur le casque de l'empereur Constantin, son fils, et qu'elle en fit attacher un autre au mors du cheval de cet empereur, et qu'elle jeta le troisième dans la mer Adriatique, pour apaiser une tempête. Ce clou, dit la tradition, ne fut point perdu, et revint sur l'eau, comme autrefois la hache du prophète Elisée, de sorte que sainte Héléne l'estima plus que les autres, et le donna à l'église de Trèves, dont S. Agrice était archevêque. Elle fit ensuite présent à l'Eglise de Latran, de celui qui avait été mis au casque de l'empereur, et envoya à l'église de Milan, celui que l'on avait attaché au mors du cheval de Constantin. Quoi qu'il en soit du nombre de trois, ou de quatre, il est certain, dit Gretser, qu'il n'y a point d'auteur catholique qui en mette davantage. Que si plusieurs églises en montrent dans leurs trésors qui vont au-delà de ce nombre, cela vient de ce qu'ayant eu quelque partie d'un clou de la croix, ils l'ont enfermée dans un clou entier, que l'on a regardé ensuite comme un clou sacré; ou bien ce sont des clous qui attachaient le titre de la Croix, le support sur lequel posaient les pieds de Jésus-Christ, et même les divers morceaux de bois dont la croix était composée. On les a tous appelés des clous de Notre-Seigneur. Quelques-uns apportent encore une autre raison. Les Grecs schismatiques enfoncent tous les ans des clous dans le pavé de l'Eglise du Saint-Sépulcre, le Vendredi-Saint, pour marquer l'anathème qu'ils osent fulminer contre les catholiques; et il se peut faire que quelques pèlerins de la Terre-Sainte en aient arrachés, et qu'on leur ait donné le nom de clous de Notre-Seigneur, parce-

qu'ils venaient de l'église du Sépulcre de Notre-Seigneur, et qu'ils y avaient été mis dans le temps de la Passion. Cette raison paraît assez vraisemblable à Du Saussay, évêque de Toul ; mais s'il y a quelque clou de cette sorte, cela ne peut venir que de l'ignorance du peuple qui a introduit cette opinion ; laquelle s'est conservée, — parce qu'on n'a pas pu éclaircir la vérité de leur origine. On en doit dire autant de la conjecture de quelques-uns, qui disent que l'on a pu nommer clous de Notre-Seigneur, ceux avec lesquels les Juifs ont quelquefois attaché à une croix l'image de Jésus-Christ, et des enfants chrétiens, en haine de notre religion : ce qu'ils faisaient le jour du Vendredi-Saint.

Calvin, faisant une critique sur le nombre des clous de Notre-Seigneur, en compte quatorze ou quinze, pour montrer qu'il y a de la superstition et de la fausseté. Il dit que les Milanais se vantent d'avoir celui qui fut mis au mors du cheval de Constantin ; que ceux de Carpentras assurent avoir ce même clou ; qu'il y en a un à Rome dans l'église de Sainte-Hélène, et un autre dans celle de Sainte-Croix ; un à Sienne et un à Venise ; trois en Allemagne, savoir : un à Cologne, un en l'église des Trois-Maries, et un autre à Trèves ; qu'on en voit un à Paris, dans la Sainte-Chapelle du Palais ; un autre aux Carmes, et un troisième en l'église de Saint-Denis, en France ; qu'il s'en trouve un à Bourges, un au village de la Ténaille, et un autre à Draguignan.

Mais cette énumération n'est pas tout-à-fait juste ; car l'on n'a point entendu parler d'aucune contestation entre ceux de Milan et de Carpentras pour le même clou. — L'église de Sainte-Hélène à Rome est la même que l'église de Sainte-Croix. Il ne paraît point qu'il y ait un clou à Sienne, ni à Venise, ni à Cologne, ni aux Carmes de Paris, non plus qu'à la Sainte-Chapelle, où l'on conserve la couronne et le fer de la lance. Le clou de Saint-Denis en France qui est

plus petit que les autres, était, dit-on, au titre de la Croix. Il n'y en a point à Draguignan et l'on ne sait où est ce village de la Ténaille.

A l'égard du clou que l'on conserve à Trèves, sainte Hélène le donna, dit-on, pour honorer cette église, dont Agricus était alors évêque, et qu'elle considérait, parce qu'elle était née dans cette ville. Depuis, vers l'an 1000, S. Gérard, évêque de Toul, obtint une partie du clou de Trèves, qui en est la pointe. Pour le clou de St-Denis en France, on dit que ce fut Charles-le-Chauve qui le donna à cette église, après l'avoir apporté d'Aix-la-Chapelle, où l'empereur Charlemagne l'avait déposé.

Du reste, on reconnaît assez communément qu'après tout, il peut exister de l'incertitude, relativement à plusieurs instruments de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tels que certains clous, certaines parcelles de la vraie Croix, lesquels n'auraient pas été bien authentiqués.

Godescard, *au 3 mai*, observe que plusieurs clous ont été imités, remplis de limaille prise sur les vrais clous, puis vénérés dans quelques églises. — On a pu en prendre quelques-uns pour les vrais clous.

## II. — *Du bois de la vraie Croix.*

Pour ce qui est de cette partie de la Croix, que l'Impératrice Hélène laissa à Jérusalem, on en a coupé depuis une infinité de morceaux ; c'était la coutume des évêques de cette ville, d'en donner à tous les fidèles qui venaient de toutes les parties du monde voir avec une profonde vénération cet instrument sacré du salut des hommes. Cependant cette partie qui, naturellement, devait à peine suffire à une distribution beaucoup moindre, s'est toujours miraculeusement conservée d'une égale grandeur, sans jamais diminuer, de même que si on n'y avait point touché. S. Paulin dit à ce sujet, que cette vertu miraculeuse de ce bois,



qui tout mort qu'il est, semble se reproduire encore comme s'il était vivant, lui a sans doute été communiquée par l'atouchement de cette chair divine qui, ayant souffert la mort sur ce même bois, l'a surmontée par une résurrection glorieuse. Les paroles de ce Père sont trop belles, pour n'être pas rapportées ici avec le texte original :

Crux in materia insensata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris pene hominum votis lignum suum commodavit, ut detrimenta non sentiret, et quasi intacta permaneret, quotidie dividuam sumentibus, et semper totam venerantibus : sed istam imputribilem virtutem, et indetribilem soliditatem de illius carnis sanguine bibit, quæ passa mortem non vidit corruptionem.

C'est dans l'épître II à Sévère.

Et S. Cyrille. P. C. de Jérusalem même, et témoin oculaire, dit que les petites parties de ce bois, prises de celle qui est dans cette ville-là, ont rempli toute la terre, sans qu'il paraisse qu'on en ait ôté de Jérusalem, et compare ce miracle à celui des cinq pains, dont cinq mille hommes furent nourris. (Voyez ses *Catéchèses*, 4, 10 et 13. *Ibid.*)

### III. — Traditions relatives à quelques circonstances du crucifiement de Jésus-Christ.

1° Selon S. Jean Damascène, (*l. iv, c. 13. fidei orthodox.*), et plusieurs autres Pères, Jésus étant élevé à l'arbre de la croix, regardait vers l'Occident. De là vint la coutume des anciens Chrétiens, de se tourner vers l'Orient pour prier, et de disposer les églises et les autels, de manière que les yeux des fidèles assemblés regardassent vers la face de notre Sauveur crucifié, sur le mont Calvaire.

(Voyez S. Clém., *l. II, Constitut. Apost.*, c. 61 ; et Durand, *in ration.*, *l. I, c. 4.*)

#### 2. Quant à ce qui concerne la Sainte-Vierge.

Une tradition que rapportent S. Boniface et S. Anselme,

nous apprend que lorsque Jésus portait dans les rues de Jérusalem le fardeau de sa croix, il reconnut sa mère et la salua par ces mots : *Salve, Mater!* Comme on retrouve la Sainte Vierge au pied de la croix, cette tradition n'a rien que de très-probable. (M. Orsini).

On éleva dans la suite, en mémoire de la défaillance de la sainte Vierge, une église qui fut consacrée sous le nom de *Notre-Dame du Spasme*; ce fut là, dit M. de Géramb, que Marie, repoussée par les soldats, rencontra son fils traînant péniblement le bois ignominieux sur lequel il allait mourir. (Ibid.)

Près de l'endroit où la main des bourreaux attacha notre Sauveur à la croix, on voit une chapelle dédiée à *Notre-Dame-des-Douleurs*. Ce fut en cet endroit que la sainte Vierge se retira pendant les apprêts sanglants du supplice de son fils (de Gér., t. I<sup>er</sup>, p. 151).

---

## 9<sup>e</sup> COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Circonstances du crucifiement de Jésus.
- II. -- Exaltation de la sainte Croix.
- III. — La croix et le pressoir. — Accomplissement d'une prophétie d'Isaïe et d'une ancienne figure prophétique. — Extrait du Livre de Cath. Emmerich (trad. de M. de Cazalès, vic. gén. de Montauban.)

#### I. — *Jésus dépouillé et attaché à la croix.*

«... Il y avait dix-huit archers sur la plate-forme du calvaire : les six qui avaient flagellé Jésus, les quatre qui l'avaient conduit, deux qui avaient tenu les cordes atta-

chées à la croix, et six qui allaient le crucifier... Ils ôtèrent à Notre-Seigneur son manteau, la ceinture à l'aide de laquelle ils l'avaient traîné et sa propre ceinture. Ils lui enlevèrent ensuite son vêtement de dessus en laine blanche, et comme ils ne pouvaient pas lui tirer sa tunique sans couture, que sa mère lui avait faite, à cause de la couronne d'épines, ils arrachèrent violemment cette couronne de sa tête, rouvrant par là toutes ses blessures. Il n'avait plus que son court scapulaire de laine et un linge autour des reins. Le scapulaire s'était collé à ses plaies, et il souffrit des douleurs indicibles lorsqu'on le lui arracha de la poitrine. Le Fils de l'homme se tenait tout tremblant, couvert de plaies saignantes ou fermées ; ses épaules et son dos étaient déchirés jusqu'aux os. Les archers le firent asseoir sur une pierre, lui remirent la couronne sur la tête et lui présentèrent encore un vase plein de fiel et de vinaigre dont il détourna la tête en silence.

Bientôt ils l'étendirent sur la croix, et ayant tiré son bras droit sur le bras droit de la croix, ils le lièrent fortement : puis l'un d'eux mit le genou sur sa poitrine sacrée, un autre lui ouvrit la main ; un troisième appuya sur la chair un gros et long clou et l'enfonça avec un marteau de fer. Un gémissement doux et clair sortit de la bouche du Sauveur : son sang jaillit sur les bras des archers.

Les clous étaient très-longs, ils avaient une tête plate de la largeur d'un écu. Ils étaient à trois tranchants et gros comme le pouce à leur partie supérieure : leur pointe dépassait un peu derrière la croix. Lorsque les bourreaux eurent cloué la main droite du Sauveur, ils s'aperçurent que sa main gauche n'arrivait pas jusqu'au trou qu'ils avaient fait : alors ils attachèrent une corde à son bras gauche et le tirèrent de toutes leurs forces, jusqu'à ce que la main atteignit la place du clou. Cette dislocation de ses bras le fit horriblement souffrir : son sein se soulevait et ses genoux se re-

tiraient vers son corps. Ils s'agenouillèrent de nouveau sur lui, lui garrottèrent les bras, et enfoncèrent le second clou dans sa main gauche ; on entendit les plaintes du Sauveur à travers le bruit des coups de marteau. Les bras de Jésus se trouvaient étendus horizontalement, en sorte qu'ils ne couvraient plus les bras de la croix qui montaient en ligne oblique : il y avait un espace vide entre ceux-ci et ses aisselles. La Sainte-Vierge ressentait toutes les douleurs de Jésus ; elle était pâle comme un cadavre et des sanglots entrecoupés s'échappaient de sa bouche. Les Pharisiens adressaient des insultes et des moqueries du côté où elle se trouvait, et on la conduisit à quelque distance près des autres saintes femmes. Madeleine était comme folle : elle se déchirait le visage ; ses yeux et ses joues étaient en sang.

.... Mais il se trouva que les pieds n'atteignaient pas jusqu'au morceau de bois placé pour les soutenir. Alors les archers se mirent en fureur ; quelques-uns d'entre eux voulaient qu'on fit des trous plus rapprochés pour les clous qui perçaient ses mains, car il était difficile de placer le morceau de bois plus haut ; d'autres vomissaient des imprécations contre Jésus : « Il ne veut pas s'allonger, disaient-ils, mais nous allons l'aider. » Alors ils attachèrent des cordes à sa jambe droite, et la tendirent violemment jusqu'à ce que le pied atteignît le morceau de bois. Ce fut une dislocation si horrible, qu'on entendit craquer la poitrine de Jésus, et qu'il s'écria à haute voix : « O mon Dieu ! ô mon Dieu ! » Ils avaient lié sa poitrine et ses bras pour ne pas arracher les mains de leurs clous. Ce fut une épouvantable souffrance. Ils attachèrent ensuite le pied gauche sur le pied droit.... Cette opération fut plus douloureuse que tout le reste à cause de la distension du corps. Je comptai jusqu'à trente-six coups de marteau.

Les gémissements que la douleur arrachait à Jésus se mêlaient à une prière continuelle, remplie de passages des

psaumes et des Prophètes dont il accomplissait les prédictions. Il n'avait cessé de prier ainsi sur le chemin de la croix, et il le fit jusqu'à sa mort. J'ai entendu et répété avec lui tous ces passages...

Le chef des troupes romaines avait déjà fait attacher au haut de la croix l'inscription de Pilate. Comme les Romains riaient de ce titre de *Roi des Juifs*, quelques-uns des Phariséens revinrent à la ville pour demander à Pilate une autre inscription. Il était environ midi un quart lorsque Jésus fut crucifié, et au moment où l'on élevait la croix, le Temple retentissait du bruit des trompettes qui célébraient l'immolation de l'Agneau Pascal.

## II. — *Exaltation de la croix.*

Lorsque les bourreaux eurent crucifié Notre-Seigneur, ils attachèrent des cordes à la partie supérieure de la croix, et faisant passer ces cordes autour d'une poutre transversale, fixée du côté opposé, ils s'en servirent pour élever la croix, tandis que quelques-uns d'entre eux la soutenaient et que d'autres en poussaient le pied jusqu'au trou qu'on avait creusé pour elle, et où elle s'enfonça de tout son poids avec une terrible secousse. Jésus poussa un cri de douleur, ses blessures s'élargirent, son sang coula abondamment et ses os disloqués s'entrechoquèrent. Les archers, pour affermir la croix, la secouèrent encore, et enfoncèrent cinq coins tout autour.

Rien ne fut plus terrible et plus touchant à la fois, que de voir au milieu des cris insultants des archers, des Phariséens et de la populace qui regardait de loin, la croix chanceler un instant sur sa base et s'enfoncer en tremblant dans la terre ; mais il s'éleva aussi vers elle des voix pieuses et gémissantes. Les plus saintes voix du monde, celle de Marie, celle de Jean, celles des saintes femmes et de tous ceux qui avaient le cœur pur, saluèrent avec un accent dou-

loureux le Verbe fait chair élevé sur la croix : leurs mains tremblantes se levèrent comme pour le secourir ; mais lorsque la croix s'enfonça avec bruit dans le creux du rocher, il y eut un moment de silence solennel ; tout le monde semblait affecté d'une sensation toute nouvelle et non encore éprouvée jusqu'alors. L'enfer même ressentit avec terreur le choc de la croix qui s'enfonçait, et redoubla la fureur de ses suppôts contre elle ; les âmes enfermées dans les limbes l'entendirent avec une joie pleine d'espérance : c'était pour elles comme le bruit du triomphateur qui s'approchait des portes de la Rédemption. La sainte croix était dressée pour la première fois au milieu de la terre comme un autre arbre de vie dans le paradis, et des blessures de Jésus coulaient sur la terre quatre fleuves sacrés pour la fertiliser, et en faire le paradis du nouvel Adam.

Le lieu où la croix était plantée était un peu élevé au-dessus du terrain environnant. Les pieds de Jésus se trouvaient assez bas pour que ses amis pussent les embrasser. Le visage du Sauveur était tourné vers le nord-ouest.

### III — *La Croix et le Pressoir.*

Un des anciens vitraux de l'église de Saint-Etienne du Mont, à Paris, représente Jésus-Christ étendu sur un pressoir et entouré de tout ce qui sert à faire le vin. Son sang coule des cinq plaies dans des cuves et des outres. Tout autour sont des évêques, des prêtres et des fidèles qui s'empres- sent de le recueillir. Il semble qu'on a voulu figurer par là l'accomplissement de la mystérieuse prophétie d'Isaïe (chap. LXIII, 1-3), où le Christ dit : *Torcular calcavi solus : seul j'ai foulé le vin du pressoir.* Voici la teneur de l'oracle :

1. — *Qui est celui-ci qui vient d'Edom, qui vient de Bosra, avec sa robe teinte de rouge ? qui éclate dans la beauté de ses vêtements, et qui marche avec une force toute-puissante ?*

— *C'est moi dont la parole est la parole de justice, qui viens pour défendre et pour sauver (le genre humain).*

2. — *Pourquoi donc votre robe est-elle rouge, et pourquoi vos vêtements sont ils comme les habits de ceux qui foulent le vin dans les pressoirs ?*

3. — *C'est que j'ai été seul à fouler le vin du pressoir, sans qu'aucun homme d'entre tous les peuples fût avec moi : Je les ai foulés dans ma colère ; dans ma fureur j'ai foulé aux pieds leurs péchés, appelés les œuvres de sang, et comparés à l'écarlate ensanglantée, j'ai foulé aux pieds les Puissances tyranniques et sanguinaires, les Puissances infernales qui tenaient les âmes captives ; et leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés.*

4. — *Car le jour de ma vengeance est dans mon cœur : le temps de racheter les miens est venu...*

*Je suis devenu le Sauveur de mon peuple, continue le Saint d'Israël, je l'ai comblé de bienfaits (Isaïe les énumère) ; et cependant les Juifs ont irrité sa fureur, ils ont affligé l'Esprit du Saint d'Israël, de Celui qui les a sauvés. C'est pourquoi ils sont rejetés, réprouvés, dispersés, abandonnés à l'endurcissement ; leur Temple est détruit, et la vengeance divine pèsera toujours sur eux. — Tel est en somme cet oracle d'Isaïe, et les interprètes ajoutent que le Fils de Dieu seul, en mourant sur la croix, a accompli tout cela : (hæc autem omnia solus Dei Filius moriens in cruce peregit (Foreiro.)*

Une des visions de sœur Catherine Emméric représente ainsi l'accomplissement de cette prophétie :

— « Comme je songeais, dit-elle, à cette parole ou cette pensée de Jésus sur la croix : (Je suis pressé comme le vin qui a été mis ici sous le pressoir pour la première fois, je dois rendre tout mon sang jusqu'à ce que l'eau vienne, mais on ne fera plus de vin ici) ; cela me fut expliqué par une autre vision relative au Calvaire.

« Je vis à une époque postérieure au déluge cette con-

trée pierreuse moins sauvage et moins stérile qu'elle ne le fut depuis ; il y avait des vignobles et des prairies. J'y vis le patriarche Japhet, un grand vieillard au teint brun, entouré de troupeaux immenses et d'une nombreuse postérité ; ses enfants et lui avaient des demeures creusées dans la terre et couvertes de toits de gazon, où croissaient des herbes et des fleurs. Tout autour étaient des vignes et l'on essayait sur le Calvaire, en présence de Japhet, une nouvelle manière de faire le vin.

« Le nouveau pressoir que l'on avait imaginé ressemblait à la sainte Croix. C'était un tronc d'arbre creusé et élevé verticalement : un sac plein de raisin était suspendu en haut ; sur ce sac appuyait un pilon au-dessus duquel était un poids et des deux côtés du tronc étaient des bras aboutissant au sac par des ouvertures disposées à cet effet et qui écrasaient les raisins lorsqu'on le faisait mouvoir en abaissant les extrémités.

« Le jus coulait hors de l'arbre par cinq ouvertures, et tombait dans une cuve de pierre : de là il arrivait par un conduit d'écorce enduit de résine à cette espèce de citerne creusée dans le roc où Jésus fut enfermé avant d'être crucifié. Au pied du pressoir, dans la cuve de pierre, se trouvait une sorte de tamis pour arrêter le marc qu'on mettait de côté. Lorsqu'ils eurent dressé leur pressoir, ils remplirent le sac de raisins, le clouèrent au haut du tronc, y placèrent le pilon et firent jouer les bras placés des deux côtés, pour faire couler le vin. Tout cela me rappela vivement le crucifiement, à cause de la ressemblance de ce pressoir avec la croix.

« Ils avaient un long roseau avec un bout où se trouvaient des pointes, ce qui le rendait semblable à une grosse tête de chardon, et ils le faisaient passer à travers le conduit et à travers le tronc d'arbre quand quelque partie s'obstruait. Cela me rappela la lance et l'éponge.



Il y avait des outres et des vases d'écorce enduits de résine. Je vis plusieurs jeunes gens, ayant seulement un linge autour des reins, comme Jésus, travailler à ce pressoir. Japhet était fort vieux : il avait une longue barbe et un vêtement de peaux de bêtes : il regardait avec joie le nouveau pressoir. C'était une fête, et on sacrifia sur un autel de pierre des animaux qui couraient dans la vigne, de jeunes ânes, des chèvres et des brebis. »

*Réflexion.* — Pour abréger, nous nous contentons d'indiquer ici ces *Révélation*s surnaturelles et célestes. Bien qu'elles ne soient pas des preuves scientifiques proprement dites, elles sont néanmoins des Preuves réelles, très-importantes aux yeux des fidèles ; elles démontrent, chose très-précieuse ! que la Passion et les autres faits du Rédempteur ne sont point des faits morts, comme ceux d'Alexandre ou de César, mais bien des faits *vivants*, et perpétuellement vivifiants par leur salutaire influence sur l'Eglise et sur le monde.

Ils sont tels que l'exige la Raison. Si cela n'existait pas, la Raison exigerait toutefois que, dans le cours des âges, les faits du Christ fussent sanctionnés, consacrés, révélés à nouveau, par l'intervention céleste.

C'est à ce titre, que ces manifestations surnaturelles sont très-importantes.

---

## CHAPITRE X.

### LE CHRIST MIS AU RANG DES SCÉLÉRATS.

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### PROPHÉTIES.

#### SOMMAIRE

- . — Le Messie, lors de sa Passion, sera rangé au nombre des scélérats. — Isaïe.
- 1. — Prophétie figurative de cet événement, — tirée de la Genèse.

I. — *Le Messie, lors de sa Passion, sera rangé parmi les scélérats.*

*Prophétie positive et littérale.* — Voici ce que dit à ce sujet le célèbre chapitre d'Isaïe, qui détaille les souffrances du Christ :

Isaï., LIII, 12. — *Je lui donnerai pour partage une grande multitude de personnes ; et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats, et cum sceleratis reputatus est.*

Cet admirable Prophète nous dit que le Messie, étant placé parmi les scélérats, *priera pour les transgresseurs ; et qu'à cause de ses souffrances et de ses ignominies, il obtiendra la conversion d'un grand nombre de personnes ; qu'il*

*justifiera beaucoup de pécheurs*, etc. Ses douleurs sont représentées comme la cause de ses nombreuses conquêtes.

Ainsi on mêlera, on confondra le Messie parmi les scélérats, afin que son innocence se perde de vue et qu'il puisse être regardé comme un malfaiteur. Car on suppose aisément un même crime à ceux que l'on voit enveloppés dans un même supplice. C'est dans cette vue que ses ennemis se diront un jour entre eux, selon le Prophète : *opprimons-le sagement ; condamnons-le à la mort la plus honteuse, à la mort des scélérats : morte turpissima condemnemus eum.* (Sap., II, 20. Voir 2 col., I.)

## II. — *Prophétie figurative.*

*Gen.*, XL, 1 et suiv. — Joseph, jeté dans les fers malgré son innocence, et lié entre deux criminels, prédit le salut à l'un et la mort à l'autre. Il annonce à celui-ci, qu'il périra par le supplice de la croix, et que son cadavre sera la proie des vautours ; et à l'autre, que dans trois jours, il passera de la prison dans le palais du roi, et qu'il y sera élevé en gloire avec lui-même. — L'événement justifia cette prédiction de Joseph.

Or, nous démontrerons ailleurs que Joseph était, sous plusieurs autres rapports, une belle figure prophétique du Christ. Il prophétisait donc ici figurativement, qu'un jour le Christ se trouverait dans une circonstance analogue, et qu'il serait rangé au nombre des scélérats. (Voir 3 col., III.)

A l'un des malfaiteurs, Jésus annoncera sa justification, pleine et entière, et sa prochaine élévation dans le Royaume céleste du Fils de Dieu ; quant à l'autre, il le laissera périr dans ses crimes, à cause de ses blasphèmes et de son impénitence persistante.

---

2<sup>e</sup> COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS.

SOMMAIRE.

- I. — Sur le passage, relatif à ce sujet, tiré du cinquante-troisième chapitre d'Isaïe.
- II. — Nouvelle prédiction de cet événement. — Tradition de l'Antiquité chrétienne.

I. — *Sur la prophétie du chapitre LIII<sup>e</sup> d'Isaïe. (1 col., I.)*

De l'aveu des anciens Hébreux, de plusieurs rabbins modernes et de tous les Interprètes chrétiens, ce chapitre d'Isaïe concerne certainement et littéralement le Messie.

Jonathan-ben-Uziel, dans sa Paraphrase chaldaïque, l'explique tout entier du Christ :

*Le Messie priera pour plusieurs coupables, dit-il, et Dieu, à cause de lui, pardonnera aux pécheurs, et transgressoribus parcetur propter illum. (Jonathan, in 53 caput Isaïæ.) — (3 col., II.)*

Citons en particulier sur le passage précité, l'interprétation infallible du Docteur par excellence :

*Je vous assure, dit Jésus-Christ, qu'il faut encore qu'on voie s'accomplir en moi cette parole de l'Écriture :*

*Il a été mis au rang des scélérats : Et cum iniquis deputatus est. (Luc, xxii, 37.)*

II. — *Dès son enfance, Jésus prédit qu'il sera mis un jour au rang des criminels.*

On lit dans l'*Évangile des miracles de l'Enfance*, livre très-ancien, et connu dès le premier siècle :

**XXIX.** « Sortis de ce lieu, ils parvinrent (Joseph et Marie) dans une contrée déserte. Apprenant ensuite qu'elle était infestée de brigands, ils se disposaient à traverser de nuit ce pays. Or, pendant qu'ils marchaient, voici qu'ils aperçurent sur leur route deux brigands endormis et avec eux une bande d'autres voleurs, leurs compagnons, pareillement endormis. Ces deux voleurs, que Joseph et Marie avaient rencontrés, étaient Titus et Dumachus.

« Alors Titus dit à Dumachus :

« Je t'en prie, laisse passer librement ces personnes, de peur que nos compagnons ne les remarquent.

« Comme Dumachus s'y refusait, Titus lui dit :

« — Tiens, je te donne quarante dragmes ; prends cette ceinture en gage ; et, disant cela, il la lui tendit, afin qu'il ne proférât aucune parole.

« La divine dame Marie, voyant que ce voleur lui rendait ce service, lui dit :

« — Le Seigneur Dieu vous recevra à sa droite, et vous accordera la rémission de vos péchés<sup>1</sup>.

« Le Seigneur Jésus prit alors la parole et dit à sa mère :

« *Post triginta annos, ô mater, crucifigent me Judæi Hierosolymis, et duo isti latrones mecum una in crucem tollentur, Titus ad dexteram meam, et Dumachus ad sinis-*

<sup>1</sup> Un saint abbé d'Angleterre rapportait dans la règle de sa communauté l'exemple du bon larron. « C'était, dit-il, le fils du chef des voleurs ; lorsqu'il se fut emparé de la proie, il remarqua un tel éclat sur le visage de l'Enfant, qu'il vit qu'il était plus qu'un homme ; il l'embrassa et le pria de se souvenir de lui. C'est là le larron qui fut crucifié à la droite de Jésus, qui empêchait l'autre voleur de blasphémer.

« Cet exemple peut servir à enflammer notre charité, sans que je veuille toutefois affirmer absolument l'authenticité du fait, vu qu'il n'est pas écrit dans les Livres canoniques. »

(In *Holstenii codice Regularum*, t. 3, p. 229)

« *tram..... Dixit illa : avertat hoc à Te Deus, mi fili!*

« Dans trente ans, ô ma mère, les Juifs me crucifieront  
« à Jérusalem, et ces deux voleurs seront en même temps  
« que moi élevés en croix, Titus à ma droite et Dymachus  
« à ma gauche, et, à compter de ce jour-là, Titus me pré-  
« cédera dans le Paradis.

« Et lorsque sa mère lui eut dit : *Dieu vous préserve d'un*  
« *tel malheur, ô mon Fils!* ils partirent de cet endroit. »

(Voir le *Dictionnaire de la Bible*, par Dom Calmet, au mot *larron*.)

Le cardinal Pierre Damien, mort en 1072, attribue la conversion de *Dymachus* ou *Dysmas* à une prière de la Vierge qui reconnut en lui celui qui avait pris en Egypte la Sainte Famille sous sa protection. (Dans Migne, *Encyclop. théol.*, tom. XXIV, col. 455.)

Des récits non canoniques, très-anciens, font mention des crimes atroces dont s'était rendu coupable, dès son enfance, le larron Gestas, homme athée et sanguinaire. Ils rappellent en même temps les actions louables qu'accomplissait Dysmas, au temps même qu'il exerçait le brigandage. (*Ibid.* p. 433.)

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Jésus, dans sa Passion, est comparé aux scélérats.
- II. — Il est crucifié entre deux voleurs, à l'un desquels il promet le salut.
- III. — Parallèle de Jésus-Christ avec Joseph.

I. — *Jésus, dans sa Passion, est comparé aux scélérats.*

Lors de sa Passion, Jésus fut d'abord mis par Pilate sur une même ligne avec l'infâme scélérat *Barabbas* : *Lequel, disait le gouverneur, voulez-vous que je vous délivre? — Barabbas, ou Jésus appelé Christ?*

Bien plus, Jésus eut à essuyer la honte de voir les Juifs lui préférer *Barabbas*.

*La foule répondit :*

*Enlevez celui-ci et délivrez-nous Barabbas !*

(Matth., xxvii, 16; Jean, xviii, 40; Marc, xv, 8; Luc, xxiii, 19.)

Il est dit qu'ensuite les Juifs le mirent, pour le conduire au lieu du Calvaire, dans la compagnie de deux malfaiteurs condamnés à mort : *ducebantur autem et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur. On menait avec lui deux autres criminels qu'on devait faire mourir.* (Luc, xxiii, 32). Tel est l'outrage qu'ils se plaisent à lui faire endurer.

II. — *Jésus est crucifié entre deux larrons.*

Les Juifs voulurent renouveler cet affront et le rendre plus sensible, eu plaçant la croix de Jésus au milieu de celles des deux voleurs, comme si le Christ Jésus eût été le plus criminel des trois, ou bien, afin qu'il fût mieux confondu parmi les scélérats.

*Et ils crucifièrent aussi deux voleurs, disent S. Matthieu, xxvii, 33; S. Marc, xv, 27; et S. Luc, xxiii, et ils placèrent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, et Jésus au milieu, ajoute S. Jean, xix.*

Dans cet état, Jésus priait pour ses ennemis qui le crucifiaient et qui le raillaient (*Comp., 1 col., 1*): *mon Père, disait-il, pardonnez-leur.*

Or, à cet instant, l'un des deux voleurs qui étaient crucifiés avec lui et qui lui faisaient aussi des reproches, se convertit. Tandis que l'autre voleur blasphémait Jésus, en disant :

*Si tu es le Christ : sauve-toi la vie à toi-même et à nous aussi ; le premier, éclairé tout à coup et changé en un autre homme, prit la parole et lui fit une réprimande.*

*Quoi ! dit-il, tu ne crains pas Dieu, tout condamné que tu es au même supplice ? Pour nous, ce n'est pas sans sujet, car nous portons la peine due à nos crimes ; mais lui, il n'a fait aucun mal.*

*Puis il disait à Jésus :*

*Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez entré dans votre royaume.*

Jésus agréa son repentir et sa conversion, et lui donna l'assurance de son salut :

*En vérité, je vous le dis, lui répondit-il, dès aujourd'hui, vous serez avec moi dans le Paradis.*

Cet heureux pécheur fut donc dès-lors justifié par son repentir et sanctifié par la grâce. Il mérita une place parmi les Justes que Jésus-Christ allait introduire avec lui dans le Paradis, et un culte d'honneur parmi les Saints que l'Eglise devait honorer sur la terre.

### III. — *Parallèle de Jésus-Christ avec Joseph.*

D'après les évangiles canoniques et un évangile non-canonique, (2 col., II), Jésus prédit le salut à l'un des deux larrons (qui partagèrent la même peine que lui); il annonce à l'autre une mort funeste. Comme Joseph, Jésus-Christ fut attaché entre deux criminels ; au premier, il promet que bientôt il sera avec lui dans le Paradis, et il laisse le second périr tristement en réprouvé. (1 col., II).



---

4<sup>e</sup> COLONNE.

EXPOSÉ DE L'ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Jésus a été mis au rang des scélérats.

I. — Du salut du bon larron et du culte d'honneur que l'Eglise lui a rendu.

I. — *Jésus mis au rang des scélérats.*

S. Pierre, peu après cet événement, rappelle publiquement aux Juifs qu'ils ont demandé la grâce d'un homme assassin, et qu'ils ont mis à mort le Saint, 1<sup>er</sup> Juste, l'Auteur de la Vie. (Act., III, 22 )

Origène dit à ce sujet : « Jésus, bien qu'il fût Dieu, a été  
« mis (au nombre) au rang des méchants par des mé-  
« chants, qui lui préférèrent un voleur, un séditieux, un  
« meurtrier auquel ils procurèrent la liberté ; au lieu qu'ils  
« firent condamner Jésus à être mis en croix, et l'y atta-  
« chèrent entre deux voleurs. C'est le traitement qu'il  
« supporte encore tous les jours en la personne de ses  
« Disciples et des fidèles, témoins (ou martyrs) de la vérité ;  
« ils sont les seuls dans le monde qu'on traite en criminels  
« pour le culte qu'ils rendent à Dieu. » (Origène, *contre Celse*, l. II, p. 102. — It., Arnobe, *in Ps.* XIX.)

S. Clément, dans ses *Constitutions Apostoliques*, l. V, c. 14 :

Ἐπειτα δύο κακούργους ἐσταύρωσαν σὺν αὐτῷ, ἐξ ἑκατέρου μέρους. — C'est-à-dire :

« Alors, ils élevèrent en croix deux malfaiteurs qu'ils  
« mirent de chaque côté de lui. »

..... « L'un des criminels élevés en croix avec lui, lui

« lançait des outrages comme si, par faiblesse, Jésus  
« n'eût pu se délivrer ; l'autre taxait d'ignorance son com-  
« pagnon de crime, et éclairé par Jésus-Christ, et connais-  
« sant quel était Celui qui souffrait ainsi, il se tourna vers  
« le Seigneur et le pria de se rappeler de lui dans son  
« royaume. Or le Seigneur lui pardonnant et oubliant aus-  
« sitôt ses crimes passés, le fit entrer dans le Paradis,  
« pour l'y faire jouir des biens ineffables. » *Ibid.*

## II. — *Du salut et du culte du bon Larron.*

1° Plusieurs Pères, S. Cyprien, S. Hilaire, *de trinitate*, l. x, et in *Ps.* LXVI; Origène, S. Jérôme, *epist.*, XIII; S. Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, l. I, c. 9, *de animâ*; S. Cyrille, *Catech.*, XIII, n° 31, et d'autres ont donné au bon larron le titre de *martyr*, à cause du témoignage qu'il a rendu à la Vérité, dans un moment où elle paraissait presque abandonnée de tout le monde. Il fut baptisé dans son sang, et la mort qu'il souffrit dans un esprit de foi et de charité, lui mérita la grâce de la béatitude immédiatement après sa mort.

2° Les Eglises orientales, les Eglises grecque et latine, ont rendu un culte public à un saint si favorisé de Dieu. Les Eglises de Syrie et de Mésopotamie marquent sa fête le samedi de la fête de Pâques. Elle est indiquée au 25 mars dans l'Eglise d'Occident, suivant une ancienne tradition qui tenait que Jésus-Christ était mort le même jour.

On lui a érigé des chapelles en certains endroits, sous le vocable de *Saint-Dimas* ou *Saint-Dysmas*<sup>1</sup>. On le représente attaché à une croix comme Notre-Seigneur.

<sup>1</sup> Un ancien amulette *contra fures*, qui autrefois était en usage parmi le peuple, donnait aux deux larrons les noms de *Dismas* et *Gesmas* :

Imparibus meritis pendent tria corpora ramis,  
Dismas et Gesmas ; medio Divina Potestas.

Les croix des deux larrons furent trouvées par sainte Hé-  
lène. Celle du bon larron fut envoyée à Constantinople, et  
enterrée dans la place Constantinienne, et de là, transpor-  
tée à Nicosie en Chypre, où l'on rapporte qu'elle est de-  
meurée. (Barthélemy de Salignac, *in relatione*. — *Dictionn.*  
*de la Bible*, par Calmet. — D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*,  
1697, p. 512. — Les *Acta Sanctorum* des Bollandistes  
(au 25 mars); — Peignot, *Notes sur l'histoire de la Passion*,  
par Olivier Maillard, p. 100; — Molanus, *de historia SS.*  
*imaginum*, Louvain, 1594, l. iv, c. 9. Ces divers auteurs  
donnent des détails particuliers sur les deux larrons. Le  
jésuite Théophile Raynaud a composé un traité : *De Sancto*  
*latrone*. (Voir le tome IX de ses *Œuvres*, Lyon, 1665, 19 vol.  
*in-folio*.)

César de Nostre-Dame, fils du célèbre astrologue, publia  
en 1606, à Toulouse, un poème intitulé : *Dysmas ou le Bon*  
*Larron*.

---

## 5° COLONNE.

### RÉCITS DES LIVRES NON-CANONIQUES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Récit de l'Évangile de Nicodème, relatif à ce fait.
- II. — De l'entrée du bon larron dans le Paradis. — Extrait du même livre.

#### I. — *Extrait de l'Évangile de Nicodème, sur ce sujet.*

Alta petit Dismas, infelix infima Gesmas.  
Nos et res nostras conservet Summa Potestas.  
Hos versus dicas ne tu furto tua perdas.

L'histoire persanne de la vie de Jésus-Christ leur donne les noms de  
*Vicimus* et *Justinus*.

Cette différence de noms peut venir de ce que chacun des larrons  
aurait eu ou aurait pris plusieurs noms divers. C'était alors, comme  
aujourd'hui, la coutume d'en porter plusieurs. — Souvent aussi les  
voleurs changent volontiers leurs noms.

ix. Lorsque Pilate prononça la sentence qui condamnait Jésus au supplice du gibet, il lui dit :

« Votre nation prétend que vous avez aspiré à la royauté.  
« C'est pourquoi, moi, Pilate, j'ordonne..... qu'on vous  
« suspende en croix dans le lieu où vous avez été étendu,  
« et qu'avec vous soient aussi crucifiés deux malfaiteurs  
« dont les noms sont Dimas et Gestas. »

x. « Alors, Jésus sortit du Prétoire, et les deux voleurs  
« avec lui. Lorsqu'ils furent parvenus au lieu appelé Gol-  
« gotha..., on le suspendit avec ces deux larrons : Dimas  
« à sa droite, et Gestas à sa gauche.....

« Or, celui des deux larrons, qui avait nom Gestas, dit  
« à Jésus :

— « Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous avec  
« toi !

« Mais le larron, appelé Dimas, prit la parole, le répri-  
« manda et lui dit :

— « Ne crains-tu pas Dieu, toi qui es du nombre des  
« condamnés ? Pour nous, nous avons reçu la juste ré-  
« compense que nous avons méritée. Mais ce Jésus, quel  
« mal a-t-il fait ?

« Puis, jetant alors un soupir, il dit à Jésus :

— « Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous  
« serez arrivé dans votre royaume !

« Or, Jésus lui répondit :

« *En vérité, je vous le dis, aujourd'hui même, vous serez  
« avec moi dans le Paradis.* »

Ce récit est entièrement conforme à celui des Evangé-  
listes canoniques.

II. — *De l'entrée du bon larron dans le Paradis.* — Ex-  
trait du même livre, c. xxvi.

Adam et tous les anciens Justes venaient d'être délivrés  
des Enfers. L'Archange S. Michel les introduisait dans le

Paradis, lorsqu'ils virent venir à leur rencontre, Enoch et Elie, et « ensuite un autre homme, portant sur son extérieur les traits de la misère et sur ses épaules le signe « de la croix.

« A sa vue, tous les Saints lui dirent :

— « Qui êtes-vous? car votre aspect est celui d'un larron : et pourquoi portez-vous une croix sur vos épaules?

« Il leur répondit :

— « Vous avez dit vrai ; j'ai été en effet un larron ; sur « la terre, j'ai fait toutes sortes de maux. Et les Juifs « m'ont crucifié avec Jésus, et je fus témoin des miracles « qui eurent lieu par la croix du Seigneur Jésus crucifié. « Je crus qu'il était l'auteur de toutes les créatures et le « Roi tout-puissant de l'univers, et je le priai en ces termes : *Souvenez-vous de moi, Seigneur, lorsque vous serez « arrivé dans votre Royaume !*

« Il me répondit :

« *En vérité, je vous le dis, vous serez aujourd'hui avec moi « dans le Paradis.*

« Alors il me donna ce signe de la croix et me dit : portez-le et allez au Paradis, et si l'Ange gardien du Paradis « ne vous laisse pas entrer, montrez-lui le signe de la « croix, et dites-lui que Jésus, le Christ, fils de Dieu, qui « vient d'être crucifié, m'a envoyé ici vers vous. Je fis ce « qui m'avait été dit, et je rapportai à l'Ange, gardien du « Paradis, toutes ces choses. Les ayant entendues, il « m'ouvrit aussitôt, m'introduisit et me plaça à la droite « du Paradis, en me disant : attendez un peu ici, afin que « le père de tout le genre humain, Adam, entre avec tous « ses enfants, les Saints et les Justes du Seigneur Jésus-Christ, crucifié.

« Lorsqu'ils eurent entendu toutes ces paroles du « Larron, tous les Patriarches dirent d'une commune « voix :

« Vous êtes béni, Dieu tout-puissant, Père des biens  
« éternels, Père des miséricordes, qui avez accordé aux  
« pécheurs une telle faveur, qui les avez fait rentrer dans  
« la félicité du Paradis et qui les avez introduits dans vos  
« spirituels et excellents pâturages, pour y jouir d'une vie  
« immortelle et très-pure ! »

C'est ainsi, comme l'avait dit Isaïe (2 col., 1). *qu'à cause de son Christ, Dieu a pardonné aux pécheurs.*

D'anciens récits, non-canoniques, rapportent et les paroles de blasphème du larron Gestas, et la prière pleine de sentiments de contrition du larron Dysmas.

(Apud Migne, *Encyclopédie théologique*, tom. xxiv, col. 455-456.)

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### AUTRES TRADITIONS ANCIENNES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Autres traditions orientales relatives au même événement.
- II. — Conclusion particulière tirée d'un trait du Livre de l'Enfance.

I. — *Anciens monuments sur ce qui concerne les deux larrons, crucifiés aux côtés de Notre-Seigneur.*

1. — *Abdias*, l'un des soixante-douze Disciples de Jésus, parlant des effets de la Mort et de la Résurrection du Christ, ajoute « que pour donner à tous les hommes la certitude que les fidèles entreraient dans le Paradis, Notre Sauveur y fit d'abord entrer le larron lui-même, auquel il ouvrit les portes de ce bienheureux séjour, ainsi qu'à toutes les âmes saintes. »

Dans le même auteur, l. VI, c. 5, les Pharisiens disent à S. Jacques, évêque de Jérusalem :

« Pourquoi prêchez-vous Jésus, un homme qui, à la « connaissance de nous tous, a été crucifié entre des vo- « voleurs? »

S. Jacques les confond par l'exposition des oracles prophétiques qui avaient annoncé les opprobres de Jésus-Christ.

2. — Les *Traditions Orientales*, qu'on retrouve en partie dans les livres des Mahométans, dans les livres Indiens, font aussi mention de ce qui a trait aux deux Larrons crucifiés à côté de Notre-Seigneur.

*Ismaël, fils d'Aly*, s'exprime ainsi sur ce point historique :

*Et crucifixi sunt cum eo duo latrones super montem Calvarium, et mortui sunt hora nona*, c'est-à-dire : « Avec lui furent aussi crucifiés deux larrons sur le mont Calvaire, « et ils moururent sur la neuvième heure. » (*In suram III*, p. 114. *Marracci*.)

On a conservé en Orient le souvenir du village où naquirent les deux Larrons.

« Pour se rendre à Jérusalem, dit un noble pèlerin, il faut traverser pendant deux ou trois milles des plaines assez bien cultivées, celles de l'ancienne Arimathie et de Lydda. Le soleil levant éclairait notre route ; j'arrivai aux collines de *Latroun*. Voilà, me dit le drogman, la patrie du mauvais Larron. Ceux qui regardent longtemps au fonds de ce puits-là, ajouta-t-il, finissent par voir la figure de ces hommes de sang. » (*Voyage dans le Levant*, par M. le comte de Forbin, p. 82.)

On a aussi élevé dans ce village une église dédiée au bon Larron ; et l'on montre sur une colline, des ruines que l'on croit être celles de son château ; il était dans une situation très-avantageuse pour découvrir les passants de fort loin. (*Voyages de Jésus-Christ*, p. 49.)

3. — *L'Évangile des prodiges de l'Enfance* a donc rappelé (2 col., 11), que Jésus avait, dès ses plus tendres années, prédit qu'un jour il serait à Jérusalem crucifié entre deux voleurs. Cet antique monument rappelle en même temps le fait de l'accomplissement de cette prédiction. — Faisons sur cette légende quelques réflexions.

II. — *Conclusion tirée du trait précédent.*

Après ce fait miraculeux et plusieurs autres semblables, consignés dans le *Livre des prodiges de l'Enfance* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Juifs ne sont plus en droit d'alléguer ce qu'ils affirment avec tant de confiance dans leur ancien *Nizzachon*, p. 90 et 91.

Ils disent :

« Si aussitôt sorti du sein maternel, Jésus avait opéré  
« un tel miracle, que de discerner le bien du mal, les  
« hommes auraient assurément cru en lui. Puis donc que  
« nous ne voyons point qu'il ait fait de miracles dans  
« son enfance, mais qu'il a passé cet âge comme les  
« autres enfants, nous n'ajoutons pas foi aux miracles  
« qu'il a opérés dans un âge mûr. Mais ils nous pa-  
« raissent avoir été faits par art magique, *sed videntur arte*  
« *magica edita.* »

Ils répètent encore cette objection à la page 239 du *Vetus Nizzachon* :

« Pourquoi Jésus a-t-il différé de faire des miracles,  
« jusqu'à ce qu'il fût parvenu à un âge mûr ? Il aurait dû  
« en opérer au sortir du sein de sa mère, à l'âge de deux  
« ou trois ans ; alors tout l'univers aurait cru en lui, et  
« le Sanhédrin ne l'aurait point condamné. »

Ils finissent par conclure de là, que les miracles qu'il a faits plus tard, ont dû provenir de la magie.

Or, le *Livre des prodiges de l'Enfance de Jésus*, détruit tout l'argument des Juifs. D'ailleurs, sans nous appuyer sur ces



faits, nous en avons d'autres, tels que l'histoire des *Bergers*, des *Mages*, de l'*Etoile*, etc., qui prouvent également que, dès le sortir du sein maternel, Jésus a opéré des prodiges comme en exigent les Juifs. Tous ces faits anéantissent donc radicalement leurs objections.

---

## CHAPITRE XI

### LE CHRIST PRIE POUR SES BOURREAUX.

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

#### I. — *Le Messie priera pour ses meurtriers.*

Nous reproduisons les paroles que prononce le Messie dans les psaumes déjà cités et concernant littéralement et certainement sa future passion.

Au ps. cviii, 1, le Messie s'écrie :

1. *Mon Dieu, qui êtes l'objet de mes louanges, ne demeurez pas dans le silence ; car la bouche de l'imposteur et celle du méchant se sont ouvertes contre moi.*

2. *Ils m'ont parlé avec une langue trompeuse ; ils m'ont attaqué de toutes parts avec des paroles de haine, et m'ont fait la guerre sans sujet.*

3. *Je les ai aimés, et ils se sont déclarés mes ennemis ; et pendant ce temps-là je priais pour eux : Ego autem orabam.*

4. *Ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour que je leur portais. (Voir 2 col., 1.)*

#### II. — *Même point.*

Au ps. xxxiv, 11 et suiv. — Le Messie tient le même langage :

11. *De faux-témoins se sont élevés contre moi avec violence ;*

on m'a interrogé sur des choses auxquelles je n'avais pas pensé.

12. Ils me rendaient le mal pour le bien dans la vue de me dépouiller de la vie.

13 Pour moi, j'affligeais mon âme par le jeûne, et, me retirant dans le secret de mon âme, je priais pour eux (suivant la note du P. Houbigaut) : *Iterum atque iterum orabam pro illis.*

14. J'avais pour eux les mêmes sentiments que pour un ami et pour un frère. (Voir 2 col., II.)

### III. — Même point. — Prophétie d'Isaïe.

S'il restait encore quelque ombre sur le point que nous traitons, voici une prédiction d'Isaïe, qui doit le mettre en pleine lumière.

Isaï., LIII, 12. — *Il a livré son âme à la mort ; il a porté les péchés de plusieurs, et il a prié pour les pécheurs, et pro transgressoribus rogavit.* (Voir 2 col., III, etc.)

On comparera avec satisfaction ces oracles prophétiques avec l'histoire de leur accomplissement, contenue dans les colonnes subséquentes.

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS HÉBREUX.

#### I. — Sur le passage du psaume CVIII, cité 1 col., I.

Les interprètes entendent communément ce psaume du Roi-Messie, se plaignant à son Père de l'ingratitude de ses ennemis, et priant néanmoins pour eux.

Ils disent tous qu'à ces mots, *ego autem orabam*, il faut suppléer ceux-ci, *pro eis*. Car il y a là une réticence hébraï-

que, que le sens veut qu'on supplée. D'ailleurs ces paroles : *ils m'ont rendu le mal pour le bien*, indiquent que le Christ leur désirait du bien. Aux barbares traitements de ses ennemis il n'oppose que la prière, comme au mal qu'ils lui font, il n'oppose que le bien ; il répond à leur haine par des preuves de son amour. Il conjure donc son Père de faire grâce à ces ingrats. (Génébrard, Tirinus, le P. Berthier.)

II. — *Sur le passage du psaume xxxiv, cité 1 col., II.*

Tout le psaume trente-quatrième a pour but d'annoncer le Christ, ses persécutions, les indignes traitements qu'il aura à essayer de la part de ses ennemis, et les malheurs qui doivent tomber sur ses meurtriers. Or, parmi ces diverses annonces, on découvre quelle sera la générosité des sentiments du Christ pour des ennemis si ingrats. On voit qu'au lieu de les haïr, *il les aimera encore, comme on aime un ami, un frère* ; que, au lieu de les maudire, *il priera sans cesse pour eux*, au milieu même des calomnies évidentes, des vexations et des procédés injustes dont ils useront à son égard.

III. — *Sur le passage du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, cité 1 col., III.*

*Il a prié pour les pécheurs !* Ici les interprètes pensent aussitôt aux paroles que prononça Jésus élevé en croix : *Mon Père*, dit-il, *pardonnez-leur* ; et ils ont soin de les rapprocher de ces termes de l'oracle. (Vatable, Jansénius, Foi-reiro, Tirinus, et les autres.)

C'est un point trop certain, pour qu'il soit besoin de le confirmer par un plus grand nombre de témoignages.

---

3<sup>e</sup> COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus a prié pour ceux qui le mettaient à mort.*

S. *Luc*, xxiii, 34. — A peine attaché à la croix et élevé sur la montagne, voyant les Juifs consommer avec audace leur énorme attentat, *Jésus dit*, et ce fut la première parole qu'il prononça :

*Pater dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt :*

C'est-à-dire :

*Mon Père, pardonnez-leur ; car ils ne savent pas ce qu'ils font.*

Dans un si cruel moment, la nature humaine se laisserait volontiers aller au désir de voir agir sur-le-champ la justice divine, et prouver de suite, par un châtement éclatant, et l'injustice des meurtriers, et l'innocence de la victime.

Mais Jésus forma un désir tout opposé ; il excusait devant Dieu le déicide des Juifs, il voulait en atténuer la gravité, en alléguant leur ignorance : *Ils ne savent pas ce qu'ils font*, disait-il. Il pria donc pour eux, afin que ce crime leur fût pardonné. *Père, pardonnez-leur !*

— On a tout lieu de croire qu'en effet Dieu pardonna alors aux Juifs, à cause de cette prière, et qu'il leur accorda un temps suffisant pour se repentir, et, par ce moyen, obtenir le pardon entier de leur crime, la rémission du châtement dû à cette grande iniquité, et enfin leur conversion à la foi du Messie-Rédempteur. Ce pardon, demandé par Jésus-Christ, n'a nécessairement été accordé que sous la condition d'un véritable repentir. *Plusieurs milliers de Juifs, une foule de leurs Prêtres* (Act., 4 et 6) ont effective-

ment cru, ont fait pénitence et ont conséquemment profité de ce pardon. De plus, il a été accordé quarante-deux ans à la masse de la nation juive, pour reconnaître son Messie et revenir à lui. Tel fut l'effet de la prière de Jésus.

Sans cette prière, qui évidemment arrêta alors le bras de Dieu, peut-on douter que les Juifs n'eussent été punis sur-le-champ, lorsque nous voyons en ce jour la terre et les montagnes ébranlées, les astres perdre leur lumière, par un effet de la colère de Dieu ?

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TRADITION PRIMITIVE DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

I. — *Jésus a prié pour ses meurtriers, et a allégué leur ignorance.*

Act. III, 17. — S. Pierre faisait allusion à ces paroles de Jésus, *ils ne savent pas ce qu'ils font*, lorsque, parlant aux Juifs de leur déicide, il leur disait : *Je sais que vous l'avez fait par ignorance* : Scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri. S. Paul disait de même :

*S'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire.* (1 cor., II, 8.)

Dans plusieurs, cette ignorance était grossière et vincible ; dans la plupart des Scribes et des Chefs, elle était volontaire ou affectée. L'une donne quelque lieu au pardon ; l'autre diminue la faute dans une certaine mesure ; car quelque volontaire et vincible, elle est néanmoins une ignorance. (Jensen., Ménoch.)

II. — S. Irénée (an 140-202) :

« Jésus-Christ, étant étendu sur la croix, a dit : *Mon*

« *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Dans  
« ces paroles éclatent sa longanimité, sa patience, sa misé-  
« ricorde et sa bonté, puisqu'il implore le pardon de ceux  
« qui le font souffrir. C'est ainsi qu'il accomplit lui-même,  
« dans son amour pour l'humanité, le précepte qu'il a  
« donné, en disant : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux*  
« *qui vous haïssent.* Que l'on compare le Christ des Gnosti-  
« ques et le Jésus des Chrétiens, et l'on verra de quel côté  
« est la bonté et la patience, ou de celui qui pardonne et  
« prie pour ceux qui l'ont frappé, qui l'ont couvert de plaies  
« et qui l'ont crucifié, ou de celui qui ne fait que paraître  
« et disparaître sur la terre, sans avoir souffert aucune  
« injure ni aucun opprobre. » (Iréen., *adv hæc.*, l. III, c. 18.)

III. — *S. Cyprien* (Serm. de Passione) :

« A la prière du Christ, la perfidie des méchants a enfin  
« cru et compris ; car cette prière a eu pour effet que tant  
« de milliers de personnes ont cru sur-le-champ, et que le  
« temps du repentir a été prolongé pour les Juifs jusqu'à  
« quarante-deux ans. »

IV. — *S. Jérôme* (8 quæst. ad Hedibiam) :

« Par ce fait Jésus a confirmé le précepte qu'il avait  
« donné : *Priez pour ceux qui vous persécutent.* »

V. — *Arnobé*, in ps. XXI, s'adressant aux Juifs, leur dit :

« Malheureux, considérez que c'est ici le Seigneur que  
« vous avez renoncé, et, quoique commençant tard à le  
« servir, louez-le, vous tous qui êtes de la race d'Israël, et  
« glorifiez-le. Car il ne dédaigne point vos prières, tant s'en  
« faut, que, placé sur la croix, il prie pour ceux qui le cru-  
« cifient, *ut in cruce pro crucifigentibus oret.* »

---

5<sup>e</sup> COLONNE.

AUTRE TRADITION ANCIENNE.

I. — *Extrait de l'Évangile de Nicodème, relatif à ce trait.*

On lit dans cet évangile que la première parole que prononça Jésus sur la croix, fut cette prière de pardon pour ses meurtriers. « Ils suspendirent aussi avec lui deux voleurs ; Dimas à sa droite, et Gestas à sa gauche. Or, « Jésus dit alors : *Mon Père, épargnez-les, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font !* Pater mi, parce « illis, quia nesciunt quid faciunt ! » (Ev. Nicod., n. x.)

Les *Constitutions Apostoliques* disent que Jésus s'écria d'une voix forte, en prononçant ces paroles : *Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt !* (L. v, 14.)

II. — *Solution d'une question (la 140<sup>e</sup>) posée à S. Justin par les nations chrétiennes.*

*Question.* — « Si Jésus-Christ se nomme lui-même l'héritier de la vigne et si les Juifs l'ont mis à mort comme tel, par le désir de s'emparer de l'héritage : pourquoi Jésus-Christ lui-même et Paul l'apôtre attestent-ils que les Juifs ignoraient leur crime, le premier, en disant : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ;* le second, en ajoutant que *s'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire ?* »

*Explication* (du B. martyr.)

« On distingue deux sortes d'ignorance. En effet, l'on ignore involontairement et malgré soi, lorsqu'on est privé des moyens qui mènent à la connaissance. Ou bien l'on



ignore volontairement, lorsque, possédant les moyens d'arriver à la connaissance, on ne veut pas connaître. Cette dernière ignorance volontaire est appelée dans la divine Ecriture tantôt *ignorance*, tantôt *science et connaissance*; *ignorance*, comme lorsque le Christ dit : *vous me connaissez, et vous savez d'où je suis*, pour : vous pouvez, d'après mes actions, savoir et la vérité de mon nom et celle de mes paroles. Car un imposteur ne saurait opérer de tels prodiges. D'autre part, les vigneronns le reconnurent pour l'héritier, c'est-à-dire, comme maître de toutes choses, et par les œuvres qu'il faisait, et par son titre de Fils de Dieu, et par l'exemple de la parabole qu'il leur proposait. Mais ils ne comprirent point qu'après sa mort il serait par Dieu ressuscité d'entre les morts, rendu immortel et établi l'héritier de toutes choses : la parabole ne leur avait point indiqué ce sens. Le Christ entendait donc cette dernière sorte d'ignorance, lorsqu'il dit : *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*; de même l'Apôtre, quand il dit : *s'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais élevé en croix le Seigneur de la gloire*. (S. Justin, *Explic. Quæst.* 140.)

### III. — *Commentaire d'un Rabbïn converti.*

« Lors de la discussion d'une loi religieuse à la chambre des Pairs, un membre prononça un discours dans lequel nous trouvons le passage suivant :

« Le Sauveur du monde, il est vrai, a demandé grâce pour ses bourreaux; mais son Père ne l'a pas exaucé, et il a même étendu le châtement sur un peuple entier, qui, sans chef, sans territoire et sans autel, traîne encore dans l'Univers l'anathème dont il a été frappé. »

« La prière du Fils de Dieu rejetée par son Père! » absit, absit! » L'Apôtre dit : *si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum-Christum, Justum*, (1 Joan, II, 1.) Cet avocat divin a reçu tout pouvoir de son Père dans le

ciel comme sur la terre (Matth., xxviii, 18). Disons plutôt que, si au *traseat à me calix iste*, il n'avait pas ajouté *verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu*, il n'aurait jamais bu le calice amer de la Passion. Cette prière donc, *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt*, le Sauveur n'a pu la faire que pour les Juifs repentants de leur crime de déicide, qui reconnaîtraient la toute-puissance de son intercession et de ses mérites infinis. Et certes, cette prière a été exaucée. Nous en avons pour garant ces paroles de l'Apôtre : *et nunc, fratres, scio quia per ignorantiam (c'est bien le non enim sciunt quid faciunt) fecistis, sicut et principes vestri. Deus autem quæ prænuntiavit per os omnium Prophetarum, pati Christum suum, implevit. Pœnitementi igitur, ut deleantur peccata vestra.* (Act. III, 18-19). Le repentir est la première condition du pardon des péchés.

« Notre-Seigneur ne refusa pas de mourir de la main des Pharisiens, comme il ne refusa pas d'être renié par S. Pierre. Mais il soupire après leur résipiscence, comme il a soupiré après celle du Prince des Apôtres. Les Juifs assumèrent sur eux et sur leur postérité la terrible responsabilité du sang répandu sur le Calvaire ; mais l'eau du Baptême lave la tache de l'anathème qui en a été la suite. » Si donc jusqu'à ce jour les Juifs ont traversé les siècles, en portant toujours et partout sur le front la marque de leur réprobation et le signe de l'épouvantable et éternel anathème qui les fait reconnaître au milieu de toutes les nations, c'est qu'ils ont repoussé et qu'ils repoussent encore jusqu'au pardon que le Christ a imploré pour eux sur l'instrument de mort où ils l'avaient attaché. (M. Drach, *harm.*, t, p. 61-249.)

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

#### I. — *Aveux et objections des Juifs infidèles.*

1<sup>o</sup> Le Juif Tryphon disait à S. Justin (an 130) :

*Si Jésus a prié pour nous, alors nous sommes pardonnés.*

S. Justin répondit à Tryphon et aux autres Juifs qui étaient présents :

*Oui : si vous faites pénitence. (Dial., cum Tryph.)*

2<sup>o</sup> Le Rabbin Isaac-ben-Abraham (*in munimine fidei*, c. 40) essaie pareillement de se servir de ces paroles de Jésus : *Mon Père, pardonnez-leur...*, pour combattre les Chrétiens qui affirment que les Juifs sont punis à cause de leur crime de déicide à l'égard de Jésus :

« Si cela est vrai, dit-il, Dieu n'a pas exaucé la prière  
« que Jésus a faite pour les Juifs, puisqu'il ne leur a pas  
« remis cette faute. Mais si les Nazaréens (les Chrétiens)  
« prétendent que sa prière a été exaucée et que ce crime  
« leur a été remis, il faudra dire alors que les Juifs ne sont  
« point châtiés pour cette faute. »

Mais ce Rabbin prétend-il que Dieu leur aurait pardonné un si grand crime, sans qu'ils en eussent le moindre repentir et lors même qu'ils ont continué à persécuter Jésus dans ses Disciples ? Les paroles du Sauveur, quoique dites avec tant de bonté, ne signifient-elles pas qu'il *désire* que Dieu leur ouvre les yeux, afin qu'ils se repentent et qu'ainsi ils obtiennent grâce ? Dieu ne pardonna jamais sans cette condition.

#### II. — *Celse, sur le même point.*

Ce philosophe païen n'admet ni ne comprend cette charité de Jésus qui le porte à prier même pour ses ennemis. C'est pourquoi il dit sur cet acte : « Que ne fait-il du moins à présent reluire sa divinité aux yeux de tout le monde ? et que n'efface-t-il la honte de son supplice, en vengeant les injures que l'on fait encore et à lui et à son Père ? »

Origène lui répond que, d'après un tel principe, Dieu que reconnaissent les Grecs, devrait donc punir de suite tous ceux qui l'outragent et qui nient sa Providence. — Ce docteur ajoute que si l'on veut des prodiges de la part de Jésus, l'éclipse de soleil et les autres grands événements dont elle fut accompagnée, en sont d'assez éclatants, pour faire voir que, dans ce Crucifié, il y avait quelque chose d'extraordinaire et de plus qu'humain. » (Orig., *contre Celse*, l. II, p. 93.)

### III. — *Réflexion sur ce qui précède.*

Ni le Juif, ni le païen ne comprennent le pardon des injures. Ce pardon était un des points de la Loi Nouvelle : *Vous prierez pour ceux qui vous calomnient et qui vous persécutent* ; tandis qu'il était dit dans la Loi Ancienne : *œil pour œil, dent pour dent* ; c'est-à-dire rendez le mal qu'on vous a fait : vengez-vous. Jésus sur la croix n'oublia pas le nouveau précepte qu'il avait publié. Ajoutant alors l'exemple à ses paroles, il pria pour ses bourreaux eux-mêmes : *Pater, ignosce illis...*

Ses Disciples persécutés se souvinrent de la leçon et de l'exemple de leur Divin Maître. Peu de temps après, le premier des martyrs, Etienne, rendait son âme sous les coups des Juifs, *en disant à haute voix* : Seigneur, *ne leur imputez point ce péché* ! Les autres martyrs firent de même dans la suite des âges, abandonnant leur cause entre les mains de Celui à qui appartiennent la justice et la vengeance.

Dans ce pardon des injures il y a incomparablement plus de force et de grandeur d'âme, plus de vertu et de mérite, que non pas dans la vengeance. Car celle-ci part d'un principe d'amour-propre et d'égoïsme, tandis que celui-là provient d'un motif de charité et d'abnégation de soi-même.

---

## CHAPITRE XII

### CRIS, PRIÈRES ET SENTIMENTS DU CHRIST AU MOMENT DE SA MORT.

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

I. — *Le Messie mourant, criera vers Dieu, implorera son secours, et sera exaucé.*

Nous ne citerons ici que les paroles attribuées au Messie par les Oracles qui concernent littéralement sa passion.

Au psaume XXI, 1 et suiv., le Christ expose ainsi son état de douleur et d'humiliation :

1. *Deus, Deus meus, respice in me, quare me dereliquisti?...*

*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez vous abandonné? Mes péchés sont cause que je ne puis obtenir ma délivrance. (L'Hébr.): Vous vous tenez loin de moi, vous ne me délivrez pas malgré mes rugissements.*

2. *Mon Dieu, je crierai vers vous pendant le jour, et vous ne m'exaucerez pas; je crierai pendant la nuit, et je ne reçois point de soulagement.*

3. *Pour vous, vous habitez dans votre sanctuaire, vous êtes l'objet des louanges d'Israël.*

4. *Nos pères ont espéré en vous; ils ont espéré, et vous les avez délivrés.*

5. *Ils ont crié vers vous et ils ont été sauvés*

6. *Pour moi, je suis un verre de terre et non un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.*

7. *Tous ceux qui me voient, me tournent en dérision ; ils m'insultent, ils remuent les lèvres et secouent la tête.*

8. *Il a mis, disent-ils, son espérance au Seigneur ; qu'il le délivre, qu'il le sauve, s'il est vrai qu'il l'aime.*

Après avoir fait envisager sa douloureuse situation, son crucifiement, les huées de ses meurtriers, sa robe et ses vêtements tirés au sort, le Christ parle prophétiquement des suites de sa passion, de son salut, de sa gloire, de la joie de ses frères ou Disciples, de la conversion de l'univers, du peuple nouveau que créera le Seigneur, etc. (Voir 2 col., 1.)

## II. — *Même point.*

Au psaume III, v. 3 et suiv., le Messie s'écrie :

*Seigneur, pourquoi mes ennemis se sont-ils si multipliés ?*

*Ils me disent :*

*Il ne trouvera point de salut en son Dieu...*

*J'ai élevé ma voix pour crier au Seigneur : voce mea ad Dominum clamavi, et il m'a exaucé de sa Montagne-Sainte. Je me suis endormi et j'ai été plongé dans un profond sommeil, dans le sommeil de la mort, et je me suis éveillé, parce que le Seigneur m'a pris sous sa protection et m'a retiré du tombeau. (Voir 2 col. II, 2°.)*

Le psaume XVII, 7, dépeint l'agonie du Messie. Dans cet état, le Christ s'exprime ainsi :

*Les douleurs de la mort m'ont environné... J'ai invoqué le Seigneur, j'ai crié vers mon Dieu. Il a entendu ma voix, et le cri que j'ai poussé en sa présence est entré dans ses oreilles.*

*Alors la terre a tremblé, et a été ébranlée...*

Le reste du psaume marque le second avènement du Christ, sa résurrection, la punition de ses ennemis, sa domination universelle. (Voir 2 col., II, 2°.)

III. — *Les cris du Messie, au moment de son agonie.*

Ps. LXVIII, v. 1 et suiv. — *Sauvez-moi, ô Dieu, dit le Christ, je suis plongé dans le gouffre des eaux, les vagues m'ont enveloppé : je m'épuise à force de crier ; mes yeux se sont éteints, tandis que j'espère en mon Dieu. Ceux qui me haïssent sans raison sont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête...* Les trente-huit autres versets de ce psaume sont la continuation de cette prière. (Voir 2 col., III.)

Tout le psaume LXXXVII n'est qu'une prière du Christ criant vers Dieu et lui dépeignant, comme au psaume XXI, ses ignominies, ses souffrances, son complet abandon : *Seigneur, Dieu de mon salut, jour et nuit je pousse des cris vers vous. Que ma prière pénètre jusqu'à vous, prêtez l'oreille à mes cris. Car mon âme est accablée de maux et ma vie est près d'entrer dans le tombeau. On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse, comme un homme sans ressources. On me compte parmi les morts, comme un homme qui n'est plus de ce monde, comme un de ceux qui ont été tués et qui sont étendus dans les sépulcres. Les flots de votre colère ont débordé sur moi, vous avez éloigné de moi mes amis, mes proches ; ils se sont retirés à la vue de mon affliction. J'ai crié vers vous, Seigneur, tout le jour ; j'ai étendu mes mains vers vous. Qui célébrera votre miséricorde dans le tombeau et dans l'oubli ? Pourquoi, Seigneur, rejetez-vous ma supplique et me cachez-vous votre visage ? Ferez-vous, Seigneur, des miracles pour ressusciter les morts ? Les médecins opèreront-ils cette merveille par leur art ?*

Le Christ appuie beaucoup sur l'idée de la résurrection, et semble demander, non l'exemption de la mort, mais sa résurrection. (Berthier.)

Vous trouverez encore ces mêmes sentiments du Christ, psaume 141, dans Jérémie, *Lament.*, c. III, v. 18, 55, 56.



2<sup>e</sup> COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS.

I. — *Interprétation du psaume XXI, cité 1 col. 1.*

Nous avons ci-devant montré que les Anciens Hébreux ne niaient point que ce psaume regardât le Christ.

Le Messie indique que le secours de son Père a été différé. Il en donne la raison : ce sont les péchés dont il est chargé comme Messie-Rédempteur ; car, d'après les Prophètes, *Is. LIII*, le Messie doit *porter les péchés de plusieurs, être brisé et mis à mort pour les péchés du peuple*. Il doit souffrir de vives douleurs, pousser de grands cris, essayer des opprobres de tout genre, pour obtenir que tant de péchés soient effacés. Ce sont *ses plaies et ses meurtrissures, qui satisferont pour nous*, et qui obtiendront la conversion et le salut du monde. Si l'on veut bien comparer l'état du Christ tracé ici par David, avec le tableau que nous présente *Isaïe, c. 53*, on découvrira un rapport admirable entre les deux prophéties. *Je suis un ver et non un homme*, est-il dit dans David ; *il sera regardé comme le dernier des hommes*, est-il dit dans *Isaïe*. L'un et l'autre prophète nous dépeignent un Juste, à qui les Méchants reprochent l'inutilité de sa piété ; un Juste, que le peuple foule, pour ainsi dire, à ses pieds ; un Juste, qui souffre, non pour ses propres péchés, mais pour ceux du peuple ; un Juste, très-grand et très-puissant auprès de Dieu, et dont les souffrances justifieront un grand nombre d'hommes, et seront suivies de la conversion du monde et de l'institution d'un nouveau peuple de Dieu. (*Ita, S. Justinus, Arnobe, S. J. Damascène, Théodoret, S. Athanase, S. Grég. de Naziance, S. Cyrille, S. Ambroise, S. Jé-*

rôme, S. Augustin, et tous les autres Docteurs et Interprètes.)

II. — *Sur le Ps. III, cité, 1 col. II.*

Les Pères envisagent dans ce psaume les cris que le Messie persécuté doit jeter vers son Père, le secours que Dieu lui prêtera, et le sommeil de la mort, dont il sera vainqueur par sa résurrection. (Arnohe, S. Justin, *contre Tryphon*, S. Augustin, Jansenius, etc.) L'Hébreu porte : *Exsurrexi, quia Dominus suscipiet me* ; ce futur indique que la prophétie désigne un événement lointain, plutôt que les circonstances où a pu se trouver David.

2° *Sur le Ps. XVII, 7.* — David, que Dieu *avait chargé d'annoncer le Messie*, rend au Seigneur des actions de grâces pour le remercier de ses succès, et, guidé par l'Esprit prophétique, il annonce en même temps les triomphes du Messie, il le représente dans les angoisses du trépas, poussant des cris vers son Père, il dépeint aussi le tremblement de terre que Dieu opérera pour signaler son indignation contre les ennemis de son Christ et montrer qu'il a pris celui-ci sous sa protection.

III. — *Sur le Ps. LXVIII (cité 1 col., III.)*

Les Interprètes font deux observations très-judicieuses à l'occasion de ce cantique ; la première est que les évangélistes ayant dit peu de chose des douleurs que Jésus-Christ ressentit durant le cours de sa Passion, les Prophètes et surtout David y ont suppléé dans beaucoup d'endroits de leurs prophéties. On cite à ce sujet le psaume XXI, et celui-ci, avec quelques autres, où cette sanglante action est décrite fort au long. La deuxième observation est que Jésus-Christ ayant été trois heures à la croix, et les Evangélistes ne rapportant que peu de paroles de lui, on ne saurait pas, sans les psaumes que nous rapportons, quelles furent ses

pensées, quels sentiments il eut dans sa situation : connaissance dont il importait néanmoins aux fidèles de n'être point privés. Il faut donc regarder ce psaume LXVIII et les autres semblables comme des morceaux précieux du Testament de Jésus-Christ suspendu entre le ciel et la terre, et achevant son sacrifice pour la réconciliation des hommes. (Berthier.)

IV. — *Tradition des Hébreux.*

Les Rabbins ont transmis que le Messie, Rédempteur, fils de David, devait demander la vie à Dieu le Père, en lui disant : « Souverain Roi du monde, je ne vous demande  
« que la vie. Le Dieu Saint lui répondra : vous me deman-  
« dez la vie? Elle vous est accordée. Car, avant que vous  
« la demandiez, David, votre Père, avait prophétisé à votre  
« sujet, en disant : *Vitam petiit a te, et dedisti ei longitu-*  
« *dinem dierum in sæculum et ultrà.* » (Gal., I. IV, c. 2.)

---

3<sup>e</sup> COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Paroles de Jésus, au moment de sa mort. — Sa prière. — Ses cris.*

Nous lisons dans S. Matthieu, XXVII, 46 :

*Sur la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : clamavit Jesus voce magnâ, dicens :*

Eli, Eli, lamma sabacthani ? hoc est ; Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? (1 col., 1.) *C'est-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

*Quelques-uns de ceux qui étaient présents l'ayant entendu crier de la sorte, disaient : il appelle Elie. Et aussitôt l'un*

*d'eux courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'une canne, il lui présenta à boire. Les autres disaient : attendez : voyons si Elie viendra le délivrer. Mais Jésus jetant encore un grand cri, rendit l'esprit : Iterum clamans voce magnâ, emisit spiritum.*

S. Marc, xv, 34, raconte de même cette circonstance :

*A la neuvième heure, dit-il, Jésus jeta un grand cri en disant : Eloï, Eloï, lamma sabachthani ? C'est-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

*Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : il appelle Elie...*

*Or, Jésus, ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.*

Jésus prononça ces paroles, non pas seulement pour implorer l'assistance de son Père dans le supplice où, comme homme, il souffrait cruellement ; mais c'était aussi pour faire comprendre tant aux Juifs qu'à ses Disciples, que le psaume vingt-et-unième le concernait, et qu'il s'accomplissait en sa personne à cette heure-là même. C'est pourquoi il cria à haute voix, répétant seulement les premières paroles du psaume prophétiques : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Afin que, à l'indication de ce psaume, tous comprissent qu'il était le Messie prédit, celui-là même en qui ce psaume et d'autres semblables avaient leur entier accomplissement. (Maldonat, Duhamel.)

## II. — *Derniers cris de Jésus mourant.*

Occupé de tout le contenu de ces prophéties, Jésus, du haut de la croix, les répète, et les représente en même temps à son Père. Il le prie intérieurement d'accomplir aussi ce qu'elles renferment de promesses avantageuses : promesses destinées à être la récompense et le prix de ses souffrances. Loin donc d'avoir voulu exprimer un sentiment de désespoir, comme ont osé le dire Calvin et Bède, qu'au contraire, Jésus, en voyant arrivé le moment de ses souffran-

ces et de sa mort, depuis longtemps prédites, il envisage aussi le moment de sa résurrection et de sa glorification également prédites. Il remet, en toute sécurité, l'exécution de ces promesses entre les mains de son Père, aussitôt qu'il voit accomplie la dernière des circonstances prédites de sa Passion. C'est pourquoi, après avoir pris le vinaigre, il dit d'abord, comme le témoigne S. Jean, XIX, 30 ; *tout est consommé ! c'est-à-dire, tout est accompli* ; et ensuite, comme le rapporte l'Évangéliste S. Luc, XXIII, 46, *il s'écria une seconde fois, d'une voix forte : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.*

*Et, ayant prononcé ces paroles, il expira.*

En même temps, Dieu exécuta une partie de ce qui était annoncé au psaume XVII : *Commota est, et contremuit terra : c'est-à-dire, la terre fut ébranlée et elle trembla*, (voir l col. , II, 2°.) En effet, *les montagnes, et, en premier lieu celle du Calvaire, furent agitées.* Nous verrons le reste des oracles qui concernent sa résurrection, sa gloire, la conversion des nations, s'accomplir ensuite, et montrer aux yeux de l'Univers étonné, que le Père protégeait son Christ Jésus, et qu'il exauçait toutes ses demandes.

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TRADITION APOSTOLIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

I. *Les supplications et les cris de Jésus mourant, sont exaucés.*

Assurément, s'il est vrai de dire, comme on n'en saurait douter, que Jésus ait repassé et répété en lui-même tout le contenu des précédentes prophéties, il a dû pousser de grands cris et offrir à Dieu son Père d'ardentes supplica-

tions. Or, c'est précisément ce que témoigne l'apôtre saint Paul, écrivant aux Hébreux :

Hébr., v, 6. — *Aussi pendant les jours qu'il était dans sa chair mortelle, ayant offert avec de grands cris et avec larmes ses prières et ses supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect pour son Père.*

Qui in diebus carnis suæ, preces supplicationesque ad eum, qui possit illum salvum facere a morte, cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro suâ reverentiâ.

*Et, quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il n'a pas laissé d'apprendre l'obéissance par tout ce qu'il a souffert.*

*Et ayant, par sa mort, consommé tout ce qui concernait le Christ, il est devenu l'auteur du Salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent.*

Sur la croix, Jésus pria donc Celui qui pouvait le ressusciter : il lui présenta ses cris et ses larmes, et, par sa passion, par l'effusion de son sang, par ses humbles prières, il mérita et obtint d'être tiré de la mort, c'est-à-dire, d'être ressuscité. (S. Chrysostôme, Æcuménius, Théophylacte. — Tirinus, de Péquigny.)

II. — *Les cris et les prières de Jésus mourant, sont une preuve de sa mort volontaire.*

Tertullien s'exprime ainsi sur ce sujet. (*Apologetique, c. 21*) :

« Il rendit l'esprit, en proférant des paroles et en prévenant le ministère du bourreau. »

Et ailleurs (*l. iv., adv. Marcion*) :

« Vociferatur ad Patrem, ut et moriens ultimâ voce Prophetas adimpleret. Hoc dicto, expiravit. »

S. Cyrille de Jérusalem explique de la manière suivante les dernières paroles de Jésus-Christ :

« Voulez-vous, dit-il, une preuve évidente et palpable de  
« la mort volontaire du Sauveur ? Ecoutez les dernières  
« paroles qu'il adresse à son Père sur la croix : *Mon Père,*  
« *je remets mon âme entre vos mains.* — *Je remets,* dit-il,  
« c'est-à-dire en dépôt, *mon âme,* pour la reprendre quand  
« je voudrai. Et, à ces mots, il rendit l'esprit, mais pour  
« le reprendre peu de temps après. Ce qu'il fit en effet, lors  
« de sa résurrection. » (XIII<sup>e</sup> catéch., n<sup>o</sup> 23 )

III. — *Doctrine des Pères, relative à ce fait.*

Tertullien, *l. adv. Praxxam* ; S. Hilaire, *canone in Matth., 33* ; S. Epiphane, *hæresi 69* ; S. Cyrille, *l. x, The-sauri, c. 2* ; S. Ambroise, *l. x, comment. in Lucam, l. I, de fide, c. 6* ; S. Jérôme, *in hoc loco*, s'accordent à dire, à ce sujet, que, Jésus étant Dieu et homme tout à la fois, son Père permettait alors que l'homme souffrit, comme s'il l'eût séparé de la divinité, et comme si Jésus n'eût été qu'un pur homme. C'est pourquoi, bien qu'il fût Dieu, le Christ poussait des cris : il priait comme un pur homme, il se plaignait de son délaissement, de ses souffrances extrêmes, des douleurs de la mort. « *Clamavit*, disent les Pères, *homo divini-*  
« *tatis separatione moriturus* : c'est-à-dire l'humanité a jeté  
« des cris, comme si la Divinité eût été séparée d'elle. »  
(Maldonat, *in Matth., c. 27.*)

« Ce fut la voix du sang et de l'âme, c'est-à-dire de  
« l'homme, qui cria ainsi, » dit Tertullien ; ce ne fut point  
« la voix du Verbe ni de l'Esprit, c'est-à-dire de Dieu. »

On voit donc, d'après les Pères, que c'était l'homme dans Jésus-Christ qui se plaignait au Père Éternel, d'en être abandonné sans défense à la rage de ses ennemis, et d'être laissé en proie aux plus vives douleurs, sans aucune consolation sensible. Mais cette plainte était résignée et respectueuse. Ce n'était donc pas un cri de désespoir, comme l'a dit Calvin, qui a ajouté ce nouveau blasphème à tous ceux

que Jésus-Christ eut à essayer de la part des Juifs. (de Ligny.)

---

## 5° COLONNE.

### AUTRE TRADITION PRIMITIVE.

I. — *Extrait de l'Évangile de Nicodème, c. xi.*

« Alors environ vers la neuvième heure, Jésus s'écria  
« d'une voix forte, et dit : *Hely, Hely, lamma sabathani* : ce  
« qui signifie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous*  
« *abandonné ?* Et après cela Jésus dit : Mon Père, je remets  
« mon esprit entre vos mains ; et, tout en disant ces pa-  
« roles, il rendit l'esprit.

« Or, le Centurion, voyant que Jésus avait rendu l'esprit  
« en jetant ce cri, glorifia Dieu et dit : véritablement cet  
« homme était juste ! »

— Mourir en croix, c'était mourir épuisé de forces et de sang. Ce cri était donc surnaturel : aussi fut-il regardé comme miraculeux par ceux qui l'entendirent. *Le centurion... voyant qu'il était mort en jetant ce cri, quia sic clamans expirasset, dit : en vérité, cet homme était le fils de Dieu !* (S. Marc, xv. 39.) Une si grande force dans l'extrémité de la faiblesse montrait bien que Jésus mourait parce qu'il le voulait, et au moment qu'il le voulait. Elle vérifia cette parole qu'il avait dite auparavant : *J'ai le pouvoir de quitter la vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre.* (S. Jean, x, 18.) Le mot *tout est accompli*, le signifiait encore. Car Jésus-Christ voulait dire : j'ai souffert tout ce que j'avais à souffrir ; à présent je n'ai plus qu'à mourir. Parler ainsi, et mourir aussitôt après, c'est évidemment mourir quand on le veut. (de Ligny.)



II. - *Extrait des Constitutions Apostoliques, l. v. c. 14.*

« Or, vers la neuvième heure, le Christ s'étant écrié,  
« αναβοήσας, dit à son Père : *Mon Dieu, mon Dieu, pour-*  
« *quoi m'avez-vous abandonné ?* Et un peu après, ayant jeté  
« un grand cri, κραξας φωνη μεγαλη, en disant : *Mon Père,*  
« *pardonnez-leur ; car ils ne savent ce qu'ils font ;* et ayant  
« ajouté : *je remets mon esprit entre vos mains ;* il expira. »

S. Ignace, dans son épître aux Tralliens, 9 et 10, dit que le Christ expira à la neuvième heure, après avoir prié son Père et lui avoir demandé sa résurrection : Orabat dicens : *tu autem, Domine, resuscita me, et retribuam illis :* (Ps. XL, II) et qui semper exaudit eum Pater, respondens inquit : *Surge, Deus, judica terram ; quoniam tu hæreditabis in omnibus gentibus.* (Ps. LXXXI. 8.) Pater itaque qui illum suscitavit, et nos per ipsum suscitabit ; sine quo nemo consequetur vitam veram. Ait enim ; *ego sum vita ; qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet ; et omnis qui vivit et credit in me, et si mortuus fuerit, vivet in æternum.* C'est-à-dire :

« Il priait, en disant : *Pour vous, Seigneur, ressuscitez-*  
« *moi, et je leur rendrai* suivant leurs œuvres. Celui qui  
« l'exauce toujours, Dieu le Père, lui répondit en ces ter-  
« mes : *Levez-vous, ó Dieu, et soyez le Juge de la terre ; car*  
« *vous posséderez en héritage toutes les nations.* Celui donc  
« qui l'a ressuscité, nous ressuscitera nous-mêmes par lui ;  
« sans Jésus-Christ, personne n'obtiendra la vie véritable.  
« Il dit en effet : *Je suis la vie ;* Celui qui croit en moi,  
« quand il serait mort, vivra ; et quiconque vit et croit en  
« moi, quand il serait mort, il vivra éternellement. »

6° COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

I. — *Ce que les Juifs infidèles ont dit touchant les cris de Jésus mourant.*

Dans l'intention de se moquer des cris et de la prière de Jésus crucifié, les juifs se sont plu à en faire mention dans le *Sépher Toldos* :

« Quand la sentence capitale, *disent-ils*, fut portée contre  
« lui, et qu'on l'eut réduit à entendre les moqueries sui-  
« vantes : Si tu veux t'échapper et te sauver, fais les pro-  
« diges que tu avais accoutumé de faire auparavant ; Jésus,  
« après de vains efforts, poussait des cris plaintifs, en di-  
« sant : c'est de moi qu'a parlé dans ses prophéties David,  
« mon aïeul, lorsqu'il a dit : *à cause de vous, Seigneur, on*  
« *nous met à mort chaque jour, etc.* ; nam propter te mortifi-  
« camur tota die, etc.

Un peu après, les Juifs disent que, « Jésus, ayant goûté  
« le vinaigre qu'on lui présenta, poussa un grand cri, *in-*  
« *genti clamore vociferari occipit*, et rappela la prophétie :  
« *protaverunt me aceto* : ils m'ont abreuvé de vinaigre.

Enfin, ils ajoutent que « Jésus, se voyant près de mourir  
« se mit à pleurer amèrement et à se plaindre en disant :  
« *Deus mi ! Deus mi !* quarè me deseruisti ? c'est-à-dire :  
« *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

« Les Anciens lui disaient : si tu es le fils de Dieu, pour-  
« quoi ne te délivres-tu pas de nos mains ? — Jésus leur  
« répondit : mon sang doit expier les péchés des hommes ;  
« car Esaïe l'a ainsi prédit : *Et ex plagâ ejus nobis sanatio* :  
« c'est-à-dire, Notre salut nous viendra de ses plaies. »

Tel est le récit des Juifs infidèles. Nous y retrouvons la substance de la narration évangélique, malgré les altérations, malicieusement méditées, qu'ils y ont insérées.

*Réflexion.* — Il paraît que les Juifs modernes n'ont point senti la portée des paroles de Jésus-Christ sur la croix, quand ils ont posé l'objection suivante : « Si Jésus était Dieu, pourquoi, près de mourir sur la croix, a-t-il crié qu'il était abandonné de Dieu ? » Car outre, comme il a déjà été dit, que Jésus s'écria ainsi, en tant qu'homme, il voulut avertir les Juifs, que le psaume XXI, dont il citait le commencement, s'accomplissait à cette heure-là même, ainsi que les suivants (I col., 1). Nous voyons, de plus, que le Talmud représente Dieu lui-même pleurant sur la ruine de Jérusalem. Or, cesse-t-il pour cela d'être Dieu ? Ses larmes miséricordieuses lui ôtent-elles sa divinité ?

Pour que Jésus expiât les péchés des hommes, il fallait que son humanité souffrit réellement, et quelle fût comme abandonnée à ses vives douleurs. C'est donc comme homme et comme fils de l'homme, qu'il s'écria : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

Cependant, les autres Juifs, *in veteri Nizzachon*, p. 104, disent très-bien que nous interprétons de Jésus non-seulement les premières paroles du psaume XXI, mais le psaume tout entier.

## II. — *Témoignage païen, sur le même sujet.*

*Celse* range parmi les miracles arrivés à la mort de Jésus, le cri que Notre-Seigneur poussa en mourant. « Vous imaginez-vous, *nous dit-il*, qu'il y ait beaucoup plus de justesse et de vraisemblance dans le dénouement de votre pièce..., dans le cri que votre crucifié jeta en mourant, dans votre tremblement de terre, etc. ? »

Ce philosophe sentait bien que le *grand cri* que Jésus

poussa au moment d'expirer, était surnaturel. Car un homme affaibli et mourant n'a plus assez de force pour jeter un tel cri. Cette forte émission de voix indiquait aux yeux de Celse, que Jésus mourait volontairement et quittait de lui-même sa propre vie. — Telle est la raison pour laquelle il cherche à combattre les conséquences que l'on tire généralement de ce fait historique.



## CHAPITRE XIII.

### LE CHRIST ABREUVÉ DE FIEL ET DE VINAIGRE.

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE

#### ORACLES PROPHÉTIQUES.

I. — *Lors de sa Passion, le Christ éprouvera une soif brûlante.*

Au ps. XXI, v, 16, qui concerne certainement la Passion du Messie et ses immenses douleurs, le Rédempteur du monde s'écrie :

*Aruit virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis...*

*Ma force s'est desséchée, et ma langue s'est attachée à mon palais, et vous m'avez réduit à la poussière du tombeau.*

« David, dit ici Bossuet, n'a pas oublié ce prodigieux dessèchement qui arrive à ceux qui sont condamnés au supplice de la croix, dans un corps épuisé et des membres comme disloqués par une torture et une suspension violente. De là vient cette brûlante soif qui est peut-être le plus grand tourment des crucifiés et la plus certaine disposition à la mort. » (It., Générard, Berthier.)

II. — *Soif du Christ dans sa Passion. — Son amer breuvage. — Le fiel et le vinaigre.*

Ps. LXVIII, v, 4, 21. — Dans cet autre psaume, pareillement descriptif de la Passion du Messie, on lit :

*Je me suis fatigué en poussant des cris vers le Seigneur,*

*mon gosier a contracté un enrouement, ou bien, selon l'hébreu : mon gosier s'est desséché ; ce qui signifie la même chose que l'expression des Septante et de la Vulgate ; car l'enrouement ne vient que de la chaleur qui affecte la poitrine ou le gosier (Berthier).*

*Laboravi clamans, rauca factæ sunt fauces meæ.*

Un peu plus loin, dans le même psaume, le Christ ajoute ces paroles :

*J'ai attendu quelqu'un qui s'affligeât avec moi, et il n'y en a point eu ; j'ai espéré des consolations, et je n'en ai point trouvé.*

*Et pour nourriture ils m'ont donné du fiel, et pour breuvage dans ma soif, ils m'ont fait boire du vinaigre.*

*Et dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto.*

Il annonce ensuite contre les Juifs perfides, de grands malheurs que nous verrons, en effet, fondre sur eux.

Voir l'interprétation, 2 col., II.

III. — *Figure prophétique du Christ. — Il sera abreuvé de fiel et d'absinthe.*

*Lament., III, v. 5 et suiv.* — Jérémie, que Dieu a destiné à être la figure de son Christ, annonce figurativement, dans ses propres souffrances, qu'un jour le Messie sera abreuvé de fiel et de vinaigre. (Origène, Eusèbe ; — Rupert, Vatable, Denis ; — Les Rabbins ; — *Apud Tirinum.*)

*Je suis sous la verge de la colère du Seigneur : il m'a amené dans les ténèbres et non à la lumière ; il n'a que tourné et retourné sa main sur moi pendant tout le jour ; il a brisé mes os. Il m'a environné de fiel et de peines, et circumdedit me felle et labore..., il m'a mis dans des lieux ténébreux comme ceux qui sont morts pour jamais...*

*Il m'a rempli d'amertume, il m'a enivré d'absinthe : replevit me amaritudinibus, inebriavit me absinthio.*

*Seigneur, souvenez-vous de l'excès de mes maux, de l'absinthe*

*et du fiel, dont je suis abreuvé, absinthii et fellis; ces maux me font espérer.*

Nous trouvons une autre figure prophétique de cette circonstance de la passion du Messie, dans l'Épître de S. Barnabé, lévite, n° VII. (V. 2 col., II.)

Quant à cette absinthe amère, dont le Prophète, parlant au nom du Christ, se plaint d'être abreuvé, c'est vraisemblablement une allusion prophétique à cette potion de vinaigre et d'hysope, dont parle Baronius, à la colonne 4°, § v, et dont fut abreuvé le Christ Notre-Seigneur.

## COLONNE.

### ANCIENNES TRADITIONS DES HÉBREUX ET DES PAIENS.

I. — *On présentera du vinaigre au Messie pour étancher sa soif ardente. — Tradition juive.*

Dans la *Midras Ruth*, c'est-à-dire *Explication du Livre de Ruth*, sur ces mots : *approchez ici, vous mangerez et vous tremperez votre pain dans le vinaigre*, il est dit :

« Il parle du Roi-Messie, *approchez ici*, c'est-à-dire *ap-  
 « prochez du royaume; vous mangerez du pain, c'est-à-dire  
 « vous mangerez du pain du royaume. Et vous tremperez  
 « votre morceau de pain dans le vinaigre; ces mots indiquent  
 « les souffrances ou les tourments du Messie, dont il est dit  
 « (Isaïe, c. 53): Il a été blessé pour nos crimes. »*

Le vinaigre, dont il est question en cet endroit, a sans doute rappelé aux Rabbins le vinaigre qui doit, d'après le ps. LXVIII, être présenté au Messie lors de sa Passion; et, c'est sous ce rapport que la tradition juive, que nous citons ici, obtient de la valeur. (V. Galatinus, l. VIII, c. 19.)

II. — *Sur le Psaume LXVIII (cité 2 col., II).*

Le psaume LXVIII regarde certainement le Messie, comme il a déjà été démontré. Outre la *Midrus Ruth* des Hébreux, et le témoignage d'Aben-Ezra, qui appliquent ce psaume au Christ, nous avons encore l'autorité de S. Pierre qui dit devant l'assemblée des fidèles, qu'il fallait que cette écriture eût son accomplissement littéral, lors de la publication de l'Évangile. (*Act. I, 16.*)

Les Disciples de Jésus la lui ont appliquée. (*Jean, II, 17.*) Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même se l'est appliquée.

Dans tout ce psaume, c'est la même personne qui parle. Vainement certains Juifs modernes ont-ils voulu en éluder la force prophétique, en disant que le Psalmiste ne parle que de leur nation. Il est évident qu'il ne s'agit ici que d'une personne déterminée, maltraitée par les Juifs, *extraneus factus sum fratribus meis, filiis matris meæ*, et injustement condamnée par des juges Hébreux; *adversum me loquebantur qui sedebant in portâ*, etc. (Tous les Interprètes chrétiens l'expliquent ainsi.)

III. — *Le Juste, — notre Sauveur, sera abreuvé de fiel et de vinaigre.* — Les Sibylles.

Dans les longs recueils de prophéties, où elles parlent des destinées des divers peuples du monde, les Sibylles touchent de temps en temps ce qui a trait au Christ, et en particulier à sa Passion.

Voici ce que dit l'une d'elles sur le point qui nous occupe :

Εἰς δὲ τὸ βρῶμα χολήν, καὶ εἰς δίψαν ὄξος ἔδωκαν ·  
Τὴν ἀφιλοξενίης ταυτὴν δειζοῦσι τραπέζαν.

c'est-à-dire : « Ils lui donnèrent du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour étancher sa soif. Ils dresseront devant lui cette table inhospitalière. »

(*Apud Lactantium, l. IV, institut., c. 18.*)



« Une autre Sibylle reproche à la Judée d'oublier, de méconnaître son Dieu, de l'avoir couronné d'épines et abreuvé d'un fiel amer : *horribile fel miscuisti.* » (*Ibid.*)

La Sibylle d'Erythrée :

*Felle fames ejus, sitis illudetur aceto :*  
*Hanc apponet ei gens scilicet hospita mensam.*

(*Biblioth. P. P.* p. 208, tom. I, l. VIII, *Orac. Sibyl.*)

La Sibylle de Delphes, qui vécut avant la ruine de Troie :

*Impinget colaphos, virosa que sputa scelestis*  
*Israël labiis : neque non et fellis amari*  
*Apponent escam, potumque immitis aceti....*

(*Ibid.*, p. 192. — *L. I, Oracul. Sibyllin.* — *Et in collectaneis Stratonici-Cumani.*)

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus est abreuvé de fiel.*

S. Marc, xv. 22. — *Lorsqu'ils l'eurent conduit au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire le lieu du Calvaire, ils lui donnèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe ; mais il n'en prit point. Et dabant ei vinum myrrhatum, et non accepit.*

Il paraît que les Juifs avaient ajouté du fiel à ce breuvage, tant par dérision que pour rendre plus vives les douleurs de Jésus. Ils lui avaient envié le soulagement que le vin mêlé d'encens et de myrrhe aurait pu lui procurer au milieu de ce cruel tourment. C'est ce qui résulte du récit de S. Matthieu, xxvii, 34 :

*Et dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum, et cum gustasset, noluit libere, c'est-à-dire : ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel ; mais, en ayant goûté, il ne voulut point en boire.*

II. — *Soif de Jésus dans sa Passion.* — *On lui présente à boire du vinaigre.*

Jésus sachant que tout était accompli, afin que l'Écriture s'accomplît, sans qu'il y manquât un seul point, il dit : *J'ai soif : Sitio.* Nous verrons, (6 col., 11), qu'en effet, dans le tourment de la Croix, Jésus a dû éprouver une grande soif. (S. Jean, XIX, 28.)

Il y avait là un vase plein de vinaigre : *vas ergo erat positum aceto plenum.* (Ibid.)

Après que Jésus eut dit ces mots : *J'ai soif* ; et qu'il eut jeté un grand cri, en disant :

*Eli, Eli, lamma sabachani ?* On se mit en devoir d'étancher sa soif brûlante, de la manière qui suit :

*Un de ceux qui étaient présents, courut aussitôt prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et l'attachant avec de l'hysope au bout d'un roseau, lui en donna, en disant :*

*Attendez, voyons si Elie viendra pour le délivrer.*

S. Luc, XXIII, 36, ajoute que les soldats aussi lui insultaient et lui présentaient du vinaigre. *Illudabant autem ei et milites accedentes, et acetum offerentes ei.*

*Eux (les Juifs), remplissant de vinaigre l'éponge, et l'environnant d'hysope, la lui présentèrent à la bouche : Illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes obtulerunt ori ejus.*

*Jésus, ayant donc pris du vinaigre, dit :*

Tout est accompli !  
*Consummatum est !*

C'est-à-dire : tout ce qui était prédit au sujet de mes souff-

frances, est entièrement accompli. Car il ne manquait plus de leur part, que de me présenter du vinaigre dans ma soif ardente. Cette dernière circonstance est maintenant accomplie. *Alors baissant la tête, il rendit l'esprit.* (Marc, xv, 36; Jean, xix, 30.)

On présenta donc à Jésus ces potions amères, à plusieurs reprises différentes, savoir : l'une avant de lui attacher les pieds et les mains à la croix ; une autre, lorsque Jésus dit : *J'ai soif* ; les autres, durant tout le reste du temps que vécut encore Jésus.

*Remarque.* — Des Juifs ou les soldats auront très-probablement bu le bon vin qui avait été destiné à Jésus, et ils lui auront donné du vinaigre en place. (Galatinus.) — On ne saurait douter que les femmes qui s'attristaient sur son état, n'eussent, suivant la coutume, envoyé une suffisante quantité de bon vin pour le soulager du moins dans ses dernières douleurs. L'usage était de donner du vin et de fortes potions aux suppliciés, afin qu'ils sentissent moins vivement leurs souffrances. Mais Notre Seigneur refusa ce breuvage ; il ne voulut point chercher à calmer ses dernières souffrances par un moyen artificiel ; il voulut, au contraire, boire le calice jusqu'à la dernière goutte. Il était l'homme de douleurs, et l'Agneau de Dieu descendu du ciel pour expier tous les péchés du genre humain. Il ne fit donc que toucher des lèvres le breuvage qu'on lui présenta.

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TRADITION DES PREMIERS AUTEURS CHRÉTIENS.

I. — *Jésus a été abreuvé de fiel, afin d'expier l'intempérance du premier homme.* (S. André.)

S. André, apôtre de Jésus, lors de son martyre en Achaïe, disait au proconsul Egéas, en lui expliquant le mystère de la Croix :

« Il a fallu que le Fils de Dieu étendit sur la croix  
« ses mains pures et innocentes, afin d'expié l'intem-  
« pérance de celui qui étendit ses mains coupables sur  
« l'Arbre de vie ; il a fallu, pour cette nourriture déli-  
« cieuse que le premier homme prit à l'arbre défendu,  
« que le second Adam, Jésus-Christ, fût lui-même nourri  
« de fiel ; *pro suavi cibo arboris vetitæ, escam fellis ac-*  
« *ciperet.* » (Actes du martyre de S. André, par les  
prêtres d'Achaïe.)

II. — *Jésus a été abreuvé de fiel et de vinaigre pour opérer notre salut.* — S. Barnabé. (An 30-90.)

S. Barnabé, de la compagnie des soixante-dix disciples de Jésus, disait aux fidèles :

« Croyons que le Fils de Dieu ne pouvait s'exposer à ces  
« tourments, que pour l'amour de nous.

« Lorsqu'il était attaché à la croix, on l'abreuvait de fiel  
« et de vinaigre : *καὶ σταυρωθεὶς, ἐποτίζετο ὄξει καὶ χολῆ.*

« Remarquez comment les prêtres du peuple avaient  
« marqué d'avance cette circonstance. Un précepte, écrit  
« dans le Prophète (Moïse, *Num.* 29, 7, 11, etc. ; *et tradi-*  
« *tionibus ac Ritibus Judæorum*) ordonne de manger du bélier,  
« qui est offert, le jour du jeûne, pour tous les péchés. Remar-  
« quez avec attention : *et que les prêtres seuls en mangent*  
« *les intestins non lavés, et cela, avec du vinaigre, μετ'*  
« *ὄξους.*

« Que voulait faire entendre le Seigneur ? — C'est que  
« (dit-il), quand j'offrirai ma chair (ou mon corps pour les  
« péchés du nouveau peuple, vous m'abreuverez de fiel et  
« de vinaigre, *μελλετε ποτίζειν χολην μετ' ὄξους.* Man-  
« gez vous seuls, tandis que le peuple jeûnera et pleu-

« rera dans le cilice et dans la cendre. » (*Epistolâ. cath.*, VII.)

S. Barnabé, l'un des Lévites du temple, parfaitement instruit des cérémonies figuratives de la Loi, nous donne une des Figures Prophétiques de la Passion du Christ, en même temps qu'un témoignage historique de la circonstance que nous traitons.

III. — S. Irénée, *sur le même sujet.*

Ce Docteur dit aux Valentiniens :

« Si l'on admettait vos systèmes futiles, quand et comment le Christ aurait-il enduré sa passion, aurait-il été abreuvé de fiel et de vinaigre? etc. (l. IV, 25.) — Il s'est laissé conduire à la mort, comme une brebis à l'autel où elle doit être immolée; il a éteint sa soif avec le fiel et le vinaigre. »

IV. — S. Clément de Rome :

« Ἐπειτά ἔδωκαν αὐτῷ ὄξος πιεῖν μετὰ χολῆς : c'est-à-dire : Ils lui donnèrent ensuite à boire du vinaigre avec du fiel...; en sorte qu'on vit s'accomplir ce qui est écrit : ils m'ont donné pour nourriture du fiel, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre. » (*Constit. Ap.*, l. V, c. 14.)

V. — S. Cyrille de Jérusalem, *sur le vinaigre, le fiel et la myrrhe qu'on présenta à Jésus crucifié.*

« Cloué sur le bois de la croix, Jésus s'écrie : *J'ai soif!* — Celui à la voix duquel les rochers avaient versé des torrents d'eau, demande du fruit de la vigne qu'il a plantée. Mais, quelle vigne? Est-ce ce plant de franche nature dont il avait confié la culture aux saints Patriarches? Non. Car leur vigne est de Sodome et du plant de Gomorrhe; et c'est de cette vigne qu'ils lui font boire le fruit. Le Maître du monde a soif, et ils lui présenteront au bout d'un bâton

« une éponge trempée de vinaigre. Voilà ce qu'avait prédit  
« le Prophète : *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et du*  
« *vinaigre pour étancher ma soif.* Mais voyez jusqu'où se  
« porte l'œil perçant du Psalmiste. Sous quelle forme lui  
« offriront-ils le fiel? *Ils lui donnèrent du vin mêlé de myrrhe.*  
« Or, la myrrhe est d'une amertume égale à celle du fiel.  
« Voilà donc le tribut d'hommage que vous rendez à votre  
« Seigneur! Voilà le fruit que cette vigne chérie apporte à  
« Celui qui l'a plantée! » (XIII, *Catéch. n° 29.*)

V. — *L'éponge de la Passion.*

Théophylacte, interprétant ces paroles : *il y avait là un vase plein de vinaigre. Eux, remplissant l'éponge et l'environnant d'hysope, la lui présentèrent à la bouche,* dit avec beaucoup de vraisemblance que le vinaigre avait été mêlé et infusé avec l'hysope, et qu'ainsi pénétrée de vinaigre et d'hysope, l'éponge fut attachée au bout d'un roseau, pour présenter à boire au Christ. Au reste, ajoute Baronius, nous pensons que cette composition médicale était destinée non point à servir de breuvage, mais plutôt à être appliquée au moyen de l'éponge sur des plaies récentes, afin d'arrêter le sang qui s'en écoule (trop) abondamment. Un monument nous donne lieu de le conjecturer ainsi. Car (comme je l'ai appris de ceux qui l'ont vue), l'éponge qui servit à abreuver le Seigneur Jésus-Christ, qui jusqu'à ce jour est conservée avec grande vénération à Rome, dans la basilique de Latran, porte encore, comme si autrefois elle avait été teinte de sang, une certaine rougeur, qu'elle aurait une première fois contractée ; et c'est ce qui nous fait penser qu'imbibée d'abord de sang, puis pressée, l'éponge fut ensuite remplie de vinaigre et d'hysope, et présentée, ô crime ! à la bouche sacrée de Notre-Seigneur. » (Baronius, an. 34, c. 122. — Godescard, 3 mai.)

5° COLONNE.

AVEUX DES JUIFS ET DES ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

I. — *Soif de Jésus.* — *On lui présenta du vinaigre très-piquant.* — Témoignages des Juifs infidèles.

1° Dans le *Sepher Toldos*, les Juifs racontent que, après avoir flagellé Jésus, et avant de le suspendre au bois, ils l'abreuverent de vinaigre. Voici leurs propres termes :

« Pressé alors par la soif, il dit : Donnez-moi à boire un  
« peu d'eau. On lui présenta donc du vinaigre piquant.  
« *Tum siti compulsus... ait : date mihi parum aquæ ad biben-*  
« *dum. Exhibitum ergo illi fuit acetum acre.*

« Après l'avoir bu, il se mit à jeter un grand cri et dit :  
« C'est à mon sujet qu'a prophétisé David, mon aïeul, lors-  
« qu'il a dit :

*Pour nourriture, ils m'ont donné du fiel, et dans ma soif, ils  
m'ont abreuvé de vinaigre : et dederunt in escam meam fel,  
et in siti meâ propinaverunt mihi acetum.*

« Ils lui répliquèrent à leur tour :

« Si vous êtes Dieu, pourquoi, avant de boire, n'avez-  
« vous pas fait connaître qu'on vous présentait du vinaigre ?  
« *Si Deus es, quare non prius quàm biteres indicasti acetum*  
« *tibi offerri ?* »

On voit, par ce dernier trait, qu'en présentant à Jésus-Christ du vinaigre au lieu de vin et d'eau, ils n'avaient d'autres intentions que de se jouer de sa science prophétique et en même temps d'accroître ses douleurs.

2° Dans une autre histoire composée par les Juifs et publiée par Huldric, il est dit que « du temps d'Hérode, lors-  
« qu'on eut dessein d'arrêter Jésus, on lui fit donner du vin

« mixtionné ou assaisonné, par lequel il oublia le nom  
« ineffable. Car sans cela on n'aurait pu le saisir. »

Cette potion mélangée est probablement une allusion à ce *vinum mixtum felle* ou *myrrhatum*, dont parlent les Évangélistes (3 col.). Les Juifs ont prêté ou supposé à cette boisson une vertu qu'elle n'avait pas, et ne pouvait avoir.

II. — *Du breuvage qu'on donnait aux condamnés.* — Tradition juive et païenne.

1° Au livre *Sanhédrin*, chapitre *nigmar haddin*, c'est-à-dire, *le jugement est arrêté*, on lit mot pour mot ce qui suit :

« Le Rabbin Hasda a dit :

« Celui qui devait sortir de Jérusalem pour être mis à  
« mort, était abreuvé d'une coupe de vin mêlé d'une poudre  
« d'encens, jusqu'à ce qu'il perdit le sentiment, suivant qu'il  
« est écrit (*Prov.*, c. 31) : *Donnez une boisson enivrante à*  
« *l'homme perdu, et du vin à l'âme plongée dans le désespoir.*

*Date siceram mœrentibus  
Et vinum his qui amaro  
Sunt animo. Bibant, et  
Obliviscantur doloris sui.....*

« Or, il y avait à Jérusalem des femmes honnêtes, qui  
« d'elles-mêmes envoyaient ces sortes de breuvage. » (*Thal-*  
« *mud. Apud Galat.*, l. VIII, c. 19.)

— Les RR. Maimonides, Kimki, Fagius, etc., disent également que, d'après les usages des Juifs, on donnait du vin et de fortes potions aux suppliciés, afin qu'ils sentissent moins vivement leurs douleurs.

2° Les Païens avaient chez eux le même usage.

*Homère* raconte, dans l'*Odyssée*, que *Hélène* avait appris en *Égypte* l'art de préparer cette boisson.

*Plutarque* dit aussi (*Sympos.*, l. IV, 9, 5), que le supplice réputé le plus honteux et le plus grand chez les Juifs, c'était lorsqu'on refusait du vin aux condamnés ; d'où l'on voit qu'il



était passé en coutume de permettre qu'on adoucit par le vin le supplice des condamnés. (Dom Calmet, *in caput 2 Amos*. — Baronius, *anno 34*, c. 96, 97, 98, 99, 100, 101, *usque ad 106*.)

---

## 6° COLONNE.

### AVEUX DES PAIENS, ENNEMIS DU CHRIST.

I. — *Ardeur de la soif de Jésus crucifié. — Le fiel et le vinaigre.*

*Celse* (an 150), reproche à Jésus le fiel et le vinaigre qu'il goûta, lorsqu'il était à la croix :

« L'ardeur de sa soif, *dit-il*, était telle, qu'elle lui faisait  
« tout recevoir, la bouche béante. »

Origène lui répond que cela avait été prédit par les Prophètes ; il cite l'oracle du psaume LXVIII, et il ajoute : « que  
« les Juifs nous apprennent en la personne de qui le Pro-  
« phète parle de la sorte, et qu'ils nous marquent dans  
« l'histoire quelqu'un, à qui l'on fait manger du fiel et  
« boire du vinaigre ; ou qu'ils prennent le parti de dire  
« que ce sont des choses qui doivent arriver au Messie  
« qu'ils attendent. Et, de notre côté, nous leur dirons :  
« Pourquoi donc ne pouvez-vous souffrir que l'oracle  
« soit déjà accompli ? Si l'on voulait considérer d'un  
« esprit rassis, et cette prédiction et toutes les autres,  
« qui ont percé si avant dans l'avenir, il n'en faudrait  
« pas davantage pour être persuadé que Jésus est le  
« Fils de Dieu et le Messie promis par les Prophètes. »  
(Orig. *contre Celse*, l. II.)

Selon le même Philosophe païen, *les Chrétiens disent*

que les Juifs, ayant condamné Jésus au supplice, et l'ayant abreuvé de fiel, ont obligé Dieu à répandre sur eux-mêmes le fiel de sa colère. (*Ibid.*, l. IV, c. 7.)

II. — *Un fait historique, qui prouve que le principal tourment des crucifiés est celui de la soif.*

Un auteur arabe, cité par M<sup>sr</sup> Wiseman, le docte et célèbre cardinal-archevêque de Westminster, en Angleterre, dans son troisième Discours sur les Sciences naturelles, rapporte, qu'un Mameluck, ayant tué son maître, fut crucifié sur les bords de la rivière Barada, sous le château de Damas; ses mains, ses bras et ses pieds furent cloués, et il resta ainsi depuis midi du vendredi, jusqu'à la même heure du dimanche, et il mourut.

Il était remarquable par sa force et sa bravoure. Etant jeune, il avait tué un grand nombre de Francs, dans la guerre sacrée d'Askalon, il avait même tué un lion.

Lorsqu'on le crucifia, il étendit ses mains qui furent clouées, et ensuite ses pieds, et cela sans se plaindre, sans laisser échapper aucun gémissment, sans changer de visage, et sans remuer les membres, mais regardant autour de lui à droite et à gauche le peuple qui l'entourait.

Son plus grand tourment était celui de la soif. — Il demanda de l'eau et il ne lui en fut point donné; et le cœur du peuple fut ému de compassion pour lui, et avait pitié d'une créature de Dieu, qui, si jeune encore, souffrait une si terrible épreuve.

Pendant ce temps l'eau coulait autour de lui, et il la regardait et il en désirait ardemment une goutte..... Et il se plaignit de la soif tout le premier jour, après quoi il garda le silence.

Ce robuste jeune homme, qui, dans un moment, ébranla si

*fortement les clous, que s'ils n'avaient pas été bien enfoncés dans le bois, il les eût arrachés, ne put vivre que quarante-huit heures.*

La soif qu'il éprouva, confirme la vérité de ce qui est raconté de la soif ardente de Jésus-Christ attaché à la croix.

---

## 7<sup>e</sup> COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

*Ces Révelations célestes forment un ordre de témoignages surnaturels, précieux pour les fidèles. Elles démontrent que ces faits évangéliques sont perpétuellement vivants pour le salut du monde. Elles présentent sur le point que nous traitons des détails pleins d'intérêt, et en harmonie avec les Récits historiques et traditionnels.*

Nous nous contentons de les indiquer ici.

---

## CHAPITRE XIV

### LE CHRIST, OBJET DES RAILLERIES DES MÉCHANTS.

---

*Le Messie sera l'objet des risées des méchants,  
qui le feront mourir.*

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### PROPHÉTIES.

I. -- *Le Messie crucifié est tourné en dérision. — Branlement de tête, — ironies, — blasphèmes.*

Le psaume XXI, 7, qui marque que le Messie aura les pieds et les mains percés, et qu'il sera dépouillé de ses vêtements, annonce encore les dérisions dont ses ennemis le poursuivront jusqu'au moment où il expirera sous leurs coups :

*Je suis un ver et non un homme, dit le Messie dans ce psaume ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voient m'ont tourné en dérision : ils m'ont insulté par leurs discours ; ils ont secoué la tête : omnes videntes me, deriserunt me, locuti sunt labiis, et moverunt caput. Ils ont dit : cet homme a espéré en Dieu ; que Dieu le délivre ! qu'il le sauve, puisqu'il a de la bonne volonté pour lui, (ou) s'il est vrai qu'il l'aime...*

*Ils ont ouvert leur gueule contre moi, semblables à un lion qui déchire et qui rugit...* Le psaume continue le détail des autres circonstances de la future Passion du Christ.

II. — *Même sujet.*

Dans le psaume CVIII, 24, où il est parlé de la trahison de Judas et des malédictions des impies, le Messie tient ce langage : *J'ai passé comme une ombre... j'ai été pour eux (mes persécuteurs), un objet d'opprobre ; ils m'ont vu et ils ont secoué la tête en signe de mépris : Ego factus sum opprobrium illis : viderunt me, et moverunt capita sua. Ils me chargeront de malédictions, et vous me bénirez... Que ceux qui me calomnient soient chargés d'ignominie et que la honte les couvre comme un double manteau.*

Dans le psaume III, v. 1, le Messie parle ainsi des railleries que lui faisaient ses ennemis, avant qu'il ressuscitât : *Seigneur, que le nombre de ceux qui me persécutent, est grand ! Que d'ennemis s'élèvent contre moi ! Plusieurs disent : Il ne trouvera point de salut en son Dieu : Non est salus ipsi in Deo ejus. Le Messie parle ensuite de sa résurrection et de son triomphe sur ses ennemis.*

III. — *Le Messie aura à souffrir des railleries et des affronts de la part de tout le peuple et en particulier de la part des chefs et des magistrats.*

Au psaume LXVIII, 12, 14, 22 et suiv., où sont annoncés la vie, la passion, la résurrection du Messie, la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils, le Messie parle encore des outrages et du fiel dont on l'abreuve :

*Le zèle de votre maison m'a dévoré et les outrages qu'on vous fait sont tombés sur moi... J'ai été en butte parmi eux à la raillerie ; ceux qui étaient assis aux portes de la ville pour juger, c'est-à-dire, les juges, les magistrats et les chefs de la ville, parlaient contre moi et ceux qui buvaient du vin chan-*

*taient contre moi. Rendez-vous attentif à l'état de mon âme, et délivrez-la ; sauvez-moi, à cause des ennemis qui me persécutent. Vous voyez les opprobres, les affronts, les ignominies qu'on me fait souffrir. Factus sum illis in parabolam. Adversum me loquebantur qui sedebant in portâ... Tu scis improperium meum et confusionem meam et reverentiam meam... Tous mes ennemis m'attaquent sous vos yeux. Mon cœur n'a attendu que des outrages et de la misère. J'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur, et personne ne l'a fait ; j'ai espéré des consolateurs, et je n'en ai point trouvé. Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et lorsque j'ai eu soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre. Que David ait ici parlé dans la personne du Messie, c'est une vérité constatée par Jésus-Christ, par S. Paul, par S. Matthieu, par S. Pierre, par S. Jérôme, S. Aug., Théodoret et par tous les Pères. — Il n'est donc pas une sorte d'insulte que ne doive souffrir le Christ de la part de ceux qui le mettront injustement à mort.*

IV. — *Explosion de cris de joie contre le Christ : « Bon ! bon ! — Nos yeux ont vu sa mort ! — Nous l'avons dévoré ! »*

Dans le ps. xxxiv, 18, dont le fonds est semblable à celui du psaume précédent, le Christ parle de même des outrages qu'on lui fait :

*J'avais pour eux, dit-il, les mêmes sentiments que pour un ami et un frère : Je m'humiliais pour eux avec larmes et serrement de cœur. Ils ont éclaté de joie contre moi, ils se sont réunis contre moi : Adversum me lætati sunt, et conveniunt : leurs coups ont été multipliés contre moi, et j'en ai ignoré la cause. Ils se sont coupés dans leurs témoignages, et ils ne se sont pas repentis : ils m'ont tenté et ils se sont répandus en railleries insultantes, ils ont grincé les dents contre moi... Subsannaverunt me subsannatione : frenduerunt super me dentibus suis...*

*Ils ont ouvert sur moi leur bouche ; ils ont dit : Triomphe ! Triomphe ! Nos yeux voient ce qu'ils ont désiré ! Nous l'avons donc enfin dévoré ! Dilataverunt super me os suum : dixerunt : Euge, Euge, viderunt oculi nostri... Devoravimus eum.*

*Levez-vous, Seigneur, défendez ma cause. Qu'ils ne disent pas dans leurs cœurs : c'est bon ! c'est bon pour nous ! Nous l'avons enfin dévoré !*

V. — *Le Messie apparattra à la nation juive comme un objet de mépris.*

Isaïe, LIII, 3, annonce que les Juifs diront du Messie : *Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, habitué à souffrir, son visage était comme caché, et il paraissait méprisable, et nous n'en avons fait aucun cas. Vidimus eum... despectum et novissimum virorum... Absconditus vultus ejus et despectus, undè nec reputavimus eum.*

Cette prophétie regarde certainement le Messie dans la Passion qu'il doit endurer pour nous sauver. Elle indique clairement qu'alors il sera méprisé, raillé, vilipendé par le gros de la nation. (Voir 2 col., iv.)

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE  
ET DE L'ÉGLISE. —

TRADITIONS DES HÉBREUX ET DES PAIENS.

### I. — *Futurs oppobres du Christ.*

Le Talmud dit en termes formels (*in Misna*), que les derniers jours du Messie seront pour lui des jours d'opprobre et d'outrage.

Le Rabbin Moïse Hadarsan traite au long du Messie dans ses *Explications sur la Genèse*. Dans ce fameux commentaire on représente Satan qui demande à Dieu la permission de tourmenter le Messie. On y raconte, comme nous l'avons déjà vu, les douleurs qu'il doit souffrir, les persécutions qui le doivent éprouver, les opprobres qui doivent tomber sur lui : *Oculi tui non videbunt lumen, et aures tuae audient opprobrium magnum.*

Dans cette peinture on reconnaît au premier coup d'œil toute l'histoire du Christ. Il est vrai que ce dialogue entre Dieu, le Messie et Satan est de l'invention des Rabbins. C'est assez vraisemblablement une imitation de ce qu'on lit dans le livre de Job. Mais quoi qu'il en soit du récit, toujours est-il évident que le Docteur Juif n'a fait que suivre la tradition de ses pères dans l'image qu'il nous trace des souffrances et des opprobres du Sauveur. (Houtteville, Galatinus, etc.)

L'Auteur de l'*Explication des psaumes*, dit que quand le Messie viendra, tous les cantiques cesseront jusqu'à ce qu'il soit rassasié d'insultes. (*Midras Thehillim, ps. XVIII.*)

La Paraphrase Chaldaïque dit que les pécheurs laboureront sur le corps du Messie; qu'ils traceront des sillons et qu'il sera comme une terre fatiguée par le tranchant de la charrue. (*In ps. CXXIX, v. 3.*)

Elle explique de lui le chapitre LIII d'Isaïe, où il est dépeint comme un objet de mépris et de dédain.

II. — *Les principaux des Juifs railleront et insulteront le Juste par excellence.*

Ces sarcasmes des Juifs impies, ces railleries, marquées dans les Prophètes et dans les Evangiles, manifestent la confiante audace des scélérats qui oppriment le Messie. Voyant que Dieu ne le délivre pas de leurs mains, ils se moquent de lui, de ce qu'il s'est dit le *Fils de Dieu*.



L'Auteur du livre de *la Sagesse* nous indique que le Juste persécuté, dont il s'agit dans les psaumes prophétiques, n'est autre que le Juste par excellence, le Christ, fils de Dieu. Car au moment où il nous représente les Justes en général en butte aux traits des méchants, il passe tout-à-coup aux blasphèmes que les Juifs et leurs chefs profèreront contre le Christ : il les prédit particulièrement ; il les signale clairement, comme l'ont remarqué les Pères, Tertullien, S. Cyprien, S. Cyrille d'Alexandrie, Lactance, S. Ambroise, S. Augustin ; Estius, Bossuet :

*Dressons des pièges au Juste, parce qu'il nous est inutile... Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu, et filium Dei se nominat. Il est devenu le censeur de nos pensées mêmes... Il se glorifie d'avoir Dieu pour Père, et gloriatur Patrem se habere Deum. Voyons donc si ses paroles sont véritables ; éprouvons ce qui lui arrivera et nous verrons quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement le fils de Dieu, Dieu prendra sa défense et il le délivrera des mains de ses ennemis. Si est verus filius Dei, suscipiet illum et liberabit eum de manibus contrariorum. Contumeliâ et tormento interrogemus eum. Interrogeons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissons qu'elle est sa douceur et sa patience. Condamnons-le à la mort la plus infâme ; car si ses paroles sont véritables, Dieu prendra soin de lui...*

Il y a au fond de ces paroles de l'Esprit-Saint un résumé exact de tous les reproches et de tous les blasphèmes que les Juifs ont adressés à Jésus, le Juste par excellence, après l'avoir condamné à la mort la plus infâme. Ils voulaient voir si Dieu, dont Jésus se disait le fils, le délivrerait de leurs mains. En attendant, ils l'interrogeaient par les outrages, contumeliâ interrogemus eum. (Comp. 3 col., 1.)

III. — Traditions des anciens Païens. — Platon. — Les Sibylles.

Il n'est pas étonnant, après ce que les Prophètes Hébreux avaient prédit des futures souffrances et des outrages que devait endurer le Christ de la part des impies, d'entendre les Païens répéter quelque chose de ce que ces Hommes, inspirés de Dieu, avaient dit à ce sujet.

Aussi Platon, qui avait conversé avec des Prêtres de l'Égypte et de la Syrie, et qui avait pris connaissance de leurs livres, dit-il en parlant du Juste, qu'il *sera flagellé, torturé, bafoué et enfin mis en croix*. « Il a peint trait pour trait Jésus-Christ, » dit Jean-Jacques Rousseau.

Les *Sibylles*, qui n'ignoraient sans doute pas les Prophéties des Hébreux, ont pu annoncer, à leur manière, les injures, les affronts que le Juste prédit et attendu aurait à supporter de la part de ses ennemis. Elles ont dit qu'il serait *digne de compassion, sans considération, sans honneur ; des bouches impudentes le couvriront de crachats et d'injures*.

*Miserabilis, inhonoratus, sine specie, in  
Miserabilibus spem exhibebit.*

(Lact., l. 4, n. 16, *Instit.*)

En un mot, elles ont donné un tableau frappant de la Passion du Juste, et très-conformes aux Prophéties. Nous avons eu déjà occasion de rapporter plusieurs de ces traditions et de ces oracles sibyllins. C'est pourquoi nous nous abstiendrons de les rappeler ici, en plus grand nombre.

#### IV. — Autre tradition des Anciens Hébreux.

L'École du R. Hanina disait :

« Nos docteurs ont transmis que le Messie s'appellera *Le Blanc* ou *Le Lépreux* ; car il est écrit : *il s'est chargé de nos infirmités, et il a porté nos douleurs. Nous l'avons regardé comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu, et plongé dans l'humiliation.* »

Talmud, *Traité Sanhédrin*, fol. 88, dans Génèbrard, *chron.*

p. 58 ; et dans M. Drach, *Harm., et Annal. de Phil. chr.*  
n. 84. p. 425.

---

*Railleries et blasphèmes contre Jésus suspendu  
à la croix.*

3<sup>e</sup> COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Railleries et blasphèmes contre Jésus attaché à la croix. — Branlement de tête, — sarcasmes, — reproches.*

S. Matthieu, xxvii, 39, nous détaille ainsi les blasphèmes que les Juifs lançaient contre Jésus crucifié : *Les passants le blasphémaient en branlant la tête, moventes capita sua, et disant : Toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâtis en trois jours, que ne te sauves tu toi-même ? Si tu es le fils de Dieu, descends de la croix ! Les Princes des Prêtres se moquaient aussi de lui avec les Scribes et les Sénateurs en disant : il a sauvé les autres et il ne saurait se sauver lui-même. S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix et nous croirons en lui. Il met sa confiance en Dieu ; si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant ; car il a dit : je suis le fils de Dieu. Les voleurs qui étaient crucifiés avec lui faisaient aussi les mêmes reproches : Confidit in Deo : liberet nunc, vult, eum ; dixit enim : Quia filius Dei sum !*

II. — *Même sujet.*

S. Marc, xv, 29. *Et ceux qui passaient par là le blasphémaient en secouant la tête, moventes capita sua, et disant : Ah ! Ah ! toi qui détruis le temple de Dieu, et le rebâtis en*

trois jours, sauve-toi toi-même en descendant de la croix ! — Les Grands-Prêtres se moquaient de même avec les Scribes, se disaient l'un à l'autre : Il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même. Que le Christ, Roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions en lui. Ceux qui étaient crucifiés avec lui l'insultaient aussi.

Les Juifs qui crucifient Jésus ne pensent qu'à une chose : c'est que, s'il était le Messie, Dieu l'aurait délivré. Dieu ne l'a pas encore défendu ; ils en concluent que Dieu n'est pas pour lui ; ils ont confiance ; ils se vantent de leur action. Mais qu'ils attendent la fin.

III. — *Jésus supporte des railleries et des affronts de la part de tout le peuple et en particulier de la part des Sénateurs et des autres membres du Sanhédrin.*

S. Luc, xxiii, 35. *Cependant le peuple se tenait là, et le regardait, et les Sénateurs aussi bien que le peuple se moquaient de lui en disant : il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'Élu de Dieu. Les soldats mêmes lui insultaient, s'approchant de lui et lui présentant du vinaigre. Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis. Voyez ici avec qu'elle exactitude s'accomplit la prophétie, (ps. xxi), inspicient in me, ils me regarderont avec une maligne curiosité, avec une joie méprisante. Les Pharisiens, les Sénateurs, les Scribes, et par conséquent ceux qui, comme le marque le Prophète, (ps. lxxviii), s'asseyaient dans les consistoires placés aux portes de Jérusalem pour juger, qui sedebant in porta, ce sont ceux-là qui se tiennent à regarder Jésus, qui a les pieds et les mains percés, et qui voit les soldats se partager sous ses yeux ses vêtements. Ils le regardent donc avec une maligne satisfaction, ils lancent contre lui des sarcasmes, des paroles ironiques. Ah ! juges iniques, qui considérez avec une secrète complaisance la victime de votre iniquité ; vous croyiez votre crime bien couvert.*

Mais votre signalement a été pris d'avance : les Prophètes, que vous gardiez si scrupuleusement, vous trahissent : ils nous révèlent votre iniquité ! Vous avez trompé le peuple ; et lorsque vous l'eûtes trompé et engagé dans votre coupable trame, vous vous en êtes servi pour opprimer l'Innocent ! Votre complot est maintenant à découvert !

IV. — *Le peuple et jusqu'aux voleurs crucifiés à côté de lui, tous se plaisaient à insulter Jésus.*

Il n'y eut là personne pour le consoler, en prenant part à sa douleur, en disant une parole en sa faveur. Tous l'attaquaient et l'outrageaient, jusqu'aux voleurs crucifiés avec lui.

*Or l'un des voleurs qui étaient crucifiés avec lui, blasphémait contre lui, en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi !*

Il était certain pour les Juifs que Dieu devait protéger son Christ et le sauver des mains de ses ennemis. Voyant donc que Dieu ne délivrait pas Jésus crucifié et outragé, ils s'applaudissaient déjà d'avoir refusé de le reconnaître pour le Messie ; ils lui rappelaient avec raillerie qu'il était écrit que Dieu sauverait le Messie, son fils bien-aimé. *Si donc, ajoutaient-ils, tu es le Christ, fils de Dieu, qu'il te délivre maintenant ; et nous croirons en toi.* Cette délivrance miraculeuse était un signe auquel on devait infailliblement reconnaître le Christ. Or les prodiges éclatants qui vont s'opérer, seront des signes plus grands que la descente de croix et que les autres merveilles que demandent les Juifs.

V. — *Jésus, lors de sa Passion, apparut aux yeux de la nation juive, comme un objet digne de tout mépris.*

Il faut que le peuple juif ait étrangement méconnu Jésus, pour le traiter avec tant de mépris, comme le dernier des hommes, comme le plus grand des pécheurs. Jésus pouvait

bien redire avec vérité ces paroles que le Prophète a mises dans la bouche du Christ : *Je suis un ver et non un homme : je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple, etc.* (ps. XXI.) Et les Juifs de leur côté ont pu dire alors de Jésus : *Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes... Nous n'en avons fait aucun cas.* (Is. LIII.)

---

#### 4° COLONNE.

##### TÉMOIGNAGES DES PREMIERS CHRÉTIENS.

S. Barnabé, dans son *Épître Catholique*, n° 7, parle des *malédiction, des outrages et des souffrances*, auxquelles Jésus était en butte, lors de son crucifiement. Il marque que les Juifs l'ont méconnu, maudit, *méprisé, pris en dédain*, fastidieuses; qu'ils ont couronné sa tête d'une couronne d'épines; qu'ils l'ont couvert de plaies, de crachats, et d'ignominies, pour s'être appelé le fils de Dieu : *tunc se dicebat esse filium Dei.*

Les *Constitutions Apostoliques* disent que l'un des voleurs qui furent mis en croix en même temps que Jésus, lançait des paroles injurieuses contre lui, comme si c'eût été par impuissance et par faiblesse que Jésus-Christ ne se délivrait pas lui-même : *quasi propter infirmitatem sibi ipsi opem ferre non posset, in eum convicia jaciebat.*

S. Justin compare le fait des Juifs avec la prophétie qui l'avait annoncé longtemps d'avance. Il dit aux Païens :  
« Quand vous entendez citer les paroles des Prophètes  
« comme venant d'une personne, sachez que la personne  
« qui parle n'est pas le Prophète qui était inspiré, mais le  
« Verbe Divin, d'où venait l'inspiration... Voilà ce que  
« n'ont pas compris les Juifs ; dès lors ils ont méconnu le  
« Christ quand il a paru ; et aujourd'hui ils nous persécutent »

« tent, parce que nous leur disons qu'il est venu et que  
« nous leur prouvons que c'est par eux qu'il a été crucifié,  
« ainsi que les Prophètes l'avaient annoncé. »

« Ici, par exemple, c'est le Christ que l'Esprit Prophéti-  
« que fait parler : *Tous ceux qui me voient m'insultent ; le mé-  
« pris sur les lèvres, ils ont secoué la tête en disant : il a mis son  
« espoir en Dieu, que Dieu le délivre ! N'est-ce pas, en effet,  
« ce qui est arrivé à Jésus, ainsi que vous pouvez-vous en  
« convaincre ? Quand ils l'eurent crucifié, leurs lèvres  
« n'ont-elles pas exprimé le mépris, n'ont-ils pas secoué la  
« tête en disant : Puisqu'il a le pouvoir de ressusciter les  
« morts, qu'il se délivre lui-même ? » (1 Apol., nos 36 et 38.)*

*S. Irénée* dépeint de la sorte les humiliations et l'opprobre  
qu'endura alors le Sauveur : « Il abandonne son corps à  
« ceux qui le tourmentent, ses joues à ceux qui le frappent ;  
« il s'est laissé conduire à la mort comme une brebis à  
« l'autel où elle doit être immolée ; il a étanché sa soif avec  
« le fiel et le vinaigre, il a été abandonné par ses amis et  
« par ses proches, il a étendu les mains tout le jour à un  
« peuple incrédule, et il était blasphémé et couvert d'op-  
« probres par ceux qui le regardaient ; ils se sont partagé  
« ses vêtements, ils ont tiré sa robe au sort, ils lui ont  
« donné la mort. » (*S. Irénée, l. iv, n. 33.*)

*S. Clément d'Alexandrie*, dans un langage brillant, rappelle  
les insultes des Juifs envers Jésus élevé en croix et cou-  
ronné d'épines : « Ils l'élevèrent et le couronnèrent, attes-  
« tant ainsi la profondeur de leur aveuglement. Ils appelè-  
« rent, ils appellent encore outrage et infamie du Sauveur  
« l'accomplissement d'une prophétie qui fait sa gloire et que  
« la dureté de leur cœur les a empêchés de comprendre. »

« Ce peuple, qui s'était éloigné des voies du Seigneur, ne  
« l'a point connu quand il s'est présenté à lui. Circoncis de  
« corps, il ne l'était plus de raison et d'intelligence... Il a  
« méconnu Dieu, il l'a nié, il a cessé d'être Israël. Il a per-

« sécuté Dieu, il a follement espéré de pouvoir outrager le  
 « Verbe ; et Celui qu'il a crucifié comme malfaiteur, il l'a  
 « couronné Roi. Mais, dans cet Homme qu'ils ont méconnu,  
 « ils reconnaîtront le Seigneur, Dieu juste et clément : sa  
 « divinité, que leurs outrages se sont efforcés de lui faire  
 « manifester à leurs yeux par quelque signe éclatant, eux-  
 « mêmes l'ont manifestée et lui ont rendu témoignage en  
 « l'élevant en haut et en plaçant sur sa tête, au-dessus de  
 « tout nom humain, ce diadème de justice dont l'épine n'a  
 « pas cessé depuis sa mort et ne cessera jamais de fleurir. »  
 (*Pédag.*, l. II, c. 8.)

*Tertullien* revient souvent sur les maledictions, les insultes, les outrages qu'eut à essayer Jésus-Christ, de la part de ses ennemis. Il dit que cette mort n'a pas été infâme ni déshonorante, parce que c'était celle de l'Innocent. Ces injures et ces souffrances fournissent à *Tertullien* comme à *S. Ignace* un argument contre les Phantasiastes en faveur de la réalité de la chair de Jésus-Christ. Ce Père compare l'état de Jésus souffrant à celui de Jésus, fils de Josédéch, lorsque ce dernier se trouva, vêtu de haillons, en butte aux calomnies et aux injures de Satan (*Zach.* 12.) Jésus-Christ, le véritable Grand-Pontife, ayant été figuré par le fils de Josédéch, fut couvert par dérision d'un manteau de pourpre, fut conduit par le peuple hors de la ville, fut chargé de crachats, de paroles outrageantes et de blasphèmes. (*Adv. Marcion.*, l. III, p. 170.)

Tous les autres Pères, *Origène*, *S. Hilaire*, *S. Cyprien*, *S. Jérôme*, *S. Ambroise*, *S. Chrysostôme*, *S. Augustin*, etc. font, chacun selon leur génie, différentes réflexions sur cette espèce de tourment que souffrit Jésus-Christ sur la croix.

On sait que les insultes sont dures à supporter et quelles sont souvent aux yeux des âmes fortes et généreuses, plus cruelles que la mort même. C'est pour s'y soustraire que



plusieurs s'arrachent quelquefois eux-mêmes à la vie. Mais Jésus-Christ a voulu pour notre salut être rassasié d'opprobres comme de toute autre espèce de tourments.

---

5<sup>e</sup> COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS, ENNEMIS DE JÉSUS. —  
AUTRES MÉMOIRES.

I. — Les Juifs eux-mêmes, dans une première histoire qu'ils composèrent contre Jésus, rappellent les reproches qu'ils lui adressèrent, lorsqu'il fut entre leurs mains.

« On lui présenta, *disent-ils*, du vinaigre très-piquant, « dont il ne voulut point boire, après en avoir goûté. Il « s'écria alors : mon aïeul David a dit de moi dans ses « prophéties : *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et dans « ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre*. Alors les Juifs lui di- « rent à leur tour : Si tu es Dieu, pourquoi avant de boire, « n'as-tu pas fait connaître qu'on te présentait du vinaigre? « Ils ajoutèrent ensuite : tu es maintenant sur le seuil de « ton sépulcre et tu ne reviens pas à de meilleurs senti- « ments? Mais Jésus se mit à pleurer et à se plaindre, en « disant : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous aban- « donné*? (ps. XXI.) Alors les Anciens du peuple lui dirent : « Si Dei filius es, cur non liberas te ipsum ex manibus « nostris? *Si tu es le fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu « pas de nos mains?* » (Toldos Jesu, Apud Wagensel., t. II, p. 17.)

Dans une seconde histoire publiée par Raymond (*in pugione fidei*, part. 2, cap. 8.), les Juifs racontent qu'après « avoir couvert Jésus de haillons et l'avoir frappé avec des

« baguettes de grenadier, ils disaient à la reine Héléne :  
« *S'il est le fils de Dieu, qu'il dise qui l'a frappé* ; et il ne sut  
« le dire... » (*Ibid.*, p. 4, *Confut. Toldos.*)

Les Juifs ont cru que ce fait était peu important ; qu'il ne pouvait que nuire à la cause de Jésus-Christ, en tant qu'il est une circonstance ignominieuse de sa mort. C'est pour quoi ils n'ont pas fait difficulté de le rapporter et de s'en glorifier. Mais ils n'ont pas remarqué qu'il devient d'une haute importance, en tant qu'il est l'accomplissement de nombreux oracles.

Dans l'*Ancien Nizzachon*, les Juifs postérieurs consentent et applaudissent à cette raillerie que leurs Pères ont faite contre Jésus : ils la répètent et la renouvellent en disant aussi : « Puisqu'il sauvait les autres, pourquoi ne se déli-  
« vrait-il pas lui-même ? Pourquoi ne descendait-il pas de  
« la croix ? » Ils perpétuent donc, en le blasphémant ainsi tout le jour, les outrages, les injures et le crime de leurs pères. *Prolongaverunt iniquitatem suam*. Ils méritent donc par là que le châtement terrible qui a pesé sur leurs ancêtres, contemporains de Jésus, continue à peser également sur eux-mêmes, qui sont et qui se montrent leur digne et coupable race.

« Que s'il est le Messie, disent-ils, et s'il est Dieu, pour-  
« quoi a-t-il permis qu'on lui infligeât une si grande et si  
« cruelle ignominie ? Pourquoi ne se présentait-il pas à ses  
« ennemis et ne leur disait-il pas : me voici : et vous n'au-  
« rez aucune puissance de me faire du mal ? . » (*In veteri Nizzachon*, p. 236-238.)

Les Juifs rapportent et constatent les outrages et les blasphèmes de leurs pères ; ils cherchent même à leur donner une certaine tournure logique. Mais leur raisonnement n'a aucune valeur. Car si, comme ils semblaient le désirer, Jésus fût descendu de croix et eût échappé ainsi aux persécutions de ses ennemis, en eût-il résulté quelqu'avan-

tage ? Non. Au contraire, il n'en serait résulté et pour eux et pour nous que des inconvénients. Pour eux, dans le cas où Jésus fut descendu de sa croix, ils auraient supposé qu'il n'y avait été attaché que faiblement et qu'il lui avait été facile d'en descendre : et partant ils n'en eussent pas cru davantage en lui, ni en ses œuvres merveilleuses. Quant à nous, outre que l'effusion d'un sang efficace n'eût pu alors effacer les péchés du monde, nous eussions été, de plus, privés des grands miracles qui accompagnèrent sa mort et de celui encore plus admirable de sa résurrection ; miracles qui sont tous de nature à nous démontrer sa divinité.

II. — *Les moqueries et les insultes des Juifs contre Jésus crucifié, rapportées dans d'autres anciens Mémoires.*

1. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Histoires Apostoliques* (l. VII, c. 6, de rebus gestis à B. Matthæo) : « Le fils de Dieu, dit S. Matthieu aux Ethiopiens, a daigné prendre la forme de l'homme sans perdre sa divinité. Et c'est cet Homme Jésus-Christ, qui a réparé l'homme déchu ; il a vaincu le démon, en souffrant ( le supplice de ) la croix ; *præterea irrisiones atque insultationes tolerans, vicit etiam mortem...* Il endura les moqueries et les insultes, et il a vaincu la mort par sa propre mort, afin de nous ouvrir le ciel par sa résurrection. »

2. *Extrait de l'Evangile de Nicodème* : « Et les foules de peuple se tenaient là : et les Princes des Prêtres et les Anciens des Juifs se moquaient de lui, disant : il a sauvé les autres, maintenant qu'il se sauve lui-même, s'il en a le pouvoir. S'il est le fils de Dieu, qu'il descende présentement de la croix. C'est pourquoi les soldats le tournaient en dérision ; et prenant du vinaigre et du fiel, ils lui en présentaient à boire, en lui disant : Si tu es le Roi des Juifs, délivre-toi toi-même !... L'un des deux voleurs, qui avaient été crucifiés avec Jésus, celui qui avait nom

« Gestas, dit à Jésus : Si tu es le Christ, délivre-toi toi-même et nous avec toi. » N. X.

Cette circonstance de la Passion du Sauveur se retrouve dépeinte de la même sorte dans les écrits de tous les anciens écrivains, Juifs et Chrétiens, qui eurent occasion d'en parler. Les premiers l'ont rappelée par esprit de haine contre la personne de Jésus-Christ ; les seconds, par un juste sentiment d'admiration pour le même Sauveur, dont la passion a été miraculeuse jusque dans ses circonstances les plus minimes et même les plus ignominieuses, en tant qu'elles ont été la réalisation manifeste des anciennes prédictions.

---

## 6° COLONNE.

RÉFUTATION DU FAUX RAISONNEMENT DE CELSE AU SUJET  
DE L'OPPROBRE QU'ENDURA JÉSUS. — CONCLUSION  
GÉNÉRALE.

I. — Celse rappelle tout ce que Jésus eut à souffrir d'affronts, de blasphèmes et d'injures de la part des Juifs. Il va même jusqu'à exagérer l'ignominie imméritée qu'endura le Sauveur : il veut trouver quelque chose de *honteux*, d'*impur* et de *sale* dans le fiel et le vinaigre qu'on présenta à Jésus. *Qu'est-ce autre chose à Dieu, dit-il, de manger de la chair de brebis et de boire du fiel ou du vinaigre, sinon se nourrir d'ordures ?* Origène lui montre que ce que le Christ de Dieu a dû souffrir, selon les prophéties, n'était point quelque chose d'aussi sale et d'aussi impur qu'il le prétendait ; qu'au surplus, dès que Jésus en eut goûté, il le rejeta. (Matth., xxvii, 34.) — Celse considérant ensuite les paroles impies et outrageuses proférées par les Juifs contre le

fils de Dieu, dit qu'il ne faut point croire que *Dieu ou fasse ou souffre des choses infiniment honteuses, ni qu'il favorise le mal*. Il n'y a rien de mauvais ni de honteux, ni d'impur qui soit dans les Ecrits des Prophètes, lui réplique Origène : quoique Celse se le persuade et quoiqu'il en puisse dire, il n'a rien été prédit de tel. Du reste, tout ce qu'il y a de mauvais et de honteux dans les blasphèmes des Juifs retombe sur leurs propres auteurs, et non sur le fils de Dieu ; tout comme les blasphèmes que les impies lancent encore aujourd'hui contre Dieu, souillent ceux qui les profèrent, mais n'atteignent en rien ni la sainteté ni même la gloire de Dieu. — Celse enfin, sentant quelle force d'argument les prédictions fournissaient en faveur de Jésus même au sein de l'opprobre, veut tâcher de combattre cette preuve par une probabilité opposée ; c'est pourquoi il dit : *Mais je vous prie, si les Prophètes avaient prédit que Dieu, pour ne rien dire de plus fort, dût être esclave, ou malade, ou qu'il dût mourir ; faudrait-il que le grand Dieu fût esclave ou malade, parce que cela aurait été prédit ? Faudrait-il qu'il mourût pour justifier sa divinité par sa mort ?... Il ne faut donc point regarder si une chose a été prédite ou non ; mais si elle n'est point mauvaise en elle-même et indigne de Dieu ; car pour les choses de cette nature, quand tous les hommes du monde sembleraient les avoir prédites, il ne faudrait pas y ajouter foi. Or je demande maintenant si ce qui est arrivé à celui-ci (à Jésus), sont des choses que la piété permette que l'on attribue à Dieu.* (Orig., *adv. Cels.* l. VII, p. 373.)

Origène fait remarquer ici la manière sophistique dont Celse établit sa démonstration, selon ses idées. Ce philosophe pose en principe qu'il ne faut point regarder si une chose a été prédite ou non. S'il voulait pourtant, reprend Origène, raisonner juste et n'user point de détours, il devait dire : *Il faut faire voir que ces choses n'ont point été prédites, ou que ce qui a été prédit du Christ, n'a point eu son accomplissement*

*en Jésus.* Dans cette manière on eut vu ce que portent les Prophéties et comment nous les appliquons à Jésus ; de l'autre, comment Celse se fut pris à justifier que cette application est mal faite ; on eût vu qui de lui ou de nous eut demeuré victorieux. Mais répondons-lui selon sa supposition, où prenant des choses impossibles ou malséantes à Dieu, il demande : *si l'on avait prédit ces choses-là du Grand-Dieu, faudrait-il les croire, sous ombre qu'elles auraient été prédites ?* Par où il prétend prouver que, quand de véritables Prophètes auraient prédit de pareilles choses du fils de Dieu, il n'est pas vrai, néanmoins, qu'il fallut croire sur ces prédications qu'il les dut ni faire ni souffrir. Je dis donc que sa supposition est absurde. En effet, si de véritables prophètes du Grand-Dieu ont prédit qu'il doit être esclave, ou malade, ou qu'il doit mourir, cela arrivera à Dieu : car il ne se peut faire que les Prophètes du Grand-Dieu ne disent pas vrai. Mais la supposition de Celse est bien éloignée de ce que les Prophètes ont prédit de Jésus ; car les prophéties ne portent pas que *Dieu* dût être crucifié ; elles donnent expressément le nom et la qualité d'*homme* à Celui qui devait être sujet aux outrages, aux souffrances et aux divers accidents de la condition humaine. En effet, Jésus, en qui était l'essence et les attributs de la divinité, avait en même temps la nature et les qualités de l'homme mortel ; les Ecritures nous le présentent comme tel et lui-même se disait homme. Pour que la supposition de Celse eût donc quelque fondement, il faudrait que nous disions que les Prophètes ont prédit la mort et les ignominies de Dieu le Verbe. — Mais nous disons que le Verbe s'est uni au corps et à l'âme d'un homme. Si l'on considère donc Jésus par rapport à la divinité qui était en lui, les choses qu'il a faites à cet égard n'ont rien qui puisse choquer les âmes pieuses, rien qui répugne à l'idée que nous devons avoir de Dieu ; et si on le considère en tant qu'homme, mais un homme distingué de tous les

autres, par une intime communication avec le Verbe Eternel, avec la Souveraine-Sagesse, il a souffert comme parfaitement sage, ce que devait souffrir celui qui se soumettait à tout pour le genre humain ou même pour toutes les natures intelligentes. Ce n'est pas une chose surprenante qu'un homme soit mort, et que sa mort nous soit, non-seulement un exemple qui nous apprenne à sacrifier notre vie pour la piété, mais qu'elle soit aussi la seule cause qui a commencé et qui avance la destruction du Démon, de cet esprit méchant, qui s'était rendu le maître de la terre. »

II. — *Conclusion générale.* — Comparez la teneur des anciens oracles avec l'accomplissement historique. Des deux côtés le Messie est raillé, pour s'être dit le fils de Dieu, pour s'être confié en Dieu. On branle la tête, dans la persuasion que Dieu ne le délivrera pas. Ce sont les chefs qui le persifflent et le font souffrir de la sorte. Tout le monde se range de leur parti, qui paraît le plus fort : et nul ne reste pour consoler le Messie. On l'insulte en l'abreuvant de vinaigre. On se sert même de l'Écriture contre lui. — Dieu avait expressément prédit tout cela de son Christ ; il fallait que cela s'accomplît. Et le voilà réalisé au pied de la lettre.

---

## CHAPITRE XV

### LES VÊTEMENTS DU CHRIST JETÉS AU SORT.

---

*Les méchants se partageront au sort  
les vêtements du Christ.*

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

Le psaume **xxi**, 18, nous représente le Messie comme abreuvé de fiel par ses persécuteurs, comme l'objet de leurs dérisions, ayant les pieds et les mains percés par eux. Ses ennemis se partagent ses vêtements.

*Une assemblée de méchants m'a environné, ils ont percé mes mains et mes pieds. Ils ont compté tous mes os. Ils m'ont considéré; ils ont pris plaisir à me voir dans les tourments; ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.*

Ces paroles regardent certainement le Messie et non point David; car on n'a pas percé les pieds ni les mains de David, ni étendu ses membres jusqu'à pouvoir compter tous ses os; on ne s'est jamais partagé ses habits, ni l'on n'a jamais tiré au sort sa robe. Il n'y a donc que le Christ qui puisse être l'objet de cette prophétie, comme le démontreront encore les autres parties du même psaume **xxi**.



2<sup>o</sup> COLONNE.

INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE  
ET DE L'ÉGLISE.

P. XXI, 18 : *Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe.*

Suivant l'ancienne glose ou interprétation des Hébreux, tout ce texte ne regarde que le Christ.

Les Septante (300 avant J.-C.), la version Syriaque, S. Matthieu et les Évangélistes ont lu ainsi cette prophétie dans l'hébreu.

Quant aux Pères et aux autres Interprètes chrétiens, ils ont tous entendu ces paroles de la future passion du Christ et du partage de ses vêtements par le sort. S. Justin (*Apol.* II.), et Tertullien, le prouvent, en disant que David, qui a écrit ces paroles, n'a pas souffert cette sorte de traitement, (*Tert., adv. Marcion., p. 180*). — *Ils m'ont considéré avec mépris, ils ont pris plaisir à me voir dans cette nudité* (Explication de Menochius et des autres docteurs.)

Le texte hébreu porte : *Ipsi aspicient, inspicient in me*, c'est-à-dire : *ils rassasieront leurs yeux*, en voyant mon corps ainsi dépouillé de ses vêtements, et exposé à une telle ignominie.

« Il est donc cloué et immobile, dit le savant Duguet. Ses ennemis jouissent tranquillement du plaisir de le voir souffrir. Ils attendent la fin de sa vie; et ils le gardent avec soin jusque-là.

*Ils ont partagé entre eux mes vêtements.* C'est donc un homme publiquement condamné, dont les dépouilles appartiennent à ceux qui sont les ministres de sa mort. C'est un

homme sans espérance, sans secours; c'est un homme expirant, à qui ses vêtements sont devenus inutiles. — *Et ils ont jeté ma robe au sort.* C'est donc un dépouillement réel et non figuré; ce sont donc de vrais habits, que le mourant portait avant qu'il fût attaché à la croix; puisque l'on divise ce qui peut être déchiré, sans être perdu; et que l'on tire au sort ce qui s'effilerait s'il était divisé. C'est donc la dépouille personnelle d'un homme, et non le pillage de ses biens et de ses maisons. Quelle clarté ces observations ne donnent-elles point à ces paroles si claires elles-mêmes, si simples, si naturelles?

*Ils m'ont percé les mains et les pieds,* qui marquent d'une manière si distincte le dépouillement et le crucifiement du Messie.

---

*Les vêtements de Jésus ont été partagés et sa tunique jetée au sort.*

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE.

*Les vêtements de Jésus ont été partagés et sa tunique jetée au sort.*

Les quatre Evangélistes rapportent ce partage des vêtements de Jésus.

S. Matth., xxvii, 35. — *Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements, les tirant au sort, afin que cette parole du Prophète fût accomplie : Ils se sont partagé mes vêtements et ont tiré ma robe au sort.*

S. Jean, XIX, 23, explique ce partage des habits ; il dit qu'il se fit en quatre parts, mais que la tunique qui était sans couture fut jetée au sort.

Par là s'explique la prophétie où l'on ne voit de jeté au sort que la robe.

*Les soldats, dit-il, ayant crucifié Jésus, prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi sa tunique, et comme elle était sans couture et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas, ils dirent entre eux : ne la coupons pas, mais jetons au sort à qui l'aura ; afin que cette parole..... Et c'est en effet ce que firent les soldats.*

Ce fait est ainsi raconté par celui qui en fut le témoin oculaire.

*Voyez aussi S. Marc, xv, 24 ; et S. Luc, xxiii.*

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TÉMOIGNAGES DES PREMIERS PÈRES.

###### I. — *Tunique de Jésus.*

C'est une ancienne tradition que la Sainte-Vierge, mère de Jésus, avait tissé elle-même la tunique de son fils. S. Euthyme rapporte et admet cette tradition des premiers Chrétiens.

###### II. — *Le sort jeté sur les vêtements de Jésus.*

Les *Constitutions Apostoliques* : « Deinde vestimenta ejus sorte jacta partiti sunt : ils jetèrent ensuite le sort sur ses vêtements et se les partagèrent ; en sorte que ce qui est écrit fut accompli : diviserunt sibi... » (L. v, c. 14.)

S. Justin, Tertullien, S. Irénée, Origène, expliquent cette circonstance de la Passion de Jésus.

« Il était blasphémé, dit S. Irénée, et couvert d'opprobres par ceux qui le regardaient ; ils se sont partagé ses vêtements, ils ont tiré sa robe au sort. Ils lui ont donné la mort. » (*Irén.*, l. IV, c. 33.)

S. Augustin dit que quatre licteurs crucifièrent Jésus, et que chacun d'eux eut une des quatre parts de ses vêtements. Ensuite ce Père, cherchant dans la réalité de ce fait un sens mystique, ajoute que ces quatre parts figuraient l'Eglise répandue dans les quatre parties du monde, et que sa tunique indivisible marquait l'unité de foi qui devait être la même dans toutes les parties de l'univers. (Tr. 118.)

---

## 5° COLONNE.

I. — *La Robe de Jésus n'a pas péri ; — de nos jours elle a été éclatante de gloire.*

Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici, en passant, les récits merveilleux qui ont retenti très au loin à l'occasion de la Tunique de Notre-Seigneur, conservée dans une église de Trèves. — De nos jours, ces années dernières, les feuilles publiques étaient journellement remplies du récit des guérisons miraculeuses opérées par la vertu de Celui qui avait porté ce précieux vêtement. Des processions solennelles composées de populations innombrables, accourues par le bruit de ces guérisons, se firent vers le lieu où cette Tunique est déposée. Des évêques et des hommes éminents par leur science, reconnurent la réalité de ces faits surnaturels, qui prouvent que la Tunique sacrée du Sauveur n'a point péri, et que Celui qui s'en vêtissait sur la terre est dans la gloire du ciel, et possède la gloire divine.

## II. — *De la Tunique de Jésus.*

Tous les ans, on porte en procession, dans les rues d'Argenteuil, près de Paris, la Tunique de Notre-Seigneur, conservée comme on sait, et vénérée en ce sanctuaire. « Cette année, le 12 mai, dit la *Gazette de France* (22 mai 1856), « cette procession avait attiré un grand nombre de fidèles, etc..... »

Voici en abrégé l'historique de cette précieuse relique, tel qu'il est consigné dans les monuments et qu'il se publie dans les journaux :

On sait que Notre-Seigneur portait, suivant la coutume des Hébreux, trois vêtements : une tunique, une robe et un manteau. Son manteau a été divisé sur le Golgotha, sa robe se trouve à Trèves, et sa tunique, que la Vierge Marie a tissée pour son fils, se trouve à Argenteuil, situé à deux lieues de Paris. De Constantinople, cette sainte robe passa au pays des Gaules, suivant une tradition solidement établie, et c'est à Charlemagne que nous devons de posséder ce trésor.

Un ancien auteur dit :

« La tunique sans couture fut apportée en France sous le règne de Charlemagne, et placée dans le monastère d'Argenteuil, où la sœur de ce prince et sa fille étaient religieuses. »

De tout temps, sauf ces années où le deuil couvrait la France, on s'est empressé de la vénérer. Que d'illustres pèlerins sont venus pour l'honorer !

Citons : Blanche de Castille, S. Louis, François I<sup>er</sup>, Henri III, Louis XIII, qui répondit un jour à un religieux qui lui remettait son chapelet après l'avoir fait toucher à cette relique : « Vous m'avez fait un grand plaisir, ce chapelet a touché quantité de saintes reliques, mais j'en ferai encore plus d'estime, à présent qu'il a touché la plus sainte relique du monde. » Puis, Anne d'Autriche, Hen-

riette d'Angleterre, le cardinal de Bérulle, Richelieu, le cardinal Fleury, M. Ollier, Saint Vincent de Paul, qui y fonda un hôpital, et tant d'autres que nous omettons et dont l'autorité confirme cette croyance.

Toutefois, Calmet dit que la tunique d'Argenteuil, près Paris, est moins une tunique qu'un manteau, couleur de pourpre. (*Dict. Bibl., au mot vêtement*).

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGES DE PILATE.

Les *Actes* envoyés de Palestine par Pilate à l'empereur Tibère, et cités par S. Justin, rapportaient ce qui suit : « On attachâ Jésus à la croix avec des clous aux pieds et « aux mains ; et après l'avoir crucifié, ceux qui l'avaient « mis en croix. jouèrent ses habits aux dés, et les parta- « gèrent entre eux. » S. Justin ajoute en parlant aux Em- pereurs et au Sénat Romain : « C'est ce que vous pourrez « aisément connaître par les *Actes* qui en ont été dressés « sous Ponce Pilate. » (2 *Apol.*, n. 35.) C'est ainsi qu'en- viron 120 ans après cet événement, ce saint Docteur invi- tait les Païens à se convaincre de l'exact accomplissement des prophéties dans la personne de Jésus, en consultant même le rapport du magistrat païen qui avait pris une part active aux actes des Juifs contre Jésus.

Un pareil témoignage montre que le récit historique de la Vie de Jésus et même de ses moindres circonstances, porte un caractère tout-à-fait positif et certain.

Voici ce que dit sur ce fait l'Évangile intitulé de *Nico- dème*, que plusieurs croient composé du récit des *Actes de Pilate* :

- « Lorsqu'ils furent parvenus au lieu dit *Golgotha*, ils le  
« dépouillèrent de son vêtement, le ceignirent d'un linge...  
« Et le suspendirent en croix et deux voleurs avec lui.....  
« Ils se partagèrent ensuite ses vêtements, et jetèrent le  
« sort sur son habit ou sur sa robe. » (n° 10.)
- 

## 7° COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

Les *Révélation célestes* forment un ordre de témoignages à part ; ces témoignages surnaturels prouvent que les faits évangéliques sont des faits perpétuellement vivants, destinés à exercer une influence salutaire sur le monde. Ils donnent des détails confirmatifs et explicatifs, concernant le point qui nous occupe. Ils sont d'accord avec l'Évangile et avec la Tradition. Qu'il suffise ici de les avoir indiqués.

---

## CHAPITRE XVI.

### LA MORT DU CHRIST

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### PROPHÉTIES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Le Christ doit mourir de mort violente.
- II. — Le Christ, Fils de Dieu, doit mourir d'une mort ignominieuse.
- III. — Mort douloureuse du Christ. — David.
- IV. — Du sein du tombeau, le Christ prie son Père de le rendre à la vie.
- V. — Le Christ mourra à la fleur de son âge.
- VI. — Epoque précise de sa mort.
- VII. — Figures prophétiques de sa mort.

I. — *Le Christ doit mourir de mort violente.* — Isaïe.

Is. LIII. — La mort du Christ est nettement exprimée au LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, où il est écrit à ce sujet :

*Il a été sacrifié, parce que lui-même l'a voulu ; il sera mené à la mort comme une brebis : sicut ovis ad occisionem ducetur...*

*Il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné.*

*Qui racontera sa génération? (Selon quelques-uns :) qui racontera son siècle mauvais et pervers? Car il a été retranché de la terre des vivants : abscissus est de terrâ viventium.*



*Lorsqu'il aura quitté sa vie, pour le péché, il verra sa race durer longtemps...*

*Il distribuera (ou partagera) les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, pro eo quod tradidit in mortem animam suam.*

D'après une prophétie si certaine, et en même temps si expresse, il est hors de doute que le Christ ne doive mourir réellement et de mort violente.

II. — *Le Christ, Fils de Dieu, doit mourir d'une mort ignominieuse.*

Cette mort du Christ est prévue et prédite aussi par l'auteur inspiré du Livre de la Sagesse :

(Sap. II, 18...) *S'il est véritablement le Fils de Dieu, disent les méchants, Dieu prendra sa défense. Examinons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissons quelle est sa douceur et que nous fassions l'épreuve de sa patience, condamnons-le à la mort la plus infâme : morte turpissima condemnemus eum.*

On sait que l'Esprit Prophétique dans ce passage, avait principalement en vue le Christ, le Juste par excellence.

III. — *Mort douloureuse du Christ.* — (David.)

La mort du Messie est clairement prophétisée dans les psaumes déjà cités relativement à sa Passion.

1° Au psaume XVII, 5..., le Messie parle ainsi :

*Les douleurs de la mort m'ont environné : circumdederunt me dolores mortis ; les terreurs de Bélial m'ont épouventé ; les douleurs de l'enfer m'ont investi ; les filets de la mort m'ont surpris. Dans ma tribulation j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai crié vers mon Dieu.*

Le Christ se dépeint dans tout le psaume comme un homme qui meurt de mort violente et sous les coups des méchants. (Euthymius, Générard, Berthier, etc.)

Au psaume **xxi**, v. 14 et suiv., au milieu de la célèbre prophétie, descriptive de la Passion et de la mort du Messie, il est dit :

*Je me suis écoulé comme l'eau, et tous mes os se sont détachés ; mon cœur est devenu dans mes entrailles comme de la cire fondue ; ma force s'est desséchée comme de l'argile cuite au feu...*

*Vous m'avez fait descendre dans la poussière de la mort : et in pulverem mortis deduxisti me.*

Ces mots désignent la mort du Christ, et ce qui suit marque sa mort violente.

*Car, ajoute le Christ, une foule de chiens m'a environné ; une assemblée de méchants m'a investi. Ils ont percé mes mains et mes pieds, compté mes os, et pris plaisir à me voir en cet état, etc.*

La mort du Christ, la cause et la manière de cette mort sont clairement énoncées dans ce psaume.

3° Dans le psaume **xxxiv**, v. 7, 14, le Messie dit que ses persécuteurs lui ont tendu un filet pour le perdre ; qu'ils lui ont gratuitement creusé une fosse pour l'y faire périr... qu'ils lui ont rendu le mal pour le bien, jusqu'à le dépouiller de la vie, orbitatem animæ : ut me orbent animâ meâ, h. e., ut me occidant. (Génébr., Ménoch., d'après l'hébreu.)

IV. — *Du sein du tombeau, le Christ prie son Père de le rendre à la vie.*

Ps. **LXXXVII**, v. 3 et suiv. — *Mon âme, dit le Christ, est accablée de maux ; elle vient d'approcher du tombeau : vita mea inferno appropinquavit ;*

5° *Je suis mis au nombre de ceux qui sont descendus dans le sépulcre, comme un homme sans ressources (sur qui on ne compte plus), séparé des autres hommes et habitant le séjour des morts... : factus sum inter mortuos liber ; comme un de ceux qui ont été tués et qui sont couchés dans le tombeau, qui*

*sont effacés de votre mémoire, et que vous avez, par votre puissance, retranchés du nombre des vivants.*

*Ils m'ont mis dans la fosse la plus profonde, dans les lieux de ténèbres et dans les ombres de la mort. Posuerunt me in lacu inferiori, in tenebrosis et in umbrâ mortis.*

Ces expressions marquent un véritable état de mort ; ce qui s'accorde très-bien avec les Prophéties précédentes. Placé dans cet état, le Messie s'écrie aussitôt :

*J'ai élevé mes cris vers vous, Seigneur.... Est-ce dans le tombeau qu'on parlera de votre miséricorde ? Est-ce dans la destruction qu'on célébrera votre vérité ? Connaîtra-t-on vos merveilles dans les ténèbres ? Louera-t-on votre justice dans le séjour de l'oubli ?*

*Je continuerai de crier vers vous, Seigneur, et dès le matin, ma prière arrivera à vous...*

C'est ainsi qu'au sein du tombeau, le Messie parle de sa mort et de son espoir de reprendre la vie. (S Jérôme, S. Augustin, Arnobe, Euthymius, etc.)

V. — *Le Messie mourra à la fleur de son âge.*

Ps. LXXXVIII, v. 37 et suiv. — Après avoir rappelé les promesses divines faites à David touchant le Christ, le Prophète, affligé de voir le délai et les humiliations futures du Christ, s'exprime de la sorte en présence du Seigneur.

*Mais vous avez rejeté, méprisé et éloigné votre Christ ; vous avez rompu votre alliance faite avec votre serviteur.*

*Vous avez profané son diadème en le jetant à terre ; vous avez détruit toutes ses murailles, et ruiné ses forteresses. Tous les passants l'ont pillé.*

*Il est devenu l'opprobre de ses voisins.*

*Vous avez élevé contre lui la main de ceux qui l'oppriment.*

*Vous avez rempli de joie tous ses ennemis.*

*Vous avez diminué les jours de sa durée (l'Hébr.) : de sa jeunesse : minorasti dies temporis ejus.*

*Vous l'avez couvert de confusion... (Voir 2 col., v.)*

VI. — *Epoque précise de la mort du Messie.*

Daniel, ix, 26, dans sa célèbre prophétie, marque l'année de la mort violente du Messie :

*Après les 62 semaines, dit-il, le Christ sera mis à mort, occidetur Christus.*

Nous avons montré dans le *Calcul des 70 semaines* (l. III, c. 5), à quelle année de l'empire de Tibère nous mène cette date indiquée par Daniel. On y voit avec plaisir que, même en suivant les chronologies profanes, elle concourt précisément avec la date de l'événement.

VII. — *La mort du Christ sera un sujet de deuil pour les familles des Justes.*

Zacharie, xii, 10, annonce que le divin Messie qu'on transpercera de plaies, mourra de mort violente et sera pleuré. Car après avoir prédit le crucifiement du Seigneur, il ajoute :

*Et ils le pleureront avec larmes et avec soupirs, comme on pleure un fils unique.*

*Ils seront pénétrés de douleur comme on l'est à la mort d'un fils bien-aimé.*

Un deuil de cette sorte marque évidemment la mort réelle du Messie. S. Jean confirme cette explication. (*Evang.* xix, et *Apoc.*, i.) Voir 2 col., vi.

VIII — *Figure prophétique de la mort du Christ.*

Ce serait ici le lieu de produire les diverses Figures de l'Ancienne Alliance, qui annonçaient prophétiquement la mort du Rédempteur; telles que le sacrifice de l'Agneau Pascal; celui du Bélier qu'Abraham immola en place de son fils Isaac; celui du Bouc Emissaire, chargé des péchés du peuple et devant périr hors de la ville. Nous avons, en

autre, différents traits figuratifs de la mort du Sauveur, dans Joseph, fils de Jacob ; dans le saint roi David ; dans Jérémie, dans Jonas, et dans plusieurs autres saints personnages, que Dieu destinait à être les annonces figuratives et vivantes de son Christ.

Mais comme nous devons développer ces figures dans un traité spécial, qu'il suffise pour l'instant de les avoir indiquées.

Nous avons de plus de belles prophéties figuratives de la mort du Christ, dans les oracles de Jérémie (*ch. xi, v. 19 et Thren., c. III, v. 6, 43, 53*) ; où il est dit qu'il est arraché de la terre des vivants ; qu'il a été tué ; que son corps a été mis dans la terre, puis recouvert d'une pierre...

1X. — *La mort du Messie répand la lumière sur les anciennes Ecritures prophétiques, lesquelles, sans cette mort, demeureraient inintelligibles.*

Nous avons vu que, au psaume xxxix<sup>e</sup>, le Messie annonçait sa mort ou son immolation sanglante, en place des victimes de l'ancienne Loi et de tous les sacrifices expiatoires ; *Holocautomata non tibi placuerunt pro peccato*, disait-il à Dieu son Père : *tunc dixi : ecce venio* ; puis il ajoutait :

— *Je viens, selon qu'il est écrit de moi à la tête du Livre (ou au commencement des Ecritures), pour faire, mon Dieu, votre volonté<sup>1</sup>, c'est-à-dire, pour que mon sang soit répandu en place du sang des animaux que vous n'acceptez point. Ecce venio : in capite Libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam.*

Or, cette ancienne prophétie, relative à la mort du futur Messie, nous conduit à un oracle, encore plus antique, et qui renferme également, en termes assez clairs, la prédiction de la mort du Christ ; ces paroles du Messie : *confor-*

<sup>1</sup> *Ps. 39 et Hebr. 10, 5.*

mément à ce qui est prédit de moi à la tête du volume des *Écritures*, font allusion à la prédiction que le Seigneur prononça, au commencement du monde, en présence de nos premiers parents et de Satan, caché sous la forme du Serpent :

— *Je mettrai*, dit Dieu au Serpent, *une inimitié éternelle entre la femme et toi : entre le Fils qui naîtra d'elle et ta postérité. Ce Fils l'écrasera la tête ; et toi, tu lui briseras le talon*<sup>1</sup>.

(Hebr.) *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsum conteret caput tuum : et tu conteres calcaneum ejus.*

Ce qu'il y a de plus fort dans le Serpent, est marqué par sa tête ; — et ce qu'il y a de plus faible dans le fils qui naîtra de la femme seule (suivant la teneur de l'oracle), et qui sera, conséquemment, le fils d'une vierge, est le talon. Ce qu'il y a de plus élevé dans le Serpent, de plus fier, de plus orgueilleux, sera écrasé par ce qu'il y a de plus bas, de plus voisin de la terre, de plus méprisable en apparence, dans le fils qui le vaincra.

La tête du Serpent sera brisée par le talon même que le Serpent brisera. Il sera vaincu quand il croira avoir été victorieux. Il perdra la vie, en l'ôtant au Libérateur. Il mourra, quand il le fera mourir.

Lorsqu'il fera attacher en croix le Messie, que fera-t-il qui lui nuise ? Il brisera ce qui sera fragile : il fera mourir une humanité mortelle ; et il mettra dans le tombeau une chair sujette à nos infirmités. Mais il ne pourra empêcher que cette chair ne ressuscite glorieuse, immortelle, impassible. Il brisera donc l'infirmité et la mortalité dans son vainqueur ; mais il en perdra la tête et la vie, la force et l'empire ; et ce qu'il estimait de plus faible dans le Christ-Rédempteur, sera le talon même qui l'écrasera.

<sup>1</sup> *Gen.*, 3. 15.

La Croix du Christ et la mort passagère de sa fragile humanité dévoile tout ce mystère prophétique ; mais, sans cette mort, la plus ancienne promesse du Messie demeure enveloppée d'une impénétrable obscurité <sup>1</sup>.

— De toutes ces Prophéties et Figures, il résulte qu'il est nécessaire que le Christ *meure*, un jour, *réellement* et véritablement, pour les péchés du monde. — Autrement, Dieu aurait annoncé par ses Prophètes des choses évidemment fausses.

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DE LA SYNAGOGUE, DE L'ÉGLISE ET DES ANCIENS PAIENS.

#### SOMMAIRE.

- I. — Le Christ doit mourir d'une mort violente par la main des impies. — Les Hébreux.
- II. — Autres traditions de l'ancienne Synagogue sur le même point.
- III. — Traditions et interprétations du R. Moïse Hadarsan, sur le même sujet.
- IV. — Celles du R. Cahana.
- V. — Sur le passage du psaume quatre-vingt-huitième, cité I col., V.
- VI. — L'oracle de Zacharie, interprété par les Hébreux.
- VII. — Enoch. — Les Sibylles.

I. — *Le Christ doit mourir d'une mort violente, par la main des impies.* — Tradition des Hébreux (*avant J.-C.*).

<sup>1</sup> Voyez Duguet, t. 1, p. 426.

Voici un témoignage très-remarquable du Rabbīn Siméon-ben-Jochai sur la mort future du Messie. Cet ancien et savant Docteur de la synagogue s'exprime ainsi dans le livre *Mekar hassadoth*.

« Osée disait en pleurant : — Malheur à eux ! malheur  
« à eux ! malheur à ces impies, à ces gens d'iniquité, aux  
« homicides d'Israël ! Par amour pour eux et afin de leur  
« remettre leurs péchés, Dieu enverra son saint Fils, revêtu  
« de notre humanité. Malheur à eux ! Car, à cause de leurs  
« mauvais desseins, ils se montreront rebelles à ce Mes-  
« sie ; ils ne feront aucune attention à ses paroles, lorsqu'il  
« leur commandera de se laver dans les eaux de la Purifi-  
« cation, pour l'expiation de leurs péchés ; ils ne marche-  
« ront point dans les voies agréables à Dieu ; ils ne feront  
« point sa volonté ; mais transportés d'une aveugle fureur,  
« ils le mettront à mort : *sed ingenti irâ perciti, ipsum occi-*  
« *dent.* »

Telle est la tradition du R. Siméon, citée par Galatinus (l. iv, c. 18), et par Huet (*Dém. év., prop. 9*). — La considération de la prophétie de Daniel, des autres Oracles et Traditions, et probablement l'inspiration de l'Esprit-Saint, auront suggéré à un ancien juste de tels pressentiments.

## II. — *Autres Traditions de l'Ancienne Synagogue sur le même sujet.*

On sait que les anciens Hébreux et plusieurs Juifs modernes, ne pouvant concilier dans le même Messie les prédictions glorieuses et les prédictions ignominieuses, ont faussement imaginé qu'il viendrait deux Messies ; l'un, fils de David, auquel ils attribuèrent les annonces glorieuses ; et l'autre, fils de Joseph, qu'ils disent destiné à souffrir et à être tué dans un combat contre Gog et Magog. Ces Juifs n'osaient penser qu'ils seraient eux-mêmes les meurtriers du Christ. Quoique plusieurs Hébreux aient reconnu deux avénements



du Messie ; le premier dans l'abaissement, le second dans la puissance et dans la gloire ; cependant une partie des Rabbins modernes n'a pas laissé que d'admettre deux Messies, comme on le voit au livre *Succa* du Thalmud, *cap. Hahelil hannisa*, où on lit ce qui suit :

« *Tradiderunt Rabbanan* : les Docteurs nous ont transmis  
 « que le Messie, fils de David, le futur Rédempteur, nous  
 « rachètera dans son temps. Le Dieu saint et béni lui dira :  
 « Demandez-moi quelque chose, et je vous l'accorderai, sui-  
 « vant qu'il est marqué au ps. II : *Vous êtes mon Fils, je vous*  
 « *ai engendré aujourd'hui ; demandez-moi, et je vous donnerai*  
 « *les nations pour héritage.* — Lorsqu'il verra le Messie, fils  
 « de Joseph, être mis à mort, *interfectum*, et lui adresser  
 « cette demande : *Souverain Roi du monde, je ne vous de-*  
 « *mande que la vie* ; le Dieu saint et béni lui répondra :

« Vous me demandez la vie ? Elle vous est accordée.  
 « Car avant que vous en parliez, David, votre père, avait  
 « prophétisé à votre sujet, selon qu'il est écrit au ps. XX :  
 « *il vous a demandé la vie, et vous lui avez accordé une longue*  
 « *suite de jours, qui durera dans les siècles et au-delà.* » Thal-  
 mud. — Il y avait donc certitude chez les Hébreux et parmi  
 les Docteurs de la synagogue touchant la mort violente du  
 Messie. — Les Rabbins Dossa, Moïse Hadarsan, et d'au-  
 tres, en parlaient comme d'une chose généralement recon-  
 nue. (Apud Galatinum, l. IV, c. 2.)

Le *Targum* dit que les rois se réuniront pour mettre à  
 « mort le Messie, *ad occidendum eum*, selon qu'il est écrit  
 « au ps. II : *consurgent reges terræ, et principes tractabunt*  
 « *unà adversus Deum et adversus Messiam ejus.* (Ibid.)

III. — *Traditions et Interprétations du R. Moy. Hadarsan, sur le même sujet.*

Dans ses commentaires, sur ces paroles du ps. XLIX (XLVIII) : *Vivet adhuc in finem ; non videbit interitum, cum vi-*

*derit Sapientes morientes, c'est-à-dire : il vivra toujours, et il ne verra pas la corruption, après avoir vu les Sages mourir, comme les stupides et les insensés périssent...*, le Rabbïn Moÿse Hadarsan dit :

« Ce texte parle du Roi Messie qui mourra pour racheter nos Pères, et ensuite il vivra éternellement, sans voir désormais la mort, comme les Sages qui meurent, c'est-à-dire, qui demeurent pour longtemps dans le tombeau. (*Apud Galat., l. VIII, c. 20.*)

Dans le livre *Melchita*, sur le ps. xxx, le même Rabbïn s'explique ainsi au sujet de la mort du Messie :

« La mort de notre Messie ne sera que d'un moment, et sa vie, soit pour la communiquer aux autres, soit pour la recevoir en lui-même, sera dans sa volonté. »

Un peu plus loin il dit encore :

« Lorsque le Messie mourra, tous ses Disciples seront affligés, et, lorsqu'il retournera à la vie, ils se réjouiront et chanteront. » (*Ibid., l. VIII, c. 22.*)

IV. — *Tradition du Rabbïn Cahana qui vécut longtemps avant la naissance de Jésus-Christ.*

Ce Rabbïn parle au long de la mort et de la résurrection du Messie, ainsi que de son sacrifice eucharistique. Ce Docteur enseigne que le Messie devra verser son sang, offrir son corps en holocauste, et ensuite sortir vivant du sein de la mort et jouir d'une glorieuse immortalité.

V. — *Sur le passage du ps. LXXXVIII, cité l col., v.*

Les promesses, marquées au ps. LXXXVIII, avaient pour objet principal le Roi Messie, lequel devait s'asseoir, pour l'éternité, sur le trône de David, son père. Or, pour qu'il parût évident que ces promesses avaient pour objet principal un règne éternel, en même temps que spirituel, Dieu permit que le trône temporel de David tombât ; que, durant

plusieurs siècles, il fut déplacé et qu'il subsistât dans une autre dynastie : il le détruisit même plusieurs fois, pour un temps. Cependant, pour que les promesses divines fussent reconnues fidèles et véritables, il fallait que le trône de David fût enfin relevé et éternellement occupé par un de ses descendants. Or, à dater de l'époque où le trône temporel de David a été entièrement détruit dans Israël, il ne s'est plus trouvé aucun descendant de ce prince, qui ait obtenu le règne, si ce n'est Jésus, fils de David, notre Christ et Notre Seigneur qui règne en tout lieu. (S. Aug., Berthier.)

— Suivant Ménochius, le passage que nous tirons du ps. LXXXVIII, concernerait littéralement la chute du roi Sédécias, et figurativement la mort du Christ.

VI. — *L'Oracle de Zacharie (cité 1 col., VII), interprété par les Hébreux.*

Dans le Talmud, sur ces paroles de Zacharie : *Le pays et les familles pleureront sur lui*, on demande :

« Ce deuil, pourquoi aura-t-il lieu ?

« Les Docteurs répondent :

« C'est à cause du Messie qui sera mis à mort, qui *interfectus erit*.

« D'autres disent :

« C'est à cause d'une mauvaise passion qui sera éteinte : « *propter fomitem malum (seu sensualitatem) quæ occisa erit*.

« Ces derniers ajoutent :

« *In pace illi...* Paix à celui qui a dit que ce deuil aura lieu à l'occasion de la mort future du Messie, fils de Joseph, *super Messiam, filium Josephi, occidendum*. C'est de lui, en effet, qu'il est écrit au chapitre XII de Zacharie : *et ils regarderont vers moi qu'ils auront percé de plaies.* »

Telle est la tradition des Hébreux. (Galat., l. IV, c. 2.)

Ces paroles : *ils regarderont vers moi qu'ils auront percé,*

peuvent annoncer que le Messie sera percé à la fois et par des clous et par la pointe de la lance.

VII. — *Enoch. — Les Sibylles.*

1. — *Dans son testament*, le patriarche Lévi disait à ses enfants, c'est-à-dire à la nation des Hébreux :

« Je sais par le livre d'*Enoch*, que vous serez errants  
« pendant 70 semaines ; que vous profanerez le sacerdoce... ;  
« que vous appellerez trompeur l'homme qui renouvellera  
« la Loi par la vertu du Très-Haut. Et enfin vous le met-  
« trez à mort, parce que vous ne connaîtrez point sa résur-  
« rection : *Et in fine, ut æstimabitis, occidetis eum, nescientes*  
« *ipsius resurrectionem*. Et vous attirerez par là sur vos têtes  
« une grande malédiction et de grands maux... »

Au *Livre de la Vision d'Enoch*, traduit par M. Laurence et commenté par plusieurs savants, la mort du Christ, l'Élu de Dieu, est marquée très-expressément :

« En ce jour-là, la prière du Saint et du Juste, et le sang  
« de l'Homme de bien monteront de la terre jusqu'en la  
« présence du Seigneur des Esprits : ce jour-là aussi s'as-  
« sembleront les Saints qui demeurent au-dessus des cieux,  
« et d'une voix, d'une prière unies, ils supplieront, loueront  
« et béniront le nom du Seigneur des Esprits à cause du  
« sang du Juste qui a été répandu..., afin qu'il exécute le  
« jugement en leur faveur et que sa patience ne dure pas  
« toujours. » (*Annal. de Philosoph. chr. n. 102, p. 380.*)

-- Les *Sibylles* dans les vers que nous avons cités d'elles, marquent aussi la mort réelle du Christ, suivie de sa miraculeuse Résurrection.

---

3<sup>e</sup> COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

- I. — Jésus prédit sa mort en présence des Pharisiens et du Peuple hébreu.
- II. — Il annonce à ses Disciples qu'il mourra d'une mort violente et ignominieuse.
- III. — Jésus meurt comme il l'a prédit. — Certitude de sa mort.
- IV. — Corollaire tiré du fait précédent, d'après la science médicale.
- V. — La mort de Jésus constatée.
- VI. — Jésus mourut par un acte de sa propre volonté et de son propre pouvoir.

I. *Jésus prédit sa propre mort devant les Pharisiens et en présence du peuple Juif.*

Jésus dit devant les membres du Sanhédrin :

*Je quitte ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit ; mais c'est moi qui la quitte de moi-même ; j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père. Ego pono animam meam... pono eam à me ipso, ut iterum sumam eam. (Jean, x, 17.)*

Quel langage ! Est-ce celui d'un simple mortel ? Evidemment de telles paroles ne sauraient sortir que d'une bouche divine ; tant elles témoignent de dignité, tant elles manifestent la conscience de son pouvoir divin dans Celui qui les exprime.

II. — *Jésus annonce à ses Disciples qu'il mourra d'une mort violente et ignominieuse.*

S. Matth., xvi, 21. *Dès lors Jésus commença à découvrir à ses Disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem; qu'il y souffrit beaucoup de la part des Sénateurs, des Scribes et des Princes des Prêtres; et qu'il y fût mis à mort, et occidi, et qu'il ressuscitât le troisième jour.*

Ibid., xvii, 22. Lorsque après la Transfiguration de Jésus, les Disciples se trouvaient en Galilée, Jésus leur dit :

*Le Fils de l'Homme doit être livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour; ce qui les affligea extrêmement.*

S. Marc, chap. viii, 31, chap. ix, 30 et chap. x, 34, rapporte les mêmes prédictions. *Les Princes des Prêtres le livreront aux Gentils; ils lui insulteront, lui cracheront au visage, le fouetteront, le feront mourir, et occident eum, et occisus tertiâ die resurget.*

S. Luc, ix, 22, nous donne un récit semblable. *Après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et occident eum, et il ressuscitera le troisième jour. (xviii, 33.)*

Tout cela nous fait voir que Jésus doit mourir volontairement et par un effet de sa propre puissance; et qu'il est seul maître de sa vie. Car quoiqu'il doive permettre à ses ennemis de la lui ravir avec violence, il ne la quittera néanmoins, que quand il lui plaira, et il la reprendra de même. C'est là du reste ce qu'il voulait faire entendre à ses Disciples ainsi qu'aux Juifs, lorsqu'il leur annonçait si souvent et avec tant d'assurance le jour de sa mort et celui de sa résurrection.

III. — *Jésus meurt, comme il l'a prédit. — Certitude de sa mort.*

S. Jean, xix, 30. — Après avoir enduré des affronts, une flagellation cruelle et le crucifiement, *Jésus dit :*

*Tout est consommé :*

*Et ayant incliné la tête, il rendit l'esprit. (S. Luc :) et en disant ces paroles, il expira.*

S. Jean rapporte une circonstance qui est un signe certain de la mort réelle et véritable de la mort de Jésus. La voici :

*Comme c'était la veille du Sabbat et de la fête de Pâques, afin que les corps ne demeurassent point à la croix le jour du Sabbat (car ce sabbat-là était un jour très-solennel), les Juifs prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes et de les faire enlever. Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes du premier et de l'autre qu'on avait crucifiés avec lui. Puis étant venus à Jésus et le voyant déjà mort; ut viderunt eum jam mortuum, ils ne lui rompirent point les jambes.*

*Mais un des soldats, dans le doute où il pouvait être que Jésus ne fût pas tout à fait mort, et n'ayant d'autre dessein que de le percer au cœur, et par là de l'achever sûrement, lui perça en effet et lui ouvrit le côté avec une lance, lancea latus ejus aperuit, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau; et exivit sanguis et aqua.*

*Celui qui l'a vu, dit S. Jean, en rend témoignage: et son témoignage est véritable. On sait que cet Apôtre se tenait alors avec la Sainte-Vierge au pied de la croix. Il a donc vu de ses propres yeux sortir ce sang et cette eau du côté de Jésus, à la suite de la perforation de la lance.*

IV. — *Corollaire tiré du fait précédent, d'après la science médicale.*

Les médecins enseignent qu'il y a autour du cœur une espèce de réservoir d'eau ou lymphes, appelé *péricarde*. C'est une capsule membraneuse qui enveloppe le cœur et dont l'intégrité est essentielle à la vie de tout être vivant. Cette partie une fois blessée entraîne nécessairement la mort.

Or, l'eau sortie du côté de Jésus est un signe certain que

la lance pénétra le *péricarde*, qui est le réservoir de cette eau. Cette ouverture du péricarde et cette eau qui en découla, font par conséquent foi pleine et entière de la réalité de la mort de Jésus. (Tirinus, *in Joan.*)

Si cette eau provenait de la décomposition du corps mort (comme le pense Innocent III, mais avec moins de probabilité), elle ne serait pas un signe de mort moins certain. Ce qui rend ce sentiment moins probable, c'est que le corps de Jésus ne devait pas encore être alors décomposé à ce point ; et, de plus, c'est qu'il ne devait jamais éprouver la corruption du tombeau, suivant la parole du Prophète. (Ps. xv.)

#### V. — *La mort de Jésus constatée.*

Cette mort fut bien examinée et constatée. Car lorsque Joseph, le décurion, demanda à Pilate l'autorisation d'ensevelir le corps de Jésus, le Gouverneur fut étonné de ce qu'il était déjà mort, et c'est pourquoi, ne voulant pas s'en tenir à la parole de Joseph, il appela le centurion, qui avait été témoin de cette mort, et il s'en assura auprès de lui ; le centurion lui dit qu'il était mort, et c'est pour mieux encore constater cette mort que le soldat perça et *ouvrit* le côté de Jésus. Il eût été impossible, que s'il avait été encore vivant, Jésus n'eût alors donné aucun signe de vie.

De plus, dans la supposition même qu'alors Jésus ne fût pas tout à fait mort, il eût encore été impossible, qu'il ne mourût pas de suite après une telle ouverture faite par la lance. Car le soldat la fit droit au cœur, tant pour l'achever, que pour voir s'il donnerait encore quelque signe de vie. Mais il était mort avant cette ouverture, et l'on ne vit, par conséquent, aucun signe de vie.

Il est bon que cette mort ait été ainsi constatée, afin que sa Résurrection fût aussi constatée véritable. « Car Celui qui est mort véritablement, » dit Origène, « il faut, s'il est ressuscité, qu'il le soit véritablement. »



VI. — *Jésus mourut par un acte de sa propre volonté et de son propre pouvoir.*

S. Matth., xxvii, 50 : *Mais Jésus, jetant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit.*

S. Marc, xvi, 38 : *Alors Jésus, ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.*

S. Luc, xxiii, 46 : *Alors Jésus, criant d'une forte voix, dit :*

*Mon Père, je remets mon âme entre vos mains, et en prononçant ces mots, il expira.*

Cette forte voix, ce grand cri, nous montrent qu'alors Jésus ne mourut pas par suite de l'affaiblissement de la nature, ni par la force d'aucune loi ou nécessité; mais qu'il rendit l'esprit par un acte de sa volonté et pour obéir au décret de son Père. Ce cri a été extraordinaire et surhumain, et il a été si grand et si étrange dans un homme mourant, qu'il parut évident à tous les spectateurs que Jésus était plus qu'un homme. Cela est prouvé par le témoignage de ceux qui étaient présents; car, comme le dit S. Marc, xv, 39, *le centurion qui se tenait debout vis-à-vis, voyant qu'il avait expiré en poussant ce cri, dit :*

*Véritablement cet Homme était le Fils de Dieu; videns quia sic clamans expirasset, ait: vere hic homo filius Dei erat. (Maldonat.)*

Cette mort spontanée justifia ce que Jésus avait prédit, savoir: qu'il quitterait la vie de lui-même, et que personne ne la lui ravirait, *sed ego pono eam à me ipso*. Son âme quitta volontairement le corps qu'elle animait, et elle y rentrera ensuite quand elle le jugera à propos, après avoir achevé au dehors ce qu'elle avait à y faire. (*Orig.*) Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait quelque chose de singulier dans la mort de cet Homme-Dieu. Quand il vit que tout était accompli, il usa de sa puissance pour mourir.

---

## 4<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITION DES PREMIERS CHRÉTIENS.

#### SOMMAIRE.

- I. — Rapports des témoins immédiats, au sujet de la mort de Jésus.
- II. — Autres témoignages contemporains ou presque contemporains : — de S. Barnabé, — de S. Clément, — de S. Ignace, — de S. Polycarpe.
- III. — Ceux des auteurs des deux premiers siècles, — de S. Irénée, — de Tertullien, — d'Origène, etc.
- IV. — Du moyen de hâter la mort des crucifiés. — Ce qui résulte de l'usage qu'on en fit à l'égard de Jésus.

#### I. — *Rapports des témoins immédiats au sujet de la mort de Jésus.*

1<sup>o</sup> S. Jean, dans son Apocalypse, v, 6, XIII, 8, nous représente Jésus comme un *Agneau égorgé et immolé* en vertu d'un décret divin et éternel.

2<sup>o</sup> S. Philippe, Act. VIII, 32, expliquant à l'eunuque de Candace ces paroles : *tanquam ovis ad occisionem ducetur*, c'est-à-dire *il sera conduit comme une brebis à la boucherie*, les appliqua à la mort violente de Jésus.

3<sup>o</sup> S. Jacques, parent de Jésus, dans l'épître qu'il adressa aux douze tribus d'Israël, leur dit ces fortes paroles :

*Vous avez condamné et tué le Juste, sans qu'il vous ait fait de résistance...* Occidistis Justum et non restitit vobis. (Epist., v, 6.)

4<sup>o</sup> S. Etienne, dit devant l'assemblée des Juifs et du Sanhédrin :

*Vos Pères ont mis à mort ceux qui leur prédisaient l'avéne-*

*ment du Juste, dont vous venez d'être les meurtriers, cujus vos nunc proditores et homicidæ fuistis. (Act., VII, 52.)*

5° *S. Pierre*, dit aussi à l'Assemblée des Juifs :

*Jésus vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu et par un décret de sa prescience, vous l'avez fait mourir, interemistis, en le crucifiant par les mains des méchants. Tel est le langage, que, peu de jours après cet attentat, S. Pierre adressait aux Israélites et aux meurtriers de Jésus. (Ibid., II, 22.)*

*Oui, leur disait-il encore dans une autre circonstance, vous avez fait mourir l'Auteur de la vie... (Ibid., III, 13.)*

*Le Dieu de nos Pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir, en l'attachant à une croix. (Ibid., V, 30.)*

6° *S. Paul*, ce zélé docteur, qui venait de quitter le Sanhédrin, pour s'attacher à la foi de Jésus, parle ainsi aux Juifs de la mort du Christ :

*Les habitants de Jérusalem et leurs chefs, n'ayant connu ni ce qu'était Jésus, ni le sens des paroles des Prophètes qui se lisent chaque jour du Sabbat, les ont accomplies en le condamnant. Et quoiqu'ils ne trouvassent en lui rien qui méritât la mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fit mourir, ut interficerent eum. Après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, on le descendit de la croix et on le mit dans le tombeau. (Ibid. XIII, 27, etc.)*

Tout cela dit par un Juif devant les Juifs, meurtriers de Jésus, montre que la réalité de sa mort était un fait certain et reconnu de tout le monde.

Ce même Apôtre, dans ses diverses épîtres adressées aux premiers fidèles, fait souvent mention de cette mort de Jésus-Christ, comme d'un fait incontesté et incontestable, sur lequel personne ne songea jamais à élever le moindre doute. — Il dit que nous sommes réconciliés à Dieu par la mort de son Fils (Rom., V, 10); que nous avons été baptisés en sa mort (Ibid., VI, 3); que les Juifs ont fait mourir même le Sei-

gneur Jésus et leurs Prophètes (1 Thess., II, 15); que Jésus s'est abaissé et s'est rendu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix (Philip., II, 8); que Jésus a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte. (Hébr. II, 9.)

II. — *Autres témoignages contemporains ou presque contemporains.*

1° *S. Barnabé*, qui allait à la suite de Jésus, dit que le Sauveur livra son corps pour être exterminé et tué, in exterminium; qu'il a été mis à mort et immolé comme une victime, pour la rémission de nos péchés. Cet Apôtre consacre plusieurs chapitres de son épître catholique à expliquer la mort de Jésus.

2° *S. Hermas*, dans son livre, *S. Clément* de Rome, dans ses deux épîtres, parlent de la mort de Jésus comme d'un fait que tout le monde connaît parfaitement.

3° *S. Ignace*, rend un témoignage très-fort sur la notoriété et la certitude de la mort de Jésus. Il dit dans son épître aux Tralliens :

Ἀληθῶς εσταυρώθη καὶ ἀπεθάνεν, βλέποντων τῶν ἐπουρανίων, καὶ ἐπιγείων καὶ υποχθονίων, num. 9 : c'est-à-dire *Jésus a été crucifié et est mort véritablement, sous Ponce-Pilate, à la face des habitants du ciel, de la terre et des Enfers.*

Dans cette même épître commentée il est dit que « les « témoins célestes, sont les êtres spirituels ; que les témoins « de la terre, sont les Juifs et les Romains, ainsi que les « autres qui se trouvèrent présents à Jérusalem, lors du « crucifiement du Seigneur ; que les témoins subterraniens, « furent ceux qui ressuscitèrent avec lui, ainsi que la multitude de ceux qu'il tira des Enfers » ou Limbes. (n. 9.)

*S. Ignace* atteste souvent dans ses épîtres la réalité de ce fait contre certains hérétiques qui pensaient que Jésus n'avait souffert qu'en apparence, bien qu'ils admissent la vérité du récit historique.

4° *S. Polycarpe* dit que les bienheureux *Ignace, Zoïme,*

*Rufus et Paul lui-même avaient de l'amour non pour le siècle présent, mais pour Jésus-Christ qui est mort pour nous et que Dieu a ressuscité à cause de nous. (Epist. ad Philipp.)*

III. — *Auteurs des deux premiers siècles.*

1° *S. Irénée* (l. iv, 33), pour combattre le vain système des Valentiniens, leur disait que si, comme ils l'enseignaient, Jésus n'avait eu que l'apparence de la chair, *il n'aurait pu ni être crucifié, ni mourir réellement.*

Ainsi, pour réfuter ces hérétiques, ce Père s'autorisait de la certitude de la réalité de la mort de Jésus-Christ.

« Les Apôtres, » dit-il encore autre part, « ne cessaient de dire aux Juifs et de leur répéter en face, qu'ils étaient les meurtriers de Jésus-Christ; mais s'ils leur avaient annoncé, suivant l'erreur des Gnostiques, un Sauveur impassible, à quoi bon alors leur reprocher la mort du Christ, puisqu'il n'aurait pu la souffrir? » (*S. Irén.*, l. iii, c. 12.)

Ce raisonnement est juste et concluant. L'on peut ajouter que si quelque Juif de ce temps eût découvert que la mort de Jésus n'avait été ni réelle ni véritable, mais apparente seulement, toute la nation n'eût pas manqué de s'en prévaloir pour décliner le reproche des Apôtres.

2° *S. Irénée*, *S. Justin*, *S. Clément* d'Alexandrie, et les autres Pères les plus anciens, mentionnaient à chaque page de leurs volumineux écrits et expliquaient la mort de Jésus. Ils en démontraient la vérité et la réalité contre les anciens Gnostiques qui prétendaient que toute la passion du Christ n'avait été qu'apparente ou fantastique. — *S. Clément*, marque par des dates de l'histoire sacrée et profane l'époque de la mort et de l'agonie de Jésus-Christ.

3° *Tertullien* dit que « Jésus mourut en proférant des paroles, et qu'il prévint, par sa mort volontaire et spon-

« tanée, le ministère du bourreau, *prævento carnificis officio.* »  
(Apol., c. 12.)

4° Origène dit : « Jésus a convaincu de la vérité du fait  
« de sa mort toute la nation juive, ayant été crucifié aux  
« yeux de toute la Judée, et son corps ayant été ôté de la  
« croix en présence de tant de témoins. Il a voulu, en mou-  
« rant sur une croix, à la vue de tout le monde, empêcher  
« que personne ne pût dire qu'il avait feint de mourir, quoi-  
« que pourtant il ne fût point mort, afin que prenant son  
« temps, pour recommencer à paraître, il pût établir la  
« créance de sa résurrection. » (*Contr. Cels.*, p. 112.)

5° Il est certain que la société tout entière parlait de la  
mort du Christ, comme en parlaient eux-mêmes les Apôtres  
et tous ceux qui avaient assisté à ce douloureux spectacle.  
Tous ont répété avec le *Symbole* des Apôtres :

*Passus sub P. Pilato, mortuus et sepultus : Il a souffert sous  
Ponce-Pilate, il est mort, et il a été enseveli.* (Art. 4.)

On peut voir aussi les *Constitutions Apostoliques*, qui mar-  
quent que Jésus expira en proférant des paroles et en jetant  
un grand cri. (*L. v, c. 14.*)

IV. — *Du moyen d'abrégier le supplice des crucifiés.* — *Ce  
qui résulte de l'usage qu'on en fit à l'égard de Jésus.*

M. le comte de Stolberg, dans son *Histoire de la vie de  
Jésus-Christ*, rapporte les deux moyens d'abrégier la vie des  
suppliciés. « On rompait, dit-il, les jambes aux crucifiés  
pour hâter leur mort. On ne les rompait pas à tous ; aussi  
souvent ils vivaient encore toute la journée du lendemain.  
— Au temps d'Origène, c'est-à-dire vers l'an 250, on trans-  
perçait l'aisselle de ceux pour lesquels on voulait hâter ou  
abrégier le supplice de la croix. Quoique Jésus fût déjà  
mort, on usa cependant envers lui du dernier moyen, afin  
qu'il ne restât pas même l'ombre du doute sur sa mort.  
Cette blessure mortelle, outre la certitude précédente de

la mort de Jésus-Christ, fait donc foi pleine et entière sur ce point.

De plus, il est constaté que Celui qui a été crucifié durant plusieurs heures, lors même qu'il serait détaché de la croix, encore vivant, ne pourrait pas néanmoins échapper à la mort.

Il y a encore une autre preuve de la mort de Notre Seigneur, c'est l'embaumement de son corps; opération qui l'aurait suffoqué, s'il n'avait pas été véritablement mort. (Voir à ce sujet le chapitre qui traite de la *Sépulture de Jésus*).

V. — *De la Lance qui a ouvert le côté de Jésus crucifié.*

On garde dans la ville de Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, la *Lance* qui ouvrit le côté sacré du Sauveur. Mais elle n'a plus de pointe. Elle avait été enterrée avec la Croix, suivant S. André de Crète, de *Exaltat. Crucis*; S. Grégoire de Tours, *lib. de gl. mart. c. 17*; et le vénérable Bède, de *Locis Sanctis, c. 2*, assurent que de leur temps elle était à Jérusalem.

La crainte que l'on avait des Sarrasins la fit enterrer secrètement à Antioche. On la trouva dans cette ville en 1098, et il s'opéra plusieurs miracles en cette occasion, comme nous l'apprenons du moine Robert, *hist. Hieros., l. 7*, et de plusieurs témoins oculaires.

Elle fut portée d'abord à Jérusalem, et peu de temps après à Constantinople. L'empereur Baudoin II en envoya la pointe à la République de Venise, comme un gage d'une somme d'argent qu'on lui avait prêtée. S. Louis, roi de France, racheta cette relique en payant aux Vénitiens la somme pour laquelle elle était engagée, et la fit transporter à Paris; on la garda longtemps dans la *Sainte-Chapelle*; le reste de la sainte Lance resta à Constantinople, même après que les Turcs s'en furent rendus les maîtres.

En 1492, le sultan Bajazet l'envoya par un ambassadeur au pape Innocent VIII. Elle était renfermée dans un étui fort riche. Le Sultan fit dire en même temps au Pape que la pointe de la *Lance* était en la possession du Roi de France <sup>1</sup>.

---

## 5<sup>e</sup> COLONNE.

### ATTESTATION DES JUIFS INFIDÈLES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Témoignage de l'historien Flavius Josèphe.
- II. — Témoignage public de la nation juive, touchant la mort de Jésus.
- III. — Les Juifs, ennemis déclarés du Christ, attestent à l'unanimité sa mort, qu'ils reconnaissent constamment pour certaine et véritable. — Comment cette nation perfide se contredit et se confond elle-même par l'évidence et l'absurdité de ses mensonges.

#### I. — *Témoignage de l'historien Flavius Josèphe.*

Ce docte pharisien parle de la mort et de la résurrection de Jésus, dans les termes suivants :

« Pilate l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que  
« ceux qui avaient été attachés à lui dès le commencement,  
« ne continuassent à l'aimer ; il leur apparut vivant trois  
« jours après sa mort. » (*Antiquités judaïques*, l. XVIII,  
c. 4.)

Ce prêtre juif était né trois ans après la mort de Jésus. Il vivait par conséquent dans un temps où tout le monde était préoccupé des faits de Jésus, et où beaucoup de Juifs

<sup>1</sup> Voir Godscard, *Vies des Saints*, au 5 mai.



et de Païens embrassaient l'Évangile. Joseph paraît avoir nagé entre le judaïsme et le christianisme. Il croyait à celui-ci ; mais il n'osait abandonner l'autre.

II. — *Témoignage public de la nation déicide, touchant la mort de Jésus.*

Les Juifs (an 80-110) envoyèrent par toute la terre des personnes chargées de publier en tout lieu, de la part de la Synagogue, qu'il « venait de s'élever en Judée une secte « impie et détestable, dont l'auteur était un nommé Jésus, « lequel ils avaient fait mourir en croix ; mais que ses Disci- « ples, ayant pendant la nuit enlevé son corps du tombeau, « où on l'avait mis, ils faisaient accroire qu'il était ressus- « cité et monté aux cieux..... » (Dans S. Justin, *Dial.*, n. 108.)

Admettons ici le témoignage des Juifs, relatif à la mort de Jésus ; c'est un point sur lequel ils n'ont jamais varié. Quant à leur calomnie concernant le prétendu enlèvement du corps mort, nous l'examinerons en son lieu, et nous verrons en même temps leurs embarras, leurs variations, leurs contradictions et partant leurs mensonges.

III. — *Les Juifs, ennemis déclarés de Jésus, attestent à l'unanimité sa mort, et lui donnent pour certaine et véritable.*

1° Dans l'un des *Sepher Toldos* qu'ils ont composés contre Jésus, les Juifs écrivent que « Jésus fut lapidé à mort, puis « suspendu sur la tige d'un grand chou ; qu'il fut enterré, « sur le soir, dans l'endroit où on l'avait mis à mort ; que « Judas enleva du tombeau son cadavre, l'enterra dans son « jardin, dans le canal d'un ruisseau dont il avait détourné « l'eau, jusqu'à ce que la fosse fût faite et recouverte. » Les Juifs ajoutent à ces mensonges, que « Judas, voyant que les « Apôtres prêchaient la résurrection de Jésus, retira le ca- « davre de l'endroit où il l'avait enterré, le montra publi-

« quement au peuple, devant la Reine, devant les Juifs et  
« devant les Disciples; qu'on le reconnut, qu'on l'attacha  
« ensuite à la queue d'un cheval, et qu'on le traîna ainsi  
« dans la ville; que ses cheveux furent ainsi arrachés; que  
« c'est de là que les moines se rasant au sommet de la  
« tête. »

Pour donner une couleur de vraisemblance de plus à ce tableau, les Juifs impies auraient dû ajouter (comme nous verrons qu'ils l'ont effectivement attesté), qu'immédiatement après qu'on eut ainsi reconnu le cadavre de Jésus, et par conséquent la fausseté de la prédication des Apôtres, les Juifs même de Jérusalem, qui venaient d'être témoins de ce hideux spectacle, *crurent* cependant la résurrection de Jésus et *se convertirent à lui par milliers et se rangèrent du côté des Apôtres*; (ce sont là les attestations expresses des Juifs infidèles eux-mêmes, consignées dans leur *Sepher Toldos*). Or ces conversions des Juifs de Jérusalem à Jésus, serait la conséquence naturelle, de ce qu'ils auraient reconnu la fausseté de l'annonce de sa résurrection, ainsi que les erreurs et la stupidité des Apôtres. Oh ! Juifs, comme vous vous êtes vous-mêmes confondus par l'absurdité et l'évidence de vos mensonges !

Mais nous n'avons cité ici cet extrait du *Toldos*, que pour prouver la ferme conviction qu'eurent constamment les Juifs, que *Jésus est véritablement mort*.

2<sup>o</sup> Dans une autre *Histoire de Jésus*, composée par les Juifs et publiée par Huldric, il est dit :

« Jésus fut attaché au bois (ce n'est plus sur un chou),  
« par le commandement d'Hérode (ce n'est plus du temps  
« de la reine Héleine). La mort de Jésus causa une guerre  
« entre les Juifs. Ils soutenaient que leur Maître, après sa  
« mort, avait fait descendre le feu du ciel (c'est sans doute  
« une allusion aux langues de feu qui descendirent le jour  
« de la Pentecôte), et était ressuscité, pendant que Judas

« montrait son corps, qu'il avait caché dans un lieu sale.  
« On se souleva même, à Jérusalem, à cause de Jésus. »

Comment pouvez-vous dire, Juifs aveugles, que, à Jérusalem, on se souleva contre le Roi, en faveur de Jésus, s'il eût été vrai, comme vous le dites, que Judas eût montré en public son corps mort, à tous ceux qui le croyaient ressuscité? Après avoir vu et reconnu son corps mort, était-il désormais possible qu'on crût encore en lui et en sa résurrection? — Vos fables calomnieuses n'ont pas même l'ombre de la vraisemblance.

3° Dans une *autre histoire*, rapportée par Agobard, les Juifs publient encore un autre mensonge. Ils disent que « sous Tibère, Jésus fut suspendu, puis enterré après sa mort, près d'un aqueduc; qu'un orage ayant fait déborder les eaux de cet aqueduc, le corps fut enlevé; que Pilate l'ayant fait chercher (il ne s'agit plus ici ni d'Hérode ni d'Héleine), et personne ne l'ayant trouvé, fit publier cette loi : Il est évident que Jésus, que vous avez fait mourir par envie, est ressuscité, comme il l'avait promis, puisqu'on ne retrouve point son corps ni dans le tombeau où vous l'avez placé, ni dans aucun endroit. »

4° L'histoire est bien changée, comme on voit. Or, elle l'est encore dans un *autre écrit des Juifs*, publié par Amolon de Lyon.

Les Juifs y disent que « Jésus fut suspendu; que par ordre de leur maître Josué (c'est maintenant sous Alexandre Jannée, et non plus ni sous Pilate, ni sous Hérode, ni sous Héleine), Jésus fut enlevé du bois et jeté dans un sépulcre, dans un jardin plein de choux, de peur que leur terre ne fût souillée; qu'afin que tous sussent qu'il était mort et non point ressuscité, il fut tiré du tombeau et traîné par toute la ville, ensuite jeté dans un champ; c'est pour cela que jusqu'à ce jour, on voit son sépulcre

« vide plein des pierres et des ordures que les Juifs ont  
« coutume d'y jeter. »

Cette fable se détruit par les mêmes raisons que l'une des précédentes. Car s'il en avait été ainsi, jamais la foi en Jésus et à sa résurrection n'aurait pu prendre ni à Jérusalem ni ailleurs ; car toute la ville n'aurait-elle pas toujours eu devant les yeux ce cadavre pâle et déjà fétide, trainé dans ses rues à la vue de tout le peuple détrompé ?

5° Maintenant, les Juifs de Palestine replacent cette mort sous le gouverneur romain, Ponce-Pilate. *Ab his interfecti cadaver in fimento conditum.*—(Sandys. *In Confut. Toldos*, p. 7. *Tela ignea Satanæ.*) — Voir aussi Bullet, *Histoire de l'établissement du christianisme, par les auteurs Juifs et Païens.*)

— Toutes ces calomnies juives et autres semblables prouvent que la mort de Jésus a toujours été un point certain et invariable chez les anciens Juifs. Ces Infidèles ont extrêmement varié dans tout ce qui est de leur invention mensongère ; mais ils sont restés unanimement d'accord sur la plupart des faits essentiels et en particulier sur la vérité du fait de la mort de Jésus.

— Aujourd'hui, M. Salvador, juif, vient donc trop tard nous dire que peut-être Jésus n'était pas mort et qu'il avait survécu à son supplice. (*Voir sur ce point*, 3 col., v, et 4 col., iv.) Mais toute la nation juive est là, pour lui attester le contraire. Si M. Salvador n'en croit pas ses ancêtres sur leurs précédentes inventions, il n'a pas droit de les en croire davantage sur d'autres de même espèce. De plus, il nous indique, sans le vouloir, sans y penser, que nous ne devons pas trop nous en rapporter à leurs fables précédentes ; car il n'y croit pas lui-même, tout juif qu'il est. S'il y croyait, comment pourrait-il douter de la réalité de la mort de Jésus, si avérée par ses ancêtres ?

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGE DES PAÏENS.

#### SOMMAIRE.

- I. — Témoignages de Pilate, relativement à la mort de Jésus.
- II. — Ceux de Tacite et du proconsul Festus, sur le même sujet.
- III. — La mort de Jésus signifiée aux Païens par un prodige. — Relation de Plutarque.
- IV. — Les Païens, ennemis du Christianisme, ont reconnu la mort de Jésus. — Celse. — Porphyre. — Cécilius — Julien l'Apostat — Les autres Païens.

#### I. — *Témoignage du Prétoire de Pilate, relatif à la mort de Jésus.*

Les *Actes* du prétoire de Ponce Pilate, font mention de la mort du Christ, et la placent au 8<sup>e</sup> jour des Calendes l'Avril. (*Ev. Nic., fin.*)

S. Chrysostôme, *hom. 7, de Paschate*, disait à ce sujet :

« Le jour de la mort de Notre Seigneur n'est pas douteux, « puisqu'on lit dans les *Actes* ou *Mémoires*, composés sous « Tibère, qu'il mourut le 8<sup>e</sup> des Calendes d'Avril. » La même chose est rapportée dans S. Epiphane. (*IIér. 50.*)

Les deux lettres de Pilate, adressées à Tibère, constatent également ce fait.

#### II. — *Tacite et Festus sur le même point.*

*Tacite* indique la mort de Jésus quand il écrit que « Christ, le Chef des Chrétiens, fut supplicié ou puni du « dernier supplice, sous le règne de Tibère par Ponce-Pilate, « gouverneur de la Judée. » (*Annal.*)

*Festus*, proconsul de Césarée, parlant de S. Paul au roi Agrippa, disait que « cet homme était en dispute avec les Princes des Prêtres et les principaux Juifs, *touchant un certain Jésus mort*, de quodam Jesu defuncto, *que Paul assurait être vivant.* » (Act. xxv, 19.)

On voit que ce nouveau parvenu s'était jusqu'alors plus occupé d'intrigues ambitieuses, que des questions religieuses du jour. Le nom de Jésus lui paraît nouveau !

III. — *La mort de Jésus signifiée aux Païens par un prodige.*

*Plutarque* rapporte un prodige qui arriva à l'époque de la mort de Jésus-Christ, et qui, selon les savants, désignait cette mort. Le voici :

« J'ai entendu un homme instruit et prudent faire le récit suivant ; c'est Epitherse, le père du rhéteur Emilien, dont plusieurs d'entre nous ont suivi les leçons. Or Epitherse, qui était mon compatriote et qui fut mon professeur de belles-lettres, nous le raconta ainsi. — Comme il passait en Italie sur un vaisseau chargé d'une cargaison considérable et d'un grand nombre de passagers, un soir, vers les îles Echinades (maintenant appelées les Corsulaires vis-à-vis du golfe de Corinthe), le vent tomba tout-à-coup, et le vaisseau se trouva porté assez près de l'île de Paxos. Tous les gens du vaisseau étaient bien éveillés : la plupart même passaient le temps à boire les uns avec les autres, lorsqu'on entendit tout à coup une voix, qui venait de l'île de Paxos et qui appelait *Thamnus*. Tout le monde fut dans l'étonnement ; car *Thamnus* était le nom du pilote, et était un Egyptien inconnu de la plupart des passagers. *Thamnus* se laissa appeler deux fois sans répondre ; mais à la troisième fois il répondit. Alors la voix lui commanda que quand il serait en face de Palos (ou *du palus*) il criât que le grand Pan était mort ! Il n'y eut personne dans le

« navire qui ne fût saisi de frayeur : on délibérait si Tham-  
« nus devait obéir à la voix ; mais Thamnus conclut que,  
« quand ils seraient arrivés au lieu marqué , s'il faisait  
« assez de vent pour passer outre, il ne fallait rien dire ;  
« mais que si un calme les arrêtaît là, il fallait s'acquitter  
« de l'ordre qu'il avait reçu. Il ne manqua point d'être sur-  
« pris d'un calme en cet endroit là, et aussitôt il se mit à  
« crier que *le Grand Pan était mort !* A peine avait-il cessé  
« de parler, que l'on entendit de tous côtés des plaintes et  
« des gémissements, comme d'un grand nombre de per-  
« sonnes surprises et affligées de cette nouvelle. Tous ceux  
« qui étaient dans le vaisseau furent témoins de ce prodige ;  
« étant ensuite arrivés à Rome, ils en répandirent en peu  
« de temps le bruit dans toute la ville. »

« Le César Tibère qui tenait alors le gouvernail de la  
« République, y ajouta tellement foi, qu'il fit venir Tham-  
« nus lui-même, et qu'il assembla des gens savants dans la  
« théologie païenne, pour apprendre d'eux qui était ce  
« Grand Pan (c'est-à-dire ce Grand-Tout), et il fut conclu  
« que c'était le (Dieu Pan), fils de Mercure et de Pénélope.  
« — Philippe invoqua en faveur de ce récit plusieurs de  
« ceux qui étaient présents et qui l'avaient entendu de la  
« bouche même d'Emilien, dans sa vieillesse. »

Tel est le récit de Plutarque, *de cessatione Oracul.*; dans Eusèbe, *prép. év.*, I. v, c. 17 ; Baronius, *Annal.*, an. 34, c. 125 et 126 ; Huet, *Dém. év.*, ix, *prop.*, c. 136 ; Moréri, *Art. Thamons*, etc.

— Huet et plusieurs autres savants appliquent ce fait à la mort de Jésus, qui est le véritable Dieu *Pan*, c'est-à-dire *Père et Auteur de toutes choses*, et dont Pan, chez les Païens, n'était que la désignation symbolique.

Il y a encore une autre interprétation de ce fait, que nous avons exposée au chapitre de l'expulsion des Démon.

Selon le docteur Sepp, p. 146. « La mort du Fils de

Dieu fut annoncée par toute la terre par des phénomènes étranges. Le paganisme ressentit jusque dans son fond le plus intime, dans ses oracles, le contre-coup de ce grand événement. De même qu'un signe paraissant au ciel avait annoncé au Sabéisme la naissance du Sauveur, ainsi la mort de Celui qui était descendu aux Enfers est annoncée par les oracles de l'Enfer, aux adorateurs des Démon, jusque dans Rome, leur capitale. Et de même que, à l'arrivée des Mages, Hérode réunit les Sages d'entre les Juifs, pour les interroger sur la naissance du Messie, ainsi Tibère consulte les Sages de son peuple sur la nouvelle de sa mort. »

Cet événement est d'autant plus remarquable, que peu de temps après, le rapport de Pilate sur la mort de Jésus arriva à Rome au palais de l'empereur. Et c'est de là sans doute qu'est venue cette tradition, que Tibère proposa au Sénat de mettre Jésus au nombre des dieux de l'empire, mais que le Sénat rejeta ce projet.

IV. — *Les Païens, ennemis du Christianisme, ont reconnu la mort de Jésus.*

1° *Celse* dit que Jésus a prédit sa mort : « Qu'est-ce donc qui vous a persuadés, » demande-t-il aux Hébreux convertis ? Est-ce parce qu'il a prédit qu'étant mort, il ressusciterait ? » (*Orig. cont. Cels., l. II.*) Il avait dit un peu avant qu'on « prenait Jésus pour un Dieu, parce qu'il aurait prédit à ses compagnons qu'il mourrait comme il est mort » (*Ibid., p. 102*) ; « que son supplice et sa mort avaient eu une infinité de témoins, mais qu'il n'en était pas de même de sa résurrection (p. 122) ; que sa mort était un fait trop public pour pouvoir le déguiser. Comment, ajoute-t-il, nous ferez-vous croire qu'un mort soit immortel ? »

*Ce n'est pas Celui qui est mort, qui est immortel, lui réplique Origène, mais c'est Celui qui est ressuscité d'entre les morts, p. 86.*



Celse parle du « cri que notre Crucifié jeta en mourant. » Il s'amuse à plaisanter et à dire que « il fallait de nécessité que Jésus, en mourant, rendit l'esprit par lequel il était Dieu. » (*L. VI, p. 357.*) Voulant faire le railleur au sujet de la blessure de la lance, il dit : « Et le sang de notre Crucifié, dirons-nous qu'il ressemblât à cette liqueur

*Qui rouie doucement dans les veines des Dieux.*

(Page 98.)

Ce philosophe, qui rapporte tous les détails de la mort de Jésus, veut en faire un sujet de honte pour ses Disciples, il prétend que « en adorant un prisonnier exécuté à mort, nous nous plaçons sur le même rang que les Gètes, qui adorent Zamolxis ; que les Ciliciens qui adorent Mopse ; que les Acarnaniens, qui adorent Amphiloque ; que les Thébains, qui adorent Amphiarée ; et que les Libadiens, qui adorent Trophonius : tous dieux, qui ne furent point exempts de la mort, et d'une mort souvent fort triste. » (*Orig., l. III, 10.*)

Un tel langage de la part de Celse, montre que ce païen était fort éloigné d'élever le moindre doute sur la vérité de la mort de Jésus. « Ils ne comprennent pas, ces hommes charnels, dit-il des Chrétiens, que Dieu ne se peut voir qu'avec les yeux de l'âme, et qu'ils font preuve d'une conséquence pitoyable, lorsqu'ils traitent les dieux des nations d'idoles et de fantômes, tout en adorant un Dieu mort. » (*Ibid., l. VII, n° 6.*)

Un peu plus loin, il leur dit : « Si vous aviez tant envie d'innover, combien auriez-vous mieux fait de choisir quel qu'un qui fût mort glorieusement ! Si vous ne vous accommodiez pas d'Hercule, d'Esculape et de ces autres héros de l'Antiquité, vous aviez Orphée, qui était sans contredit un homme divinement inspiré, et qui est mort, lui aussi, de

« mort violente ; mais peut-être aviez-vous été devancés par  
« d'autres à son égard. Vous pouviez donc prendre Anaxar-  
« que, Epictète, qui sont morts généreusement dans les tour-  
« ments. Comme on pilait Anaxarque dans un mortier, il  
« témoignait du mépris pour ce supplice : *Broyez, broyez,*  
« disait-il, *l'étui d'Anaxarque ; car pour lui, vous ne le touchez*  
« *point.* Qu'est-ce que votre Dieu a dit de pareil dans les tour-  
« ments ? Vous nous présentez pour Dieu Celui qui a fini  
« son infâme vie par une mort pleine de misère. N'aviez-  
« vous pas des sujets incomparablement plus propres pour  
« votre dessein, et en Jonas, englouti par le grand poisson,  
« et en Daniel échappé aux griffes des lions, et en d'autres  
« dont les aventures tiennent encore plus du prodige. »  
(*Ibid.*, l. VII, n. 9.)

Celse avait donc l'entière conviction que Jésus était mort dans les tourments. Tous les exemples qu'il apporte à ce sujet, le démontrent complètement.

2° On en doit dire autant de *Porphyre*. — Celui-ci raconte que « quelqu'un ayant consulté Apollon sur le moyen  
« qu'il fallait employer pour faire quitter à sa femme le  
« christianisme, il lui fut répondu que cela était très-diffi-  
« cile. *Laissez-là donc,* lui dit Apollon, *chanter d'une voix*  
« *feinte et lugubre un Dieu mort, qui a été condamné à un*  
« *supplice cruel.* » (Dans S. Augustin, l. X, de la Cité de Dieu, c. 23.)

3° *Cécilius*, dans *Minutius Félix* (p. 22 et 23), les *Païens*, dans *Arnobé* (l. 1, n° 23), reprochent aux Chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix, *crucis supplicio interemptum* ; ce qui est un supplice infâme même pour les personnes de basse condition. « Et vous prétendez, ajoutent ces Païens,  
« et vous croyez qu'il vit encore, et vous l'adorez par des  
« prières journalières. »

4° *Julien*, l'apostat, dit que « les Chrétiens, après avoir  
« abandonné les dieux immortels, adorent le mort des Juifs. »

(*Dans S. Cyrille, l. vi.*) Et ailleurs, il dit encore « les « Chrétiens adorent le bois de la Croix ; qu'ils quittent les « dieux éternels pour adorer un Juif mort. » — Julien a sans doute cru que des railleries de ce genre militeraient puissamment en faveur de sa cause.

— Au reste, il n'est pas un livre, ni juif, ni païen, ni de quelque origine que ce soit, qui ait nié la vérité de la mort de Jésus-Christ. — Aucun ennemi du nom chrétien n'a jamais songé à dire que Jésus ne fût pas mort véritablement. Or, néanmoins, s'il eût été possible même d'alléguer ce simple soupçon, quel heureux moyen d'attaque n'aurait-ce pas été aux yeux des Païens et des Juifs ? Mais il paraît qu'aucun d'eux n'osa jamais le mettre en avant, tant le fait était notoire ; tant la mort de Jésus avait été remarquable, attentivement examinée et constatée. C'est un point qu'a développé et fait ressortir Origène dans un *Traité* destiné à passer sous les yeux subtils de Celse.

---

## 7° COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Accomplissement de la prophétie de Zacharie, relative au deuil qui devait avoir lieu à la mort du Christ. — Témoignage de l'Eglise Romaine.
- II. — Signes de deuil et de douleur de la part des femmes d'Israel et de la part de plusieurs familles Justes, à l'occasion de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 1° Récits de Catherine Emmerich d'Allemagne. — 2° Récit de Marie, abbesse d'Agréda, en Espagne. — 3° Récit de sainte Brigitte, princesse de Suède.

I. — *Accomplissement de la Prophétie de Zacharie, relative au deuil qui devait avoir lieu à la mort du Christ.*

Il est prédit dans Zacharie, c. XII., 10 (1<sup>e</sup> col. VII), que le pays d'Israël et que les familles des Justes pleureront avec soupirs et avec larmes la mort violente du Messie, comme on a coutume de pleurer la mort d'un fils unique.

Voici le texte même du Prophète :

10. *Et je répandrai sur la Maison de David et sur les habitants de Jérusalem, un esprit de grâce et de prières : Alors ils jetteront les yeux sur moi qu'ils auront percé, et ils pleureront avec larmes et avec gémissements, comme on pleure un fils unique ; ils seront pénétrés de douleur, comme on l'est à la mort d'un fils aîné.*

11. *En ce jour-là, il y aura un grand deuil dans Jérusalem, tel que fut celui d'Adadremmon (de Josias), dans la plaine de Mageddon.*

12. *Tout le pays sera dans le deuil, une famille à part, et une autre à part, et leurs femmes à part ;*

13. *Les familles de la maison de Nathan à part, et leurs femmes à part : les familles de la maison de Lévi à part, et leurs femmes à part ; les familles de la maison de Séméï à part, et leurs femmes à part ;*

14. *Et toutes les autres familles chacune à part, et leurs femmes à part.*

Bien que ce deuil universel doive avoir lieu, surtout à l'époque future de la conversion générale des Juifs qui arrivera vers les derniers temps, toutefois, l'oracle qui l'annonce, a eu un commencement d'accomplissement remarquable, au temps même de la mort de Notre-Seigneur. Les justes des principales familles d'Israël, qui, au jour de cette mort si dramatique, vinrent à Jérusalem pour la fête de Pâques, déplorèrent amèrement le crime des Juifs, gémissaient en secret et chacun à part avec leurs familles, et pleuraient la mort de Jésus leur Messie ; d'autres

le pleuraient même ouvertement et sans craindre le ressentiment des chefs spirituels et temporels de la nation. Voilà pourquoi l'Eglise catholique romaine, dans l'office qu'elle a institué pour célébrer la Passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rappelle ce deuil général des Justes d'Israël et le raconte avec les termes mêmes de la Prophétie de Zacharie :

« *Deponens Joseph corpus Jesu involvit sindone, dit-elle, et posuit eum in monumento exciso : fuit planctus magnus in illa die, ajoute-t-elle, Mulieres autem, sedentes contra sepulcrum, dolebant, sicut deleri solet in morte Primogeniti* <sup>1</sup>. »

« Joseph d'Arimathie, ayant détaché de la Croix le corps de Jésus, l'enveloppa d'un linceul, et le plaça dans un sépulcre qui avait été taillé dans le rocher même de la montagne du Calvaire : il y eut un grand deuil en ce jour-là : Les femmes, assises vis-à-vis le monument funèbre, étaient dans le deuil et dans la douleur, comme on a coutume de s'affliger à la mort d'un fils premier-né. »

Ces femmes qui pleuraient ainsi la mort violente de Jésus, étaient pour la plupart des femmes issues des nobles familles de David, de Nathan, de Lévi ; elles descendaient des races Royales et Sacerdotales, et plusieurs étaient des Maisons les plus considérables de la Nation. On ne peut douter qu'elles n'eussent les sympathies de leurs propres familles : et, dès lors, celles-ci pleuraient aussi à part la mort du Messie. Tous les Justes, qui virent en ce jour-là comment le Ciel s'était déclaré par des prodiges manifestes en faveur de Jésus contre ses ennemis, ne manquèrent pas de gémir et de pleurer à l'occasion de cette mort si cruellement et si indignement infligée au Fils de Dieu. Enfin, tous ceux qui se convertirent après la Passion et la Pentecôte, et qui étaient une partie considérable de la nation juive (ja-

<sup>1</sup> *Antiphona ad magnificat.*

mais plus tard les Juifs ne se convertirent en si grand nombre), gémissaient en silence et en secret: c'étaient toutes les familles désignées par le prophète Zacharie.

Mais ces signes extérieurs de deuil et d'affliction sont signalés particulièrement dans différents chapitres du Livre intitulé: *La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. . . .

II. — *Signes de deuil et de douleur de la part des femmes d'Israël et de plusieurs familles justes, à l'occasion de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

1. « Pendant que le peuple tremblait et gémissait, dit le Livre précité<sup>1</sup>, une troupe d'environ trente hommes considérables de la Judée et des environs de Joppé, étaient passés par là, se rendant à la fête (de Pâques), et lorsqu'ils virent Jésus en croix, et les signes menaçants qui se montraient dans la nature, ils exprimèrent vivement leur horreur et s'écrièrent:

— « Malheur à cette ville! si le Temple de Dieu ne s'y trouvait pas, on devrait la brûler pour avoir pris sur soi une telle iniquité!

« Les discours de ces hommes furent comme un point d'appui pour le peuple: il y eut une explosion de murmures et de gémissements, et ceux qui étaient affectés de même, se groupèrent ensemble. Tous les assistants se divisèrent en deux partis: Les uns pleuraient et murmuraient; les autres faisaient entendre des injures et des imprécations. . . . »

On lit plus loin, au chapitre 45, p. 369:

« Il était un peu plus de trois heures lorsque Jésus

<sup>1</sup> C. 44, p. 363. — La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ par Anne-Catherine Emmerich, traduite par M. de Cazalès, vicaire-général de Montauban.

rendit l'esprit. Quand la première secousse du tremblement de terre fut passée, plusieurs des Pharisiens reprirent leur audace ; ils s'approchèrent de la fente du rocher du Calvaire, y jetèrent des pierres et essayèrent d'en mesurer la profondeur avec des cordes. Comme ils ne purent pas en trouver le fond, cela les rendit pensifs, — ils remarquèrent avec quelque inquiétude les gémissements du peuple et quittèrent le Calvaire. Beaucoup de gens se sentaient intérieurement changés ; la plupart des assistants s'en retournèrent à Jérusalem, frappés de terreur. Des soldats Romains vinrent garder la porte de la ville et occuper quelques positions pour prévenir toute espèce de mouvement tumultueux. Cassius et une cinquantaine de soldats restèrent sur le Calvaire. Les amis de Jésus entouraient la Croix, s'asseyaient vis-à-vis elle, et pleuraient. Plusieurs des saintes femmes étaient revenues à la ville. Le silence et le deuil régnaient autour du corps de Jésus. — On voyait de loin, dans la vallée et sur les hauteurs opposées, se montrer çà et là quelques disciples qui regardaient du côté de la Croix avec une curiosité inquiète, et disparaissaient, s'ils voyaient venir quelqu'un.

Voici un passage du LIII<sup>e</sup> chapitre :

« Joseph et Nicodème (à leur retour du tombeau), rencontrèrent dans la ville, Pierre, Jacques-le-Majeur et Jacques-le-Mineur ; tous pleuraient ; Pierre surtout était en proie à une violente douleur... Les Disciples se réunirent au Cénacle. Les saintes femmes se retirèrent de leur côté dans la partie où habitait la Sainte-Vierge. On prit quelque nourriture et on passa encore quelques minutes à pleurer ensemble et à raconter ce qu'on avait vu. Les hommes mirent d'autres vêtements, mangèrent des agneaux dans le Cénacle, mais sans joindre à leur repas aucune cérémonie ; car ils avaient mangé la veille l'Agneau Pascal ; tous étaient pleins de trouble et de tristesse.... On

raconta de nouveau ce qui s'était passé, et on pleura encore..... »

2. (Lorsqu'on mena Jésus à la mort, dit Marie d'Agréda<sup>1</sup>, « il s'éleva un bruit semblable à un murmure confus. La multitude était divisée en sentiments et en opinions contraires. Ceux qui avaient été guéris par les miracles de Jésus, et les autres qui avaient entendu et embrassé sa doctrine, le plaignaient amèrement; d'autres faisaient entendre des injures. S. Jean, les saintes femmes avec Marie, étaient dans une douleur immense et versaient des larmes continuelles... Les Juifs le blasphémaient; les Justes le pleuraient, les étrangers étaient frappés d'étonnement. »

3. La sainte Vierge, parlant à sainte Brigitte<sup>2</sup>, fait sentir vivement la compassion qu'inspirait Jésus mourant : « — Son cœur se fendit, dit-elle, à cause de l'intolérable douleur; alors soudain tous ses membres tremblèrent; et sa tête qui était baissée, se leva un peu, ses yeux à demi clos s'ouvraient à demi. Sa bouche aussi était ouverte, et on voyait sa langue ensanglantée; ses doigts et ses bras, qui s'étaient beaucoup retirés, s'étendaient. Mais quand il eut rendu l'esprit, sa tête s'abaissa vers sa poitrine, ses mains se retirèrent un peu du lieu des plaies, et ses pieds supportaient un plus grand poids. — Alors mes mains se séchèrent, mes yeux s'obscurcirent, ma face pâlit comme la face d'un homme mort, mes oreilles n'entendaient rien, ma bouche ne parlait point, mes pieds chancelaient, et mon corps tomba à terre.....

<sup>1</sup> *Vie Divine*, c. 26, p. 143, 151-152.

<sup>2</sup> *Sainte Brigitte, Révélat. Célestes*, t. 1, p. 79, c. 27 et p. 104.





## CHAPITRE XVII

### LES TÉNÈBRES

ARRIVÉES A LA MORT DU CHRIST

---

*Au temps du Messie, il y aura de grands signes  
dans le ciel et dans le soleil.*

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

#### I. — *Ténèbres dans le soleil. — Joël.*

Joël, 11, 30, 31, annonce des prodiges dans le ciel et sur la terre ; ils s'accompliront en partie au temps de la mort du Messie ; lors de la descente du Saint-Esprit, et avant le jour formidable du jugement : *Je répandrai alors mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes ; je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem.* Le Seigneur ne dit pas que ces prodiges arriveront tous à la fois, ni une seule fois pour toutes. Il nous laisse à entendre qu'ils doivent précéder quelques événements remarquables et qu'ils regardent des temps éloignés. — Aucun des Interprètes chrétiens n'a jamais enseigné jusqu'ici, que ces pro-

diges aient été entièrement et littéralement accomplis dans un seul fait historique. Tous ont pensé qu'il suffisait de montrer qu'il y a eu des prodiges très-remarquables opérés et au temps de la mort du Christ, et au jour de la Pentecôte, et avant la ruine de Jérusalem, et qu'il en paraîtra de plus formidables encore, avant le jour du jugement dernier. (Calmet). Les Apôtres (Act. 2), nous enseignent que cette prophétie regarde le temps de l'avènement du Christ. Tirinus, s'autorisant du sentiment d'un grand nombre d'interprètes, dit que ces prodiges annoncés commenceront à s'accomplir, 1° lors de la Passion du Christ, (S. Jérôme, Remi, Hugues); 2° qu'ils s'accroîtront lors de la ruine de Jérusalem, (S. Chrys.); 3° enfin, qu'ils auront leur parfait accomplissement avant la fin du monde. (Tert., Orig., Théodoret, Rupert, S. Thomas, Lyranus, Vatable, Corn. à Lap. et beaucoup d'autres.

II. — *Le soleil se couchera en plein midi.* — (Amos.)

Amos, VIII, 8 et suiv., annonçant aux Juifs un grand châtement, leur dit :

*Après cela, leur terre ne sera-t-elle pas ébranlée? Tous ses habitants seront dans les larmes; elle sera accablée de maux, comme par l'inondation d'un fleuve. Ses richesses seront enlevées et se dissiperont, comme le fleuve de l'Égypte. En ce jour-là, dit le Seigneur Dieu, le soleil se couchera en plein midi, et je couvrirai la terre de ténèbres, en un jour serein : Et erit in die illâ, dicit Dominus Deus, occidet sol in meridie, et tenebrescere faciam terram in die luminis. — Je changerai vos fêtes en sujet de larmes, et vos chants de joie en lamentations; je plongerai Israël dans les larmes.* Le Prophète fait entendre que l'obscurcissement du soleil à la sixième heure du jour, sera un signe des autres malheurs qui fondront bientôt après sur les Juifs coupables. Il prédit en effet ces maux qui doivent venir quelque temps après la cessation des fêtes

mosaïques, leur deuil, leur dernière catastrophe, leur faim d'entendre la Parole de Dieu.

Tertullien sur cette prophétie d'Amos : *Occidet sol in meridie*, dit : *Habes et horæ sextæ significationem : le Prophète vous marque l'heure précise de ces ténèbres ; ce sera la sixième heure, et contenebravit super terram.* (Adv. Marcion., l. iv, p. 234. — 2 col. II.)

III. — *Les ténèbres sur Jérusalem ; — le jour de froid et la gelée ; — ce jour sera suivi du Règne universel du Christ. — Zacharie. (An 520 avant Jésus-Christ.)*

Zachar., xiv, 6 et suiv. — Parmi les jours de deuil qui arriveront à Jérusalem, aux temps du Messie, Zacharie annonce celui-ci : *Et erit in die illa : non erit lux, sed frigus et gelu. Et erit dies una quæ nota est Domino, non dies neque nox : et in tempore vesperi erit lux. Et erit in die illa : exhibunt aquæ vivæ de Jerusalem.... Et erit Dominus rex super omnem terram : Erit in die illa Dominus unus, et erit nomen ejus unum : c'est-à-dire : 6. En ce jour-là on ne verra point de lumière, mais on éprouvera le froid et la gelée. 7. Et il y aura un jour connu du Seigneur qui ne sera ni jour ni nuit ; et sur le soir de ce jour, la lumière reparaitra. 8. En ce temps-là, il sortira de Jérusalem des eaux vives dont la moitié se répandra vers la mer d'Orient, et l'autre moitié vers la mer d'Occident ; et elles couleront l'hiver et l'été. 9. Le Seigneur sera le Roi de la terre. Et il n'y aura en ce jour-là que lui de Seigneur, et son nom seul sera révééré.* (Voir 2 col. III.)

Les Anciens Juifs appliquaient aux temps du Messie ce chapitre prophétique de Zacharie, comme on le voit dans le livre *Beressith-Rabba* et dans les *Midrascoth Théhillim et Ruth* ; (Huet). Nous verrons plus loin que la plupart des Interprètes Chrétiens l'ont expliqué dans le même sens.

Bien que ces deux prophéties de Zacharie et d'Amos aient désigné quelque malheur prochain pour les Juifs rebelles de

leur siècle, elles ont néanmoins incontestablement un sens plus important et plus général, qui doit s'accomplir littéralement à l'occasion de la mort du Christ, comme l'événement lui-même le démontrera. Ainsi, quand bien même elles désigneraient le deuil particulier de la mort de Judas Maccabée, comme le pensent certains commentateurs, il est évident que la Prophétie regarde un événement bien plus considérable, et que d'ailleurs elle ne serait alors accomplie ni à la lettre, ni dans son entier. L'avènement du règne universel de Dieu par toute la terre, lequel avènement doit suivre ce jour prédit, prouve clairement que la Prophétie ne désignait pas principalement ce deuil particulier, puisque Dieu n'a pas régné partout, après la mort de Judas Maccabée.

---

## 2° COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS

#### DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

I. — *Ce que Dieu ou le Messie doit faire, lorsqu'il sera dans le deuil.*

Dans la *Midras-Echa*, le Rabbin Samuël-ben-Nahman a parfaitement expliqué Joël au sujet des ténèbres qu'il annonce : « Un roi de chair et de sang, *dit-il*, que fait-il, « lorsqu'il est en deuil ? On lui répondit : il suspend un sac « à l'entrée de sa chambre. — Il leur dit : Je ferai aussi de « même, comme il est écrit, *Isaï*, 50 : *Je revêtirai les cieux* « *d'obscurité, et je les couvrirai d'un sac.* Il leur demanda de « nouveau : Un roi de chair et de sang, étant dans le deuil, « que fait-il ? Ils lui dirent : il éteint les flambeaux. — Il « leur répondit : Je ferai aussi de même, et c'est là ce qui

« est écrit, Joël, III : *Le soleil et la lune ont été obscurcis et les astres ont retiré leur lumière. Et Dieu jettera de Sion un grand cri, tel qu'un rugissement, et de Jérusalem il fera entendre sa voix.* Le Rabbi les interrogea encore une fois, en disant : Un roi de chair et de sang, étant dans le deuil, que fait-il ? Ils lui répondirent : il marche sans chaussure. — Il leur dit : je ferai aussi de même. Et c'est ce qui est écrit, Nahum, I : *La route de Dieu sera dans le tourbillon et dans la tempête, et ses pieds poseront sur les nues.* Il les interrogea encore et leur dit : Un roi de chair et de sang, quand il est dans le deuil, que fait-il ? Ils lui dirent : il s'assied et se tait. — Il leur dit : je ferai aussi de même, selon qu'il est écrit, *Thren.*, III : *Il s'assiera solitaire et il se taira, parce qu'il a porté sur lui un joug. Il mettra sa bouche dans la poussière ; pour concevoir ainsi quelque espérance. Il tendra la joue à celui qui le frappera. Il se rassasiera d'opprobres.* C'est pourquoi ce Rabbi en développant le sens de ces Ecritures, et étant parvenu à ces derniers versets, *pasukim*, ne cessait de pleurer. » (Apud Galat., l. VIII, c. 12, p. 330.)

On comprend facilement que ce rabbin parlait ici en la personne de Dieu et qu'il voulait exprimer ce que ferait Dieu dans le deuil. Ce Dieu, c'est le Messie, qui dans son deuil couvrira les cieux et la terre de ténèbres, marchera nu-pieds, portant son fardeau et gardant le silence au milieu des opprobres et des affronts.

II. — *Le soleil se couchera en plein midi.* — Amos, 8 (I col. II.)

La plupart des Pères entendent ces paroles du jour où les Juifs se seront rendus coupables d'un grand crime contre le Christ. Tertull., *adv. Marcion* ; S. Irénée, l. IV, 33 ; S. Cyprien, l. II, *ad Quirinum*, c. 23 ; Eusèbe, *Dém. év.*, l. X, c. 6 ; S. Cyrille de Jérusalem, *Catech.* XIII ; S. Au-

gustin, *lib. Q. ex utroque Test.*, q. 15; S. Isidore, *de passione Domini*, c. 45; Ruffin et autres. Outre ces autorités, il y a des raisons qui nous portent à penser que cette prophétie regarde le temps du Messie; c'est d'abord cette soif de la Parole de Dieu, cette faim de la prophétie, que les Juifs ne trouveront plus ni n'entendront plus après avoir rejeté le Messie : *Circuibunt quærentes verbum Domini et non invenient*; c'est cette chute dernière, dont ils ne se relèveront plus ni pour le temporel ni pour le spirituel, excepté dans les derniers temps : *Cadent et non resurgent ultra*. Cela s'accorde parfaitement avec les autres prophéties. C'est encore la ressemblance de cette prédiction avec l'événement lui-même. Tout en ayant principalement en vue cet événement lointain, Dieu avait sans doute dessein de prémunir les Juifs contre un malheur plus prochain, qui devait être la figure du plus grand, du principal.

III. — *Interprétation de l'oracle de Zacharie XIV. 6 et suiv. (1 col. III.)*

Après avoir, dans les deux chapitres précédents, le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>, prophétisé le crucifiement du Christ, la fuite et le retour de ses disciples, l'incrédulité d'une grande partie des Juifs et la conversion de l'autre partie, Zacharie annonce enfin dans le XIV<sup>e</sup> chapitre la ruine des Juifs opiniâtres par Titus, chef des armées romaines, l'occupation du Mont des Oliviers par les futurs destructeurs de Jérusalem : il décrit leur désespoir et leur ruine complète, (Calmet, Eusèbe); puis parmi les jours de deuil qui arriveront aux Juifs Incrédulés, après le crucifiement du Seigneur, le prophète Zacharie annonce celui-ci : (XIV, 6 et suiv.) *Il y aura un jour connu du Seigneur, qui ne sera ni jour ni nuit; et sur le soir de ce jour-là, la lumière paraîtra*. Cela marque qu'il y aura des ténèbres pendant ce jour, lesquelles cesseront sur le soir et la lumière du soleil reparaitra. (Euseb., Huet.) Ce

deuil arrivera pour punir les Juifs rebelles. Mais cependant ce sera le commencement d'une époque heureuse pour les Juifs fidèles, et celui du Règne universel du Christ ; c'est pourquoi il est dit immédiatement qu'il sortira de Jérusalem des eaux vives... : que le Seigneur sera seul Roi sur toute la terre, à l'exclusion des fausses divinités. (Eusèbe, S. Jérôme, Remi, Rupert, Haymon, Vatable, Ribéra, Corn. à Lapidé, Tirinus, etc. ; — Les Constit. Apost., l. v, 14.)

Symmaque a traduit : *En ce jour-là, il n'y aura pas de lumière, mais le froid et la gelée pendant un jour connu du Seigneur.* Ce jour connu du Seigneur sera un jour remarquable et tout extraordinaire. « Or, dit Eusèbe, *Dem. év.* « l. vi, c. 19, remarquez avec quelle clarté est annoncée « ici la Passion de Notre-Seigneur. — Cette circonstance : « *En ce jour-là, il n'y aura pas de lumière*, s'accomplit quand « les ténèbres se répandirent de la sixième heure jusqu'à la « neuvième. Celle-ci : *froid et gelée pendant un jour*, lorsque « (Luc, xxii, 55) le froid se fit sentir le jour de la Passion. « S. Marc dit, xiv, 54, qu'on alluma du feu dans la cour du « Grand-Prêtre, que Pierre s'assit auprès pour se réchauffer. « Jean remarque expressément la circonstance du froid et « dit : *les esclaves et les serviteurs étaient auprès du feu,* « *parce qu'il faisait froid, et ils se chauffaient* (Joan. xviii, 18). « Ce jour connu du Seigneur ne sera ni jour ni nuit ; ce ne « sera pas un jour puisqu'il est écrit : *il n'y aura pas de lu-* « *mière* : ce qui s'accomplit exactement, puisque les tènè- « bres se répandirent sur la surface de la terre : ni une « nuit, puisqu'il est dit : *sur le soir apparaîtra la lumière* : « ce qui se réalisa encore, puisqu'après la neuvième heure, « le jour reprit son éclat accoutumé. » Telle est l'explication d'Eusèbe.

*Les ténèbres arrivées à la mort de Jésus,  
sont un phénomène miraculeux et un fait bien constaté.*

---

### 3° COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Les ténèbres couvrent toute la terre à la mort de Jésus.*

1. S. Matth. xxvii. 45. *Or, depuis la sixième heure du jour, jusqu'à la neuvième, les ténèbres se répandirent sur toute la terre.*

2. S. Luc, xxiii, 44. *Il était alors la sixième heure du jour et toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure ; c'est-à-dire depuis midi environ jusqu'à trois heures du soir. Le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu.*

3. S. Marc, xv, 23, dit de même qu'à la sixième heure les ténèbres se répandirent sur toute la terre et durèrent jusqu'à la neuvième heure.

Quant à la date précise de cet événement miraculeux, on peut voir dans notre *calcul des Olympiades et des Septante semaines de Daniel*, l'accord exact de l'histoire sacrée avec l'histoire profane.

II. — *Ces ténèbres ont été miraculeuses.*

Cette éclipse de soleil ou ces ténèbres ont été nécessairement surnaturelles. Cela est évident ; car il ne peut se faire d'éclipse de soleil qu'en nouvelle lune, lorsque celle-ci se



trouve entre nous et le soleil. Or la lune était dans son plein, lorsqu'arriva l'éclipse rapportée par les Evangélistes. Car c'était la veille de la Pâque des Juifs, qui tombait toujours le quatorzième jour du premier mois, jour auquel la lune est dans son plein, et se trouve pour nous parfaitement en face du soleil. Dans une telle position la lune ne saurait ni intercepter ni voiler à la terre les rayons du soleil. Il a donc fallu que ces ténèbres fussent miraculeuses, c'est-à-dire produites par la puissance divine contre les lois ordinaires de la nature. Nous verrons plus loin par quelles causes secondaires et par quels moyens, selon les Pères, Dieu a soustrait à la terre les rayons et la lumière du soleil.

### III. — *Ce que signifiaient ces ténèbres.*

Elles marquaient l'indignation du ciel au moment de la mort de Jésus. Le soleil, la lune et tous les éléments se couvrirent d'obscurcité et de deuil, comme pour compatir à la douleur du Christ et pour pleurer sa mort. Le Créateur de l'univers répandit tout-à-coup en plein midi sur toute la terre une nuit ténébreuse, tant pour signaler la divinité et l'innocence de son Fils unique Jésus, injustement livré à la mort, que pour faire sentir à la nation déicide l'énormité de son crime.

IV. — *Témoignage de Pilate, gouverneur de la Judée, qui livra Jésus entre les mains des Juifs, pour être crucifié (An 33 de Jésus-Christ.)*

Il est certain qu'il exista une assez longue relation de Pilate concernant ses actes administratifs et la mort de Jésus-Christ. — Différents auteurs ont cité cette relation sans en produire le texte ; d'autres ont cité une partie du texte ; d'autres ont voulu donner seulement un abrégé, un sommaire de ce que contenait cette relation touchant Notre-

Seigneur, tant parce que cette pièce eût été trop longue à transcrire, que parce que Pilate cherchait sans doute à s'y justifier de sa faiblesse, aux dépens de certains points de la vérité ; d'autres enfin se contentèrent d'en rappeler ou d'en analyser les principaux faits, relatifs à Jésus-Christ. — Voilà pourquoi nous avons maintenant plusieurs relations de Pilate, lesquelles, quoique d'accord pour le fond historique des faits, ne le sont plus pour la manière de les raconter ni de les exprimer, par la raison toute naturelle qu'une analyse historique, telle que celle qu'on retrouve dans Tertullien, par exemple, ne saurait jamais ressembler, ni pour la forme ni pour l'expression, à d'autres analyses faites par d'autres auteurs. Telle est donc l'origine de la diversité des relations attribuées à Pilate, dans lesquelles on retrouve les faits qu'il a véritablement rapportés, quoiqu'on n'y retrouve pas toutes ses expressions ni peut être même la forme de son récit historique. C'est l'extrait d'une pièce de ce genre que nous allons donner ici.

« A Tibère, très-puissant empereur,

« Pilate, préfet d'Orient.

« A Jérusalem, ville de la province où je suis président,  
« toute la multitude des Juifs me livra un homme, nommé  
« Jésus, qu'ils accusaient de griefs.... Aussitôt qu'il fut cru-  
« cifié, des ténèbres remplirent toute la terre ; le soleil  
« s'obscurcit en plein midi et les autres astres apparurent :  
« cependant parmi les étoiles on ne voyait point apparaître  
« la lune : elle ne resplendissait point : elle était comme  
« couverte de sang et comme éclipsée. Dans ce moment  
« toute la beauté extérieure ou toutes les couleurs des  
« objets terrestres étaient comme ensevelies ; en sorte que  
« dans cette épaisseur de ténèbres les Juifs ne pouvaient  
« pas même apercevoir ce qu'ils nomment leur temple... »  
Celui qui rapporte le contenu de cette relation ajoute à la

fin ces paroles : « Ces lettres ayant été portées et lues à « Rome, plusieurs de ceux qui étaient dans cette ville, « étaient surpris de voir que c'était à cause de l'injustice de « Pilate que des ténèbres et des tremblements de terre « avaient jeté l'effroi par toute la terre. » Le même auteur ajoute que ce fut là une des raisons qui porta l'Empereur à destituer Pilate. (*Co'lex Fabricii., Tom. II, p. 981.*)

Tous les plus anciens auteurs, qui avaient une connaissance exacte de la relation de Pilate, attestent que ce phénomène surnaturel y était mentionné

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS CONCERNANT LA NATURE, LES CAUSES, LES EFFETS, LA DURÉE ET L'ÉTENDUE DES TÉNÈBRES ARRIVÉES A LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

I. — *S. Denys* parle de ce phénomène dans deux de ses lettres, écrites, l'une à *S. Polycarpe*, l'autre à *Apollophane*, son ancien ami.

Ce témoin oculaire, éclairé, désintéressé, puisqu'alors il était encore païen, a été constamment et jusqu'au dix-septième siècle, reconnu par l'Orient et l'Occident pour le véritable auteur de ces lettres. Le dix-huitième siècle seul en a contesté l'authenticité ; aujourd'hui le dix-neuvième siècle la soutient (*Voy. M. Darbois, Dissertation sur ce sujet*). Nous donnons donc ce témoignage comme une preuve contestée, mais qui a cependant le cachet de la certitude. Le voici :

1. On avait rapporté à *S. Denis l'Aréopagite* qu'*Apollophane* niait les miracles de l'Ancien Testament ; alors

S. Denis dit à S. Polycarpe : « Demandez lui toutefois ce  
« qu'il pense de l'éclipse qui se remarqua, lorsque le Sau-  
« veur était en croix. Nous étions tous deux auprès de la  
« ville d'Héliopolis, lorsque tout à coup nous vîmes que la  
« lune était venue se placer devant le soleil, (quoique ce  
« ne fut pas le temps de la conjonction), elle y causa une  
« grande éclipse ; et ensuite vers la neuvième heure du  
« jour, nous la vîmes de nouveau quitter la place qu'elle  
« occupait au-dessous du soleil, pour aller se remettre à  
« l'endroit opposé du diamètre. Faites-le encore souvenir  
« de ceci : Il sait que la lune entra en conjonction par le  
« côté de l'Orient et atteignit jusqu'au bord occidental du  
« soleil, et qu'ensuite, au lieu d'avancer en droiture, pour  
« opérer sa sortie, elle rebroussa chemin et ne quitta que  
« le dernier le point de l'astre qu'elle avait voilé le pre-  
« mier. Tels sont les prodiges qui s'accomplirent en ces  
« temps-là ; et on ne peut les attribuer qu'à la cause uni-  
« verselle, Jésus-Christ, qui produit une foule de grandes  
« et admirables œuvres. Trouvez occasion de dire toutes  
« ces choses à Apollophane. Pour lui, s'il le peut, qu'il me  
« convainque de fausseté, moi qui étais à côté de lui et  
« avec lui, quand j'aperçus, quand j'admirai le phénomène.  
« Même en ce moment Apollophane fut saisi de je ne sais  
« quel sens prophétique, et, comme s'il eût conjecturé ce  
« qui se passait : O mon ami, dit-il, il y a une révolution  
« dans les choses divines ! » (Extrait de l'Épître de  
S. Denys à Polycarpe, évêque.)

2. Nous placerons encore ici l'autre lettre du même  
S. Denys à Apollophane lui-même, déjà converti au Chris-  
tianisme, dans laquelle S. Denys lui parle en ces termes :  
« Je vais vous faire souvenir de ce qui arriva dans le temps  
« que nous étions ensemble à Héliopolis d'Égypte. J'avais  
« alors environ vingt-cinq ans, et vous pouviez être de

« même âge. Nous vîmes tout d'un coup, un jour de ven-  
« dredi, environ l'heure de sexte ou de midi, la lune venir  
« se placer au-dessous du soleil, et y causer une éclipse  
« qui nous remplit de frayeur. Je vous demandais alors ce  
« que vous pensiez de ce prodige, et vous me dites une pa-  
« role qui ne s'effacera jamais de mon esprit. Car après que  
« tout le corps du soleil eût été entièrement caché, et que  
« toute la terre eût été couverte de ténèbres, lorsque le  
« soleil commença de se découvrir un peu, nous prîmes les  
« règles de Philippe Aridœus, et ayant examiné le cours  
« des astres, nous trouvâmes que le soleil naturellement  
« n'avait pu être éclipsé en ce temps-là. De plus, nous ob-  
« servâmes que la lune, contre son mouvement naturel, au  
« lieu de venir de l'Occident, était venue du côté de l'Orient,  
« se ranger sous le soleil, et en avait entièrement couvert  
« tout le disque, en sorte qu'il ne répandait plus aucune lu-  
« mière ; et après cela la lune s'en retourna en arrière du  
« côté de l'Orient, et laissa le soleil découvert comme au-  
« paravant. Alors je vous demandai, ô Apollophane ! ce  
« que vous croyiez que signifiait cette merveille ; et vous  
« me répondîtes : *ce sont là, mon cher Denys, des change-*  
« *ments* ou des vicissitudes *des choses divines*. Je remarquai  
« exactement et le temps et l'année de ce prodige ; et ayant  
« combiné tout cela avec ce que Paul m'en apprit dans la  
« suite, je me rendis à la vérité, à laquelle vous êtes  
« aussi heureusement rendu vous-même. » (*In vitâ Dionysii,*  
*apud Corder, t. 2, p. 273.*)

(La critique avait rejeté comme supposés les ouvrages de S. Denys l'aréopagite, parce qu'ils ont été peu connus dans l'antiquité ; mais la critique nouvelle a révisé le jugement porté par le dernier siècle contre ce monument ; elle montre que les livres de S. Denys étaient connus du temps d'Origène et de S. Denys d'Alexandrie, c'est-à-dire de l'an 200 à l'an 264 ; elle a élevé jusqu'à la certitude, ou si l'on veut,

jusqu'à un haut degré de probabilité, l'authenticité de ces ouvrages. M. Faivre, Mgr Darboy, les théologiens avec plusieurs autres critiques anciens, la défendent victorieusement contre les attaques des Protestants.)

3. La tradition rapporte que S. Denys, dans cette même occasion, s'écria : *ou l'auteur de la nature souffre, ou la machine de l'univers va être détruite* : aut Deus naturæ patitur, aut machina mundi dissolvetur. (Vide Corderii not. in épist. 7 Dionys.; — Brev. rom., officium de S. Dionysio.)

Il n'est sans doute pas inutile de remarquer ici 1<sup>o</sup> que ce qu'on lit sur cet événement dans les *Révélation d'Emméric* est très-conforme à ce récit de S. Denys ; 2<sup>o</sup> que le sentiment de presque tous les catholiques, suivant Maldonat, (in *Matth.* 27) et que les ténèbres furent causées par l'interposition miraculeuse de la lune entre le soleil et la terre ; ce qui est encore très conforme au récit de S. Denys. Suivant ce sentiment, la lune qui était éloignée du soleil de toute la moitié du ciel, rétrograda par un effet tout extraordinaire de la puissance de Dieu et revint se placer entre lui et la terre ; comme du temps d'Ezéchias le soleil retourna en arrière de dix degrés, pour donner à ce prince un signe certain du recouvrement de sa santé.

### III. — *Comment les Juifs expliquèrent ces ténèbres.*

D'après l'*Evangile* qui porte le nom de *Nicodème*, et que plusieurs croient composé avec les Actes de Pilate, les ténèbres se répandirent sur toute la terre depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième heure, le soleil étant obscurci, les pierres se fendirent... Le gouverneur ayant appris par le Centurion tout ce qui était arrivé, fut contristé ; il convoqua les Juifs et leur dit : « Vous avez vu les signes qui ont eu lieu dans le soleil

et tout ce qui s'est passé pendant que Jésus mourait? Les Juifs ayant entendu ces paroles, répondirent au gouverneur: c'est une éclipse de soleil qui a eu lieu, comme on a coutume d'en voir depuis longtemps: Eclipsis facta est solis secundum veterem consuetudinem (n° XI.). On a tout lieu de penser que les Juifs Infidèles cherchèrent à interpréter de cette manière le phénomène des ténèbres. Ils n'examinèrent point si une éclipse de soleil était possible à cette époque.

---

## 5° COLONNE.

### TÉMOIGNAGES DES PÈRES ET DES ANCIENS ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

Tous les Pères rappellent souvent cet événement. S. Justin (104 160); S. Irénée (140 202), Tertullien (194-220); Jules Africain (218) et les autres écrivains ecclésiastiques, le citent comme un phénomène surnaturel et incontestable aux yeux même des païens; car il était consigné dans leurs annales.

I. — S. Irénée s'exprime ainsi sur ce prodige :

« Les Prophètes ont annoncé l'obscurcissement du soleil,  
« qui eut lieu vers la sixième heure du jour, lorsque le  
« Christ expira, et encore le deuil et la douleur dans les  
« quels furent plongés ceux qui observaient alors les fêtes  
« de l'ancienne Loi, leurs cantiques de joie s'étant changés  
« en lamentations; car dès ce moment ils allaient com-  
« mencer d'être persécutés par les Gentils, etc. (*Iren.*, l. IV,

« 33.) Il ajoute un peu après (*ibid.*, 34) : « On n'avait jamais  
« vu à la mort de qui que ce soit, le soleil s'obscurcir au  
« milieu du jour, ni la terre trembler... Il est donc évident  
« que toutes les circonstances prédites par les Prophètes  
« ne peuvent s'appliquer qu'à Jésus et ne conviennent à  
« aucun autre qu'à lui. »

II. — *Tertullien* : « Le Christ Jésus a été crucifié parmi  
« des signes remarquables : le jour devint tout-à coup  
« comme une nuit obscure ; les ténèbres arrivèrent en plein  
« jour. Dieu changea aussi en deuil vos jours de fêtes  
« et vos cantiques en lamentations ; car, après la Passion  
« du Christ, la captivité et la dispersion prédites par le  
« Saint-Esprit, devinrent votre partage. » (*Adv. Judæos*,  
p. 119.)

III. — *Origène*, dans son second Livre contre Celse et  
dans son trente-cinquième traité sur saint Matthieu, dé-  
montre que cette éclipse du soleil n'était point naturelle, et  
il présente avec confiance ce prodige des ténèbres comme  
une preuve de la divinité de Jésus. Origène est né 151 ans  
après la mort de Jésus-Christ.

IV. — *Jules Africain*, qui vivait avant lui, reprenait  
Thallus, auteur païen, d'avoir confondu cet obscurcissement  
du soleil avec une éclipse ordinaire.

V. — S. Hilaire, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Grégoire  
de Naziance, S. Jérôme, Théodoret, rapportant ce phéno-  
mène et cherchant à l'expliquer, pensent que le feu du so-  
leil s'éteignit, pour ainsi dire ; que cet astre retira à lui ses  
rayons ; qu'on le vit sans éclat et sans lumière, pleurer en  
quelque sorte la mort du Sauveur et détourner avec horreur  
ses regards des Juifs criminels et meurtriers. Cet astre dans



cette occasion fut couvert de ténèbres, dit S. Grégoire de Naziance (*orat.* 42.), et ensuite il s'enflamma de nouveau. Il retira sa lumière, et retint ses rayons, dit S. Cyrille d'Alexandrie (*in Joël.* II.); il refusa de les envoyer comme auparavant pour éclairer la terre.

Le soleil ne se coucha point, dit S. Hilaire (*l.* 3, *de trinit.* n. 11.); il se retira d'horreur : mais que dis-je, il se retira ? Il ne se coucha point dans les nues ; mais il tomba en quelque sorte en défaillance, et ne put continuer sa course : *Sol non occidit, sed refugit. Quid refugisse dico? Non receptus in nubem est; sed de cursu operis defecit.* Le ciel, sensible à la douleur que souffrait Jésus-Christ sur la croix, et ne pouvant autrement témoigner aux hommes l'horreur qu'il avait de l'outrage que les Juifs lui faisait souffrir, leur présenta le soleil sans rayons en plein midi, dit Théodoret (*in Isaï.* c. 1, 3, 6.), et fit paraître le soleil couvert de ténèbres, pour porter témoignage contre leur impiété.

VI. — S. Jérôme dit que le soleil n'osant considérer son Seigneur attaché à la croix, se couvrit d'obscurité, et répandit une sombre nuit dans le monde ; qu'alors la lune dut aussi apparaître changée en sang, ou teinte de sang. (*In Joël.* II.)

VII. — S. Augustin, *epist.* 199, sans s'expliquer sur la manière dont la chose arriva, dit qu'il est certain que ce fut un phénomène vraiment miraculeux et surnaturel, puisque, la lune étant alors dans son plein, il ne pouvait pas arriver d'éclipse selon le cours ordinaire des astres.

VIII. — S. Léon dit que tous les éléments refusèrent alors aux Juifs leurs services. Le soleil leur retira sa lumière, et ils se virent plongés dans les ténèbres au milieu

du jour : *Densis tenebris splendore solis obductus, extraordinarie nocti subdidit diem.*

IX. — S. Chrysostôme, Euthymius et Théophylacte disent que le Sauveur attendit qu'il fut attaché à la croix pour donner aux Juifs ce signe du ciel qu'ils lui avaient demandé. Il couvrit toute la terre d'obscurité, comme il avait fait dans l'Égypte, au temps que les Israélites devaient y célébrer la première pâque, un peu avant leur sortie de ce pays. La circonstance du milieu du jour, dit S. Chrysostôme, est encore très-remarquable, puisqu'alors toute la terre, du moins tout notre hémisphère, était dans la lumière, et tout d'un coup il parut couvert d'obscurité, afin que tout l'univers fût témoin du miracle.

La durée de cette obscurité et son étendue, ajoute-t-il, sont des preuves que ce n'était point une éclipse (naturelle). Les éclipses ne durent que peu de temps, et ne causent pas des ténèbres sur toute la terre, au lieu qu'ici l'obscurité dure trois heures et s'étend sur tout le monde. Mais d'où vient que les hommes furent si peu touchés d'un événement si public et si miraculeux ? C'est à cause de leur endurcissement, de leur indifférence et de leur ignorance. Les uns ne se donnèrent pas la peine d'en découvrir la vraie cause ; les autres, sans y chercher d'autre mystère, crurent que c'était une simple éclipse ; les Juifs, témoins du miracle, ne l'attribuèrent pas à Jésus-Christ, ou le regardèrent sans en être touchés, comme ils avaient vu tant d'autres merveilles du Sauveur sans se convertir.

X. — Orose : « Dans ce jour-là, à la sixième heure du jour le soleil s'obscurcit ; une nuit ténébreuse enveloppa la terre ; et comme a dit le poète :

*Impiique æternam timuerunt sæcula noctem.*

« Or il est si certain que ce ne furent ni la lune, ni aucun  
« nuage, qui interceptèrent alors la lumière du soleil ; que  
« ce jour-là, qui était le quatorzième jour de la lune, cet  
« astre se trouvait en plein ciel ; il était très-éloigné du  
« soleil et les étoiles brillaient dans toute l'étendue du fir-  
« mament pendant les heures du jour ou plutôt dans cette  
« nuit effrayante. Ce fait est attesté non seulement par les  
« Evangiles, mais aussi par plusieurs livres des Grecs. »  
L. VII, c. 4. (*Voy. S. Cyrille de Jérusalem, x catéchèse, n. 19.*)

XI. — L'on voit que toutes les explications des Pères se résument à dire que les ténèbres arrivées à la mort de Jésus-Christ, furent miraculeuses dans leur cause. Soit que la lune ou que d'épais nuages se fussent interposés entre le soleil et la terre ; soit que le soleil eût retiré ses rayons, ou qu'une croûte épaisse formée sur cet astre, les eût arrêtés. Il ne paraît pas nécessaire de rejeter les témoignages et les commentaires de certains auteurs, sous prétexte de simplifier le miracle, et par la raison qu'ils ne favorisent pas l'opinion qu'on adopte. Pourvu que le fait surnaturel soit bien constaté, peu nous importe ici les différentes manières de l'expliquer. (*Voy. aussi les Constit. Apost., l. v, c. 14.*)

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TÉMOIGNAGES TIRÉS DES HISTORIENS PROFANES ET DES ARCHIVES DE DIVERS PEUPLES PAÏENS.

I. — *Témoignage de Phlégon, auteur païen, affranchi d'Adrien.*

Cet historien, né environ 50 ans après cet événement, était Egyptien. Il a écrit l'*Histoire des Olympiades* en seize livres, depuis leur origine, jusqu'aux temps de l'empereur Adrien. Or, au treizième livre de ses *Olympiades*, Phlégon rapporte ainsi l'éclipse de soleil et le violent tremblement de terre qui arrivèrent à la mort de Jésus :

« La quatrième année de la cccii<sup>e</sup> Olympiade (c'est la dix-huitième année du règne de Tibère et l'année de la mort du Sauveur), il parut dans le ciel une éclipse de soleil « plus complète qu'aucune autre qu'on eût jamais vue. A la « sixième heure du jour, l'obscurité fut si grande qu'on « voyait les étoiles au firmament, et qu'un tremblement de « terre renversa plusieurs maisons de la ville de Nicée en « Bithynie. » (Phlégon, *de Olymp.*, apud Euseb., *Chronic.*, p. 188, *edit. Scalig.*)

Ce même passage de Phlégon est cité non-seulement dans Eusèbe, dans Philopone, et dans S. Jérôme qui l'a traduit, mais encore dans des auteurs beaucoup plus anciens, dans Origène, dans l'ancienne *chronique d'Alexandrie*, dans Jules Africain, etc. (Orig., *in gen. hom.* 35 *et in lib. adv. Cels.*)

Voici les paroles de Jules Africain, rapportées par Syn-celle (*in Chronog.*) : « Narrat Phlégon, Tiberio imperante, solis eclipsin plenilunio contigisse... *Phlégon raconte que sous Tibère, dans la pleine lune, il arriva une éclipse totale du soleil, depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième heure du jour.* » On lit le même passage dans Eusèbe, *Dém. év.*, l. VIII, c. 2, mais à cette différence qu'il ne parle pas de la pleine lune.

## II. — *Témoignage de Thallus, historien grec.*

Outre Phlégon, Jules Africain cite encore Thallus, qui, dans le troisième livre de ses *Histoires Syriaques*, dit que *des ténèbres soudaines obscurcirent la terre en plein midi, la dix-huitième année de Tibère.* Des fragments de Jules Afri-

cain se trouvent dans la *Dem. Evang.* d'Eusèbe, l. VIII, c. 2, et dans Syncelle. S. Jérôme en parle de même.

On ne sait si ce n'est pas ce Thallus dont Eusèbe a cité les propres termes, sans le nommer, lorsqu'il dit qu'il avait trouvé dans les monuments des Grecs, que vers la quatrième année de la 621<sup>e</sup> olympiade, *le soleil fut éclipsé, la Bithynie fut ébranlée par un tremblement de terre, la plus grande partie de la ville de Nicée fut renversée.* Si Eusèbe ne désigne pas Thallus, il fait entendre que plusieurs auteurs païens rapportent le même fait, dans les monuments ou écrits qu'ils ont laissés. (*Chronic. græc.* p. 188.)

On ne sait pas au juste le temps auquel vivait Thallus, mais S. Justin et Tertullien l'ayant cité, on juge qu'il devait être à peu près de l'âge de Phlégon, s'il n'était pas plus ancien.

Les témoignages de ces deux auteurs païens ont été approfondis. L'examen de la critique, les preuves astronomiques et chronologiques en ont démontré la force et l'accord précis avec les Evangiles et ont fait dire à Onuphrio Panvini, l'un des meilleurs critiques du seizième siècle, qu'après les Evangiles il ne connaissait aucun témoignage humain plus éclatant et plus incontestable que celui de Phlégon sur les ténèbres qui étonnèrent l'univers à la mort de Notre-Seigneur.

Nous avons démontré dans le calcul des soixante dix semaines de Daniel, l'exacte correspondance qui existe entre les dates données par Phlégon et Thallus, et celles données par les Evangélistes sur l'époque de ces ténèbres surnaturelles.

Le savant P. Petean assure que les anciens Pères qui avaient eu occasion de parler de ce fait, avaient unanimement prononcé que l'éclipse ou l'obscurité miraculeuse rapportée par Phlégon, était la même qui arriva à la mort de Notre-Seigneur.

Tillemont conjecture que ces deux auteurs païens avaient pu tirer ce qu'ils ont dit de cette nuit extraordinaire, de la relation de Pilate à Tibère. Quoiqu'il en soit, il n'y a aucune bonne raison qui puisse diminuer la valeur de ces témoignages si conformes aux Évangiles et à la chronologie chrétienne.

### III. — *Témoignages des monuments publics.*

Ce qui met ce miracle au-dessus de toute contestation, c'est qu'il a été rapporté dans les *Actes Publics* et dans les *Registres de l'Empire*. Ainsi nous voyons les premiers Pères en appeler à ces pièces solennelles, auxquelles ils renvoient les Gentils comme à des monuments incontestables de la vérité.

1<sup>o</sup> Tertullien disait aux Romains que cet événement était inscrit dans leurs registres publics : « Tout-à coup, dit-il, le jour disparut, lorsque le soleil était, au milieu de sa course ; ceux qui ignoraient que cet événement avait été prédit à l'occasion de la mort du Sauveur, l'ont pris pour une éclipse. Dans la suite, ne pouvant en découvrir la raison, ils l'ont nié ; mais vous l'avez relaté dans vos archives : *Eum mundi casum relatum in archivis vestris habetis.* » (Apol. XXI.)

2<sup>o</sup> S. Lucien, martyr d'Antioche (250-312) disait devant ses juges et devant le gouverneur de Nicomédie : « Consultez vos annales ; vous y trouverez que du temps de Pilate, lorsque le Sauveur était dans les souffrances de la mort, le soleil disparut en plein jour et que le jour fut interrompu par des ténèbres extraordinaires. » (Ruffin, *hist. eccl.*, l. IX, c. 6.)

Cet historien, l'an 410, renvoyait encore les Romains aux *Archives* du temps pour avoir la preuve de cet obscurcissement du soleil.

3° *Témoignage des anciens fastes de la Chine.*

Adrien Greslon, les Pères Intorcèta, Couplet et Rougemont, ont trouvé cette éclipse surnaturelle consignée dans les monuments de l'*Histoire Chinoise*. Il y est dit, que, sous le règne du sage roi Quam-vu-ti, il y eut, dans le mois d'avril, une éclipse de soleil qui fut totale et qui effraya singulièrement ce prince, parce que, disent les auteurs Chinois, elle arriva contre le cours régulier de la nature, et qu'elle mit en désordre leurs astronomes, leurs tribunaux, et déranger absolument toutes leurs observations : et l'époque qu'ils donnent à cet événement extraordinaire répond précisément à la iv<sup>e</sup> année de la ccii<sup>e</sup> Olympiade et à la xviii<sup>e</sup> année du règne de Tibère.

On sait généralement, du reste, que les Chinois sont grands observateurs des astres, et extrêmement exacts à conserver la mémoire et à fixer l'époque de tous les grands événements.

La plupart des savants allèguent avec confiance ce fait, comme une nouvelle autorité très-digne d'attention. (Huet, *Colonia*, de Correvon, etc.)

IV. — Celse parle aussi de ces ténèbres. Il leur donne au moins autant de vraisemblance et de certitude qu'à d'autres récits que lui-même fait profession de croire. Nous examinerons plus loin sa manière de raisonner sur ce fait.

— La Sibylle, citée par Lactance, parle également de cette grande nuit, ténébreuse, qui, au milieu du jour, dura trois heures. (*Lact.*, l. iv, c. 19.) Elle rendait témoignage à un fait accompli, plutôt qu'elle n'annonçait un événement futur.

— Les Juifs, dans leurs anciens Talmuds, disent que la xl<sup>e</sup> année avant la ruine du Temple fut remarquable par

une foule de grands prodiges qui parurent, soit dans les airs, soit dans le temple.

On lit dans les *Puranas* de l'Inde, que d'épaisses ténèbres couvrirent la terre à la mort de Chrishna, Dieu crucifié. (Sepp, t. 1, p. 29.)

•

---



CHAPITRE XVIII  
DU TREMBLEMENT DE TERRE  
ARRIVÉ A LA MORT DU CHRIST

---

*Le ciel et la terre seront ébranlés pour rendre  
témoignage au Messie.*

---

1<sup>re</sup> COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *La terre et les montagnes seront agitées par des tremblements, lorsque le Messie sera dans les douleurs de la mort. (David. — An 1085-1014 avant J.-C.)*

Dans le psaume xvii, v. 5 et suiv., le Roi-Prophète décrit les tremblements de terre et les prodiges célestes qui signaleront la colère de Dieu contre les persécuteurs du Christ.

Le Christ parle ainsi par la bouche de ce Prophète :

*Les douleurs de la mort m'ont environné, les torrents de Bé-lial m'ont épouvanlé, les douleurs de l'enfer m'ont assiégé; les filets de la mort m'ont surpris. Dans mon affliction, j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai crié vers mon Dieu. Il a entendu ma voix de son sanctuaire, et les cris que j'ai poussés sont parvenus jusqu'à ses oreilles. Commota est, et contremuit terra : fonda-*

**menta montium conturbata sunt, et commota sunt, quoniam iratus est eis : Alors la terre a été ébranlée, et elle a tremblé : les fondements des montagnes ont été émus et agités, parce que le Seigneur était en colère contre mes ennemis.**

Le psaume poursuit cette description du futur ébranlement de la terre :

*Et misit sagittas suas, et dissipavit eos, fulgura multiplicavit et conturbavit eos : Et apparuerunt fontes aquarum, et revelata sunt fundamenta Orbis terrarum : Il a lancé ses flèches, et il les a dissipés (mes ennemis) ; il a multiplié les éclairs et il les a mis en désordre. Alors, les sources d'eau ont paru, et les fondements de la terre ont été découverts. Il a envoyé des Anges d'en haut : il m'a pris et il m'a retiré de l'abîme des eaux.*

Ainsi, après avoir décrit la commotion générale qui accompagnera la mort du Christ succombant sous les efforts impies de ses ennemis, le prophète continue le récit prophétique des triomphes du Messie, de sa résurrection et de son ascension, suivie de la descente du Saint-Esprit, enfin, de son règne universel. (Voir 2 col., 1.)

Remarquons ici que le passé est employé au lieu du futur, selon la coutume des Prophètes. Le psalmiste nous indique assez, du reste, qu'il s'agit d'événements à venir ; car il les annonce ensuite par le futur.

II. — *Ebranlement du ciel et de la terre, au temps du Messie.* — (Aggée, An 520 avant J.-C.)

Aggée (II, v, 7), prédit que le ciel et la terre seront ébranlés, pour rendre ainsi témoignage au Christ, le Désiré des nations :

*Voici ce que dit le Seigneur des armées : Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cœlum et terram, et mare et aridam. Et movebo omnes gentes : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers. J'é-*

*branlerai tous les peuples, et le Désiré des nations viendra, et je remplirai de gloire cette Maison, dit le Seigneur des Armées.... Le vingt-quatrième jour du mois, le Seigneur parla encore à Aggée et lui dit : parlez à Zorobabel, chef de Juda, et dites-lui : Ego movebo cœlum pariter et terram : J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre.*

Le Seigneur ébranlera plus d'une fois la terre, à l'occasion de son Christ ; mais il l'ébranlera spécialement au jour de sa mort. C'est, d'ailleurs, ce qui est formellement annoncé dans la prophétie précitée du psaume xvii<sup>e</sup> (Voir 2 col., II.)

### III. — *Même sujet.*

Nous avons vu que Dieu a déjà prédit par Joël, qu'au temps du Christ, *il fera paraître des prodiges non-seulement dans le ciel, mais aussi sur la terre ; et dabo prodigia in cœlo et in terra.* Ce qui peut signifier également des obscurcissements des astres, des tremblements de terre et d'autres prodiges de cette nature.

David et Isaïe marquent en plusieurs endroits de leurs prophéties que l'avènement du Christ sera signalé par quelque ébranlement ou commotion de l'univers.

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS HÉBREUX.

I. — *Interprétation du psaume xvii, et surtout de la partie qui concerne la description d'un futur ébranlement de la terre. (Voir 1 col., I.)*

Le psaume xvii a un rapport littéral et direct à Jésus-

Christ, et doit s'accomplir parfaitement en lui, bien qu'il convienne à David pour quelques traits particuliers et qu'il ait eu quelque accomplissement imparfait en ce saint Roi, destiné à figurer le Messie.

Suivant S. Athanase, une partie de ces prodiges devra paraître dans le ciel et sur la terre, à l'époque de la mort du Christ ; l'autre partie, lors de son dernier avènement. Il est certain que toute cette description, qui a un but dans la pensée du prophète, n'a pas été littéralement réalisée à l'égard de David. Aussi, la plupart des Interprètes assurent en général qu'ici David n'est que la figure prophétique du Messie (Berthier, Calmet, Tirinus) ; et que plusieurs traits marqués dans ce psaume ne conviennent qu'à Jésus-Christ seul, *multa in hoc psalmo soli Christo conveniunt* : (Menochius). Bien plus, il y a une dissertation anglaise de Jacques Peine, qui explique tout ce psaume de Jésus-Christ seul et qui en exclut David. Cet auteur fait voir dans le détail que tous les versets conviennent à Jésus-Christ, et que dans leur totalité et dans leur ensemble, ils ne conviennent qu'à lui, à ses souffrances, à sa mort, à sa résurrection, et à la vengeance qu'il a tirée de ses ennemis dans le dernier siège de Jérusalem. Cette dissertation est destinée principalement à faire voir que le passage de ce psaume cité par S. Paul (*Rom.*, xv, 9), a été pris par cet Apôtre dans le vrai sens qu'il a dans le psaume. Cette dissertation est d'ailleurs très-ingénieuse et donne un grand jour à tout ce psaume. (Dans Berthier, *sur ce ps.*)

Le psalmiste dit expressément, au nom du Christ, qu'*au moment de sa mort, il a crié vers Dieu ; que Dieu a pris sa défense ; qu'il s'est irrité contre ses ennemis ; que la terre a tremblé ; que les montagnes même avec leurs rochers ont été agitées et ébranlées violemment.* C'est ainsi que Dieu témoignera son indignation contre les ennemis du Christ par ce bouleversement éclatant du monde (Huet, Berthier). Cette

conformité avec l'événement est très-remarquable. (Tirinus).

De plus, les paroles suivantes : *Il a lancé ses flèches, multiplié ses éclairs et ses foudres ; les sources d'eau apparurent ; les fondements de la terre ont été découverts* : paroles qui sembleraient ne devoir se réaliser qu'au temps de la ruine de Jérusalem et qu'à la fin du monde, lorsque le Christ paraîtra sur les nuées célestes, se seraient comme accomplies partiellement , à la mort du Christ, selon la relation de Pilate, qui sera citée (6 col., n° III).

## II. — *Sur la Prophétie d'Aggée, c. 2. (Voir 1 col., II.)*

*J'ébranlerai le ciel et la terre.* Parmi les commotions générales qui arriveront à l'avènement du Messie, les Interprètes comptent les tremblements de terre qui doivent arriver à l'occasion de sa Passion et de sa Résurrection (Tirinus) ; ces secousses violentes qui fendront les pierres et les rochers du Calvaire ; ce mouvement qui se fera sentir jusque dans les entrailles de la terre, au moment où des morts ressusciteront, et lorsque l'âme du Messie ira visiter les Limbes. En effet, le prophète Aggée annonce en général qu'au temps du Messie, le Seigneur opérera dans le ciel et sur la terre, dans les mers et sur les continents, des ébranlements sensibles et de toute sorte. Tout en annonçant donc les uns, il n'exclut pas les autres.

Nous avons déjà eu occasion de voir que les anciens Hébreux, entre autres le R. Akiba, s'accordaient avec nous pour l'application littérale de ce passage prophétique au temps du Christ. — (*Dans Galatinus, l. IV, c. 9 et 10.*)

## III. — *La Sibylle.*

Lactance rapporte les vers suivants, généralement attribués à la Sibylle, et dont voici la traduction :

*Templi vero scindetur velum, et  
Medio die nox erit tenebrosa ingens  
Tribus horis :*

C'est-à-dire :

*Le voile du Temple sera déchiré, et au milieu du jour une grande nuit obscure durera trois heures.*

(Lact., l. 4, c. 19.)

Nous avons dit ailleurs ce qu'il fallait penser de ces vers sibyllins qu'on lisait au premier et au deuxième siècle.

---

*Un tremblement de terre universel arrive à la Mort de Jésus. — Rupture des rochers. — Ouverture des sépulcres. — Ebranlement du Temple. — Autres prodiges de cette nature.*

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Tremblements de terre à la mort de Jésus ; — violente rupture des rochers du mont Calvaire ; — ouverture miraculeuse des Sépulcres. — S. Matthieu, témoin oculaire (An 33 de Jésus-Christ.)*

S. Matth., xxvii, 50 et suiv. — *Et sur la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en invoquant Dieu son Père, et en disant : Eli, Eli, lamma sabactani?... Un peu après, Jésus, jetant encore un grand cri, rendit l'esprit.*

Son âme, se séparant de son corps, descendit dans les Enfers, c'est-à-dire dans les Limbes des anciens Justes.

*Et voici que le voile du Temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla, les pierres se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, et grand nombre de corps des Saints qui étaient dans le sommeil, ressuscitèrent : et ecce velum Templi scissum est in duas partes, a summo usque deorsum, et terra mota est, et petræ scissæ sunt. Et monumenta aperta sunt : et multa corpora Sanctorum qui dormierant, surrexerunt... Le Centenier et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de terre et tout ce qui se passait, viso terræ motu, furent saisis d'une extrême crainte et dirent : Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu !*

S. Luc, xxiii, 45. — *Le voile du Temple fut déchiré par le milieu (S. Marc, 15) du haut en bas. Le Centurion voyant ce qui était arrivé, rendit gloire à Dieu et dit : vraiment Celui-ci était un homme juste ! Et toute la foule de ceux qui étaient présents à ce spectacle, voyant ce qui était arrivé, s'en retournaient en frappant leur poitrine.*

Qui osera donner un sens purement symbolique à de tels événements, qui sont marqués d'une manière si positive ? Tout ici exprime nettement les choses telles qu'elles se sont passées : elles montrent dans quelle grossière erreur se sont engagés les prétendus sages qui tentèrent de les expliquer dans un sens allégorique ou mythique. *Evanuerunt in cogitationibus suis.* Jamais il n'a été si vrai qu'aujourd'hui, de dire qu'ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements.

## II. — Voile du Temple.

La troisième heure après midi était l'heure du sacrifice (de l'Agneau), appelé le *Sacrifice du soir*. Il était plus solennel que celui du matin. Le plus grand nombre des fidèles s'y était rendu. Un prêtre se tenait du côté du Saint des Saints, brûlant de l'encens sur l'autel d'or qui n'était séparé du Saint des Saints que par un voile. Le peuple priait

tourné vers le Sanctuaire, où brûlait, sur l'autel des holocaustes, le sacrifice du matin et du soir, un Agneau immolé, une victime sanglante (figure du véritable Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde). Les prêtres virent le voile du temple se déchirer, comme marque de la colère divine, de l'abolition des figures et de l'ancienne Alliance, comme signe de la manifestation de la Réalité et de la Nouvelle Alliance, comme signe enfin que Dieu se séparait des Juifs.

Du reste, ce n'est pas le seul signe que Dieu leur ait donné de son indignation. Les Juifs nous en rapporteront eux-mêmes plusieurs autres, d'aussi sinistre augure.

III. — *La voix de Jésus-Christ ébranla alors la terre.*

*Hébr.*, XII, 25. — S. Paul rappelle ce tremblement de terre, lorsqu'il dit :

« Prenez garde de mépriser Celui qui vous parle ; car si  
« ceux qui ont méprisé Celui qui leur parlait sur la terre,  
« n'ont pu éviter la punition, nous pourrions bien moins  
« l'éviter, si nous rejetions Celui qui nous parle du ciel ;  
« c'est Lui dont la voix ébranla alors la terre : *cujus vox*  
« *movit terram tunc* ; et c'est lui qui a fait pour le temps où  
« nous sommes, une nouvelle promesse, en disant :

« *J'ébranlerai encore une fois, non seulement la terre, mais*  
« *aussi le ciel : morebo non solum terram, sed et cælum.* »

Huet rapporte ces paroles de S. Paul : *sa voix ébranla alors la terre*, au temps de la mort de Jésus qui jeta un grand cri et la terre trembla.

Il est très-probable que ce sont ces prodiges qui donnèrent de la hardiesse à Joseph d'Arimathie et à Nicodème le sénateur. Eux qui, du vivant de Jésus, n'étaient ses disciples qu'en secret et timidement *propter metum Judæorum*, se déclarent hautement ses disciples après une mort aussi ignominieuse, et ils n'épargnent rien pour sa sépulture.



C'est pour célébrer ce grand événement que l'Eglise ré-  
pète dans ses hymnes :

*Montes, sepulera saxaque  
Scinduntur ; arva, flumina,  
Rupes, et æquor contremunt.  
Templique velum scinditur.  
Sol, Luna, Cælum, Sidera  
Plangunt, et Orbis ingemît :  
O vos, viri, vos, parvuli,  
Nuptæ, puellæ, plangite !*

(In Comm. Pass. J. C.)

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TÉMOIGNAGES DES ANCIENS JUIFS ET PAÏENS CONVERTIS.

I. — S. Denis, témoin oculaire, parle de ce tremble-  
ment de terre qu'il remarqua en Egypte, lorsqu'il n'était en-  
core que philosophe païen : *αγνωστος, εφρη, πασχει Θεος.*  
*δι' ου το θε το παν εξορωται και σεσαλευται .*

« Un Dieu inconnu souffre, dit-il alors, (ou bien) un  
« Dieu souffre sans qu'on le connaisse ; et c'est à cause de  
« lui que tout l'univers est couvert de ténèbres et est  
« ébranlé, *σεσαλευται*. (Michaël Syncell., *Jerosol.*, l. II.  
*oper.*, *S. Dionys.*, p. 207, et apud Suidam, in *Dionysio*.)

S. Justin, Origène et tous les anciens Pères rappellent  
souvent ces prodiges dans le cours de leurs ouvrages.

II. — S. Irénée en parle ainsi avec confiance :

« On n'avait jamais vu à la mort de qui que ce soit, ni le  
« soleil s'obscurcir au milieu du jour, ni le voile du Temple  
« se déchirer, ni la terre trembler, ni les pierres se briser,  
« ni les morts ressusciter. » Il conclut de là que les pro-

phéties ne conviennent qu'à Jésus-Christ seul. (*Iren.*, l. IV, c. 34.)

III. — Tertullien, *adver. Marcion*, p. 234 :

« *Ecce et elementa concutiuntur; Dominus enim patiebatur ipsorum* : Et voici que de leur côté, tous les éléments s'agitèrent ; car leur Maître était dans les souffrances de l'agonie. »

IV. — *Monument du Tremblement de terre miraculeux.*

S. Cyrille de Jérusalem. — On ne peut nier que, plusieurs siècles après la mort du Sauveur, on voyait et on montrait à tous les pèlerins les rochers fendus au moment de la Passion. Nous avons une autorité irréfragable dans le remarquable témoignage de S. Cyrille, patriarche de Jérusalem, prêchant devant un nombreux auditoire, sur les lieux mêmes, et disant aux catéchumènes :

« Ce Golgotha sacré, qui élève ici sa tête superbe, qui nous montre encore aujourd'hui les rochers fendus à la mort du Christ ; ce Sépulcre qui est ici proche, cette pierre posée à l'entrée du monument, et que nous voyons encore aujourd'hui à la même place. »

« Si je voulais nier, dit ailleurs le même S. Cyrille, que Jésus-Christ ait été crucifié, cette montagne de Golgotha sur laquelle nous sommes présentement, me confondrait. » (*XIII, Catech.*, n. 39 et n. 4.)

S. Cyrille parlait ainsi, parce que les ruptures visiblement surnaturelles de la montagne, témoignaient hautement du tremblement de terre qui fendit les rochers à la mort de Jésus.

V. — *Même sujet.*

S. Lucien (an 250). — Voici un autre témoignage fort curieux, que nous a transmis Ruffin, contemporain de S. Jérôme.

S. Lucien dit au préfet, son juge, d'après les Actes de son martyre :

« Si vous hésitez à vous rendre aux preuves que je viens  
« de vous donner, je produirai pour témoin le lieu même  
« où les choses se sont passées. Vous trouverez à Jérusa-  
« lem les rochers du mont Golgotha encore brisés sous le  
« poids du gibet. »

Ce Saint fut martyrisé l'an 250, sous l'empereur Dèce. On doit conclure de ces paroles que la montagne s'est entrouverte au lieu même où la croix était plantée. Et c'est cette fissure qu'on montre encore à tous les pèlerins.

(Ruff., *hist.*, l. ix, 6; M. Faivre, *traduc. de S. Cyril.*, 13 *Cathéc.*; Eusèbe, l. ix; Serrar., Sanct.)

VI. — *Effet de ce tremblement de terre. — Villes renversées ou affligées.*

L'auteur du livre de *Mirabilibus Scripturæ*, (l. II, c. 3), écrit que ce tremblement s'est fait sentir au loin et qu'il a renversé onze villes dans la Thrace. En comparant ce rapport avec celui de Phlégon, qui marque plusieurs maisons renversées en Asie, près de la Thrace; et avec celui de Pline qui porte que douze villes furent renversées en Asie (vers la 202<sup>e</sup> olympiade, à l'époque de la mort de Jésus-Christ); et en ajoutant les témoignages semblables de Strabon et d'autres auteurs ecclésiastiques, on doit penser que ce tremblement s'est fait sentir par toute la terre, et qu'il a affligé plusieurs maisons dans différentes villes.

VII. — *S. Jérôme, sur cet événement :*

« La croix est la gloire du Sauveur triomphant. Il est cru-  
« cifié comme homme, il est glorifié comme Dieu; le soleil  
« dérobe sa clarté; la lune change sa lumière en couleur de  
« sang; la terre tremble par un ébranlement extraordi-  
« naire; les Enfers s'ouvrent, les morts marchent, les ro-

« chers se brisent ; en sorte que cet événement parvient à  
« la connaissance des Gentils, à Denis l'Aréopagite, à  
« Apollophane, à Phlégon, enfin à Josèphe, qui, selon que  
« le rapporte Eusèbe dans sa Chronique (et comme on le  
« lit dans ses Antiquités), raconte qu'on entendit à Jérusalem,  
« dans le Temple, une voix qui prononça ces mots :  
« *Migremus his Sedibus ! Sortons d'ici !* »

VIII. — S. Ephrem rapporte qu'au moment où le voile du Temple se déchira, on vit une blanche colombe s'envoler du Temple.

Cette tradition n'étant pas appuyée sur d'autres témoignages, nous n'y insistons pas, quoique S. Jérôme et Baronius disent que l'autorité de S. Ephrem est d'un grand poids. (Baron., *an.* 34, c. 123.)

L'historien Orosius atteste les mêmes faits, et dit que le tremblement de terre, arrivé à la mort de Jésus-Christ, est le même que celui dont parlent les historiens païens presque contemporains, Dion, *l.* 57 ; Suétone, *in Téb., cap.* 48 ; Pline, *nat. hist., lib.* II, c. 84 ; Tacite, *hist.* ; Phlégon ; qui, tous placent ce grand événement, soit à la fin de la 19<sup>e</sup> année de l'empire de Tibère, soit au commencement de la 20<sup>e</sup> année, avec Eusèbe. Il n'y a entre ces auteurs qu'une différence de quelques mois. L'époque principale est marquée : on ne saurait s'offenser d'une si légère discordance.

On peut voir ce que disent pareillement sur le même fait S. Athanase, de *Pass. Domini* ; S. Chrysostôme ; S. Denis, *ad S. Polycarp.* ; S. Thomas, 3 *part.*, 9, 44, *art.* 2.

---

5° COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS, ENNEMIS DE JÉSUS, NON CONVERTIS.  
AUTRES MÉMOIRES.

I. — *Ebranlement du Temple, au temps de la mort de Jésus, — et autres prodiges sinistres rapportés par les Juifs Infidèles.*

Les Juifs ont rapporté que « quarante ans avant la destruction de Jérusalem (c'est précisément au temps de la Passion de Jésus-Christ), les portes du Temple se sont ouvertes d'elles-mêmes ; sur quoi, le R. Johanan-ben-Zaccaï, les réprimanda et dit : Temple, Temple, pour quoi te détruis-tu toi-même ? Je sais que tu seras détruit ; car c'est de toi que le prophète Zacharie a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres. » — (*Talmud de Babylone, dans Gal., l. iv, c. 8.*)

Ce trait est rapporté par plusieurs autres auteurs, comme étant arrivé quarante ans avant la ruine du Temple, c'est-à-dire vers le temps de la mort de Jésus-Christ.

II. — *Eclat de lumière extraordinaire. — Ouverture des portes du Temple.*

Josèphe rapporte ainsi ces deux prodiges :

« Le 8 du mois d'avril, le peuple s'étant assemblé pour célébrer la fête de Pâques, on vit à la neuvième heure de la nuit, durant une demi-heure, autour de l'autel et du Temple, une si grande lumière, que l'on aurait cru qu'il était jour. Les ignorants l'attribuèrent à bon augure ; mais ceux qui étaient instruits dans les choses

« saintes, le considèrent comme un présage de ce qui arriva depuis. »

« Environ à la sixième heure de la nuit, la porte du Temple qui regardait l'Orient, et qui était d'airain et si pesante, que vingt hommes pouvaient à peine la pousser, s'ouvrit d'elle-même, quoiqu'elle fût fermée avec de grosses serrures, des barres de fer et des verroux qui entraient bien avant dans le seuil, fait d'une seule pierre. Les gardes du Temple en donnèrent aussitôt avis au magistrat. Il s'y en alla et ne trouva pas peu de difficultés à la faire refermer. » — (Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. VII, c. 2 et 12.)

Soit que les prodiges rapportés par Josèphe se soient répétés plusieurs fois depuis la quarantième année avant la ruine du Temple, soit que, s'ils n'arrivèrent qu'une fois, cet historien n'ait pas suivi exactement la tradition des Pharisiens sur la véritable époque de ces prodiges, il paraît certain, d'après le Talmud, qu'ils arrivèrent quarante ans avant la ruine du Temple, c'est-à-dire au temps de la mort de Jésus. Une chose peut justifier la date de Josèphe : les Rabbins disent que depuis cette époque, les mêmes prodiges se répétèrent. Josèphe en marque la date à la fête de Pâques. Ils ont donc pu se renouveler à cette époque du déicide, afin, pour ainsi dire, de rappeler aux Juifs ce crime qui allait être la cause de leur ruine prochaine.

III. — *Autres prodiges funestes, parus à dater de la mort de Jésus. — Talmud.*

Le Talmud de Jérusalem, qui est le plus ancien de tous, raconte aussi le fait précédent et dit même qu'il se répétait depuis la quarantième année avant la ruine de Jérusalem et du Temple (c'est-à-dire à partir du temps de la Passion de Jésus). On y lit :

« Pendant tout le temps que Siméon-le-Juste exerça le  
« ministère, le sort du nom de Dieu montait toujours à  
« droite, la langue de splendeur blanchissait, et la lumière  
« du soir était toujours ardente. Mais quarante ans avant  
« que la Maison du Seigneur fût détruite, la lumière du  
« soir s'éteignait, la langue de splendeur devenait rouge  
« comme du sang, le sort du Nom de Dieu montait à gau-  
« che, et les portes du Temple, que l'on fermait le soir,  
« s'ouvraient d'elles-mêmes pendant la nuit, en sorte que  
« ceux qui y venaient le matin, les trouvaient ouvertes. »  
(Talmud de Jérusalem, dans *Galat.*, l. iv, c. 8; Talmud,  
tract., *Ioma*; c. 4, et R. Kimki, in 11, *Zach.*)

On voit que, d'après les Rabbins, le Temple fut ébranlé ; qu'il se détruisait lui-même ; que non-seulement le Saint des Saints fut ouvert par le déchirement du voile, mais que ses grandes portes mêmes s'ouvraient d'elles seules, pour marquer le courroux de Dieu contre la nation déicide.

IV. — On lisait dans l'ancien *Evangile des Nazaréens*, que le linteau du temple, qui était d'une extrême grandeur s'était rompu et séparé : (S. Jér., ad *Matth.*, xxvii, 5; Baron., an 34, n. 124) : *Superliminare Templi infinitæ magnitudinis fractum esse atque divisum legimus.*

Cette rupture violente du seuil supérieur du Temple, dont les dimensions étaient énormes, est un événement qui complète celui que mentionnent Joseph et les Scribes dans leur Talmud, lorsqu'ils nous apprennent que, le lendemain de l'exécution de Jésus, on trouva toute grande ouverte la porte Nicanor, sans que cependant personne ne l'eût ouverte ; ce qui parut à tous un présage des calamités réservées à la ville et au Temple. Ce fait nous paraîtra très-extraordinaire, si nous considérons que vingt hommes n'eussent pu, qu'avec peine, comme l'atteste Josèphe, ouvrir ou

fermer cette porte orientale, toute massive, toute pesante d'airain.

Par suite de ces événements, qui marquaient l'anéantissement du Judaïsme, et la réprobation du Temple, où avait habité jusq'ici *la Gloire de Dieu, l'Hassékina* (ou le Verbe, Splendeur de la Divinité), — le Sanhédrin, comme le remarquent les Talmudistes, quitta pour toujours la salle judiciaire, nommée *Gazith*, et dès-lors, les Juges en Israël perdirent à tout jamais le droit de juger d'après leurs propres lois. S. Jérôme ajoute, toujours d'après l'*Evangile des Nazaréens*, qu'aussitôt que le linteau du Temple fut brisé et abattu par le tremblement de terre, *l'on entendit les Anges qui présidaient à la conservation du Temple* ( et qui formaient un cortège d'honneur autour de la Divinité du Sanctuaire), on les entendit prononcer ces paroles : *Transeamus ex his Sedibus ! Quittons cette demeure !* (S. Jérôme, *épist.*, 150, q. 8.)

Cette translation s'accorde avec le récit historique de Josèphe, de Tacite, et d'autres auteurs, que nous produisons plus loin.

Le récit des prodiges accomplis au temps de la mort de Notre-Seigneur se trouve présenté, autre part, de la manière suivante :

— Selon les Docteurs juifs qui ont écrit le Talmud de Jérusalem, quarante ans avant la destruction du Sanctuaire, la lumière du chandelier d'or, qui était dans le Sanctuaire, près de la Table des pains de proposition, s'éteignit tout-à-coup.

— « Le sort qui, chaque année, à la fête des Expiations, était jeté sur les deux Boucs émissaires, et qui décidait lequel des deux devait être chassé dans le désert, tomba toujours, à partir de ce moment, sur le bouc qui était à gauche du Grand-Prêtre, tandis que, auparavant, et surtout pendant le pontificat de Siméon-le-Juste, qui dura



quarante ans, le sort était toujours tombé sur le bouc qui était à droite.

— « A partir de ce moment aussi, on ne vit plus blanchir le ruban d'écarlate que l'on attachait, tantôt aux cornes du Bouc, tantôt à la porte du Temple, tandis qu'auparavant sa couleur rouge devenait tout-à-coup blanche comme la neige aux yeux de tous. C'était un signe que les péchés du peuple ne lui étaient plus ôtés, et que Dieu ne lui était plus propice. Car la couleur rouge est le symbole du péché chez tous les peuples de l'antiquité. C'est pour cela, dit Sepp, que Esaü, dans l'Ancien Testament, Typhon et Mars, dans la mythologie, sont appelés *rouges*. C'est pour cela aussi qu'une vache rouge devait être brûlée pour la purification d'Israël. En vain, le Grand-Prêtre confesse ses péchés et ceux du peuple sur le bouc qui doit être immolé ; sa confession n'est point acceptée, le ruban rouge ne blanchit plus depuis que le peuple lui-même a demandé que le sang du Juste tombât sur lui et sur ses enfants.

— Mais pourquoi tous ces prodiges sinistres ? Pourquoi les grandes portes du Temple s'ouvraient-elles par la force d'une puissance surnaturelle ? — La raison en est que la Divinité, qui jusqu'alors avait fait de ce Sanctuaire le lieu de son habitation, voulut, dans ce jour à jamais mémorable, signifier publiquement à tout Israël, qu'elle abandonnait ce Temple ; et, selon la tradition juive, non-seulement la Divinité le déclara par ce fait éclatant, mais, de plus, elle le fit entendre hautement en criant :

*Sortons d'ici ! Sortons d'ici !*

De même que, d'après les Rabbins, les portes du Sanctuaire s'ouvrirent d'elles-mêmes, sous le roi Salomon, lorsque le Seigneur y entra avec l'Arche Sainte et avec l'éclat de sa gloire, devenue visible, ainsi la Divinité, lors de la mort du Sauveur, fit entendre sa voix, rendit sensible sa sortie, en déclarant, et par des faits surnaturels et par des

paroles formidables, qu'elle abandonnait ce Sanctuaire célèbre, désormais réprouvé, désormais voué à une ruine inévitable<sup>1</sup>.

— Ce fut à la vue de ces phénomènes surnaturels, de cet ébranlement du Temple, de cette ouverture si extraordinaire des portes, de ces voix surhumaines, parties du fond du Sanctuaire, de cette rupture du voile et du magnifique linteau de la porte Orientale ; — ce fut au milieu de ces divers tremblements de terre, de ce brisement des rochers, parmi tant de prodiges épouvantables, au milieu de la consternation générale, que tous, le peuple et les grands, les sages et les prêtres, se couvrirent d'un sac et de cendre, s'arrachèrent les cheveux en criant :

« *Malheur à nous! . .* »

Les Juifs qui ne croyaient pas en Jésus-Christ, criaient :

« Malheur à nous ! car le sceptre a été ôté à Israël, et  
« pourtant le Messie n'est pas encore venu ! »

Ce fut alors que Johanan, fils de Zachée, effrayé aussi, s'écria, et dit les paroles déjà citées :

— « O Temple ! ô Temple ! pourquoi t'ébranles-tu  
« ainsi?... »

Toutes ces choses nous sont rapportées par les Juifs eux-mêmes.

— « Le R. Sadoc, lorsqu'on lui annonça que, outre les prodiges qu'il avait lui-même vus, les portes du Temple s'étaient ouvertes d'elles-mêmes, et que l'abomination de la désolation était entrée dans le Sanctuaire, se mit à jeûner

<sup>1</sup> Voici le texte de Tacite sur ce grand évènement :

« Evenerunt prodigia, quæ neque hostiis, neque votis, piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. Visa per cœlum concurrere acies, rutilantia arma, et subito nubium igne collucere templum. Expansæ repente delubri fores, et audita major humana vox, *excedere Deos* (en hébreu, *Elohim*, Dieu, est au pluriel). Simul ingens motus excedentium. Quæ pauci in metum trahebant, pluribus persuasio inerat..... » (Tacite, *Hist.*, *lib. 5*, *n. 15*.)

et à faire pénitence, afin de conjurer les calamités qui menaçaient sa nation. Il vécut ainsi quarante ans, si bien qu'il était devenu comme un squelette vivant, et le peuple ne l'appelait plus que l'*Infirmes*. Mais, lorsque, enfin, les malheurs qu'il avait prévus, fondirent sur Jérusalem, et qu'il vit que ses pénitences n'avaient servi à rien, il se résigna au sort de sa patrie, et se fit guérir de ses jeûnes excessifs par les médecins de Titus, auprès de qui son extrême faiblesse lui fit trouver grâce.

Toutes ces choses sont racontées dans le Traité du Talmud, intitulé *Taanith*, — et attestées ou mentionnées par les R. R. Sommana, Abbagé, Raban Johanna-ben-Zacharie, Rabbi Abdini, *de consistorio Gazit et de Juda vx!* (Apud Hieronimum de Sancta fide, *adv. Jud.*, l. 1, p. 34, 35, 39.)

V. — *Extrait de l'Évangile de Nicodème, relatif au tremblement de terre.*

« Le soleil ayant été éclipsé, voici que le voile du Temple fut déchiré du haut en bas; les pierres furent fendues, les monuments furent ouverts, et plusieurs corps de Saints qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent. » Ce récit est entièrement conforme à celui de S. Matthieu.

VI. — *Extrait des Récoignitions de S. Clément, disciple et contemporain des Apôtres. (L. 1, c. 41.)*

« Enfin, lorsqu'il souffrit, l'univers entier compatit à sa douleur; car le soleil fut obscurci, et les astres furent bouleversés (ou troublés); la mer fut ébranlée et les montagnes entr'ouvertes : *mare commotum est, montesque disrupti* : et les sépulcres furent ouverts, et le voile du Temple fut déchiré, et pleura, pour ainsi dire, la ruine qui allait fondre sur ce lieu. Et néanmoins, lorsque le monde entier a été ébranlé, eux (les Juifs) cherchent en-

« core maintenant la cause de ces grands phénomènes et  
« n'en sont nullement émus. »

Voilà, certes, un fort beau témoignage. Le livre d'où il est pris, est très-ancien, puisqu'il remonte aux temps apostoliques et qu'il est cité par Origène en plusieurs endroits de ses ouvrages et par d'autres Pères de l'Eglise.

Voici la description que fait la tradition juive du rideau du *Saint des Saints*. Ce voile était double. Il était attaché à quatre colonnes dorées ; il était long de quarante coudées et large de vingt, et se trouvait en rapport avec le Saint des Saints qui avait vingt coudées de large. Tissé d'or et de pourpre, et orné de bordures et de franges couleur d'hyacinthe, il était partagé en soixante-douze champs ou quartiers ; il avait l'épaisseur de la main, et se composait en tout, de quatre-vingt-deux myriades de fils ; vingt mille vierges y avaient travaillé pendant une année, et il fallait trois cents prêtres pour le laver.

Telle est la tradition que nous a laissée le rabbin Siméon, fils de Gamaliel.

---

## 6° COLONNE.

TÉMOIGNAGES D'HISTORIENS PROFANES. — LES RUPTURES  
DU MONT GOLGOTHA JUGÉES PAR DES NATURALISTES  
INCRÉDULES ET PAR D'AUTRES SAVANTS.

I. — *Tremblement de terre à la suite de l'obscurcissement du soleil.*

*Phlégon*, qui parle de l'éclipse miraculeuse du soleil, arrivée à la mort de Jésus, rapporte également le tremblement de terre qui eut lieu à la suite de cette éclipse :

« L'obscurité fut si grande, dit-il, qu'on voyait les étoiles

« au firmament, et qu'un tremblement de terre renversa  
« plusieurs maisons de la ville de Nicée en Bithynie. »

Il est remarquable que cet auteur donne le tremblement de terre arrivé en Bithynie comme une suite de l'éclipse prodigieuse. La liaison de ces deux faits miraculeux, confirme l'identité du récit de Phlégon et de celui des Evangélistes.

Quelques critiques avaient voulu expliquer le récit de S. Matthieu dans ce sens que ces deux prodiges n'auraient éclaté que dans la Judée ; mais le témoignage de Phlégon, d'Origène, et de plusieurs autres, nous démontrent qu'ils se sont fait sentir dans des lieux plus éloignés.

## II. — *Même point.*

*Pline-le-Jeune* (an 60-100 de J.-C.), confirme le témoignage du précédent :

« Sous l'empire de Tibère César, dit-il, il arriva un  
« tremblement de terre, le plus grand qu'il y ait eu de  
« mémoire d'hommes ; douze villes d'Asie en furent ren-  
« versées en une nuit : *terræ maximus memoriâ hominum*  
« *exstitit motus, Tiberii Cæsaris principatu, duodecim urbibus*  
« *Asiæ una nocte prostratis.* » (*Plinius, l. II, c. 48.*)

Strabon parle, comme Pline, de ce tremblement de terre qui fut si fort qu'il se fit sentir jusqu'en Italie. — Tirinus (*in Aggæ., II, 7*), pense avec raison que l'ébranlement, dont parlent Pline et Strabon, est le même que celui dont parle Phlégon, et qui arriva à la mort de Jésus-Christ. — Car cette commotion violente s'étant fait sentir sur le soir à Jérusalem, aura renversé vers la nuit plusieurs édifices dans quelques villes de l'Asie et de la Thrace. *Ces villes et ces maisons renversées en Asie*, suivant Phlégon et Pline, prouvent qu'il s'agit du même événement. C'est d'ailleurs la pensée des divers savants qui ont approfondi cette question. Addison parle même « d'un morceau de marbre figuré, trouvé à Pouzzoles, et reconnu par les antiquaires, pour

être le piédestal d'une statue érigée à Tibère, par les douze ou quatorze villes de l'Asie, qui furent renversées par le tremblement de terre arrivé le jour du crucifiement de Notre Sauveur. »

Beausobre et Lenfant ont affirmé que c'est ce même bouleversement qui agita, comme le rapportent les auteurs de ce siècle, l'Asie, la Sicile, la Calabre, la Campanie, le Pont, la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe.

III. — *Description et effets de ce tremblement. — Pilate, Tacite, Celse.*

1. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Relation de Pilate à Tibère* :

« Or, pendant ces ténèbres, la terre s'ouvrant, laissa  
« entrevoir ses abîmes, l'on entendait le bruit de la foudre  
« qui tombe. Au milieu de cet effroi, selon le témoignage  
« des Juifs mêmes qui virent ce prodige, apparurent vi-  
« vants des hommes morts depuis plusieurs mille ans, entre  
« autres, Abraham, Isaac, Jacob, les douze Patriarches,  
« Moïse et Jean, et plusieurs de ceux que les Juifs disent  
« avoir connus pendant leur vie. Ils déploraient déjà la  
« guerre qui est sur le point d'arriver à cause de leur im-  
« piété, ils plaignaient la ruine des Juifs et la destruction  
« de la Loi. L'effroi que causa le tremblement de terre  
« dura depuis la sixième heure du jour de la veille de Pâ-  
« ques, jusqu'à la neuvième heure. Lorsque ces hommes,  
« qui étaient détenus dans les Enfers, ressuscitèrent, la  
« terre s'entr'ouvrit comme si elle n'avait point eu de fon-  
« dements. En sorte que les eaux mêmes de l'abîme appa-  
« raissaient.... Une lumière extraordinaire ne cessa de  
« briller toute la nuit. Plusieurs des Juifs, de ceux qui  
« avaient maudit Jésus, furent engloutis et ne se retrouvè-  
« rent point le lendemain. D'autres furent témoins de plu-  
« sieurs autres apparitions que chacun de nous n'a point

« vues. Aucune synagogue n'est restée debout dans Jérusalem, toutes furent détruites... »

Si, selon l'opinion de plusieurs anciens auteurs, l'on peut s'appuyer sur cette relation, ou bien sur cet *Exposé analytique*, ou ampliatif de la *Relation de Pilate*, l'on voit très-littéralement accomplis les versets 14, 15, 16 du psaume xvii. (Voyez col. 1, n° 1, et col. 2, n° 2, à la fin.)

2. Tacite a rapporté aussi les prodiges arrivés dans le Temple de Jérusalem, quarante ans avant sa ruine : cette lumière extraordinaire qui parut sur le Temple durant la nuit ; cette ouverture subite des portes du même Temple ; cette voix sortant du sanctuaire et répétant ces mots : *Sortons d'ici !* et ce grand ébranlement qui se fit à l'heure même *et simul ingens motus excedentium*. (Tacite, *hist.*, l. v.)

3. Celse parle de cet événement et demande aux Chrétiens *si ces ténèbres et ce tremblement de terre sont des faits beaucoup plus certains que ceux que lui, Celse, fait profession de croire, c'est-à-dire que les faits d'Orphée, d'Hercule et d'autres héros païens*. Voilà en quoi consiste toute la force de son attaque contre ces prodiges. Elle ne diminue en rien leur certitude, elle l'établit plutôt, puisque Celse compare ces faits à ceux qu'il croit véritables. — (Dans Origène, l. II, p. 111.)

4. En général, les anciens Juifs Infidèles et les Païens n'ont rien dit ni pour ni contre ce miracle. Ils en ont vu néanmoins le récit, et dans les Evangiles et dans plusieurs livres des Grecs. Ils ont donc gardé le silence sur ce fait, soit parce qu'ils n'en pouvaient démontrer la fausseté, soit parce qu'ils voyaient que cet événement était consigné dans les livres des Païens eux-mêmes. Il faut conclure de là, que s'il eût été possible, de quelque manière que ce fût, de le démentir, ces ennemis acharnés de Jésus, n'eussent point manqué d'élever la voix contre des faits qui avaient tant de portée et qui eussent été si notoires et si faciles à démentir.

Mais ni Porphyre, ni Celse, ni Julien, ni les Juifs, ni les autres ennemis de Jésus-Christ, n'ont jamais eu un seul mot à répliquer sur ce fait si fortement attesté.

IV. — Plusieurs voyageurs, des naturalistes, des historiens très-instruits, Millar, Maundrell, Schavet, des incrédules même, ont attesté que le Rocher du Calvaire n'est point fendu naturellement, selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle.

« Un déiste, » dit Fléming, auteur anglais, « s'amusait  
« de toutes les histoires qu'on lui faisait sur les lieux sacrés.  
« Ce fut dans la vue de s'en moquer qu'il alla visiter les fentes  
« du rocher que l'on montre sur le mont Calvaire, comme  
« l'effet du tremblement de terre arrivé à la mort de Jésus-  
« Christ, et que l'on voit aujourd'hui renfermé dans le vaste  
« dôme construit par l'empereur Constantin-le-Grand. Mais  
« lorsqu'il vint à examiner les ouvertures avec l'exactitude  
« et l'attention d'un naturaliste, il dit à son ami : Je com-  
« mence à présent d'être chrétien : j'ai fait, *continua-t-il*,  
« une longue étude de la physique et des mathématiques, et  
« je suis assuré que les ruptures du rocher n'ont jamais été  
« produites par un tremblement de terre ordinaire et natu-  
« rel. Un ébranlement pareil eût, à la vérité, séparé par  
« ses secousses les divers lits dont la masse est composée ;  
« mais c'eût été en suivant les veines qui les distinguent, et  
« en rompant leur liaison par les endroits les plus faibles.  
« J'ai observé que cela est ainsi en d'autres rochers que les  
« tremblements de terre ont rompus et la raison ne nous  
« apprend rien qui ne s'y conforme. Ici c'est tout autre  
« chose. Le roc est partagé transversalement, la rupture  
« croise les veines d'une façon étrange et surnaturelle. Je  
« vois donc clairement et démonstrativement que c'est le  
« pur effet d'un miracle, que ni l'art ni la nature ne pou-  
« vaient produire. C'est pourquoi, *ajouta-t-il*, je rends



« grâces à Dieu de m'avoir conduit ici pour contempler ce  
« monument de son merveilleux pouvoir ; monument qui  
« met dans un si grand jour la divinité de Jésus-Christ. »  
(*Chrito ogy.*, tom. II, p. 97.)

Ce témoignage non suspect d'un incrédule corrobore parfaitement les témoignages contemporains des historiens profanes, précités, de Tacite, de Pline-le-Jeune, de Phlégon l'annaliste, de Suétone (*in vita Tiberii*, cap. 48), de l'historien Dion (*lib.* 57) ; des peuples de l'Italie, qui témoignent, d'après des monuments traditionnels authentiques, qu'alors, c'est-à-dire pendant ce tremblement de terre, on sentit de violentes secousses, non-seulement à Jérusalem, mais encore dans presque toutes les parties de l'univers, et notamment en Italie, dans l'Etrurie et dans la Campanie, où entre autres la montagne de l'Alverne et le promontoire de Gaële ont été renversés.

« Porro non Ierosolymis tantum, dit Baronius (*an.* 34, n. 124), sed et in plerisque aliis Orbis terrarum partibus, scissos montes eodem terræmotu, incolæ firmâ traditione testantur, nempe in Hetruria montem Alverniæ dictum, et propè littus Campanum Cajetæ promontorium. »

C'est à cette montagne de l'Alverne, que plus tard S. François d'Assises reçut l'impression des Stigmates.

Par tant de magnifiques Témoignages, divins et humains, parfaitement certains et authentiques, les faits surnaturels et miraculeux de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. se trouvent démonstrativement prouvés.

Nul n'en disconvindra.

---

## CHAPITRE XIX

### LE CORPS DU CHRIST EST CONSERVÉ INTACT

---

#### 1<sup>re</sup> COLONNE.

##### PROPHÉTIES.

I. — *On ne rompra point les os ni les membres à l'Agneau, c'est-à-dire au Christ, qui sera immolé.*

Exod., XII, 43. — *Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron :*

*C'est ici l'ordonnance qui regarde la Pâque... On la mangera en une maison, vous ne transporterez dehors rien de sa chair, et vous n'en romprez aucun os : nec os illius confringetis.*

On sait que cet Agneau Pascal figurait prophétiquement une autre grande et véritable victime, qui un jour devait être immolée pour l'expiation du péché, pour la rédemption et le salut du peuple. Entre plusieurs mystères que désignait cette divine institution, on en remarque un tout spécialement :

*Vous ne romprez, dit-elle, aucun os de la victime.*

Au livre des Nombres (ix, 9), il est dit, touchant l'Agneau Pascal, que les Hébreux devront, le soir de la Pâque, (c'est-à-dire la veille de la Pâque), *immoler un agneau sans défaut et sans tâche. On n'en laissera rien jusqu'au matin, est-il marqué, et on n'en brisera point les os : et os ejus non confringent.*

*On observera toutes ces lois de la Pâque.*

Cette victime étant la prophétie et la figure de la Grande Victime future, il s'en suit que tout ce qui est marqué ici, devra un jour se réaliser et s'expliquer par son accomplissement même. (Voir 2 col., 1.)

II. — *Dieu conservera les os du Juste par excellence, et il n'en sera brisé aucun.* — David.

*Psaume xxxiii, 20.* — Il est dit, selon le texte hébreu :

*Le Juste par excellence est au sein de beaucoup de tribulations ; mais le Seigneur l'en délivrera pleinement.*

*Le Seigneur conserve tous les os du Juste, et il n'en sera brisé aucun.* Dominus custodit omnia ossa Justi : unum ex his non conteretur.

Les Interprètes appliquent ces paroles à l'une des circonstances de la passion du Christ.

(Voir 2 col., 1.)

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS.

I. — *Sur la figure prophétique, exprimée au livre de l'Exode, xii.* (Voir 1 col., 1.)

Le Rabbin Cahana, qui vivait, dit Petrus Galatinus, longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, disait :

« La substance du corps du Messie ne saurait être divisée ou séparée, suivant qu'il est écrit, Exod., xii : Et substantiam non confringetis in eo : *Vous ne romprez point en lui la substance.* » (Apud P. Galatinum, *de arcanis cath. verit.*, l. x, c. 6.)

— Nous savons que les *Ecrivains Sacrés* et tous les *Interprètes chrétiens* ont considéré la *cérémonie de l'immolation de l'ancienne Pâque*, comme un fait figuratif des circonstances particulières de la future immolation du Christ.

II. — *Interprétation du verset vingtième du psaume xxxiii, par le P. Berthier et d'autres commentateurs.* — Versets, 20. 19 (*Voir 1 col., II*).

« L'hébreu parle dans ces deux versets au singulier : *Le Juste a beaucoup de tribulations*, etc., c'est toujours le même sens ; car la proposition du Prophète est générale et indéfinie, bien qu'elle désigne particulièrement le Christ.

« Il ajoute que Dieu conserve tous les os du Juste, et qu'*aucun ne sera brisé...*, pour prédire ce qui arriva à Jésus-Christ mort sur la Croix : on ne lui brisa point les os comme aux deux voleurs crucifiés à côté de lui. Il est vrai que ce fait, rapporté par S. Jean, comme l'accomplissement de ce qui est écrit, avait été préfiguré dans l'institution de la Pâque judaïque ; on ne devait point briser les os de l'Agneau Pascal, et cet Agneau était un type de Jésus-Christ immolé sur la croix. Mais on ne peut pas dire que l'ordre donné aux Hébreux, de ne pas briser les os de l'Agneau Pascal, fût une prophétie ; car une prophétie est l'annonce d'un fait futur, et là c'était un fait présent actuel, type à la vérité du futur, mais non prophétie, puisqu'une prophétie proprement dite, n'est qu'en paroles. Si le texte de S. Jean fait donc l'application d'une prophétie proprement dite, et non simplement d'un type, il faut que cet *Évangéliste* ait eu en vue le passage du psaume que j'explique ; car il ne s'en trouve point d'autre dans l'Ancien Testament, qui puisse se rapporter au fait qu'énonce S. Jean, qui est, qu'on ne brisa point les jambes de Jésus-Christ, quand il eut expiré sur la croix. »

« C'est ainsi que plusieurs *Interprètes* concilient le texte

du psaume avec la narration de l'Évangéliste, et l'on ne peut pas dire que cette explication soit forcée ou peu fondée dans la lettre du Psalmiste et dans celle de S. Jean. » (Berthier, *sur le psaume xxxiii*, v. 19 )

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *On ne rompt point les jambes à Jésus, comme on les brisa aux deux larrons crucifiés à côté de lui.*

Comme Jésus-Christ était le véritable Agneau de la Pâque, l'Agneau Immaculé, les Juifs, sans le savoir et sans le vouloir, accomplirent à son égard, les prescriptions du Seigneur, marquées au Livre de Moÿse.

Ils l'immolèrent sur le soir ; ils ne le laissèrent pas sur la croix jusqu'au lendemain matin ; et, notamment, ils ne brisèrent point ses os. Tout le fait de cet accomplissement historique, se trouve relaté dans l'Évangile de S. Jean, témoin et spectateur de ce qui se passa alors.

Jean, XIX, 31 et suiv. — *Or, dit cet Évangéliste, de peur que les corps ne demeurassent à la croix le jour du Sabbat, parce que c'en était la veille et la préparation, et que ce jour du Sabbat était une grande fête, comme étant la fête de Pâques, les Juifs prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes, et de les faire ôter de là.*

32. *Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes au premier, et de même à l'autre, qu'on avait crucifié avec lui.*

33. *Puis étant venus à Jésus, ils se disposaient à les lui rompre de même qu'aux deux autres ; mais voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes.*

34. *Mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance ; et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.*

35. *Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable ; et il sait qu'il dit vrai, afin que vous le croyiez aussi.*

36. *Car ces choses ont été faites, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie :*

*Vous ne briserez aucun de ses os.....  
Os non comminuetis ex eo.*

— Judæi rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura et tollerentur. Venerunt ergo milites : et primi quidem fregerunt crura et alterius .. Ad Jesum autem cum venissent ; ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura.

---

#### 4<sup>e</sup> COLONNE.

##### TRADITION PRIMITIVE DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

I. — *Sentiments des premiers Chrétiens au sujet du brisement des jambes.*

*D'abord, les auteurs inspirés, S. Pierre, S. Jean-Baptiste, S. Jean l'Évangéliste, S. Paul, les Saints Pères en général, ont reconnu que dans l'immolation de Jésus crucifié venait s'accomplir le sens prophétique des cérémonies figuratives prescrites par Dieu et observées par les Hébreux dans l'immolation de l'ancien Agneau Pascal.*

*Secondement, les Docteurs Chrétiens, à l'exemple de l'Apôtre S. Jean, ont fait particulièrement remarquer cette circonstance du *crurifrage*, dont notre divin Agneau fut providentiellement exempt.*

Tertullien, parlant sur ce sujet, dit aux Juifs :

« Moïse a prophétisé que vous feriez mourir le Christ  
« de cette manière, au moment même où le peuple d'Is-  
« raël devrait, sur le soir, immoler l'Agneau. Il a ajouté  
« que c'était la Pâque du Seigneur, c'est-à-dire la Passion  
« du Christ. » (*Adv. Judæos*, p. 119.)

La demande que les Juifs adressèrent à Pilate, tendait, en faisant rompre les jambes des crucifiés, à les faire mourir plus promptement par la violence du supplice et par la perte de leur sang. Mais s'ils furent cruels envers Jésus-Christ jusqu'à la fin, ils ne purent passer les bornes qu'il avait lui-même prescrites à leur cruauté, ni mettre obstacle à l'accomplissement des prophéties. Ils ne brisèrent donc point les os du véritable Agneau de la Pâque.

---

## 5° COLONNE.

### AUTRES TRADITIONS ANCIENNES.

I. — *Comment ce fut par une disposition toute providentielle, qu'on ne brisa point les membres de Jésus.*

Remarquons premièrement que les Juifs Incrédules n'ont point cherché à contredire ce fait évangélique. Tous leurs récits divers supposent que le corps mort de Jésus fut déposé intact de la croix et enseveli dans le même état.

Maintenant, pour reconnaître ce qu'il y a de remarquable dans cette circonstance, considérons que la loi divine, alors religieusement observée par les Juifs, comme l'atteste Joseph, prescrivait d'ensevelir les crucifiés le même jour, et, comme l'ajoute Philon (*de spec. leg.*), avant le coucher du soleil. *Quando peccaverit homo quod morte plectendum est, et adjudicatus morti, appensus fuerit in patibulo, non perma-*

*nebit cadaver ejus in ligno, sed in eadem die sepelietur : quia maledictus à Deo est qui pendet in ligno.* (Deut., 21, 22, 23.)

Donc, selon le cours naturel des choses, Jésus ne pouvait mourir assez tôt, pour échapper à l'usage du brisement des jambes, et il devait conséquemment mourir par la *crurifrage*, ordinairement employé en pareille circonstance.

D'où l'on voit que ce fut par un effet tout singulier de la volonté divine, que les soldats et les Juifs, étant venus dans le but de rompre les jambes aux trois crucifiés, et les ayant en effet rompues aux deux premiers, ne les rompirent cependant pas à Jésus-Christ, et accomplirent ainsi, sans le savoir, la figure prophétique de la Loi ancienne.

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

### TRADITION PAÏENNE.

I. *De l'usage où étaient les anciens peuples, de casser les jambes aux crucifiés.*

Nous avons démontré ailleurs que ce fut l'empereur Constantin-le-Grand, qui abolit le premier, chez les Romains et dans toutes les provinces dépendantes de son vaste empire, l'usage du cruel supplice de la croix, et, par là même aussi, la coutume barbare de casser les jambes aux crucifiés.

Un écrivain païen, faisant l'éloge de cet édit impérial, s'exprimait en ces termes :

“ *Eo pius, ut etiam vetus veterrimumque supplicium, patibulum, et cruribus suffringendis, primus removerit.*

C'est-à-dire :

“ Sa bonté fut portée à un si haut degré, qu'il a été le premier des empereurs qui ait aboli l'usage inhumain du



« supplice de la croix, ainsi que la coutume de rompre les  
« jambes aux suppliciés, bien que cette coutume fut con-  
« sacrée par le temps et par son ancienneté. » (Aur. Vict  
Ces., *cap.* 43.)

Ce passage historique nous montre que l'Évangéliste S. Jean ne dit rien que de conforme aux usages alors reçus, quand il raconte que les soldats vinrent pour rompre les jambes aux crucifiés.

— Quant à ce que dit le même Évangéliste, que ce furent les soldats qu'on chargeât de cette commission, on trouve aussi beaucoup d'exemples où les soldats romains faisaient le métier de sbires, et même de bourreaux. Tertullien, *in libro de corona*, a blâmé cet usage.



# CHAPITRE XX

## LA SÉPULTURE DU CHRIST

---

### 1<sup>re</sup> COLONNE.

#### ORACLES DES PROPHÈTES.

#### SOMMAIRE.

- I. — Gloire future du Tombeau du Messie. — Le Messie aura la sépulture du riche. — *Isaïe*
- II. — Le corps du Messie est mis dans le tombeau. — Expression des sentiments de son âme, lorsqu'il est enseveli.
- III. — *Jonas*, figure prophétique de la sépulture du Christ.
- IV. — Du lieu de la sépulture du Christ. — Le prophète *Sophonie*.

I. — *Le Sépulcre du Messie sera glorieux. — Le Messie aura la sépulture du riche. — (Isaïe, 790 ans avant J.-C.)*

Isaïe, XI, 10. — *En ce jour-là, dit ce Prophète, le Rejeton de Jessé sera exposé devant les peuples comme un Signe, comme un Etendard.*

*Les nations viendront lui offrir leurs prières, et son Sépulcre sera glorieux, et erit sepulchrum ejus gloriosum. (L'hébreu et le grec.) Et erit requies seu dormitio ejus gloria.* Or, le mot hébreu désigne non-seulement le repos ou le sommeil de la mort, mais encore le lieu de ce repos, c'est-à-dire le sépulcre. (*Tirinus, Forerius, etc. Voyez 2 col., 1, 1<sup>o</sup>.)*

Le même Isaïe, au chapitre LIII<sup>o</sup>, parle plus explicitement encore du tombeau du Messie. Voici la traduction du verset 9<sup>o</sup>, d'après l'hébreu :

*Son Tombeau ou sa mort sera avec les méchants, et son Monument avec le riche : et posuit cum impiis sepulchrum ejus et cum divite monumentum ipsius.*

L'évêque Lowth traduit ainsi ce passage :

*Sa fosse fut préparée par les méchants, mais son tombeau a été avec l'homme riche. (Paley. Voir 2 col., 1, 2<sup>o</sup>.)*

Le sens de la Vulgate et du Paraphraste Chaldéen, est que le « Messie livrera aux peines de l'enfer les méchants « qui lui auront injustement préparé sa fosse ou son tombeau. » (Ménochius.)

II. — *Le Messie placé dans le s'pulcre. — (David. — 1085-1014 av. J.-C.)*

1<sup>o</sup> Ps. LXXXVII, v. 3 et suiv. — *Je suis mis au nombre de ceux qui sont descendus dans le sépulcre, dit le Messie, j'y suis placé comme un homme sans ressource, séparé des autres hommes, et habitant le séjour des morts, comme un de ceux qui ont été tués, qui sont couchés dans le tombeau, qui sont effacés de votre mémoire, et que vous avez, par votre puissance, retranchés du nombre des vivants.*

*Ils m'ont mis dans une fosse profonde, dans les lieux de ténèbres et dans les ombres de la mort.*

*Posuerunt me in lacu inferiori, in tenebrosis et in umbrâ mortis.*

Placé dans ces ombres sépulcrales, le Messie ajoute un peu après :

*Est-ce dans le tombeau qu'on parlera de vos miséricordes? Est-ce dans la destruction qu'on célébrera votre vérité? Connaîtra-t-on vos merveilles dans les ténèbres? Louera-t-on votre justice dans le séjour de l'oubli?*

*Numquid narrabit aliquis in sepulchro... in perditione..., in tenebris..., in terrâ oblivionis..., mirabilia tua? (Voir 2 col., II.)*

2<sup>o</sup> Le psaume XXIX, contient les mêmes choses. Le

Christ y annonce (v. 34) *la fosse où son corps sera mis, et l'Enfer où ira son âme pour visiter ses Saints*. Il prédit que *le deuil aura lieu sur le soir, ad vesperum fletus, et que la joie que sa résurrection procurera à ses Disciples, aura lieu au lever de l'aurore, et ad matutinum lætitia*. Il marque, v, II, que *son sang sera répandu; qu'il descendra dans le sépulcre où se corrompent les corps, dans la poussière du tombeau, où l'on ne peut plus chanter les louanges du Seigneur; (15), qu'il sera couvert d'un voile ou d'un sac lugubre*.

La plupart des Pères et des Interprètes entendent ce psaume de la Résurrection du Christ. — (Bellarmin, Calmet.)

3° Le psaume XXI, 17, prédit aussi ce point :

*Et vous m'avez réduit à la poussière du tombeau : et in pulverem mortis seu sepulcri deduxisti me.*

4° Le psaume XLVIII, 16, marque selon les Pères, que le Christ sera mis dans le tombeau, mais non pour y rester comme les autres hommes.

5° Le psaume XV, 9, 10, dit expressément que *la chair du Christ enseveli dans le tombeau, y reposera dans l'espérance de retourner à la vie : caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. Parce que vous n'abandonnez pas mon âme dans l'Enfer. (Selon d'autres) : mon corps dans le tombeau, et vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption ou la putréfaction du sépulcre.....* Ainsi le corps précieux du Christ doit descendre dans le sépulcre, mais sans en ressentir la corruption.

III. — *Figure prophétique de la sépulture du Christ. — Jonas. (An 836-772 av. J.-C.)*

Jonas, III, v. 1, et suiv., figura la sépulture du Messie, en ce que ce Prophète fut enseveli trois jours et trois nuits dans

*le sein de la Baleine. Dans cet état, il disait à Dieu : J'ai crié du fond du tombeau et vous m'avez exaucé.*

*J'ai été descendu dans les racines des montagnes, ad extrema montium; et les barrières de la terre, les cavernes m'ont enfermé pour jamais; et néanmoins j'espère que vous préserverez ma vie (mon corps) de la corruption, ô Seigneur mon Dieu. (Voir 2 col., III, et 1 col., I.)*

IV. — *Du lieu de la sépulture du Christ.* — Sophonie, (an 630 av. J.-C.)

Sophonie (III, 8, selon les septante), dans le chapitre où il annonce évidemment la venue du Christ, prophétise ainsi au nom du Seigneur :

*C'est pourquoy, attendez-moi, dit le Seigneur, au jour de ma Résurrection, pour (rendre) le témoignage : quopropter expecta me, dicit Dominus, in die resurrectionis meæ in martyrium.*

Après cette résurrection et ce témoignage, il prédit qu'il réunira tous les peuples étrangers aux Justes qui resteront dans Israël, et qui seront sauvés. Il est certain que cette prophétie n'a pas été accomplie avant l'avènement de Jésus, et qu'après Jésus elle a été accomplie. (Calmet.)

C'est donc avec fondement que nous la reproduisons à côté des autres. Elle insinue qu'il y aura un jour et un lieu où le Christ rendra par sa mort témoignage à la vérité, sera enseveli et ressuscitera.

Le R. Isaac-ben-Abraham, dans son *Munimen fidei, dernier chapitre*, rapporte au temps du Messie l'accomplissement de cette prophétie : « Puissé-je, dit-il, voir l'accomplissement de ces choses que le Seigneur nous a promises « ici par son Prophète ! »

— Après de tels oracles au sujet de la sépulture du Christ, on ne devra pas être surpris, si un jour le lieu, le temps, et le mode de leur accomplissement sont signalés

par des circonstances extraordinaires, glorieuses, surnaturelles.

---

## 2<sup>e</sup> COLONNE.

INTERPRÉTATIONS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

### SOMMAIRE.

- I. — Sur le double oracle d'Isaïe, relatif à la Sépulture du Christ.
- II. — Sur celui du psaume quatre-vingt-septième.
- III. — Sur la figure prophétique de la sépulture du Christ, que les Pères ont remarquée dans Jonas.
- IV. — De l'oracle de Sophonie, interprété par les Pères.

I. — *Sur le double oracle d'Isaïe relatif à la sépulture du Christ.* (1 col., 1.)

1<sup>o</sup> Les Interprètes, en général, entendent du tombeau du Christ, le dixième verset du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe. (S. Jérôme, S. Cyrille, S. Augustin, Rupert, Delrio, etc., *apud Tirinum, hic.*) Ils disent que ce tombeau sera glorieux pour plusieurs causes : parce que le Messie ressuscitera triomphant de la mort ; parce que le lieu de sa sépulture sera illustré par une infinité de prodiges, par les nombreux pèlerinages des fidèles, etc.

2<sup>o</sup> L'interprétation du neuvième verset du LIII<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, que nous avons donnée, est celle de Foreiro, de Munster, de Clair, de Vatable, d'Huet, et d'une grande partie des commentateurs modernes. Celle de Lowth n'en est pas éloignée. Cette prophétie marque donc que le Messie mourra avec les méchants ou par les mains des méchants ; mais que son tombeau sera celui du riche. Cela s'accorde

parfaitement avec le reste de la prophétie d'Isaïe, laquelle est appelée *Carnificina Rabbiorum*, parce qu'ils ne sauraient lui donner aucune explication plausible, qui favorise leur sentiment.

On peut voir encore sur ce point l'explication que donne Tertullien, (*Adv. Marcion*, l. III, p. 180.) Ce Père veut par ce seul texte démontrer à Marcion la réalité de la mort et de la sépulture du Christ.

II. — *Sur le Psaume LXXXVII.* (Cité I col., II.)

Ce psaume marque l'état du Christ dans le sépulcre, dans le séjour de la mort. (S. Cyrille, S. Jérôme, S. Augustin, Arnobe, Euthymius, dans Tirinus, *in h. psal.*) — Houbigant dit que le Christ parle dans tout ce psaume. Berthier ajoute que ce psaume a beaucoup de ressemblance avec le ps. XXI. Les SS. Pères l'ont à l'unanimité regardé comme une prophétie de la passion du Christ. En effet, plusieurs versets de ce psaume ne peuvent littéralement convenir qu'au Messie.

III. *Sur la Figure Prophétique de la sépulture du Messie, que les Pères ont remarquée dans Jonas.* (Voir I col., III.)

S. Cyrille de Jérusalem s'exprime ainsi sur ce sujet :

« Jonas est encore la figure typique du Christ, lorsque, « dans le ventre de la baleine, il adresse au ciel cette « prière : *J'ai poussé mes cris vers le Seigneur dans ma détresse ; j'ai crié du sein du tombeau* (Jon., II, 3). Il n'était « que dans le ventre d'une baleine; il se regarde néanmoins « comme au fond du tombeau. C'est en cela qu'il était la « figure de Celui qui devait un jour réellement y descendre. « Mais bientôt il dessine, d'une manière plus frappante encore, Celui dont il était la figure, lorsqu'il dit : *Ma tête a « pénétré les fentes* (ou plutôt : *les cavernes rocheuses des montagnes.* (*Ibid.*, II, 6, 7). *Caput meum subiit scissuras mon-*

« tium. Placé dans le ventre d'une baleine, de quelle montagne pouvait-il parler? — C'est qu'il savait qu'il était la figure de Celui qui devait reposer dans le creux d'un rocher. Jonas est au sein des mers, et dit néanmoins : *Je suis descendu dans la terre*, parce qu'en effet il figurait « Celui qui devait descendre dans les entrailles de la terre. » (14 catéch., n° 20.)

Le même Père applique à la sépulture du Christ les autres textes prophétiques que nous avons cités, savoir : celui d'Isaïe (1 col., i), celui du psaume XXI (1 col., II, 3'), celui du psaume LXVII (1 col., II, 1°), celui du psaume XV (1 col., II, 5°), celui de Sophonie (1 col., IV), etc. Il ajoute en outre les suivants :

Vous connaissez la prophétie de Jacob, conçue en ces termes :

*Il s'est couché pour reposer comme le lion et comme un lionceau. Qui le réveillera?* (Gen., XLIX, 9) prophétie répétée par Balaam. (Num. XXIV, 9.)

Vous avez avec Isaïe reconnu le lieu de sa sépulture, lorsqu'il vous a dit : *Regardez dans le roc vif que vous avez taillé.* (Isaï., LI, 1.)

Nous lisons dans le Cantique des cantiques (II, 10, 14) : *Levez-vous, ma Bien-aimée, hâtez-vous, ma colombe, faites-vous voir à moi dans les trous du Rocher, dans la caverne du rocher.* Il désigne ici la caverne du rocher par laquelle il fallait passer pour arriver à la porte du tombeau, comme on le voit encore dans les autres sépulcres. (S. Cyr., 14 catech., nos 3, 4, 5, 6, 7, 8.)

#### IV. — *De l'oracle de Sophonie (cité, 1 col., IV.)*

Les Septante, les Versions syriaque, arabe, celles d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque, Théodoret, les deux Cyrille, traduisent *in martyrium*, pour le témoignage ou pour la Confession. S. Jérôme traduit *in futurum*, pour le



jour de ma résurrection à venir. S. Jérôme, 3<sup>e</sup> *exposit.*, Eusèbe, l. II, *Dém. évang.*, c. 17; S. Augustin, l. XVIII de la *Cité*, c. 33; Hugues, Mont., etc., entendent cette prophétie du lieu de la sépulture et de la résurrection du Christ et du témoignage qu'il doit rendre comme étant le Chef et le premier des martyrs.

S. Cyrille, Huet, y voient, en particulier, une prédiction remarquable de cette magnifique et célèbre église, que l'empereur Constantin (en 326) fit bâtir au lieu du Saint-Sépulcre et qui fut appelée *Martyrion*, c'est-à-dire la *Confession* ou le *Témoignage*, en mémoire de l'excellent témoignage que Jésus rendit en ce lieu sous Ponce-Pilate.

« Vous voyez, dit S. Cyrille, que le Prophète a connu  
« d'avance le lieu de la résurrection, qui devait avoir le  
« nom de *Martyrion*. Pour quelle raison ce lieu du *Golgo-*  
« *tha* et de la *Résurrection* n'est-il pas appelé *Eglise* comme  
« les autres églises du monde, mais *Martyrion*? C'est sans  
« doute parce que le Prophète a dit :

« *Au jour de ma résurrection pour le témoignage, in mar-*  
« *tyrium.* » (14 *Catéch.*, n<sup>o</sup> 6.)

---

### 3<sup>e</sup> COLONNE.

#### ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Jésus prédit positivement sa prochaine sépulture.
- II. — Le corps de Jésus crucifié est descendu de sa croix et embaumé. — Manière d'embaumer.
- III. — Jésus est mis dans le tombeau du riche, dans un monument taillé dans le roc vif. — Précautions des Juifs. — Apposition du sceau. — La Garde militaire autour du Sépulcre.

I. — *Jésus prédit sa sépulture prochaine.*

S. Matth. xxvi, 12. Jésus disait chez Simon, au sujet du parfum que Madeleine avait répandu sur sa tête :

*Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre... Lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir par avance.*

S. Marc, xiv, 8. *Elle a fait ce qui était en son pouvoir; elle a embaumé mon corps par avance, pour prévenir ma sépulture.*

S. Jean, xii, 7 : *Elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture; c'est-à-dire ma mort est tellement prochaine, que cette femme, comme si elle eût deviné que je dois être enseveli un peu après, semble avoir gardé ce parfum pour m'ensevelir par avance; non pas qu'elle ait pensé à l'onction de ma sépulture; mais son œuvre a lieu si à propos, qu'elle semble avoir fait, maintenant qu'elle le peut, l'embaumement de mon corps, chose qu'elle ne pourra faire après ma mort. (Ménochius.)*

S. Matth., xii, 40. Jésus a prévu sa sépulture et la durée de son séjour dans le tombeau : *Comme Jonas, dit-il, fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.* Nous avons montré comment Jonas était la figure prophétique du Messie. (1 col., III.)

Jésus a donc parfaitement su et a prédit publiquement, qu'après sa mort il serait mis dans un sépulcre.

II. — *Le corps de Jésus est descendu de la Croix et embaumé.*

*Sur le soir, cum jam sero factum esset (Voir 1 col., II, 2°), il vint un homme riche, nommé Joseph, qui était de la ville d'Arimathie. C'était un officier considérable, homo dives.... nobilis decurio (1 col., I), et de plus un homme juste et ver-*

tueux, disciple lui-même de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs. Il n'avait point pris de part à leur dessein, ni à ce qu'ils avaient fait, et il attendait le royaume de Dieu.

Il vint donc et alla hardiment trouver Pilate. (Les prodiges arrivés à la mort de Jésus, et, suivant la tradition, les paroles de Marie, lui avaient donné cette hardiesse.) Et il demanda au Gouverneur le corps de Jésus.

Pilate, étonné que Jésus pût déjà être mort, fit venir le centurion et s'informa de lui s'il était vrai que Jésus fût déjà mort. Le centurion l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph.

Celui-ci vint donc sur le lieu du Calvaire, descendit le corps de Jésus et l'enleva de la croix.

Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus pendant la nuit la première fois, y vint aussi avec environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloës. Joseph acheta un linceul dont il enveloppa Jésus, après l'avoir ôté de la croix : ils l'enveloppèrent de linges avec des parfums, selon que les Juifs ont coutume d'ensevelir.

Or voici quelle était la coutume des Juifs dans les ensevelissements.

On enduisait le corps d'aromates et de drogues desséchantes, on les serrait autour du corps et de chacun des membres, avec des bandes de toile, et l'on plaçait ainsi le corps dans une grotte ou dans un caveau. Dès que l'on réfléchit sur la manière dont se faisait cet embaumement, l'on conçoit qu'il était impossible qu'un homme vivant pût être embaumé, sans être étouffé dans l'espace de quelques heures — Le corps de Jésus fut embaumé, selon la coutume des Juifs : Nicodème, accompagné de Joseph d'Arimathie, apporta environ cent livres de myrrhe et d'aloës. Ils le lièrent de bandelettes pour appliquer ces aromates sur toutes les parties du corps, et lui mirent un suaire sur le visage (Jean, xx, 6, 7) ; par conséquent le visage et toute la tête étaient couverts de drogues, aussi bien que le reste des

membres. Lazare avait été embaumé de même. (*Ibid*, II, 44.) Il est donc impossible que Lazare ait pu demeurer ainsi dans son tombeau pendant quatre jours, sans être véritablement mort, et que Jésus ait pu y demeurer de même pendant trente-six heures. Si l'un et l'autre ont reparu vivants, l'on est forcé de convenir qu'ils sont ressuscités. (Voyez les Historiens au sujet des *Funérailles*.)

III. — *Jésus est mis dans le sépulcre du riche, — dans un tombeau taillé dans le roc vif. — La garde.*

*Or, il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié, et dans ce jardin un sépulcre nouvellement fait, où l'on n'avait encore mis personne. Joseph donc, à cause que c'était le veille du sabbat des Juifs, et que le sépulcre était proche, mit le corps dans ce sépulcre tout neuf, qu'il avait fait tailler pour lui dans le roc, quod exciderat in petrà; et, ayant roulé une grande pierre à l'entrée, il s'en alla.*

*Le sabbat était près de commenoer, illucescebat. Il devait commencer au coucher du soleil.*

Ce soir là même qui était donc le jour d'après la préparation du sabbat, *les Princes des Prêtres et les Pharisiens se réunirent chez Pilate, et lui dirent :*

*Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce Séducteur étant encore en vie, a dit : Je ressusciterai au bout de trois jours.*

*Commandez donc qu'on garde le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses Disciples ne viennent l'enlever et ne disent au peuple, il est ressuscité ! alors la dernière erreur sera pire que la première.*

*Pilate leur dit :*

*Vous avez une garde; allez, gardez-le comme vous l'entendez.*

*Eux s'en allèrent donc au sépulcre, le fermèrent bien, mirent le sceau sur la pierre, et posèrent des gardes. Illi autem*

abeuntes munierunt sepulcrum, signantes lapidem cum custodibus.

*Les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, étaient là, se tenant assises auprès du sépulcre. Elles considérèrent le tombeau, et comment le corps de Jésus y avait été mis. Car c'était dans l'intention d'y revenir apporter des parfums le lendemain du sabbat, qu'elles avaient suivi le convoi et vu où on l'avait mis. S'en étant alors retournées, elles préparèrent, dès ce soir là, des aromates et des parfums, et elles se tinrent en repos le jour du sabbat. (Concordance des Quatre Évangiles, chap. 144.)*

Ainsi Jésus fut enseveli très-honorablement, 1° par deux personnages notables et riches de Jérusalem; 2° avec une dépense considérable; on acheta environ cent livres de myrrhe et d'aloès mêlés ensemble; c'est ainsi que les Hébreux avaient coutume d'ensevelir les corps des personnes honorables; 3° il fut enveloppé dans un suaire blanc; 4° il fut mis dans un jardin; 5° dans un sépulcre taillé dans la pierre vive.

---

#### 4° COLONNE.

##### TRADITION DE L'ÉGLISE.

##### SOMMAIRE.

- I. — Témoignages des Apôtres, sur la sépulture de Jésus.
- II. — Témoignages des Pères qui succédèrent aux Apôtres.
- III. — Gloire du Saint Sépulcre de Jésus. — Miracles. — Pélerinages. — Récits et pensées des saints Pères sur ce sujet.

##### I. — *Sépulture de Jésus. — Témoignage des Apôtres.*

Le iv<sup>e</sup> article du *Symbole* des Apôtres porte : *mortuus et sepultus : il est mort et il a été mis dans le Sépulcre.*

Un ancien élève du docteur Gamaliel dit à ce sujet :

*Après que les habitants de Jérusalem l'eurent fait mourir, on le descendit de la croix, et on le mit dans le tombeau. (Act., XIII, 29.)*

Il disait de même aux Corinthiens (1 Cor., xv, 4) : *Je vous ai transmis..., que le Christ est mort pour nos péchés; qu'il a été enseveli dans un tombeau, et qu'il est ressuscité le troisième jour. — Il ajoute qu'il l'a vu ensuite après sa résurrection.*

Le livre des *Constitutions Apostoliques* (l. v, c. 14), résume ainsi la narration de ce fait : *καὶ θαπτεται προ ηλίου δυσσεως εν μνημείω καινω* : « Et on l'ensevelit avant le coucher du soleil, dans un monument neuf. »

## II. Témoignages des Pères, successeurs des Apôtres.

1° S. Ignace, dans une lettre aux Tralliens, 9, dit comme S. Clément de Rome :

« Il fut enseveli avant le coucher du soleil. Tout le samedi il demeura sous la terre dans le monument où l'avait déposé Joseph d'Arimathie. »

2° S. Irénée, pour combattre les Valentiniens, allègue la certitude où ils sont avec tous les catholiques, que « le corps de Jésus a été réellement enseveli et mis dans un tombeau. » (*L. IV, c. 33.*)

3° S. Clément d'Alexandrie, dans son *Exhortation aux Gentils* :

« Le Verbe vivant et enseveli avec le Christ, dit-il, est maintenant élevé en gloire avec Dieu. »

4° Tertullien (*adv. Marcion, l. III, p. 180, et l. IV, p. 235*), rappelle toutes les circonstances de la sépulture de Jésus-Christ. « Il n'aurait pas été enseveli, dit-il, s'il n'eût été mort. » On pourrait ajouter que, s'il n'eût été véritablement mort, les Juifs et les soldats présents s'en seraient aperçus à quelque signe. Bien plus, comme nous l'avons

dit, il n'aurait pu survivre à l'embaumement : il n'aurait pu être entouré de cent livres d'aromates, de ligatures, de linges et d'un linceul, et en outre être renfermé dans un sépulcre de pierre, recouvert d'une autre large pierre, sans aussitôt étouffer et mourir. Le sépulcre était taillé dans le roc de la montagne ; l'entrée en était fermée par une grande pierre solidement fixée. Le soir même, après que le corps fut enseveli, et avant le coucher du soleil, les Princes des Prêtres vinrent examiner la sépulture, mettre leur sceau sur la pierre, et une garde autour du sépulcre. Dieu voulut que les Juifs prissent toutes ces précautions, afin qu'on ne pût dire que le corps de son Fils avait été enlevé par un souterrain ; il a voulu que sa résurrection fût bien constatée, et que le monument creusé dans le rocher fût indestructible.

Tertullien dit que « Jésus-Christ expira, rendit l'esprit ; « que son corps mort resta encore quelque temps suspendu « au bois ; qu'on le demanda à Pilate ; qu'on le détacha de « la croix ; qu'on l'enveloppa d'un suaire ; qu'on le mit dans « un sépulcre neuf. » Il ajoute ailleurs que plusieurs prophéties furent accomplies par ce fait.

### III. — *Gloire du Saint-Sépulcre de Jésus. — Miracles. — Pélerinages.*

Ce sépulcre, comme Isaïe l'avait prédit (1 col., 1), devint glorieux 1° par la résurrection de Jésus ; 2° par une infinité de miracles qui s'opérèrent en ce lieu ; 3° par les nombreux pèlerinages qui s'y font continuellement de toutes les parties du monde. — Dès les premiers temps, on venait visiter ce saint lieu, et y prier. Ce fut même pour empêcher ces fréquentes visites et pour écarter de ces lieux les Chrétiens, qu'en 134, l'empereur Adrien y fit placer une idole de Jupiter et une de Vénus sur le Calvaire. Mais tout cela disparut sous Constantin, qui y fit bâtir une église d'une magni-

ficence incroyable. Dès lors, l'on recommença à y venir de toutes les parties de l'univers.

S. Jérôme, dans l'épître de sainte Paule, dit que cette pieuse veuve, « étant entrée dans le sépulcre du Sauveur, « en baisait la pierre par respect : *osculabatur lapidem et « ipsum corporis locum in quo Christus jacuerat, quasi sitiens « desideratas aquas fidei ore lambebat.* »

S. Chrysostôme (*in Orat., quod Christus sit Deus*), dit que « ce lieu entre tous les lieux saints est le principal, et que de toutes les parties du monde il y accourt une grande multitude de pèlerins. »

Eusèbe (*hist., l. vi, II*), raconte avec quels sentiments de piété Alexandre, évêque de Césarée, fit le voyage au saint Sépulcre. Le même historien donne une magnifique description des édifices somptueux et d'autres particularités intéressantes qu'on voyait sur les Saints Lieux du temps de Constantin. (*Eusèb., de vitâ Constantini, l. III, 29, et l. IV, 40, 45, 46, 47, etc.*; voyez aussi S. Athanase, *in Apologetico*; S. Ambroise, *in orat., de obitu Theodosii*; S. Hilaire, *can. ult. in Matth.*; S. Basile, *in ps. cxvii*; S. Augustin, *serm. 18 de tempore, et Enchir., c. 5*; S. Grég., *l. vi, moral., c. 17, etc.*)

S. Bernard, *serm. ad milites Templi*, loue beaucoup l'impératrice de ce que par dévotion elle alla à Jérusalem. Et parlant particulièrement du Saint-Sépulcre : *Sepulchrum Christi inter loca devotionis quodammodo tenet principatum, et devotionis nescio quid plus sentitur, ubi mortuus requievit, quàm ubi vivens conversatus est, et amplius movet ad pietatem mortis quàm vitæ recordatio.*

Citons encore ici les beaux vers d'un poète chrétien :

*Felicem Tumulum sacros qui condidit artus !  
Non fuit in toto sanctior Orbe locus.  
Huc amor, huc pietas, lacrymarum huc currite fontes,  
Ista sibi ferri balsama Christus amat.*



Quant aux miracles qui illustrèrent le Saint-Sépulcre, ils furent très-nombreux et presque continuels. « Là, les pécheurs se convertissent, les démons sont chassés, les malades guéries, » comme le témoigne S. Augustin (22, *de civit.*, c. 8); de semblables miracles se sont faits depuis, à diverses époques.

Sophrone (*in Prato spiritali*, 48), raconte que Cosmiane, femme d'un gentilhomme, se disposant à entrer au Saint-Sépulcre, en fut repoussée par la Vierge Marie, jusqu'à ce quelle eût abjuré l'hérésie des Sévériens. — Les Pères racontent qu'une chose à peu près semblable eut lieu à l'égard de sainte Marie égyptienne. (*Ibid.*)

---

## 5° COLONNE.

### MONUMENTS DES ANCIENS PEUPLES DE L'ORIENT.

#### SOMMAIRE.

- I. — Ce que raconte l'Antiquité au sujet de la Vierge, présente à la descente de Croix. — Métaphraste.
- II. — De la Garde Romaine et des sûretés employées par les Juifs autour du Saint Sépulcre de Jésus. — Nicéphore. — Bède.
- III. — S. Cyrille sur les saints lieux.
- V. — Site du saint sépulcre. — Bède.

I. — *La Vierge, mère du Christ, au moment de la descente de la croix.* — Tradition de l'Antiquité chrétienne.

Une tradition puisée dans les anciens monuments, rapportée par Métaphraste (15 Augusti), rapporte que la mère de Notre Seigneur, présente au crucifiement avec les autres saintes femmes, recueille avec respect, autant qu'il fut possible, le sang et l'eau qui avaient coulé du côté percé de Jésus-

Christ. — Elle ajoute que « depuis le commencement jusqu'à la fin, Marie montra de la force et de la constance ; faisant paraître les émotions de son âme avec un air de bienséance qui n'avait rien d'inconvenant ; faisant voir qu'elle était mère, mais la mère de Celui qui contient dans de justes bornes les mouvements de son cœur. A la vue de son Fils mort, elle fut émue, comme il était convenable ; ses mains maternelles aidèrent même à le déposer de la croix ; elle recueillit les clous qu'on détachait ; elle baisa les membres de son Fils, les pressant dans ses bras, et en arrosant les plaies de ses larmes. Puis embrassant le corps tout entier : *Le voilà donc enfin accompli*, dit-elle, d'une voix calme, *ce mystère résolu avant tous les siècles !* Donnant en même temps un suaire à Joseph, elle lui dit : Ayez soin, en l'ensevelissant, de l'envelopper convenablement de ce linge, de l'embaumer avec de la myrrhe, et de lui rendre les derniers devoirs. » Telle est l'ancienne tradition rapportée par Métaphraste. Elle marque, en outre, que Joseph, qui n'était encore que disciple en secret, parce qu'il craignait et redoutait fort les Juifs, animé toutefois par les exhortations de Marie, entreprit une action grande et difficile ; et que, déposant tout sentiment de crainte, il entra *hardiment* (selon l'expression de l'Évangéliste) auprès de Pilate et lui demanda le corps de Jésus. (Voir *apud Baron.*, an. 34, c. 128.)

II. — *De la Garde et des sûretés employées autour du Sépulcre.* — Tradition de l'Antiquité.

Selon cette tradition rapportée dans l'historien Nicéphore (*l. I, c. 32*), « on imprima d'abord sur le sépulcre le sceau public, qui demeura intact ; une garde militaire, composée de soldats étrangers, veillait, tout auprès, sur la conservation du sceau. En outre, on mit la grande pierre à l'entrée du sépulcre. »

Un peu après, le même historien ajoute : “ *Traditum est*  
“ *nobis ab antiquis.....* : Les Anciens nous ont transmis,  
“ que les Juifs, au moyen de certains instruments de tail-  
“ leurs de pierre, transpercèrent la pierre qui avait été  
“ posée sur le sépulcre pour le couvrir, et celle qui, vers le  
“ bord supérieur du monument, s’y joignait par dessous ;  
“ ensuite, par ces deux trous, ils passèrent un grand mor-  
“ ceau de fer, qu’avait fourni un artisan du voisinage ; ils  
“ le tournèrent en forme de cercle ou d’anneau ; ils attachè-  
“ rent fortement l’une à l’autre les deux extrémités ; ils les  
“ cordelèrent avec soin, en sorte que cette pierre, solide-  
“ ment fixée, ne pouvait d’aucune manière être ôtée, ni  
“ être remuée par aucun moyen. (Il n’eût été possible de la  
“ déranger, que par l’emploi de l’art et de la force, ou en  
“ brisant nécessairement le fer, ou en rompant la pierre.)  
“ Ce fut, après avoir ainsi *muni* le sépulcre avec grand  
“ soin, avec de fortes sûretés, et après y avoir apposé le  
“ sceau, et placé une garde convenable, qu’ils s’en retour-  
“ nèrent. ” (Nicéphore.)

Bède (*de locis Sanctis*, c. 2), atteste des faits conformes à ce récit, lorsqu’il dit qu’encore de son temps l’on montrait les traces des liens de fer dans la pierre qui avait été superposée au monument. (Voir Baronius, *an.* 34, c. 132.)

### III. — S. Cyrille, *sur les Saints Lieux*.

Ce patriarche de Jérusalem, met au nombre des preuves de Jésus-Christ, le Saint-Sépulcre qui était sous les regards de ceux à qui il parlait :

“ Ce Sépulcre, *dit-il*, ce monument sacré ; cette pierre  
“ sous laquelle le Christ fut fermé et qui est encore là sous  
“ vos yeux... ” (x *catéch.* n. 19.)

Ce Père marque que pour arriver à la porte du tombeau, il fallait passer par la caverne taillée dans le même rocher,  
“ comme on le voit encore, *dit-il*, dans les autres sépul-

« cres. On ne reconnaît plus aujourd'hui ce trou qui servait  
« de vestibule ; on l'a fait disparaître pour placer les déco-  
« rations d'architecture que vous voyez maintenant. Car,  
« je le répète, avant que la piété et la munificence de nos  
« empereurs eussent fait construire tout ce qui entoure le  
« Saint-Sépulcre, il fallait, avant d'y entrer, entrer dans le  
« rocher (qui servait de vestibule).

S. Jérôme dit pareillement qu'il y avait dans le Saint-Sépulcre une première grotte servant de vestibule, et une seconde grotte, ou grotte intérieure, dans laquelle reposait le corps. Voici ce qu'en dit ce Père, en parlant de S<sup>te</sup> Paule :  
« Etant entrée dans le Saint-Sépulcre, elle baisa la pierre  
« que l'Ange avait détournée de l'ouverture du tombeau.  
« Au reste, dans le principe, le tombeau de Jésus-Christ  
« était une double grotte creusée dans le rocher. La pre-  
« mière servait de vestibule à l'autre, suivant l'antique  
« usage des Hébreux. (*Gen.*, xxiii, 19 ; xxv, 9 ) La pre-  
« mière grotte était ouverte. C'est de celle-là que parle le  
« poète Juvencus. » (*Hist. évang.*, l. iv, v. 729.)

*Limén concludunt immensa volumina petræ.*

« La grotte intérieure, ou seconde grotte, présentait la  
« forme d'une chambre circulaire, taillée sous un immense  
« rocher, qu'un homme debout pouvait à peine atteindre de  
« la main. L'entrée du monument regardait l'Orient ; c'est  
« à cette entrée que fut placée et scellée la pierre. Le corps  
« du Christ fut placé du côté du nord, dans un trou prati-  
« qué dans le roc, long de sept pieds, élevé du sol de trois  
« palmes (ou deux pieds) ; l'ouverture de ce trou latéral  
« regardait le midi. »

L'empereur Adrien, pour construire son temple dédié à Vénus sur la roche de la croix, avait fait niveler le terrain et avait enseveli le monument sous des masses prodigieuses de décombres. Et c'est de dessous ces terres rapportées que

Constantin l'exhuma et fit de la grotte de la Résurrection une église ou rotonde d'une architecture exquise, au milieu de laquelle était le Tombeau. Pour donner à ce nouvel édifice tous les ornements de l'architecture grecque et l'orner de colonnes, il fallut abattre une partie de la montagne, faire disparaître la première grotte ou vestibule. Et c'est sur cet emplacement ainsi élargi que fut élevée cette basilique, assez vaste pour réunir tous les catéchumènes auxquels S. Cyrille adressa ses cinq mystagogiques. S. Epiphane prêcha plusieurs fois dans cette église en présence d'un nombreux auditoire, sous Jean, successeur de S. Cyrille. (Voyez S. Jérôme, *ép.* 61 ou 38.)

IV. — *Site du Saint-Sépulcre.* — Bède (670.).

Le vénérable Bède, d'après Adamnanus, confirme la description précédente. Voici ses paroles :

*Ecclesia in Occidentali parte Calvariae montis erecta est. « Hujus in medio monumentum Domini rotundum in petra excisum est, cujus culmen extrinsecus stans homo contingere potest, ab Oriente habens introitum, cui lapis ille maximus appositus est, quod intrinsecus ferramentorum vestigia usque ad præsens ostendunt : nam extrinsecus usque ad culminis summitatem totum marmore tectum est ; summum vero culmen auro ornatum, auream magnam gestat crucem. In hujus ergo monumenti Aquilonari parte sepulchrum Domini in eadem parte excisum, longitudinis septem pedum, trium mensurâ palmorum, pavimento altius imminet, introitum habens à latere Meridiano ; ubi die noctuque 12 lampades ardent, 4 intrâ sepulchrum, 8 super in margine dextro : lapis qui ad ostium monumenti positus erat, nunc fissus est : cujus pars minor quadratum altare ante ostium nihilominus ejusdem monumenti stat ; major in Orientali ejusdem loco quadrangulum aliud altare sub lintaminibus exstat. Color autem ejusdem monumenti et se-*

pulcri, albo et rubicundo permixtus videtur. » (Beda, *de loc. sanct.*, c. 2.)

Paul Lucas (*t. II, p. 12, de son voyage en Asie*), visita plusieurs fois ce saint lieu, et le décrit ainsi :

« C'est une espèce de petite chambre presque carrée  
« par dedans, haute de huit pieds un pouce, depuis le bas  
« jusqu'à la voûte, longue de six pieds un pouce, et de  
« quinze pieds dix pouces de large. Cette porte se fermait  
« par une pierre du même roc que celle du tombeau, et  
« c'est sur cette pierre que les Princes des Prêtres appli-  
« quèrent leur sceau. »

Tel est aujourd'hui le Saint-Sépulcre.

---

## 6<sup>e</sup> COLONNE.

ANCIENS MÉMOIRES, NON CANONIQUES.

### SOMMAIRE.

- I. — Extrait de l'Évangile de Nicodème. — Sa conformité avec le récit des Évangiles canoniques. — Nouvelles circonstances, relatives aux deux personnages qui rendirent les derniers devoirs au corps de Jésus.
- II. — S. Clément de Rome, sur ce même fait. — Extrait du Livre des Récognitions.
- III. — Ancienne opinion sur le lieu de la sépulture de Jésus.

I. — *Extrait de l'Évangile de Nicodème, relatif à la sépulture de Jésus, — aux reproches et aux peines que Nicodème et Joseph d'Arimathie eurent à essuyer de la part des Juifs pour avoir enseveli Jésus.*

« XI. Alors voici qu'un homme d'Arimathie, nommé  
« Joseph, qui était même disciple de Jésus, mais néanmoins  
« en secret, parce qu'il craignait les Juifs, vint trouver le

« gouverneur, et le pria de lui accorder la permission d'en-  
« lever de la croix le corps de Jésus.

« Le gouverneur le permit.

« Or, Nicodème y vint aussi apportant avec lui un mé-  
« lange de myrrhe et d'aloès, environ cent livres, et ils  
« déposèrent Jésus de la croix en répandant des larmes,  
« et ils le lièrent dans des linges avec des aromates, selon  
« la manière d'ensevelir des Juifs ; ils le posèrent dans un  
« monument tout neuf, que Joseph avait construit et qu'il  
« avait fait tailler dans la roche, — dans lequel personne  
« n'avait encore été mis ; et ils roulèrent une grande pierre  
« à l'entrée de la caverne, » (*σπηλαιου, seu specus subter-  
ranei*. — Tels étaient effectivement les sépulcres des Juifs.  
(V. Salmas, *ad Solin.*, p. 1208 et sq., Geierum, *de luctu  
Hebr.*, c. 12.)

« XII. Or, les Juifs iniques, apprenant que Joseph a de-  
« mandé et enseveli le corps de Jésus, le cherchèrent,  
« ainsi que Nicodème et les quinze autres hommes, qui  
« avaient déclaré devant le gouverneur, que Jésus n'est  
« pas né de fornication, et les autres hommes de bien qui  
« avaient fait connaître publiquement ses bonnes œuvres.  
« Or, tous ceux-ci se tinrent cachés, par crainte des Juifs ;  
« Nicodème se présenta seul, quand les Juifs entrèrent  
« à la Synagogue.

« Les Juifs lui dirent alors :

« Comment avez-vous osé entrer dans la Synagogue,  
« vous qui partagiez les sentiments du Christ ? Que votre  
« sort soit uni au sien dans le siècle futur ! »

« Nicodème répondit :

« Amen. — Oui : puissé-je avoir part avec lui dans son  
« Royaume !

« Joseph, étant monté vers les Juifs, leur dit de même :  
« Pourquoi avez-vous contre moi du ressentiment, parce  
« que j'ai demandé à Pilate le corps de Jésus ? Je l'ai placé

“ dans mon monument ; je l'ai enveloppé d'un linceul blanc,  
“ et j'ai apposé la grande pierre à l'entrée de la grotte. J'ai  
“ bien agi en cela à son égard ; car pour vous, vous n'en  
“ avez pas bien usé envers le Juste, jusque là, que vous  
“ l'avez crucifié : Vous l'avez abreuvé de vinaigre, couronné  
“ d'épines, déchiré de coups, et vous avez maudit son sang.

“ Ayant entendu ces paroles, les Juifs furent remplis  
“ de ressentiment et de colère. Ils se saisirent alors de  
“ Joseph, et le firent mettre sous garde, avant le jour du  
“ sabbat, pour jusqu'au jour qui suit les sabbats.

“ Ils lui dirent :

“ Reconnaissez que (si vous n'êtes pas châtié dès mainte-  
“ nant), c'est qu'à cette heure nous ne pouvons vous infliger  
“ aucune peine, jusqu'à ce que luise le premier jour après le  
“ sabbat. — Mais nous savons que vous ne serez pas même  
“ digne de la sépulture ; nous livrerons votre corps aux  
“ oiseaux du ciel et aux animaux de la terre.

“ Joseph répondit :

“ Ces paroles sont semblables à celles du superbe Go-  
“ liath, qui maudit le Dieu vivant (en s'avancant) contre le  
“ saint (homme) David. Or, vous savez, vous autres,  
“ Scribes et Docteurs, que Dieu a dit par le Prophète : *La*  
“ *vengeance est à moi, et je leur rendrai ce qui leur est dû.*  
“ (Deut., xxxii, 35.) Quant à la peine si grande dont vous  
“ me menacez, (le) Dieu, que vous avez suspendu à la  
“ croix, peut m'en garantir et me délivrer de vos mains.  
“ Tout le crime retombera sur vous. Car le gouverneur,  
“ lorsqu'il lava ses mains, a dit : *Je suis net du sang de ce*  
“ *Juste.* Alors prenant la parole, vous vous êtes écrié :  
“ *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants !* Ainsi que vous  
“ l'avez dit, vous périrez éternellement.

“ Les Juifs, ayant entendu ces paroles, furent animés  
“ d'une fureur extrême. Ils se saisirent alors de Joseph, et  
“ ils l'enfermèrent dans une chambre où il n'y avait pas de



“ fenêtre. Ils scellèrent la porte de la chambre à l'endroit  
“ de la clef : Anne et Caïphe y placèrent des gardes, et ils  
“ tinrent conseil avec les Prêtres et les Lévites, afin que  
“ tous se réunissent après le jour du sabbat.

“ Ils délibérèrent alors sur le genre de mort qu'ils feraient  
“ subir à Joseph.

“ Cela ayant été ainsi fait, les Princes, Anne et  
“ Caïphe, ordonnèrent que Joseph fût amené en leur  
“ présence.

“ Or, toute l'assemblée fut saisie d'étonnement et comme  
“ stupéfaite, quand elle apprit qu'on avait trouvé intact le  
“ sceau apposé sur la clef de la chambre, sans qu'on y eût  
“ trouvé Joseph.

“ Anne et Caïphe s'en allèrent. ”

Nous verrons ci-après ce qui s'était passé à l'égard de  
Joseph d'Arimathie.

## II. — S. Clément de Rome sur ce même sujet.

Dans ses *Récognitions*, (l. 1, c. 42), cet homme apostolique  
s'exprime ainsi :

“ Lorsque le Christ souffrit, les ténèbres affligèrent le  
“ monde depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième heure.  
“ Mais, lorsque le soleil reparut, et que toutes choses dans  
“ la nature furent rétablies dans leur ordre, et que la  
“ crainte eut cessé, les hommes méchants revinrent aussi à  
“ eux-mêmes et à leurs sentiments habituels. Car quel-  
“ ques-uns d'entre eux se mirent à garder avec une extrême  
“ vigilance le lieu de la sépulture ; et ils appelaient magi-  
“ cien, Celui qu'ils ne purent retenir dans le tombeau ni  
“ empêcher de ressusciter ; d'autres imaginèrent de dire  
“ que son corps avait été dérobé.

“ *Sole reducto, ac rebus in ordinem restitutis, etiam homi-  
“ nes nequam ad se atque ad mores suos, metu cessante, regressi  
“ sunt. Nam quidam eorum, cum omni custodiâ servantes*

“ *locum; quem non potuère resurgentem tenere, magum ap-  
pellabant; alii finxerunt furatum.* ”

III. — *Ancienne opinion, sur le lieu de la sépulture de Jésus.*

D'anciens Pères ont pensé que Jésus fut enseveli dans le même lieu où Adam avait été enterré. Le *Golgotha*, montagne où eut lieu la sépulture de Jésus, signifie *tête* ou *crâne d'homme*, littéralement, *crâne d'Adam*. On a pensé que ce nom fut primitivement donné à cette montagne, *parce que la tête d'un premier homme y avait été enterrée*. S. Athanase, S. Basile, S. Chrysostôme, S. Epiphane, S. Ambroise (*épit.* 71) et S. Augustin, ont dit qu'Adam avait été enterré, ou qu'au moins sa tête avait été apportée sur la montagne appelée *Golgotha* ou *le Calvaire*, sur laquelle Jésus-Christ a été crucifié, afin que l'aspersion du nouvel Adam expiât le péché du vieil Adam.

“ C'est la tradition de tout l'Orient que le premier homme a été enterré sur le Calvaire. Les Syriens et les Arabes appellent cette montagne *Cranion* ou *Acranion*, qui signifie *tête* ou *chef*, parce qu'ils croient que le premier ou le chef des hommes, Adam, y a été enterré. Les Mahométans ont un livre dans lequel on lit un dialogue entre Jésus-Christ et le crâne d'Adam. ” (D'Herbelot, *biograph. orient.*, p. 278, v<sup>o</sup> *Cranion*.) M. Faivre, traduct. de S. Cyrille. — On peut voir sur ce point, S. Ambr., *in Luc*, l. 23; S. Jérôme, *in Ephes.*, v. 14; idem, *epist. ad Marcellam sub nomine Paulæ et Eustochii*; Origène, *in Matth.*; S. Epiphane, *hér.*, 46; S. Basile, *in Isaï.*; S. Chrysostôme, *in Joan.*, hom. 14; S. Augustin, *de Civit. Dei*, l. xvi, c. 32; — et plusieurs Historiens au sujet d'Adam.

---

---

7<sup>e</sup> COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES ET DES PAIENS.

SOMMAIRE.

- I. — Les Juifs Infidèles racontent eux-mêmes que Jésus fut mis sur le soir dans un sépulcre.
- II. — Ils disent que son tombeau était dans un jardin ; — Que ce sépulcre a été gardé.
- III. — Témoignages profanes. — Ponce-Pilate. — Celse.
- IV. — Coutume romaine relative à l'ensevelissement des suppliciés.

I. — Selon les Juifs, *Jésus fut mis, sur le soir, dans un sépulcre.*

Les Juifs, ennemis de Jésus, sont d'accord avec les Evangélistes, sur le jour, l'heure et le lieu de la sépulture de Notre-Seigneur. .

D'abord, Josèphe l'historien suppose, dans son témoignage ci-devant cité, que Jésus fut enseveli.

Maintenant, *le Sepher Toldos* dit :

« *Circà Vesperam...*, sur le soir, les Sages se disent entre eux : il ne nous est pas permis de violer une seule lettre de la loi à l'égard de ce Jésus (*circà nothum hunc, cp. 6 col., 1, c. XII*), bien qu'il ait séduit les hommes. Acquittons-nous envers lui de ce que commande la loi. — C'est pourquoi ils l'ensevelirent au lieu où il avait été lapidé et suspendu : *quem suspenderunt et sepelièrunt juxtâ catastam lapidationis.* » (P. 20, *Tela ignea Satanæ, apud Wagen-sel., t. II.*)

Ils disent qu'il a été mis dans un sépulcre, *in sepulchro, in tumulo* ; qu'ils l'appelaient *Séducteur, veneficum et seducto-*

*rem mortalium*. C'est ainsi que, suivant les Evangélistes Sacrés, les Juifs le qualifièrent alors devant Pilate. Ils disent qu'ils l'ensevelirent selon le précepte de la loi ; *secundum præscriptum legis sepelivimus*. Ils parlent souvent de son tombeau ou *sépulcre*. Ils voudraient laisser à entendre, que ceux qui ensevelirent Jésus, étaient leurs partisans. Or, ces aveux des Juifs indiquent que le corps de Jésus n'a pas été jeté dans la vallée d'Ennon, qui était le cimetière ordinaire des suppliciés.

II. — *Selon les Juifs, le Tombeau de Jésus était dans un jardin.*

— Une autre histoire juive, rapportée dans un ouvrage d'Amolon, dit que « le corps de Jésus fut enlevé du bois » de la croix, « puis jeté dans un sépulcre, dans un jardin « plein de choux, de peur que la terre ne fut souillée. »

— *Le Tombeau gardé.* — Une autre histoire, rapportée par Agobard, dit que « Jésus fut enterré après sa mort, « auprès d'un aqueduc ; qu'on commit la garde de son corps « à un Juif ; — qu'on ne le retrouva plus dans le tombeau. » (Dans Bullet, *Hist. de l'établiss. du Christian.*, preuve 12.)

— Les Emissaires de l'ancienne synagogue publiaient pareillement que « Jésus le galiléen avait été crucifié et mis « dans un tombeau. » (S. Justin, *dial.* ; Tertull., p. 183, e, f.)

— Je ne sais pourquoi les Juifs modernes de la Palestine veulent démentir leurs ancêtres, en disant que « le corps « de Jésus fut enseveli, non dans un sépulcre, mais dans « un lieu sale, *in fimento conditum*. » (Itinéraire de Sandys en Palestine.)

Mais l'on serait fort embarrassé, si l'on entreprenait de concilier toutes les contradictions qu'on rencontre dans les divers récits des Juifs. Nous verrons une foule de narra-

tions tout à fait opposées les unes aux autres, sortir de l'imagination des Juifs, surtout lorsqu'ils s'efforceront ci-après de dénaturer l'histoire de la résurrection de Jésus. chacun d'eux composera un récit de sa façon, selon que sa haine l'inspirera. Mais il est très-bon qu'ils aient ainsi varié. La discordance de leurs divers récits, en prouve l'incertitude et le caractère mensonger.

De tout ce que les Juifs Infidèles ont écrit contre Notre-Seigneur, si on en retranche ce qui par ses propres contradictions se détruit de soi-même, il ne reste plus debout que le fond de notre histoire évangélique.

### III. — *Témoignages profanes.* — Ponce-Pilate. — Celse.

1° Le gouverneur romain, dans la lettre authentique qu'il écrivit à l'empereur Tibère, son maître, au sujet de Jésus, atteste positivement la mort et la sépulture de Jésus-Christ, ainsi que la consignation des sentinelles étrangères posées autour du tombeau :

*Illi autem (Judæi) crucifixerunt eum et sepulto custodes adhibuerunt. Ille autem militibus meis custodientibus die tertio resurrexit.*

« Or, ils le crucifièrent et ils mirent des gardes autour  
« de son sépulcre. Mais pendant que mes soldats gar-  
« daient..... »

Cette lettre de Pilate se trouve dans les *cinq livres de l'Histoire d'Hégésippe*, dans les *Actes de Marcellus*, disciple de S. Pierre ; et dans certains manuscrits de l'Évangile de Nicodème.

2° Celse blâme et condamne les Chrétiens de ce qu'ils adorent Celui qui a été mis dans un sépulcre :

« Pour vous, *dit-il*, quand vous voyez qu'on adore Jupi-  
« ter, dont on montre le tombeau en Crète, vous vous en  
« moquez, sans savoir ni pourquoi ni comment ce tombeau

« se montre ; et cependant, *ajoute-t-il*, vous adorez vous-mêmes un homme mis dans un tombeau. »

Nous avouons en effet, lui répond Origène, que notre Jésus a été mis dans le sépulcre, mais nous soutenons en même temps qu'il en est sorti vivant : ce que les Crétois ne disent pas de leur Jupiter. — Origène cite ensuite le témoignage du païen Callimaque, le Cyrénéen, sur la fable du tombeau de Jupiter. (Orig., *cont. Cels.*, l. III, 14.)

IV. — *Coutume romaine, relative à la sépulture des suppliciés.*

C'était une loi ou plutôt une coutume suivie par tous les gouverneurs romains, d'accorder à la prière des parents ou amis des criminels, le corps des suppliciés pour recevoir la sépulture.

Cette règle ne souffrait d'exception, que lorsque le criminel était infâme.

Cet usage nous explique pourquoi Joseph d'Arimathie demanda et obtint le corps de Jésus pour l'ensevelir.

(Voir Th. Chalmers. *Preuves miraculeuses du Christian.*, l. II, c. 3 p. 591. *Edit. Migne.*)

---

*Témoignage des Mahométans au sujet de toute la Passion de Jésus-Christ.*

Cùm apprehendissent Judæi (J.-C.)... ligaverunt eum, et cæperunt attrahere funibus, et dicebant ei :

Tu vivificabas mortuos, an non salvabis te ipsum ab his funibus ? Et expuebant in faciem ejus, et conjecerunt super eum spinas et crucifixerunt eum, et permansit in cruce sex horas.

Deindè petiit corpus ejus Joseph, faber lignarius, ab Herode, qui erat Judex Judæorum et cognominabatur Pila-

tus, et sepelivit illud in sepulcro, quod sibi ipsi præparaverat. (Ebno-Saïd et Ismaël, *in sur.* III, *Marracci*, p. 113.)

Ismaël, fils d'Aly, raconte ainsi la passion de Jésus-Christ :

« Celebravit Jesus Pascha, feriâ quintâ, cum pane et vino : et ingressus est in domum cujusdam ex suis asseclis. Deindè exiit in nocte præcedente feriam sextam in montem. Unus autem ex Discipulis ejus, Judas nomine, festinavit ad Principes Judæorum, et accepit ab eis triginta nummos pro pretio, ut indicaret eum illis... Acceperunt autem eum, et ligaverunt, et percusserunt, et attraxerunt eum ; et posuerunt super caput ejus coronam de spinis, et exercuerunt contra eum omnia odibilia, et excruciauerunt eum in reliquo illius noctis, ante feriam sextam, donec facto mane crucifixerunt eum horâ tertiâ prædictæ feriæ sextæ, et crucifixi sunt cum eo duo latrones super montem Calvarium, et mortui sunt hora nona. » (Ibid., ut suprâ.)

---

## 8° COLONNE.

### HISTOIRE ET DESCRIPTION DU SAINT SÉPULCRE.

#### SOMMAIRE.

- I. — Erection de la magnifique Eglise du Saint-Sépulcre, sous le nom de l'église du *Martyrion* ou de la *Confession*. — Sa reconstruction. — Les diverses chapelles qui l'environnent dans le grand enclos du Calvaire. — La pierre de l'Onction. — La chapelle du *Crucifiement*. — Celle de l'*Apparition*. — Structure du saint sépulcre. — Première et deuxième grotte. — Description de l'église du Saint-Sépulcre. — Miracle du feu céleste.

#### I. *Histoire du Saint-Sépulcre.*

Vers l'an 326, pendant que Constantin-le-Grand faisait

paraître son zèle pour la religion chrétienne ; l'impératrice Hélène, sa mère, entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où elle découvrit le bois de la vraie Croix avec les instruments qui avaient servi à la Passion de Jésus-Christ. L'empereur, ayant appris ces heureuses nouvelles, fit enclore le Calvaire et bâtir l'église du Saint-Sépulcre, avec toute la magnificence possible ; il donna la charge de ce somptueux bâtiment à l'évêque Macarius, et lui écrivit qu'il désirait que cet édifice surpassât tous les autres du monde en beauté et en richesse, comme il les surpassait en sainteté. Environ neuf ans après, le même empereur fit dédier cette église, à laquelle on donna le nom de *Martyrion*, c'est-à-dire lieu du *Martyre* et du *Témoignage* ou de la *Confession*, *Locus Testificationis* (S. Jér.) ; parce que Jésus-Christ y avait rendu témoignage à la vérité par son sang. — En 615, Chosroës I<sup>er</sup>, roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jérusalem, détruisit l'église du Saint-Sépulcre, et emporta la vraie croix ; mais l'empereur Héraclius vainquit cet infidèle douze ans après, et l'obligea à rendre cette sainte Croix qu'il reporta lui-même sur ses épaules, et qu'il posa au même endroit du Calvaire, l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'évêque Modestus, successeur de Zacharie, de faire rebâtir l'église. L'invasion des Arabes arrêta pour un temps cette entreprise. Plus tard, par les soins de Constantin-Monomaque, les Chrétiens rebâtirent le Saint-Sépulcre et les autres églises. L'archevêque de Tyr dit, dans son histoire, qu'ils ne bâtirent que la rotonde qui couvre et enferme le Saint-Sépulcre, et que Godefroi de Bouillon I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, fit rebâtir en 1099, le chœur (qui dura jusqu'en 1808).

La plus grande partie du Calvaire a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'église du Saint-Sépulcre, environnée de plusieurs chapelles, avec les logements des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Coptes et des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du midi,



il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Arméniens, celui des Coptes et une chapelle de la Sainte-Vierge, nommée *Stabat Mater* ; et à main gauche, le logement des Grecs, avec la grosse tour carrée, qui servait autrefois de clocher. En face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'église du Saint-Sépulcre.

— Lorsqu'on est avancé de dix ou douze pas dans l'église, on trouve la *Pierre de l'onction*, qui est la place où Jésus-Christ fut embaumé. Vis-à-vis de cette pierre, il y a trois tombeaux de quelques rois de Jérusalem, dont les Schismatiques ont effacé les inscriptions. A main droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroi de Bouillon I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, et celui de son frère, Baudouin I<sup>er</sup>, qui lui succéda à la couronne ; ces deux tombeaux sont très-simples, et sont portés par quatre petites colonnes de pierre d'un pied de haut. Près de là est la *Chapelle du crucifiement*, qui est le lieu où Jésus-Christ fut attaché à la croix, et où elle fut dressée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'empire d'Adrien jusqu'à celui de Constantin-le-Grand, pendant 180 ans, ou environ ; ce qui arriva par la malice des Païens, qui la couvrirent de terre et qui y mirent une idole de Vénus, afin d'en éloigner les Chrétiens. Mais sainte Hélène fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande église, avec le Saint-Sépulcre, sur lequel était l'idole de Jupiter. Cette chapelle est très-magnifique ; sa voûte et ses murailles sont revêtues de peintures à la mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le cristal, dont les diverses couleurs sont extrêmement vives et éclatantes ; ce qui paraîtrait encore davantage, si les figures n'étaient pas noircies par la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement.

De cette chapelle du crucifiement, en faisant le tour le long d'autres chapelles qui environnent l'église, on va du côté du nord à la *Chapelle de l'Apparition*, qui est le lieu où

Notre-Seigneur apparut à la Sainte-Vierge après sa résurrection. Cette chapelle appartient aux catholiques ; et les religieux du Saint-Sauveur y célèbrent l'office divin selon le rit latin. Là, se voient de riches ornements, qui y ont été donnés par les rois et les princes chrétiens, et principalement par le roi de France et par celui d'Espagne. — En tournant vers l'occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes et des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'église du *Saint-Sépulcre*, dont il faut maintenant représenter *la structure*.

La nef, qui est du côté de l'occident, est une rotonde, dont le dôme est une belle charpente en bois de cèdre, qui est couverte de plomb, et qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faite, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de dix gros piliers carrés, de pierre de taille et de dix colonnes de marbre, lesquelles forment dix-sept arcades qui soutiennent une belle et grande galerie : au milieu de cette nef est le Saint-Sépulcre, revêtu de tables de marbre blanc, et entouré de dix petites colonnes aussi de marbre qui soutiennent une plate-forme, sur laquelle sont élevées douze petites colonnes jointes deux à deux, faisant six arcades, qui portent un dôme couvert de plomb ; sous ces arcades il y a toujours dix-huit lampes allumées, sans compter celle du milieu de la voûte. Au-dedans de ce bâtiment, est la roche où est taillé le Sépulcre de Notre-Seigneur : il contient deux petites grottes ou caveaux, tenant l'un à l'autre. La première grotte est appelée la *Chapelle de l'Ange*, parce que c'est le lieu où l'Ange apparut aux saintes femmes, qui venaient embaumer le corps du Fils de Dieu. La deuxième est le tombeau sacré de Jésus-Christ. Elle a six pieds de long et autant de large. Sa voûte est haute d'environ huit pieds. A main droite, en entrant du côté septentrional, on voit l'autel qui couvre le cercueil où fut mis

le corps de Notre-Seigneur : il est long de six pieds, large de trois, et haut de près de deux pieds et demi. Le dedans de ces chapelles, et l'autel, sont revêtus de tables de marbre gris, mais qui est noirci de la fumée de soixante-deux lampes d'argent qui y sont continuellement allumées; il y en a quarante-quatre dans le Saint-Sépulcre, et dix-huit dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a trente aux religieux et le reste aux Chrétiens Grecs et Schismatiques, (qui ont la liberté d'y faire leurs dévotions; les Latins seuls ont le droit d'y célébrer la messe).

Dans la première grotte, à côté du Saint-Sépulcre était la grande pierre, longue de cinq pieds et demi, large de cinq pieds trois pouces, et épaisse de neuf pouces et demi, qui avait servi à fermer l'entrée; elle y était encore du temps de S. Cyrille, vers l'an 380; et S. Jérôme, qui mourut environ quarante ans après, écrit qu'elle y était aussi de son temps; mais depuis elle a été transportée en l'église bâtie au lieu où était la maison de Caïphe, sur le mont de Sion. Vis-à-vis la porte du Saint-Sépulcre, il y a une pierre carrée, qui tient encore par le pied à la roche même de laquelle elle a été taillée, selon la tradition, pour servir d'appui à la grande pierre qui fermait l'entrée du monument. Quelques auteurs célèbres ont écrit que, outre cette pierre carrée, il y en avait deux autres grandes, dont l'une bouchait la porte, et l'autre le cercueil; que l'une fermait l'entrée de la première grotte, et l'autre celle de la seconde, qui est proprement le sépulcre...

De la nef, on entre dans le chœur, qui est vers l'Orient : ce chœur est fermé d'un mur de clôture tout autour comme ceux des monastères : la principale porte est vis-à-vis du Saint-Sépulcre, il est divisé en deux parties, par un très-beau balustre de bois doré, où sont trois portes, l'une grande au milieu, et deux moyennes aux deux côtés. Dans la première partie qui est le chœur des Grecs, on voit à

côté de l'entrée une pierre de marbre, ronde et creusée de quatre doigts, que les Orientaux disent être le milieu de la terre, à cause de ce passage du Roi-Prophète, ps. LXXIII, *Deus autem Rex noster operatus est salutem, in medio terrarum.* Dans la deuxième partie, qui est le chœur des Latins, vis-à-vis la grande porte du balustre, est le grand autel, avec un petit, au côté de l'Évangile, où le prêtre prépare toutes les choses nécessaires pour la messe. On y voit dans le fond le siège du Pape, auquel on monte par six degrés ; à droite, un peu plus bas, est celui du patriarche de Constantinople, et à gauche celui du patriarche d'Alexandrie, auxquels on monte par quatre degrés. Les sièges des patriarches d'Antioche et de Jérusalem sont de l'autre côté du balustre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur est couvert d'un beau dôme de pierres de taille, soutenu de gros piliers ; presque entre les deux premiers, près de la grande porte du chœur qui regarde le Saint-Sépulcre, est un autel sur lequel le patriarche des Grecs monte le jour du samedi-saint, pour distribuer le feu céleste. Cette cérémonie s'est établie, à cause du miracle qui se faisait autrefois dans le Saint-Sépulcre, où la veille de Pâques une flamme de feu descendait visiblement, et y allumait les lampes qu'on y avait éteintes le jour du vendredi saint : et ce feu descendait non-seulement dans le Saint-Sépulcre, mais encore quelquefois sur les lampes de l'église, à la vue de tout le peuple. Le pape Urbain II parle de ce miracle dans la harangue qu'il prononça en l'assemblée du Concile de Clermont, l'an 1095. Et du temps de Baudouin 1<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, cette merveille continuait encore, comme le rapporte Fulcherius de Chartres, lequel ajoute que pendant le règne de ce même roi, il y eut une grande désolation parmi les chrétiens, qui ne purent obtenir le feu du ciel le samedi-saint, et qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une procession au temple de Salomon, marchant tous nu-pieds et accompagnant leurs

prières de larmes et de gémissements. On rapporte que le feu du ciel descendait encore du temps de Baudouin II, vers l'an 1120. Mais on ne marque pas précisément le temps auquel ce miracle a cessé, de même qu'on ignore le temps de son commencement. Quelques-uns croient qu'il a cessé un peu après les premiers rois de Jérusalem, parce que le zèle des princes chrétiens se ralentit, et que les Latins souillaient cette Terre-Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, et d'imiter la piété de ceux qui en avaient fait la conquête sur les Infidèles. Ceux qui douteraient de la vérité de ce feu céleste, doivent se souvenir des exemples semblables que la Sainte-Ecriture nous fournit, du feu qui descendait du ciel pour consumer les sacrifices, ou pour punir les impies. (Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte* ; et les autres voyageurs en Palestine.)

Tant d'éclat autour du Saint-Sépulcre, ces prodiges, cette dévotion des peuples qui viennent dans tous les âges le visiter, l'orner, l'enrichir de leurs offrandes, démontrent hautement la vérité de cet oracle d'Isaïe (1 col., 1) :

*Les nations viendront lui offrir leurs prières,  
Et son Sépulcre sera glorieux.*

---

## 9° COLONNE.

### RÉCITS APOCALYPTIQUES.

#### SOMMAIRE.

- I. — La mise au tombeau d'après sœur Anne-Catherine Em-mélich.
- II. — On met des gardes au tombeau de Jésus.

(Voir la *Douloureuse Passion*, écrite par Clément Bren-tano, et traduite par M. de Cazalès, vicaire-général de Montauban, pages 404-410.)

## VUE INTÉRIEURE DU SAINT SÉPULCRE.

Raban Maur et Arculphe, évêque Gaulois, qui visita le tombeau de Notre-Seigneur, vers l'an 705, et d'autres anciens, nous témoignent pareillement, que tout le monument de Notre-Seigneur, se composait de deux pièces ou de deux grottes, taillées dans le roc ; que le *Sépulcre* proprement dit, ou le lieu particulier où le corps du Seigneur fut déposé, est situé du côté du nord, et long d'environ sept pieds ; en sorte que le corps de Notre-Seigneur avait la tête à l'occident et les pieds à l'orient, le côté droit au midi et le gauche au nord. « Le Sauveur, dit Haymon d'Halberstadt, pour ôter aux Juifs tout prétexte de jeter la plus légère apparence de doute sur la vérité de sa résurrection, choisit pour sa sépulture une grotte ainsi taillée dans le rocher ; car si elle eût été construite en maçonnerie, on aurait pu dire que les Apôtres en avaient percé les murailles et avaient enlevé le corps. »

Telle est la Passion de Jésus-Christ. — Comme on le voit, c'est le mystère de la souffrance et de l'humiliation divinisée. Supportées par le Fils de Dieu, le Modèle de l'Humanité, et couronnées finalement d'une joie et d'une gloire immense, ces souffrances de la *Passion* consolent pleinement les fidèles dans leurs douleurs, en même temps qu'elles les affermissent dans leur foi et dans leurs espérances. Elles sont, en effet, autant de miracles divins, éclatants, puisqu'elles sont l'accomplissement certain des nombreux Oracles des Prophètes qui, dans les temps antiques, les avaient annoncées jusque dans leurs plus minutieuses circonstances.

---



# TABLE DES CHAPITRES

## DU LIVRE SEPTIÈME.

	Pages.
AVANT-PROPOS.....	1
CHAPITRE 1 <sup>er</sup> . — LE CHRIST MÉCONNU DES JUIFS.....	5
<i>Prophéties.</i> — Le Messie sera méconnu, méprisé, rejeté des Juifs. — Plusieurs Docteurs de l'ancienne Synagogue pressentirent ce crime et ce malheur.....	5
<i>Accomplissement.</i> — Jésus-Christ a été renoncé, répudié et rejeté comme Messie, par le gros de la nation juive, qui, aujourd'hui encore, consent au crime de ses ancêtres.....	9
CHAPITRE II. — CONSEILS TENUS CONTRE LE CHRIST.....	14
<i>Prophéties.</i> — Les Méchants conspireront contre le Messie. — Les princes et les chefs du peuple, indociles à la parole du Christ, se réuniront contre lui.....	14
<i>Accomplissement.</i> — Les Princes, les Grands et les Juges de la nation juive, ont, par un motif d'envie, conspiré contre Jésus. — Ces faits sont mentionnés par les Juifs Infidèles, comme par les Evangélistes.....	22
CHAPITRE III. — LE CHRIST TRAHI ET VENDU.....	35
<i>Prophéties.</i> — Le Messie sera trahi par l'un des siens. — De prophétiques malédictions appelleront de grands malheurs sur la tête de l'homme perfide qui le livrera. — Le Messie sera évalué par le peuple ingrat, au prix de trente pièces d'argent. — Le Messie, acheté au prix de trente sicles, est prophétiquement préfiguré par le patriarche Joseph.....	35
<i>Accomplissement.</i> — Jésus a prévu et a déclaré d'avance qu'il serait trahi par l'un de ses douze Apôtres. — Il désigna manifestement le perfide Judas, qui, bientôt après, possédé par Satan, se concerta avec les ennemis de son Maître, revint à la tête d'une cohorte de gens armés, et consumma	



son crime de trahison, en livrant Jésus. — Après avoir vendu le Christ pour trente pièces d'argent, il reçut le châ-  
timent prédit. — Preuves et monuments de ce fait histo-  
rique..... 47

CHAPITRE IV. — ANGOISSES DU CHRIST AVANT SA PASSION... 75

*Prophéties.* — Le Messie éprouvera des craintes, des dou-  
leurs, de cruelles angoisses, lorsqu'il sera sur le point d'es-  
suyer une trahison et une mort ignominieuse de la part des  
méchants..... 75

*Accomplissement.* — Jésus, à l'approche de sa Passion,  
étant allé prier au Jardin des Olives, y éprouva de grandes  
frayeurs, une tristesse amère, une sueur de sang, et toutes  
les douleurs du trépas..... 81

CHAPITRE V. — LE CHRIST SAISI PAR SES ENNEMIS..... 94

*Prophéties.* — Le Messie tombera un instant dans les  
mains de ses puissants ennemis. — Il sera environné, saisi,  
garotté par une troupe de gens insolents et furieux..... 94

*Accomplissement.* — Jésus a été environné et saisi par les  
méchants, au jardin de Gethsémani. — Par un miracle de  
sa puissance, il montra à ses ennemis que, s'ils l'enchai-  
naient alors, c'était parce qu'il le voulait et permettait  
ainsi..... 98

CHAPITRE VI. — LE CHRIST DÉLAISSÉ ET RENIÉ..... 114

*Prophéties.* — Le Messie, au moment de sa Passion, sera  
délaissé de tous les siens, — de ses Disciples, — de ses  
amis, — de ses proches. — Il n'en recevra aucun secours.  
— Il sera pour eux un objet de crainte et d'ignominie. —  
Il sera renié, même avec des paroles d'exécration..... 114

*Accomplissement.* — Jésus prédit à ses Disciples que,  
durant sa Passion, il sera abandonné d'eux tous. — Il l'est,  
en effet. — Ses Disciples, ses amis les plus intimes, ses  
frères, selon la chair, prennent tous la fuite. — Personne ne  
l'assiste ni ne le défend. — Il est renoncé par Pierre, son  
apôtre le plus dévoué, qui fait alors les plus terribles im-  
précations..... 119

CHAPITRE VII. — JUGEMENT ET CONDAMNATION DU CHRIST . 129

*Prophéties.* — Le Messie sera accusé par les Scribes, et  
jugé d'après de fausses dépositions. — Il se verra renié  
comme roi, et calomnié par son peuple. — Il succombera  
sous les coups de calomnies malignement et artificieuse-  
ment préméditées. — Il sera condamné à mort dans un ju-  
gement tumultuairement porté contre lui. — Il se verra,  
par l'effet d'une haine injuste et sans motif, livré à un  
magistrat païen, pour être mené au supplice. — Les ca-

lornies et la malice des Juifs auront pour eux-mêmes un triste résultat. — Plusieurs des anciens Hébreux, ont, d'après les prophéties précitées, compris et mentionné cette envie gratuite, cette haine inique, dont les Juifs poursuivront un jour leur Roi-Messie..... 129

*Accomplissement.* — Jésus, comme il l'avait prévu et prédit plusieurs fois, a été injustement et illégalement accusé et jugé devant le Sanhédrin et devant le Prétoire. — Le Conseil suprême de la nation, composé de Scribes et de Pharisiens haineux, le condamna à mort, parce qu'ils étaient piqués de jalousie contre lui. — Lorsque Pilate et Hérode reconnaissaient et déclaraient Jésus innocent, les juges du Sanhédrin l'accusèrent avec une méchanceté obstinée, alléguant qu'il s'était donné pour le Roi-Messie, fils de Dieu. — Ils forcèrent le gouverneur à le condamner à mort. — Devant le Prétoire, il l'accusèrent de *crime politique*; devant le Sanhédrin, ils sollicitent sa mort pour *cause de blasphème*, changeant au besoin, de système d'accusation. — Les Pères, les Juifs et les Païens, les traditions et les divers monuments du temps, tout s'accorde sur les circonstances particulières du jugement de Jésus. — Sanhédrin de cette époque..... 142

CHAPITRE VIII. — DOULEURS ET OPPROBRES DU CHRIST, LORS DE SA PASSION..... 228

*Prophéties.* — Les Prophètes ont décrit d'avance les opprobres et les cruelles souffrances du Christ dans la Passion qu'il doit endurer. — Isaïe en a tracé le tableau avec les couleurs les plus vives. — On y voit la flagellation et les plaies du Messie, ses abaissements, les railleries, les dérisions, les indicibles douleurs qu'il aura à souffrir. — *Traditions* des anciens peuples, — des Hébreux, — des Philosophes païens, — des Sibylles, — des Ecrivains de l'Antiquité..... 228

*Accomplissement.* — Jésus, après avoir prédit les opprobres et les souffrances qu'il devait endurer à Jérusalem, dans sa Passion, a été frappé, souffleté, traité avec mépris par Hérode et sa cour. — Il a reçu au visage les crachats des Juifs, — il a été flagellé, insulté, couronné d'épines, chargé de l'instrument de son supplice, mis dans la compagnie des scélérats, — abreuvé de fiel et de vinaigre. — *Témoignages* des Pères primitifs, — des Juifs infidèles, — des Hérétiques, — des peuples contemporains, — des monuments de cette époque, etc..... 244

CHAPITRE IX. — LE CRUCIFIEMENT DU SAUVEUR DES HOMMES, — SA CROIX SALUTAIRE..... 282

*Prophéties.* — Les Juifs crucifieront leur Messie. — Dans le but de le faire mourir inhumainement, ils le blesseront, le transperceront, lui feront des plaies aux pieds et aux mains. — Le Messie consentira à être ainsi meurtri, pour effacer nos péchés. — Sa croix salutaire a été prophétiquement figurée dans plusieurs faits mystérieux de l'Ancien Testament, — dans l'élévation du Serpent d'airain, — dans l'imposition du *Thau*, signe rédempteur, dont parle le Prophète Ezéchiël, etc. . . . . 282

*Accomplissement.* — Jésus a prédit son crucifiement. — Les habitants de Jérusalem ont demandé que Jésus, appelé *le Christ*, eut les pieds et les mains percés. — Jésus a été livré pour être crucifié. — Il a porté sa croix dans la route du Calvaire. — Les familles des Justes, et les femmes de ceux-ci ont pleuré sur Jésus. — Le crucifiement du Christ faisait l'objet général des conversations. — Gloire de la Croix, — sa puissance. — Invention de la Sainte-Croix. — Le bois dont elle était faite. — Mystères qu'elle renferme. — Apparitions miraculeuses de ce signe glorieux . . . . . 311

CHAPITRE X. — LE CHRIST MIS AU RANG DES SCÉLÉRATS. . . . . 379

*Prophéties.* — Le Messie, lors de sa Passion, sera rangé au nombre des scélérats. — La Genèse nous fournit une prophétie figurative de cet événement . . . . . 379

*Accomplissement.* — Jésus, dans sa Passion, a été assimilé aux scélérats. — Il a été crucifié entre deux voleurs, à l'un desquels il promet le salut. — Parallèle établi entre Jésus et le païen Joseph . . . . . 383

CHAPITRE XI. — LE CHRIST PRIE POUR SES BOURREAUX. . . . . 395

*Prophéties.* — Le Messie priera pour ses meurtriers; — il s'humiliera devant Dieu, en faveur de ceux qui lui auront rendu le mal pour le bien . . . . . 395

*Accomplissement.* — Sur la croix, Jésus a prié pour ses meurtriers; — pour les excuser, il a allégué leur ignorance. — Réflexions des Pères, — des Rabbins, — des Païens. . . . . 398

CHAPITRE XII. — CRIS, PRIÈRES, ET SENTIMENTS DU CHRIST, AU MOMENT DE SA MORT . . . . . 407

*Prophéties.* — Le Messie mourant, criera vers Dieu, implorera son assistance, en lui exposant son accablement, ses angoisses et son agonie. — Sa prière sera exaucée. . . . . 407

*Accomplissement.* — Les Évangélistes ont rapporté les paroles que prononça Jésus au moment de son trépas, les cris de douleur qu'il poussa, — les prières qu'il adressa à Dieu son Père, — et qui furent exaucées . . . . . 412

	Pages.
CHAPITRE XIII. — LE CHRIST, ABREUVÉ DE FIEL ET DE VINAIGRE.....	422
<i>Prophéties.</i> — Lors de sa Passion, le Messie éprouvera une soif brûlante. — On lui présentera un amer breuvage, du fiel et du vinaigre. — Figure prophétique du Messie abreuvé d'absinthe. — Traditions des docteurs Hébreux — Oracles du Paganisme.....	422
<i>Accomplissement.</i> — Dans la soif ardente que Jésus éprouva sur la croix, on lui offrit du fiel, et on lui présenta à boire du vinaigre. — Il a ainsi expié l'intempérance du premier Adam. — Tous les genres de Témoignage viennent confirmer cette circonstance de la Passion de Jésus...	426
CHAPITRE XIV. — LE CHRIST, OBJET DES RAILLERIES DES MÉCHANTS.....	437
<i>Prophéties.</i> — Le Messie sera tourné en dérision par les méchants qui le feront mourir. — Affronts, blasphèmes, branlements de tête, ironies, de la part de tout le peuple, et, en particulier, des chefs et des magistrats, en un mot, tous les signes de mépris lui seront prodigués. — Il y aura explosion de cris de joie au moment de sa mort.....	437
<i>Accomplissement.</i> — Dans son crucifement, Jésus eut à essuyer des reproches, des blasphèmes, des sarcasmes, des insultes de tout genre, de la part de tout le peuple juif, notamment de la part des Sénateurs et des autres membres du Sanhédrin, qui branlaient la tête en le contemplant sur l'arbre de la croix. — Les Juifs eux-mêmes rapportent ces faits, — et s'en glorifient.....	444
CHAPITRE XV. — LES VÊTEMENTS DU CHRIST JETÉS AU SORT.....	457
<i>Prophéties.</i> — Les impies qui auront fait mourir le Christ se partageront ses vêtements, et jetteront le sort sur sa robe.....	457
<i>Accomplissement.</i> — Les vêtements de Jésus crucifié ont été partagés entre les soldats, et sa tunique jetée au sort. — Histoire de la sainte Tunique. — Sa gloire.....	459
CHAPITRE XVI. — LA MORT DU CHRIST.....	465
<i>Prophéties.</i> — Il est certain que le Messie mourra de mort violente, — par les mains des impies qui voudront le perdre dans un supplice ignominieux. — Le Christ mourra à la fleur de son âge. — Du sein de la mort et du Sépulcre, il priera Dieu le Père de le ramener à la vie. — Époque précise de sa mort. — Cette mort a été annoncée par des Figures prophétiques; — elle répand la lumière sur les	

	Pages.
Anciens Oracles, qui, sans elle, demeureraient inintelligibles.....	465
<i>Accomplissement.</i> — Jésus a prédit sa mort en présence des Pharisiens et du peuple juif. — Il a annoncé à ses disciples qu'il mourrait d'une mort violente et ignominieuse. — Jésus mourut comme il l'avait prédit. — Certitude de sa mort. — La mort de Jésus demeure pleinement constatée. — Jésus-Christ mourut par un acte de sa propre volonté et de son propre pouvoir. — La mort de Jésus a été signifiée aux Païens par un prodige. — Historique de la Lance qui a ouvert le côté de Jésus crucifié .....	478
<b>CHAPITRE XVII. — LES TÉNÈBRES ARRIVÉES A LA MORT DU CHRIST .....</b>	<b>506</b>
<i>Prophéties.</i> — Aux jours du Messie, il y aura de grands signes dans le ciel et dans le soleil. Le soleil, au jour de deuil du Christ, sera couvert de ténèbres, — il se couchera en plein midi. — Ces ténèbres se répandront sur Jérusalem. — Ce jour sera un jour de froid et de gelée; — mais il sera suivi du règne universel du Messie.....	506
<i>Accomplissement.</i> — A la mort de Jésus, les ténèbres couvrirent la surface de la terre, comme le rapportent les Evangiles et la Relation de Pilate. — Ces ténèbres ne furent point naturelles, mais miraculeuses. — Elles signifiaient l'indignation du ciel, au moment de la mort de Jésus. — Rien n'est mieux constaté que ce phénomène surnaturel. — Il est rapporté par les auteurs profanes contemporains, comme par les Ecrivains ecclésiastiques des premiers temps .....	513
<b>CHAPITRE XVIII. — DU TREMBLEMENT DE TERRE, ARRIVÉ A LA MORT DU CHRIST.....</b>	<b>530</b>
<i>Prophéties.</i> — La terre et les montagnes seront agitées par des commotions générales, lorsque le Messie sera dans les douleurs de la mort. — Le ciel et la terre seront ébranlés, pour rendre témoignage au Christ. — Le Paganisme eut connaissance de cet Oracle prophétique.....	530
<i>Accomplissement.</i> — Un tremblement de terre universel arriva à la mort de Jésus. — Il causa la rupture violente des rochers du Calvaire, l'ouverture prodigieuse des sépultures. — Le grand voile du Temple fut déchiré; — des villes entières renversées; — et plusieurs autres prodiges sinistres parurent. — Témoignages nombreux des Pères, — des Juifs Infidèles, — des Païens, — des monuments, — des écrivains du temps.....	533
<b>CHAPITRE XIX. — LE CORPS DU CHRIST EST CONSERVÉ INTACT.....</b>	<b>553</b>

<i>Prophéties.</i> — On ne rompra point les os ni les membres à l'Agneau, c'est-à-dire au Messie qui aura été immolé. — Par un effet de la protection divine, ils seront préservés de cet outrage .....	555
<i>Accomplissement.</i> — On n'a point rompu les jambes à Jésus, comme on les brisa aux deux larrons crucifiés à côté de lui. — C'est par une disposition toute providentielle que Jésus a été soustrait à la coutume barbare du crurifrage.....	558
<b>CHAPITRE XX. — LA SÉPULTURE DU CHRIST.....</b>	<b>563</b>
<i>Prophéties.</i> — Le Sépulcre du Messie sera couvert de gloire. — Le Messie aura la sépulture du riche. — Le corps du Christ descendra dans le tombeau, mais sans en éprouver la corruption. — Lorsqu'il y sera enseveli, il y exprimera ses sentiments en présence de Dieu son Père. — Jonas a prophétiquement figuré la sépulture du Messie. — L'oracle de Sophonie a comme marqué d'avance le lieu de la sépulture du Christ et de sa Résurrection, et l'a appelé <i>Martyrion</i> ou <i>Confession</i> , nom qu'il devait porter dans toute la suite des siècles.....	563
<i>Accomplissement.</i> — Conformément à sa prédiction, Jésus a été enseveli et embaumé. — Il a été déposé dans le tombeau du riche, dans le lieu de sépulture destiné à Joseph d'Arimathie, officier considérable, homme juste et opulent. — De la garde romaine, — de l'apposition du sceau public, — et des sûretés employées par les Juifs autour du Saint-Sépulcre de Jésus. — Gloire de ce tombeau, — miracles. — Pélerinages. — Erection de la magnifique église du Saint-Sépulcre, sous le nom de l'Église du <i>Martyrion</i> ou de la <i>Confession</i> . — Les diverses chapelles qui l'entourent. — La Pierre de l'onction. — Différentes descriptions. — Récits apocalyptiques — Conclusion .....	570

FIN DU TOME VII ET DU LIVRE VII.